



PATHFINDER 2018

MANUEL DU CONDUCTEUR et
INFORMATIONS RELATIVES À L'ENTRETIEN

Pour votre sécurité, lisez attentivement ce
manuel et gardez-le dans le véhicule

AVANT-PROPOS

NISSAN a le plaisir de vous compter parmi sa clientèle sans cesse croissante. C'est avec assurance que nous vous livrons ce véhicule. En effet, il a été construit selon les méthodes de fabrication les plus modernes et les normes de qualité les plus strictes.

Le présent manuel a pour objet de vous aider à comprendre le fonctionnement et l'entretien de votre véhicule afin que vous puissiez profiter longtemps d'une conduite agréable. Veuillez lire attentivement ce manuel avant de conduire votre véhicule pour la première fois.

Les détails relatifs aux garanties de votre véhicule sont stipulés dans un livret explicatif sur la garantie distinct. Le chapitre « Entretien et calendriers » du présent manuel explique en détail les programmes d'entretien et de réparation de votre véhicule. Aux États-Unis, un livret explicatif distinct, intitulé « Customer Care/Lemon Law », explique la manière de résoudre tout problème pouvant se produire avec le véhicule et informe le propriétaire de ses droits en vertu de la loi sur les véhicules défectueux en vigueur dans son État.

Un concessionnaire NISSAN se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions et à tous vos besoins d'entretien en mettant à votre service les ressources considérables dont il dispose.

En plus des options installées à l'usine, votre véhicule peut aussi être équipé d'accessoires supplémentaires installés avant la livraison. Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire NISSAN pour obtenir de plus amples renseignements relatifs aux accessoires particuliers dont votre véhicule est équipé. Il est important que vous vous familiarisiez avec toutes les communications, les avertissements, les mises en garde et les instructions concernant l'utilisation adéquate de tels accessoires avant d'utiliser le véhicule ou l'accessoire. Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire NISSAN pour obtenir de plus amples renseignements relatifs aux accessoires particuliers dont votre véhicule est équipé.

À LIRE EN PREMIER, POUR CONDUIRE EN TOUTE SÉCURITÉ

Veuillez lire attentivement le présent Manuel du conducteur avant de prendre la route pour la première fois au volant de votre véhicule. Cette lecture vous permettra de vous familiariser avec les commandes et exigences d'entretien de votre véhicule et vous aidera à profiter de ce dernier en toute sécurité.

AVERTISSEMENT

RENSEIGNEMENTS ET RAPPELS IMPORTANTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ!

Respectez ces règles élémentaires de conduite afin d'assurer la sécurité et le confort de tous!

- **Ne conduisez JAMAIS lorsque vous êtes sous l'influence de l'alcool ou de la drogue.**
- **Respectez TOUJOURS les limites de vitesse indiquées et ne roulez jamais plus rapidement que ne le permettent les conditions de conduite.**
- **Concentrez-vous TOUJOURS entièrement sur la conduite et évitez d'utiliser des fonctions du véhicule ou d'accomplir d'autres tâches qui pourraient vous distraire.**

- Utilisez **TOUJOURS** les ceintures de sécurité et les ensembles de retenue d'enfant appropriés. Les enfants de moins de 12 ans devraient prendre place sur le siège arrière.
- Indiquez **TOUJOURS** aux occupants du véhicule la façon correcte d'utiliser les différents dispositifs de sécurité.
- Lisez **TOUJOURS** les consignes de sécurité données dans le présent Manuel du conducteur.

La marque **4WD** indique le début d'un chapitre ou d'une section contenant des descriptions applicables spécifiquement aux modèles à quatre roues motrices.

Comme dans tous les cas de véhicules munis de fonctions destinées à la conduite hors route, une conduite inappropriée de votre véhicule à quatre roues motrices peut entraîner une perte de maîtrise ou un accident. Consultez la section « Consignes de sécurité pour la conduite » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel pour obtenir de plus amples renseignements.

CONDUITE HORS ROUTE ET SUR CHAUSSÉES PAVÉES

Le centre de gravité de votre véhicule est plus élevé que celui des voitures de tourisme ordinaires afin de répondre à des besoins de conduite hors route. Son comportement routier est donc différent. Comme pour tout véhicule de ce type, une conduite inappropriée peut mener à une perte de maîtrise ou à un accident.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « Précautions de conduite sur route et hors route », « Pour éviter les collisions et les renversements » et « Mesures de sécurité de conduite » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

MODIFICATION DE VOTRE VÉHICULE

Ce véhicule ne doit pas être modifié. Toute modification peut compromettre ses performances, sa sécurité, ses émissions ou sa durabilité, voire enfreindre les réglementations gouvernementales. De plus, les dommages et les problèmes de rendement résultant de telles modifications risquent de ne pas être couverts par les garanties NISSAN.

À NE PAS OUBLIER PENDANT LA LECTURE DU PRÉSENT MANUEL

AVERTISSEMENT

La pose d'un appareil enfichable d'autodiagnostic embarqué (OBD) provenant du marché secondaire qui utilise le port durant la conduite normale, par exemple, la surveillance à distance de la compagnie d'assurances, les diagnostics à distance du véhicule, les systèmes télématiques ou la reprogrammation du moteur, peuvent nuire au fonctionnement des systèmes du véhicule ou les endommager. Nous ne recommandons pas et ne cautionnons pas l'utilisation d'appareils enfichables d'autodiagnostic embarqué (OBD) provenant du marché secondaire, à moins qu'ils soient spécialement approuvés par NISSAN. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir les dommages causés par les appareils enfichables provenant du marché des pièces de rechange.

Ce manuel contient des renseignements relatifs à toutes les fonctions et à tous les équipements disponibles pour ce modèle. Les fonctions et les équipements de votre véhicule peuvent varier selon le modèle, la version, les options sélectionnées, la commande, la date de production, la région ou la disponibilité. Par conséquent, ce manuel pourrait contenir des renseignements concernant des fonctions ou des équipements qui ne sont pas compris ou installés sur votre véhicule.

Toute l'information, toutes les caractéristiques et toutes les illustrations données dans le présent manuel étaient exactes au moment de l'impression. NISSAN se réserve le droit de modifier les spécifications, les performances ou la conception ainsi que de changer de fournisseurs de composants, sans préavis ni obligation de sa part. De temps à autre, NISSAN peut mettre à jour ou apporter des révisions à ce manuel afin de fournir aux propriétaires les renseignements les plus précis en vigueur. Lisez attentivement toutes les mises à jour de révision qui vous sont envoyées par NISSAN et conservez-les avec ce manuel pour vous assurer que tous les renseignements concernant votre véhicule sont exacts et récents. Les versions courantes

des manuels du conducteur et toutes les mises à jour sont également disponibles dans la section Propriétaire du site Web de NISSAN à l'adresse <https://owners.nissanusa.com/owners/navigation/manualsGuide>. Pour toute question concernant les renseignements contenus dans votre manuel du conducteur, communiquez avec le Service de la protection du consommateur de NISSAN. Consultez la page PROGRAMME D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE NISSAN dans ce manuel du conducteur pour obtenir les coordonnées.

INFORMATION IMPORTANTE AU SUJET DE CE MANUEL

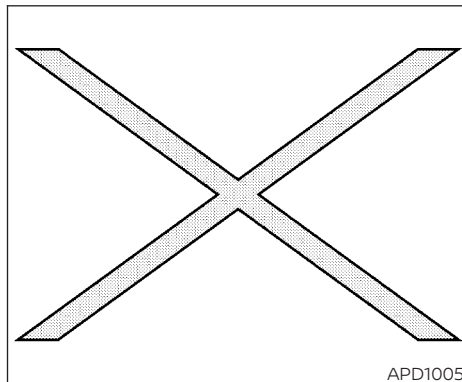
Ce manuel contient divers symboles. Ces symboles ont les significations suivantes :

AVERTISSEMENT

Ce symbole indique un risque de mort ou de blessures graves. Pour éviter ou diminuer ce risque, vous devez suivre à la lettre les directives fournies.

MISE EN GARDE

Ce symbole indique un risque de blessures légères ou moyennes, ou de dommages au véhicule. Pour éviter ou diminuer ce risque, vous devez suivre attentivement les directives fournies.



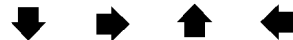
Ce symbole signifie « **Ne faites pas ceci** » ou « **Ne laissez pas ceci se produire** ».



Si une illustration présente l'une de ces flèches, cette flèche indique l'avant du véhicule.



Dans une illustration, des flèches similaires à celles-ci indiquent la direction d'un mouvement ou d'une action.



Dans une illustration, des flèches similaires à celles-ci servent à attirer votre attention sur un élément de l'illustration.

AVERTISSEMENT RELATIF À LA PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE

AVERTISSEMENT

L'État de la Californie reconnaît que les gaz d'échappement des véhicules, certains de leurs constituants et certains composants du véhicule contiennent ou dégagent des substances chimiques qui peuvent causer le cancer et des malformations congénitales ou autres lésions de l'appareil reproducteur. De plus, l'État de la Californie reconnaît que certains liquides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure des composants contiennent ou dégagent des substances chimiques pouvant causer le cancer et des malformations congénitales ou d'autres lésions de l'appareil reproducteur.

L'utilisation, l'entretien et la maintenance d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule hors route peut vous exposer à des substances chimiques telles que les gaz d'échappement, les oxydes de carbone, les phtalates, et le plomb, que l'État de la Californie reconnaît comme pouvant causer le cancer et des malformations congénitales ou autres lésions de l'appareil reproducteur. Pour réduire l'exposition à ces substances, évitez d'inhaler les gaz d'échappement, ne faites pas tourner le moteur au régime de ralenti sauf en cas de nécessité, faites l'entretien de votre véhicule dans un endroit bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lors de l'entretien du véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web www.P65Warnings.ca.gov.

AVIS DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE : PRÉSENCE DE PERCHLORATE

Certains composants du véhicule, tels que les piles au lithium, pourraient contenir du perchlorate. L'avis se lit comme suit : « Pour le perchlorate, des consignes particulières de manutention peuvent s'appliquer. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site Web www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate/ ».

© 2017 NISSAN NORTH AMERICA, INC.

Tous droits réservés. Aucune partie de ce manuel du conducteur ne peut être reproduite ou mise en mémoire dans un système de saisie de données, ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de Nissan North America, Inc.

PROGRAMME D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE NISSAN

NISSAN S'EN SOUCIE...

NISSAN et votre concessionnaire NISSAN se sont engagés à vous servir et à vous assister, quels que soient vos besoins en matière d'automobile. Notre principale préoccupation est la satisfaction que vous tirerez de votre véhicule et de votre concessionnaire NISSAN. Votre concessionnaire NISSAN est toujours disponible pour vous aider, aussi bien pendant la vente que lors des services d'entretien.

Toutefois, si votre concessionnaire NISSAN ne peut répondre à vos questions ou si vous souhaitez adresser vos commentaires ou vos questions directement à NISSAN, n'hésitez pas à appeler, sans frais, notre Service de la protection du consommateur (NISSAN) aux numéros de téléphone suivants :

Pour les clients américains

**1-800-NISSAN-1
(1-800-647-7261)**

Pour les clients canadiens

1-800-387-0122

Le Service de la protection du consommateur vous demandera les renseignements suivants :

- Vos noms, adresse et numéro de téléphone
- Le numéro d'identification du véhicule (indiqué sur le dessus du tableau de bord, côté conducteur)
- La date d'achat
- Le relevé du compteur kilométrique
- Le nom de votre concessionnaire NISSAN
- Vos commentaires ou questions

OU

Vous pouvez écrire à NISSAN en incluant ces renseignements à :

Pour les clients américains

**Nissan North America, Inc.
Consumer Affairs Department
P.O. Box 685003**

Franklin, TN 37068-5003

ou par courriel à :

nnaconsumeraffairs@nissan-usa.com

Pour les clients canadiens

**Nissan Canada Inc.
5290 Orbitor Drive
Mississauga, Ontario L4W 4Z5**

ou par courriel à :

information.centre@nissancanada.com

Si vous préférez, visitez notre site à l'adresse :

www.nissanusa.com (aux États-Unis) ou
www.nissan.ca (au Canada)

Nous apprécions l'intérêt que vous portez à NISSAN et vous remercions d'avoir acheté un véhicule de qualité NISSAN.

Table des matières

Table des matières illustrée	0
Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et dispositif de protection complémentaire	1
Commandes et instruments	2
Vérifications et réglages avant le démarrage	3
Systèmes de surveillance, de climatisation, audio, téléphonique et de reconnaissance vocale	4
Démarrage et conduite	5
En cas d'urgence	6
Aspect et entretien	7
Faites-le vous-même	8
Entretien et calendriers	9
Données techniques et information au consommateur	10
Index	11

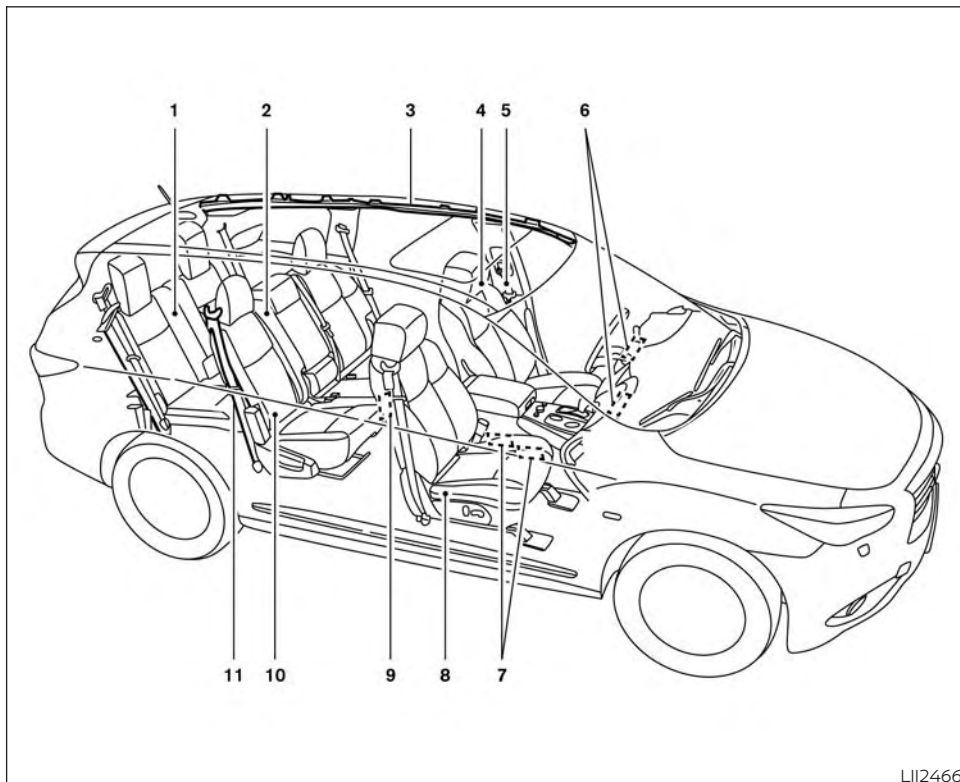


0 Table des matières illustrée

Sacs gonflables, ceintures de sécurité et ensembles de retenue d'enfant	0-2
Extérieur avant	0-3
Extérieur arrière	0-4
Habitacle	0-5

Tableau de bord	0-6
Points de vérification dans le compartiment moteur	0-8
Témoins	0-9

SACS GONFLABLES, CEINTURES DE SÉCURITÉ ET ENSEMBLES DE RETENUE D'ENFANT

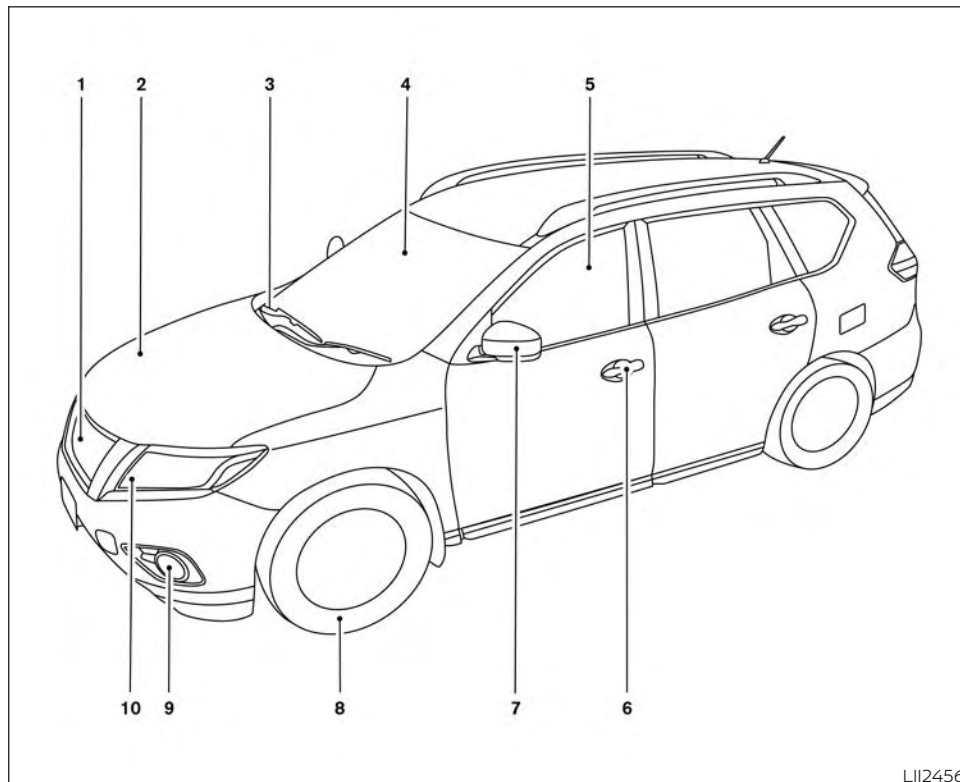


1. Rabattement de la banquette de troisième rangée (p. 1-2)
2. Rabattement de la banquette de deuxième rangée (p. 1-2)
3. Rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit (p. 1-58)
4. Appuie-tête (p. 1-14)
5. Ceintures de sécurité avec prétendeurs et réglage de hauteur du baudrier (p. 1-19, 1-58)
6. Sacs gonflables (p. 1-58)
7. Capteur de classification du passager (capteur de poids) (p. 1-58)
8. Sièges (p. 1-2)
9. Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant (p. 1-58)
10. Système LATCH (Lower Anchors and Tethers for Children – ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant) (p. 1-32)
11. Point d'ancrage de courroie d'attache supérieure de siège de deuxième rangée (situé au bas du dossier de siège) (p. 1-32)

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

LII2466

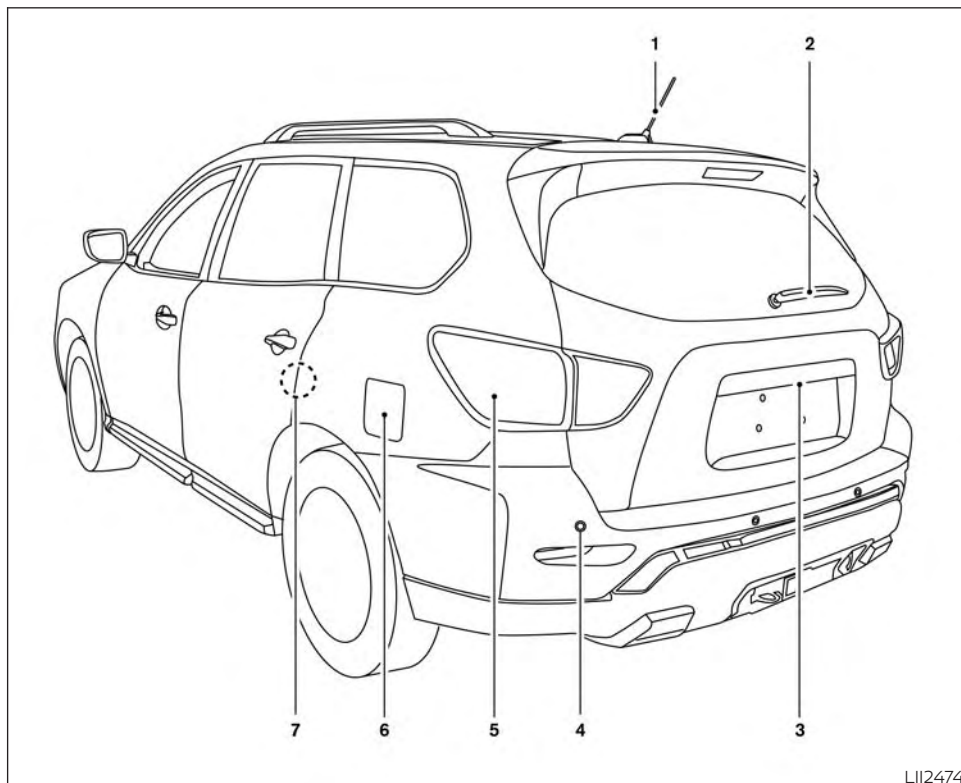
EXTÉRIEUR AVANT



1. Caméra avant (selon l'équipement) (p. 4-13)
2. Capot du moteur (p. 3-33)
3. Commande de lave-glace et d'essuie-glace (p. 2-46)
4. Liquide lave-glace (p. 8-13)
5. Glaces à commande électrique (p. 2-76)
6. Serrures de portière (p. 3-5)
Clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} (selon l'équipement) (p. 3-2)
Clés (p. 3-2)
7. Rétroviseurs (p. 3-49)
Caméra avant (selon l'équipement) (p. 4-13)
8. Pression des pneus (p. 8-30)
Pneu crevé (p. 6-3)
Chaînes antidérapantes (p. 8-30)
9. Commutateur des phares anti-brouillard (selon l'équipement) (p. 2-49)
10. Remplacement des ampoules (p. 8-26)
Interrupteur des phares et des clignotants (p. 2-49)
Phares de jour à DEL (p. 2-49)

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

EXTÉRIEUR ARRIÈRE

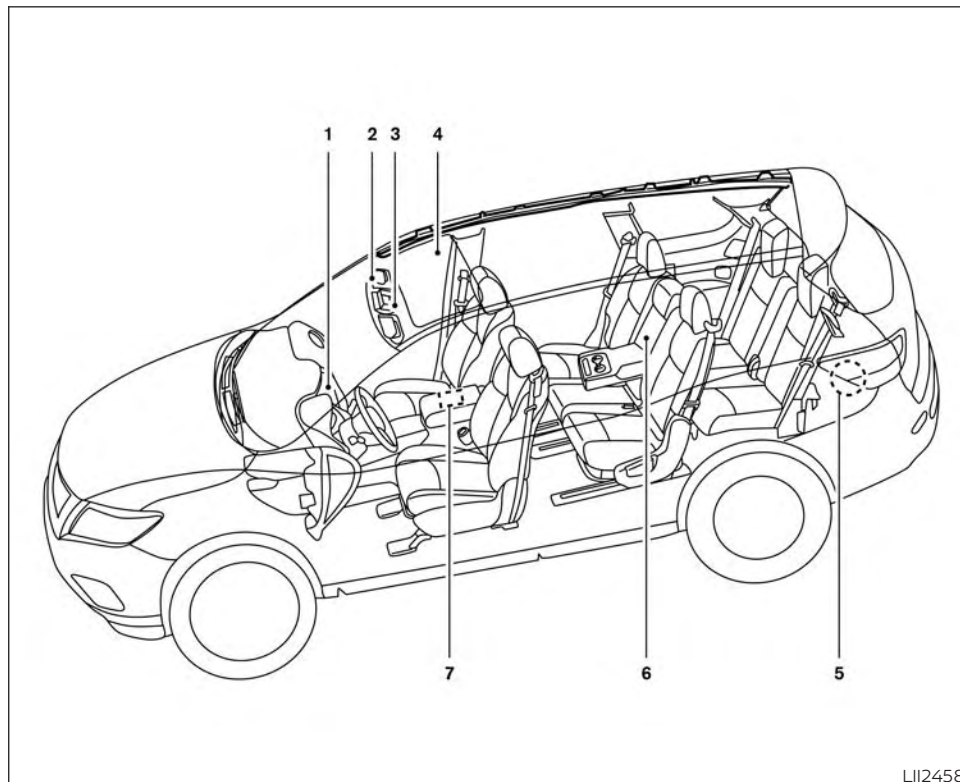


1. Antenne (p. 4-47)
2. Commande d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière (p. 2-46)
3. Poignée d'ouverture du hayon
Caméra de marche arrière (p. 4-3, 4-13)
4. Capteurs de neutralisation du sonar de recul (selon l'équipement) (p. 5-94)
5. Remplacement des ampoules (p. 8-26)
6. Bouchon du réservoir de carburant (p. 3-43)
Recommandations relatives au carburant (p. 10-2)
Trappe du réservoir de carburant (p. 3-43)
7. Verrou de sécurité enfant de portière arrière (p. 3-5)

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

LII2474

HABITACLE

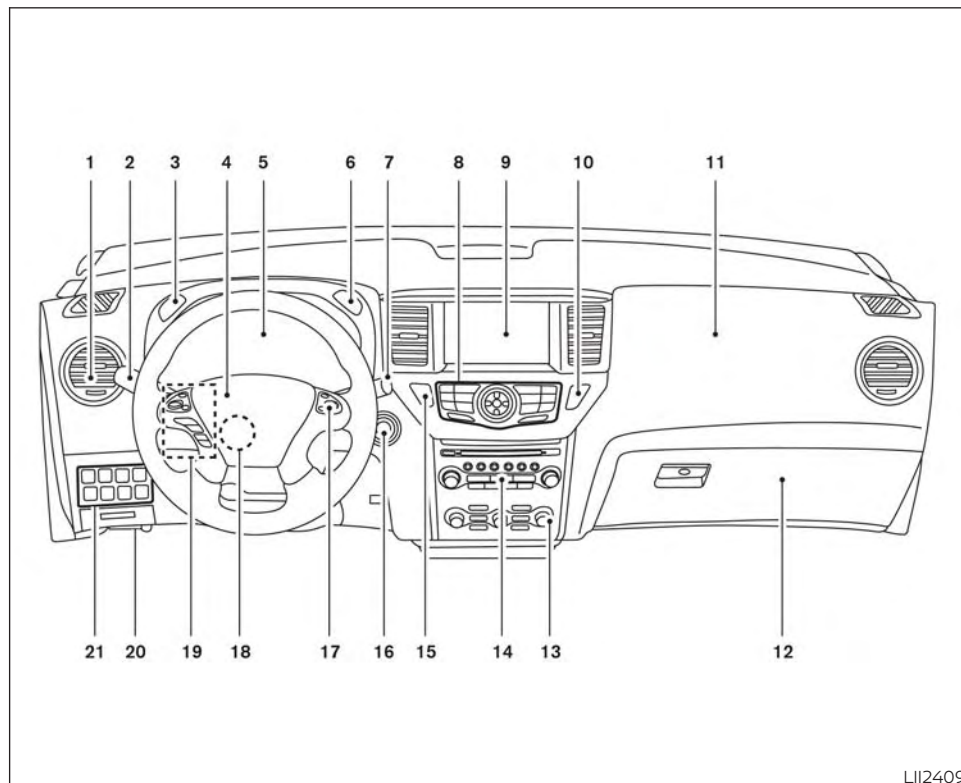


1. Boîte à gants (p. 2-67)
2. Pare-soleil (p. 3-48)
3. Lampes de lecture (p. 2-83)
4. Toit ouvrant électrique (selon l'équipement) (p. 2-79)
5. Crochets pour bagages (p. 2-67)
6. Porte-gobelets (p. 2-67)
7. Compartiment de rangement de la console (p. 2-67)

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

L112458

TABLEAU DE BORD



1. Bouches d'air (p. 4-36)
2. Commutateur des phares, phares antibrouillard (selon l'équipement) et clignotants (p. 2-49)
3. Commande de luminosité du tableau de bord (p. 2-52)
4. Sac gonflable supplémentaire du conducteur (p. 1-58)
Avertisseur sonore (p. 2-54)
5. Instruments et indicateurs de bord (p. 2-6)
Témoins (p. 2-13)
Écran multifonction (p. 2-24)
6. Commutateur de réinitialisation du compteur journalier double (p. 2-7)
7. Commande de lave-glace et d'essuie-glace (p. 2-46)
Commande d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière (p. 2-46)
8. Panneau de commande (p. 4-2)
9. Affichage central (p. 4-2)
Système de navigation* (selon l'équipement)
10. Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant (p. 1-58)

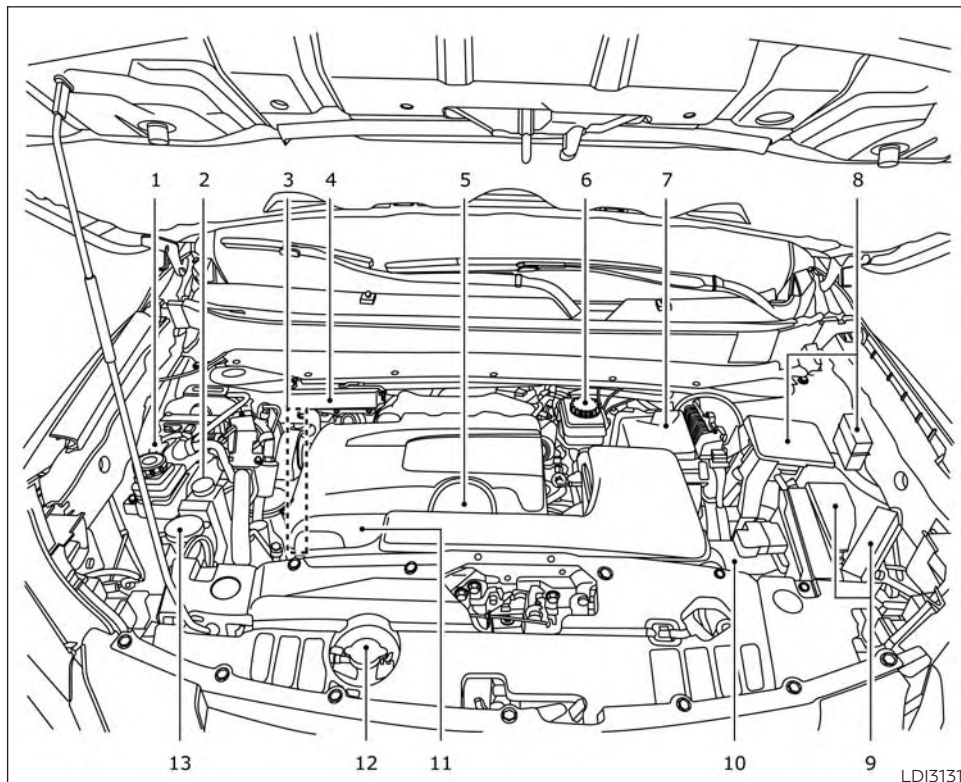
LII2409

11. Sac gonflable avant du côté passager (p. 1-58)
12. Boîte à gants (p. 2-67)
13. Commandes de chauffage et de climatisation automatiques (p. 4-37)
14. Commandes du système audio (p. 4-2)
15. Interrupteur de feux de détresse (p. 6-2)
16. Bouton-poussoir d'allumage (p. 5-16)
17. Commande principale et de réglage du régulateur de vitesse (selon l'équipement) (p. 5-48)
Commandes du régulateur de vitesse adaptatif (ICC) (selon l'équipement) (p. 5-51)
18. Commandes du volant de direction inclinable et télescopique (p. 3-46)
19. Interrupteurs du panneau de commande et de l'écran multifonction (p. 2-24)
Système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} (p. 4-2)
20. Commande d'ouverture du capot (p. 3-33)
21. Interrupteur de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule (p. 2-58)
Interrupteur du mode de remorquage (p. 2-63)
Interrupteur principal du hayon à commande électrique (selon l'équipement) (p. 3-34)
Commutateur des systèmes d'avertissement (selon l'équipement) (p. 2-62)
Commutateur du volant de direction chauffant (selon l'équipement) (p. 2-58)
Interrupteur d'onduleur (selon l'équipement) (p. 2-62)
Interrupteur du limiteur de vitesse en descente (selon l'équipement) (p. 2-59)

* : Consultez le manuel du conducteur de NissanConnect^{MS} (selon l'équipement).

Se reporter à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

POINTS DE VÉRIFICATION DANS LE COMPARTIMENT MOTEUR



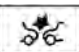


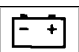







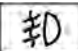

Moteur VQ35DD




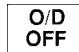

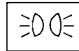
1. Réservoir de liquide de direction assistée (p. 8-11)
2. Réservoir du liquide de refroidissement (p. 8-5)
3. Emplacement de la courroie d'entraînement (p. 8-17)
4. Boîte à fusibles (p. 8-22)
5. Bouchon de remplissage d'huile moteur (p. 8-7)
6. Réservoir de liquide de frein (p. 8-12)
7. Filtre à air (p. 8-18)
8. Boîte à fusibles (p. 8-22)
9. Boîte de fusibles et fils-fusibles (p. 8-22)
10. Batterie (p. 8-14)
11. Jauge d'huile moteur (p. 8-7)
12. Bouchon du radiateur (p. 8-5)
13. Réservoir de liquide lave-glace (p. 8-13)





Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

TÉMOINS

Témoin	Nom	Page
 ou 	Témoin d'avertissement du circuit de freinage anti-blocage (ABS)	2-14
	Témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique	2-16
 ou 	Témoin du système de freinage	2-15
	Témoin de charge	2-15
	Témoin d'avertissement de basse pression des pneus	2-16

Témoin	Nom	Page
	Témoin multifonction	2-18
	Témoin de la direction assistée	2-18
	Témoin et avertisseur sonore des ceintures de sécurité	2-18
	Témoin du sac gonflable	2-19
Témoin	Nom	Page
	Témoin des phares antibrouillard avant (selon l'équipement)	2-19
	Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant	2-20

Témoin	Nom	Page
	Témoin des faisceaux route (bleu)	2-20
	Témoin de FONCTIONNEMENT du dispositif d'assistance en descente (selon l'équipement)	2-20
	Témoin d'anomalie	2-20
	Témoin de NEUTRALISATION de surmultipliée	2-21
	Témoin de sécurité	2-21
	Témoin des feux de position latéraux et des phares (vert)	2-22

Témoin	Nom	Page
	Témoin de dérapage	2-22
	Témoin D'ACTIVATION du mode de REMORQUAGE	2-22
	Témoins des clignotants et des feux de détresse	2-22
	Témoin de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule	2-22

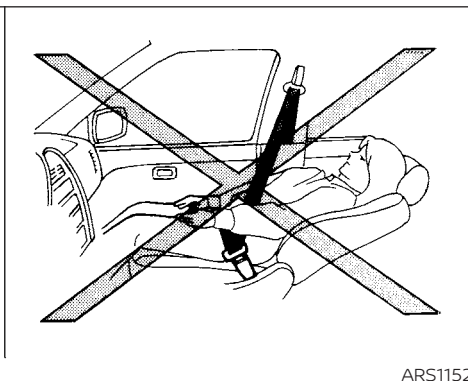
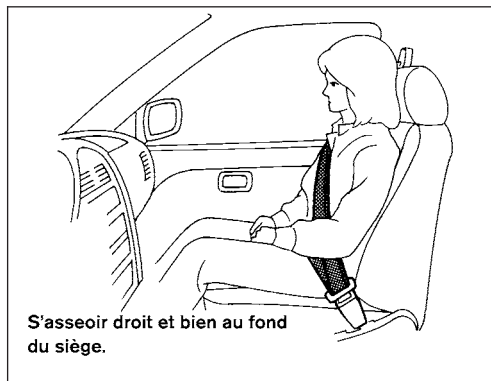
1 Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et dispositif de protection complémentaire

Sièges.....	1-2	Témoin des ceintures de sécurité.....	1-22
Réglage manuel des sièges avant (selon l'équipement).....	1-3	Femmes enceintes.....	1-22
Commande électrique de siège avant (selon équip.).....	1-5	Personnes blessées.....	1-23
Réglages de la banquette de deuxième rangée.....	1-7	Ceinture de sécurité à trois points d'ancrage avec enrouleur.....	1-23
Réglage de la banquette de troisième rangée.....	1-10	Rallonges de ceinture de sécurité.....	1-28
Accoudoirs.....	1-11	Entretien des ceintures de sécurité.....	1-29
Sièges adaptables.....	1-11	Sécurité des enfants.....	1-29
Appuie-tête.....	1-14	Bébés.....	1-30
Composants d'appuie-tête réglable.....	1-15	Jeunes enfants.....	1-31
Composants d'appuie-tête non réglable.....	1-15	Enfants plus âgés.....	1-31
Retrait.....	1-15	Ensembles de retenue d'enfant.....	1-32
Amovible (sans système double de DVD d'appuie-tête uniquement).....	1-16	Précautions concernant les ensembles de retenue d'enfant.....	1-32
Pose.....	1-16	Système LATCH (Lower Anchors and Tethers for Children [points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant]).....	1-35
Réglage.....	1-17	Installation d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière au moyen du système LATCH.....	1-39
Rabattement des appuie-tête.....	1-18	Installation d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière à l'aide des ceintures de sécurité.....	1-41
Ceintures de sécurité.....	1-19		
Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité.....	1-19		

Installation d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant au moyen du système LATCH	1-44
Installation d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant à l'aide des ceintures de sécurité	1-48
Rehausseurs	1-54

Système de retenue supplémentaire (SRS)	1-58
Précautions relatives au système de retenue supplémentaire (SRS)	1-58
Étiquettes d'avertissement concernant les sacs gonflables	1-79
Témoin du sac gonflable	1-80

SIÈGES



⚠ AVERTISSEMENT

- N'inclinez pas le dossier de votre siège lorsque le véhicule est en mouvement. Ceci peut se révéler très dangereux. Dans cette position, le baudrier de la ceinture de sécurité n'est pas appuyé contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté contre le baudrier et subir des blessures graves au cou ou à d'autres parties de votre corps. Vous pourriez également glisser sous la ceinture sous-abdominale et subir des blessures internes graves.

- Pour bénéficier de la meilleure protection possible lorsque le véhicule est en mouvement, le dossier de votre siège devrait être en position verticale. Asseyez-vous toujours bien au fond de votre siège et à la verticale, les deux pieds sur le plancher, et réglez le siège correctement. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » dans cette section.

- Après le réglage, assurez-vous du bon verrouillage de votre siège en faisant balancer ce dernier doucement vers l'avant et vers l'arrière.
- Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Ils pourraient activer par mégarde les commutateurs ou les commandes ou déplacer le véhicule. Des enfants laissés sans surveillance dans un véhicule pourraient être victimes d'accidents graves.
- Pour éviter le risque de blessures ou de décès associé à un fonctionnement accidentel du véhicule ou de ses systèmes, ne laissez pas les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé lors d'une journée chaude peut s'élever rapidement au point de provoquer un risque important de blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux domestiques.

- **Ne réglez pas la position de votre siège pendant que vous conduisez, car la conduite d'un véhicule exige toute votre attention. Le siège pourrait se déplacer brusquement et vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.**

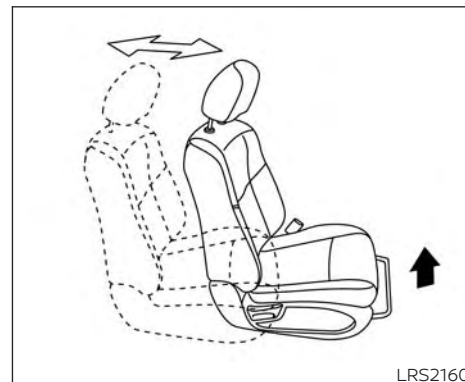
- **Le dossier ne devrait pas être incliné plus qu'il n'est nécessaire pour assurer le confort. La ceinture de sécurité est plus efficace lorsque le passager est assis au fond du siège et qu'il se tient bien droit. Si le dossier est incliné, le risque de glisser sous la ceinture sous-abdominale et de subir des blessures est accru.**

MISE EN GARDE

Lorsque vous réglez la position d'un siège, assurez-vous de ne pas toucher aux pièces mobiles pour prévenir les blessures et les dommages.

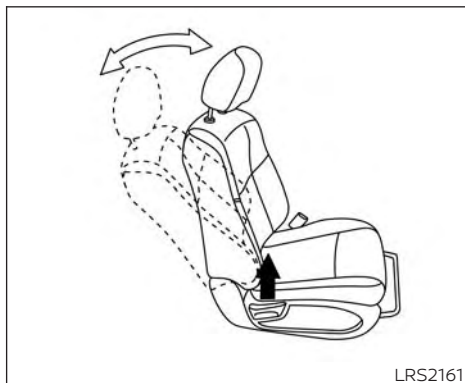
RÉGLAGE MANUEL DES SIÈGES AVANT (selon l'équipement)

Les sièges de votre véhicule peuvent être réglés manuellement. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le réglage des sièges, veuillez vous référer aux étapes décrites dans cette section.



Réglage longitudinal

Tirez le centre de la barre vers le haut et maintenez-le ainsi tout en faisant glisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière jusqu'à la position voulue. Relâchez la barre pour verrouiller le siège.

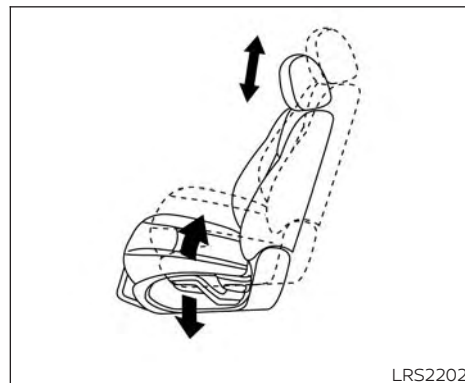


Inclinaison du dossier vers l'arrière

Pour incliner le dossier du siège vers l'arrière, soulevez le levier, puis adossez-vous contre le dossier. Pour redresser le dossier du siège, soulevez le levier, puis penchez-vous vers l'avant. Relâchez le levier pour verrouiller le dossier du siège.

La fonction d'inclinaison permet le réglage de la position du dossier de façon à améliorer le confort des occupants de tailles différentes et l'obtention d'une meilleure position de la ceinture de sécurité. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Précau-

tions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » dans cette section. De plus, le dossier peut être incliné pour permettre aux occupants de se reposer lorsque le véhicule est immobilisé et que le levier sélecteur est à la position P (stationnement).



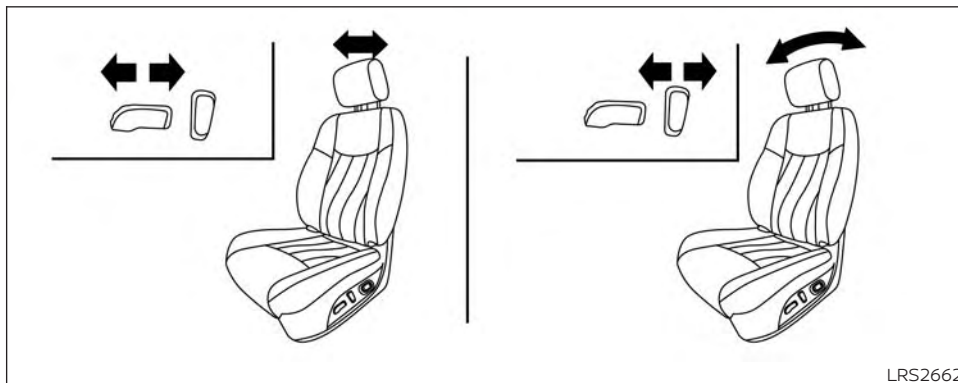
Commande de réglage de la hauteur du siège (siège du conducteur)

Tirez le levier de réglage vers le haut ou poussez-le vers le bas pour régler la hauteur du siège jusqu'à ce que la position voulue soit atteinte.



Support lombaire du siège (siège conducteur)

Le siège du conducteur est muni d'un support lombaire réglable. Déplacez le levier vers le haut ou vers le bas pour régler le support lombaire.



COMMANDE ÉLECTRIQUE DE SIÈGE AVANT (selon équip.)

Conseils d'utilisation

- Le moteur du siège à réglage électrique est équipé d'un circuit de protection contre les surcharges à réinitialisation automatique. Si le moteur s'arrête durant le fonctionnement, attendez 30 secondes, puis activez l'interrupteur de nouveau.

- N'actionnez pas le commutateur de siège à réglage électrique pendant une longue période lorsque le moteur ne tourne pas. La batterie pourrait se décharger.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Positionneur automatique » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » de ce manuel.

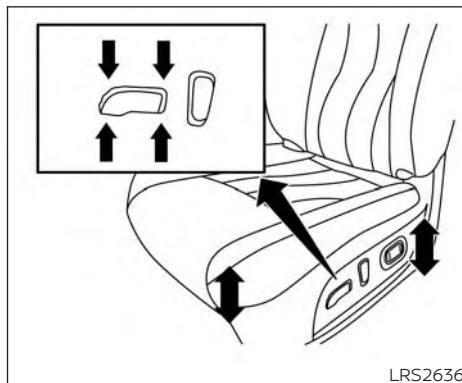
Réglage longitudinal

Déplacez la commande comme illustré pour glisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière à la position voulue.

Inclinaison du dossier vers l'arrière

Déplacez la commande d'inclinaison comme illustré jusqu'à l'angle voulu.

La fonction d'inclinaison permet le réglage de la position du dossier de façon à améliorer le confort des occupants de tailles différentes et l'obtention d'une meilleure position de la ceinture de sécurité. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » dans cette section. De plus, le dossier peut être incliné pour permettre aux occupants de se reposer lorsque le véhicule est immobilisé et que le levier sélecteur est à la position P (stationnement).



Commande de réglage de la hauteur du siège (siège du conducteur)

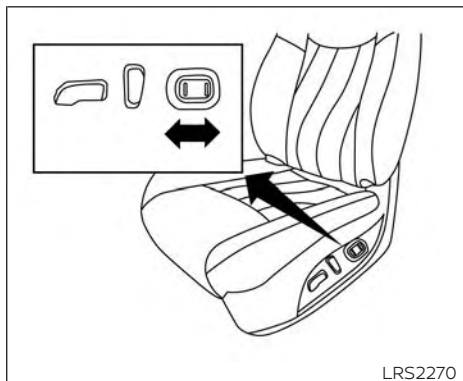
Déplacez le commutateur, comme indiqué, pour régler l'angle et la hauteur du coussin de siège.



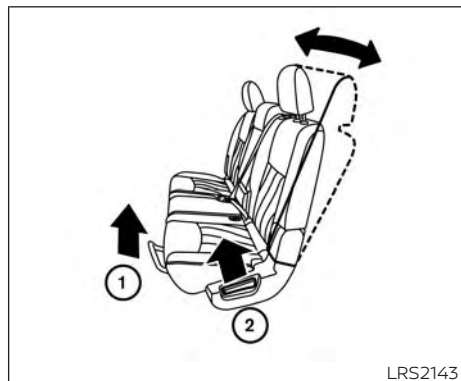
Manuel (selon l'équipement)

Support lombaire du siège (siège conducteur)

Le siège du conducteur est muni d'un support lombaire réglable. Déplacez le levier comme illustré (réglage manuel) ou appuyez sur le commutateur comme indiqué (réglage électrique) pour régler le support lombaire du siège.



**Verrouillage électrique
(selon l'équipement)**



Sièges extérieurs

RÉGLAGES DE LA BANQUETTE DE DEUXIÈME RANGÉE

Réglage longitudinal

Tirez le centre de la barre vers le haut ① et maintenez-le ainsi tout en faisant glisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière jusqu'à la position voulue. Relâchez la barre pour verrouiller le siège.

Inclinaison du dossier vers l'arrière

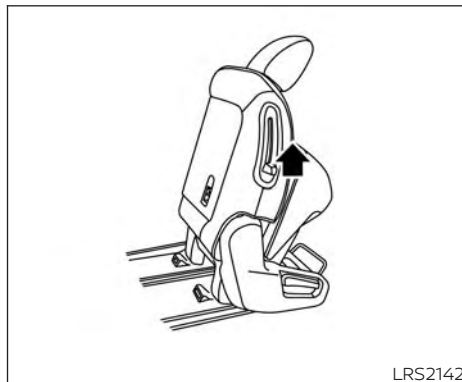
Pour incliner le dossier du siège, tirez le levier vers le haut ②, puis adossez-vous contre le dossier. Pour redresser le dossier du siège, soulevez le levier ②, puis penchez-vous vers l'avant. Relâchez le levier pour verrouiller le dossier du siège.

La fonction d'inclinaison permet de régler le dossier selon la taille de l'occupant afin d'assurer un confort supplémentaire et de faciliter le réglage adéquat de la ceinture de sécurité. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » dans cette section. De plus, le dossier peut être incliné pour permettre aux occupants de se reposer lorsque le véhicule est immobilisé et que le levier sélecteur est à la position P (stationnement).

⚠ AVERTISSEMENT

- **Après le réglage, assurez-vous du bon verrouillage de votre siège en faisant balancer ce dernier doucement vers l'avant et vers l'arrière.**

- N'inclinez pas le dossier de votre siège lorsque le véhicule est en mouvement. Ceci peut se révéler très dangereux. Dans cette position, le baudrier de la ceinture de sécurité n'est pas appuyé contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté contre le baudrier et subir des blessures graves au cou ou à d'autres parties de votre corps. Vous pourriez également glisser sous la ceinture sous-abdominale et subir des blessures internes graves.
- Pour bénéficier de la meilleure protection possible lorsque le véhicule est en mouvement, le dossier de votre siège devrait être en position verticale. Asseyez-vous toujours bien au fond de votre siège et à la verticale, puis veillez à ce que votre ceinture de sécurité soit bien mise. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » dans cette section.



Fonction d'accès facilité

Vous pouvez accéder à la troisième rangée de l'extérieur du véhicule au moyen du levier de déverrouillage du dossier situé sur le côté extérieur de la partie supérieure du dossier de la banquette de deuxième rangée. Si un siège d'enfant est installé sur le siège de deuxième rangée du côté passager, il n'est pas nécessaire de retirer le siège d'enfant pour accéder à la troisième rangée.

Multimode

⚠ AVERTISSEMENT

En remettant le siège à sa position initiale, confirmez que le siège et le dossier de siège sont verrouillés adéquatement.

⚠ MISE EN GARDE

- Faites attention pour ne pas pincer votre main ou votre pied, ni frapper votre tête en utilisant le siège d'entrée.
- Ne conduisez pas avec le siège de deuxième rangée en position rabattue.
- Lorsque vous actionnez le siège de deuxième rangée, veillez à ne pas pincer ni heurter une partie de votre corps ou celle d'un autre occupant. Avant de déplacer le siège, assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve dans la trajectoire du siège.

Pour accéder à la troisième rangée de l'extérieur du véhicule, soulevez le levier du dossier situé sur le côté extérieur de la partie supérieure du dossier du siège de la deuxième rangée. Ceci permet de déverrouiller le dossier du siège et de rabattre le coussin de siège, ainsi que de déverrouiller

les glissières du siège afin de pouvoir faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.

Glissez le siège entier vers l'avant pour faciliter l'accès à la troisième rangée.

Pour retourner le siège en position verrouillée, poussez la partie supérieure du dossier vers l'arrière jusqu'à ce que le dossier et les glissières soient verrouillés. Appuyez sur le coussin de siège vers le bas.

Mode d'accès de siège d'enfant

Le siège de deuxième rangée du côté passager peut être coulissé vers l'avant pour faciliter l'entrée ou la sortie à partir de la banquette de troisième rangée sans le retrait du siège d'enfant.

Pour accéder à la troisième rangée de l'extérieur du véhicule, soulevez le levier du dossier situé sur le côté extérieur de la partie supérieure du dossier du siège de la deuxième rangée. Ceci permet de déverrouiller le dossier. Inclinez ensuite le siège et débloquez les glissières afin de pouvoir faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.

Glissez le siège entier vers l'avant pour faciliter l'accès aux sièges arrière.

Pour retourner le siège en position verrouillée, poussez la partie supérieure du dossier vers l'arrière jusqu'à ce que le dossier et la glissière soient verrouillés.

AVERTISSEMENT

- **Ne laissez pas un enfant dans le siège d'enfant lorsque le mode d'accès au siège d'enfant est activé.**
- **En remettant le siège à sa position initiale, confirmez que le siège et le dossier de siège sont verrouillés adéquatement.**

MISE EN GARDE

- **Faites attention pour ne pas pincer votre main ou votre pied, ni frapper votre tête en utilisant le siège d'entrée.**
- **Ne conduisez pas avec le siège de deuxième rangée en position rabattue.**

- **Lorsque vous actionnez le siège de deuxième rangée, veillez à ne pas pincer ni heurter une partie de votre corps ou celle d'un autre occupant. Avant de déplacer le siège, assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve dans la trajectoire du siège.**

Sortie de la troisième rangée

Pour sortir d'une des deux places de la troisième rangée, soulevez complètement le levier supérieur de déverrouillage du dossier. Cela permet de libérer le dossier, puis de replier le coussin de siège vers le haut et de débloquer les glissières.

Glissez le siège entier vers l'avant.

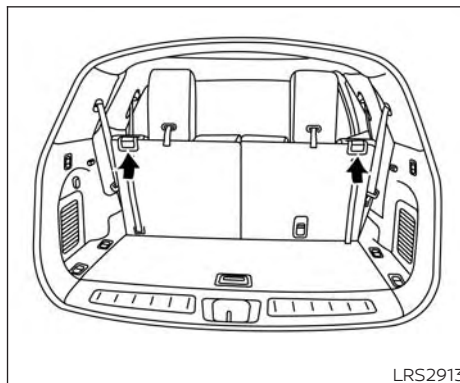
Pour retourner le siège en position verrouillée, poussez la partie supérieure du dossier vers l'arrière jusqu'à ce que le dossier et la glissière soient verrouillés.

AVERTISSEMENT

- **En remettant le siège à sa position initiale, confirmez que le siège et le dossier de siège sont verrouillés adéquatement.**

⚠ MISE EN GARDE

Faites attention pour ne pas pincer votre main ou votre pied, ni frapper votre tête en utilisant le siège d'entrée.



RÉGLAGE DE LA BANQUETTE DE TROISIÈME RANGÉE

Inclinaison du dossier vers l'arrière

Pour incliner le dossier, tirez vers le haut sur le loquet situé dans le coin extérieur de chaque dossier. Adossez-vous contre le dossier jusqu'au degré d'inclinaison souhaité.

Pour remettre le dossier vers l'avant, tirez vers le haut sur le loquet, puis redressez le dossier jusqu'au degré d'inclinaison souhaité.

La fonction d'inclinaison permet de régler le dossier selon la taille de l'occupant afin d'assurer un confort supplémentaire et de faciliter le réglage adéquat de la ceinture de sécurité. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » dans cette section. De plus, le dossier peut être incliné pour permettre aux occupants de se reposer lorsque le véhicule est immobilisé et que le levier sélecteur est à la position P (stationnement).

⚠ AVERTISSEMENT

- **Après le réglage, assurez-vous du bon verrouillage de votre siège en faisant balancer ce dernier doucement vers l'avant et vers l'arrière.**

- **N'inclinez pas le dossier de votre siège lorsque le véhicule est en mouvement. Ceci peut se révéler très dangereux. Dans cette position, le baudrier de la ceinture de sécurité n'est pas appuyé contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté contre le baudrier et subir des blessures graves au cou ou à d'autres parties de votre corps. Vous pourriez également glisser sous la ceinture sous-abdominale et subir des blessures internes graves.**
- **Pour bénéficier de la meilleure protection possible lorsque le véhicule est en mouvement, le dossier de votre siège devrait être en position verticale. Asseyez-vous toujours bien au fond de votre siège et à la verticale, puis veillez à ce que votre ceinture de sécurité soit bien mise. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » dans cette section.**



LRS2924

ACCOUDOIRS

La banquette de deuxième rangée est munie d'un accoudoir. Tirez l'accoudoir vers le bas, comme illustré.

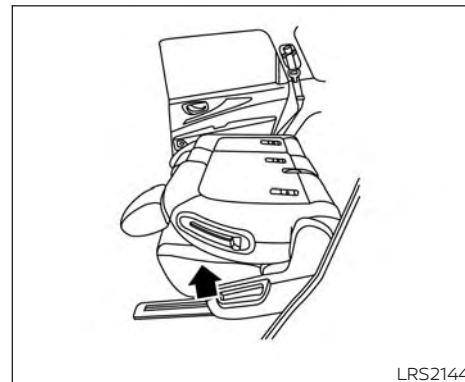
SIÈGES ADAPTABLES

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne laissez jamais une personne prendre place dans l'aire de chargement ou sur un siège arrière en position repliée. En cas de collision, les personnes qui s'y trouvent ne sont pas retenues et elles risquent de subir des blessures graves ou mortelles.**
- **Ne permettez jamais à un passager de s'asseoir ailleurs que dans un siège muni d'une ceinture de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers de votre véhicule ont pris place sur un siège et qu'ils ont bien bouclé leur ceinture de sécurité.**
- **Ne permettez pas à plus d'une personne de s'attacher avec la même ceinture de sécurité.**
- **Ne rabattez pas les sièges arrière si des passagers se trouvent à proximité ou si des bagages reposent sur ces sièges.**
 - **Assurez-vous que la course du siège est libre avant de déplacer le siège.**

- Veillez à ne pas vous piéger les mains ni les pieds dans le siège.
- Les appuie-tête doivent être réglés correctement, car ils peuvent assurer une protection non négligeable contre les blessures en cas d'accident. S'ils ont été retirés pour quelque raison que ce soit, assurez-vous de toujours les remettre en place et de bien régler leur position.
- Si vous retirez les appuie-tête de leur emplacement pour quelque raison que ce soit, rangez-les correctement afin d'éviter qu'ils ne blessent quelqu'un ou qu'ils n'endommagent le véhicule en cas d'arrêt brusque ou d'accident.
- Lorsque vous redressez les dossiers des sièges en position verticale, assurez-vous qu'ils sont bien verrouillés. S'ils ne sont pas correctement verrouillés, les passagers pourraient être blessés en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

- Fixez tous les bagages solidement pour éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.



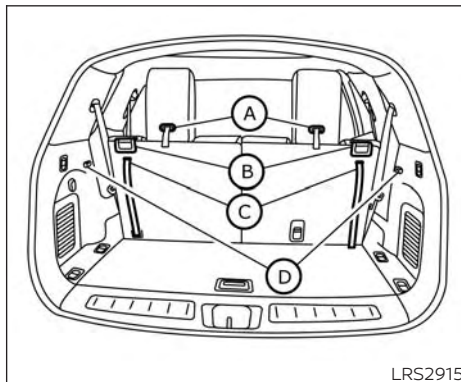
LRS2144

Rabattement de la banquette de deuxième rangée

Pour rabattre la banquette de deuxième rangée et ainsi accroître la superficie de l'aire de chargement :

1. Assurez-vous que les appuie-tête soient abaissés ou retirés. Pour retirer l'appuie-tête, appuyez sur le bouton de verrouillage et maintenez-le enfoncé en tirant l'appuie-tête vers le haut. Rangez l'appuie-tête correctement pour qu'il ne se déplace pas dans le véhicule.

2. Rangez les ceintures de sécurité de deuxième rangée dans les crochets de ceinture de sécurité situés sur les côtés du véhicule.
3. Soulevez ensuite le levier d'inclinaison sur le côté des sièges extérieurs pour rabattre les dossiers.
4. Pour remettre les sièges de la banquette de deuxième rangée en position normale, poussez sur le dossier vers le haut jusqu'à ce qu'il s'enclenche en position.



Rabattement des sièges de troisième rangée

Pour rabattre les sièges de troisième rangée et maximiser ainsi le volume de chargement :

1. Tirez la sangle (A) pour dégager l'appuie-tête vers l'avant.
2. Placez les ceintures de sécurité des sièges de troisième rangée sur les crochets de ceinture de sécurité (D) se trouvant sur les côtés de l'aire de chargement.

3. Soulevez ensuite le levier de blocage (B) situé dans le coin supérieur de chaque dossier et rabattez ces derniers vers l'avant, sur la base du siège.

Pour remettre les sièges de troisième rangée en position normale :

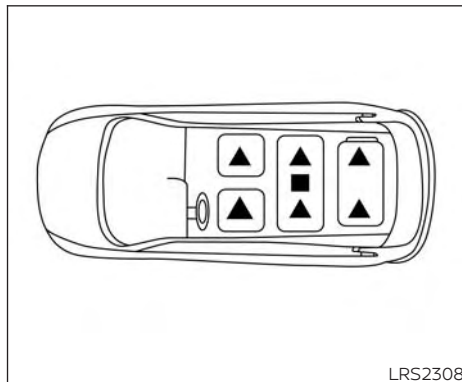
1. Utilisez les sangles (C) pour relever chaque dossier. Tirez vers l'arrière jusqu'au verrouillage du dossier. **Assurez-vous que chaque dossier de siège est relevé à la verticale et bien verrouillé.**
2. N'utilisez pas la sangle pour remettre l'appuie-tête en position verticale. Tirez l'appuie-tête vers l'arrière jusqu'à ce qu'il se verrouille en position verticale.

AVERTISSEMENT

Lorsque le siège est remis en position normale, les appuie-tête doivent être replacés en position verticale afin de protéger adéquatement les occupants du véhicule.

AVERTISSEMENT

Les appuie-tête sont des dispositifs de sécurité complémentaires aux autres systèmes de sécurité du véhicule. Ils peuvent procurer une protection supplémentaire contre les blessures dans certains types de collision arrière. Les appuie-tête doivent être réglés correctement, selon les instructions prescrites dans le présent chapitre. Vérifiez la position de votre appuie-tête si une autre personne a utilisé le siège avant vous. Ne fixez aucun article aux tiges d'appuie-tête et ne retirez pas l'appuie-tête. Ne permettez à personne de s'asseoir dans un siège dont l'appuie-tête a été retiré. Si vous avez retiré l'appuie-tête, réinstallez-le et réglez-le correctement avant qu'un passager s'assoie à cette place. Le non-respect de ces instructions peut réduire l'efficacité des appuie-tête. Cela peut accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.



L'illustration montre les places assises dotées d'un appuie-tête.

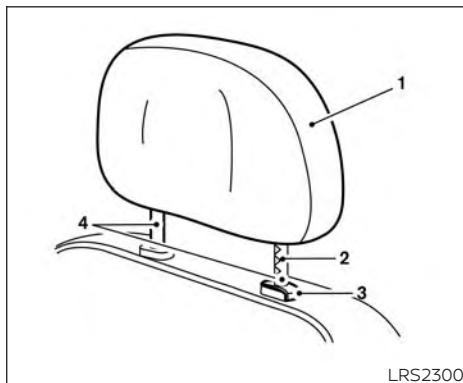
▲ Indique que le siège est doté d'un appuie-tête.

■ Indique que la place assise est dotée d'un appuie-tête.

+ Indique que la place assise n'est pas dotée d'un appuie-tête (le cas échéant).

- Votre véhicule est muni d'un appuie-tête qui peut être intégré, réglable ou non réglable.

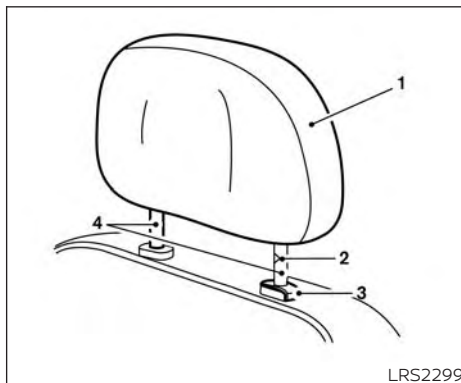
- Les appuie-tête réglables sont dotés de plusieurs encoches le long des tiges pour les verrouiller dans la position de réglage désirée.
- Les appuie-tête non réglables sont munis d'une seule encoche de verrouillage pour les fixer au cadre du siège.
- Réglage correct :
 - Pour le type réglable, alignez l'appuie-tête de façon à ce que le milieu de votre oreille se trouve approximativement au même niveau que le centre de l'appuie-tête.
 - Si la position de votre oreille est toujours plus élevée que l'alignement recommandé, placez l'appuie-tête à la plus haute position.
- Si l'appuie-tête a été retiré, assurez-vous qu'il est réinstallé et verrouillé en place avant de voyager assis à cette place.



LRS2300

COMPOSANTS D'APPUIE-TÊTE RÉGLABLE

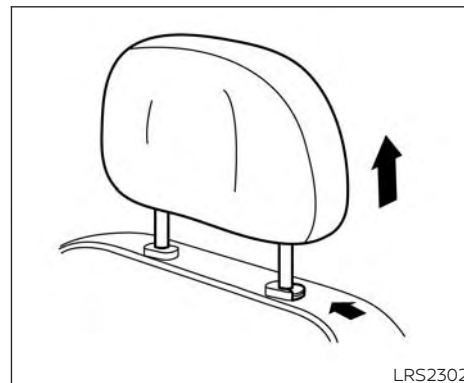
1. Appuie-tête amovible
2. Encoches multiples
3. Bouton de verrouillage
4. Tiges



LRS2299

COMPOSANTS D'APPUIE-TÊTE NON RÉGLABLE

1. Appuie-tête amovible
2. Encoche unique
3. Bouton de verrouillage
4. Tiges



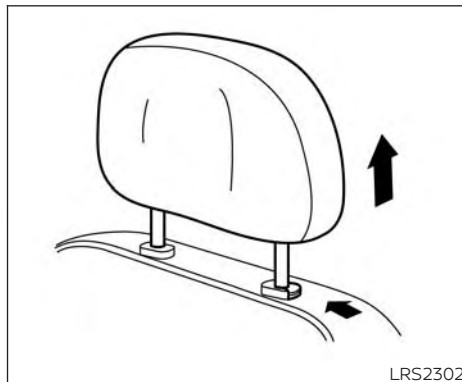
LRS2302

RETRAIT

Utilisez la procédure suivante pour retirer l'appuie-tête :

1. Tirez l'appuie-tête jusqu'à la plus haute position.
2. Maintenez le bouton de verrouillage enfoncé.
3. Retirez l'appuie-tête du dossier de siège.
4. Rangez l'appuie-tête correctement dans un endroit adéquat pour qu'il ne se déplace pas dans le véhicule.

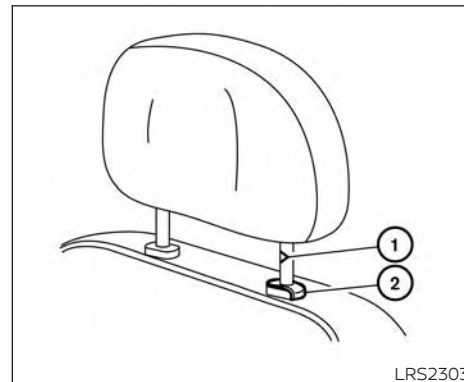
5. Remettez l'appuie-tête en place et réglez-le correctement avant qu'un occupant ne prenne place sur le siège.



AMOVIBLE (sans système double de DVD d'appuie-tête uniquement)

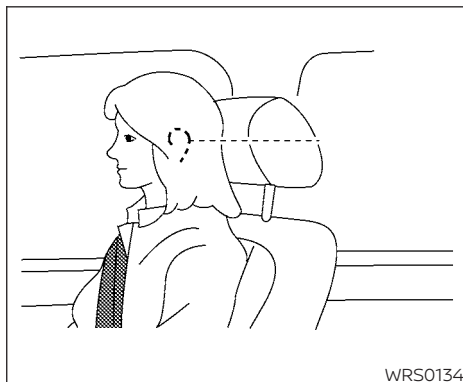
⚠ MISE EN GARDE

Ne retirez pas l'appuie-tête des véhicules munis de système double de DVD d'appuie-tête. Le retrait peut endommager le câblage du système.



POSE

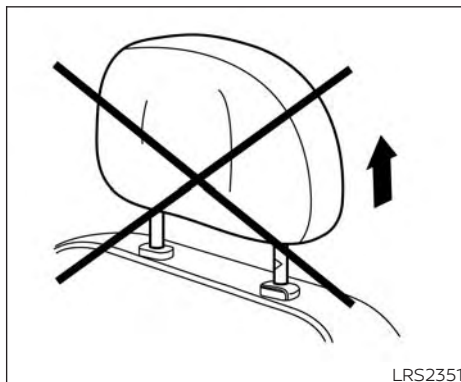
1. Alignez les tiges de l'appuie-tête avec les trous du dossier du siège. Assurez-vous que l'appuie-tête est dans le bon sens. La tige dotée d'encoches ① doit être installée dans le trou pourvu du bouton de verrouillage ②.
2. Appuyez sur le bouton de verrouillage et maintenez-le enfoncé, puis abaissez l'appuie-tête.
3. Réglez correctement l'appuie-tête avant qu'un occupant prenne place dans le siège.



RÉGLAGE

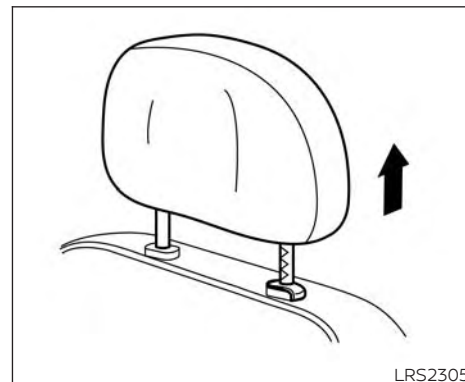
Pour l'appuie-tête réglable

Réglez la hauteur de l'appuie-tête de telle façon que son centre se trouve au même niveau que le milieu de vos oreilles. Si la position de votre oreille est toujours plus élevée que l'alignement recommandé, placez l'appuie-tête à la plus haute position.



Pour l'appuie-tête non réglable

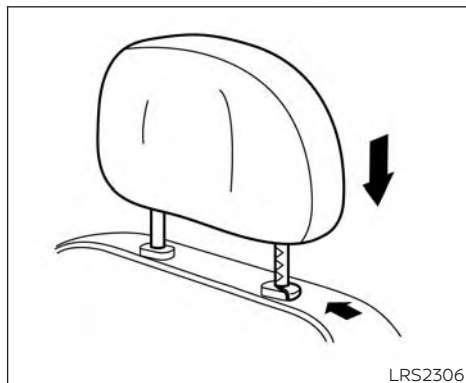
Assurez-vous que l'appuie-tête est placé de façon à ce que le bouton de verrouillage soit engagé dans l'encoche avant de voyager assis à cette place.



Relevage

Pour relever l'appuie-tête, tirez-le vers le haut.

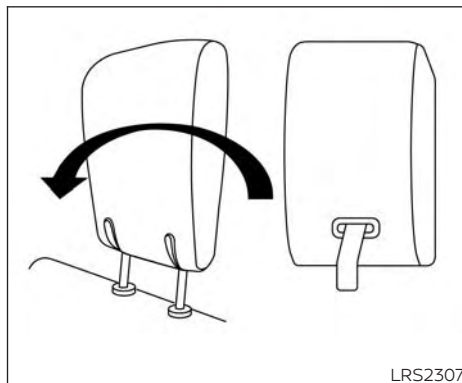
Assurez-vous que l'appuie-tête est placé de façon à ce que le bouton de verrouillage soit engagé dans l'encoche avant de voyager assis à cette place.



Abaissement

Pour l'abaisser, maintenez le bouton de verrouillage enfoncé, puis poussez l'appuie-tête vers le bas.

Assurez-vous que l'appuie-tête est placé de façon à ce que le bouton de verrouillage soit engagé dans l'encoche avant de voyager assis à cette place.



RABATTEMENT DES APPUIE-TÊTE

Pour rabattre l'appuie-tête, tirez la courroie située à l'arrière de l'appuie-tête.

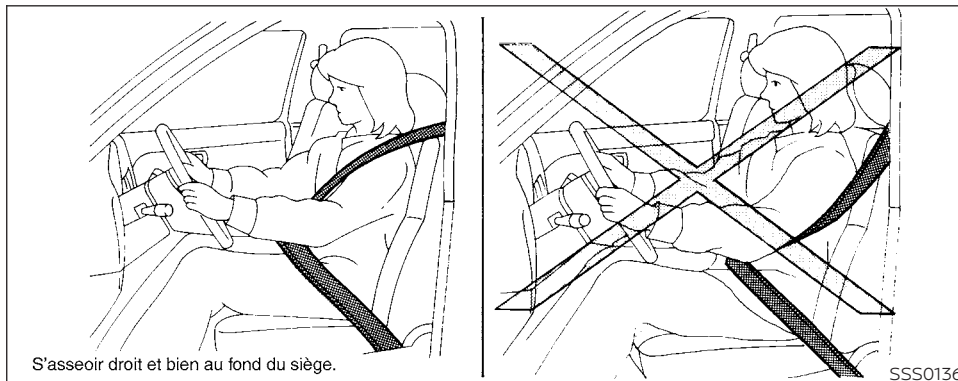
Si l'appuie-tête a été rabattu, assurez-vous qu'il est remis à la position verticale.

Assurez-vous que l'appuie-tête est placé de façon que les boutons de verrouillage soient engagés dans les encoches avant de voyager assis à cette place.

AVERTISSEMENT

Lorsque le siège est remis en position normale, les appuie-tête doivent être replacés en position verticale afin de protéger adéquatement les occupants du véhicule.

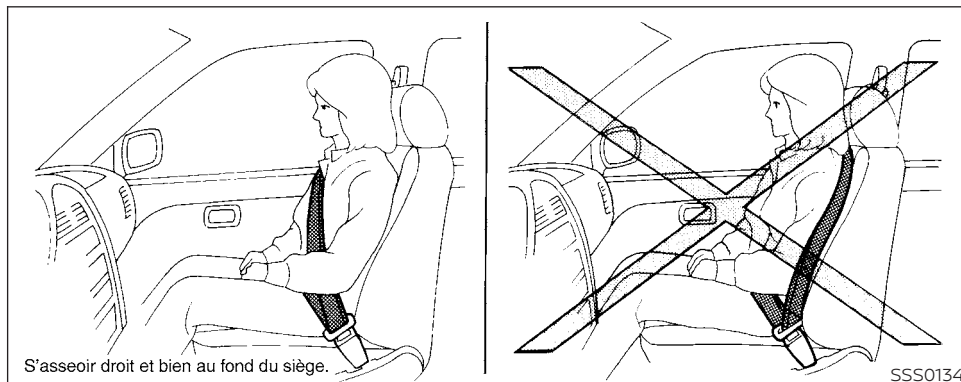
CEINTURES DE SÉCURITÉ



PRÉCAUTIONS CONCERNANT L'UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

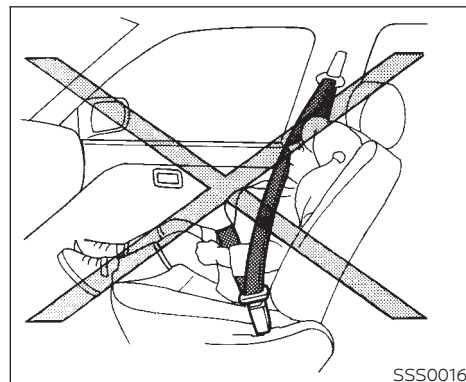
En cas de collision, les probabilités de blessures graves, voire mortelles peuvent être considérablement réduites si vous êtes assis bien au fond de votre siège, les deux pieds sur le plancher, et que vous bouclez correctement votre ceinture de sécurité. NISSAN conseille vivement à tous les occupants du véhicule de boucler leur ceinture de sécurité en tout temps pendant la conduite, même si la place qu'ils occupent est munie d'un sac gonflable.

Le port de la ceinture de sécurité pendant la conduite est obligatoire presque partout au Canada et aux États-Unis.



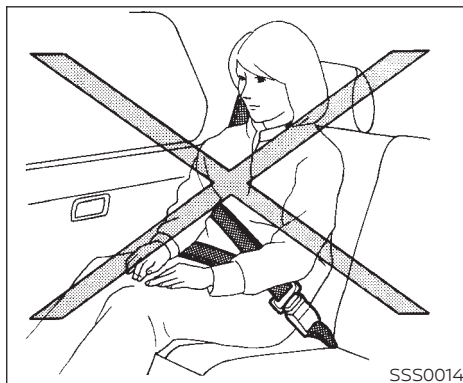
⚠ AVERTISSEMENT

- Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité. Les enfants doivent être assis dans les sièges arrière, installés dans un ensemble de retenue approprié.



⚠ AVERTISSEMENT

- La ceinture de sécurité doit être serrée correctement. En cas d'accident, le non-respect de cette consigne peut réduire l'efficacité de tout le dispositif de protection et accroître les risques de blessures ainsi que la gravité de celles-ci. Le port incorrect d'une ceinture de sécurité peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.



⚠ AVERTISSEMENT

- **Faites toujours passer le baudrier sur votre épaule et en travers de votre poitrine. Ne faites jamais passer le baudrier derrière votre dos, sous votre bras ou sur votre cou. La ceinture de sécurité ne doit reposer ni sur votre visage ni sur votre cou, et elle ne doit pas tomber de votre épaule.**

- **Placez la ceinture sous-abdominale aussi basse et aussi serrée que possible AU NIVEAU DES HANCHES, ET NON AU NIVEAU DE LA TAILLE. En cas d'accident, une ceinture sous-abdominale placée trop haut peut augmenter les risques de blessures internes.**
- **Assurez-vous que la languette de la ceinture de sécurité est solidement attachée à la boucle appropriée.**
- **Ne portez pas une ceinture de sécurité bouclée à l'envers ou dont la sangle est vrillée. Elle ne pourrait plus vous protéger aussi efficacement.**
- **Ne permettez pas à plus d'une personne de s'attacher avec la même ceinture de sécurité.**
- **Le nombre de passagers à bord du véhicule ne doit jamais dépasser le nombre de ceintures de sécurité.**

- **Si le témoin des ceintures de sécurité reste allumé alors que le contact est établi, que toutes les portières sont fermées et que toutes les ceintures de sécurité sont bouclées, il est possible que le circuit soit défectueux. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**
- **Aucune modification ne doit être apportée aux ceintures de sécurité. Par exemple, ne modifiez pas la ceinture de sécurité et n'ajoutez pas de garnitures ou de dispositifs qui pourraient modifier le cheminement ou la tension de la ceinture. Ces opérations pourraient compromettre le fonctionnement des ceintures de sécurité. Toute modification des ceintures de sécurité peut entraîner des blessures graves.**
- **Lorsque les prétendeurs de ceinture de sécurité sont déclenchés, ils ne peuvent pas être réutilisés et il faut les remplacer en même temps que l'enrouleur. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**

- Toutes les ceintures de sécurité, y compris les enrouleurs et le matériel de fixation, doivent être inspectées après une collision. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. NISSAN recommande le remplacement de toutes les ceintures de sécurité activées pendant une collision, à moins que cette collision n'ait été sans gravité, que les ceintures n'aient subi aucun dommage apparent et qu'elles fonctionnent encore correctement. Les ceintures de sécurité inutilisées à la suite d'une collision doivent aussi être inspectées. Elles doivent être remplacées si un mauvais fonctionnement ou des dommages ont été décelés.
- Tous les ensembles de retenue d'enfant et le matériel de fixation doivent être inspectés après une collision. Respectez toujours les instructions d'inspection et de remplacement fournies par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant que vous utilisez dans votre véhicule. L'ensemble de retenue d'enfant doit être remplacé s'il est endommagé.



LRS0786

TÉMOIN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les sièges du conducteur et du passager avant sont équipés d'un témoin de ceinture de sécurité. Le témoin qui se trouve sur le tableau de bord, indique l'état de la ceinture de sécurité du conducteur et du passager.

REMARQUE :

Le témoin de la ceinture de sécurité du passager avant ne s'allume pas si le siège n'est pas occupé.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoins et rappels sonores » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

FEMMES ENCEINTES

NISSAN recommande aux femmes enceintes de porter leur ceinture de sécurité. Serrez bien la ceinture de sécurité et veillez à ce que la portion sous-abdominale repose aussi bas que possible au niveau des hanches, et non au niveau de la taille. Placez le baudrier sur votre épaule et en travers de votre poitrine. Ne faites jamais passer la ceinture à trois points d'ancrage sur votre abdomen. Consultez votre médecin pour obtenir des renseignements spécifiques à votre situation.

PERSONNES BLESSÉES

NISSAN recommande aux personnes blessées de porter leur ceinture de sécurité. Consultez votre médecin pour obtenir des renseignements spécifiques à votre situation.

CEINTURE DE SÉCURITÉ À TROIS POINTS D'ANCRAGE AVEC ENROULEUR

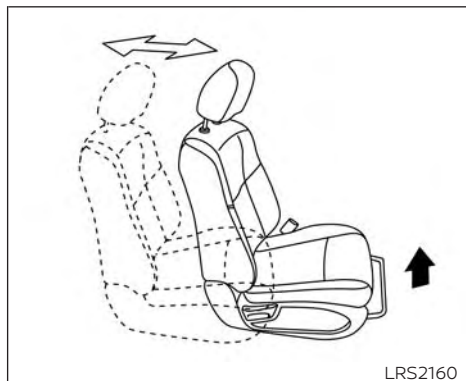
AVERTISSEMENT

- **Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité. Les enfants doivent être assis dans les sièges arrière, installés dans un ensemble de retenue approprié.**

- **N'inclinez pas le dossier de votre siège lorsque le véhicule est en mouvement. Ceci peut se révéler très dangereux. Dans cette position, le baudrier de la ceinture de sécurité n'est pas appuyé contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté contre le baudrier et subir des blessures graves au cou ou à d'autres parties de votre corps. Vous pourriez également glisser sous la ceinture sous-abdominale et subir des blessures internes graves.**

- **Pour bénéficier de la meilleure protection possible lorsque le véhicule est en mouvement, le dossier de votre siège devrait être en position verticale. Asseyez-vous toujours à la verticale et bien au fond de votre siège, les deux pieds sur le plancher, et réglez la ceinture de sécurité correctement.**

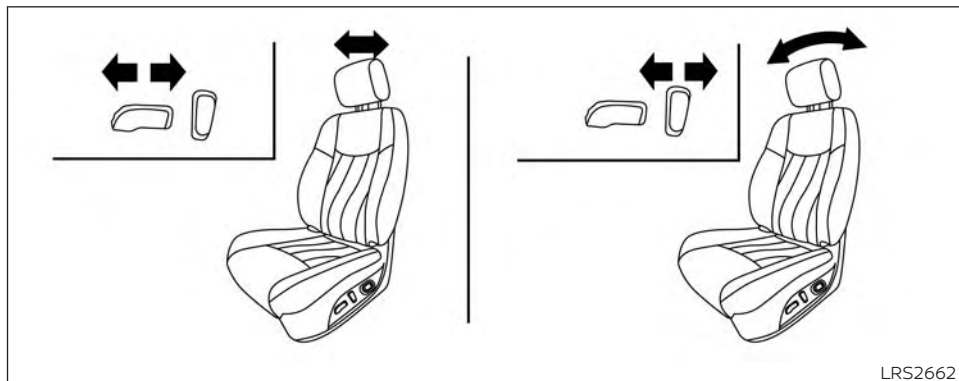
- **Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. La plupart des places assises sont munies de ceintures de sécurité avec enrouleur à blocage automatique. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou d'un enfant lorsque le mode de blocage automatique est activé, l'enfant peut être gravement blessé ou même tué si la ceinture de sécurité se rétracte et se tend. Cela peut arriver même si le véhicule est stationné. Détachez la ceinture de sécurité pour libérer l'enfant. Si la ceinture de sécurité ne peut pas être détachée ou l'est déjà, libérez l'enfant en coupant la ceinture de sécurité à l'aide d'un outil convenable (comme un couteau ou des ciseaux) pour libérer la ceinture de sécurité.**



Siège avant à réglage manuel illustré (selon l'équipement)

Bouclage des ceintures de sécurité

1. Réglez la position du siège. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Sièges » dans ce chapitre.



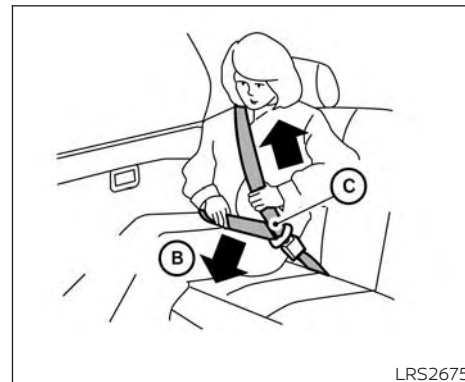
Siège avant à réglage électrique illustré (selon l'équipement)



2. Tirez lentement la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur, puis insérez la languette dans la boucle (A) jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez la languette se verrouiller.

- **L'enrouleur est conçu pour se bloquer en cas de freinage brusque ou de collision. Si elle est tirée lentement, la ceinture de sécurité peut être déroulée et offrir une certaine liberté de mouvement lorsque vous êtes assis sur le siège.**

- **Si vous ne pouvez pas sortir la ceinture de sécurité de l'enrouleur, tirez un coup sec sur la ceinture, puis relâchez-la immédiatement. Tirez ensuite doucement pour l'extraire de l'enrouleur.**



3. Placez la ceinture sous-abdominale **bas sur les hanches et bien serrée (B)**, tel qu'illustré.
4. Tirez le baudrier vers l'enrouleur pour éliminer le jeu de la ceinture (C). Assurez-vous que le baudrier passe sur votre épaule et en travers de votre poitrine.

Les ceintures de sécurité à trois points d'ancrage du siège du passager avant et des places arrière fonctionnent en deux modes :

- Enrouleur à blocage d'urgence (ELR ou Emergency Locking Retractor)
- Enrouleur à blocage automatique (ALR, ou Automatic Locking Retractor)

Le mode de blocage d'urgence de l'enrouleur permet de dérouler et d'enrouler la ceinture de sécurité pour assurer une certaine liberté de mouvement aux occupants. Le mode de blocage d'urgence bloque la ceinture en cas de décélération soudaine du véhicule ou de collision.

Le mode de blocage automatique de l'enrouleur ou mode de l'ensemble de retenue d'enfant bloque la ceinture de façon à maintenir un ensemble de retenue d'enfant sur le siège.

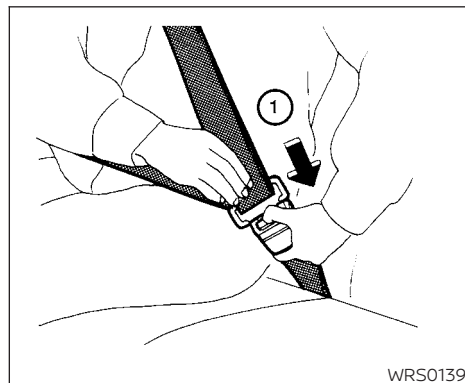
Lorsque le mode de blocage automatique est activé, la ceinture de sécurité ne peut plus être déroulée, à moins que la languette de ceinture soit détachée de la boucle et que la ceinture soit complètement rétractée. Une fois complètement rétractée, la ceinture de sécurité revient automatiquement au mode de blocage d'urgence.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Ensembles de retenue d'enfant » dans cette section.

Le mode de blocage automatique de l'enrouleur ne doit être utilisé qu'aux fins d'installation d'un ensemble de retenue d'enfant. Le mode de blocage automatique ne doit pas être activé lorsqu'un passager utilise normalement la ceinture de sécurité. Si ce mode est activé, la tension dans la ceinture de sécurité pourrait être inconfortable pour le passager qui la porte. L'utilisation de ce mode modifie aussi le fonctionnement du sac gonflable du passager avant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous bouclez les ceintures de sécurité, assurez-vous que les dossiers de siège sont bien verrouillés. S'ils ne sont pas correctement verrouillés, les passagers pourraient être blessés en cas d'accident ou d'arrêt brusque.



Débouclage des ceintures de sécurité

Pour déboucler la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de la boucle ①. La ceinture de sécurité se rétracte automatiquement.

Vérification du fonctionnement des ceintures de sécurité

Les enrouleurs des ceintures de sécurité sont conçus pour bloquer la ceinture de sécurité dans les deux cas suivants :

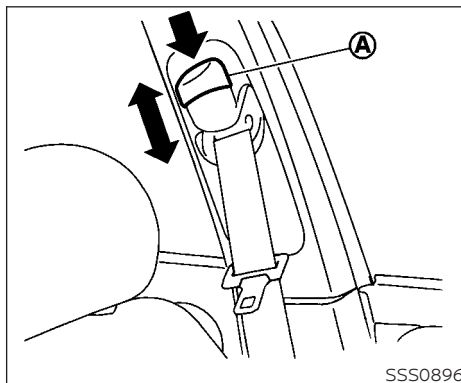
- Lorsque la ceinture de sécurité est tirée soudainement hors de l'enrouleur

- Lorsque le véhicule ralentit brusquement

Pour vous assurer du bon fonctionnement des ceintures de sécurité, vérifiez-les de la façon suivante :

- Saisissez le baudrier et tirez-le brusquement vers l'avant. L'enrouleur doit se verrouiller et bloquer la ceinture de sécurité.

Si l'enrouleur ne se verrouille pas durant la vérification, faites vérifier le système. Il est recommandé de visiter un concessionnaire NISSAN pour cet entretien ou pour en apprendre davantage sur le fonctionnement de la ceinture de sécurité.



(A) Bouton de réglage de la hauteur du baudrier

Réglage de la hauteur du baudrier (pour les sièges extérieurs avant et de deuxième rangée)

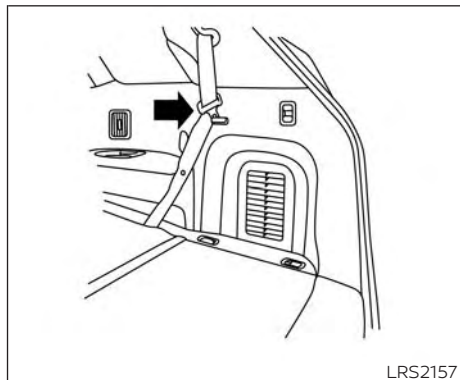
La hauteur de l'ancrage du baudrier doit être réglée à la position convenant le mieux à la taille de l'occupant du siège. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » dans cette section.

Pour procéder au réglage, appuyez sur le bouton, puis déplacez l'ancrage du baudrier à la position voulue de sorte que la ceinture passe au centre de l'épaule. La ceinture de sécurité ne doit reposer ni sur votre visage, ni sur votre cou, et elle ne doit pas tomber de votre épaule. Relâchez le bouton de réglage pour verrouiller l'ancrage du baudrier.

AVERTISSEMENT

- **Une fois le réglage terminé, relâchez le bouton de réglage et essayez de déplacer l'ancrage du baudrier vers le haut et vers le bas pour vous assurer qu'il est bien verrouillé.**
- **La hauteur de l'ancrage du baudrier doit être réglée à la position convenant le mieux à la taille de l'occupant du siège. En cas d'accident, le non-respect de cette consigne peut réduire l'efficacité de tout le dispositif de protection et accroître les risques de blessures ainsi que la gravité de celles-ci.**
- **Le baudrier doit reposer sur le milieu de l'épaule. Il ne doit pas reposer contre le goulot.**

- Veillez à ce que le baudrier ne soit en aucune manière torsadé.
- Assurez-vous que le point d'ancrage du baudrier est bien fixé en essayant de le soulever et de l'abaisser après avoir réglé la position de la ceinture.



**La troisième rangée est illustrée;
la deuxième rangée est similaire**

Crochet de ceinture de sécurité

Si les ceintures de sécurité sont inutilisées et si vous rabattez les sièges arrière, placez les ceintures de sécurité arrière sur les crochets de ceinture de sécurité.

RALLONGES DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

Si la corpulence de la personne ou sa position de conduite rendent impossible le port normal de la ceinture de sécurité, une rallonge de ceinture de sécurité peut être achetée séparément. La rallonge de ceinture de sécurité allonge la ceinture d'environ 200 mm (8 po) et peut être utilisée pour :

- les sièges du conducteur et du passager avant;
- les sièges de deuxième et de troisième rangée.

Si vous souhaitez acheter une rallonge de ceinture de sécurité, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Seules les rallonges de ceintures de sécurité NISSAN, fabriquées par la même entreprise qui a conçu les ceintures de sécurité d'origine, doivent être utilisées sur les ceintures de sécurité NISSAN.**

- **Les adultes et les enfants qui peuvent utiliser la ceinture de sécurité d'origine ne doivent pas utiliser la rallonge. L'utilisation inutile d'une rallonge pourrait entraîner des blessures graves en cas d'accident.**
- **N'utilisez jamais de rallonge de ceinture de sécurité pour l'installation d'un ensemble de retenue d'enfant. Si l'ensemble de retenue d'enfant n'est pas fixé correctement, l'enfant pourrait être tué ou gravement blessé en cas de collision ou d'arrêt brusque.**

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

- **Pour nettoyer les sangles des ceintures de sécurité**, utilisez une solution de savon doux ou toute solution recommandée pour le nettoyage des revêtements de siège ou des tapis. Essuyez-les ensuite avec un chiffon et laissez-les sécher à l'ombre. Ne laissez pas les ceintures de sécurité se rétracter avant qu'elles soient complètement sèches.

- **Si de la saleté s'accumule dans le guide du baudrier** des ancrages de ceinture de sécurité, les ceintures de sécurité pourraient se rétracter lentement. Essuyez le guide du baudrier avec un chiffon propre et sec.
- **Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement des ceintures de sécurité et des pièces métalliques**, telles que les boucles, les languettes, les enrouleurs, les câbles flexibles et les ancrages. Si vous constatez la présence de pièces desserrées ou de sangles usées, entaillées ou autrement endommagées, vous devez procéder au remplacement complet de la ceinture de sécurité.



AVERTISSEMENT

Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. La plupart des places assises sont munies de ceintures de sécurité avec enrouleur à blocage automatique. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou d'un enfant lorsque le mode de blocage automatique est activé, l'enfant peut être gravement blessé ou même tué si la ceinture de sécurité se rétracte et se tend. Cela peut arriver même si le véhicule est stationné. Détachez la ceinture de sécurité pour libérer l'enfant. Si la ceinture de sécurité ne peut pas être détachée ou l'est déjà, libérez l'enfant en coupant la ceinture de sécurité à l'aide d'un outil convenable (comme un couteau ou des ciseaux) pour libérer la ceinture de sécurité.

Les enfants ont besoin de l'aide des adultes pour être bien protégés. Ils doivent être retenus adéquatement.

En plus des renseignements généraux du présent manuel, des renseignements de sécurité au sujet des enfants sont disponibles auprès de nombreuses sources, notamment les médecins, les professeurs, les agences gouvernementales de sécurité

routière et les organismes communautaires. Chaque enfant est différent. Assurez-vous donc de transporter votre enfant de la façon la plus appropriée pour lui.

Il existe trois types élémentaires d'ensembles de retenue d'enfant :

- Ensembles de retenue d'enfant orientés vers l'arrière
- Ensembles de retenue d'enfant orientés vers l'avant
- Rehausseurs

L'ensemble de retenue doit être choisi en fonction de la taille de l'enfant. En général, les bébés âgés d'un an et pesant moins de 9 kg (20 lb) doivent être placés dans un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière. Des ensembles de retenue d'enfant orientés vers l'avant sont disponibles pour les enfants âgés d'au moins un an qui sont trop grands pour les ensembles de retenue d'enfant orientés vers l'arrière. Les sièges d'appoint servent à favoriser le positionnement de la ceinture de sécurité à trois points d'ancrage sur un enfant qui ne peut plus utiliser un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant.

AVERTISSEMENT

Les bébés et les enfants exigent une protection particulière. Les ceintures de sécurité du véhicule peuvent ne pas s'adapter correctement à leur petite taille. Le boudin peut passer trop près de leur visage ou de leur cou. La ceinture sous-abdominale peut ne pas s'adapter à leurs hanches. En cas d'accident, une ceinture de sécurité mal placée risque de causer des blessures graves ou mortelles. Utilisez toujours des ensembles de retenue d'enfant appropriés.

Au Canada et aux États-Unis, l'utilisation d'ensembles de retenue d'enfant homologués est obligatoire pour les bébés et les jeunes enfants. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Ensembles de retenue d'enfant » dans cette section.

Un ensemble de retenue d'enfant peut être fixé dans le véhicule au moyen du système LATCH (points d'ancrage inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant) ou de la ceinture de sécurité de véhicule. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Ensembles de retenue d'enfant » dans cette section.

NISSAN vous recommande de faire asseoir les préadolescents et les enfants à l'arrière et de veiller à ce qu'ils soient bien retenus. Les études montrent que les enfants sont plus en sécurité s'ils sont correctement retenus sur un siège arrière plutôt que sur un siège avant.

Cette statistique est particulièrement importante si l'on considère que votre véhicule est muni d'un système de retenue supplémentaire (sacs gonflables) pour le siège du passager avant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Système de retenue supplémentaire (SRS) » dans cette section.

BÉBÉS

Assoyez les bébés d'un an et moins dans un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière. NISSAN recommande d'asseoir les bébés dans un ensemble de retenue d'enfant conforme aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada ou aux normes des Federal Motor Vehicle Safety Standards des États-Unis. Choisissez un ensemble de retenue d'enfant adapté à votre véhicule et suivez toujours les instructions d'installation et d'utilisation données par le fabricant.

JEUNES ENFANTS

Les enfants âgés de plus d'un an et pesant au moins 9 kg (20 lb) doivent être assis dans un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière aussi longtemps que le permet la limite de hauteur ou de poids du dispositif de retenue pour enfant. Les enfants dont la taille ou le poids n'est plus conforme à la limite prescrite de l'ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière, et qui sont âgés d'au moins un an, doivent être attachés dans un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant au moyen d'un harnais. Consultez les instructions du fabricant relatives à la taille et au poids minimaux et maximaux recommandés. NISSAN recommande d'asseoir les jeunes enfants dans un ensemble de retenue d'enfant conforme aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada ou aux normes des Federal Motor Vehicle Safety Standards des États-Unis. Choisissez un ensemble de retenue d'enfant adapté à votre véhicule et suivez toujours les instructions du fabricant concernant l'installation et l'utilisation.

ENFANTS PLUS ÂGÉS

Les enfants doivent être attachés dans un ensemble de retenue d'enfant au moyen d'un harnais jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille ou de poids maximale prescrite par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

Lorsque la taille ou le poids d'un enfant n'est plus conforme à la limite prescrite de l'ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant muni d'un harnais, NISSAN recommande de placer l'enfant dans un siège d'appoint disponible sur le marché afin de permettre le réglage adéquat de la ceinture de sécurité. Pour permettre le réglage adéquat de la ceinture de sécurité, le siège d'appoint doit élever l'enfant de sorte que le baudrier passe sur la poitrine et la partie centrale supérieure de l'épaule. Le baudrier ne doit pas passer sur le cou ou le visage et ne doit pas tomber de l'épaule. La ceinture sous-abdominale doit être bien positionnée sur la partie inférieure des hanches ou la partie supérieure des cuisses et ne doit pas reposer sur l'abdomen. Utilisez un siège d'appoint seulement aux places munies d'une ceinture de sécurité à trois points d'ancrage. Le siège d'appoint doit être adapté au siège du véhicule et pourvu d'une étiquette certifiant son homologa-

tion aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada ou aux normes des Federal Motor Vehicle Safety Standards (États-Unis).

Vous devez utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce que vous puissiez installer correctement la ceinture de sécurité en respectant les points de vérification décrits ci-dessous :

- Le dos et les hanches de l'enfant s'appuient-ils contre le dossier du siège?
- L'enfant est-il en mesure de s'asseoir s'affaïsser?
- Les genoux de l'enfant se plient-ils aisément sur le bord avant du siège, les pieds à plat sur le plancher?
- L'enfant peut-il porter la ceinture de sécurité en toute sécurité (ceinture sous-abdominale basse et ferme contre les hanches et sangle de baudrier sur le milieu de l'épaule et la poitrine)?
- L'enfant est-il en mesure d'utiliser l'appuie-tête correctement ajusté?
- L'enfant est-il en mesure de rester en position pendant tout le déplacement?



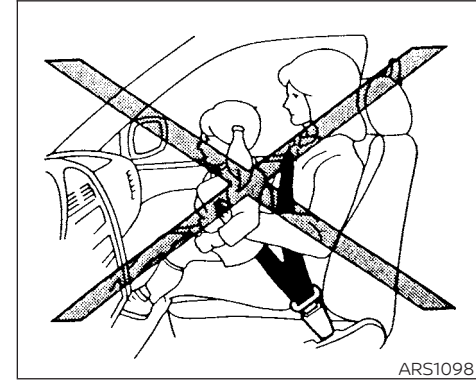
Si vous avez répondu non à une de ces questions, l'enfant doit rester attaché dans un siège d'appoint à l'aide d'une ceinture de sécurité à trois points d'ancrage.

REMARQUE :

Dans certaines régions, la législation peut imposer des instructions différentes. Avant le départ, vérifiez les lois et les règlements de l'état ou de la province pour vous assurer que votre enfant utilise l'ensemble de retenue adéquat.

⚠ AVERTISSEMENT

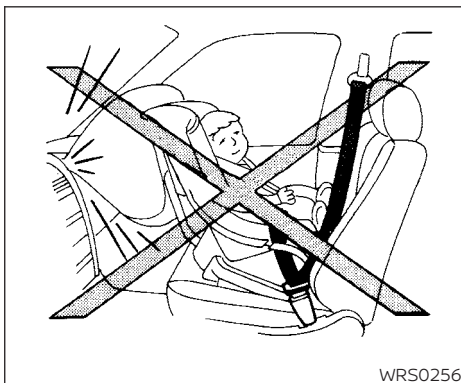
Ne laissez jamais les enfants voyager debout ou à genoux sur un siège, et ne leur permettez jamais l'accès à l'aire de chargement. En cas d'accident ou d'arrêt brusque, les enfants pourraient subir des blessures graves et même mortelles.



PRÉCAUTIONS CONCERNANT LES ENSEMBLES DE RETENUE D'ENFANT

⚠ AVERTISSEMENT

- Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation et à l'installation correctes des ensembles de retenue d'enfant pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles, aux enfants ou autres passagers, en cas d'accident ou d'arrêt brusque.



- L'ensemble de retenue d'enfant doit être utilisé et installé correctement. Suivez toujours toutes les instructions d'installation et d'utilisation fournies par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.
- Ne voyagez jamais avec un bébé ou un jeune enfant assis sur vos genoux. Même l'adulte le plus fort n'est pas en mesure de lutter contre les forces en jeu au cours d'une collision.

- N'utilisez jamais la même ceinture de sécurité pour un enfant et une autre personne.
- NISSAN recommande que tous les ensembles de retenue d'enfant soient installés sur le siège arrière. Les études montrent que les enfants sont plus en sécurité s'ils sont correctement retenus sur un siège arrière plutôt que sur un siège avant. Si vous devez installer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant sur le siège avant, consultez la section « Installation d'un ensemble de retenue d'enfant à l'aide des ceintures de sécurité » dans le présent chapitre.
- Bien que ce véhicule soit muni du dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN, n'installez jamais sur le siège passager avant un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière. Un sac gonflable qui se déploie peut infliger des blessures graves, voire mortelles, à un enfant. Un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière doit être installé seulement sur le siège arrière.

- Au moment d'acheter un tel dispositif, assurez-vous qu'il est adapté à l'enfant et au véhicule. Certains ensembles de retenue d'enfant peuvent ne pas s'adapter correctement dans votre véhicule.
- Les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue d'enfant correctement installés. Les points d'ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres éléments ou équipements sur le véhicule. Vous pourriez endommager les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant. Les ensembles de retenue d'enfant ne seront pas correctement installés si vous utilisez des points d'ancrage endommagés et un enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.
- N'utilisez jamais les points d'ancrage pour les ceintures de sécurité ou autres éléments.

- Un ensemble de retenue d'enfant muni d'une courroie d'attache supérieure ne doit pas être installé sur le siège du passager avant.
- Gardez le dossier aussi à la verticale que possible après l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant.
- Pendant les trajets en voiture, les bébés et les jeunes enfants doivent toujours être assis dans un ensemble de retenue approprié.
- Lorsque l'ensemble de retenue d'enfant est inutilisé, laissez-le assujéti à l'aide du système LATCH ou d'une ceinture de sécurité. Lors d'un arrêt brusque ou d'une collision, les objets non retenus peuvent blesser les occupants ou endommager le véhicule.

MISE EN GARDE

Un ensemble de retenue d'enfant laissé dans un véhicule fermé peut devenir très chaud. Vérifiez la température des surfaces et des boucles du siège avant d'y déposer un enfant.

Ce véhicule est muni d'un système universel d'ancrages dédié aux ensembles de re-

tenu d'enfant appelé système LATCH (Points d'Ancrage Inférieurs et Sangle d'Ancrage pour Siège d'Enfant). Certains ensembles de retenue d'enfant sont munis de fixations rigides ou montées sur une sangle qui peuvent être fixées à ces points d'ancrage. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système LATCH (Lower Anchors and Tethers for CHildren – ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant) » dans ce chapitre.

Si vous ne détenez pas un ensemble de retenue d'enfant compatible avec le système LATCH, vous pouvez utiliser les ceintures de sécurité du véhicule.

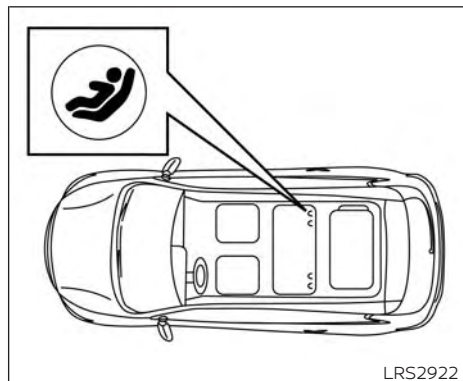
Plusieurs fabricants offrent des ensembles de retenue de bébés et de jeunes enfants de différentes tailles. Lorsque vous choisissez un ensemble de retenue d'enfant, il est essentiel de tenir compte des points suivants :

- Ne choisissez qu'un ensemble de retenue d'enfant portant une étiquette certifiant son homologation à la norme de sécurité 213 des véhicules automobiles du Canada ou à la norme de sécurité 213 des Federal Motor Vehicle Safety Standards des États-Unis.

- Assurez-vous que l'ensemble de retenue d'enfant s'adapte correctement à votre véhicule et qu'il est compatible avec le siège et la ceinture de sécurité.
- Si l'ensemble de retenue d'enfant est compatible avec votre véhicule, placez votre enfant dans l'ensemble et vérifiez-en les divers réglages pour vous assurer qu'il convient à la taille de votre enfant. Choisissez un ensemble de retenue d'enfant adapté à la grandeur et au poids de votre enfant. Respectez toujours toutes les instructions fournies.
- Si le poids combiné de l'enfant et l'ensemble de retenue d'enfant est inférieur à 29,5 kg (65 lb), vous pouvez utiliser les ancrages LATCH ou la ceinture de sécurité pour installer l'ensemble de retenue d'enfant (non pas les deux en même temps).
- Si le poids combiné de l'enfant et l'ensemble de retenue d'enfant est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour installer l'ensemble de retenue d'enfant.

- Respectez les instructions d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

Au Canada et aux États-Unis, l'utilisation d'ensembles de retenue d'enfant homologués est obligatoire pour les bébés et les jeunes enfants. La réglementation canadienne exige que la courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant soit fixée au point d'ancrage désigné du véhicule.



Emplacements des points d'ancrage inférieurs du système LATCH – banquette
SYSTÈME LATCH (Lower Anchors and Tethers for Children [points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant])

Votre véhicule est muni de points d'ancrage spéciaux destinés aux ensembles de retenue d'enfant compatibles avec le système LATCH. Il est aussi désigné sous les noms d'ISOFIX ou de système conforme à la norme ISOFIX. Grâce à ce système, il n'est pas nécessaire d'utiliser une ceinture de sécurité du véhicule pour fixer l'ensemble

de retenue d'enfant à moins que le poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant dépasse 29,5 kg (65 lb). Si le poids combiné de l'enfant et l'ensemble de retenue d'enfant est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Respectez les instructions d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

Les points d'ancrage inférieurs du système LATCH permettent d'installer des ensembles de retenue d'enfant aux positions suivantes seulement :

- banquette de deuxième rangée – places latérales

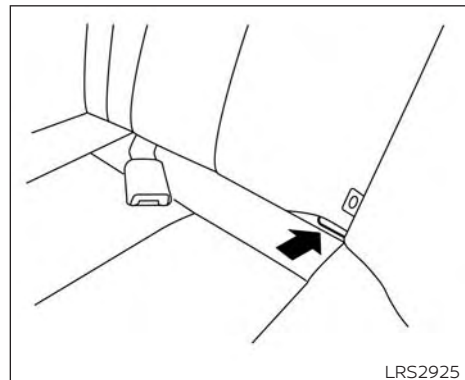
Point d'ancrage inférieur du système LATCH

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation et à l'installation correctes des ensembles de retenue d'enfant pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles, aux enfants ou autres passagers, en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

- Attachez les ensembles de retenue d'enfant compatibles avec le système LATCH uniquement aux emplacements indiqués.
- Ne fixez pas un ensemble de retenue d'enfant sur la place centrale de deuxième rangée en utilisant les points d'ancrage du système LATCH. L'ensemble de retenue d'enfant n'y serait pas fixé adéquatement.
- Glissez vos doigts dans les ancrages inférieurs. Assurez-vous qu'ils ne sont pas entravés par une sangle de ceinture de sécurité ou par le tissu du coussin de siège. L'ensemble de retenue d'enfant ne pourra pas être fixé solidement si les ancrages inférieurs sont entravés.

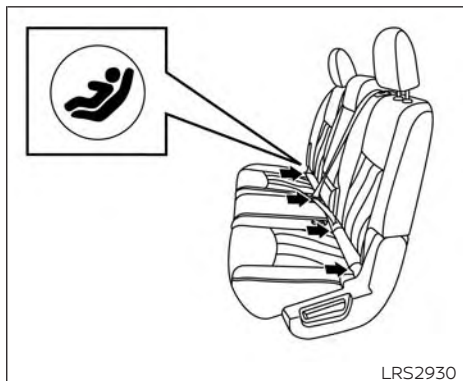
- Les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue d'enfant correctement installés. Les points d'ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres éléments ou équipements sur le véhicule. Vous pourriez endommager les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant si vous utilisez des points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant et un enfant pourrait subir des blessures graves ou mortelles en cas de collision.



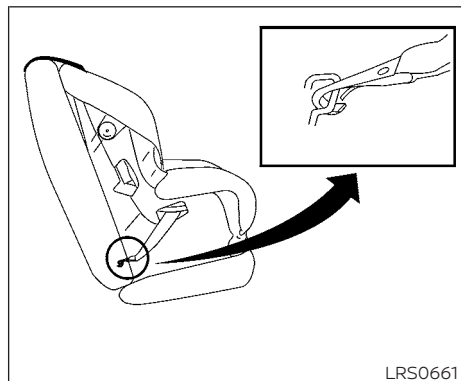
Emplacement des points d'ancrage inférieurs du système LATCH

Emplacement des points d'ancrage inférieurs du système LATCH

Les ancrages inférieurs du système LATCH sont situés aux emplacements illustrés. Une étiquette indiquant la position des ancrages inférieurs du système LATCH est apposée sur le dossier du siège.



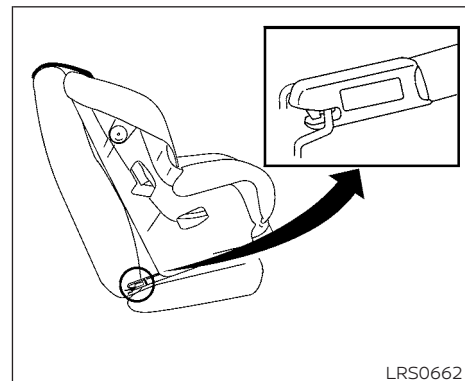
Emplacement des étiquettes du système LATCH sur la banquette de deuxième rangée



Fixation montée sur sangle du système LATCH

Installation des fixations des ancrages inférieurs du système LATCH pour ensemble de retenue d'enfant

Les ensembles de retenue d'enfant compatibles avec le système LATCH comptent deux fixations rigides ou montées sur une sangle qui peuvent être fixées à deux points d'ancrage situés à certaines places dans le véhicule. Grâce à ce système, il n'est pas nécessaire d'utiliser une ceinture de sécurité du véhicule pour fixer l'ensemble



Fixation rigide du système LATCH

de retenue d'enfant. Vérifiez si votre ensemble de retenue d'enfant comporte une étiquette mentionnant la compatibilité avec le système LATCH. Ces renseignements peuvent aussi se trouver dans les directives fournies par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

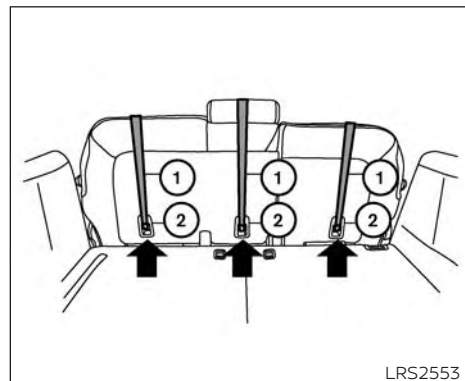
Lorsque vous installez un ensemble de retenue d'enfant, suivez rigoureusement les directives données dans ce manuel ainsi que celles fournies avec l'ensemble de retenue d'enfant.

Ancrage de la courroie supérieure

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne laissez aucun article rangé dans l'aire de chargement entrer en contact avec la courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant. Arrimez le chargement de sorte qu'il ne touche pas la courroie d'attache supérieure. Des articles mal arrimés dans l'aire de chargement peuvent entrer en contact avec la courroie d'attache supérieure de l'ensemble de retenue d'enfant et l'endommager en cas de collision. Si la courroie d'attache supérieure est endommagée, l'enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.

- Les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue d'enfant correctement installés. Les points d'ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres éléments ou équipements sur le véhicule. Vous pourriez endommager les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant. Les ensembles de retenue d'enfant ne seront pas correctement installés si vous utilisez des points d'ancrage endommagés et un enfant pourrait subir des blessures graves ou mortelles en cas de collision.



LRS2553

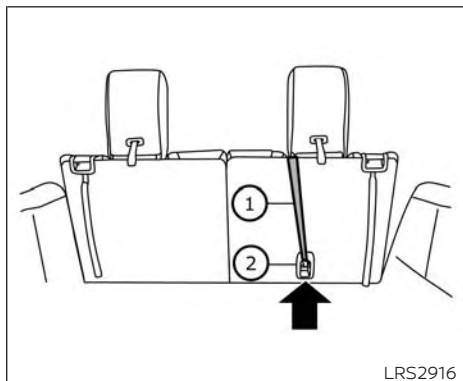
Banquette de deuxième rangée

- ① Courroie d'attache supérieure
- ② Point d'ancrage

Emplacement des points d'ancrage de la sangle supérieure

Des points d'ancrage se trouvent aux endroits suivants :

- Banquette de deuxième rangée au bas du dossier dans les places illustrées.
- Banquette de troisième rangée au bas du dossier du siège du côté passager tel qu'illustré.



Banquette de troisième rangée

Si vous avez des questions au sujet de l'installation d'une courroie d'attache supérieure, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour ce service.

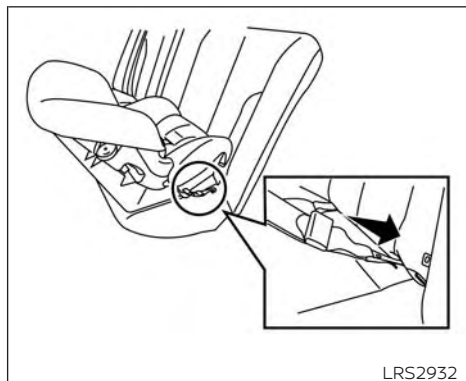
INSTALLATION D'UN ENSEMBLE DE RETENUE D'ENFANT ORIENTÉ VERS L'ARRIÈRE AU MOYEN DU SYSTÈME LATCH

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les avertissements et les mises en garde contenus dans les sections « Sécurité des enfants » et « Ensembles de retenue d'enfant » du présent manuel avant d'installer un ensemble de retenue d'enfant.

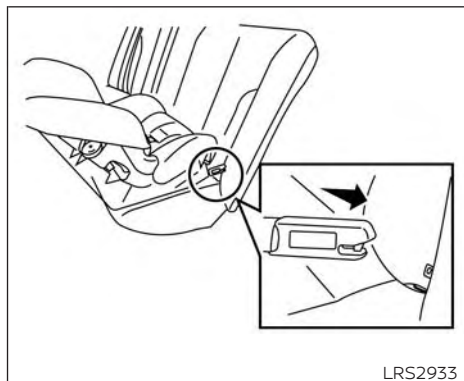
N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant dépasse 29,5 kg (65 lb). Si le poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Respectez les instructions d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

Suivez les étapes suivantes pour installer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière sur les sièges de deuxième rangée à l'aide du système LATCH :

1. Placez l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège. Respectez toujours toutes les instructions fournies par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

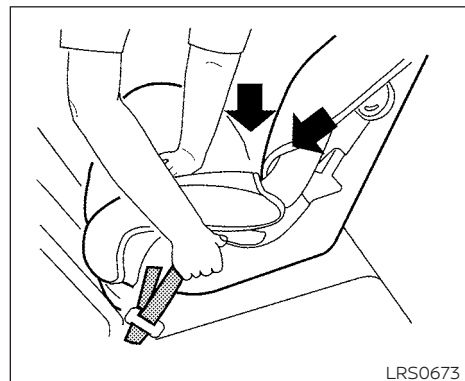


Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière, monté sur sangle, étape 2



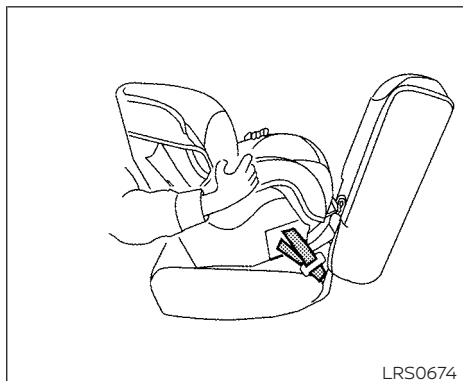
Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, fixations rigides, étape 2

- Fixez les fixations de l'ensemble de retenue d'enfant aux points d'ancrage inférieurs du système LATCH. Assurez-vous que la fixation du système LATCH est bien fixée aux ancrages inférieurs.



Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 3

- Dans le cas des ensembles de retenue d'enfant dotés de fixations montées sur une sangle, éliminez le jeu additionnel à partir des points d'ancrage. Poussez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre de l'ensemble de retenue d'enfant avec la main pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant les sangles des points d'ancrage.



Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 4

4. Vérifiez la solidité de la fixation de l'ensemble de retenue avant d'y asseoir un enfant. Poussez-le latéralement en tenant l'ensemble de retenue d'enfant près du point d'ancrage du système LATCH. L'ensemble de retenue d'enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) latéralement. Essayez de le tirer vers l'avant et assurez-vous que la fixation du système LATCH le maintient en place correctement. Si l'ensemble de retenue est mal fixé, resserrez davantage la fixation du système LATCH, ou installez l'ensemble sur un autre siège,

puis vérifiez de nouveau la solidité de la fixation. Vous devrez peut-être essayer un ensemble de retenue d'enfant différent ou essayer de l'installer au moyen de la ceinture de sécurité du véhicule (le cas échéant). Les ensembles de retenue d'enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.

5. Assurez-vous que l'ensemble de retenue d'enfant est bien fixé avant chaque utilisation. Si l'ensemble de retenue d'enfant est lâche, répétez les étapes 1 à 4.

INSTALLATION D'UN ENSEMBLE DE RETENUE D'ENFANT ORIENTÉ VERS L'ARRIÈRE À L'AIDE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

⚠ AVERTISSEMENT

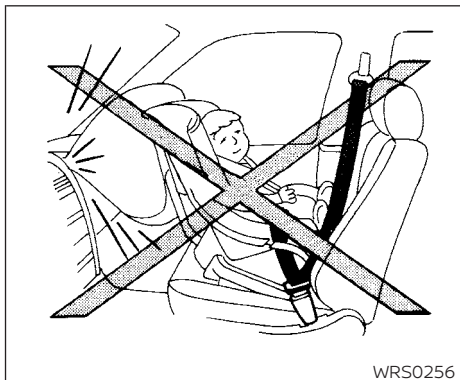
Vous devez utiliser la ceinture de sécurité à trois points munie d'un enrouleur à mode de blocage automatique pour l'installation d'un ensemble de retenue d'enfant. L'ensemble de retenue d'enfant ne peut pas être fixé solidement si vous n'utilisez pas le mode de blocage automatique de l'enrouleur. L'ensemble de retenue risque de se renverser ou de se détacher en cas d'arrêt brusque ou d'accident, et l'enfant pourrait alors être blessé.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les avertissements et les mises en garde contenus dans les sections « Sécurité des enfants » et « Ensembles de retenue d'enfant » du présent manuel avant d'installer un ensemble de retenue d'enfant.

N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant dépasse 29,5 kg (65 lb). Si le poids combiné de l'enfant et de l'ensem-

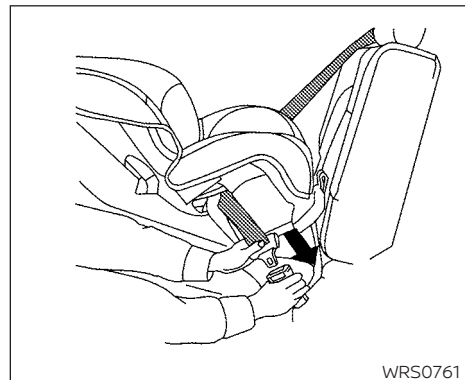
ble de retenue d'enfant est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Respectez les instructions d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

Exécutez les étapes suivantes pour installer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière à l'aide des ceintures de sécurité des sièges arrière :



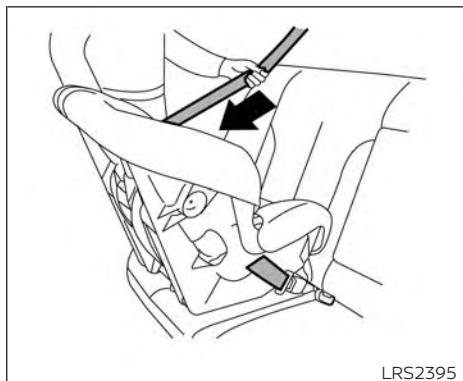
Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 1

1. **Les ensembles de retenue d'enfant doivent être orientés vers l'arrière; par conséquent, ils ne doivent jamais être installés à l'avant du véhicule.** Placez l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège. Respectez toujours les instructions du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.



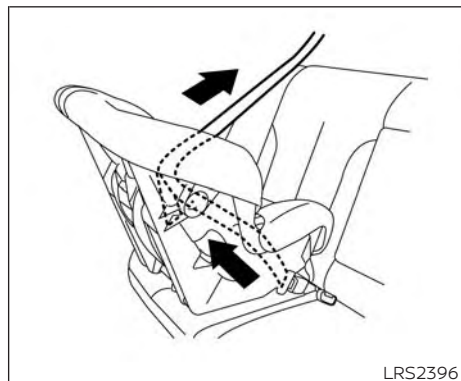
Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 2

2. Faites passer la languette de la ceinture de sécurité en travers de l'ensemble de retenue d'enfant, puis insérez-la dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez la languette se verrouiller. Respectez les instructions d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.



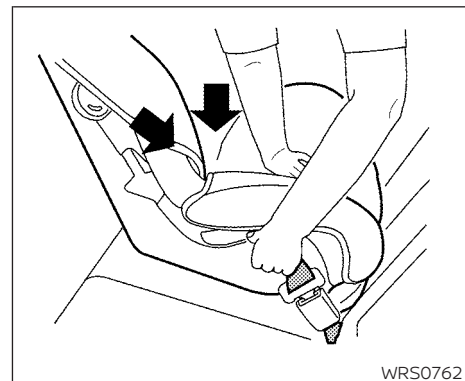
Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 3

3. Tirez sur le baudrier jusqu'à ce que la ceinture soit complètement déployée. L'enrouleur de la ceinture de sécurité passe alors en mode de blocage automatique (mode d'ensemble de retenue d'enfant). Une fois la ceinture de sécurité complètement rétractée, elle revient en mode de blocage d'urgence.



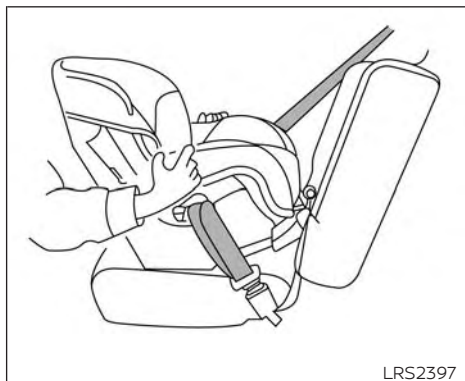
Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 4

4. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter. Tirez sur le baudrier pour éliminer tout jeu de la courroie.



Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 5

5. Éliminez tout jeu additionnel de la ceinture de sécurité; poussez fermement vers le bas, puis vers l'arrière au centre de l'ensemble de retenue d'enfant pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant la ceinture de sécurité.



Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 6

6. Vérifiez la solidité de la fixation de l'ensemble de retenue avant d'y asseoir un enfant. Poussez-le latéralement en tenant l'ensemble de retenue d'enfant près du trajet de la ceinture de sécurité. L'ensemble de retenue d'enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) latéralement. Essayez de le tirer vers l'avant et assurez-vous que la ceinture de sécurité le maintient en place correctement.

Si l'ensemble de retenue est mal fixé, resserrez davantage la ceinture de sécurité, ou installez l'ensemble sur un autre siège, puis vérifiez de nouveau la solidité de la fixation. Vous devrez peut-être essayer un ensemble de retenue d'enfant différent. Les ensembles de retenue d'enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.

7. Assurez-vous que le dispositif est fixé solidement avant chaque utilisation. Si la ceinture de sécurité n'est pas verrouillée, répétez les étapes 1 à 6.

Une fois l'ensemble de retenue enlevé et la ceinture de sécurité entièrement rétractée, le mode de blocage automatique (mode d'ensemble de retenue d'enfant) est désactivé.

INSTALLATION D'UN ENSEMBLE DE RETENUE D'ENFANT ORIENTÉ VERS L'AVANT AU MOYEN DU SYSTÈME LATCH

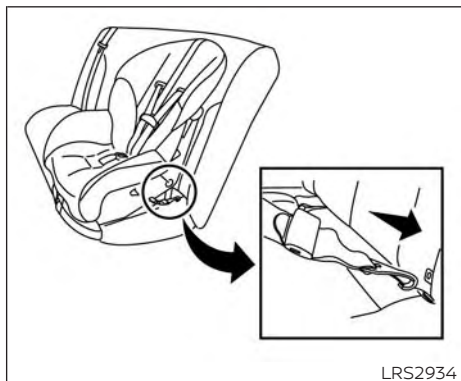
Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les avertissements et les mises en garde contenus dans les sections « Sécurité des enfants » et « Ensembles de retenue d'enfant » du présent manuel avant d'installer un ensemble de retenue d'enfant.

N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant dépasse 29,5 kg (65 lb). Si le poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour installer l'ensemble de retenue d'en-

fant. Respectez les instructions d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

Respectez les étapes suivantes pour installer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant sur les sièges de deuxième rangée à l'aide du système LATCH :

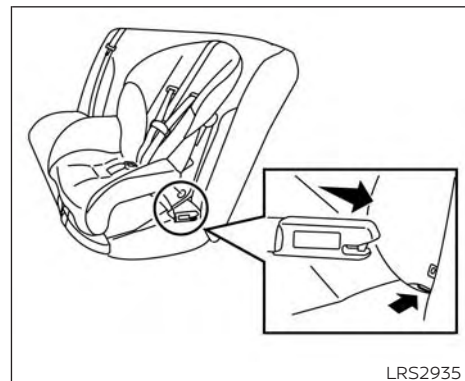
1. Placez l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège. Respectez toujours toutes les instructions fournies par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.



Ensemble de retenue orienté vers l'avant, fixations montées sur sangle - étape 2

2. Fixez les fixations de l'ensemble de retenue d'enfant aux points d'ancrage inférieurs du système LATCH. Assurez-vous que la fixation du système LATCH est bien fixée aux ancrages inférieurs.

Si l'ensemble de retenue d'enfant est doté d'une courroie d'attache supérieure, acheminez la courroie d'attache supérieure, puis fixez la courroie d'attache au point d'ancrage de la sangle.



Ensemble de retenue orienté vers l'avant, fixations rigides - étape 2

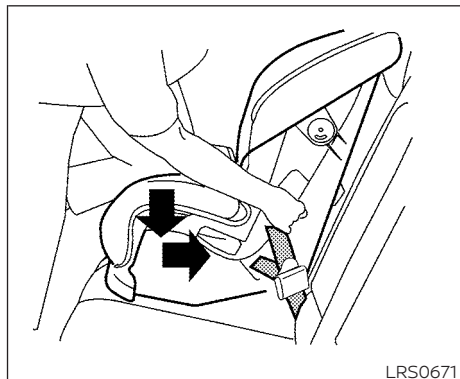
Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Installation de la courroie d'attache supérieure » dans le présent chapitre.

N'installez pas d'ensembles de retenue d'enfant qui exigent l'utilisation d'une courroie d'attache supérieure à une place qui n'est pas dotée d'un point d'ancrage de courroie supérieure.

3. L'arrière de l'ensemble de retenue d'enfant doit être fixé au dossier du siège.

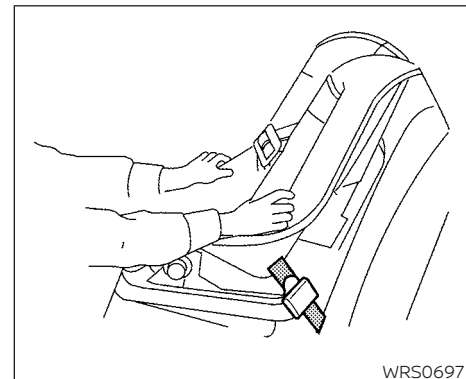
Si il y a lieu, réglez l'appuie-tête ou retirez-le de façon à pouvoir bien installer l'ensemble de retenue d'enfant. Si vous avez retiré l'appuie-tête, rangez-le en lieu sûr. **N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez l'ensemble de retenue d'enfant.** Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Appuie-tête » dans ce chapitre.

Si l'appuie-tête de la place assise n'est pas réglable ou s'il nuit à l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant, essayez une autre place assise ou un autre ensemble de retenue d'enfant.



Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 4

4. Dans le cas des ensembles de retenue d'enfant dotés de fixations montées sur une sangle, éliminez le jeu additionnel à partir des points d'ancrage. Poussez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre de l'ensemble de retenue d'enfant avec votre genou pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant les sangles des points d'ancrage.
5. Pour retirer tout jeu de la sangle, serrez celle-ci conformément aux directives du fabricant.

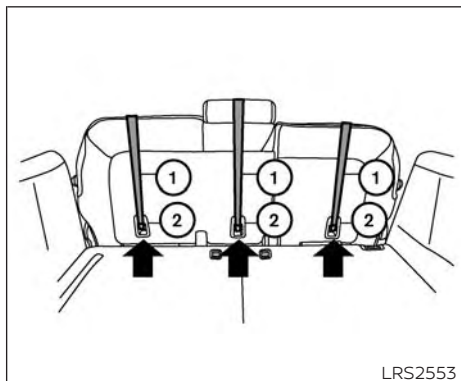


Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 6

6. Vérifiez la solidité de la fixation de l'ensemble de retenue avant d'y asseoir un enfant. Poussez-le latéralement en tenant l'ensemble de retenue d'enfant près du point d'ancrage du système LATCH. L'ensemble de retenue d'enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) latéralement. Essayez de le tirer vers l'avant et assurez-vous que la fixation du système LATCH le maintient en place correctement. Si l'ensemble de retenue est mal fixé, resserrez davantage la fixation du système LATCH, ou installez l'ensemble sur un autre siège,

puis vérifiez de nouveau la solidité de la fixation. Vous devrez peut-être essayer un ensemble de retenue d'enfant différent. Les ensembles de retenue d'enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.

- Assurez-vous que l'ensemble de retenue d'enfant est bien fixé avant chaque utilisation. Si l'ensemble de retenue d'enfant est lâche, répétez les étapes 1 à 6.



Banquette de deuxième rangée

- Courroie d'attache supérieure
- Point d'ancrage

Installation de la courroie d'attache supérieure

Vous devez vous servir de la courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant lorsque vous installez un ensemble de retenue au moyen des fixations des ancrages inférieurs du système LATCH. Fixez d'abord l'ensemble de retenue d'enfant à l'aide des ancrages inférieurs du système LATCH (places latérales de la banquette de la deuxième rangée uniquement).

Banquette de deuxième rangée

PLACES LATÉRALES

- Retirez l'appuie-tête et rangez-le en lieu sûr. N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez l'ensemble de retenue d'enfant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le réglage, l'installation et le retrait de l'appuie-tête, consultez la section « Appuie-tête » dans ce chapitre.
- Placez la courroie d'attache supérieure ① par-dessus le dossier de siège.
- Fixez la sangle d'ancrage au point d'ancrage ② comme illustré.
- Pour retirer tout jeu de la sangle, serrez celle-ci conformément aux instructions du fabricant.

Si vous avez des questions au sujet de l'installation d'une courroie d'attache supérieure, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour ce service.

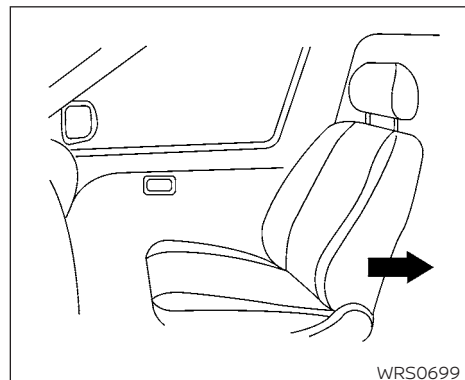
⚠ AVERTISSEMENT

Les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue d'enfant correctement installés. Les points d'ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres éléments ou équipements sur le véhicule. Vous pourriez endommager les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant. Les ensembles de retenue d'enfant ne seront pas correctement installés si vous utilisez des points d'ancrage endommagés et un enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.

INSTALLATION D'UN ENSEMBLE DE RETENUE D'ENFANT ORIENTÉ VERS L'AVANT À L'AIDE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

⚠ AVERTISSEMENT

Vous devez utiliser la ceinture de sécurité à trois points munie d'un enrouleur à mode de blocage automatique pour l'installation d'un ensemble de retenue d'enfant. L'ensemble de retenue d'enfant ne peut pas être fixé solidement si vous n'utilisez pas le mode de blocage automatique de l'enrouleur. L'ensemble de retenue risque de se renverser ou de se détacher en cas d'arrêt brusque ou d'accident, et l'enfant pourrait alors être blessé. Il a également une incidence sur le fonctionnement du sac gonflable du passager avant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre.



Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant (siège du passager avant), étape 1

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les avertissements et les mises en garde contenus dans les sections « Sécurité des enfants » et « Ensembles de retenue d'enfant » du présent manuel avant d'installer un ensemble de retenue d'enfant.

N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant dépasse 29,5 kg (65 lb). Si le poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est supérieur à

29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Respectez les instructions d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

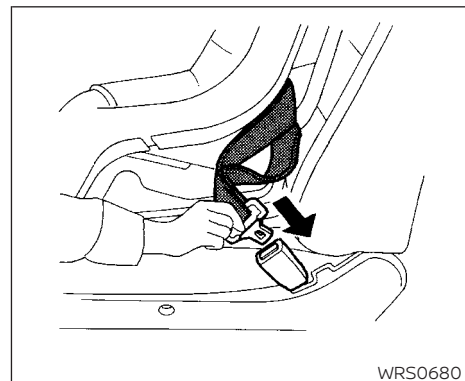
Respectez les étapes suivantes pour installer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant à l'aide de la ceinture de sécurité du véhicule des places arrière ou du siège du passager avant :

1. **Si vous devez installer un ensemble de retenue d'enfant sur le siège avant, orientez-le vers l'avant seulement. Reculez le siège au maximum. Les ensembles de retenue de bébés doivent être orientés vers l'arrière; par conséquent, ils ne doivent jamais être installés à l'avant du véhicule.**
2. Placez l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège. Respectez toujours les instructions du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

L'arrière de l'ensemble de retenue d'enfant doit être fixé au dossier du siège.

S'il y a lieu, réglez l'appuie-tête ou retirez-le de façon à pouvoir bien installer l'ensemble de retenue d'enfant. Si vous avez retiré l'appuie-tête, rangez-le en lieu sûr. **N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez l'ensemble de retenue d'enfant.** Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le réglage, l'installation et le retrait de l'appuie-tête, consultez la section « Appuie-tête » dans ce chapitre.

Si l'appuie-tête de la place assise n'est pas réglable ou s'il nuit à l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant, essayez une autre place assise ou un autre ensemble de retenue d'enfant.

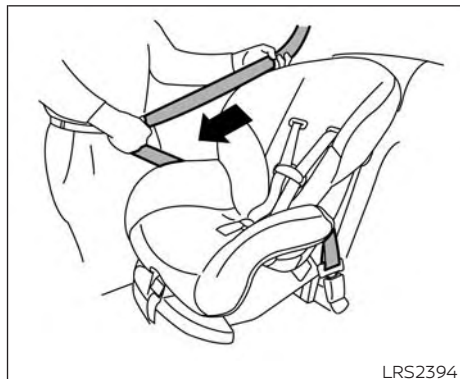


Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 3

3. Faites passer la languette de la ceinture de sécurité en travers de l'ensemble de retenue d'enfant, puis insérez-la dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez la languette se verrouiller. Respectez les instructions d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

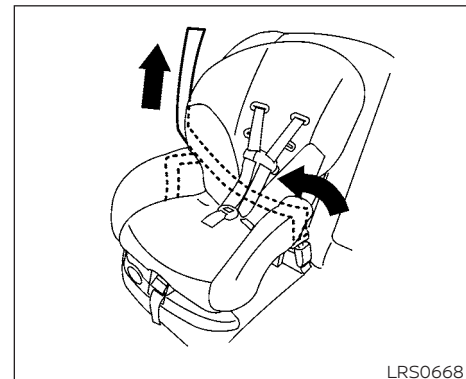
Si l'ensemble de retenue d'enfant est doté d'une courroie d'attache supérieure, acheminez la courroie d'attache supérieure, puis fixez la courroie au point d'ancrage (installation sur un siège de deuxième rangée seulement). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Installation de la courroie d'attache supérieure » dans le présent chapitre.

N'installez pas d'ensembles de retenue d'enfant qui exigent l'utilisation d'une courroie d'attache supérieure à une place qui n'est pas dotée d'un point d'ancrage de courroie supérieure.



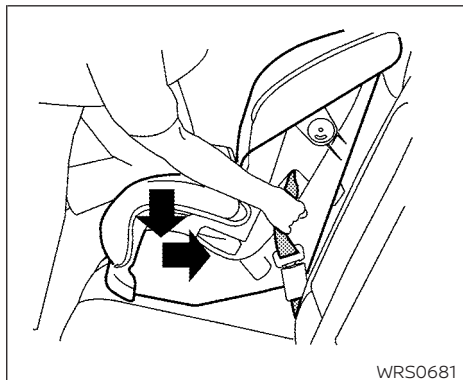
Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 4

4. Tirez sur le baudrier jusqu'à ce que la ceinture soit complètement déployée. L'enrouleur de la ceinture de sécurité passe alors en mode de blocage automatique (mode d'ensemble de retenue d'enfant). Une fois la ceinture de sécurité complètement rétractée, elle revient en mode de blocage d'urgence.



Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 5

5. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter. Tirez sur le baudrier pour éliminer tout jeu de la courroie.



Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 6

- Éliminez tout jeu additionnel de la ceinture de sécurité; poussez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre de l'ensemble de retenue d'enfant avec votre genou pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant la ceinture de sécurité.
- Pour retirer tout jeu de la sangle, serrez celle-ci conformément aux directives du fabricant.



Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 8


- Vérifiez la solidité de la fixation de l'ensemble de retenue avant d'y asseoir un enfant. Poussez-le latéralement en tenant l'ensemble de retenue d'enfant près du trajet de la ceinture de sécurité. L'ensemble de retenue d'enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) latéralement. Essayez de le tirer vers l'avant et assurez-vous que la ceinture de sécurité le maintient en place correctement. Si l'ensemble de retenue est mal fixé, resserrez davantage la ceinture de sécurité, ou installez l'ensemble sur un autre siège, puis vérifiez

de nouveau la solidité de la fixation. Vous devrez peut-être essayer un ensemble de retenue d'enfant différent. Les ensembles de retenue d'enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.

- Assurez-vous que l'ensemble de retenue d'enfant est bien fixé avant chaque utilisation. Si la ceinture de sécurité n'est pas verrouillée, répétez les étapes 2 à 8.

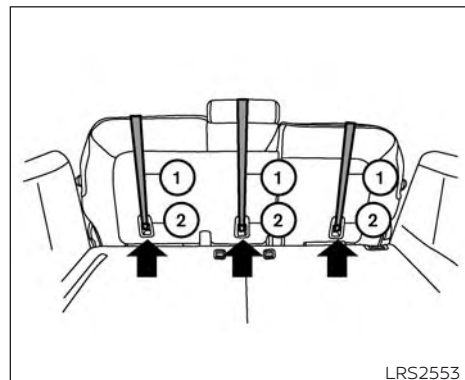


Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 10

10. Si l'ensemble de retenue d'enfant est installé sur le siège du passager avant, placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant  devrait s'allumer. Si le témoin ne s'allume pas, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre. **Placez l'ensemble de retenue d'enfant sur un autre siège.**

Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Lorsque la ceinture de sécurité se rétracte complètement dans l'enrouleur après le retrait de l'ensemble de retenue d'enfant, le mode de blocage automatique (mode pour ensemble de retenue d'enfant) est désactivé.



Banquette de deuxième rangée

- ① Courroie d'attache supérieure
- ② Point d'ancrage

Installation de la courroie d'attache supérieure

Vous devez vous servir de la courroie d'attache supérieure de l'ensemble de retenue d'enfant lorsque vous installez un ensemble de retenue d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité.

Fixez d'abord l'ensemble de retenue d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité du siège.

Banquette de deuxième rangée

PLACES LATÉRALES

1. Retirez l'appuie-tête et rangez-le en lieu sûr. N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez l'ensemble de retenue d'enfant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le réglage, l'installation et le retrait de l'appuie-tête, consultez la section « Appuie-tête » dans ce chapitre.
2. Placez la courroie d'attache supérieure ① comme illustré.
3. Fixez la sangle d'ancrage au point d'ancrage ② comme illustré.
4. Pour retirer tout jeu de la sangle, serrez celle-ci conformément aux instructions du fabricant.

PLACE CENTRALE

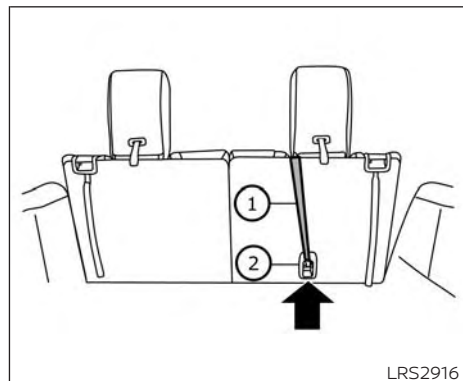
1. Placez la courroie d'attache supérieure ① comme illustré.
2. Fixez la sangle d'ancrage au point d'ancrage ② comme illustré.
3. Pour retirer tout jeu de la sangle, serrez celle-ci conformément aux instructions du fabricant. Assurez-vous que

l'appuie-tête ne touche pas la courroie d'attache supérieure.

Si vous avez des questions au sujet de l'installation d'une courroie d'attache supérieure, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour ce service.

⚠ AVERTISSEMENT

Les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue d'enfant correctement installés. Les points d'ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres éléments ou équipements sur le véhicule. Vous pourriez endommager les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant. Les ensembles de retenue d'enfant ne seront pas correctement installés si vous utilisez des points d'ancrage endommagés et un enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.



Banquette de troisième rangée

- ① Courroie d'attache supérieure
- ② Point d'ancrage

Banquette de troisième rangée

⚠ AVERTISSEMENT

Dans la banquette de troisième rangée, un ensemble de retenue d'enfant muni d'une courroie d'attache supérieure peut être utilisé uniquement sur le siège du côté passager. Ne l'installez pas sur le siège du côté conducteur tout en essayant de tirer la courroie d'attache jusqu'au siège du côté passager.

La position du côté passager de la banquette de troisième rangée est la position qui peut utiliser une courroie d'attache supérieure. Fixez d'abord l'ensemble de retenue d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité, selon le cas.

1. Placez la courroie d'attache supérieure ① comme illustré.
2. Fixez la sangle d'ancrage au point d'ancrage ② comme illustré.
3. Pour retirer tout jeu de la sangle, serrez celle-ci conformément aux directives du fabricant. Assurez-vous que l'appuie-tête ne touche pas la courroie d'attache supérieure.

Si vous avez des questions au sujet de l'installation d'une courroie d'attache supérieure, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour ce service.

AVERTISSEMENT

Les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue d'enfant correctement installés. Les points d'ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres éléments ou équipements sur le véhicule. Vous pourriez endommager les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant. Les ensembles de retenue d'enfant ne seront pas correctement installés si vous utilisez des points d'ancrage endommagés et un enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.

REHAUSSEURS

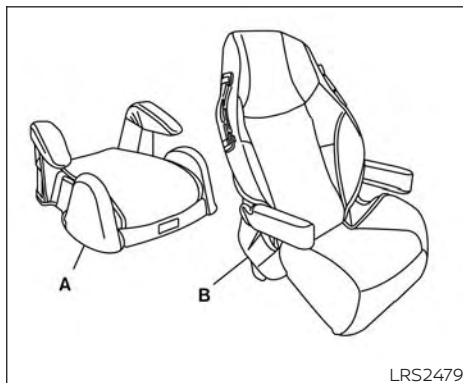
Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'installation d'un siège d'appoint dans votre véhicule, suivez les instructions décrites dans cette section.

Précautions concernant les rehausseurs

AVERTISSEMENT

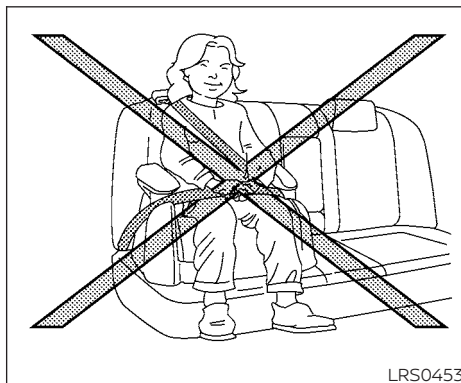
Si le siège d'appoint et la ceinture de sécurité ne sont pas installés correctement, le risque de blessures et de mort de l'enfant augmente grandement en cas de collision ou d'arrêt brusque :

- Assurez-vous que le baudrier n'approche pas le visage ou le cou de l'enfant, et que la partie sous-abdominale ne s'appuie pas contre l'abdomen.
- Assurez-vous que le baudrier n'est pas placé derrière l'enfant ou sous son bras.
- Installez un rehausseur seulement à une place munie d'une ceinture à trois points.



LRS2479

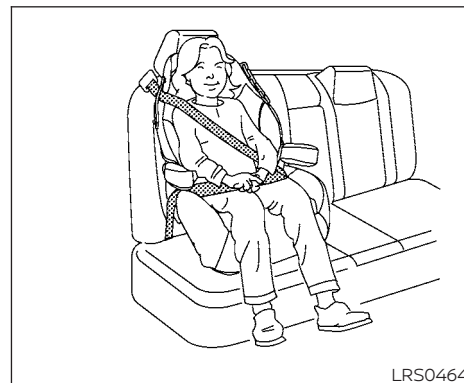
- A. Siège d'appoint à dossier bas
- B. Siège d'appoint à dossier haut



LRS0453

Plusieurs fabricants offrent des rehausseurs de diverses tailles. Tenez compte des considérations suivantes au moment de choisir un siège d'appoint :

- Ne choisissez qu'un rehausseur portant une étiquette certifiant son homologation à la norme 213 de sécurité des véhicules automobiles du Canada ou à la norme 213 de Federal Motor Vehicle Safety Standard (États-Unis).
- Placez le rehausseur dans votre véhicule et assurez-vous qu'il est compatible avec le siège et la ceinture de sécurité de votre véhicule.



LRS0464

- Assurez-vous que la tête de l'enfant est correctement soutenue par le rehausseur ou le siège du véhicule. Le dossier doit se trouver au moins au niveau du centre des oreilles de l'enfant. Par exemple, si vous choisissez un siège d'appoint à dossier bas, le dossier du siège du véhicule doit se trouver au moins au niveau du centre des oreilles de l'enfant. Si le dossier se trouve sous le centre des oreilles de l'enfant, utilisez un siège d'appoint à dossier haut.

- Si le rehausseur est compatible avec votre véhicule, assoyez l'enfant dans le rehausseur et vérifiez les divers réglages pour vous assurer que le rehausseur convient à l'enfant. Respectez toujours toutes les instructions fournies.

Au Canada et aux États-Unis, l'utilisation d'ensembles de retenue d'enfant homologués est obligatoire pour les bébés et les jeunes enfants.

Les directives de la présente section s'appliquent à l'installation d'un rehausseur aux places arrière ou sur le siège du passager avant.

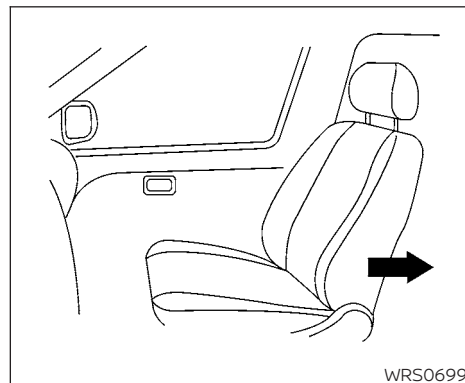
Installation d'un rehausseur

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter des blessures à l'enfant, ne vous servez pas du mode de blocage automatique de la ceinture à trois points d'ancrage lorsque vous utilisez un siège d'appoint avec les ceintures de sécurité.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les avertissements et mises en garde contenus dans les chapitres « Sécurité des enfants », « Ensembles de retenue d'enfant » et « Sièges d'appoint » du présent manuel avant d'installer un ensemble de retenue d'enfant.

Effectuez les étapes suivantes pour installer un siège d'appoint en deuxième ou troisième rangée ou sur le siège du passager avant :



1. **Si vous devez installer un rehausseur sur le siège avant, déplacez le siège aussi loin que possible vers l'arrière.**
2. Placez le rehausseur sur le siège. Orientez-le toujours vers l'avant. Suivez toujours les instructions du fabricant du siège d'appoint.



Siège du passager avant


3. Placez le rehausseur sur le siège du véhicule pour qu'il soit stable.

S'il y a lieu, réglez la hauteur de l'appuie-tête ou retirez-le de façon à bien installer le rehausseur. Si vous avez retiré l'appuie-tête, rangez-le en lieu sûr. **N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez le rehausseur.** Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Appuie-tête » dans ce chapitre.

Si l'appuie-tête de la place assise n'est pas réglable et s'il nuit à l'installation du rehausseur, essayez une autre place assise ou un autre rehausseur.

4. Serrez bien la sangle sous-abdominale de la ceinture de sécurité sur la partie inférieure des hanches de l'enfant. Respectez les instructions d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant du siège d'appoint.
5. Tirez le baudrier de la ceinture vers l'enrouleur pour éliminer le jeu. Assurez-vous de placer le baudrier sur la partie centrale supérieure de l'épaule de l'enfant. Respectez les instructions d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant du siège d'appoint.
6. Respectez les avertissements, les mises en garde et les instructions d'installation d'une ceinture de sécurité indiqués précédemment dans la section « Ceinture de sécurité à trois points d'ancrage avec enrouleur » dans le présent chapitre.



7. Si le rehausseur est installé sur le siège du passager avant, placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant  peut s'allumer ou non, selon la taille de l'enfant et le type de rehausseur utilisé. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre.

SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE (SRS)

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE (SRS)

Ce chapitre sur le système de retenue supplémentaire (SRS) contient des renseignements importants au sujet des systèmes suivants :

- Sacs gonflables avant des côtés conducteur et passager avant (dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN)
- Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant
- Rideaux et sacs gonflables latéraux en cas de renversement montés dans le toit
- Ceinture de sécurité avec prétendeurs (sièges avant)

Système de sacs gonflables avant

Le dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN contribue à amortir le choc transmis à la tête et au thorax du conducteur et du passager avant lors de certaines collisions frontales.

Module supplémentaire du sac gonflable latéral monté dans le siège avant

Ce système contribue à amortir le choc transmis au thorax du conducteur et du passager avant dans certains types de collisions latérales. Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule subit la collision.

Système de rideaux et sacs gonflables latéraux en cas de renversement montés dans le toit

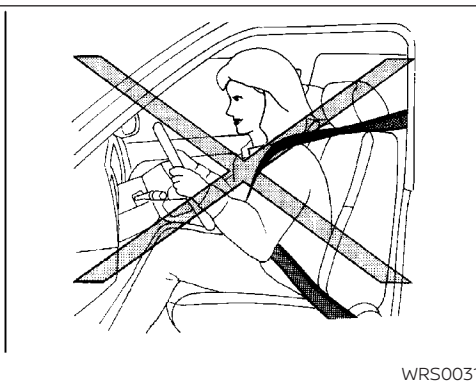
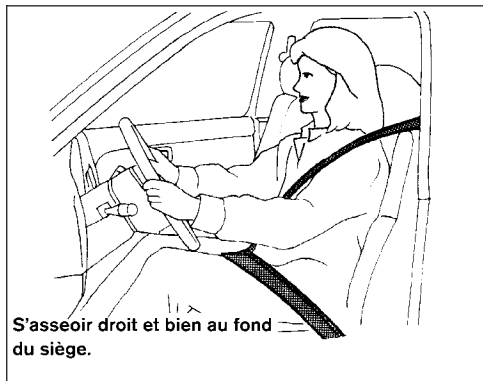
Ce système aide à amortir la puissance du choc transmis à la tête des occupants des sièges latéraux avant et arrière dans certains types de collisions latérales. Les rideaux gonflables latéraux sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule subit la collision. En cas de renversements, les rideaux gonflables latéraux sont conçus pour se déployer et rester gonflés pendant un court moment.

Le système de retenue supplémentaire (SRS) est conçu pour offrir, lors d'une collision, une protection **supplémentaire** à celle fournie par les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant; il **n'est cependant pas destiné à les remplacer**. Les ceintures de sécurité doivent toujours être portées correctement.

De plus, le conducteur doit être assis à une distance appropriée du volant, et lui et le passager doivent se tenir suffisamment éloignés du tableau de bord et des moulures des portières. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Ceintures de sécurité » dans le présent chapitre.

Les sacs gonflables ne peuvent se déployer que lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Le témoin de sac gonflable s'allume une fois que le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (marche). Si le dispositif est fonctionnel, le témoin du sac gonflable s'éteint après environ sept secondes.



⚠ AVERTISSEMENT

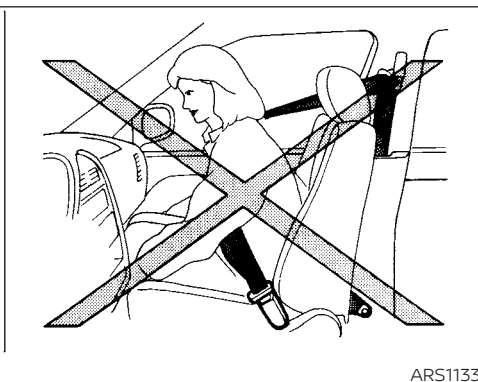
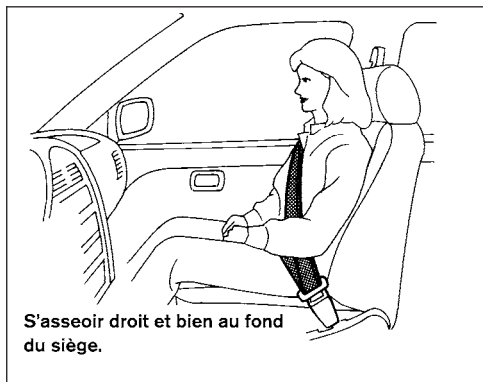
- En général, les sacs gonflables avant ne se déploient pas en cas de collision latérale ou arrière, de renversement ou de collision frontale mineure. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité afin de réduire les risques de blessures et la gravité de celles-ci en cas d'accident.

- De plus, si le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est allumé, le coussin ne se déploie pas. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre.

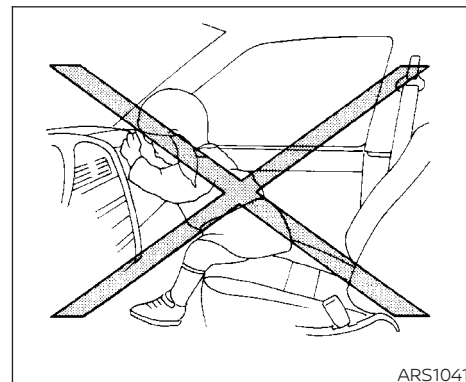
- Les ceintures de sécurité et les sacs gonflables avant sont plus efficaces lorsque les occupants du véhicule sont assis bien droit au fond de leur siège. Les sacs gonflables avant se déploient avec beaucoup de force. Malgré le dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN, les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision sont plus grands si vous n'êtes pas attaché, êtes penché en avant, assis de côté ou, de façon générale, mal assis. Le sac gonflable avant peut également vous infliger des blessures graves, voire mortelles, si vous êtes appuyé contre le module lorsqu'il se déploie. Assurez-vous d'avoir le dos bien appuyé contre le dossier de votre siège et de régler ce dernier aussi loin que possible du volant ou du tableau de bord, sans que cela ne nuise à votre confort ou à la conduite. Bouclez toujours de façon appropriée votre ceinture de sécurité.

- Les boucles des ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant sont munies de capteurs qui détectent le bouclage des ceintures de sécurité. En cas de collision, le dispositif de sac gonflable perfectionné de NISSAN contrôle la force de la collision ainsi que l'utilisation des ceintures de sécurité et gonfle les sacs en conséquence. En cas d'accident, le port de la ceinture de sécurité peut réduire les risques de blessures ou la gravité de celles-ci.
- Le siège du passager avant est muni d'un capteur de classification du passager (capteur de poids) qui permet la **DÉSACTIVATION** du sac gonflable du côté passager dans certaines circonstances. Seul ce siège est muni d'un tel capteur. En cas d'accident, une bonne posture assise et le port de la ceinture de sécurité peuvent réduire les risques de blessures ou la gravité de celles-ci. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre.

- Tenez le volant par son pourtour extérieur. Si vous placez vos mains à l'intérieur du cercle du volant, vous courez un plus grand risque de vous blesser en cas de déploiement de votre sac gonflable.



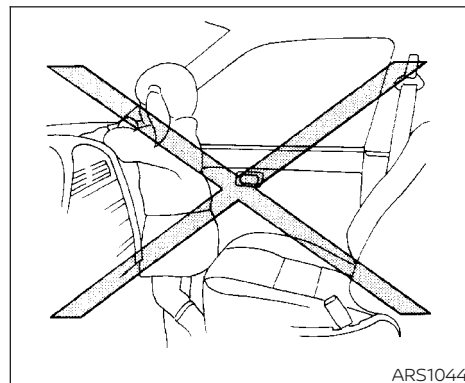
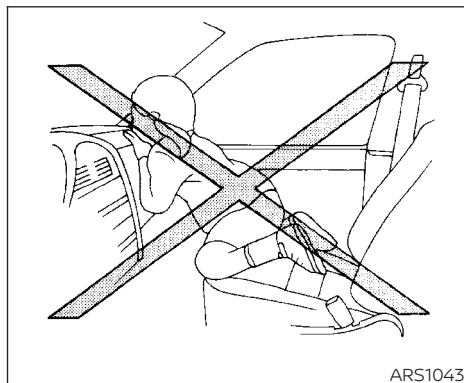
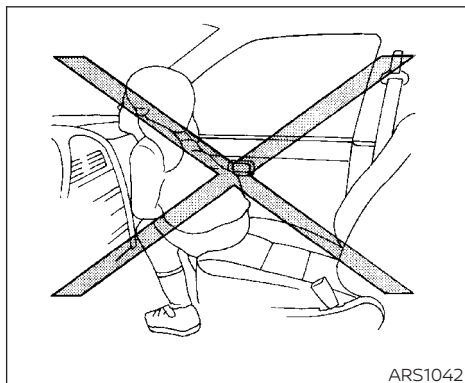
ARS1133



ARS1041

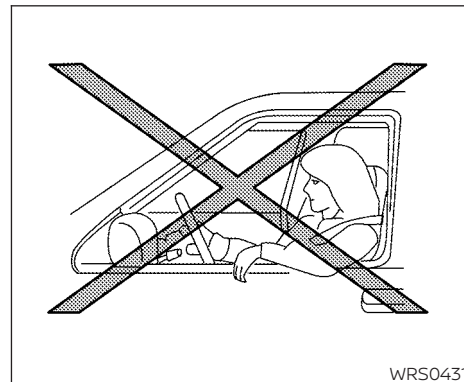
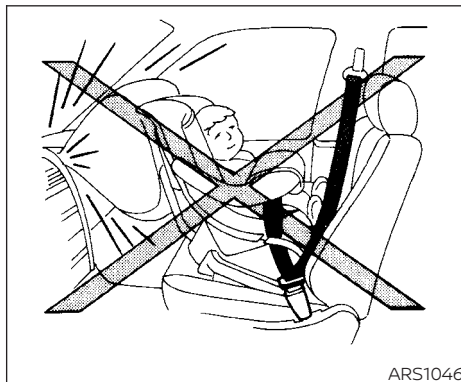
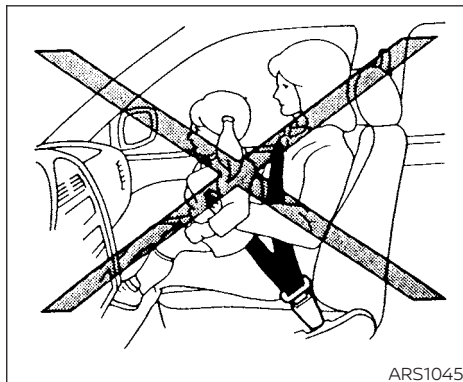
⚠ AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que les enfants sont toujours correctement retenus pendant que le véhicule roule et ne les laissez jamais sortir les mains ou la tête par l'ouverture de la glace. Ne voyagez jamais en tenant un enfant sur vos genoux ou dans vos bras. Les illustrations donnent des exemples de positions dangereuses à ne pas adopter dans un véhicule en mouvement.



⚠ AVERTISSEMENT

- S'ils ne sont pas correctement retenus, les enfants peuvent subir des blessures graves ou mortelles au moment du déploiement des sacs gonflables avant, des sacs gonflables latéraux ou des rideaux gonflables latéraux. Dans la mesure du possible, les enfants de moins de 12 ans doivent être assis et correctement retenus sur le siège arrière.



⚠ AVERTISSEMENT

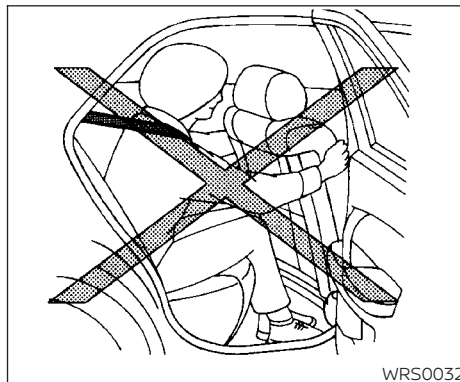
- Bien que ce véhicule soit muni du dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN, n'installez jamais sur le siège passager avant un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière. Un sac gonflable avant qui se déploie peut infliger des blessures graves, voire mortelles à votre enfant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Ensembles de retenue d'enfant » dans cette section.

⚠ AVERTISSEMENT

- Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant et rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit :
- Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux ne se déploient généralement pas lors d'une collision frontale, arrière ou d'une collision latérale de faible intensité. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité afin de réduire les risques de blessures et la gravité de celles-ci en cas d'accident.

⚠ AVERTISSEMENT

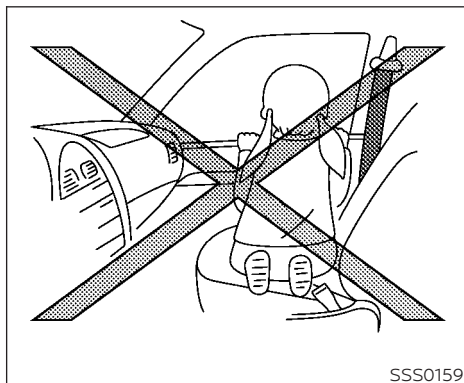
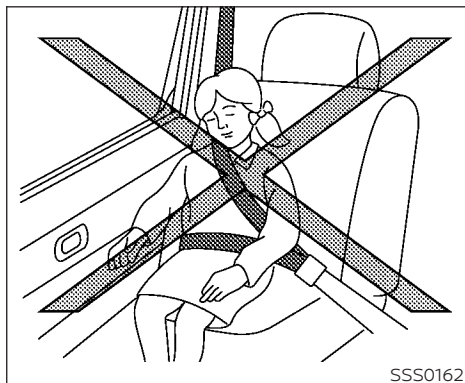
- Les ceintures de sécurité, les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux sont plus efficaces lorsque les occupants du véhicule sont assis bien droit au fond de leur siège, les deux pieds reposant sur le plancher. Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux se déploient avec beaucoup de force. Ne laissez personne placer ses mains, ses jambes ou son visage à proximité d'un sac gonflable latéral, c'est-à-dire sur le côté du dossier du siège avant ou près des glissières latérales du toit. Ne permettez à aucun occupant assis à l'avant ou aux places latérales arrière du véhicule de sortir la main par l'ouverture de la glace ni de s'appuyer contre les portières. Les illustrations précédentes donnent des exemples de positions dangereuses à éviter dans un véhicule en mouvement.

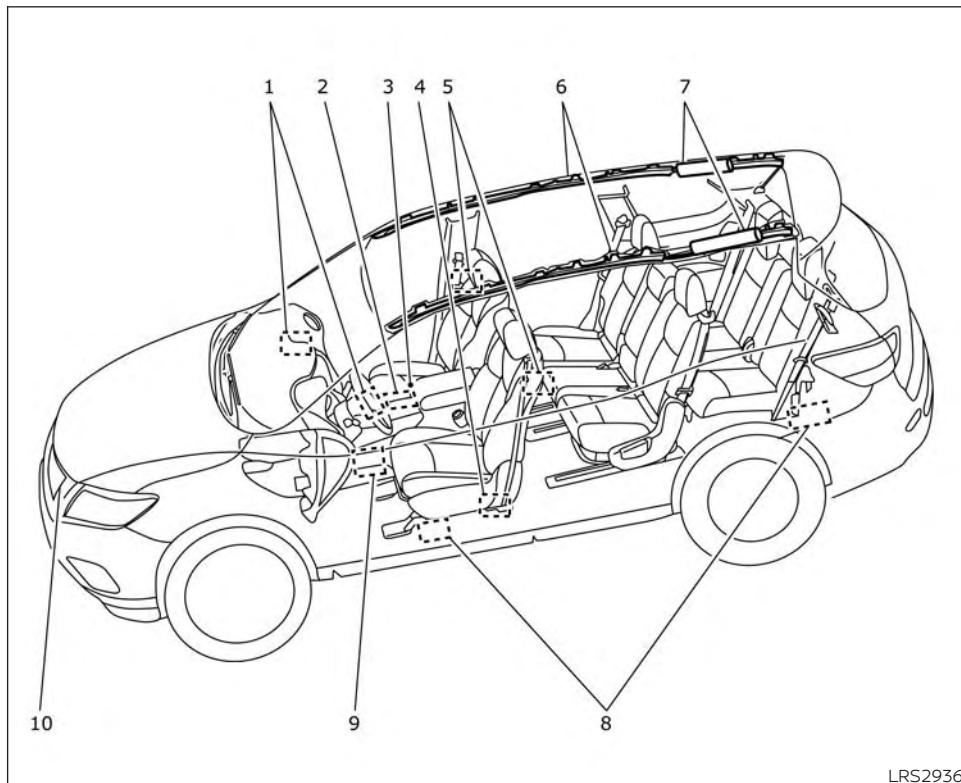


⚠ AVERTISSEMENT

- Ne tenez pas le dossier du siège avant lorsque vous êtes assis sur le siège arrière. Vous pourriez être blessé gravement en cas de déploiement du sac gonflable latéral. Soyez particulièrement prudent lorsque vos passagers sont des enfants. Ceux-ci doivent être retenus correctement en tout temps. Les illustrations donnent des exemples de positions dangereuses à ne pas adopter dans un véhicule en mouvement.

- N'installez pas de housses sur les dossiers des sièges avant. Elles pourraient entraver le déploiement des sacs gonflables latéraux.





Dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN (sièges avant)

1. Modules des sacs gonflables avant
2. Module de commande des sacs gonflables
3. Capteur de classification du passager (capteur de poids)
4. Ceinture de sécurité avec prétendeurs (sièges avant)
5. Modules des sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant
6. Rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit
7. Modules de gonflage de rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit
8. Capteurs périphériques
9. Capteurs de poids dans la portière (côté conducteur illustré; côté passager avant similaire)
10. Capteur de zone de collision

LRS2936

AVERTISSEMENT

Respectez les mesures suivantes pour assurer le bon fonctionnement du système de sac gonflable perfectionné NISSAN du passager.

- Assurez-vous que les passagers sur les banquettes arrière ne poussent ni ne tirent sur le vide-poche du dossier de siège.
- Ne placez pas une charge dépassant 1 kg (2,2 lb) sur le dossier de siège, l'appuie-tête ou le vide-poche du dossier.
- Assurez-vous qu'aucune pression n'est exercée contre l'arrière du dossier de siège, comme par un ensemble de retenue d'enfant installé sur le siège arrière ou un objet placé sur le plancher.
- Assurez-vous qu'aucun objet ne soit placé sous le siège du passager avant.
- Assurez-vous qu'aucun objet n'est placé entre le coussin de siège et la console centrale ou entre le coussin de siège et la portière.

- Si un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant est installé dans le siège du passager avant, ne placez pas le siège du passager avant de sorte que l'ensemble de retenue d'enfant entre en contact avec le tableau de bord. Si l'ensemble de retenue d'enfant entre en contact avec le tableau de bord, le système pourrait déterminer que le siège est occupé et le sac gonflable du passager pourrait se déployer lors d'une collision. En outre, le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant pourrait ne pas s'allumer. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les instructions d'installation et d'utilisation des ensembles de retenue d'enfant, consultez la section « Ensembles de retenue d'enfant » dans ce chapitre.
- Vérifiez le bon fonctionnement du témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant.

- Si vous remarquez que le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant ne fonctionne pas tel que décrit dans le présent chapitre, faites vérifier le système de classification des occupants. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
- Entre-temps, jusqu'à ce qu'un concessionnaire vous confirme que le système du capteur de classification du passager (capteur de poids) fonctionne correctement, faites asseoir les occupants à l'arrière.
- Ne placez pas le siège du passager avant de sorte qu'il entre en contact avec le siège arrière. Si le siège avant entre en contact avec le siège arrière, il est possible que le système de sac gonflable détermine qu'une anomalie liée au capteur s'est produite et le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant pourrait s'allumer et le témoin du sac gonflable clignoter.

Ce véhicule est équipé d'un dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN pour les sièges du conducteur et du passager avant. Ce dispositif est conçu pour respecter les exigences d'homologation fixées par la réglementation américaine. Il est également autorisé au Canada. **Toutefois, les renseignements, les mises en garde et les avertissements stipulés dans ce manuel s'appliquent toujours et doivent être respectés.**

Le sac gonflable avant du conducteur est situé au centre du volant. Le sac gonflable avant du passager avant est monté dans le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants. Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer en cas de collision frontale de forte intensité. Ils peuvent aussi se déployer si les forces provoquées par un autre type de collision s'assimilent à celles d'une collision frontale plus grave. Il est possible qu'ils ne se déploient pas pendant certains types de collisions frontales. Les dommages au véhicule (ou l'absence de dommages) ne constituent pas nécessairement un indice du bon fonctionnement du système de sacs gonflables avant.

Le dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN surveille également les données transmises par le capteur de zone de colli-

sion, le module de commande des sacs gonflables, les capteurs des boucles des ceintures de sécurité et le capteur de classification du passager (capteur de poids). Du côté du conducteur, l'activation du générateur de gaz dépend de la gravité de la collision et de l'utilisation de la ceinture de sécurité. Du côté passager avant, le capteur de poids du passager est également contrôlé. Selon l'information reçue par le capteur, il est possible qu'un seul sac gonflable avant se déploie en cas de collision, selon la gravité de la collision et des occupants avant qui portent leur ceinture de sécurité. De plus, il est possible que le sac gonflable du passager avant soit désactivé automatiquement dans certaines conditions, selon le poids détecté sur le siège du passager avant et la façon dont la ceinture de sécurité est utilisée. Le témoin de NEUTRALISATION du sac gonflable du passager avant s'allume si le sac gonflable du passager avant est neutralisé. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre. Le déploiement d'un seul sac gonflable avant n'indique pas un mauvais fonctionnement du dispositif.

Si vous avez des questions concernant le système de sacs gonflables, nous vous re-

commandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour obtenir de plus amples renseignements sur le système. Si, en raison d'un handicap physique, vous souhaitez faire modifier votre véhicule, veuillez communiquer avec NISSAN. Les informations de contact sont fournies au début de ce manuel du conducteur.

Le déploiement d'un sac gonflable avant est accompagné d'un bruit fort, suivi d'une émission de fumée. Cette fumée n'est pas nocive et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est cependant recommandé d'éviter de l'inhaler, car elle peut causer une irritation de la gorge ainsi qu'une sensation d'étouffement. Les personnes qui souffrent de problèmes respiratoires doivent respirer de l'air frais dès que possible.

Les sacs gonflables avant, lorsqu'ils sont combinés au port des ceintures de sécurité, aident à amortir le choc transmis au visage et au thorax des occupants des sièges avant. Ils peuvent contribuer à sauver des vies et à réduire les risques de blessures graves. Cependant, le déploiement d'un sac gonflable avant peut causer des éraflures au visage ou d'autres blessures. Les sacs gonflables avant n'offrent aucune protection à la partie inférieure du corps.

Même si votre véhicule est équipé du dispositif de sacs gonflables perfectionnés NISSAN, les ceintures de sécurité doivent toujours être portées correctement. Le conducteur et le passager avant doivent être assis le dos bien droit et aussi loin que possible du volant et du tableau de bord. Les sacs gonflables avant se déploient rapidement pour protéger les occupants des sièges avant. L'occupant qui se trouve trop près du module du sac gonflable avant ou encore, qui est appuyé contre ce module court de plus grands risques de blessures en raison de la force du déploiement.

Une fois déployés, les sacs gonflables avant se dégonflent rapidement.

Les sacs gonflables avant ne peuvent se déployer que lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Le témoin de sac gonflable s'allume une fois que le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (marche). Si le dispositif est fonctionnel, le témoin du sac gonflable s'éteint après environ sept secondes.




Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation

⚠ AVERTISSEMENT


Le sac gonflable du passager avant est conçu pour se DÉACTIVER automatiquement dans certaines circonstances. Lisez attentivement le présent chapitre pour comprendre le fonctionnement de ce dispositif. L'utilisation adéquate du siège, de la ceinture de sécurité et des ensembles de retenue d'enfant assure

une protection plus efficace. En cas d'accident, le non-respect des consignes d'utilisation des sièges, des ceintures de sécurité et des ensembles de retenue d'enfant données dans ce manuel fait augmenter les risques de blessures ou la gravité de celles-ci.

Témoin de neutralisation

Le siège du passager avant est muni d'un capteur de classification du passager (capteur de poids) qui active ou désactive le sac gonflable du passager avant en fonction du poids détecté sur le siège du passager avant. L'état du sac gonflable du passager avant (ACTIVÉ ou DÉACTIVÉ) est indiqué par un témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant  qui est situé sur le tableau de bord.

Après l'établissement du contact, le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant s'allume au tableau de bord pendant 7 secondes environ, puis s'éteint ou reste allumé selon l'état occupé du siège du passager avant. Le témoin fonctionne comme suit :

CONDITION	DESCRIPTION	TÉMOIN DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER ()	NEUTRALISATION DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER AVANT
Vide	Siège du passager avant vide	EN FONCTION (allumé)	NEUTRALISÉ
Aucune personne / une personne	Sac ou enfant ou ensemble de retenue d'enfant ou adulte de petite taille dans le siège du passager avant	EN FONCTION (allumé)	NEUTRALISÉ
Adulte	Adulte dans le siège du passager avant	HORS FONCTION (éteint)	ACTIVÉ

En plus des cas ci-dessus, certains objets placés sur le siège du passager avant peuvent également provoquer le fonctionnement du témoin, comme décrit ci-dessus, selon leur poids.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs au fonctionnement normal et au dépannage de ce capteur de classification du passager, consultez les sections « Fonctionnement normal » et « Dépannage » dans ce chapitre.

Sac gonflable du passager avant

Le sac gonflable du passager avant est conçu pour se DÉSACTIVER automatiquement lorsque le véhicule est utilisé dans les conditions décrites ci-après, conformément à la réglementation en vigueur aux États-Unis. Si le sac gonflable du passager avant est DÉSACTIVÉ, il ne se déploiera pas

en cas d'accident. Le sac gonflable du conducteur et les autres sacs gonflables du véhicule ne font pas partie de ce dispositif.

La réglementation sur la DÉSACTIVATION du sac gonflable a pour objet la réduction des blessures et des décès associés au déploiement de ces coussins lorsqu'un type de passager particulier occupe ce siège, par exemple un enfant. Certains capteurs sont conçus spécifiquement en réponse à cette réglementation.

Le capteur de classification du passager dans ce véhicule est un capteur de poids. Il permet de détecter la présence d'un occupant ou d'un objet quelconque selon le signal de poids reçu. Par exemple, si un enfant est assis sur le siège passager avant, le dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN est conçu pour DÉSACTIVER le sac gonflable du passager avant, conformément

à la réglementation en vigueur. De plus, si le siège du passager accueille un ensemble de retenue d'enfant conforme à la réglementation, le capteur détecte le poids de cet ensemble ainsi que celui de l'enfant, ce qui provoque la DÉSACTIVATION du sac gonflable.

Les adultes qui s'assoient sur le siège du passager avant et qui utilisent leur ceinture de la façon indiquée dans ce manuel ne devraient pas provoquer la NEUTRALISATION automatique du sac gonflable du passager avant. Il peut être mis à la position OFF (désactivé) pour les adultes de petite taille; toutefois, si l'occupant réussit à soustraire son poids du coussin de siège, en adoptant par exemple une position déviant de la verticale, en s'asseyant sur le rebord du siège ou dans une autre position inadéquate, le capteur peut mettre le sac

gonflable à la position OFF (désactivé). Assurez-vous toujours d'être bien assis et de porter la ceinture de sécurité de façon adéquate afin de bénéficier de toute la protection offerte par la ceinture de sécurité et le sac gonflable.

NISSAN vous recommande de faire asseoir les enfants de moins de 12 ans à l'arrière et de veiller à ce qu'ils soient bien retenus. NISSAN recommande également l'utilisation d'un ensemble de retenue d'enfant ou d'un siège d'appoint adéquats et correctement installés sur un siège arrière. Sinon, le capteur de poids du passager DÉSACTIVERA le sac gonflable du passager avant, comme il est indiqué précédemment, pour certains ensembles de retenue d'enfant conformément aux réglementations. Si des ensembles de retenue d'enfant sont incorrectement fixés ou si le mode de blocage automatique de l'enrouleur n'est pas utilisé, l'ensemble de retenue d'enfant pourrait se renverser ou se déplacer en cas de collision ou d'arrêt brusque. Une telle utilisation pourrait également provoquer le déploiement NON PROGRAMMÉ du sac gonflable du passager avant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les instructions d'installation et d'utilisation

appropriées, reportez-vous au chapitre « Ensembles de retenue d'enfant » dans cette section.

Si le siège du passager avant est inoccupé, le sac gonflable du passager avant est conçu pour ne pas se déployer en cas de collision. Toutefois, si des objets assez lourds se trouvent sur le siège, le sac gonflable peut se déployer en cas de collision, puisque le capteur de classification du passager (capteur de poids) détecte le poids des objets. D'autres éléments pourraient également déclencher le déploiement du sac gonflable, tels qu'un enfant se tenant debout sur le siège, ou deux enfants occupant ce même siège, ce qui serait contraire aux instructions figurant dans ce manuel. Assurez-vous que tous les occupants du véhicule sont correctement assis et que leurs ceintures de sécurité sont bien bouclées.

Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant vous permet de vérifier si le sac gonflable du passager avant est DÉSACTIVÉ automatiquement.


Si un adulte occupe le siège du passager avant et que le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant est allumé (ce qui indique que le sac gonflable

est DÉSACTIVÉ), il s'agit probablement d'un adulte de petite taille, ou d'un adulte n'étant pas correctement assis ou ne portant pas adéquatement sa ceinture de sécurité.

Si un ensemble de retenue d'enfant doit être utilisé sur le siège avant, le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant peut s'allumer ou non en fonction de la taille de l'enfant et du type d'ensemble de retenue d'enfant utilisé. Si le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est éteint (ce qui indique que le sac gonflable peut se déployer en cas de collision), l'ensemble de retenue d'enfant ou la ceinture de sécurité est peut-être incorrectement utilisé. Assurez-vous que l'ensemble de retenue d'enfant est bien installé, que la ceinture de sécurité est correctement placée et que l'enfant est bien assis. Si le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est toujours éteint, installez l'enfant ou l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège arrière.

Si le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant ne s'allume pas alors que l'ensemble de retenue d'enfant, la ceinture de sécurité et l'occupant semblent correctement positionnés, il est recommandé de confier votre véhicule à un concessionnaire NISSAN. Un concession-

naire NISSAN peut vérifier l'état du système au moyen d'un outil spécial. Toutefois, jusqu'à ce qu'un concessionnaire vous confirme que le sac gonflable fonctionne correctement, installez l'enfant ou l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège arrière. Le dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN et le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant exigent quelques secondes pour enregistrer un changement de l'état du siège du passager avant. Il s'agit d'une situation normale qui ne révèle pas une anomalie.

Si le système de sacs gonflables du passager avant présente une anomalie, le témoin de sac gonflable  , situé dans le groupe d'instruments du tableau de bord, s'allume (clignotement ou lumière ferme). Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Fonctionnement normal

Afin que le capteur de classification du passager puisse évaluer le passager avant en fonction du poids, veuillez suivre les précautions et les étapes décrites ci-dessous :

Précautions

- Assurez-vous qu'aucun objet pesant plus de 1 kg (2,2 lb) n'est suspendu sur le siège ou placé dans la pochette du dossier de siège.
- Assurez-vous qu'aucun ensemble de retenue d'enfant ou qu'aucun autre objet ne soit appuyé contre l'arrière du dossier.
- Assurez-vous qu'un passager arrière ne pousse pas ou ne tire pas l'arrière du siège du passager avant.
- Assurez-vous que le siège ou le dossier de siège du passager avant n'est pas appuyé contre un objet sur le siège ou le plancher derrière celui-ci.
- Assurez-vous qu'aucun objet ne soit placé sous le siège du passager avant.

Étapes

1. Réglez le siège comme il est décrit dans le chapitre « Sièges » du présent manuel. Assoyez-vous bien droit, appuyé contre le dossier et centré sur le coussin de siège, avec les pieds reposants confortablement sur le plancher.

2. Assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve sur vos cuisses.
3. Bouclez la ceinture de sécurité comme décrit dans la section « Ceintures de sécurité » du présent manuel. L'état de la boucle de ceinture de sécurité du passager avant est surveillé par le système de classification du passager et est utilisé comme donnée pour déterminer l'occupation du siège. Il est donc fortement recommandé que le passager avant boucle sa ceinture de sécurité.
4. Restez dans cette position pendant 30 secondes afin de permettre au système d'effectuer la classification du passager avant que le véhicule ne se déplace.
5. Vérifiez le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant pour vous assurer que la classification est appropriée.

REMARQUE :

Le capteur du système de classification du passager de ce véhicule bloque la classification durant la conduite; il est donc important de vous assurer que la classification du passager avant est appropriée avant la conduite. Le capteur de classification du passager peut cependant recalculer le poids du passager sous certaines conditions (pendant la conduite ou à l'arrêt). Le passager avant doit donc rester assis comme décrit ci-dessus.

Dépannage

Si vous croyez que le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant présente un état incorrect :

1. Si le témoin est ALLUMÉ en présence d'un adulte assis sur le siège du passager avant :
- Le passager est un adulte de petite taille – le témoin de sac gonflable fonctionne comme prévu. Le sac gonflable du passager avant est désactivé.

Toutefois, si le passager n'est pas un adulte de petite taille, cet état peut être dû aux conditions suivantes qui peuvent perturber les capteurs de poids :

- Le passager n'est pas assis bien droit, appuyé contre le dossier et centré sur le coussin de siège, avec les pieds reposant confortablement sur le plancher.
- Un ensemble de retenue d'enfant ou un autre objet s'appuyant contre l'arrière du dossier de siège.
- Un passager arrière poussant ou tirant sur l'arrière du siège du passager avant.
- Le siège ou le dossier de siège du passager avant appuyé contre un objet sur le siège ou le plancher derrière celui-ci.
- Un objet placé sous le siège du passager avant.
- Un objet placé entre le coussin de siège et la console centrale ou entre le coussin de siège et la portière.

Si le véhicule est en mouvement, arrêtez le véhicule lorsqu'il est prudent de le faire. Vérifiez et corrigez les conditions décrites ci-dessus. Redémarrez le moteur et attendez une minute.

REMARQUE :

Une vérification du système sera effectuée pendant laquelle le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant reste allumé pendant environ sept secondes initialement.

Si le témoin reste ALLUMÉ après ce délai, il est conseillé que cette personne ne prenne pas place dans le siège du passager avant. Le véhicule doit également être vérifié dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

2. Si le témoin est ÉTEINT en présence d'un adulte de petite taille, d'un enfant ou d'un ensemble de retenue d'enfant installé dans le siège du passager avant.

Cet état peut être dû aux conditions suivantes qui peuvent perturber les capteurs de poids :

- Un adulte de petite taille, ou un enfant n'est pas assis bien droit, appuyé contre le dossier et centré sur le coussin de siège, avec les pieds reposant confortablement sur le plancher.

- L'ensemble de retenue d'enfant n'est pas correctement installé, comme il est décrit dans le chapitre « Ensembles de retenue d'enfant » du présent manuel.
- Un objet pesant plus de 1 kg (2,2 lb) est suspendu sur le siège ou placé dans la pochette du dossier de siège.
- Un ensemble de retenue d'enfant ou un autre objet s'appuyant contre l'arrière du dossier de siège.
- Un passager arrière poussant ou tirant sur l'arrière du siège du passager avant.
- Le siège ou le dossier de siège du passager avant appuyé contre un objet sur le siège ou le plancher derrière celui-ci.
- Un objet placé sous le siège du passager avant.
- Un objet placé entre le coussin de siège et la console centrale.

Si le véhicule est en mouvement, arrêtez le véhicule lorsqu'il est prudent de le faire. Vérifiez et corrigez les conditions décrites ci-dessus. Redémarrez le moteur et attendez une minute.

REMARQUE :

Une vérification du système sera effectuée pendant laquelle le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant reste allumé pendant environ sept secondes initialement.

Si le témoin reste ÉTEINT après ce délai, l'adulte de petite taille, l'enfant ou l'ensemble de retenue d'enfant doit être repositionné dans le siège arrière et le véhicule doit être vérifié dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

3. Si le témoin est ÉTEINT avec aucun passager et aucun objet sur le siège du passager avant, le véhicule doit être vérifié. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN dès que possible.

Autres précautions concernant les sacs gonflables avant

AVERTISSEMENT

- **Ne déposez pas d'objets sur le rembourrage du volant ou sur le tableau de bord. Ne placez pas également d'objets entre les occupants et le volant ou le tableau de bord. De tels objets pourraient se transformer en dangereux projectiles et provoquer des blessures en cas de déploiement des sacs gonflables avant.**
- **Plusieurs éléments des sacs gonflables avant seront chauds tout de suite après le déploiement des sacs. N'y touchez pas; vous pourriez vous infliger des brûlures graves.**
- **Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage des sacs gonflables. Ceci vise à empêcher que les sacs gonflables ne se déploient de façon inopinée ou que le système de sacs gonflables ne soit endommagé.**

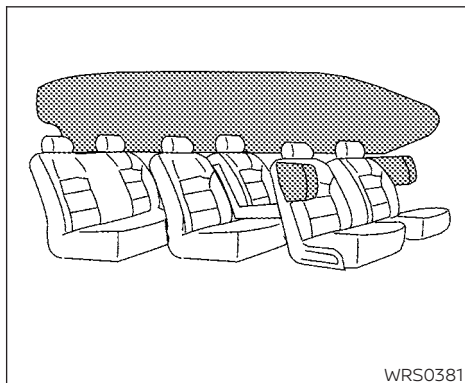
- N'apportez aucune modification non autorisée au circuit électrique, à la suspension ou à la structure avant de votre véhicule. Vous pourriez compromettre le fonctionnement du système de sacs gonflables avant.
- Toute modification des sacs gonflables avant peut entraîner de graves blessures. Ces altérations comprennent les modifications apportées au volant et au tableau de bord, notamment l'installation d'équipement ou d'accessoires sur le rembourrage du volant et sur le tableau de bord, ou encore l'ajout de garnitures supplémentaires autour du système de sacs gonflables.
- Le retrait ou la modification du siège du passager avant pourrait nuire au fonctionnement du sac gonflable et entraîner des blessures graves.

- La modification ou l'altération du siège du passager avant peut entraîner des blessures graves. Par exemple, ne modifiez pas les sièges avant en ajoutant du tissu ou des garnitures sur le coussin, telles des housses, si ces éléments n'ont pas été conçus spécialement pour permettre le fonctionnement du sac gonflable. De plus, ne placez aucun objet sous le siège du passager avant ou entre le coussin de siège et le dossier. Ces objets pourraient nuire au bon fonctionnement du capteur de classification du passager (capteur de poids).
- Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage des ceintures de sécurité. De telles modifications pourraient nuire au fonctionnement du système de sacs gonflables avant. L'altération des ceintures de sécurité peut entraîner des blessures graves.

- Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour une réparation des sacs gonflables avant ou à proximité de ceux-ci. Nous vous recommandons également de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour la pose d'appareils électriques. Le câblage du système de retenue supplémentaire* (SRS) ne doit être ni modifié, ni débranché. Le système de sacs gonflables ne doit pas être examiné au moyen de sondes ou d'équipement d'essai électrique non autorisés.
- Un pare-brise fissuré doit être remplacé dans les plus brefs délais dans un atelier de réparation qualifié. Un pare-brise fissuré peut nuire au fonctionnement des sacs gonflables.

* Les connecteurs de faisceau électrique du système de retenue supplémentaire (SRS) sont facilement identifiables par leurs couleurs jaune et orange.

Si vous revendez votre véhicule, nous vous demandons d'informer l'acheteur de la présence des sacs gonflables avant et de lui indiquer les sections appropriées dans ce Manuel du Conducteur.



Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant et rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit

Les sacs gonflables latéraux sont situés dans la partie latérale externe du dossier des sièges avant. Les rideaux gonflables latéraux sont situés dans les longerons du toit aux trois rangées. **Les renseignements, les mises en garde et les avertissements stipulés dans ce manuel doivent être respectés.** Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux

sont conçus pour se déployer en cas de collision latérale de forte intensité; ils peuvent aussi se déployer si les forces provoquées par un autre type de collision s'assimilent à celles d'une collision plus grave. Ils sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule subit la collision. Il est possible qu'ils ne se déploient pas dans certains types de collisions latérales.

Les rideaux gonflables latéraux sont également conçus pour se déployer lors de certains types de collisions avec capotage ou de capotage imminent. À cet effet, certains mouvements du véhicule (par exemple, en conduite tout-terrain extrême), pourraient entraîner le déploiement des rideaux gonflables latéraux.

Les dommages au véhicule (ou l'absence de dommages) ne constituent pas nécessairement un indice du bon fonctionnement des sacs et des rideaux gonflables latéraux.

Lorsque les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables se déploient, un bruit fort retentit suivi de l'émission de fumée. Cette fumée n'est pas nocive et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est cependant recommandé d'éviter de l'inhaler, car elle peut causer une irritation de la gorge

ainsi qu'une sensation d'étouffement. Les personnes qui souffrent de problèmes respiratoires doivent respirer de l'air frais dès que possible.

Les sacs gonflables latéraux, lorsqu'ils sont combinés au port des ceintures de sécurité, aident à amortir le choc transmis au thorax des occupants des sièges avant. Les rideaux gonflables latéraux aident à amortir le choc transmis à la tête des occupants des places latérales avant et arrière de toutes les rangées. Ils peuvent contribuer à sauver des vies et à réduire les risques de blessures graves. Cependant, le déploiement d'un sac gonflable latéral ou d'un rideau gonflable latéral peut causer des éraflures ou d'autres blessures. Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables ne protègent pas la partie inférieure du corps.

Les ceintures de sécurité doivent être portées correctement. De plus, le conducteur et le passager avant doivent être assis bien droit et aussi loin que possible des sacs gonflables latéraux. Les passagers des sièges arrière doivent être assis aussi loin que possible des moulures des portières et des longerons de toit. Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables se déploient rapidement pour protéger les occupants.

L'occupant qui se trouve trop près d'un module de sac gonflable latéral ou de rideau gonflable latéral, ou encore qui est appuyé contre ce module, court de plus grands risques de blessures en raison de la force du déploiement. Les sacs gonflables latéraux se dégonflent rapidement après la collision.

Le rideau gonflable latéral demeure gonflé pendant un court moment.

Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables ne peuvent se déployer que si le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Le témoin de sac gonflable s'allume une fois que le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (marche). Si le dispositif est fonctionnel, le témoin du sac gonflable s'éteint après environ sept secondes.

AVERTISSEMENT

- **Ne déposez aucun objet près des dossiers des sièges avant. Ne placez pas également d'objets (parapluie, sac, etc.) entre la garniture de la portière avant et le siège avant. De tels objets pourraient devenir de dangereux projectiles et causer des blessures en cas de déploiement du sac gonflable latéral.**
- **Plusieurs éléments des sacs gonflables latéraux et des rideaux gonflables latéraux sont très chauds tout de suite après le déploiement. N'y touchez pas; vous pourriez vous infliger des brûlures graves.**
- **Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage des systèmes de sacs gonflables latéraux et de rideaux gonflables latéraux. Cette précaution a pour but de prévenir les dommages ou le déploiement accidentel des sacs gonflables latéraux et rideaux gonflables.**

- **N'apportez aucune modification non autorisée au circuit électrique, à la suspension ou aux panneaux latéraux de votre véhicule. De telles modifications pourraient nuire au fonctionnement des systèmes de rideaux gonflables latéraux.**
- **Toute altération du système de sacs gonflables latéraux peut entraîner des blessures graves. Par exemple, n'installez pas d'accessoires à proximité du dossier des sièges avant ou des garnitures supplémentaires, telles que des housses de sièges, autour des sacs gonflables latéraux.**

- Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour une réparation des sacs gonflables latéraux et des rideaux gonflables latéraux ainsi que sur la zone à proximité. Nous vous recommandons également de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour la pose d'appareils électriques. Les faisceaux de câblage du système de retenue supplémentaire* (SRS) ne doivent être ni modifiés, ni débranchés. Les systèmes de sacs gonflables latéraux et de rideaux gonflables latéraux ne doivent pas être exposés à des sondes ou à un équipement d'essai électrique non approuvés.

***Les connecteurs ou le faisceau électrique du système de retenue supplémentaire (SRS) sont facilement identifiables par leurs couleurs jaune et orange.**

Si vous revendez votre véhicule, nous vous demandons d'informer l'acheteur de la présence des sacs gonflables latéraux et des rideaux gonflables latéraux, et de lui indiquer les chapitres s'y rapportant dans ce manuel du conducteur.

Ceinture de sécurité avec prétendeurs (sièges avant)

AVERTISSEMENT

- Les prétendeurs ne peuvent être réutilisés après leur déclenchement. La ceinture doit être remplacée au complet, y compris l'enrouleur et la boucle.
- Si le véhicule est impliqué dans une collision et les prétendeurs ne se sont pas activés, faites vérifier le système de prétendeurs et, au besoin, faites-le remplacer. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
- Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage du système de prétendeurs. Cela vise à prévenir les dommages aux prétendeurs ou un déclenchement accidentel. La modification du système de prétendeurs peut entraîner des blessures graves.


- Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour une réparation du système de prétendeurs ou à proximité de celui-ci. Nous vous recommandons également de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour la pose d'appareils électriques. N'utilisez pas de sondes ni d'équipement d'essai électrique non autorisés sur le système de prétendeurs.
- Si vous devez mettre au rebut un prétendeur ou envoyer le véhicule à la ferraille, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. L'application d'une méthode incorrecte de mise au rebut peut causer des blessures.

Le système de prétendeur peut s'activer avec le système de sacs gonflables dans certains types de collisions. Utilisés conjointement avec l'enrouleur de la ceinture de sécurité, les prétendeurs aident à serrer la ceinture de sécurité lorsque le véhicule subit certains types de collisions et permet ainsi de retenir les occupants des sièges avant.

Les prétendeurs sont logés dans l'enrouleur de la ceinture de sécurité et sur l'ancrage de la ceinture de sécurité qui se trouve sur le plancher du véhicule. Ces ceintures de sécurité s'utilisent de la même façon que les ceintures classiques.

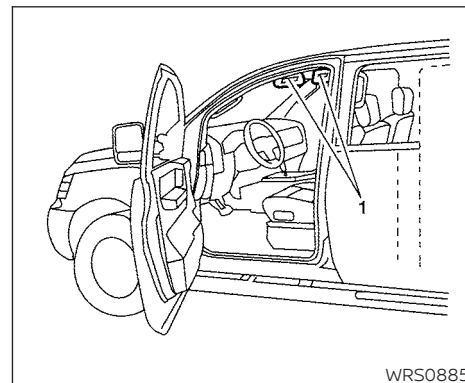
Lorsque des prétendeurs se déclenchent, de la fumée se dégage et un bruit puissant peut se faire entendre. Cette fumée n'est pas nocive et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est cependant recommandé d'éviter de l'inhaler, car elle peut causer une irritation de la gorge ainsi qu'une sensation d'étouffement. Les personnes qui souffrent de problèmes respiratoires doivent respirer de l'air frais dès que possible.

À la suite du déclenchement des prétendeurs, les limiteurs de force libèrent la sangle de ceinture de sécurité, s'il y a lieu, afin de réduire la pression exercée sur le thorax.

Le témoin de sac gonflable  indique la présence d'anomalies dans le système de prétendeur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoin d'avertissement de sac gonflable » du présent chapitre. Si le témoin d'avertissement de sac gonflable indique une anomalie, faites vérifier le système.

Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Si vous revendez votre véhicule, nous vous demandons d'informer l'acheteur de la présence du système de prétendeurs et de lui indiquer les sections s'y rapportant dans ce Manuel du Conducteur.



1. Étiquettes d'avertissement concernant les sacs gonflables SRS

Les étiquettes d'avertissement sont situées sur les pare-soleil.

ÉTIQUETTES D'AVERTISSEMENT CONCERNANT LES SACS GONFLABLES


Les étiquettes d'avertissement au sujet du système de sacs gonflables avant sont apposées dans le véhicule aux endroits illustrés.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière sur une place protégée par un sac gonflable frontal. Si le sac gonflable se déploie, il peut provoquer des blessures graves ou mortelles.



TÉMOIN DU SAC GONFLABLE

Le témoin d'avertissement de sac gonflable , qui s'affiche au tableau de bord, contrôle les circuits des systèmes de sacs gonflables, des prétendeurs et tout le câblage connexe.

Lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON (marche), le témoin du sac gonflable s'allume pendant environ 7 secondes, puis s'éteint. Ceci indique que le dispositif est fonctionnel.

Si une des conditions suivantes survient, les sacs gonflables avant, les sacs gonflables latéraux, les rideaux gonflables latéraux et les prétendeurs doivent faire l'objet d'un entretien :

- Le témoin du sac gonflable reste allumé après la période initiale d'environ sept secondes.
- Le témoin du sac gonflable clignote par intermittence.
- Le témoin du sac gonflable ne s'allume pas du tout.

Dans ces conditions, les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux et de prétendeurs des ceintures de sécurité pourraient ne pas fonctionner correctement. Les ceintures doivent être vérifiées et réparées. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

AVERTISSEMENT

L'allumage du témoin des sacs gonflables peut indiquer que les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux et de prétendeurs des ceintures de sécurité ne fonctionneront pas en cas d'accident. Pour prévenir les blessures potentielles aux occupants, faites vérifier votre véhicule dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Méthode de réparation et de remplacement

Les sacs gonflables avant, les sacs gonflables latéraux, les rideaux gonflables latéraux et les prétendeurs sont conçus pour se déployer une seule fois. En guise de rappel, à moins qu'il ne soit endommagé, le témoin de sac gonflable reste allumé après l'activation de l'un ou l'autre de ces dispositifs. En cas de panne, ces systèmes doivent être réparés ou remplacés aussitôt que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Assurez-vous que la personne chargée d'effectuer un entretien sur le véhicule est informée de la présence de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux, de prétendeurs et de pièces connexes. Le commutateur d'allumage doit toujours se trouver à la position LOCK (antivol-verrouillé) lors d'une intervention sous le capot ou dans l'habitacle.

AVERTISSEMENT

- **Lorsqu'un sac gonflable avant, un sac gonflable latéral ou un rideau gonflable latéral s'est déployé, le module du sac gonflable ne fonctionne plus et il doit être remplacé. De plus, les prétendeurs déclenchés doivent aussi être remplacés. Le module du sac gonflable et les prétendeurs doivent être remplacés. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. Toutefois, le module du sac gonflable et les prétendeurs ne sont pas réparables.**

- **En cas de dommages à la partie avant ou latérale du véhicule, les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux et le système de prétendeurs doivent faire l'objet d'une inspection. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**
- **Si vous devez mettre au rebut un sac gonflable ou un prétendeur ou encore envoyer le véhicule à la ferraille, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour ce service. L'application d'une méthode incorrecte de mise au rebut peut causer des blessures.**

- Si votre véhicule subit un impact, quelle que soit la provenance de l'impact sur le véhicule, faites contrôler votre OCS (capteur de classification de l'occupant) pour vous assurer qu'il fonctionne toujours correctement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. Faites contrôler l'OCS même si aucun sac gonflable ne s'est déployé sous le choc de l'impact. Si vous ne faites pas contrôler l'OCS, le sac pourrait mal se déployer en cas d'accident, ce qui pourrait entraîner des blessures ou la mort.

2 Commandes et instruments

Tableau de bord	2-4	Systèmes de sécurité	2-42
Instruments et jauges	2-6	Système de sécurité du véhicule	2-42
Indicateur de vitesse et compteur kilométrique	2-6	Système antidémarrage du véhicule NISSAN	2-44
Compte-tours	2-8	Commutateur d'essuie-glace et de lave-glace	2-46
Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur	2-8	Fonctionnement de la commande	2-46
Jauge de carburant	2-9	Fonctionnement du commutateur arrière	2-47
Boussole (selon l'équipement)	2-9	Interrupteur du dégivreur de lunette et de rétroviseur extérieur (selon l'équipement)	2-48
Affichage de la boussole	2-10	Interrupteur des phares et des clignotants	2-49
Témoins d'avertissement, témoins et rappels sonores	2-13	Interrupteur des phares	2-49
Vérification des feux	2-14	Système de phares de jour à DEL	2-51
Témoins	2-14	Commande de luminosité de l'éclairage du tableau de bord	2-52
Témoins	2-19	Commande de clignotant	2-52
Rappels sonores	2-23	Interrupteur des phares antibrouillard (selon l'équipement)	2-53
Écran multifonction	2-24	Avertisseur sonore	2-54
Utilisation de l'écran multifonction	2-24	Commutateurs de climatisation au siège (selon l'équipement)	2-54
Affichage au démarrage	2-25	Commutateurs de siège chauffant (selon l'équipement)	2-55
Remise à zéro de l'ordinateur de bord	2-25		
Réglages	2-25		
Avertissements et témoins de l'écran multifonction	2-35		

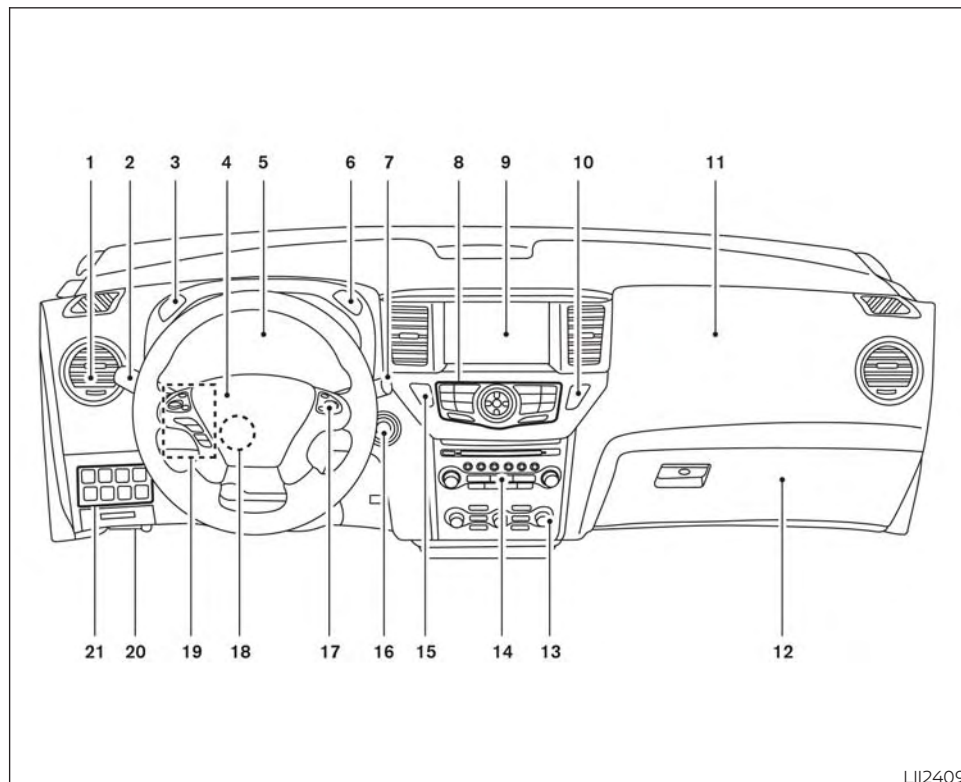
Commutateur des sièges chauffants de 2e rangée (selon l'équipement)	2-56
Interrupteur de volant de direction chauffant (selon l'équipement)	2-58
Commutateur de DÉSACTIVATION du système de contrôle dynamique du véhicule	2-58
Interrupteur du limiteur de vitesse en descente (selon l'équipement)	2-59
Alerte de portière arrière	2-60
Commutateur des systèmes d'avertissement (selon l'équipement)	2-62
Interrupteur d'onduleur (selon l'équipement)	2-62
Interrupteur du mode de remorquage	2-63
Commutateur d'appel d'urgence (SOS) (selon l'équipement)	2-64
Prises d'alimentation	2-64
Prises d'alimentation de 12 V	2-64
Prise de courant de 120 V (selon l'équipement)	2-65
Commutateur d'entreposage prolongé	2-66
Rangement	2-67
Vide-poche de portière avant	2-67
Vide-poches côté console	2-67
Vide-poches de dossier de siège	2-68

Plateaux de rangement	2-68
Boîte à gants	2-69
Compartment de rangement de la console	2-69
Range-lunettes au pavillon	2-70
Porte-gobelets	2-71
Bac de rangement de l'aire de chargement	2-73
Crochets pour bagages	2-74
Porte-bagages (selon l'équipement)	2-75
Glaces	2-76
Glaces électriques	2-76
Toit ouvrant transparent à deux panneaux (selon l'équipement)	2-79
Toit ouvrant électrique	2-79
Éclairage intérieur	2-83
Lampe de la console	2-84
Lampes de lecture	2-84
Lampes individuelles	2-84
Éclairage de l'aire de chargement	2-85
Télécommande universelle HomeLink ^{MD} Universal Transceiver (selon l'équipement)	2-85
Programmation de la télécommande HomeLink ^{MD}	2-86

Programmation de la télécommande HomeLink ^{MD} pour le Canada et les ouvre-portails	2-88
Utilisation de la télécommande universelle HomeLink ^{MD} Universal Transceiver	2-89

Diagnostic des problèmes de programmation	2-89
Suppression de la programmation	2-90
Reprogrammation d'une seule touche de la télécommande HomeLink ^{MD}	2-90
En cas de vol du véhicule	2-90

TABLEAU DE BORD



1. Bouches d'air (p. 4-36)
2. Commutateur des phares, phares antibrouillard (selon l'équipement) et clignotants (p. 2-49)
3. Commande de luminosité du tableau de bord (p. 2-52)
4. Sac gonflable supplémentaire du conducteur (p. 1-58)
Avertisseur sonore (p. 2-54)
5. Instruments et indicateurs de bord (p. 2-6)
Témoins (p. 2-13)
Écran multifonction (p. 2-24)
6. Commutateur de réinitialisation du compteur journalier double (p. 2-7)
7. Commande de lave-glace et d'essuie-glace (p. 2-46)
Commande d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière (p. 2-46)
8. Panneau de commande (p. 4-2)
9. Affichage central (p. 4-2)
Système de navigation* (selon l'équipement)
10. Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant (p. 1-58)

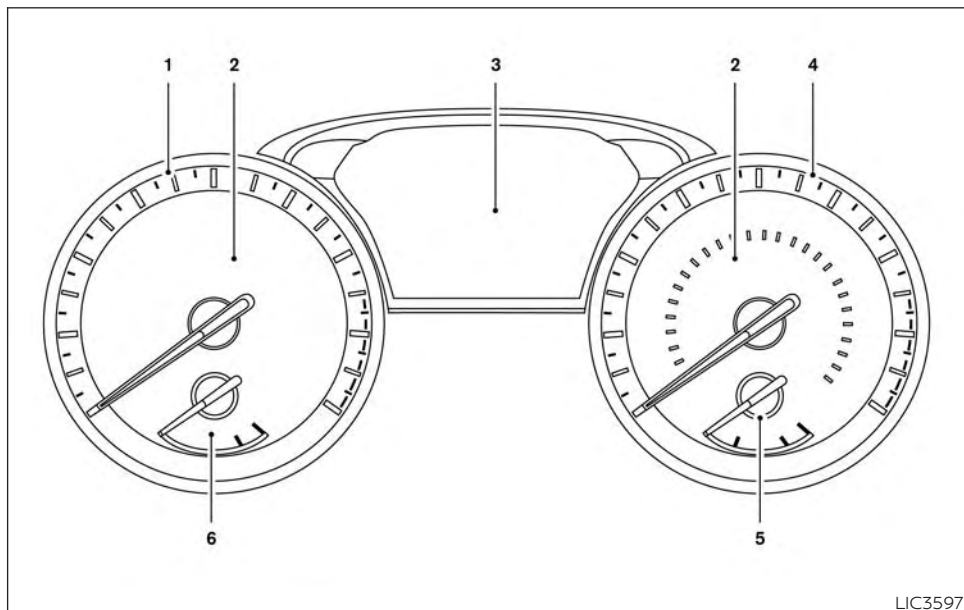
LII2409

11. Sac gonflable avant du côté passager (p. 1-58)
12. Boîte à gants (p. 2-67)
13. Commandes de chauffage et de climatisation automatiques (p. 4-37)
14. Commandes du système audio (p. 4-2)
15. Interrupteur de feux de détresse (p. 6-2)
16. Bouton-poussoir d'allumage (p. 5-16)
17. Commande principale et de réglage du régulateur de vitesse (selon l'équipement) (p. 5-48)
Commandes du régulateur de vitesse adaptatif (ICC) (selon l'équipement) (p. 5-51)
18. Commandes du volant de direction inclinable et télescopique (p. 3-46)
19. Interrupteurs du panneau de commande et de l'écran multifonction (p. 2-24)
Système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} (p. 4-2)
20. Commande d'ouverture du capot (p. 3-33)
21. Interrupteur de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule (p. 2-58)
Interrupteur du mode de remorquage (p. 2-63)
Interrupteur principal du hayon à commande électrique (selon l'équipement) (p. 3-34)
Commutateur des systèmes d'avertissement (selon l'équipement) (p. 2-62)
Commutateur du volant de direction chauffant (selon l'équipement) (p. 2-58)
Interrupteur d'onduleur (selon l'équipement) (p. 2-62)
Interrupteur du limiteur de vitesse en descente (selon l'équipement) (p. 2-59)

* : Consultez le manuel du conducteur de NissanConnect^{MS} (selon l'équipement).

Se reporter à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

INSTRUMENTS ET JAUGES

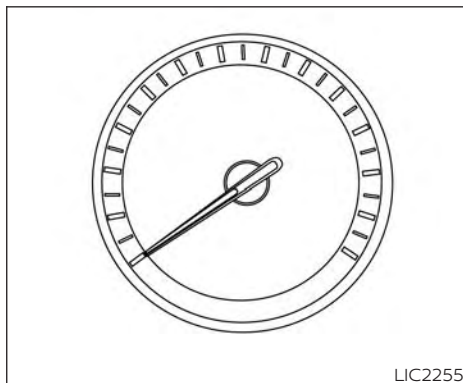


INDICATEUR DE VITESSE ET COMPTEUR KILOMÉTRIQUE

Ce véhicule est muni d'un indicateur de vitesse et d'un compteur kilométrique. L'indicateur de vitesse se trouve sur le côté droit du tableau de bord. Le compteur kilométrique se trouve dans l'écran multifonction.

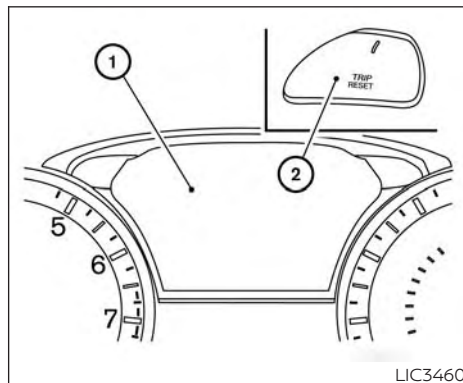
1. Compte-tours
2. Témoins
3. Écran multifonction
Compteur kilométrique
Compteur journalier double

4. Indicateur de vitesse
5. Jauge de carburant
6. Indicateur de température
du liquide de refroidissement
du moteur



Indicateur de vitesse

L'indicateur de vitesse indique la vitesse du véhicule.



Compteur kilométrique et compteur journalier double

Le compteur kilométrique et le compteur journalier double ① s'affichent à l'écran multifonction lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Le compteur kilométrique indique la distance totale parcourue par le véhicule.

Le compteur journalier double indique la distance parcourue au cours de trajets donnés.

Modification de l'affichage

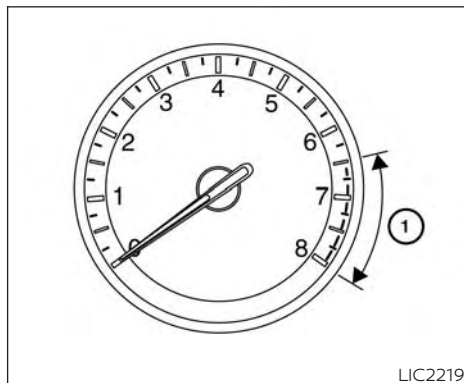
Appuyez sur le contacteur TRIP RESET (réinitialisation du compteur) ② sur le côté droit du tableau de bord pour modifier l'affichage comme suit :

Trajet **A** → Trajet **B** →
Millage du compteur kilométrique →
Trajet **A**

Remise à zéro du compteur journalier

Pour remettre à zéro le compteur journalier, appuyez sur le bouton TRIP RESET ② (réinitialisation du compteur) pendant plus d'une seconde.

Les renseignements sur consommation moyenne de carburant et l'autonomie de carburant sont également disponibles. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Écran multifonction » dans cette section.



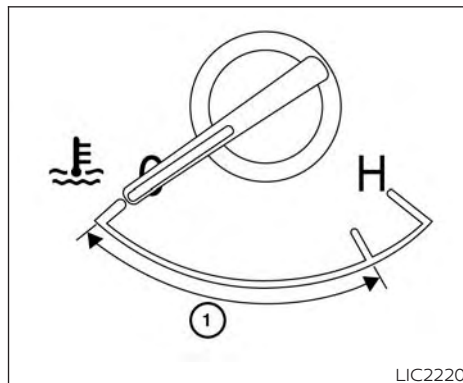
LIC2219

COMPTE-TOURS

Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (tr/min). Ne laissez pas le régime du moteur atteindre la zone rouge ①.

⚠ MISE EN GARDE

Quand le régime du moteur se rapproche la zone rouge, réduisez-le. Vous pouvez causer de graves dommages au moteur si vous persistez à le faire tourner lorsque l'aiguille se trouve dans la zone rouge.



LIC2220

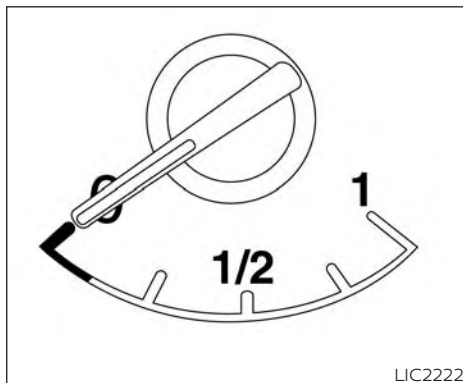
INDICATEUR DE TEMPÉRATURE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

Cet indicateur affiche la température du liquide de refroidissement du moteur. La température du liquide de refroidissement est dans la plage normale ① lorsque l'aiguille de l'indicateur se trouve dans la zone indiquée.

La température du liquide de refroidissement est fonction de la température extérieure et des conditions de conduite.

⚠ MISE EN GARDE

Si l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement se rapproche de la zone chaude (H) au bout de la plage normale, ralentissez afin de permettre au liquide de refroidir. Si l'aiguille de l'indicateur dépasse la plage normale, arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et sécuritaire de le faire. Si vous continuez de rouler alors que le moteur surchauffe, vous risquez d'endommager gravement le moteur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les mesures à prendre immédiatement, consultez la section « Si le moteur surchauffe » dans le chapitre « En cas d'urgence » du présent manuel.



JAUGE DE CARBURANT

L'indicateur de carburant affiche le niveau **approximatif** de carburant dans le réservoir.

Les freinages, les virages, les accélérations ainsi que la conduite dans une pente peuvent faire bouger légèrement l'aiguille de l'indicateur.



L'aiguille de l'indicateur descend jusqu'au repère 0 (vide) lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (hors fonction).

Le message d'avertissement de bas niveau de carburant s'affiche à l'écran multifonction lorsque le réservoir ne contient plus qu'une faible quantité de carburant.

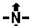
Remplissez le réservoir de carburant avant que l'aiguille de l'indicateur n'atteigne le repère 0 (vide).

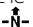
Le pictogramme  indique que la trappe du réservoir de carburant du véhicule se trouve du côté conducteur.

MISE EN GARDE

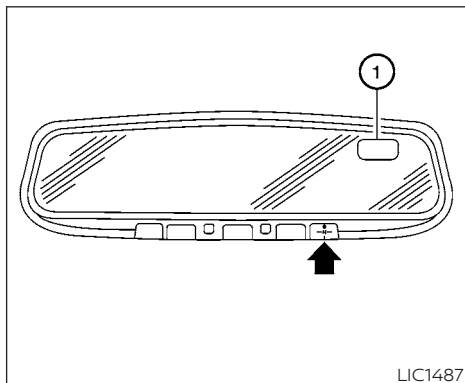
- **En cas de panne sèche, le témoin d'anomalie  peut s'allumer. Faites le plein dès que possible. Le témoin  devrait s'éteindre après quelques cycles de démarrage. Si le témoin reste allumé après quelques déplacements, faites inspecter votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**
- **Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoin d'anomalie » dans le présent chapitre.**

BOUSSOLE (selon l'équipement)

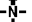
Cet appareil mesure le magnétisme terrestre et indique la direction du véhicule. Lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ON (marche), appuyez sur le bouton  tel que décrit dans les tableaux ci-dessous pour activer diverses fonctions du rétroviseur intérieur automatique de la fonction anti-éblouissement.

Enfoncez le bouton  pendant environ :	Fonction : (Appuyez de nouveau sur le bouton pendant une seconde pour modifier les paramètres.)
1 seconde	Mise en fonction ou hors fonction de l'affichage de la boussole.
8 secondes	La zone de déclinaison peut être modifiée pour corriger les lectures de boussole erronées.
10 secondes	La boussole passe en mode d'étalonnage.

Consultez la section « Rétroviseur intérieur automatique anti-éblouissement » du chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » du présent manuel pour obtenir de plus amples renseignements.



AFFICHAGE DE LA BOUSSOLE

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), appuyez sur le bouton  pendant environ une seconde pour activer ou désactiver l'affichage ① de la direction indiquée par la boussole. L'affichage indique la direction du véhicule.

N : Nord

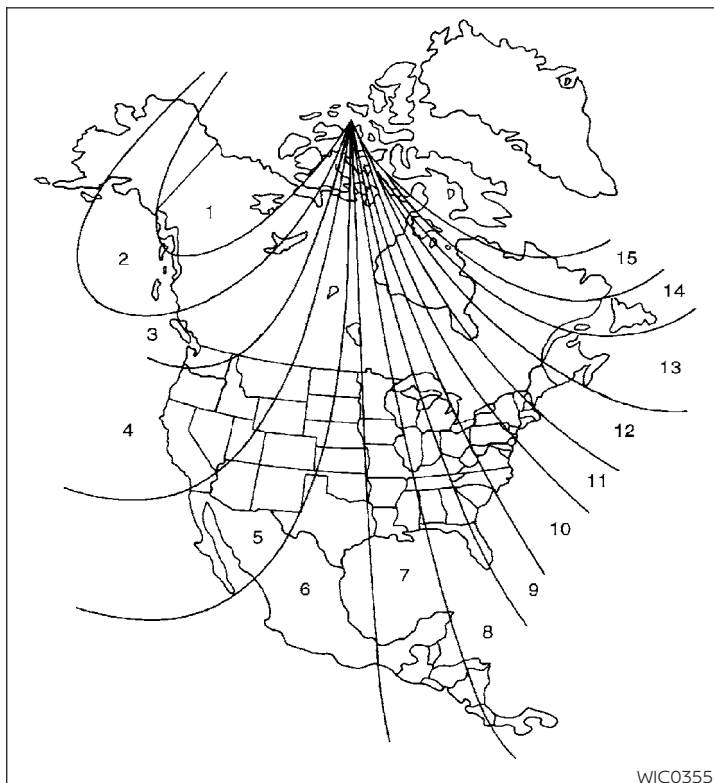
E : Est

S : Sud

W : Ouest



Si la boussole affiche « C », effectuez trois cercles complets avec votre véhicule à moins de 8 km/h (5 mi/h) pour étalonner la boussole.

Vous pouvez également étalonner la boussole en conduisant votre véhicule en effectuant votre trajet quotidien. La boussole sera étalonnée une fois que vous aurez effectué trois cercles complets.



Procédure de modification de la déclinaison

La différence entre le nord magnétique et le nord géographique porte le nom de déclinaison. Dans certaines régions, cette différence peut être suffisamment grande pour entraîner des lectures de boussole erronées. Si cela se produit, vous pouvez régler la boussole en fonction de la déclinaison de votre zone, si nécessaire :

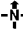
1. Appuyez sur le bouton  et maintenez-le enfoncé pendant huit secondes environ. Le numéro de la zone utilisée par la boussole s'affiche à l'écran. Relâchez le bouton.
2. Localisez votre emplacement actuel sur la carte des zones de déclinaison. Reportez-vous à l'illustration.
3. Appuyez plusieurs fois sur le bouton  pour parcourir les numéros de zone jusqu'à ce que le numéro voulu apparaisse à l'affichage. Lorsque vous avez sélectionné un numéro de zone, l'affichage indique une direction de boussole en moins de quelques secondes.

REMARQUE :

Utilisez le numéro de zone 5 pour Hawaï.

Affichage erroné de la direction

L'affichage de la boussole comporte une fonction de correction automatique. Si la direction affichée est incorrecte, suivez cette procédure.

1. Lorsque l'affichage est activé, appuyez sur le bouton  et maintenez-la enfoncée pendant environ 9 secondes. L'affichage indique « C ».
 2. Étalonnez la boussole en effectuant trois cercles complets à un maximum de 8 km/h (5 mi/h).
 3. L'affichage devrait revenir à la normale après cette manœuvre.
- Si la boussole se dérègle toujours peu après le réglage, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

- L'indication de la boussole peut se révéler inexacte lorsque vous franchissez un tunnel ou si votre parcours présente des pentes particulièrement raides. (L'indication de la boussole se rétablit lorsque le véhicule roule de nouveau dans une zone dont le géomagnétisme est stabilisé.)

MISE EN GARDE

- **N'installez pas de porte-skis, antenne, etc. qui se fixent au véhicule au moyen d'aimants. Ces articles nuisent au fonctionnement de la boussole.**
- **Pour le nettoyage du rétroviseur, utilisez un essuie-tout ou un autre produit semblable sur lequel vous aurez appliqué un nettoyant pour verre. Ne vaporisez pas le nettoyant pour verre directement sur le rétroviseur, car le liquide risquerait de s'infiltrer dans le boîtier du rétroviseur.**

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT, TÉMOINS ET RAPPELS SONORES

ABS ou  Témoins du système de freinage antiblocage (ABS)	 Témoins et avertisseur sonore des ceintures de sécurité	 Témoins de NEUTRALISATION de surmultipliée
 Témoins d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique	 Témoins du sac gonflable	 Témoins de sécurité
BRAKE ou  Témoins de frein	 Témoins des phares antibrouillard avant (selon l'équipement)	 Témoins des feux de position latéraux et des phares (vert)
 Témoins de charge	 Témoins de neutralisation du sac gonflable du passager avant	 Témoins de dérapage
 Témoins d'avertissement de basse pression des pneus	 Témoins des faisceaux route (bleu)	TOW Témoins D'ACTIVATION du mode de remorquage
 Témoins multifonction	 Témoins de FONCTIONNEMENT du dispositif d'assistance en descente (selon l'équipement)	 Témoins des clignotants et des feux de détresse
PS Témoins de la direction assistée	 Témoins d'anomalie	 Témoins de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule

VÉRIFICATION DES FEUX

Lorsque toutes les portières sont fermées, serrez le frein de stationnement, bouclez les ceintures de sécurité et poussez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) sans démarrer le moteur. Les témoins suivants (selon l'équipement) s'allument :



Les témoins suivants (selon l'équipement) s'allument brièvement, puis s'éteignent :





Si un témoin quelconque ne s'allume pas ou fonctionne d'une manière autre que celle décrite, il se peut qu'une ampoule soit grillée ou que le système présente une anomalie. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Certains témoins et avertissements s'affichent également sur l'écran multifonction entre l'indicateur de vitesse et le compte-tours. Pour obtenir des renseignements

supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Écran multifonction » dans cette section.

TÉMOINS

Consultez la section « Écran multifonction » dans le présent chapitre pour obtenir de plus amples renseignements sur les avertissements et les témoins.

 ou  Témoin du système de freinage antiblocage (ABS)

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), le témoin d'avertissement du circuit de freinage antiblocage (ABS) s'allume, puis s'éteint. Cela indique que le circuit de freinage antiblocage (ABS) est fonctionnel.

Si le témoin d'avertissement du circuit de freinage antiblocage (ABS) s'allume lorsque le moteur est en marche, ou durant la conduite, il est possible que le circuit de freinage antiblocage (ABS) soit défectueux. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Lorsqu'une anomalie se produit dans le circuit de freinage antiblocage (ABS), la fonction antiblocage est désactivée. Le fonctionnement du dispositif antiblocage est alors neutralisé et votre véhicule utilise le circuit de freinage standard. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Circuit de freinage » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

 Témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique

Ce témoin s'allume lorsque vous tournez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Il s'éteint après que le moteur ait démarré.

Ce témoin s'allume lorsque le système de freinage d'urgence automatique est DÉSACTIVÉ à l'affichage du compteur.

Si le témoin s'allume lorsque le système de freinage d'urgence automatique est allumé, cela peut indiquer que le système n'est pas disponible. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de freinage d'urgence automatique » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

ou Témoin de frein

Les circuits du frein de stationnement et des freins sont reliés à ce témoin.

Témoin de frein de stationnement

Lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ON (marche), ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement est serré.

Témoin de bas niveau de liquide de frein

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), le témoin signale que le niveau de liquide de frein est bas. S'il s'allume alors que le moteur tourne et que le frein de stationnement n'est pas serré, immobilisez votre véhicule et prenez les mesures suivantes :

1. Vérifiez le niveau de liquide de frein. Ajoutez la quantité de liquide de frein requise. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Huile de frein » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.
2. Si le niveau du liquide de frein est adéquat, faites vérifier le système d'avertissement. Nous vous recommandons de

vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

AVERTISSEMENT

- **Si le témoin des freins est allumé, cela peut indiquer une défaillance du circuit de freinage. La conduite du véhicule peut alors être dangereuse. Si vous jugez que vous pouvez poursuivre votre route sans danger, conduisez prudemment jusqu'à la station-service la plus proche pour y faire effectuer les réparations nécessaires. Sinon, faites remorquer votre véhicule.**
- **Le fait d'enfoncer la pédale de frein lorsque le moteur est à l'arrêt ou que le niveau de liquide de frein est bas peut prolonger la distance d'arrêt et la course de la pédale ainsi que l'effort requis pour freiner.**
- **Si le niveau du liquide de frein se situe sous le repère MINIMUM ou MIN du réservoir de liquide de frein, ne conduisez pas le véhicule tant que le circuit de freinage n'a pas été vérifié. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**

Témoin d'avertissement du système de freins antiblocage (ABS)

Quand le frein de stationnement est relâché et que le niveau de liquide de frein est suffisant, si les témoins de frein et du système de freins antiblocage (ABS) s'allument, cela peut indiquer que le circuit de freinage antiblocage ne fonctionne pas correctement. Faites vérifier le circuit de freinage et, au besoin, procédez aux réparations nécessaires. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. Éviter la conduite à haute vitesse et les freinages brusques. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous au chapitre « Témoin d'avertissement du circuit de freinage antiblocage (ABS) » dans cette section.



Témoin de charge

L'activation de ce témoin pendant que le moteur tourne peut indiquer une anomalie du système de charge de votre véhicule. Coupez le contact et vérifiez la courroie de l'alternateur de votre véhicule. Si la courroie est détendue, rompue ou absente, ou si le témoin reste allumé, faites vérifier le sys-

tème. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

MISE EN GARDE

Ne conduisez pas votre véhicule si la courroie de l'alternateur est desserrée, rompue ou manquante.



Témoin d'avertissement de basse pression des pneus

Votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus qui surveille la pression de tous les pneus, sauf le pneu de secours.

Le témoin de basse pression des pneus signale une basse pression des pneus ou indique que le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas correctement.

Après l'établissement du contact, ce témoin S'ALLUME pendant environ une seconde puis s'éteint.

Témoin d'avertissement de basse pression des pneus

Le témoin s'allume pendant la conduite si une basse pression des pneus est détectée. L'avertissement « Tire Pressure

Low - Add Air » (basse pression des pneus - gonfler les pneus) s'affiche également à l'écran multifonction.

Lorsque le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume, vous devriez vous arrêter et régler la pression des quatre pneus à la pression À FROID recommandée indiquée sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge, apposée dans l'ouverture de la portière du conducteur. Même si vous avez réglé la pression des pneus, le témoin d'avertissement de basse pression des pneus ne s'éteint pas automatiquement. Une fois la pression des pneus réglée à la pression recommandée, il faudra rouler à plus de 25 km/h (16 mi/h) pour activer le système de surveillance de la pression des pneus et désactiver le témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Utilisez un manomètre pour pneus pour vérifier la pression des pneus.

Le message d'avertissement « Tire Pressure Low - Add Air » (basse pression des pneus - gonfler les pneus) s'affiche chaque fois que le commutateur d'allumage se trouve à la position ON (marche) tant que le témoin d'avertissement de basse pression des pneus demeure allumé.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction » du présent chapitre et la section « Système de surveillance de la pression des pneus » des chapitres « Démarrage et conduite » et « En cas d'urgence » du présent manuel.

Anomalie du système de surveillance de la pression des pneus

Si le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas correctement, le témoin d'avertissement de basse pression des pneus clignote pendant environ une minute lorsque le contact est ÉTABLI. Le témoin demeure allumé après une minute. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. L'avertissement « Tire Pressure Low - Add Air » (basse pression des pneus - gonfler les pneus) ne s'affiche pas si le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume pour indiquer une anomalie du système de surveillance de la pression des pneus.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de surveillance de la pression des pneus » dans le chapitre « Démarrage et conduite »

et la section « Pression des pneus » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

AVERTISSEMENT

- Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.
- Si le témoin ne s'allume pas lorsque le contacteur d'allumage est ÉTABLI, faites vérifier votre véhicule dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
- Si le témoin s'allume pendant la conduite, évitez les manœuvres de braquage et les freinages brusques, ralentissez, rangez-vous en un endroit sécuritaire, puis immobilisez le véhicule dès que possible. La conduite avec un pneu insuffisamment gonflé peut causer des dommages permanents au pneu et augmente la probabilité de défaillance du pneu. Votre

véhicule pourrait subir des dommages importants et vous pourriez avoir un accident entraînant des blessures graves, voire la mort. Vérifiez la pression de tous les pneus. Réglez la pression des pneus à la pression À FROID recommandée indiquée sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge apposée dans l'ouverture de la portière du conducteur, pour éteindre le témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Si le témoin s'allume encore pendant la conduite après le réglage de pression des pneus, il se peut qu'un des pneus soit crevé ou que le système de surveillance de la pression des pneus soit défectueux. Si vous avez un pneu crevé, montez la roue de secours dès que possible. Si aucun pneu n'est à plat et tous les pneus sont correctement gonflés, faites vérifier le véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

- Lors du remplacement d'une roue qui n'est pas équipée d'un système de surveillance de la pression des pneus, comme la roue de secours, le système de surveillance de la pression des pneus ne sera plus fonctionnel et le témoin de basse pression des pneus clignotera pendant environ une minute. Le témoin demeure allumé après une minute. Faites remplacer vos pneus ou réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus dès que possible. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour ces services.
- L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux précisés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.

MISE EN GARDE

- Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace aucunement la vérification régulière de la pression des pneus. Vérifiez régulièrement la pression des pneus de votre véhicule.

- Si le véhicule roule à moins de 25 km/h (16 mi/h), le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement.
- Assurez-vous que des pneus de la taille spécifiée sont installés correctement aux quatre roues de votre véhicule.



Témoin multifonction

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), le témoin multifonction s'allume si l'un des messages suivants apparaît à l'écran multifonction.

- Avertissement d'absence de clé
- Avertissement de niveau de carburant bas
- Avertissement Low windshield-washer fluid (niveau lave-glace bas)
- Relâcher le frein de stationnement
- Avertissement de portière ouverte
- Avertissement de vérification de la pression des pneus

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Écran multifonction » dans cette section.

2-18 Commandes et instruments



Témoin de la direction assistée

AVERTISSEMENT

- Si le moteur ne tourne pas ou s'il est coupé pendant la conduite, l'assistance à la direction ne fonctionnera pas. Le volant est donc beaucoup plus difficile à manœuvrer.
- Lorsque le témoin de la direction assistée s'allume et que le moteur tourne, il n'y a plus aucune assistance à la direction. Vous conservez toujours la maîtrise de votre véhicule, mais le volant est plus difficile à manœuvrer. Faites vérifier la direction assistée. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), le témoin de la direction assistée s'allume. Le témoin de la direction assistée électrique s'éteint après le démarrage du moteur. Cela indique que la direction assistée électrique est fonctionnelle.

Si le témoin de la direction assistée électrique s'allume lorsque le moteur tourne, cela peut indiquer que la direction assistée

électrique ne fonctionne pas correctement et qu'elle doit peut-être être réparée. Faites vérifier la direction assistée. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Lorsque le témoin de la direction assistée s'allume et que le moteur tourne, la direction n'est plus assistée, mais vous conservez toujours la maîtrise du véhicule. À ce moment, un effort de direction supérieur est nécessaire pour manœuvrer le volant, surtout dans les virages brusques et à basse vitesse.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Direction assistée » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.



Témoin et avertisseur sonore des ceintures de sécurité

Ce témoin et ce carillon s'activent pour rappeler aux occupants du véhicule de boucler leur ceinture. Le témoin s'allume dès que le commutateur d'allumage est placé à la position ON (marche) ou START (démarrage) et reste allumé jusqu'à ce que le conducteur ait bouclé sa ceinture. Au même moment, le carillon retentit pen-

dant environ 6 secondes, à moins que le conducteur ne boucle sa ceinture.

Le témoin des ceintures de sécurité peut aussi s'allumer si la ceinture de sécurité du passager avant n'est pas bouclée lorsque le siège du passager avant est occupé. Pendant 7 secondes après l'établissement du contact, le système n'allume pas le témoin associé au passager avant.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Ceintures de sécurité » du chapitre « Sécurité - Sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » du présent manuel.



Témoin du sac gonflable

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (marche) ou START (démarrage), le témoin de sac gonflable s'allume pendant environ sept secondes, puis s'éteint. Ceci indique que le dispositif est fonctionnel.

Si une des conditions suivantes survient, les sacs gonflables avant, les sacs gonflables latéraux, les rideaux gonflables latéraux et les ceintures de sécurité à prétendeur doivent faire l'objet d'un entretien :

- Le témoin du sac gonflable reste allumé après la période initiale d'environ sept secondes.
- Le témoin du sac gonflable clignote par intermittence.
- Le témoin du sac gonflable ne s'allume pas du tout.

Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour ces services.

Le système de retenue supplémentaire (sac gonflable) ou les prétendeurs risquent de ne pas fonctionner correctement s'ils n'ont pas été vérifiés et réparés, au besoin. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de retenue supplémentaire (SRS) » du chapitre « Sécurité - Sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » du présent manuel.

AVERTISSEMENT

L'allumage du témoin des sacs gonflables peut indiquer que les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux et de prétendeurs des ceintures de sécurité ne fonctionneront pas en cas d'accident. Pour prévenir les blessures potentielles aux occupants, faites vérifier votre véhicule dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

TÉMOINS

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Écran multifonction » dans cette section.



Témoin des phares antibrouillard avant (selon l'équipement)

Le témoin des phares antibrouillard avant s'allume lorsque ceux-ci sont activés. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Interrupteur des phares antibrouillard » dans cette section.



Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant

Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant s'allume et le sac gonflable du passager avant est désactivé en fonction de l'utilisation faite du siège passager avant.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » du chapitre « Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » de ce manuel.



Témoin des faisceaux route (bleu)

Ce témoin bleu s'allume lorsque les feux de route sont allumés et s'éteint lorsque les feux de croisement sont sélectionnés.

Le témoin des feux de route s'allume également lorsque le signal de dépassement est activé.



Témoin de fonctionnement du limiteur de vitesse en descente (selon l'équipement)

Lorsque le commutateur d'allumage est mis à la position ON (marche), ce témoin s'allume brièvement, puis s'éteint.

Le témoin s'allume lorsque le limiteur de vitesse en descente entre en fonction.

Si l'interrupteur du limiteur de vitesse en descente est en position de marche et que le témoin clignote, le système n'est pas activé.

Si le témoin ne s'allume pas lorsque l'interrupteur du dispositif d'assistance en descente est en position de marche, il est probable que le dispositif ne fonctionne pas correctement. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.


Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter aux sections « Contacteur du limiteur de vitesse en descente » plus loin dans ce chapitre et « Limiteur de vitesse en descente » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.



Témoin d'anomalie

Un témoin d'anomalie qui s'allume en continu ou qui clignote pendant que le moteur tourne peut indiquer une anomalie du dispositif antipollution.

Le témoin d'anomalie peut également s'allumer en continu si le bouchon du réservoir de carburant est desserré ou manquant, ou en cas de panne sèche. Assurez-vous que le bouchon du réservoir de carburant de votre véhicule a bien été revissé et que le réservoir contient au moins 11,4 litres (3 gallons) de carburant.

Le témoin  devrait s'éteindre après quelques cycles de conduite s'il n'existe aucune autre anomalie du dispositif antipollution.

Si ce témoin demeure allumé pendant 20 secondes, puis clignote pendant 10 secondes alors que le moteur ne tourne pas, le véhicule n'est pas prêt à subir un contrôle d'inspection et d'entretien du dispositif antipollution. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Préparation aux contrôles d'inspection et d'entretien » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » dans ce manuel.

Fonctionnement

Le témoin d'anomalie s'allume lorsque l'une des situations suivantes se produit :

- Le témoin d'anomalie s'allume en continu - Une anomalie du dispositif antipollution a été décelée. Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant si l'avertissement Loose Fuel Cap (bouchon de réservoir de carburant mal vissé) apparaît à l'écran multifonction. Si le bouchon du réservoir de carburant est desserré ou manquant, serrez-le ou installez-le et poursuivez votre route. Le témoin  doit s'éteindre après quelques cycles de conduite. Si le témoin  reste allumé après quelques cycles de conduite, faites inspecter votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. Il n'est pas nécessaire de faire remorquer votre véhicule pour vous rendre chez le concessionnaire.
- Le témoin d'anomalie clignote - Un raté d'allumage du moteur susceptible d'endommager le dispositif antipollution de votre véhicule a été détecté.

Pour éviter les dommages au dispositif antipollution de votre véhicule ou pour réduire la gravité de ceux-ci :

- ne conduisez pas à une vitesse supérieure à 72 km/h (45 mi/h);
- évitez les accélérations et les décéléralions brusques;
- évitez les pentes ascendantes raides;
- autant que possible, réduisez la charge transportée ou remorquée par votre véhicule.

Il est possible que le témoin d'anomalie cesse de clignoter et demeure allumé. Faites inspecter votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. Il n'est pas nécessaire de faire remorquer votre véhicule pour vous rendre chez le concessionnaire.

MISE EN GARDE

Le fait de continuer de conduire le véhicule en omettant de faire inspecter ou réparer (s'il y a lieu) le dispositif antipollution peut compromettre la maniabilité du véhicule, augmenter la consommation de carburant, et accroître les risques de dommages au dispositif antipollution.



Témoin de
NEUTRALISATION de
surmultipliée

Le témoin de NEUTRALISATION de surmultipliée s'allume lorsque le mode de NEUTRALISATION de la surmultipliée est sélectionné.

Consultez la section « Conduite du véhicule » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel pour obtenir des renseignements supplémentaires.



Témoin de sécurité

Ce témoin clignote lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction), LOCK (antivol-verrouillé) ou ACC (accessoires).

Lorsque le témoin de sécurité clignote, les systèmes de sécurité du véhicule sont fonctionnels.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Systèmes de sécurité » dans ce chapitre.



Témoin des feux de position latéraux et des phares (vert)

Le témoin des feux de position latéraux et des phares s'allume lorsque les feux de position latéraux et les phares s'allument (excluant les phares de jours et les feux distinctifs). Si le commutateur des phares est en position AUTO (automatique), le témoin des feux de position latéraux et des phares s'allume lorsque les phares s'allument. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Interrupteur des phares et des clignotants » dans cette section.




Témoin de dérapage

Ce témoin clignote pendant le fonctionnement du dispositif de contrôle dynamique du véhicule pour avertir le conducteur que la chaussée est glissante et que le véhicule atteindra bientôt ses limites de traction.

Il est possible que le fonctionnement du système entraîne une légère vibration ou des bruits, mais ceci est normal.

Le témoin clignote pendant quelques secondes après que le dispositif de contrôle dynamique du véhicule cesse de limiter le patinage des roues.

Le témoin  s'allume également lorsque vous tournez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Il s'éteint après 2 secondes environ si le système est fonctionnel. Si le témoin ne s'allume pas, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



Témoin d'ACTIVATION du mode de remorquage

Ce témoin s'allume lorsque la fonction du mode de remorquage est activée.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter à la section « Interrupteur du mode de remorquage » dans ce chapitre.



Témoins des clignotants et des feux de détresse

Le témoin gauche ou droit (selon le cas) clignote lorsque la commande de clignotant est activée.


Les deux témoins clignotent lorsque l'interrupteur des feux de détresse est enfoncé.



Témoin de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule

Ce témoin s'allume lorsque l'interrupteur de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule est placé en position off (hors fonction). Cela indique que le système de contrôle dynamique du véhicule a été désactivé.

Pour réactiver le système, appuyez de nouveau sur l'interrupteur de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule ou faites redémarrer le moteur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de contrôle dynamique du véhicule » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Le témoin du système de contrôle dynamique du véhicule s'allume également lorsque vous placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Il s'éteint après 2 secondes environ si le système est fonctionnel. Si le témoin reste allumé ou s'il s'allume en même temps que le témoin  pendant la conduite, faites vérifier le système de contrôle dynamique

du véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Il est possible que le fonctionnement du système de contrôle dynamique du véhicule entraîne une légère vibration ou des bruits lorsque vous démarrez ou que vous accélérez, mais ceci est normal.

RAPPELS SONORES

Signal d'avertissement des indicateurs d'usure de plaquettes de frein

Les indicateurs d'usure de plaquettes de frein peuvent émettre un signal d'avertissement. Lorsqu'une plaquette de frein doit être remplacée, l'indicateur d'usure correspondant émet un bruit de grattement strident pendant la conduite, et ce, que la pédale de frein soit enfoncée ou non. Faites vérifier les freins de votre véhicule dès que possible si les indicateurs d'usure des freins émettent un tel bruit. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Carillon de rappel de clé dans le commutateur d'allumage

Un carillon retentit si vous ouvrez la portière du conducteur lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ACC (accessoires) ou OFF (hors fonction), ou à la position OFF (hors fonction) ou LOCK (antivol-verrouillé) lorsque la clé intelligente est laissée dans le véhicule. Vérifiez bien que le commutateur d'allumage soit placé à la position LOCK (antivol-verrouillé) et n'oubliez pas de retirer la clé intelligente de son récepteur lorsque vous quittez votre véhicule.

Carillon de rappel des phares allumés

Si les phares ou les feux de stationnement du véhicule sont allumés et que le commutateur d'allumage est tourné à la position OFF (hors fonction), un carillon retentit lorsque vous ouvrez la portière du conducteur.

Éteignez les phares ou tournez l'interrupteur des phares à la position AUTO (automatique) avant de quitter le véhicule.

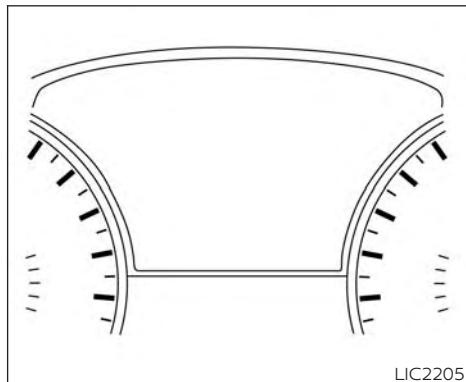
Avertisseur de portière de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} (selon l'équipement)

L'avertisseur de portière de la clé intelligente clignote si une des opérations inadéquates suivantes est effectuée.

- La clé intelligente demeure dans le véhicule lorsque vous verrouillez les portières.
- Une portière n'est pas bien fermée lorsque vous verrouillez les portières.

Lorsque l'avertisseur retentit, assurez-vous de vérifier le véhicule et la clé intelligente. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » de ce manuel.

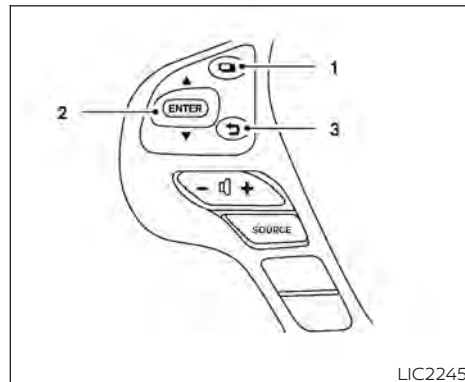
ÉCRAN MULTIFONCTION






L'écran multifonction se trouve à la gauche de l'indicateur de vitesse. Il affiche ce qui suit :


- Réglages de véhicule
- Renseignements sur l'ordinateur de bord
- Avertissements et réglages des systèmes de conduite (selon l'équipement)
- Renseignements sur le système d'avertissement d'angle mort (BSW) (selon l'équipement)

- Système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) (selon l'équipement)
- Des renseignements sur le régulateur de vitesse (selon l'équipement)
- Renseignements sur le régulateur de vitesse adaptatif (ICC) (selon l'équipement)
- Renseignements sur l'utilisation de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD}
- Témoins et avertissements
- Informations sur la pression des pneus



UTILISATION DE L'ÉCRAN MULTIFONCTION


Vous pouvez explorer l'écran multifonction à l'aide des boutons  ,  , ENTER (entrer) et  situés sur le volant de direction.

1.  - sélectionner/entrer les options du menu de l'écran multifonction ou passer d'un écran d'affichage au suivant (c.-à-d. compteur journalier, réglages, économie de carburant)

2.  - naviguer parmi les options à l'écran multifonction

ENTER (entrer) – modifier ou sélectionner une option à l'écran multifonction

3.  – retourner au menu précédent

Les boutons ENTER (entrer) et  commandent également les fonctions audio et du bloc de commande. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le manuel d'utilisation du système NissanConnect^{MS}.

AFFICHAGE AU DÉMARRAGE



Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche) ou ACC (accessoires), les écrans qui s'affichent à l'écran multifonction comprennent :

- État des systèmes actifs (selon l'équipement)
- Ordinateur de bord
- Informations sur la pression des pneus
- 4WD (4 roues motrices) (selon l'équipement)
- Économie de carburant
- Autonomie de carburant
- Avertissements

Les avertissements s'affichent uniquement s'ils sont présents. Consultez la section « Avertissements et témoins de l'écran multifonction » dans le présent chapitre pour obtenir de plus amples renseignements sur les avertissements et les témoins.

Pour contrôler les options qui s'affichent à l'écran multifonction, consultez la section « Sélection du menu principal » dans ce chapitre.

REMISE À ZÉRO DE L'ORDINATEUR DE BORD

1. Appuyez sur le bouton  jusqu'à ce que vous atteigniez le mode de l'ordinateur de bord.
2. Appuyez de nouveau sur le bouton  pendant plus d'une seconde et demie pour réinitialiser la consommation moyenne de carburant, la vitesse moyenne, l'autonomie de carburant et temps du trajet.

RÉGLAGES

Le mode de réglage vous permet de modifier les renseignements affichés à l'écran multifonction :

- Driver Assistance (aide au conducteur) (selon l'équipement)
- Vehicle Settings (réglages de véhicule)
- Main Menu Selection (sélection du menu principal)
- Body Color (couleur de carrosserie)
- Maintenance (entretien)
- Alarms (alarmes)
- Language (langue)
- Units (unités)
- Welcome Effect (effet de l'écran d'accueil)
- Factory Reset (réinitialisation des réglages d'usine)

Driver Assistance (aide au conducteur) (selon l'équipement)

Le menu Driver Assistance (aide au conducteur) permet à l'utilisateur de modifier les différentes aides à la conduite et au stationnement, ainsi que les options de freinage.

Option de menu		Résultat
Driving Aids (aides à la conduite) (selon l'équipement)		Affiche les aides à la conduite disponibles.
	Blind Spot (angle mort)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'avertissement d'angle mort (BSW) et le système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les paragraphes « Système d'avertissement d'angle mort » et « Système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.
Parking Aids (aide au stationnement) (selon l'équipement)		Affiche les aides au stationnement disponibles.
	Sensor (capteur)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver les capteurs de stationnement.
	Display (affichage)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'affichage des capteurs de stationnement.
	Volume	Permet à l'utilisateur de régler le volume du carillon d'aide au stationnement.
	Range (portée)	Permet à l'utilisateur de sélectionner la distance à laquelle les capteurs de stationnement s'activent.
Emergency Braking (freinage d'urgence) (selon l'équipement)		Affiche les options de freinage d'urgence disponibles.
	System (système)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système de freinage d'urgence

Vehicle Settings (réglages de véhicule)

Le menu des réglages de véhicule permet à l'utilisateur de modifier les réglages de l'éclairage, les réglages des essuie-glaces, les réglages de verrouillage, les réglages des clés et d'autres réglages du véhicule.

Option de menu	Résultat	
Rear Door Alert (alerte de portière arrière)	Affiche les options d'alerte de portière arrière disponibles.	
	Off (hors fonction)	Lorsque cette fonction est sélectionnée, aucune alerte ne sonne ou ne s'active.
	Alert & Horn (alerte et avertisseur sonore)	Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'alerte s'affiche et l'avertisseur sonore retentit.
	Alert Only (alerte seulement)	Lorsque cette fonction est sélectionnée, seule l'alerte s'affiche.
Welcome Light (éclairage d'accueil)	Permet à l'utilisateur d'allumer ou d'éteindre l'éclairage d'accueil.	
Auto Room Lamp (éclairage intérieur automatique)	Permet à l'utilisateur d'allumer ou d'éteindre l'éclairage intérieur automatique.	
Light Sensitivity (sensibilité à la lumière)	Permet à l'utilisateur de changer le moment où l'éclairage s'allume en fonction de la luminosité à l'extérieur du véhicule.	
Light Off Delay (délai d'extinction des phares)	Permet à l'utilisateur de modifier la durée pendant laquelle les phares automatiques restent allumés après la coupure du contact.	
Wiper with Speed (essuie-glaces asservi à la vitesse) (selon l'équipement)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la fonction d'essuie-glace asservi à la vitesse.	
I-Key Door Lock (verrouillage de portière de clé intelligente)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le verrouillage de portière de clé intelligente. Lorsque cette option est activée, le commutateur de demande sur la portière est activé.	

Option de menu	Résultat						
Selective Unlock (déverrouillage sélectif)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la fonction de déverrouillage sélectif. Lorsque cette option est activée, seule la portière du conducteur se déverrouille initialement en réponse à une commande de déverrouillage. Si vous appuyez sur le commutateur de demande de poignée de la portière du conducteur ou du passager avant, seule la portière correspondante se déverrouille initialement. Pour déverrouiller toutes les portières, appuyez de nouveau sur le commutateur en moins d'une minute. Lorsque cette option est désactivée, toutes les portières se déverrouillent en appuyant une seule fois sur le commutateur.						
Auto Door Unlock (déverrouillage automatique de portière)	Affiche les options de déverrouillage automatique de portière.						
<table border="1"> <tr> <td data-bbox="58 394 162 430">OFF (hors fonction)</td> <td data-bbox="162 394 488 430"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="58 430 162 467">IGN Off (contact coupé)</td> <td data-bbox="162 430 488 467"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="58 467 162 524">Shift into P (passage à la position P [stationnement])</td> <td data-bbox="162 467 488 524"></td> </tr> </table>	OFF (hors fonction)		IGN Off (contact coupé)		Shift into P (passage à la position P [stationnement])		Les portières doivent être verrouillées manuellement.
	OFF (hors fonction)						
	IGN Off (contact coupé)						
Shift into P (passage à la position P [stationnement])							
Les portières se déverrouillent lorsque le contact est coupé.							
Les portières se déverrouillent lorsque le véhicule est déplacé à la position P (stationnement).							
Answer Back Horn (confirmation de l'avertisseur sonore)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la fonction de confirmation de l'avertisseur sonore.						
Remote Start (système de démarrage à distance) (selon l'équipement)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système de démarrage à distance du moteur. Lorsque cette option est désactivée, le véhicule ne peut être démarré à distance.						
Battery Saver (protection antidécharge de la batterie)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la fonction de protection antidécharge de la batterie.						
Exit Seat Slide (déplacement du siège à la sortie) (selon l'équipement)	Lorsque la fonction de déplacement du siège à la sortie est activée, le siège du conducteur se déplace vers l'arrière pour faciliter la sortie lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (hors fonction) et que la portière du conducteur est ouverte. Après être entré dans le véhicule et avoir placé le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires), le siège du conducteur se déplace à la position réglée précédemment. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Positionneur automatique » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » de ce manuel.						

Option de menu	Résultat
Exit Steering Up (déplacement du volant vers le haut lors de la sortie) (selon l'équipement)	Lorsque la fonction de déplacement du volant vers le haut lors de la sortie est activée, le volant de direction se déplace vers le haut pour faciliter la sortie lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction) et que la portière du conducteur est ouverte. Lorsque vous prenez place dans le véhicule et que vous placez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires), le volant reprend sa position précédente. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Positionneur automatique » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » de ce manuel.

Main Menu Selection (sélection du menu principal)

Le menu Main Menu Selection (sélection du menu principal) permet à l'utilisateur de personnaliser l'information qui s'affiche à l'écran multifonction lorsque le contact est établi.

Option de menu	Résultat
Driver Assistance (aide au conducteur) (selon l'équipement)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'affichage d'aide au conducteur.
Trip Computer (ordinateur de bord)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'affichage de l'ordinateur de bord.
Tire Pressures (pression des pneus)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'affichage des données de pression des pneus.
4WD (4 roues motrices) (selon l'équipement)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'affichage du système de quatre roues motrices.
Audio	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'affichage audio.
Navigation (selon l'équipement)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'affichage de la navigation.
Fuel Economy (économie de carburant)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'affichage de la consommation de carburant.

Body Color (couleur de carrosserie)

Le menu Body Color (couleur de carrosserie) permet à l'utilisateur de sélectionner la couleur du véhicule qui s'affiche à l'écran multifonction.

Option de menu	Résultat
Body Color (couleur de carrosserie)	Affiche les couleurs possibles du véhicule affiché à l'écran multifonction.

Maintenance (entretien)

Le menu Maintenance (entretien) permet à l'utilisateur de programmer des rappels pour divers éléments d'entretien du véhicule.

AVERTISSEMENT

L'indicateur de remplacement des pneus ne remplace pas la vérification régulière des pneus, y compris la vérification de la pression des pneus. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Remplacement des roues et des pneus » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel. De nombreux facteurs y compris le gonflage des pneus, le réglage de la géométrie des roues, les habitudes de conduite et les conditions routières ont une incidence sur l'usure des pneus

ainsi que sur les intervalles de remplacement des pneus. Le réglage de l'indicateur de remplacement des pneus programmé pour une certaine distance ne détermine pas la durée de vie utile des pneus. Utilisez l'indicateur de remplacement des pneus à titre de guide uniquement et vérifiez toujours régulièrement vos pneus. Une défaillance des pneus pourrait se produire si vous n'effectuez pas la vérification régulière des pneus, y compris celle de la pression des pneus. Votre véhicule pourrait subir des dommages importants et vous pourriez avoir un accident entraînant des blessures graves ou mortelles.

Option de menu	Résultat
Service (entretien)	Cet indicateur s'affiche lorsque la distance programmée par le client est atteinte pour vérifier ou remplacer des éléments d'entretien autres que l'huile à moteur, le filtre à huile et les pneus. Les autres éléments d'entretien peuvent comprendre le filtre à air ou la permutation des pneus. Vous pouvez programmer ou réinitialiser la distance pour vérifier ou remplacer les éléments. Vous pouvez programmer ou réinitialiser la distance pour les éléments d'entretien. Pour les éléments et les intervalles d'entretien périodique, consultez le chapitre « Entretien et calendriers » du présent manuel.
Tire (pneu)	Cet indicateur s'affiche lorsque la distance programmée par le client est atteinte pour remplacer les pneus. Vous pouvez programmer ou réinitialiser la distance pour remplacer les pneus.
Other (autre)	Cet indicateur s'affiche lorsque la distance programmée par le client est atteinte pour vérifier ou remplacer des éléments d'entretien autres que l'huile à moteur, le filtre à huile et les pneus. Les autres éléments d'entretien peuvent comprendre le filtre à air ou la permutation des pneus. La distance pour vérifier ou remplacer les éléments peut être réglée ou réinitialisée.

Alarms (alarmes)

Le menu Alarms (alarmes) permet à l'utilisateur de programmer différentes alertes.

Option de menu	Résultat
Outside Temp. (température extérieure)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'alarme relative à la température extérieure.
Timer Alert (alerte de minuterie)	Permet à l'utilisateur de régler l'alerte de minuterie pour un intervalle spécifique.

Language (langue)

Le menu Language (langue) permet à l'utilisateur de modifier les langues affichées à l'écran multifonction.

Option de menu	Résultat
Language (langue)	Affiche les options de langue disponibles pour l'écran multifonction.

Unit (unité)

Le menu Unit (unités) permet à l'utilisateur de personnaliser l'information qui s'affiche à l'écran multifonction.

Option de menu	Résultat
Mileage (millage)	Affiche les options de kilométrage disponibles qui s'affichent à l'écran multifonction.
Tire Pressures (pression des pneus)	Affiche les options de pression des pneus disponibles qui s'affichent à l'écran multifonction.
Temperature (température)	Affiche les options de température disponibles qui s'affichent à l'écran multifonction.

Welcome Effect (effet de l'écran d'accueil)


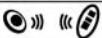
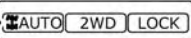



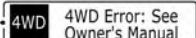

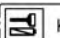



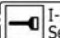




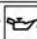









Le menu Welcome Effect (écran d'accueil) permet à l'utilisateur de personnaliser la fonction relative à l'écran d'accueil.

Option de menu	Résultat
Welcome Effect (effet de l'écran d'accueil)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la fonction relative à l'écran d'accueil.

Factory Reset (réinitialisation des réglages d'usine)

Le menu Factory Reset (réinitialisation des réglages d'usine) permet à l'utilisateur de restaurer les réglages de l'écran multifonction pour maintenir les paramètres d'usine.

Option de menu	Résultat
Factory Reset (réinitialisation des réglages d'usine)	Le menu Factory Reset (réinitialisation des réglages d'usine) permet à l'utilisateur de faire passer les réglages de l'écran multifonction aux valeurs d'usine. Une fois les valeurs sélectionnées, l'utilisateur peut confirmer ou refuser la réinitialisation.

1	 No Key Detected	9		17		25	 Turn off the lights	33	Shipping Mode On Push Storage Fuse
2	 Key ID Incorrect	10	 Release Parking Brake	18		26	Headlight System Error: See Owner's Manual	34	
3	 Key low battery	11	 Low Fuel	19	 Door Open	27	Parking Sensor Error: See Owner's Manual	35	 CVT Error: See Owner's Manual
4	 I-Key System Error: See Owner's Manual	12	 Loose Fuel Cap	20	 Liftgate Open	28		36	Unavailable: Front Radar Obstruction
5	 Key Registration Complete	13	 Low Oil Pressure: See Owner's Manual	21	 Have a break ?	29	Malfunction: See Owner's Manual	37	Rear Door Alert is activated Dismiss Message Dismiss Alert
6	 Shift to Park	14	 Low Washer Fluid	22	 Low Outside Temperature	30	Side Radar Obstruction		
7	 Push ignition to OFF	15	Tire Pressure Low - Add Air	23	Power will turn off to save the battery	31		38	Check Back Seat for all articles
8	 BRAKE	16	TPMS Error: See Owner's Manual	24	Power turned off to save the battery	32		39	

AVERTISSEMENTS ET TÉMOINS DE L'ÉCRAN MULTIFONCTION

1. No Key Detected (pas de clé détectée)
2. Key ID Incorrect (ID de la clé incorrect)
3. Key low battery (batterie de la clé faible)
4. I-Key System Error: See Owner's Manual (erreur du système de clé intelligente : voir le manuel du conducteur)
5. Key Registration Complete (enregistrement clé terminé)
6. Shift to Park (passer en position P)
7. Push Ignition to OFF (mettre allumage sur ARRÊT)
8. Enfoncer le frein et appuyer sur le commutateur de démarrage pour démarrer
9. Démarrage du moteur pour système de clé intelligente (si le niveau de batterie de la clé intelligente est bas)
10. Release Parking Brake (desserrer frein à main)
11. Low Fuel (niveau carburant bas)
12. Loose Fuel Cap (bouchon réservoir à carburant mal vissé)
13. Low Oil Pressure: See Owner's Manual (pression d'huile basse : voir le manuel du conducteur)
14. Low Washer Fluid (liquide de lave-glace bas)
15. Tire Pressure Low - Add Air (basse pression des pneus - gonfler les pneus)
16. TPMS Error: See Owner's Manual (erreur TPMS : voir le manuel du conducteur)
17. Témoins du système 4x4 intelligent (selon l'équipement)
18. 4WD Error: See Owner's Manual (erreur du système 4 roues motrices : voir le manuel du conducteur) (selon l'équipement)
19. Door Open (portière ouverte)
20. Liftgate Open (hayon ouvert)
21. Alerte de minuterie - Have a break? (une pause?)
22. Low Outside Temperature (alerte de température extérieure basse)
23. Power will turn off to save the battery (coupure aliment. pour économiser la batterie)
24. Power turned off to save the battery (alimentation coupée pour économiser de la batterie)
25. Turn off the lights (éteindre phares)
26. Headlight System Error: See Owner's Manual (erreur liée au système des phares : voir le manuel du conducteur) (selon l'équipement)
27. Parking Sensor Error: See Owner's Manual (erreur du capteur de stationnement : voir le manuel du conducteur) (selon l'équipement)
28. Témoin du système d'avertissement d'angle mort (BSW) et du système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) (selon l'équipement)
29. Malfunction: See Owner's Manual (anomalie : voir le manuel du conducteur) (selon l'équipement)
30. Side Radar Obstruction (obstruction radar latéral) (selon l'équipement)
31. Témoin du régulateur de vitesse (selon l'équipement)
32. Témoin du régulateur de vitesse adaptatif (ICC) (selon l'équipement)

33. Shipping Mode On Push Storage Fuse (sur mode de transport Pousser pin c-circuit)
34. Indicateur de position du levier sélecteur de transmission
35. CVT Error: See Owner's Manual (erreur CVT [anomalie de la transmission à variation continue] : voir le manuel du conducteur)
36. Unavailable: Front Radar Obstruction (non disponible : obstruction radar avant) (selon l'équipement)
37. Rear Door Alert is activated (alerte de portière arrière activée)
38. Check Back Seat For All Articles (vérifier tous les éléments pour les sièges arrière)
39. Témoin du système de freinage d'urgence automatique

No Key Detected (pas de clé détectée)

Cet avertissement s'affiche lorsque la clé intelligente est à l'extérieur du véhicule et que le commutateur d'allumage est à la position ON (marche). Assurez-vous que la clé intelligente se trouve à l'intérieur du véhicule.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » de ce manuel.

Key ID Incorrect (ID de la clé incorrect)

Cet avertissement s'affiche lorsque le commutateur d'allumage est déplacé de la position OFF (hors fonction) et que la clé intelligente n'est pas détectée par le système. Vous ne pouvez pas faire démarrer le moteur à l'aide d'une clé non enregistrée.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » de ce manuel.

Key low battery (batterie de la clé faible)

Ce témoin s'allume lorsque la pile de la clé intelligente est presque à plat.

Si ce témoin s'allume, remplacez la pile de la clé intelligente. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Remplacement de la batterie » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

I-Key System Error: See Owner's Manual (erreur du système de clé intelligente : voir le manuel du conducteur)

Lorsque le commutateur d'allumage est enfoncé à la position ON (marche), ce témoin s'allume pendant un certain temps puis s'éteint.

Le message d'erreur du système de clé intelligente avertit le conducteur de la présence d'une anomalie dans le système de clé intelligente. Si le témoin s'allume lorsque le moteur ne tourne pas, il pourrait être impossible de démarrer le moteur.

Si le témoin s'allume lorsque le moteur tourne, vous pouvez poursuivre votre route. Dans ces cas, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Key Registration Complete (enregistrement clé terminé)

Ce message s'affiche lorsqu'une nouvelle clé intelligente est enregistrée pour le véhicule.

Shift to Park (passer en position P)

Cet avertissement s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires) ou OFF (hors fonction) et le levier sélecteur n'est pas à la position P (stationnement). De plus, un carillon retentit lorsque le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires) ou OFF (hors fonction).

Si cet avertissement s'affiche, déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement) ou démarrez le moteur.

Push Ignition to OFF (mettre allumage sur ARRÊT)

Lorsque l'avertissement Push Ignition to OFF (mettre allumage sur ARRÊT) s'allume, il reste allumé si le commutateur d'allumage est placé à la position ACC (accessoires) et que le levier sélecteur est déplacé à la position P (stationnement).

Pour éteindre l'avertissement Push Ignition to OFF (mettre allumage sur ARRÊT), placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche), puis à la position LOCK (antivol-verrouillé).

Enfoncer le frein et appuyer sur le commutateur de démarrage pour démarrer

Ce témoin s'allume quand le levier sélecteur est dans la position P (stationnement).

Ce témoin s'affiche également lorsque le véhicule est démarré à l'aide de la fonction de démarrage du moteur à distance (selon l'équipement).

Ce témoin indique que le moteur peut être démarré en appuyant sur le commutateur d'allumage alors que la pédale de frein est enfoncée. Vous pouvez démarrer le moteur dans n'importe quelle position du commutateur d'allumage.

Démarrage du moteur pour système de clé intelligente (si le niveau de batterie de la clé intelligente est bas)

Ce témoin s'affiche lorsque la pile de la clé intelligente est faible et que le système de clé intelligente et le véhicule ne communiquent pas normalement.

Si ce témoin s'affiche, touchez le commutateur d'allumage à l'aide de la clé intelligente tout en enfonçant la pédale de frein. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Décharge de la pile de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Release Parking Brake (desserrer frein à main)

Cet avertissement s'affiche dans la zone de messages de l'écran multifonction lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule.

Low Fuel (niveau carburant bas)

Cet avertissement s'allume lorsque le niveau de carburant est bas. Faites le plein dès que possible et, de préférence, avant que l'aiguille de la jauge de carburant n'atteigne le repère 0 (vide). **Lorsque l'aiguille de la jauge de carburant atteint le repère 0 (vide), le réservoir de carburant de votre véhicule ne contient qu'une petite réserve de carburant.**

Loose Fuel Cap (bouchon réservoir à carburant mal vissé)

Cet avertissement s'affiche lorsque le bouchon du réservoir de carburant n'est pas serré correctement après le ravitaillement. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Bouchon du réservoir de carburant » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » du présent manuel.

Low Oil Pressure: See Owner's Manual (pression d'huile basse : voir le manuel du conducteur)

Cet avertissement s'affiche dans la zone de messages de l'écran multifonction lorsqu'une basse pression d'huile est détectée. Cet indicateur n'est pas conçu pour indiquer que le niveau d'huile moteur est bas. **L'avertissement de basse pression d'huile n'est pas conçu pour indiquer que le niveau d'huile est bas.** Utilisez la jauge pour vérifier le niveau d'huile. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Huile moteur » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

Low Washer Fluid (liquide de lave-glace bas)

Cet avertissement s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas. Ajoutez la quantité de liquide lave-glace requise. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Liquide lave-glace » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

Tire Pressure Low - Add Air (basse pression des pneus – gonfler les pneus)

Cet avertissement s'affiche lorsque le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume sur le tableau de bord et qu'une basse pression des pneus est détectée. Le message d'avertissement s'affiche chaque fois que le commutateur d'allumage se trouve sur ON (marche) tant que le témoin d'avertissement de basse pression des pneus demeure allumé. Si cet avertissement s'affiche, arrêtez le véhicule et réglez la pression des quatre pneus à la pression À FROID recommandée indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoin d'avertissement de basse pression des pneus » de ce chapitre et la section « Système de surveillance de la pression des pneus » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

TPMS Error: See Owner's Manual (erreur TPMS : voir le manuel du conducteur)

Cet avertissement s'affiche dans le cas d'une anomalie du système de surveillance de la pression des pneus. Si cet avertissement s'affiche, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Témoins du système 4x4 intelligent (selon l'équipement)

Ces témoins indiquent l'état du système 4x4 intelligent lorsque le moteur tourne.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter à la section « Système 4x4 intelligent (I-4x4) » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

4WD Error: See Owner's Manual (erreur du système 4 roues motrices : voir le manuel du conducteur) (selon l'équipement)

Cet avertissement s'affiche lorsque le système 4 roues motrices est défectueux. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter à la section « Système 4x4 intelligent (I-4x4) » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Door Open (portière ouverte)

Cet avertissement s'affiche lorsqu'une portière est ouverte.

Liftgate Open (hayon ouvert)

Cet avertissement s'allume à l'ouverture du hayon.

Alerte de minuterie – Have a break? (une pause?)

Ce témoin s'affiche lorsque le minuteur atteint le délai programmé. Le minuteur peut être programmé pour un délai maximal de six heures. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Réglages » du présent chapitre.

Low Outside Temperature (alerte de température extérieure basse)

Cet avertissement s'affiche si la température extérieure est inférieure à 3 °C (37 °F). Vous pouvez modifier l'affichage de la température en degrés Celsius ou Fahrenheit. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Réglages » du présent chapitre.

Power will turn off to save the battery (coupure aliment. pour économiser la batterie)

Ce message s'affiche à l'écran multifonction du véhicule après un certain temps si le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche) et si le véhicule est en position P (stationnement). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Positions du commutateur d'allumage à bouton-poussoir » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Power turned off to save the battery (alimentation coupée pour économiser de la batterie)

Ce message s'affiche après que le commutateur d'allumage soit automatiquement éteint. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Positions du commutateur d'allumage à bouton-poussoir » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Turn off the lights (éteindre phares)

Cet avertissement s'affiche lorsque les phares ne sont pas éteints à la sortie du véhicule. Placez l'interrupteur des phares à la position OFF (hors fonction) ou AUTO (automatique). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Interrupteur des phares et des clignotants » dans cette section.

Headlight System Error: See Owner's Manual (erreur liée au système des phares : voir le manuel du conducteur) (selon l'équipement)

Cet avertissement s'affiche dans le cas d'une anomalie du système. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Interrupteur des phares et des clignotants » dans cette section.

Parking Sensor Error: See Owner's Manual (erreur du capteur de stationnement : voir le manuel du conducteur) (selon l'équipement)

Cet avertissement s'affiche dans le cas d'une anomalie du système. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter à la section « Système de sonar arrière (RSS) » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Témoin du système d'avertissement d'angle mort (BSW) et du système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) (selon l'équipement)

Ce témoin s'affiche lorsque les systèmes BSW et RCTA sont activés.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les paragraphes « Système d'avertissement d'angle mort » et « Système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Malfunction: See Owner's Manual (anomalie : voir le manuel du conducteur) (selon l'équipement)

Cet avertissement s'affiche lorsqu'un ou plusieurs des systèmes suivants (selon l'équipement) ne fonctionnent pas correctement :

- Système d'avertissement d'angle mort (BSW)
- Alerte de circulation transversale arrière (RCTA)

Si un ou plusieurs de ces avertissements s'affichent, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Side Radar Obstruction (obstruction radar latéral) (selon l'équipement)

Ce message s'affiche lorsque le système d'avertissement d'angle mort (BSW) ou le système d'alerte de circulation transver-

sale arrière (RCTA) n'est pas disponible en raison d'une détection d'obstruction. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les paragraphes « Système d'avertissement d'angle mort » et « Système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Témoin du régulateur de vitesse (selon l'équipement)

Ce témoin indique l'état du système du régulateur de vitesse.

Lorsque le régulateur de vitesse est activé, un cercle vert s'allume pour indiquer que le système est réglé. L'écran multifonction affiche également la vitesse à laquelle a été réglé le régulateur de vitesse. Si vous accélérez au-delà de la vitesse programmée, la vitesse clignote jusqu'à ce que vous annuliez le régulateur de vitesse ou retourniez à la vitesse programmée. Si le régulateur de vitesse est en fonction et annulé, la vitesse s'affiche pour indiquer la vitesse à laquelle le véhicule retourne si le bouton resume (reprendre) est activé.

Témoin du régulateur de vitesse adaptatif (ICC) (selon l'équipement)

Ce témoin indique l'état du régulateur de vitesse adaptatif (ICC). L'état est affiché par la couleur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Régulateur de vitesse adaptatif (ICC) » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Shipping Mode On Push Storage Fuse (sur mode de transport Pousser pin c-circuit)

Cet avertissement peut s'afficher si le commutateur d'entreposage prolongé n'est pas enfoncé. Lorsque cet avertissement s'affiche, appuyez sur le commutateur d'entreposage prolongé pour désactiver l'avertissement. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous au chapitre « Commutateur d'entreposage prolongé » dans cette section.

Indicateur de position du levier sélecteur de transmission

Ce témoin indique la position du levier sélecteur de transmission.

CVT Error: See Owner's Manual (erreur CVT [anomalie de la transmission à variation continue] : voir le manuel du conducteur)

Cet avertissement s'allume dans le cas d'une anomalie du système de transmission à variation continue. Si cet avertissement s'affiche, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Unavailable: Front Radar Obstruction (non disponible : obstruction radar avant) (selon l'équipement)

Cet avertissement s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas disponible, car le radar avant est obstrué. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Régulateur de vitesse adaptatif (ICC) » ou « Système de freinage d'urgence automatique » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Rear Door Alert is activated (alerte de portière arrière activée) (selon l'équipement)

Lorsque le système est activé, ce message s'affiche lorsque le système d'alerte de la

portière arrière est actif et peut rappeler au conducteur de vérifier le siège arrière.

- Au moyen du bouton du volant, un conducteur peut sélectionner l'option « Dismiss Message » (rejeter le message) pour effacer l'affichage pendant un laps de temps. Si aucune sélection n'est effectuée, ce message s'éteint automatiquement après un certain délai.
- Au moyen du bouton du volant, un conducteur peut sélectionner « Disable Alert » (désactiver l'alerte) pour désactiver l'alerte sonore pour le reste du trajet en cours.

AVERTISSEMENT

Le fait de sélectionner l'option « Dismiss Message » (rejeter le message) pendant un arrêt au cours d'un voyage rejette temporairement le message d'arrêt sans mettre le système hors fonction. Les alertes* peuvent être fournies pour d'autres arrêts au cours du voyage. Le fait de sélectionner l'option « Disable Alert » (désactiver l'alerte) désactive le système d'alerte de la portière arrière pour le reste d'un trajet et aucune alarme sonore ne s'active.

REMARQUE :

Ce système se désactive jusqu'à ce que le conducteur l'ait activé au moyen de l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Utilisation de l'écran multifonction » du présent chapitre.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Alerte de portière arrière » du présent chapitre.

Check Back Seat For All Articles (vérifier tous les éléments pour les sièges arrière) (selon l'équipement)

Lorsque le système est activé, ce message s'affiche lorsque le véhicule s'immobilise, lorsque le conducteur déplace le levier de vitesse de la position D (marche avant) à la position P (stationnement) et lorsqu'il quitte le véhicule. Ce message demande au conducteur, après un certain temps, de vérifier les éléments du siège arrière dès que l'alarme sonore s'active.

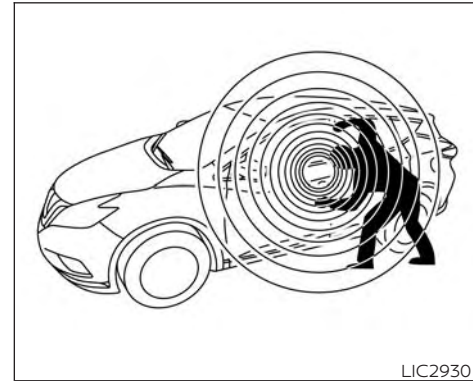
REMARQUE :

Ce système se désactive jusqu'à ce que le conducteur l'ait activé au moyen de l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Utilisation de l'écran multifonction » du présent chapitre.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Alerte de portière arrière » du présent chapitre.

Témoin du système de freinage d'urgence automatique

Ce témoin s'allume lorsque système de freinage d'urgence automatique est engagé.



Votre véhicule possède deux types de systèmes de sécurité :

- Système de sécurité du véhicule
- Système antidémarrage du véhicule NISSAN

SYSTÈME DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE



Des signaux d'alarme visuels et sonores sont activés si quelqu'un ouvre une portière, le hayon ou le capot lorsque le système de sécurité du véhicule est armé. Il ne s'agit toutefois pas d'un dispositif à détec-

tion de mouvement s'activant en cas de déplacement du véhicule ou en présence de vibration.

Le dispositif sert à décourager les voleurs, mais il ne saurait empêcher le vol du véhicule ni interdire dans tous les cas le vol d'éléments intérieurs ou extérieurs. Verrouillez toujours votre véhicule, même si vous le garez pour un instant. Ne laissez jamais la clé intelligente dans le véhicule et verrouillez toujours le véhicule si vous le laissez sans surveillance. Pour votre sécurité, garez-vous dans des zones aussi sûres et bien éclairées que possible.

De nombreux dispositifs proposés dans les boutiques d'accessoires automobiles et magasins spécialisés offrent une protection supplémentaire, comme des verrous d'accessoire, des éléments d'identification ou des dispositifs de repérage. Votre concessionnaire NISSAN peut également vous offrir ce type de dispositif. Vérifiez auprès de votre société d'assurance si vous pouvez bénéficier de réductions liées à l'installation de ces différents dispositifs antivol.

Méthode d'activation du système de sécurité du véhicule


1. Fermez toutes les glaces de votre véhicule. **(Le dispositif peut être activé même si les glaces sont ouvertes.)**
2. Retirez la clé intelligente du véhicule.
3. Fermez toutes les portières, le capot et le hayon. Verrouillez toutes les portières. Les portières peuvent être verrouillées au moyen de la clé intelligente, du commutateur de demande de la poignée de portière ou de la clé mécanique.
4. Assurez-vous que le témoin de sécurité  demeure allumé pendant environ 30 secondes. Cela indique que le système de sécurité du véhicule est préactivé. Le système de sécurité du véhicule est automatiquement activé. Le témoin de sécurité  commence alors à clignoter une fois aux trois secondes. Le système reste désarmé si une des situations suivantes se produit durant la phase de pré-armement :

- Une des portières se déverrouille à l'aide de la clé mécanique, de la clé intelligente ou du commutateur de demande de portière.
- Le commutateur d'allumage est placé à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).
- **Même si le conducteur et des passagers se trouvent dans le véhicule, le système s'activera si toutes les portières, le capot et le hayon sont verrouillés et que le commutateur d'allumage est à la position LOCK (verrouillage). Le système se désactive lorsque vous placez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).**

Activation du système de sécurité du véhicule

L'alarme déclenchée par le système de sécurité du véhicule implique les éléments suivants :


- Les feux de détresse clignotent (pour les véhicules non dotés de clé intelligente) ou les phares clignotent (pour les véhicules dotés de clé intelligente) et l'avertisseur sonore retentit par intermittence.

- L'alarme se désactive automatiquement après un certain délai. Par contre, en cas d'une nouvelle effraction, elle s'active de nouveau. L'alarme est neutralisée si vous déverrouillez la portière du conducteur en appuyant sur le bouton  de la télécommande ou en plaçant le commutateur d'allumage à la position ON (marche) ou ACC (accessoires).

L'alarme s'active si :

- une portière est ouverte sans utiliser la télécommande (même si la portière est déverrouillée à l'aide de la commande de verrouillage intérieure ou de l'interrupteur de verrouillage électrique des portières).

Neutralisation de l'alarme

L'alarme se neutralise uniquement si vous déverrouillez une portière ou le hayon au moyen de la clé mécanique, si vous appuyez sur le bouton  de la clé intelligente, ou si vous appuyez sur le contacteur de demande de poignée de la portière du conducteur ou du passager avant et que la clé intelligente se trouve à la portée de la poignée de portière.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE DU VÉHICULE NISSAN

Le Système antidémarrage du véhicule NISSAN empêche le démarrage du moteur sans clé programmée.

Si on se sert d'une clé programmée et que le moteur refuse quand même de démarrer (par exemple, en présence d'interférences causées par une autre clé programmée, par un dispositif pour poste de péage automatisé ou par un dispositif de paiement automatique se trouvant sur votre porte-clés), procédez comme suit :

1. Laissez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) pendant environ cinq secondes.
2. Tournez-le ensuite à la position OFF (hors fonction) ou LOCK (antivol-verrouillé) et attendez environ 10 secondes.
3. Recommencez les étapes 1 et 2.
4. Tentez de nouveau de faire démarrer le moteur au moyen de votre clé programmée NVIS tout en tenant le dispositif (ayant causé des interférences) à l'écart.

Si le moteur refuse toujours de démarrer, NISSAN vous recommande de placer votre clé programmée sur un autre porte-clés afin d'éviter les interférences causées par les autres dispositifs.

Ne laissez jamais ces clés dans le véhicule.

Avis de la FCC :

Aux États-Unis :

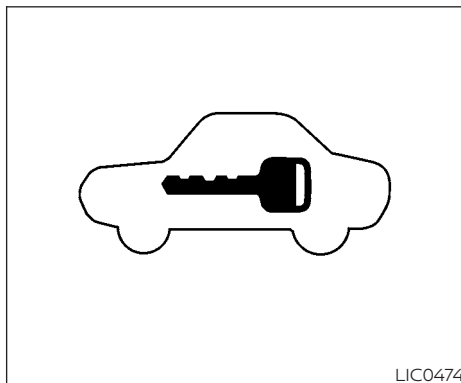
Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

REMARQUE :

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada :

Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.



Témoin de sécurité

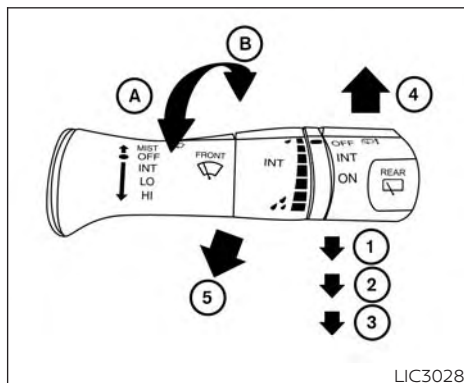
Le témoin de sécurité clignote lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction), LOCK (antivol-verrouillé) ou ACC (accessoires).

Cette fonction indique que le Système antidémarrage du véhicule NISSAN est en état de marche.

Si le témoin demeure allumé lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), le Système antidémarrage du véhicule NISSAN est défectueux.

Si le témoin reste allumé ou le moteur ne démarre pas, faites réparer le Système antidémarrage du véhicule NISSAN dès que possible. Veuillez apporter toutes vos clés programmées. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

COMMUTATEUR D'ESSUIE-GLACE ET DE LAVE-GLACE



LIC3028

FONCTIONNEMENT DE LA COMMANDE

AVERTISSEMENT

Lorsque la température est inférieure au point de congélation, le liquide lave-glace risque de geler sur le pare-brise et de vous obstruer la vue, ce qui peut entraîner un accident. Faites fonctionner le dégivreur pour réchauffer le pare-brise avant de le nettoyer.

MISE EN GARDE

- N'actionnez pas le lave-glace pendant plus de 30 secondes.
- N'actionnez pas le lave-glace si le réservoir de liquide lave-glace est vide.
- Ne remplissez pas le réservoir de liquide lave-glace avec des concentrés non dilués. Les éclaboussures de certains concentrés de liquide lave-glace au méthanol peuvent tacher la calandre de façon permanente pendant le remplissage du réservoir de liquide lave-glace.
- Mélangez le concentré de liquide lave-glace avec de l'eau conformément aux recommandations du fabricant avant de verser le mélange dans le réservoir de liquide lave-glace. N'effectuez pas ce mélange dans le réservoir même.

REMARQUE :

Si la neige ou la glace interrompt le balayage des essuie-glaces de pare-brise, l'essuie-glace peut s'arrêter afin de protéger son moteur. Dans un tel cas, tournez la commande d'essuie-glace à la position OFF (hors fonction), puis enlevez la neige ou la glace qui se trouve sur les bras d'essuie-glace ou autour de ceux-ci. Dans une minute environ, remplacez la commande en position ON (marche) pour actionner l'essuie-glace.

Les essuie-glaces et le lave-glace de pare-brise fonctionnent lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Poussez le levier vers le bas pour actionner les essuie-glaces aux réglages suivants :

- ① INT (intermittent) – Le fonctionnement intermittent se règle en tournant le bouton vers **A** (cycles plus longs) ou **B** (cycles plus courts). Les cycles d'intermittence sont également fonction de la vitesse du véhicule (selon l'équipement). (Par exemple, si la vitesse du véhicule est élevée, les cycles d'intermittence seront plus courts.)

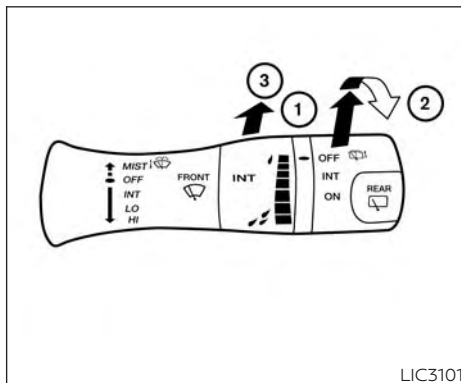
- ② Basse vitesse (LO) – Les essuie-glaces fonctionnent en continu à basse vitesse.
- ③ Haute vitesse (HI) – Les essuie-glaces fonctionnent en continu à haute vitesse.

Poussez le levier vers le haut ④ pour obtenir un seul cycle de balayage (MIST [brume]).

Tirez le levier vers vous ⑤ pour activer le lave-glace. Les essuie-glaces exécuteront également plusieurs cycles de balayage.

REMARQUE :

L'asservissement des essuie-glaces à la vitesse peut être désactivé. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Écran multifonction » dans cette section.



FONCTIONNEMENT DU COMMUTATEUR ARRIÈRE

⚠ AVERTISSEMENT

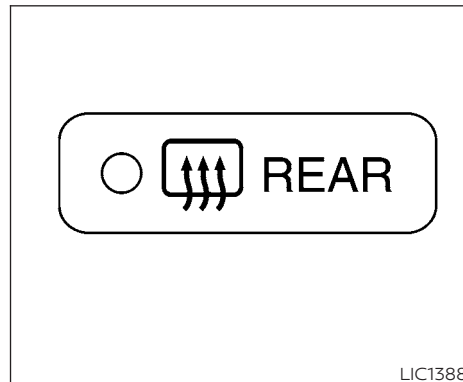
Lorsque la température est inférieure au point de congélation, le liquide lave-glace risque de geler sur la lunette arrière et de vous obstruer la vue, ce qui peut entraîner un accident. Faites fonctionner le dégivreur pour réchauffer la lunette arrière avant d'utiliser le lave-glace arrière.

⚠ MISE EN GARDE

- **N'actionnez pas le lave-glace pendant plus de 30 secondes.**
- **N'actionnez pas le lave-glace si le réservoir de liquide lave-glace est vide.**
- **Ne remplissez pas le réservoir de liquide lave-glace avec des concentrés non dilués. Les éclaboussures de certains concentrés de liquide lave-glace au méthanol peuvent tacher la calandre de façon permanente pendant le remplissage du réservoir de liquide lave-glace.**
- **Mélangez le concentré de liquide lave-glace avec de l'eau conformément aux recommandations du fabricant avant de verser le mélange dans le réservoir de liquide lave-glace. N'effectuez pas ce mélange dans le réservoir même.**

Si le fonctionnement de l'essuie-glace de lunette arrière est interrompu par la neige, entre autres, l'essuie-glace peut s'arrêter afin de protéger son moteur. Dans un tel cas, tournez la commande d'essuie-glace à la position OFF (hors fonction) et enlevez la neige sur les bras d'essuie-glace ou autour de ceux-ci. Après environ une mi-

INTERRUPTEUR DU DÉGIVREUR DE LUNETTE ET DE RÉTROVISEUR EXTÉRIEUR (selon l'équipement)



Pour dégivrer la lunette arrière et les rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement), faites démarrer le moteur et appuyez sur l'interrupteur de dégivreur de lunette arrière. Le témoin de dégivreur de lunette arrière qui se trouve sur l'interrupteur s'allume. Appuyez de nouveau sur l'interrupteur pour mettre le dégivreur hors fonction.

Le dégivreur de lunette s'arrête automatiquement environ 15 minutes après son activation.

nute, remettez en fonction le commutateur pour actionner l'essuie-glace.

L'essuie-glace et le lave-glace de lunette arrière ne fonctionnent que lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche). Tournez la commande dans le sens des aiguilles d'une montre, à partir de la position OFF (hors fonction), pour actionner l'essuie-glace.

- ① Intermittent (INT) – balayage intermittent (non réglable)
- ② Basse vitesse (ON) – balayage continu à basse vitesse

Appuyez sur la commande vers l'avant ③ pour actionner le lave-glace. Les essuie-glaces exécuteront également plusieurs cycles de balayage.

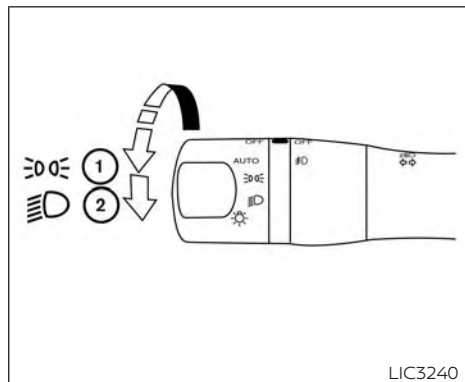
MISE EN GARDE

Au moment du nettoyage de la paroi intérieure de la lunette, prenez soin de ne pas égratigner ou d'endommager le dégivreur.

REMARQUE :

Les quelques rangées de fils des portions supérieure et inférieure de la lunette arrière ne font pas partie du système de dégivreur de lunette arrière. Ces fils constituent l'antenne du système audio.



INTERRUPTEUR DES PHARES ET DES CLIGNOTANTS

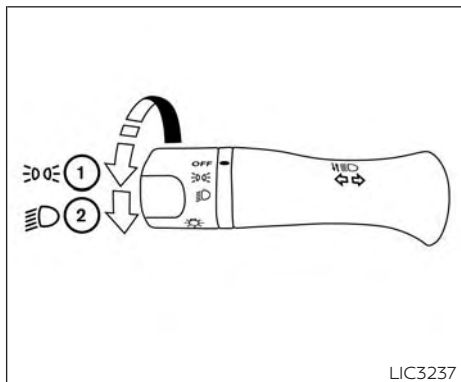


Type A (selon l'équipement)

INTERRUPTEUR DES PHARES

Lighting (éclairage)

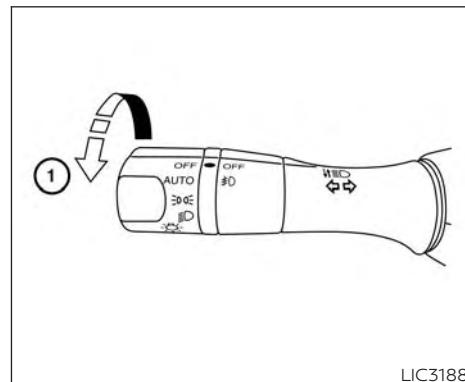
- 1 Placez l'interrupteur à la position  pour que les feux de stationnement avant, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord s'allument.
- 2 Placez l'interrupteur à la position  pour que les phares s'allument et que tous les autres feux demeurent allumés.



Type B (selon l'équipement)

MISE EN GARDE

Pour éviter de décharger la batterie, allumez les phares seulement lorsque le moteur tourne.



Système des phares automatiques (selon l'équipement)

Le dispositif de phares automatiques permet l'activation et la désactivation automatiques des phares. Le dispositif peut :

- allumer les phares, les feux de stationnement avant, les feux arrière et l'éclairage de la plaque d'immatriculation et du tableau de bord lorsqu'il fait sombre;
- éteindre tous les feux lorsqu'il fait jour;

- laisser tous les feux allumés pendant un certain délai après la COUPURE du contact alors que toutes les portières sont fermées.
- Allumer les phares si les essuie-glaces font plusieurs allers-retours consécutifs dans un délai d'une minute environ par rapport au premier passage (selon l'équipement). Les phares restent allumés jusqu'à ce que les essuie-glaces soient désactivés pendant une courte période.



REMARQUE :

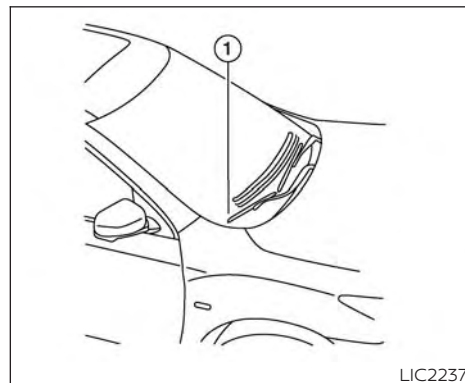
Le degré de sensibilité du dispositif des phares automatiques ainsi que la temporisation de l'extinction des phares sont réglables. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Écran multifonction » dans cette section.

Pour activer le dispositif des phares automatiques :

- Placez l'interrupteur des phares à la position AUTO ①.
- Placez le commutateur d'allumage en position ON (marche).
- Le système de phares automatiques allume et éteint automatiquement les phares.

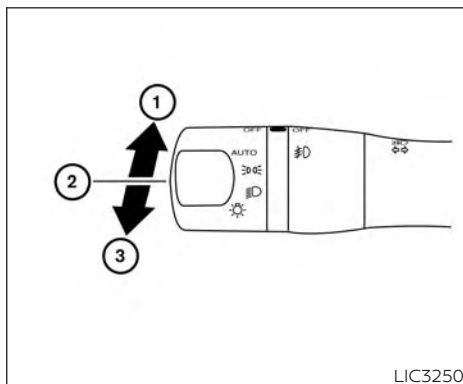
Au début, si le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction) et si une portière est laissée ouverte, les phares demeurent allumés pendant un certain temps. Si une autre portière est ouverte pendant que les phares sont allumés, le temporisateur est alors réinitialisé.

Pour désactiver le système de phares automatiques, mettez le contacteur à la position OFF (hors fonction),  ou .




LIC2237

Assurez-vous qu'aucun objet n'est déposé sur la cellule photoélectrique de commande automatique des phares, située à l'extrémité du tableau de bord ①. La cellule photoélectrique commande le dispositif des phares automatiques. Si un objet la recouvre, elle assimile l'absence de lumière ainsi provoquée à une condition nocturne et réagit en activant les phares. La batterie de votre véhicule peut se décharger si cela se produit lorsque le véhicule est stationné, que le moteur est arrêté et que le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).





Sélection des feux

- ① Pour sélectionner les feux de route, poussez le levier vers l'avant lorsque les feux de croisement sont allumés. Les feux de route et le témoin  s'allument.
- ② Tirez le levier vers l'arrière pour retourner aux feux de croisement.

- ③ Les faisceaux route sont activés et désactivés lorsque vous tirez puis relâchez le levier. Il n'est pas nécessaire d'allumer les feux de croisement pour que cette opération fonctionne.

Dispositif antidécharge de la batterie

Si le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction) alors que l'interrupteur des phares se trouve à la position  ou , les phares s'éteignent après un certain délai.


REMARQUE :

Le système de protection antidécharge de la batterie peut être désactivé. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Écran multifonction » dans cette section.

MISE EN GARDE

Même si la protection antidécharge de la batterie éteint automatiquement les phares après un certain délai, mettez l'interrupteur des phares en position OFF (hors fonction) lorsque le moteur ne tourne pas, pour ne pas décharger la batterie.

SYSTÈME DE PHARES DE JOUR À DEL

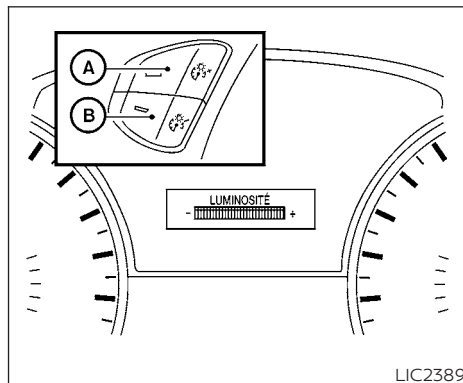
Les DEL des phares s'allument automatiquement à 100 % de l'intensité lorsque le frein de stationnement est desserré après le démarrage du moteur. Les DEL des feux de jour fonctionnent lorsque l'interrupteur des phares est à la position OFF (hors fonction). Si vous tournez l'interrupteur des phares à la position  pour obtenir une intensité d'éclairage maximale, les témoins DEL passent des phares de jour à la fonction de stationnement.

Les DEL des phares de jour ne s'allument pas au démarrage du moteur si le frein de stationnement est serré. Les DEL des feux de jour s'allument une fois que vous desserrez le frein de stationnement. Les DEL des feux de jour restent allumés jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit placé à la position OFF (hors fonction).

À la brunante, vous devez allumer les phares de votre véhicule (position ON – marche) pour que les commandes et boutons intérieurs s'illuminent, car ils restent désactivés lorsque l'interrupteur des phares est en position OFF (hors fonction).

⚠ AVERTISSEMENT

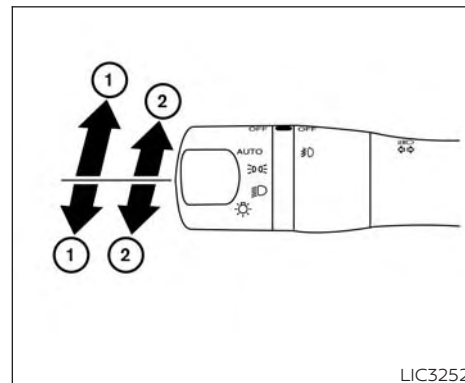
Les feux arrière de votre véhicule sont éteints lorsque les DEL des phares de jour sont allumés. Vous devez allumer les phares de votre véhicule à la brumante. Le non-respect de cette directive risque de causer un accident et des blessures à vous-même et à autrui.



COMMANDE DE LUMINOSITÉ DE L'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

Appuyez sur le bouton « + » **A** pour augmenter l'intensité d'éclairage du tableau de bord.

Appuyez sur le bouton « - » **B** pour réduire l'intensité d'éclairage du tableau de bord.



COMMANDE DE CLIGNOTANT

Clignotants

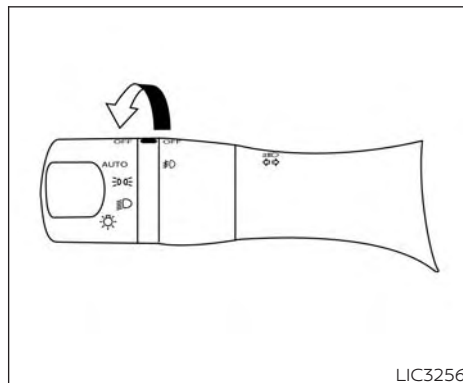
- ➊ Déplacez le levier des clignotants vers le haut ou vers le bas pour indiquer la direction du virage. Les clignotants s'arrêtent automatiquement lorsque le virage est terminé.

Signal de changement de voie

- ② Déplacez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que le clignotant commence à clignoter, mais sans enclencher le levier, pour signaler un changement de voie. Maintenez le levier jusqu'à ce que le changement de voie soit terminé.

Déplacez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que le clignotant commence à clignoter, mais sans enclencher le levier, puis relâchez le levier. Le clignotant clignotera automatiquement trois fois.

Choisissez la méthode appropriée pour signaler un changement de voie en vous basant sur l'état de la route et les conditions de circulation.



INTERRUPTEUR DES PHARES ANTIBROUILLARD (selon l'équipement)

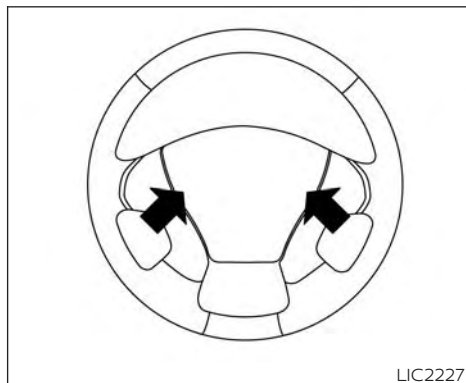
Pour allumer les phares antibrouillard, tournez l'interrupteur des phares à la position **D**, puis tournez l'interrupteur des phares antibrouillard à la position **D**.

Pour allumer les phares antibrouillard lorsque l'interrupteur des phares est en position **AUTO**, les phares doivent être allumés, puis tournez l'interrupteur des phares antibrouillard en position **D**.

Pour éteindre les phares antibrouillard, tournez l'interrupteur des phares antibrouillard à la position **OFF** (hors fonction).

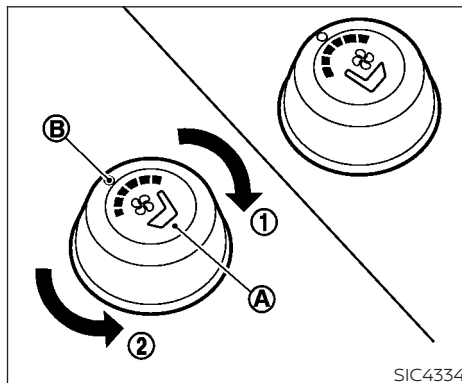
Les phares doivent être allumés à la position des feux de croisement pour que les phares antibrouillard puissent fonctionner. Les phares antibrouillard s'éteignent automatiquement lorsque les feux de route sont sélectionnés.

AVERTISSEUR SONORE



Pour actionner l'avertisseur sonore de votre véhicule, appuyez sur le rembourrage central du volant.

COMMUTATEURS DE CLIMATISATION AU SIÈGE (selon l'équipement)



⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas et ne permettez pas aux occupants d'utiliser les sièges climatisés si vous ou les occupants ne pouvez pas contrôler la température du siège ou êtes incapables de ressentir la douleur dans les parties du corps qui entrent en contact avec le siège. L'utilisation du siège climatisé par ces personnes lorsque le chauffage du siège est activé peut provoquer de graves blessures.

⚠ MISE EN GARDE

- La batterie peut se décharger si le siège climatisé est activé lorsque le moteur ne tourne pas.
- N'utilisez pas le siège climatisé pendant de longues périodes ou lorsque personne n'y prend place.
- Ne posez rien sur le siège qui puisse isoler la chaleur (couverture, coussin, housse de siège, etc.) et causer la surchauffe du siège.
- Ne déposez pas d'objets durs ou lourds sur le siège et ne perforez pas celui-ci avec une broche ou un autre objet similaire. Ceci pourrait endommager le siège climatisé.
- Tout liquide renversé sur le siège doit être nettoyé immédiatement avec un chiffon sec.
- Le siège climatisé est doté d'un filtre à air. Ne faites pas fonctionner le siège climatisé sans filtre à air. Ceci pourrait endommager le dispositif de climatisation.
- N'utilisez jamais d'essence, de benzène, de solvant ou de produit similaire pour nettoyer les sièges.

- **En cas d'anomalie ou si le siège climatisé ne fonctionne pas, mettez le commutateur en position d'arrêt et faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**

Le siège avant climatisé est chauffé ou refroidi en soufflant de l'air chaud ou froid par le dessous du siège. Le commutateur de climatisation des sièges se trouve sur la console centrale.

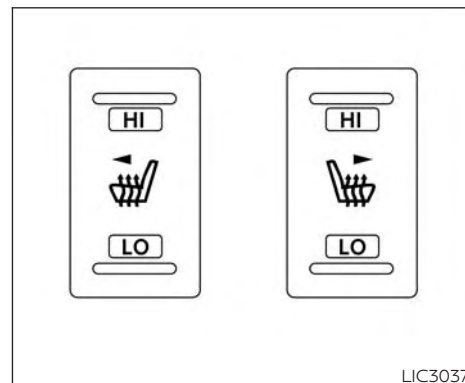
Le siège climatisé fonctionne comme suit :

1. Démarrez le moteur.
2. Tournez le bouton de commande (A) à la position de chauffage (1) ou à la position de refroidissement (2). Le témoin (B) s'allume sur le bouton de commande.
3. Réglez la quantité d'air voulue à l'aide du bouton de commande. Le ventilateur du siège climatisé fonctionne à basse vitesse pendant 60 secondes environ une fois le commutateur activé ou la température choisie.

4. Assurez-vous de tourner le commutateur à la position D'ARRÊT (au centre) lorsque le siège est suffisamment chaud ou froid, ou lorsque vous quittez le véhicule. Le témoin (B) du bouton de commande s'éteint lorsque le commutateur est à la position D'ARRÊT (au centre).

Pour vérifier le filtre à air du siège climatisé, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.

COMMUTATEURS DE SIÈGE CHAUFFANT (selon l'équipement)



LIC3037

AVERTISSEMENT

Le dispositif de chauffage du siège ne doit pas être utilisé si les occupants ne peuvent pas contrôler la température élevée du siège ou si, en raison d'une incapacité physique, ils ne peuvent pas ressentir la douleur dans les parties du corps qui entrent en contact avec le siège. L'utilisation du dispositif de chauffage du siège par ces personnes peut provoquer de graves blessures.

MISE EN GARDE

- La batterie peut se décharger si le dispositif de chauffage des sièges est activé lorsque le moteur ne tourne pas.
- N'utilisez pas le dispositif de chauffage du siège pendant de longues périodes ou lorsque personne n'y a pris place.
- Ne posez rien sur le siège qui puisse isoler la chaleur (couverture, coussin, housse de siège, etc.) et causer la surchauffe du siège.
- Ne déposez pas d'objets durs ou lourds sur le siège et ne perforez pas celui-ci avec une broche ou un autre objet similaire. Ceci pourrait endommager le dispositif de chauffage du siège.
- Tout liquide renversé sur le siège chauffant doit être nettoyé immédiatement avec un chiffon sec.
- N'utilisez jamais d'essence, de benzène, de solvant ou de produit similaire pour nettoyer les sièges.

- En cas d'anomalie ou si le siège chauffant ne fonctionne pas, mettez le commutateur en position d'arrêt et faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Les sièges avant sont chauffés par des dispositifs de chauffage intégrés.

1. Démarrez le moteur.
2. Appuyez sur la partie LO (faible) ou HI (élevée) du commutateur. Le témoin du commutateur activé s'allume.

Le dispositif de chauffage est commandé par un thermostat qui active ou désactive automatiquement le dispositif de chauffage. Le témoin reste allumé tant que le commutateur se trouve à la position de marche.
3. Assurez-vous de placer le commutateur à la position d'arrêt lorsque le siège est suffisamment chaud ou lorsque vous quittez le véhicule.

COMMUTATEUR DES SIÈGES CHAUFFANTS DE 2E RANGÉE (selon l'équipement)

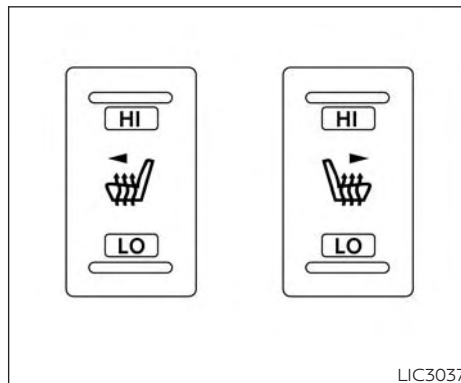
AVERTISSEMENT

Le dispositif de chauffage du siège ne doit pas être utilisé si les occupants ne peuvent pas contrôler la température élevée du siège ou si, en raison d'une incapacité physique, ils ne peuvent pas ressentir la douleur dans les parties du corps qui entrent en contact avec le siège. L'utilisation du dispositif de chauffage du siège par ces personnes peut provoquer de graves blessures.

MISE EN GARDE

- La batterie peut se décharger si le dispositif de chauffage des sièges est activé lorsque le moteur ne tourne pas.
- N'utilisez pas le dispositif de chauffage du siège pendant de longues périodes ou lorsque personne n'y a pris place.
- Ne posez rien sur le siège qui puisse isoler la chaleur (couverture, coussin, housse de siège, etc.) et causer la surchauffe du siège.

- **Ne déposez pas d'objets durs ou lourds sur le siège et ne perforez pas celui-ci avec une broche ou un autre objet similaire. Ceci pourrait endommager le dispositif de chauffage du siège.**
- **Tout liquide renversé sur le siège chauffant doit être nettoyé immédiatement avec un chiffon sec.**
- **N'utilisez jamais d'essence, de benzène, de solvant ou de produit similaire pour nettoyer les sièges.**
- **En cas d'anomalie ou si le siège chauffant ne fonctionne pas, mettez le commutateur en position d'arrêt et faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**



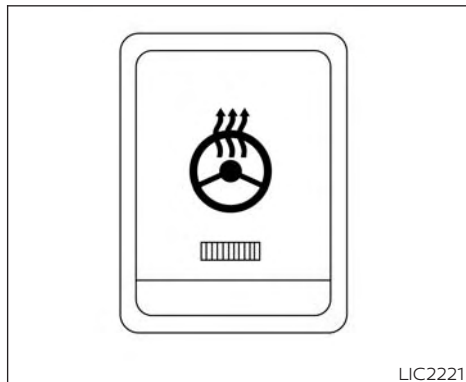
Les sièges de deuxième rangée sont chauffés par des dispositifs de chauffage intégrés. Les commutateurs sont situés à l'arrière de la console centrale avant et peuvent être actionnés indépendamment l'un de l'autre.

1. Démarrez le moteur.
2. Appuyez sur la partie LO (faible) ou HI (élevée) du commutateur. Le témoin du commutateur activé s'allume.

Le dispositif de chauffage est commandé par un thermostat qui active ou désactive automatiquement le dispositif de chauffage. Le témoin reste allumé tant que le commutateur se trouve à la position de marche.

3. Assurez-vous de placer le commutateur à la position d'arrêt lorsque le siège est suffisamment chaud ou lorsque vous quittez le véhicule.

INTERRUPTEUR DE VOLANT DE DIRECTION CHAUFFANT (selon l'équipement)



Le système de chauffage du volant ne peut être actionné que lorsque la température superficielle de ce dernier est inférieure à 20 °C (68 °F) environ.

Appuyez sur le commutateur du volant de direction chauffant pour réchauffer le volant une fois le moteur démarré. Le témoin s'allumera.

Si la température de la surface du volant est inférieure à 20 °C (68 °F), le système réchauffe le volant jusqu'à environ 20 °C (68 °F), puis s'allume et s'éteint pour le maintenir à cette température. Le témoin reste allumé tant que le système de chauffage du volant est en fonction.

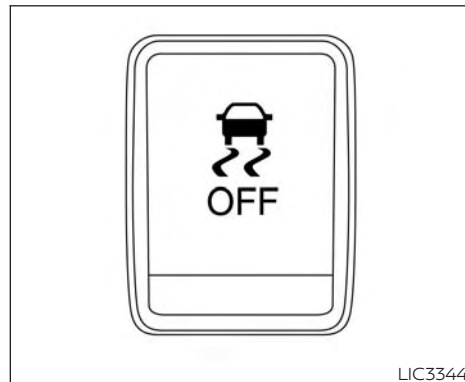
2-58 Commandes et instruments

Appuyez de nouveau sur le commutateur pour éteindre manuellement le système de chauffage du volant de direction. Le témoin s'éteindra.

REMARQUE :

Si la température de surface du volant est supérieure à environ 20 °C (68 °F) lorsque le commutateur est enfoncé, le système de réchauffement du volant ne s'activera pas. Cette condition est normale.

COMMUTATEUR DE DÉSACTIVATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE




Le système de contrôle dynamique du véhicule devrait être activé dans la plupart des conditions de conduite.

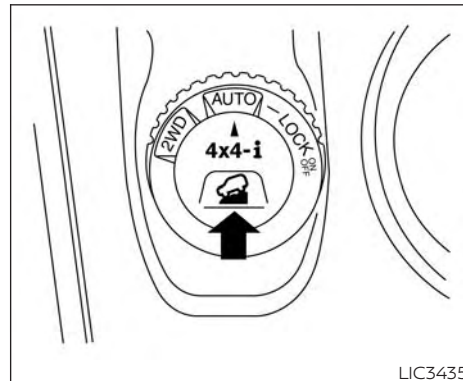
Si le véhicule est enlisé dans la boue ou la neige, le système de contrôle dynamique du véhicule réduit la puissance du moteur afin de diminuer le patinage des roues. Le régime du moteur restera bas, même si la pédale d'accélérateur est complètement enfoncée. Si une puissance maximale est requise pour libérer un véhicule embourbé, désactivez le système de contrôle dynamique du véhicule.

Pour désactiver le système de contrôle dynamique du véhicule, appuyez sur l'inter-

INTERRUPTEUR DU LIMITEUR DE VITESSE EN DESCENTE (selon l'équipement)

rupteur de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule. Le témoin  s'allume.

Pour réactiver le dispositif, appuyez de nouveau sur l'interrupteur de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule, ou faites redémarrer le moteur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de contrôle dynamique du véhicule » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.



AVERTISSEMENT

- Ne vous fiez jamais uniquement au limiteur de vitesse en descente pour maîtriser la vitesse du véhicule sur des pentes descendantes raides. Conduisez toujours prudemment lorsque vous utilisez le limiteur de vitesse en descente et décélérez au besoin en enfonçant la pédale de frein. **Soyez particulièrement vigilant lorsque le terrain est gelé ou boueux, ou si vous devez franchir une pente descendante très raide. Si vous ne pouvez plus maîtriser la vitesse du véhicule,**

vous pourriez en perdre les commandes et risquer des blessures graves, voire mortelles.

- Le limiteur de vitesse en descente pourrait être impuissant devant certaines conditions de charge ou d'état du terrain. Gardez toujours le pied près de la pédale de frein en cas de besoin. Sinon, vous risqueriez une collision ou de graves blessures.

MISE EN GARDE

Si le limiteur de vitesse en descente est trop longtemps sollicité, les plaquettes de frein risquent de surchauffer et le limiteur de vitesse en descente pourrait se désactiver momentanément (le témoin se mettrait à clignoter). Si le témoin ne s'allume pas en continu après avoir clignoté, cessez de recourir au dispositif.

Le limiteur de vitesse en descente vient en aide au conducteur lorsque le terrain est en pente raide. Le limiteur de vitesse en descente aide à contrôler la vitesse du véhicule de sorte que le conducteur puisse consacrer un maximum d'attention aux manœuvres de direction du véhicule.

ALERTE DE PORTIÈRE ARRIÈRE

Conditions d'activation du limiteur de vitesse en descente :

- la commande de mode 4 roues motrices doit se trouver en position LOCK (antivol-verrouillé) et la vitesse du véhicule doit être inférieure à 25 km/h (15 mi/h);
- L'interrupteur du limiteur de vitesse en descente doit être en position de MARCHE.

Le témoin de fonctionnement du limiteur de vitesse en descente s'allume lorsque le système entre en fonction. De plus, les feux d'arrêt et les feux arrière s'allument lorsque le limiteur de vitesse en descente applique les freins pour contrôler la vitesse du véhicule.

Si vous appuyez sur l'accélérateur ou sur la pédale de frein lorsque le limiteur de vitesse en descente est en fonction, le système se désactive momentanément. Dès que vous relâchez l'accélérateur ou la pédale de frein, le limiteur de vitesse en descente entre de nouveau en fonction si les conditions l'exigent.

Le témoin du limiteur de vitesse en descente clignote si l'interrupteur est en position de MARCHE et que toutes les conditions d'activation du système ne sont pas respectées ou que le système se désactive pour une raison quelconque.

Pour désactiver le limiteur de vitesse en descente, placez l'interrupteur en position d'ARRÊT.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter à la section « Témoin de FONCTIONNEMENT du limiteur de vitesse en descente » dans le présent chapitre et la section « Limiteur de vitesse en descente » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Le système d'alerte de portière arrière fonctionne sous certaines conditions pour indiquer qu'il peut y avoir un objet ou des passagers sur les sièges arrière. Vérifiez les sièges avant de quitter le véhicule.

Le système d'alerte de portière arrière est initialement désactivé. Le conducteur peut désactiver le système au moyen de l'écran multifonction. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Avertissements et témoins de l'écran multifonction » du présent chapitre.

Lorsque le système est activé :

- Le système est activé lorsqu'une portière arrière est ouverte ou fermée pendant environ 10 minutes avant le démarrage du véhicule. Lorsque le véhicule démarre et que le système s'active, un message visuel s'affiche à l'écran multifonction. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système d'alerte de portière arrière activé » du présent chapitre.

- Si une portière arrière est ouverte ou fermée, mais le véhicule ne démarre pas dans les 10 minutes environ, le système ne s'active pas. Une portière arrière doit être ouverte ou fermée et le moteur du véhicule en marche dans les 10 minutes pour que le système s'active.

Lorsque le système d'alerte de portière arrière s'active et que le conducteur quitte le véhicule une fois la destination atteinte :

- Lorsque le conducteur met le véhicule en position P (stationnement), un message s'affiche à l'écran multifonction pour permettre au conducteur de sélectionner l'option « Dismiss Message » (rejeter le message) ou « Disable Alert » (désactiver l'alerte), au besoin.
- Avec le système activé, lorsque le conducteur quitte le véhicule, une alarme sonore (avertisseur sonore) retentit à moins qu'une portière arrière soit ouverte ou fermée pendant un bref moment pour désactiver l'alarme.
- Si les portières sont verrouillées avant la désactivation de l'alerte par l'ouverture d'une portière arrière, l'avertisseur sonore retentit.

- Si le système est activé, mais le hayon arrière est ouvert avant l'ouverture d'une portière arrière, l'avertisseur sonore est retardé jusqu'après la fermeture du hayon.
- Si l'alerte de l'avertisseur sonore se déclenche, un message suivant s'affiche également à l'écran multifonction : « Check Back Seat for All Articles » (vérifier tous les éléments pour les sièges arrière).

AVERTISSEMENT

- **Si le conducteur sélectionne l'option « Disable Alert » (désactiver l'alerte), aucune alarme sonore ne s'active, peu importe l'état ouvert/fermé de la portière arrière.**
- **Un objet ou des passagers peuvent se trouver sur les sièges arrière, mais l'alarme sonore ne retentit pas. Par exemple, ceci peut se produire si le moteur est coupé, puis de nouveau sur une courte période pendant un trajet ou si des passagers du siège arrière entrent ou sortent du véhicule pendant un trajet.**

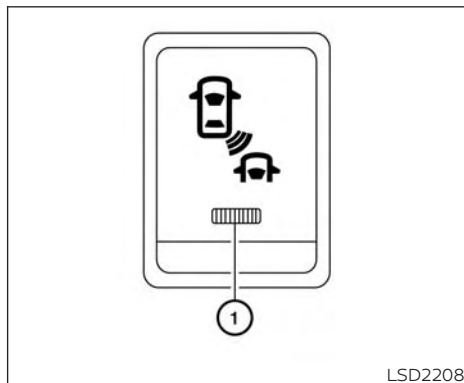
Le système ne détecte pas directement des objets ou des passagers sur les sièges arrière. Au lieu de cela, il peut détecter quand une portière arrière est ouverte ou fermée, ce qui indique qu'il y peut être quelque chose sur les sièges arrière.

REMARQUE :

Il peut arriver que l'avertisseur sonore retentisse alors qu'aucun objet ou passager ne se trouve sur les sièges arrière.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système d'alerte de portière arrière activé » du présent chapitre.

COMMUTATEUR DES SYSTÈMES D'AVERTISSEMENT (selon l'équipement)

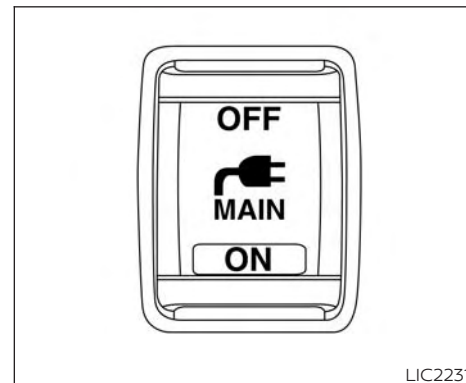


Le commutateur des systèmes d'avertissement permet d'activer et de désactiver le système d'avertissement d'angle mort (BSW) lorsqu'il est activé à l'aide du menu de réglages à l'écran multifonction.

Lorsque le commutateur des systèmes d'avertissement est mis en position d'arrêt, le témoin ① du commutateur est éteint. Le témoin est également éteint si le système d'avertissement est désactivé à l'aide du menu de réglages.

Le système d'avertissement d'angle mort (BSW) active les témoins du système d'avertissement d'angle mort, situés près des rétroviseurs extérieurs, si un véhicule se trouve dans la zone de détection. Si le clignotant est activé du côté du véhicule détecté, un carillon retentit à deux reprises et le témoin du système d'avertissement d'angle mort clignote. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système d'avertissement d'angle mort (BSW) » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

INTERRUPTEUR D'ONDULEUR (selon l'équipement)



Pour utiliser les prises pour les appareils nécessitant une puissance de 120 V, mettez le commutateur d'allumage à la position ON (marche), puis appuyez sur l'interrupteur d'onduleur.

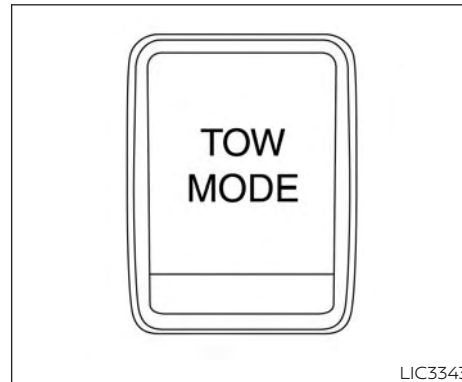
L'interrupteur s'allume lorsqu'il est activé.

MISE EN GARDE

- Utilisez les prises d'alimentation seulement lorsque le moteur tourne afin d'éviter de décharger la batterie du véhicule.
- N'actionnez pas l'interrupteur d'onduleur pendant la conduite.

INTERRUPTEUR DU MODE DE REMORQUAGE

- **N'utilisez pas d'adaptateurs doubles ou plus d'un accessoire électrique, car vous risquez de décharger considérablement la batterie de votre véhicule.**



Le mode de remorquage devrait être utilisé lorsque vous tirez une remorque lourde ou transportez une charge importante. La conduite du véhicule en mode de remorquage sans tracter une remorque ou sans transporter une charge lourde, ou en tractant une remorque légère ou en transportant une charge légère ne causera pas de dommages. Cependant, la consommation de carburant pourrait augmenter et les caractéristiques de fonctionnement de la boîte de vitesses et du moteur pourraient sembler différentes.

Appuyez sur l'interrupteur TOW mode (mode de remorquage) pour activer ce mode. Le témoin s'allume sur le tableau de bord lorsque le mode de remorquage est sélectionné. Appuyez de nouveau sur l'interrupteur TOW mode (mode de remorquage) pour ANNULER ce mode.

Le mode de remorquage est automatiquement annulé lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position OFF (hors fonction).

COMMUTATEUR D'APPEL D'URGENCE (SOS) (selon l'équipement)



Le commutateur d'appel d'urgence (SOS) est utilisé en combinaison avec un abonnement aux services NissanConnect^{MS} pour demander de l'aide en cas d'urgence.

Appuyez sur le commutateur (avec un abonnement payé) pour obtenir la réponse d'un spécialiste qui fournit de l'aide en fonction de la situation décrite par l'occupant du véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour inscrire votre véhicule, consultez le site Web www.NissanUSA.com/connect ou appelez au 1-855-426-6628.

PRISES D'ALIMENTATION

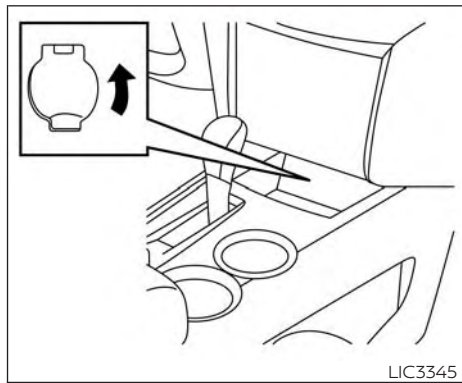
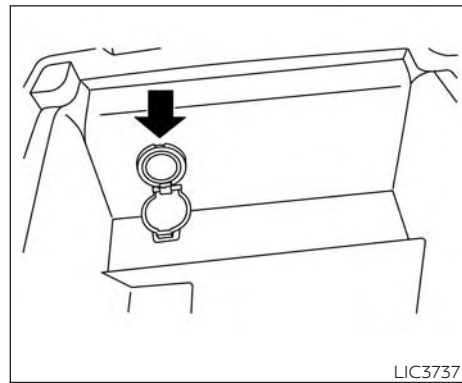


Tableau de bord

PRISES D'ALIMENTATION DE 12 V

Les prises d'alimentation de votre véhicule servent à brancher des accessoires électriques tels que des téléphones cellulaires. Leur puissance nominale maximale est de 12 V, 120 W (10 A).

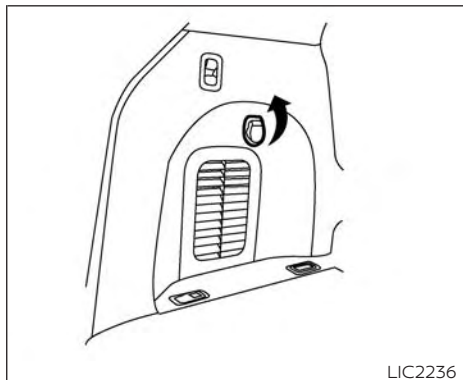
Les prises de courant du tableau de bord et de la console centrale ne sont alimentées que lorsque le commutateur d'allumage est en position ACC (accessoires) ou ON (marche).



Console centrale (selon l'équipement)

⚠ MISE EN GARDE

- La prise et la fiche peuvent devenir chaudes pendant ou immédiatement après l'utilisation.
- Seules certaines prises d'alimentation sont conçues pour recevoir un allume-cigare. N'utilisez aucune autre prise d'alimentation pour cet accessoire. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour obtenir de plus amples renseignements.

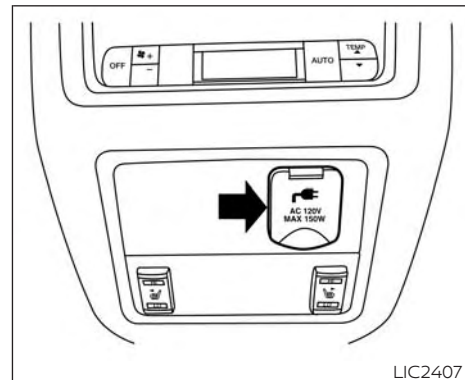


LIC2236

Aire de chargement (selon l'équipement)

- N'utilisez pas d'accessoires consommant plus de 12 V, 120 W (10 A).
- N'utilisez pas d'adaptateurs doubles et ne branchez pas plus d'un accessoire électrique dans la même prise.
- Utilisez les prises d'alimentation seulement lorsque le moteur tourne afin d'éviter de décharger la batterie du véhicule.

- Évitez d'utiliser les prises d'alimentation lorsque le climatiseur, le dégivreur de lunette ou les phares sont en fonction.
- Avant de brancher ou de débrancher un accessoire électrique, assurez-vous que l'accessoire est éteint.
- Enfoncez la fiche le plus loin possible. Si le contact n'est pas établi adéquatement, la fiche peut surchauffer ou le fusible de température interne peut griller.
- Assurez-vous que le capuchon est fermé lorsque vous n'utilisez pas la prise. Ne laissez pas la prise entrer en contact avec de l'eau ou d'autres liquides.



LIC2407

Deuxième rangée

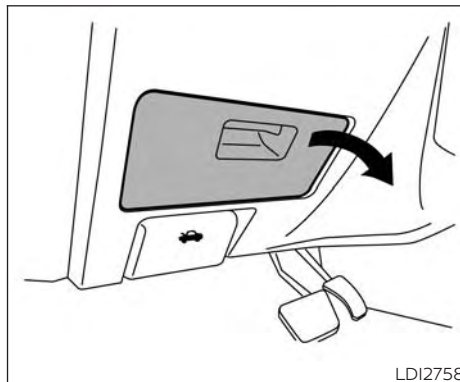
PRISE DE COURANT DE 120 V
(selon l'équipement)

⚠ MISE EN GARDE

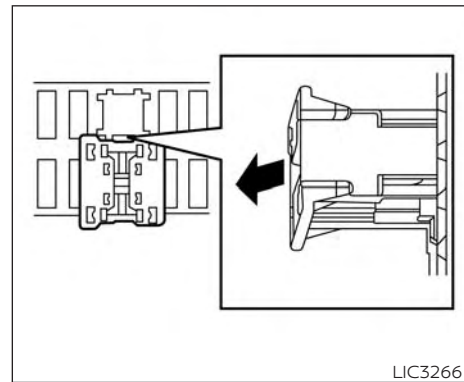
- La prise et la fiche peuvent devenir chaudes pendant ou immédiatement après l'utilisation.
- Utilisez les prises d'alimentation seulement lorsque le moteur tourne afin d'éviter de décharger la batterie du véhicule.

COMMUTATEUR D'ENTREPOSAGE PROLONGÉ

- N'utilisez pas d'adaptateurs doubles et ne branchez pas plus d'un accessoire électrique dans la même prise.
- Évitez d'utiliser les prises d'alimentation lorsque le climatiseur, le dégivreur de lunette ou les phares sont en fonction.
- Avant de brancher ou de débrancher un accessoire électrique, assurez-vous que l'accessoire est éteint.
- Enfoncez la fiche le plus loin possible. Si le contact n'est pas établi adéquatement, la fiche peut surchauffer ou le fusible de température interne peut griller.
- Assurez-vous que le capuchon est fermé lorsque vous n'utilisez pas la prise. Ne laissez pas la prise entrer en contact avec de l'eau ou d'autres liquides.

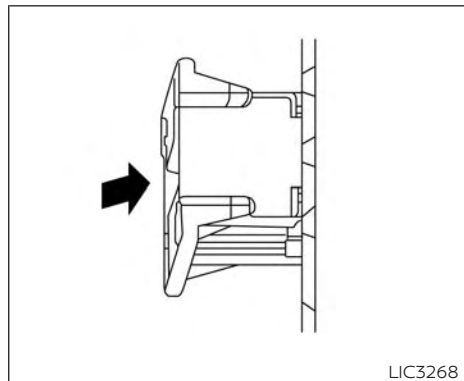


Le commutateur d'entreposage prolongé est utilisé lorsque le véhicule quitte l'usine. Il se trouve dans le porte-fusibles à gauche du volant sur le tableau de bord. Lorsqu'un des accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionne pas, assurez-vous que le commutateur d'entreposage prolongé est poussé à fond en place, tel qu'illustré.

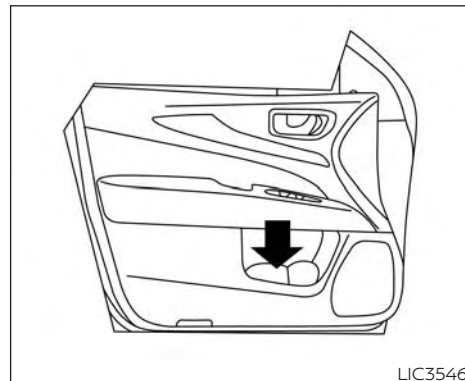


Position tirée

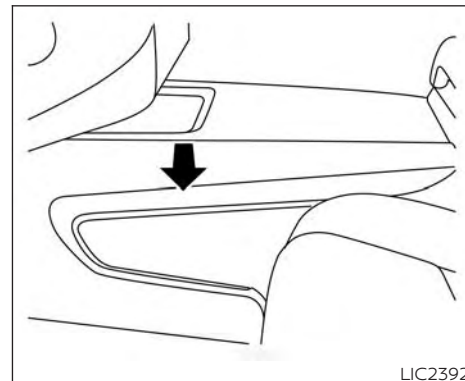
RANGEMENT



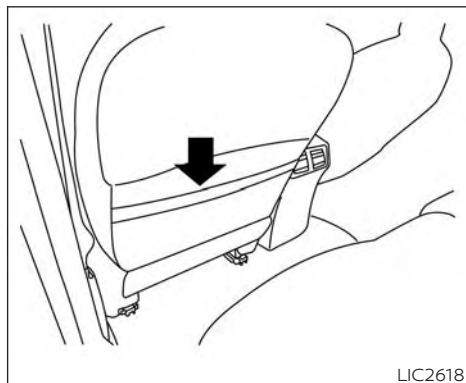
Position enfoncée



VIDE-POCHES DE PORTIÈRE AVANT



VIDE-POCHES CÔTÉ CONSOLE



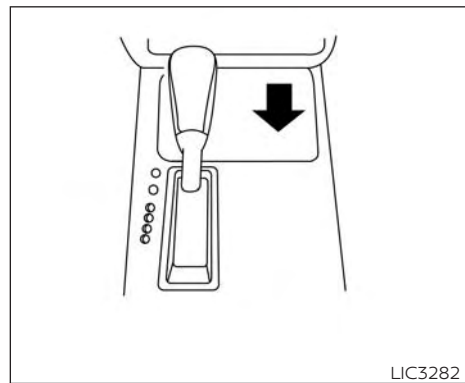
VIDE-POCHES DE DOSSIER DE SIÈGE

Un vide-poche de dossier de siège se trouve à l'arrière des sièges du conducteur et du passager. Vous pouvez y ranger des cartes routières.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les mesures suivantes pour assurer le bon fonctionnement du système de sac gonflable perfectionné NISSAN du passager :

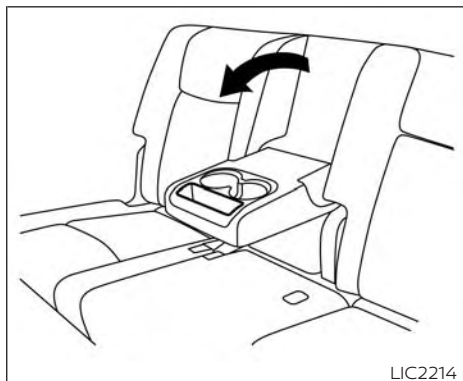
- Assurez-vous que les passagers arrière ne poussent ni ne tirent sur le vide-poche du dossier ou de l'appuie-tête.
- Ne placez pas une charge dépassant 1 kg (2,2 lb) sur le dossier de siège, l'appuie-tête ou le vide-poche du dossier.



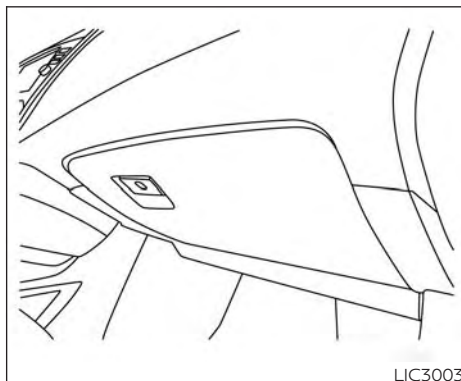
Console avant PLATEAUX DE RANGEMENT

⚠ AVERTISSEMENT

Afin de prévenir les blessures en cas d'accident ou d'arrêt brusque, ne déposez pas d'objets acérés dans les plateaux.



Accoudoir arrière

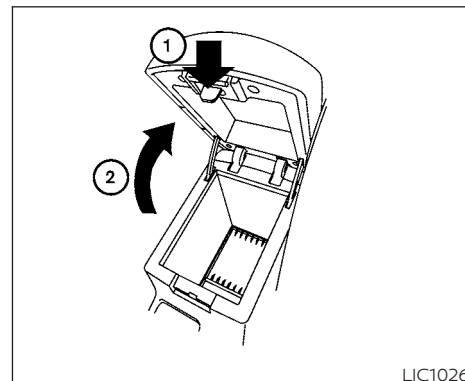


BOÎTE À GANTS

Pour ouvrir la boîte à gants, tirez sur la poignée. Utilisez la clé principale pour verrouiller ou déverrouiller la boîte à gants.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour prévenir les blessures en cas d'accident ou d'arrêt brusque, la boîte à gants devrait toujours être fermée lorsque le véhicule est en mouvement.



COMPARTIMENT DE RANGEMENT DE LA CONSOLE

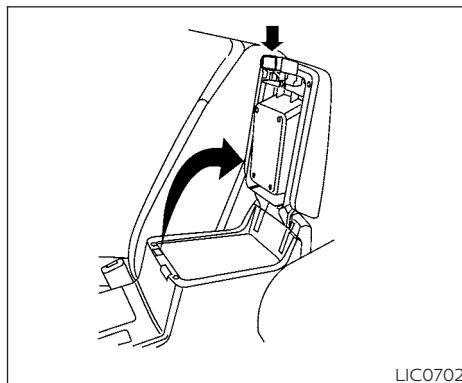
Pour ouvrir le compartiment de la console, appuyez sur le levier ① et soulevez le couvercle ②.

Pour le fermer, poussez sur le couvercle jusqu'à ce que le verrou s'enclenche.

Partie supérieure

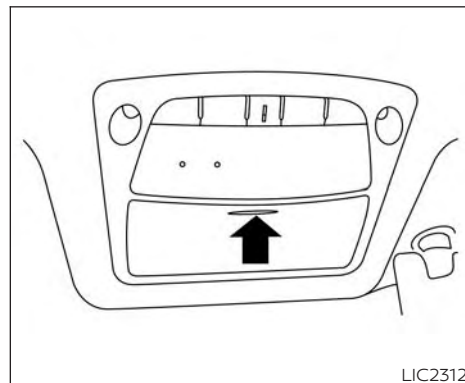
Pour ouvrir la partie supérieure du compartiment de la console, soulevez le loquet côté conducteur.

La partie supérieure du compartiment de la console peut être utilisée pour ranger un téléphone cellulaire. L'avant de la partie supérieure du compartiment de la console comporte un orifice d'accès permettant d'acheminer le fil d'un téléphone ou d'un iPod^{MD} à la prise d'alimentation.



Partie inférieure

Pour ouvrir la partie inférieure du compartiment de rangement de la console, soulevez le loquet côté passager. Le compartiment de rangement de la console comporte une prise d'alimentation et offre un espace de stockage pour les CD.



RANGE-LUNETTES AU PAVILLON

Pour ouvrir le range-lunettes, appuyez brièvement sur son couvercle.

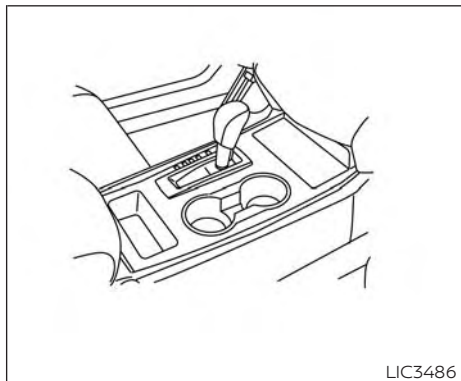
Le range-lunettes est conçu pour ranger une seule paire de lunettes.

AVERTISSEMENT

Laissez le range-lunettes fermé pendant la conduite pour éviter d'obstruer la vision du conducteur et contribuer à prévenir un accident.

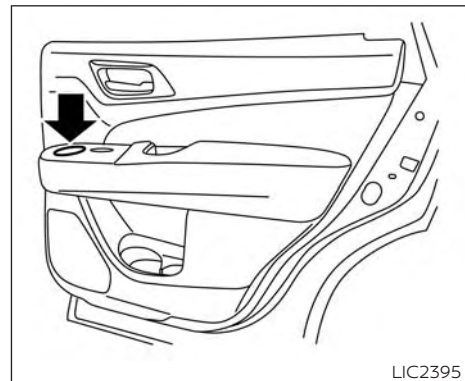
⚠ MISE EN GARDE

- N'y déposez rien d'autre que des lunettes de soleil.
- Ne laissez pas de lunettes de soleil dans le range-lunettes si vous stationnez votre véhicule au soleil. La chaleur pourrait endommager les lunettes.

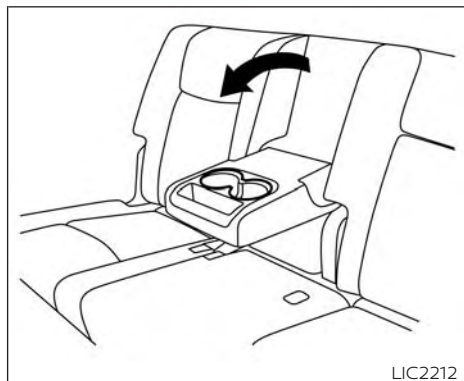


Console avant

PORTE-GOBELETS



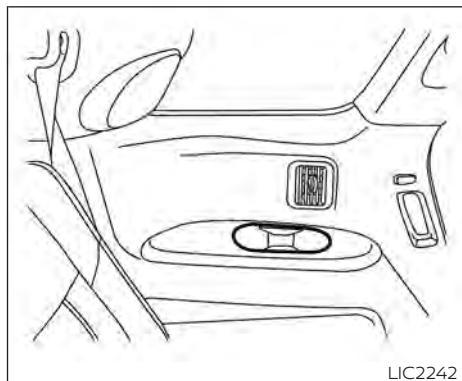
Portière arrière



Deuxième rangée

⚠ AVERTISSEMENT

N'inclinez pas le dossier arrière lorsque vous utilisez les porte-gobelets de l'accoudoir arrière, car vous risquez de faire renverser les boissons, ce qui pourrait brûler les passagers si elles sont chaudes.



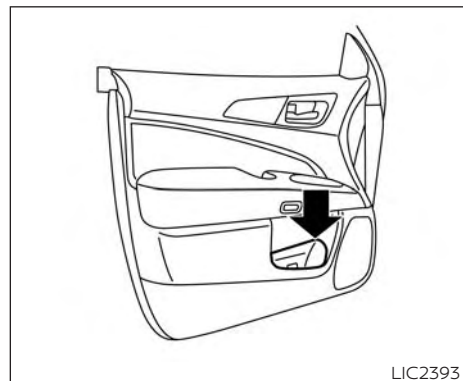
Troisième rangée

⚠ AVERTISSEMENT

Évitez de démarrer ou de freiner brusquement lorsque le porte-gobelets est utilisé, car le liquide pourrait se renverser. Si le liquide est chaud, votre passager et vous pourriez être brûlés.

⚠ MISE EN GARDE

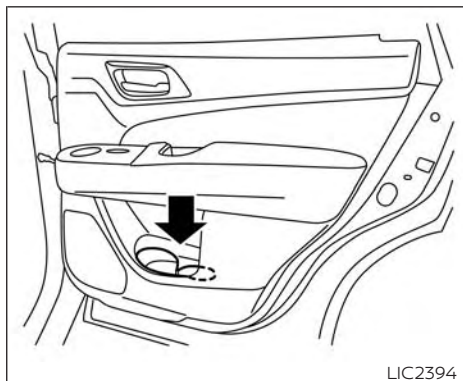
Ne déposez que des tasses faites de matériaux souples dans le porte-gobelets. Des objets durs pourraient vous infliger des blessures en cas d'accident.



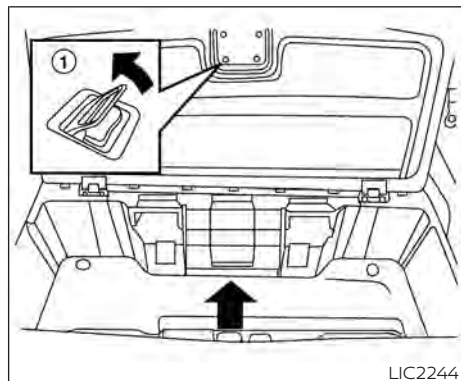
Porte-bouteille – avant

⚠ MISE EN GARDE

- N'utilisez pas le porte-bouteilles pour retenir d'autres types d'objets qui pourraient être projetés dans le véhicule et infliger des blessures aux occupants en cas de freinage brusque ou d'accident.
- N'utilisez pas le porte-bouteilles pour retenir des bouteilles de liquide ouvertes.



Porte-bouteille - arrière

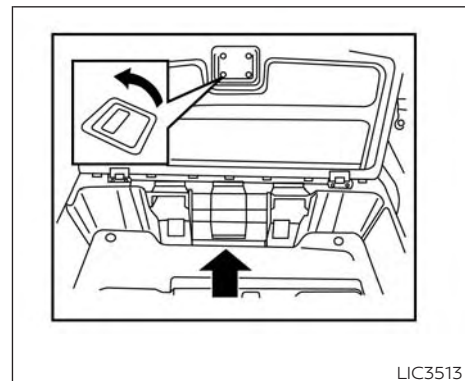


Type A (selon l'équipement)

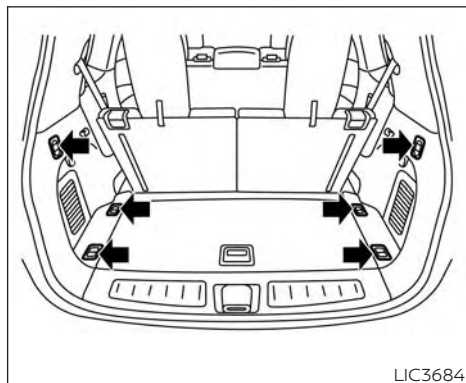
BAC DE RANGEMENT DE L'ARE DE CHARGEMENT

Pour accéder à l'espace de rangement du plancher (type A), appuyez le bouton ① vers le bas pour relever la poignée, puis tirez sur la poignée vers le haut pour soulever le panneau de l'aire de chargement.

Pour accéder à l'espace de rangement au plancher (type B), soulevez la poignée.



Type B (selon l'équipement)



CROCHETS POUR BAGAGES

Lorsque vous fixez des articles à l'aide des crochets pour bagages situés sur la moulture latérale, ne faites pas supporter une charge de plus de 29 N (6,5 lb) à un seul crochet.

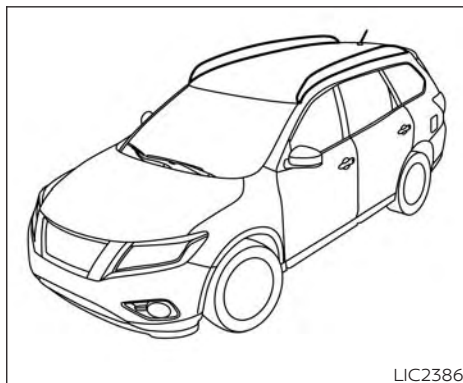
Les crochets pour bagages situés sur le plancher ne doivent pas supporter une charge de plus de 490 N (110 lb) à un seul crochet.

Les crochets pour bagages peuvent être utilisés pour fixer solidement les bagages à l'aide de cordes ou d'autres types de courroies.

2-74 Commandes et instruments

⚠ AVERTISSEMENT

- **Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.**
 - **Utilisez des cordes et des crochets adéquats pour attacher les bagages.**
 - **Ne laissez personne prendre place dans l'aire de chargement lorsque le véhicule est en mouvement. Il est très dangereux de voyager dans l'aire de chargement d'un véhicule. Les personnes s'y trouvant sont beaucoup plus susceptibles de subir des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.**
 - **Ne permettez jamais à un passager de s'asseoir ailleurs que dans un siège muni d'une ceinture de sécurité.**
- **La courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant peut être endommagée si elle entre en contact avec des articles rangés dans l'aire de chargement. Arrimez tous les articles qui se trouvent dans l'aire de chargement. Si la courroie d'attache supérieure est endommagée, votre enfant peut être gravement blessé, voire même tué, en cas de collision.**
 - **Assurez-vous que tous les passagers de votre véhicule ont pris place sur un siège et qu'ils ont bien bouclé leur ceinture de sécurité.**



PORTE-BAGAGES (selon l'équipement)

Ne faites pas supporter une charge directement sur les longerons du toit. Les traverses doivent être installées avant que le toit du véhicule supporte des charges ou des bagages. Les traverses des accessoires NISSAN d'origine sont disponibles auprès d'un concessionnaire NISSAN. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour obtenir de plus amples renseignements.

La capacité de charge d'exploitation des longerons du toit est de 74 kg (165 lb), cependant ne dépassez pas la capacité de charge des traverses des accessoires.

Assurez-vous de ne pas dépasser le poids nominal brut du véhicule (PNBV) ou le poids technique maximal sous essieu (PTME avant et arrière). Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) et le poids technique maximal sous essieu (PTME) sont indiqués sur l'étiquette d'homologation F.M.V.S.S. ou C.V.M.S.S. (située sur le montant de la portière du conducteur). Pour obtenir de plus amples renseignements concernant les PNBV et PTME du véhicule, consultez la section « Information relative au chargement du véhicule » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Installez toujours les traverses sur les longerons du toit avant de procéder à tout type de chargement. Le chargement directement sur les longerons du toit ou sur le toit du véhicule risque d'endommager le véhicule.**

- **Conduisez très prudemment lorsque le véhicule est chargé ou près de la capacité de charge, surtout si la portion considérable de cette charge est transportée sur les traverses.**
- **Une charge importante sur les traverses (selon l'équipement) peut nuire à la stabilité et à la tenue de route de celui-ci lors de manœuvres brusques ou inhabituelles.**
- **Les traverses de porte-bagages de toit devraient être uniformément réparties.**
- **Ne dépassez pas la capacité de charge utile des traverses de galerie de toit.**
- **Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.**

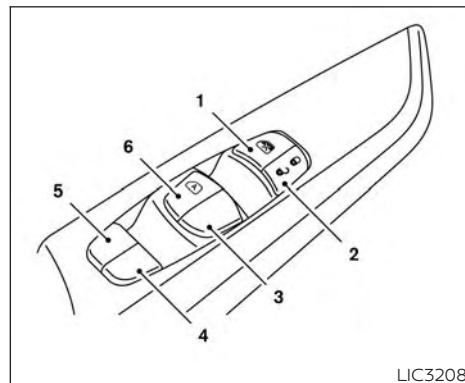
GLACES

GLACES ÉLECTRIQUES

⚠ AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que tous vos passagers ont les mains, les bras, etc. à l'intérieur du véhicule lorsque ce dernier est en mouvement et avant de relever les glaces. Servez-vous du commutateur de verrouillage des glaces pour empêcher l'utilisation imprévue des lève-glaces à commande électrique.**
- **Pour éviter le risque de blessures ou de décès associé à un fonctionnement accidentel du véhicule ou de ses systèmes, par exemple le coincement par les glaces ou l'activation accidentelle du verrouillage des portières, ne laissez pas les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé lors d'une journée chaude peut s'élever rapidement au point de provoquer un risque important de blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux domestiques.**

Les glaces à commande électrique peuvent être activées lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON (marche) ou pendant un certain délai après la COUPURE du contact. L'alimentation des glaces à commande électrique est toutefois neutralisée si la portière du conducteur ou celle du passager est ouverte pendant ce délai.



1. Bouton de verrouillage des glaces
2. Interrupteur de verrouillage électrique des portières
3. Interrupteur du côté passager avant
4. Interrupteur du côté passager arrière droit
5. Interrupteur du côté passager arrière gauche
6. Commande de glace électrique automatique du côté conducteur

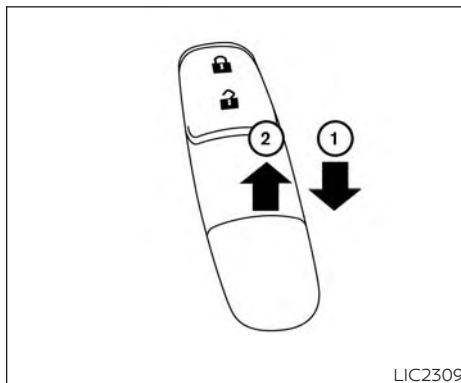
Bloc de commande de glaces électriques du côté conducteur

Le bloc de commande du côté conducteur est muni de commandes qui permettent d'ouvrir ou de fermer toutes les glaces du véhicule.

Pour ouvrir une glace, appuyez sur la commande jusqu'au cran et maintenez-la ainsi jusqu'à ce que la glace atteigne la position désirée. Pour fermer une glace, relevez la commande jusqu'au cran et maintenez-la jusqu'à ce que la glace atteigne la position voulue.

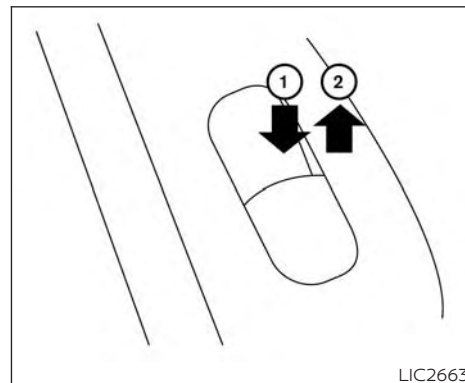
Verrouillage des glaces des passagers

Seule la glace du côté conducteur peut être ouverte ou fermée lorsque le commutateur de verrouillage des glaces est enfoncé. Pour déverrouiller les glaces, enfoncez de nouveau l'interrupteur.



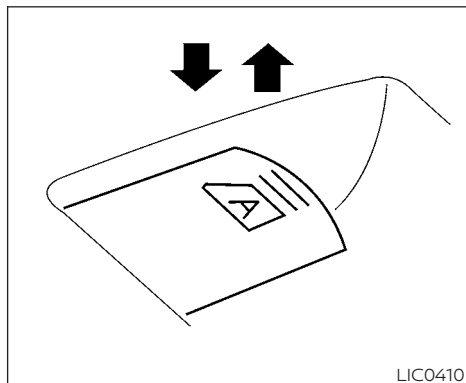
Commande de glace électrique du côté passager avant

La commande de glace électrique du côté passager avant permet seulement l'activation de la glace électrique du passager avant. Pour ouvrir la glace partiellement, appuyez légèrement vers le bas ① sur l'interrupteur jusqu'à ce que la position de glace voulue soit atteinte. Pour fermer la glace partiellement, tirez l'interrupteur vers le haut ② jusqu'à ce que la position de glace voulue soit atteinte.



Commandes des glaces électriques arrière

Les commandes des glaces électriques arrière permettent d'ouvrir ou de fermer la glace électrique du passager correspondante. Pour ouvrir la glace, appuyez sur l'interrupteur et maintenez-le enfoncé ①. Soulevez la commande pour refermer la glace ②.



Fonctionnement automatique (selon l'équipement)

Pour ouvrir complètement une glace dotée du fonctionnement automatique, appuyez sur l'interrupteur de glace jusqu'au deuxième cran et relâchez-le. Il est inutile de le maintenir enfoncé. La glace s'ouvre complètement. Pour interrompre l'ouverture de la glace, tirez la commande vers le haut.

Fonction d'inversion automatique (selon l'équipement)

La fonction d'inversion automatique peut être activée lorsqu'une glace se ferme en mode de fonctionnement automatique.

La fonction d'inversion automatique peut également être activée par un impact ou une charge ayant le même effet qu'un objet coincé dans l'ouverture de la glace, selon l'environnement ou les conditions de conduite.

⚠ AVERTISSEMENT

Certaines zones très limitées et très rapprochées de la position de fermeture complète ne bénéficient pas de la fonction de détection. Assurez-vous donc que rien ne se trouve dans l'ouverture des glaces (par exemple, les mains des passagers, etc.) avant de les fermer.

Il se peut que la fonction d'inversion automatique des glaces à commande électrique ne s'active pas si la batterie est débranchée, remplacée ou fait l'objet d'un démarrage d'appoint. Dans ce cas, consultez votre concessionnaire pour faire réinitialiser le système d'inversion automatique des glaces à commande électrique.

Si le module de commande détecte la présence d'un objet coincé dans l'ouverture d'une glace à commande automatique pendant que celle-ci remonte, la glace s'abaisse immédiatement.

Si le commutateur de glace à commande électrique ne fonctionne pas

Si le fonctionnement automatique de la glace (sens fermeture seulement) ne s'actionne pas, procédez comme suit pour réinitialiser le système des glaces électriques :

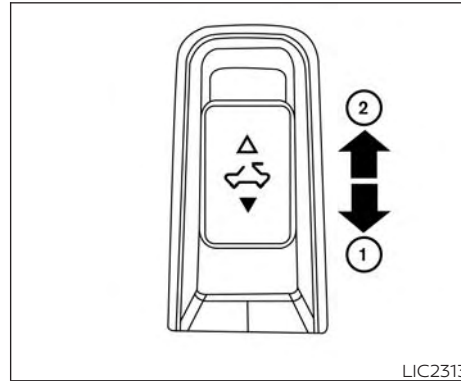
1. Placez le commutateur d'allumage en position ON (marche).
2. Ouvrez la glace au trois-quarts au moyen du commutateur de glace à commande électrique.
3. Tirez sur la commande électrique pour fermer la glace et maintenez la commande ainsi pendant plus de trois secondes après la fermeture de la glace.
4. Relâchez le commutateur de glace à commande électrique. Utilisez le fonctionnement automatique de la glace pour confirmer le résultat de la procédure d'initialisation. La glace à com-

TOIT OUVRANT TRANSPARENT À DEUX PANNEAUX (selon l'équipement)

mande électrique s'ouvre ou se ferme automatiquement sous réserve que la fonction d'ouverture ou de fermeture automatique ait été sélectionnée.

5. Répétez les étapes 2 à 4 pour les autres glaces.

Si elles ne fonctionnent pas correctement après avoir suivi les étapes ci-dessus, faites vérifier et réparer le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE

Le toit ouvrant transparent ne fonctionne que lorsque le contact est ÉTABLI. Le toit ouvrant transparent électrique peut fonctionner pendant un certain temps, même si le commutateur d'allumage est placé à la position ACC (accessoires) ou OFF (hors fonction). L'alimentation du toit ouvrant transparent est neutralisée si la portière du conducteur ou du passager avant est ouverte pendant ce délai.

Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent

Pour ouvrir ou fermer complètement le toit ouvrant, appuyez brièvement sur le commutateur à la position d'ouverture ① ou de fermeture ②; il n'est pas nécessaire de maintenir le commutateur dans cette position. Le toit s'ouvrira ou se fermera complètement. Pour arrêter le déplacement du toit, appuyez de nouveau sur le commutateur pendant l'ouverture ou la fermeture.

Inclinaison du toit ouvrant transparent

Pour incliner le toit ouvrant vers le haut, fermez-le d'abord, puis appuyez brièvement sur le commutateur jusqu'à la position d'inclinaison vers le haut ①; il n'est pas nécessaire de maintenir le commutateur dans cette position. Pour incliner le toit ouvrant vers le bas, appuyez sur le commutateur jusqu'à la position d'inclinaison vers le bas ②.

Réinitialisation du commutateur du toit ouvrant transparent

Si le toit ouvrant ne fonctionne pas correctement, exécutez la procédure suivante pour initialiser le système de fonctionnement de toit ouvrant.

1. Placez le commutateur d'allumage en position ON (marche).
2. Appuyez sur le commutateur à bascule de toit ouvrant et maintenez-le vers l'avant jusqu'à ce que le toit ouvrant s'arrête.
3. Relâchez le commutateur de toit ouvrant.
4. Gardez enfoncé le commutateur de toit ouvrant vers le haut dans les 6 secondes qui suivent.
5. La vitre du toit s'incline vers le bas, coulisse pour se fermer, coulisse pour s'ouvrir, coulisse pour se fermer, s'incline vers le haut et vers le bas.
6. Relâchez le commutateur; l'initialisation est terminée si le toit ouvrant fonctionne normalement.

Si le toit ouvrant ne fonctionne pas correctement après la procédure décrite ci-dessus, faites vérifier votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Fonction d'inversion automatique (lors de la fermeture ou de l'inclinaison vers le bas du toit ouvrant transparent)

La fonction d'inversion automatique peut être activée si la commande automatique de fermeture ou d'inclinaison vers le bas du toit ouvrant transparent est activée lorsque le commutateur d'allumage est placé en position ON (marche) ou pendant un certain délai après la COUPURE du contact.

En fonction de l'environnement ou des conditions de conduite, la fonction d'inversion automatique peut également être activée par un impact ou une charge ayant le même effet qu'un objet qui se trouve dans la course du toit ouvrant.

AVERTISSEMENT

Certaines zones très limitées et très rapprochées de la position de fermeture complète ne bénéficient pas de la fonction de détection. Assurez-vous que les mains des passagers, etc. se trouvent à l'intérieur du véhicule avant de fermer le toit ouvrant transparent.

Pendant la fermeture

Si le module de commande détecte la présence d'un objet dans la course vers l'avant du toit ouvrant transparent, elle inverse immédiatement la course du toit.

Pendant l'inclinaison vers le bas

Si le module de commande détecte la présence d'un objet dans la course d'inclinaison vers le bas du toit ouvrant transparent, elle incline immédiatement le toit transparent vers le haut.

Si la fonction d'inversion automatique manifeste une anomalie et ouvre ou incline vers le haut le toit ouvrant transparent de façon répétitive, maintenez le commutateur d'inclinaison vers le bas enfoncé dans les cinq secondes suivantes; le toit ouvrant transparent se fermera graduellement.

Assurez-vous qu'aucun objet n'est piégé dans le toit ouvrant transparent.

⚠ AVERTISSEMENT

- **En cas d'accident, vous pourriez être éjecté du véhicule par le toit ouvrant transparent s'il est ouvert. Bouclez toujours les ceintures de sécurité et utilisez des ensembles de retenue d'enfant.**
- **Ne laissez personne se tenir debout ou passer une partie de son corps par l'ouverture du toit ouvrant transparent pendant que le véhicule roule ou pendant la fermeture du toit ouvrant.**

⚠ MISE EN GARDE

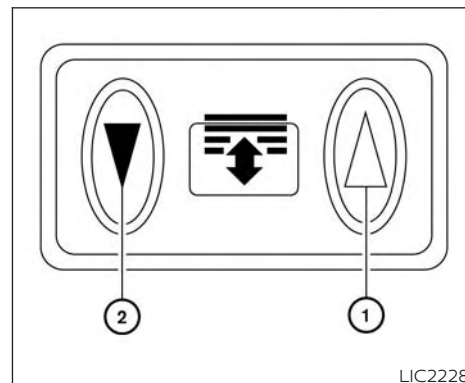
- **Enlevez les gouttes d'eau, la neige, la glace ou le sable du toit ouvrant transparent avant de l'ouvrir.**
- **Ne déposez pas d'objets lourds sur le toit ouvrant transparent ou à proximité du toit ouvrant.**

Pare-soleil

Faites glisser le pare-soleil vers l'avant ou vers l'arrière pour l'ouvrir ou le fermer.

Si le toit ouvrant transparent ne se ferme pas

Faites vérifier et réparer votre toit ouvrant transparent. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



Pare-soleil panoramique

Le pare-soleil peut être actionné lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche). Le commutateur du pare-soleil se trouve près de la console de toit. Lors de l'ouverture ou de la fermeture du pare-soleil, il n'est pas nécessaire de maintenir le commutateur.

Pour ouvrir le pare-soleil :

- Pour ouvrir complètement le pare-soleil, appuyez sur le commutateur ① vers la position d'ouverture.

Pour fermer le pare-soleil :

- Pour fermer complètement le pare-soleil, appuyez sur le commutateur ② vers la position de fermeture.

AVERTISSEMENT

- **Pour éviter de vous blesser, gardez les mains, les doigts et la tête à l'écart du bras de pare-soleil, du bras de traverse et de l'orifice d'entrée du pare-soleil.**
- **Les enfants doivent se tenir à l'écart du système de pare-soleil arrière. Ils risqueraient d'être blessés.**
- **Ne placez pas des objets sur le pare-soleil arrière ou à proximité de celui-ci. Cela pourrait nuire à son fonctionnement et l'endommager.**
- **Ne tentez pas de tirer ou de pousser sur le pare-soleil arrière. Cela pourrait nuire à son fonctionnement et l'endommager.**

MISE EN GARDE

- **Ne placez aucun objet (tels que des journaux, des papiers-mouchoirs, etc.) sur l'orifice d'entrée du pare-soleil. Des objets pourraient se retrouver coincés dans le mécanisme pendant son déplacement, entraînant ainsi un mauvais fonctionnement ou des dommages au pare-soleil.**
- **Ne poussez pas le bras du pare-soleil avec votre main, etc. Vous pourriez le déformer. Cela pourrait nuire également au fonctionnement du pare-soleil ou l'endommager.**
- **Ne placez aucun objet dans l'orifice d'entrée du pare-soleil, car cela risquerait de l'endommager ou de nuire à son fonctionnement.**
- **Ne suspendez aucun objet sur le bras de traverse, car cela risquerait de l'endommager ou de nuire à son fonctionnement.**
- **N'appliquez aucune force excessive pour extraire le pare-soleil. Vous risqueriez de l'êtirer. Cela pourrait nuire également au fonctionnement du pare-soleil ou l'endommager.**

Redémarrage du commutateur de pare-soleil

Si le pare-soleil ne fonctionne pas correctement, exécutez la procédure suivante pour initialiser le système de fonctionnement du pare-soleil.

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).
2. Gardez enfoncé le commutateur de fermeture du pare-soleil.
3. Le pare-soleil commence à se déplacer vers la position fermée tant que vous appuyez sur le commutateur. (Ce qui désactive la détection d'obstacle.)
4. Le pare-soleil s'arrête pendant environ 4 secondes.
5. Le câble d'entraînement du pare-soleil se déplace dans le sens d'ouverture sur 10 mm (0,394 po), puis inverse sa course et s'arrête à la position normale de fermeture.
6. Relâchez le commutateur de fermeture du pare-soleil. La procédure d'initialisation est terminée.

Si le toit ouvrant ne fonctionne pas correctement après la procédure décrite ci-dessus,

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

faites vérifier votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

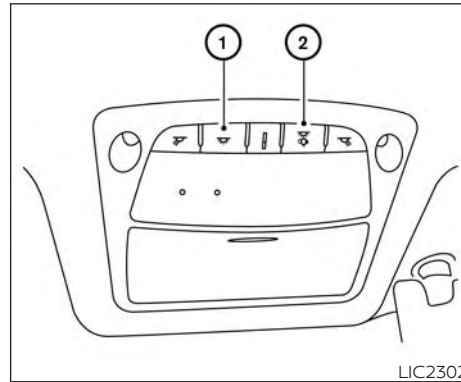
Fonction d'inversion automatique (en fermant le pare-soleil)

La fonction d'inversion automatique peut être activée si la commande automatique de fermeture de pare-soleil est activée lorsque le commutateur d'allumage est tourné en position ON (marche) ou pendant un certain délai après la COUPURE du contact.

En fonction de l'environnement ou des conditions de conduite, la fonction d'inversion automatique peut également être activée par un impact ou une charge ayant le même effet qu'un objet qui se trouve dans la course du pare-soleil.

AVERTISSEMENT

Certaines zones très limitées et très rapprochées de la position de fermeture complète ne bénéficient pas de la fonction de détection. Assurez-vous donc au préalable que rien ne se trouve dans la trajectoire de fermeture du pare-soleil (par exemple, les mains des passagers, etc.).



Quand vous appuyez sur le commutateur ON (marche) ①, l'éclairage de l'espace pour les jambes (selon l'équipement), l'éclairage de seuil de portière (selon l'équipement), les lampes de lecture et les lampes individuelles arrière s'allument automatiquement et restent ainsi pendant un certain temps quand :

- Les portières sont déverrouillées à l'aide de la clé intelligente, une clé ou le commutateur de demande (selon l'équipement) lorsque toutes les sont fermées et que le commutateur d'allumage est sur OFF (hors fonction).

- L'interrupteur individuel est enfoncé.

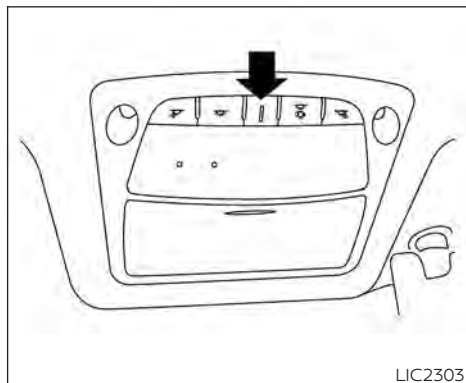
Lorsque vous appuyez sur le commutateur D'ARRÊT ②, l'éclairage intérieur ne s'allume pas.

REMARQUE :

L'éclairage de l'espace pour les jambes (selon l'équipement) et du seuil (selon l'équipement) s'allument à l'ouverture des portières du conducteur et du passager, peu importe la position du sélecteur d'éclairage intérieur. Lorsque les portières sont ouvertes, cet éclairage s'éteint automatiquement après un certain délai pour éviter la décharge de la batterie.

MISE EN GARDE

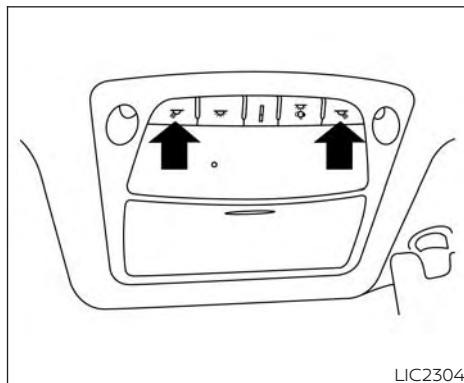
Ne les utilisez pas pendant de longues périodes lorsque le moteur est arrêté, car la batterie pourrait se décharger.



LAMPE DE LA CONSOLE

La lampe de la console s'allume chaque fois que les feux de stationnement ou les phares sont allumés.

La luminosité de la lampe de la console peut être réglée à l'aide de la commande de luminosité.

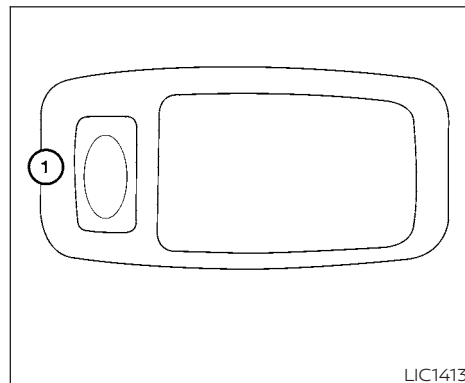


LAMPES DE LECTURE

Appuyez sur le bouton pour allumer les lampes de lecture. Enfoncez de nouveau le bouton pour les éteindre.

MISE EN GARDE

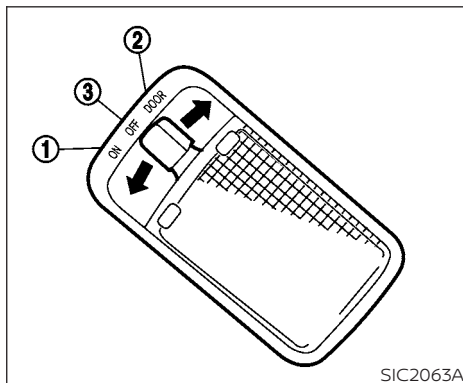
Ne les utilisez pas pendant de longues périodes lorsque le moteur est arrêté, car la batterie pourrait se décharger.



LAMPES INDIVIDUELLES

Pour allumer les lampes individuelles, appuyez brièvement sur le commutateur ①.

Pour éteindre les lampes individuelles, appuyez brièvement sur le commutateur ①.



ÉCLAIRAGE DE L'AIRE DE CHARGEMENT

La lampe cargo light (aire de chargement) est dotée d'un sélecteur à trois positions. Pour l'utiliser, mettez le sélecteur à la position désirée.

- ① ON (marche) : L'éclairage est allumé.
- ② DOOR (portière) : L'éclairage s'allume lors de l'ouverture du hayon. Il s'éteint lors de la fermeture du hayon.
- ③ OFF (hors fonction) : L'éclairage ne s'allume pas, peu importe la position du hayon ou l'état de la serrure.

⚠ MISE EN GARDE

Ne les utilisez pas pendant de longues périodes lorsque le moteur est arrêté, car la batterie pourrait se décharger.

TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE HOMELINK^{MD} UNIVERSAL TRANSCIEVER (selon l'équipement)

La télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver est un dispositif pratique qui combine jusqu'à trois télécommandes en une seule.

La télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver :

- peut activer la plupart des dispositifs à fréquence radio tels que les portes de garage, les portails, l'éclairage de la maison et du bureau, les serrures de porte d'entrée et les systèmes de sécurité;
- est alimentée par la batterie de votre véhicule et n'exige pas de piles individuelles. La programmation de la télécommande HomeLink^{MD} ne s'efface pas si votre batterie est débranchée ou si elle se décharge.

Une fois votre télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver programmée, conservez la télécommande originale aux fins de programmation ultérieure (p. ex., achat d'un nouveau véhicule). Si vous vendez votre véhicule, la programmation de votre télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver doit être effacée pour des raisons de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Programmation de la télécommande universelle HomeLink^{MD} » plus loin dans ce chapitre.

AVERTISSEMENT

- N'utilisez pas la télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver avec un ouvre-porte de garage qui ne comporte pas de fonctions d'arrêt d'urgence et de marche arrière telles qu'exigées par les normes de sécurité fédérales. (Ces normes s'appliquent aux modèles d'ouvre-porte de garage fabriqués après le 1^{er} avril 1982.) Un ouvre-porte de garage qui ne peut pas détecter la présence d'un objet se trouvant sous la porte pendant la fermeture, s'immobiliser automatiquement et faire ensuite marche arrière, n'est pas conforme aux normes de sécurité fédérales en vigueur. L'utilisation d'un tel ouvre-porte de garage accroît les risques de blessures graves ou mortelles.

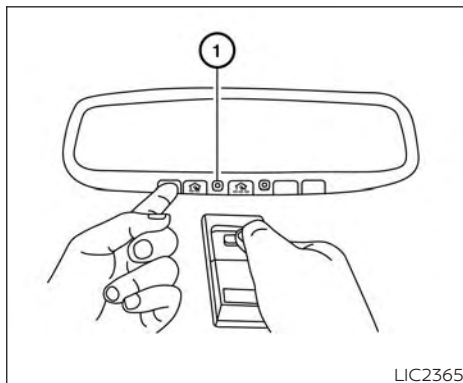
- Pendant la procédure de programmation, la porte de votre garage ou la barrière de sécurité s'ouvre et se ferme (si vous utilisez la télécommande dans les limites de son champ d'action). Assurez-vous que rien ni personne ne se trouve dans le champ de la porte de garage, de la barrière de sécurité, etc. que vous actionnez en programmant la télécommande.
- Arrêtez le moteur avant de programmer la télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver. Évitez d'inhaler les gaz d'échappement, car ils contiennent du monoxyde de carbone, une substance incolore et inodore. Le monoxyde de carbone est un produit dangereux qui peut causer des évanouissements, voire entraîner la mort.

PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD}

Si vous avez des questions concernant la programmation des touches de votre télécommande HomeLink^{MD}, ou si vous éprouvez des difficultés au cours de la programmation, consultez le site Web de HomeLink^{MD} à l'adresse suivante : www.homelink.com, ou composez le 1-800-355-3515.

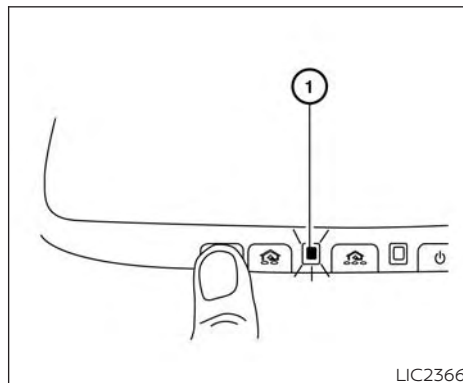
REMARQUE :

Placez le commutateur d'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES) lors de la programmation de la télécommande HomeLink^{MD}. Il est aussi recommandé d'installer une nouvelle pile dans la télécommande portative du dispositif à programmer sur le système HomeLink^{MD} pour procéder à une programmation plus rapide et à la transmission plus précise des signaux.



LIC2365

1. Placez l'extrémité de la télécommande portable à une distance de 2 à 8 cm (1 à 3 po) de la surface de la télécommande HomeLink^{MD} tout en observant le témoin de la télécommande ① HomeLink^{MD}.



LIC2366

2. À l'aide de vos deux mains, maintenez simultanément enfoncée la touche voulue de la télécommande HomeLink^{MD} et la touche de la télécommande portable. NE relâchez PAS les touches jusqu'à ce que le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} ① clignote lentement puis rapidement. Lorsque le témoin clignote rapidement, relâchez les deux touches. (Le clignotement rapide indique que la programmation a réussi.)

REMARQUE :

Dans le cas de certains dispositifs, vous devrez remplacer l'étape 2 avec la procédure de cyclage indiquée dans la section « Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} pour le Canada et pour les ouvre-portails » de ce chapitre.

3. Maintenez enfoncée la touche programmée de la télécommande HomeLink^{MD} et observez le témoin.
 - Si le témoin ① demeure allumé en continu, la programmation est terminée et le dispositif devrait s'activer lorsque vous appuyez brièvement sur la touche de la télécommande HomeLink^{MD}.
 - Si le témoin ① clignote rapidement pendant deux secondes, puis demeure allumé en continu, exécutez les étapes 4 à 6 pour programmer un dispositif à code tournant. L'assistance d'une autre personne peut faciliter l'exécution des étapes suivantes. Utilisez une échelle ou un autre dispositif. Ne vous tenez pas debout sur votre véhicule pour exécuter les prochaines étapes.

4. Sur le récepteur du moteur d'ouvre-porte de garage dans le garage, localisez le bouton « learn » (apprentissage) ou « smart » (intelligent) (le nom et la couleur du bouton peuvent varier selon le fabricant, mais il est habituellement situé près de l'endroit où est fixé le fil d'antenne sur l'unité). S'il vous est difficile de repérer le bouton, consultez le manuel de l'ouvre-porte de garage.
5. Enfoncez brièvement le bouton « learn » (apprentissage) ou « smart » (intelligent).
6. Revenez au véhicule et maintenez fermement enfoncée la touche de la télécommande HomeLink^{MD} programmée pendant 2 secondes, puis relâchez-la. Répétez la séquence « maintenir enfoncée, puis relâcher » jusqu'à trois fois pour terminer la procédure d'apprentissage. La télécommande HomeLink^{MD} devrait maintenant commander votre dispositif avec fonction de code tournant.

7. Si vous avez des questions concernant la programmation des touches de votre télécommande HomeLink^{MD}, ou si vous éprouvez des difficultés au cours de la programmation, consultez le site Web de HomeLink^{MD} à l'adresse suivante : www.homelink.com, ou composez le 1-800-355-3515.

PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD} POUR LE CANADA ET LES OUVRE-PORTAILS

La réglementation canadienne de radiofréquence exige que les signaux de transmission cessent après plusieurs secondes de transmission, ce qui peut ne pas être suffisant pour la télécommande HomeLink^{MD} de capter le signal durant l'apprentissage. De façon similaire à la réglementation canadienne, certains ouvre-portails fabriqués aux États-Unis sont conçus de façon à « cesser » la transmission de la même manière.

Si vous habitez au Canada ou si vous éprouvez des difficultés lors de l'apprentissage d'un ouvre-portail **ou** d'un ouvre-porte de garage à l'aide des procédures d'apprentissage, **remplacez l'étape 2** de la

section « Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} » par les étapes suivantes :

REMARQUE :

Durant la programmation d'un ouvre-porte de garage, etc., débranchez le dispositif pendant le processus de « cyclage » afin d'éviter d'endommager ses composants.

1. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez l'étape 1 de la section « Programmation de la télécommande universelle HomeLink^{MD} » dans ce chapitre.
2. À l'aide de vos deux mains, maintenez simultanément enfoncée la touche voulue de la télécommande HomeLink^{MD} et la touche de la télécommande portative. Pendant l'apprentissage, votre télécommande portative peut cesser automatiquement la transmission. Continuez de maintenir enfoncée la touche voulue de la télécommande HomeLink^{MD} pendant que vous appuyez toutes les 2 secondes (« un cycle ») sur votre télécommande portative jusqu'à l'apprentissage du signal de fréquence. Le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} clignotera

lentement puis rapidement après plusieurs secondes lors de la réussite de l'apprentissage. NE relâchez PAS les touches jusqu'à ce que le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} clignote lentement puis rapidement. Lorsque le témoin clignote rapidement, relâchez les deux touches. Le clignotement rapide indique que l'apprentissage a réussi.

Procédez à l'étape 3 de la section « Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} » pour terminer la procédure.

Si le dispositif a été débranché pendant la procédure de programmation, n'oubliez pas de le rebrancher lorsque la programmation est terminée.

UTILISATION DE LA TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE HOMELINK^{MD} UNIVERSAL TRANSCIEVER

Après la programmation de la télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver, vous pouvez l'utiliser pour activer le dispositif programmé. Pour l'utiliser,

appuyez brièvement sur la touche programmée appropriée de la télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver. Le témoin ambre s'allume pendant la transmission du signal.

Pour plus de commodité, la télécommande portable du dispositif peut aussi être utilisée.

DIAGNOSTIC DES PROBLÈMES DE PROGRAMMATION

Si la télécommande HomeLink^{MD} ne reconnaît pas rapidement les codes d'une télécommande portable :

- remplacez les piles de la télécommande portable;
- positionnez la télécommande portable en orientant la surface de la pile à l'écart de la surface de la télécommande HomeLink^{MD};
- appuyez simultanément sur les touches des deux télécommandes (HomeLink^{MD} et la télécommande portable), sans les relâcher;

- placez l'extrémité de votre télécommande portable à une distance de 26 à 76 mm (1 à 3 po) de la surface de la télécommande universelle HomeLink^{MD}. Maintenez la télécommande dans cette position pendant 15 secondes. Si ce délai n'est pas suffisant pour programmer la télécommande HomeLink^{MD}, essayez de tenir la télécommande dans une autre position en gardant le témoin en vue en tout temps.

Si vous avez des questions concernant la programmation des touches de votre télécommande HomeLink^{MD}, ou si vous éprouvez des difficultés au cours de la programmation, consultez le site Web de HomeLink^{MD} à l'adresse suivante : www.homelink.com, ou composez le 1-800-355-3515.

SUPPRESSION DE LA PROGRAMMATION

La procédure suivante efface la programmation des deux boutons. Il n'est pas possible d'effacer la programmation d'une touche individuelle. Cependant, les touches individuelles peuvent être reprogrammées. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Reprogrammation d'une seule touche de la télécommande HomeLink^{MD} » du présent chapitre.

Pour effacer toute la programmation :

1. Maintenez enfoncées les deux touches extérieures de la télécommande HomeLink^{MD} jusqu'à ce que le témoin commence à clignoter, après environ 10 secondes. Ne maintenez pas les touches enfoncées pendant plus de 20 secondes.
2. Relâchez les deux touches.

La télécommande HomeLink^{MD} est maintenant en mode de programmation et peut être programmée en tout temps en commençant à la section « Programmation de la télécommande universelle HomeLink^{MD} », – Étape 1.

REPROGRAMMATION D'UNE SEULE TOUCHE DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD}

Pour reprogrammer une touche de la télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver, procédez comme suit :

1. Maintenez enfoncée la touche de la télécommande HomeLink^{MD} voulue. **NE RELÂCHEZ PAS** la touche.
2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher la touche de la télécommande HomeLink^{MD}, procédez avec l'étape 1 de la section « Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} ».

Pour toute question ou tout commentaire, communiquez avec HomeLink^{MD} à l'adresse www.homelink.com ou au 1-800-355-3515 (à l'exception du Mexique).

La touche de la télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver est maintenant reprogrammée. Vous pouvez activer le nouveau dispositif en appuyant sur la touche de la télécommande HomeLink^{MD} qui vient tout juste d'être programmée. Cette procédure n'affecte pas les autres touches programmées de la télécommande HomeLink^{MD}.

EN CAS DE VOL DU VÉHICULE

En cas de vol du véhicule, vous devez changer les codes de tout dispositif à code non tournant déjà programmé dans la télécommande HomeLink^{MD}. Consultez le mode d'emploi de chacun des dispositifs programmés ou communiquez avec les fabricants ou les détaillants de ces dispositifs pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

Vous devrez reprogrammer ces nouveaux renseignements dans la télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver lorsque votre véhicule est retrouvé.

Avis de la FCC :

Aux États-Unis :

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

REMARQUE :

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada :

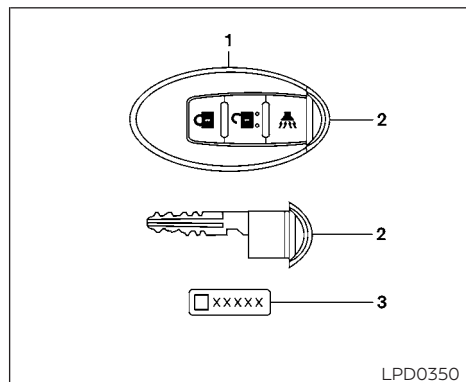
Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

3 Vérifications et réglages avant le démarrage

Clés	3-2	Comment utiliser le dispositif de verrouillage et déverrouillage sans clé à télécommande.....	3-15
Clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD}	3-2	Signaux d'avertissement	3-19
Clés du Système antidémarrage du véhicule NISSAN	3-4	Guide de dépannage	3-19
Portières	3-5	Clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD} sans commutateurs de demande relatifs à la portière et au hayon.....	3-22
Verrouillage au moyen d'une clé	3-5	Portée.....	3-23
Verrouillage au moyen de la commande de verrouillage intérieure	3-6	Comment utiliser le dispositif de verrouillage et déverrouillage sans clé à télécommande.....	3-23
Verrouillage au moyen de l'interrupteur de verrouillage électrique des portières.....	3-7	Signaux d'avertissement	3-27
Verrouillage automatique des portières	3-7	Guide de dépannage	3-27
Verrouillage des portières arrière au moyen du dispositif de sécurité pour enfant.....	3-7	Système de démarrage à distance (selon l'équipement).....	3-30
Clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD} avec commutateurs de demande relatifs à la portière et au hayon.....	3-8	Portée du système de démarrage à distance du moteur	3-30
Portée.....	3-10	Démarrage à distance du véhicule	3-31
Précautions au sujet du verrouillage et du déverrouillage des portières.....	3-10	Augmentation du délai de fonctionnement du moteur	3-31
Fonctionnement de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD}	3-11		

Annulation d'un démarrage à distance du moteur	3-32	Volant	3-46
Conditions dans lesquelles le système de démarrage à distance du moteur ne fonctionne pas	3-32	Fonctionnement manuel (selon l'équipement)	3-46
Capot	3-33	Fonctionnement automatique (selon l'équipement)	3-47
Hayon	3-34	Pare-soleil	3-48
Utilisation du hayon à commande manuelle (selon l'équipement)	3-35	Miroirs de courtoisie	3-48
Utilisation du hayon à commande électrique (selon l'équipement)	3-35	Porte-cartes	3-49
Hayon à détection de mouvement (selon l'équipement)	3-38	Rétroviseurs	3-49
Interrupteur principal du hayon à commande électrique (selon l'équipement)	3-40	Rétroviseur intérieur manuel antiéblouissement (selon l'équipement)	3-49
Ouverture du hayon	3-41	Rétroviseur intérieur automatique antiéblouissement (selon l'équipement)	3-49
Réglage de la position du hayon	3-42	Rétroviseurs extérieurs	3-51
Trappe du réservoir de carburant	3-43	Positionneur automatique (selon l'équipement)	3-52
Ouverture de la trappe du réservoir de carburant	3-43	Fonction de mémorisation	3-53
Bouchon du réservoir de carburant	3-43	Fonction d'entrée ou de sortie	3-54
		Réglage de la fonction de mémorisation	3-55
		Fonctionnement du système	3-55

CLÉS

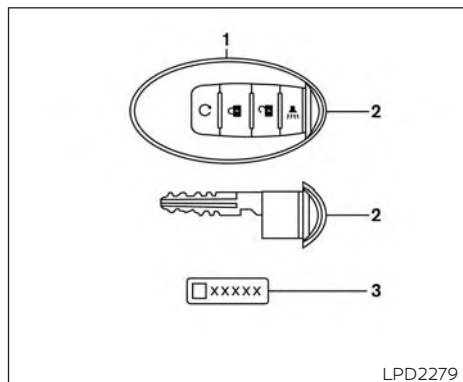


Type A (selon l'équipement)

1. Deux clés intelligentes
2. Clé mécanique
3. Plaque du numéro de clé

CLÉ INTELLIGENTE NISSAN INTELLIGENT KEY^{MD}

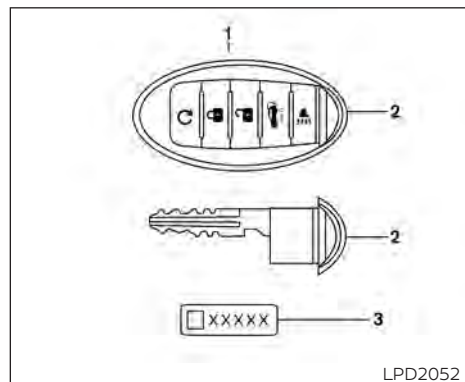
Seules les clés intelligentes programmées dans la mémoire des composants du système de clé intelligente de votre véhicule et des composants du système antidémarrage du véhicule NISSAN permettent d'utiliser votre véhicule.



Type B (selon l'équipement)

Ne laissez jamais ces clés dans le véhicule.

Vous pouvez programmer et utiliser jusqu'à quatre clés intelligentes sur un véhicule. Les nouvelles clés doivent être programmées par un concessionnaire NISSAN avant de les utiliser avec le système de clé intelligente et le système antidémarrage du véhicule NISSAN de votre véhicule. Puisqu'il faut effacer la mémoire des composants des clés intelligentes pendant la programmation, apportez toutes les clés intelligentes que vous possédez chez votre concessionnaire NISSAN.



Type C (selon l'équipement)

Un numéro de clé est fourni avec les clés de votre véhicule. Prenez en note ce numéro de clé et conservez-le dans un endroit sûr (comme votre portefeuille), mais pas dans votre véhicule. Si vous perdez vos clés, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN avec le numéro de clé pour obtenir des copies. Il est très important que vous preniez en note le numéro de clé qui apparaît sur la plaque puisque NISSAN ne conserve pas de registres de ces numéros de clés.

Vous n'aurez besoin de ce numéro que si vous perdez toutes les clés du véhicule et qu'il n'est pas possible d'utiliser une autre clé pour en tirer des copies. Si vous avez toujours une clé, celle-ci peut être dupliquée sans connaître le numéro de la clé.

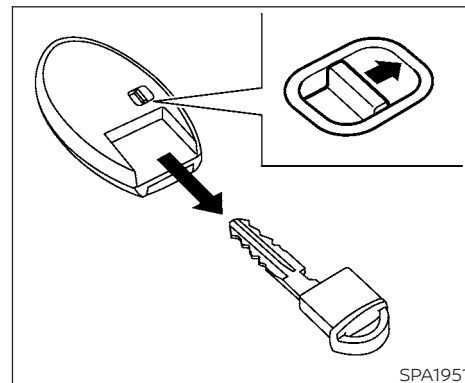
⚠ MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager la clé intelligente :

- **Ne laissez pas la clé intelligente, qui contient des composants électriques, entrer en contact avec de l'eau ou de l'eau salée, car cela pourrait nuire au fonctionnement du système.**
- **N'échappez pas la clé intelligente.**
- **Ne frappez pas la clé intelligente brusquement contre un autre objet.**
- **Ne modifiez pas la clé intelligente.**
- **Toute exposition à un liquide peut endommager la clé intelligente. Si la clé intelligente est exposée à un liquide, essuyez-la immédiatement jusqu'à ce qu'elle soit complètement sèche.**

- **Ne laissez pas la clé intelligente pendant une période prolongée dans un endroit où la température est supérieure à 60 °C (140 °F).**
- **Ne placez pas la clé intelligente sur un porte-clés muni d'un aimant.**
- **Ne placez pas la clé intelligente près des appareils qui produisent un champ magnétique, tels qu'une télévision, du matériel audio et des ordinateurs personnels.**

En cas de perte ou de vol d'une clé intelligente, NISSAN vous recommande d'effacer le code d'identification de cette clé intelligente du véhicule. Cela pourrait prévenir l'utilisation non autorisée de la clé intelligente pour manœuvrer le véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la procédure d'effacement, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.



Clé mécanique

La clé intelligente comprend la clé mécanique.

Pour retirer la clé mécanique, dégagez le bouton de verrouillage à l'arrière de la clé intelligente.

Pour installer la clé mécanique, insérez-la fermement dans la clé intelligente jusqu'à ce que le bouton de verrouillage revienne en position de verrouillage.

Utilisez la clé mécanique pour verrouiller ou déverrouiller la portière du chauffeur et la boîte à gants.

MISE EN GARDE

Ayez toujours en votre possession la clé mécanique insérée dans la fente de la clé intelligente.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Portières » de ce chapitre et la section « Rangement » dans le chapitre « Commandes et instruments » de ce manuel.

Pour le voiturier

Si vous devez confier une de vos clés à un voiturier, laissez-lui la clé intelligente et conservez la clé mécanique afin d'assurer la protection de vos effets personnels.

Pour interdire l'ouverture de la boîte à gants pendant la prise en charge par un voiturier, procédez comme suit.

1. Retirez la clé mécanique de la clé intelligente.
2. Verrouillez la boîte à gants avec la clé mécanique.
3. Confiez la clé intelligente au voiturier et conservez la clé mécanique.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Rangement » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

CLÉS DU SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE DU VÉHICULE NISSAN

Vous ne pouvez faire démarrer votre véhicule qu'avec les clés principales ou clés de sureté qui sont enregistrées dans la mémoire du système antidémarrage du véhicule NISSAN (NVIS). Ces clés contiennent une puce de transpondeur.

La clé principale permet de verrouiller et de déverrouiller toutes les serrures du véhicule.

Si vous devez confier une de vos clés à une personne, laissez-lui uniquement la clé intelligente et conservez la clé mécanique afin d'assurer la protection de vos effets personnels.

Ne laissez jamais ces clés dans le véhicule.

Clés supplémentaires ou de remplacement :

Si vous avez encore une clé en votre possession, le numéro de clé n'est pas nécessaire si vous désirez vous procurer une

autre clé associée au Système antidémarrage du véhicule NISSAN. Votre clé peut être reproduite sans connaître le numéro de clé. Vous pouvez utiliser jusqu'à quatre clés associées au Système antidémarrage du véhicule NISSAN. Vous devriez apporter toutes les clés du Système antidémarrage du véhicule NISSAN lorsque vous vous présentez chez le concessionnaire NISSAN pour les faire programmer. En effet, le procédé d'enregistrement efface tous les codes de clés enregistrés antérieurement dans la mémoire du Système antidémarrage du véhicule NISSAN de votre véhicule. Une fois la programmation achevée, les composants du système ne reconnaissent que les clés mises en mémoire du Système antidémarrage du véhicule NISSAN au cours de la procédure de programmation. Les clés que vous n'aurez pas remises au concessionnaire aux fins d'enregistrement ne pourront plus faire démarrer votre véhicule.

MISE EN GARDE

Ne laissez pas de l'eau ou de l'eau salée entrer en contact avec une clé d'antidémarrage, qui contient un transpondeur électrique. Cela pourrait nuire au fonctionnement du dispositif.

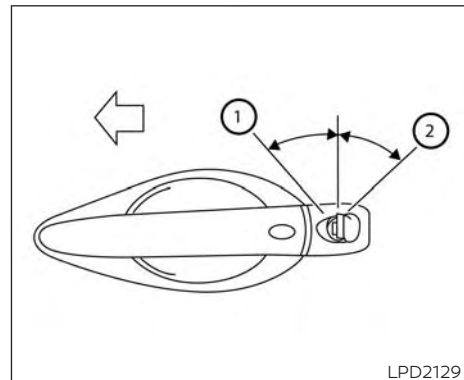
PORTIÈRES

Lorsque les portières sont verrouillées à l'aide d'une des méthodes suivantes, les portières avant ne peuvent être ouvertes au moyen des poignées extérieures de portière et les portières arrière ne peuvent être ouvertes au moyen des poignées intérieures ou extérieures de portière. Les portières doivent être déverrouillées avant de pouvoir être ouvertes.

AVERTISSEMENT

- **Conduisez toujours avec les portières verrouillées. Utilisé en combinaison avec les ceintures de sécurité, le verrouillage des portières offre une plus grande sécurité en cas d'accident puisqu'il empêche l'éjection des passagers du véhicule. Cette précaution empêche aussi l'ouverture accidentelle des portières par des enfants ou d'autres personnes et toute intrusion dans le véhicule.**
- **Avant d'ouvrir une portière, assurez-vous de pouvoir éviter les véhicules venant en sens inverse.**

- **Pour éviter le risque de blessures ou de décès associé à un fonctionnement accidentel du véhicule ou de ses systèmes, par exemple le coincement par les glaces ou l'activation accidentelle du verrouillage des portières, ne laissez pas les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé lors d'une journée chaude peut s'élever rapidement au point de provoquer un risque important de blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux domestiques.**



LPD2129

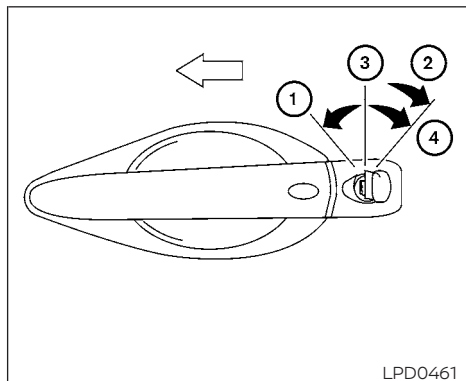
Côté conducteur

VERROUILLAGE AU MOYEN D'UNE CLÉ

Pour verrouiller ou déverrouiller le véhicule, tournez la clé, comme illustré.

Verrouillage manuel

Pour verrouiller la portière, tournez la clé vers l'avant du véhicule ①. Pour la déverrouiller, tournez la clé vers la gauche du véhicule ②.



Côté conducteur

LPD0461

Réglage électrique

Le verrouillage électrique des portières vous permet de verrouiller ou de déverrouiller toutes les portières en même temps.

Pour verrouiller toutes les portières, tournez la clé vers l'avant du véhicule ①.

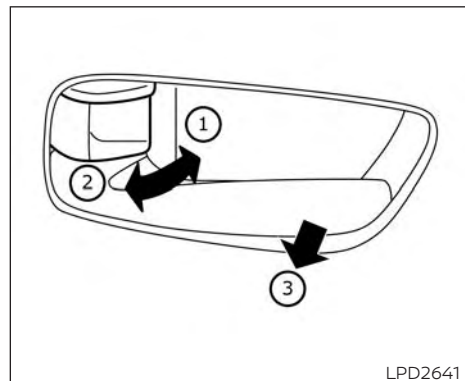
Pour déverrouiller une seule portière, tournez la clé une fois, dans la serrure de cette portière, vers l'arrière du véhicule ②. De cette position, remettez la clé à la position de point mort ③ (position qui permet d'insérer et de retirer la clé), puis tournez-la de nouveau vers l'arrière dans les 5 secondes pour déverrouiller toutes les portières ④.

Ouverture et fermeture des glaces (selon l'équipement)

Vous pouvez ouvrir et fermer les glaces automatiques en même temps que vous actionnez la clé dans la portière du conducteur.

- Pour ouvrir les glaces, tournez la clé dans la portière du conducteur vers l'arrière du véhicule pendant **plus d'une seconde**.
- Pour fermer les glaces, tournez la clé dans la portière du conducteur vers l'avant du véhicule pendant **plus d'une seconde**.

Le mouvement des glaces s'arrête lorsque le barillet de serrure est relâché.



Verrouillage de l'intérieur

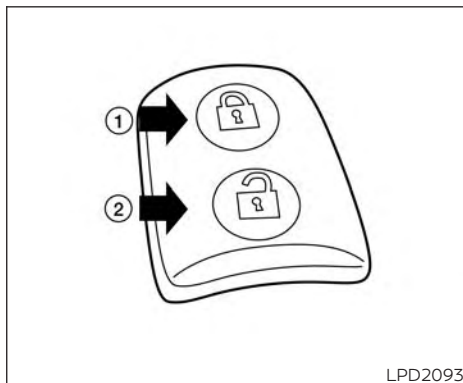
LPD2641

VERROUILLAGE AU MOYEN DE LA COMMANDE DE VERROUILLAGE INTÉRIEURE

Pour verrouiller la portière sans utiliser la clé, déplacez le bouton de verrouillage intérieur à la position de verrouillage ① puis fermez la portière.

Pour déverrouiller la portière sans utiliser la clé, déplacez le bouton de verrouillage intérieur à la position de déverrouillage ②.

Pour les portières avant, vous pouvez également les déverrouiller en tirant une fois le levier de la poignée intérieure ③.



VERROUILLAGE AU MOYEN DE L'INTERRUPTEUR DE VERROUILLAGE ÉLECTRIQUE DES PORTIÈRES

Pour verrouiller toutes les portières sans la clé, appuyez sur le commutateur de verrouillage de portière (côté conducteur ou passager avant), en position de verrouillage ①. Assurez-vous de ne pas laisser vos clés dans le véhicule si vous utilisez cette méthode pour verrouiller les portières.

Pour déverrouiller toutes les portières sans la clé, appuyez sur l'interrupteur de serrure de portière (côté conducteur ou passager avant), en position de déverrouillage ②.

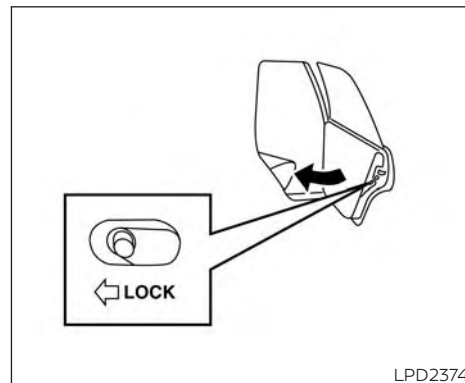
Protection de verrouillage

Lorsque l'Interrupteur de verrouillage électrique des portières est déplacé à la position de verrouillage et qu'une des portières est ouverte, toutes les portières se verrouillent. Si la clé intelligente est restée dans le véhicule et qu'une portière est ouverte, toutes les portières se déverrouillent automatiquement et un carillon retentit après la fermeture de la portière.

Ces fonctions permettent d'éviter de laisser involontairement la clé intelligente dans un véhicule verrouillé.

VERROUILLAGE AUTOMATIQUE DES PORTIÈRES

- Toutes les portières se verrouillent automatiquement lorsque la vitesse du véhicule atteint 24 km/h (15 mi/h).
- Toutes les portières se déverrouillent automatiquement lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction).



VERROUILLAGE DES PORTIÈRES ARRIÈRE AU MOYEN DU DISPOSITIF DE SÉCURITÉ POUR ENFANT

Le dispositif de sécurité pour enfant empêche l'ouverture accidentelle des portières arrière, plus particulièrement lorsque de jeunes enfants ont pris place dans le véhicule.

Les leviers de verrouillage du dispositif de sécurité pour enfant sont situés sur le rebord des portières arrière.

Les portières arrière ne peuvent être ouvertes que de l'extérieur lorsque le levier est en position LOCK (antivol-verrouillé).

CLÉ INTELLIGENTE NISSAN INTELLIGENT KEY^{MD} AVEC COMMUTATEURS DE DEMANDE RELATIFS À LA PORTIÈRE ET AU HAYON

AVERTISSEMENT

- Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.
- La clé intelligente émet des ondes radioélectriques lorsque les boutons sont enfoncés. La FAA (Federal Aviation Administration des États-Unis) signale que les ondes radioélectriques peuvent nuire à la navigation aérienne et aux systèmes de communication. N'utilisez pas la clé intelligente à bord d'un avion. Assurez-vous que les boutons ne sont pas accidentellement enfoncés lorsque la télécommande est rangée en vue d'un vol.

La clé intelligente permet de manœuvrer toutes les serrures de portière au moyen de la télécommande ou en appuyant sur le commutateur de demande du véhicule sans retirer la clé de sa poche ou de son sac à main. L'environnement et les conditions d'utilisation peuvent nuire au fonctionnement de la clé intelligente.

3-8 Vérifications et réglages avant le démarrage

Assurez-vous de lire ce qui suit avant d'utiliser la clé intelligente.

MISE EN GARDE

- Assurez-vous d'avoir en votre possession la clé intelligente lorsque vous conduisez le véhicule.
- Ne laissez jamais la clé intelligente dans le véhicule lorsque vous quittez le véhicule.

La clé intelligente communique toujours avec le véhicule en recevant des ondes radio. La clé intelligente transmet des ondes radioélectriques faibles. Les conditions environnementales peuvent nuire au fonctionnement de la clé intelligente dans les conditions d'utilisation suivantes :

- Lors de l'utilisation à proximité de puissantes ondes radioélectriques, telles qu'une tour de transmission télévisuelle, une centrale électrique et une station de radiodiffusion.
- Lorsque vous êtes en possession d'appareils sans fil, tels qu'un téléphone cellulaire, un émetteur-récepteur ou un poste de bande publique.

- Lorsque la clé intelligente entre en contact avec des matériaux métalliques ou est recouverte par ces matériaux.
- Lorsqu'une télécommande à ondes radioélectriques est utilisée à proximité.
- Lorsque la clé intelligente est placée près d'un appareil électrique tel qu'un ordinateur personnel.
- Lorsque le véhicule est stationné près d'un parcomètre.

Dans ces cas, corrigez les conditions de fonctionnement avant d'utiliser la clé intelligente ou utilisez la clé mécanique.

La durée de vie utile de la pile est d'environ deux ans, bien qu'elle puisse varier selon les conditions de fonctionnement. Si la pile est déchargée, remplacez-la par une nouvelle.

Lorsque la pile de la clé intelligente est faible, un témoin s'allume à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Affichage multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Puisque la clé intelligente reçoit continuellement des ondes radioélectriques, la durée de vie utile de la pile peut être réduite si vous laissez la clé près des appareils qui transmettent de puissantes ondes radioélectriques, telles que les signaux provenant d'une télévision ou d'un ordinateur personnel.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Remplacement de la batterie » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

Vous pouvez programmer et utiliser jusqu'à quatre clés intelligentes sur un véhicule. Pour obtenir des renseignements relatifs à l'achat et à l'utilisation de clés intelligentes supplémentaires, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.

MISE EN GARDE

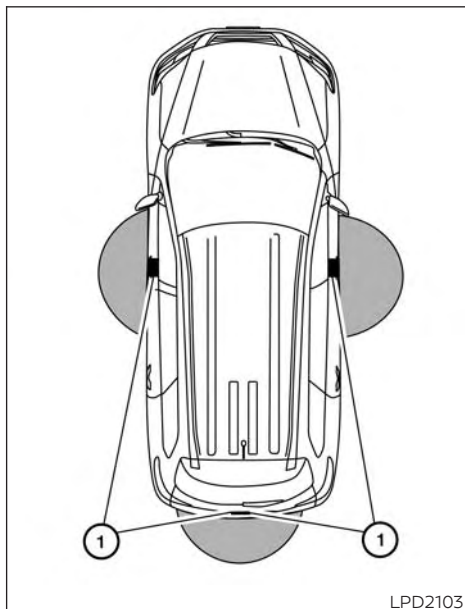
Pour éviter d'endommager la clé intelligente :

- **Ne laissez pas la clé intelligente, qui contient des composants électriques, entrer en contact avec de l'eau ou de l'eau salée, car cela pourrait nuire au fonctionnement du système.**

- **N'échappez pas la clé intelligente.**
- **Ne frappez pas la clé intelligente brusquement contre un autre objet.**
- **Ne modifiez pas la clé intelligente.**
- **Toute exposition à un liquide peut endommager la clé intelligente. Si la clé intelligente est exposée à un liquide, essuyez-la immédiatement jusqu'à ce qu'elle soit complètement sèche.**
- **Ne laissez pas la clé intelligente pendant une période prolongée dans un endroit où la température est supérieure à 60 °C (140 °F).**
- **Ne placez pas la clé intelligente sur un porte-clés muni d'un aimant.**
- **Ne placez pas la clé intelligente près des appareils qui produisent un champ magnétique, tels qu'une télévision, du matériel audio et des ordinateurs personnels.**

En cas de perte ou de vol d'une clé intelligente, NISSAN vous recommande d'effacer le code d'identification de cette clé intelligente du véhicule. Cela pourrait prévenir l'utilisation non autorisée de la clé intelligente pour manœuvrer le véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements

sur la procédure d'effacement, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.



PORTÉE

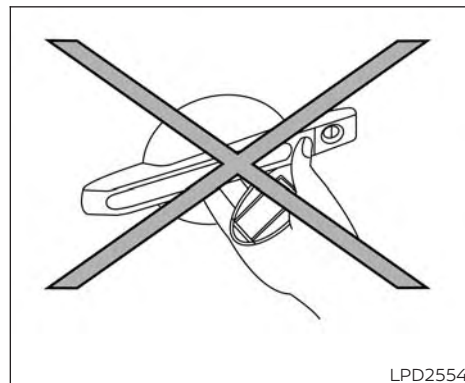
La clé intelligente est fonctionnelle seulement lorsqu'elle se trouve à la portée précisée du commutateur de demande ①.

Lorsque la pile de la clé intelligente est déchargée ou que de puissantes ondes radioélectriques sont transmises à proximité, la portée du système de clé intelligente est réduite et la clé intelligente peut ne pas fonctionner correctement.

La portée est de 80 cm (31,5 po) à partir de chaque commutateur de demande ①.

Si la clé intelligente est trop près de la glace de portière, de la poignée ou du pare-chocs arrière, les commutateurs de demande peuvent ne pas fonctionner.

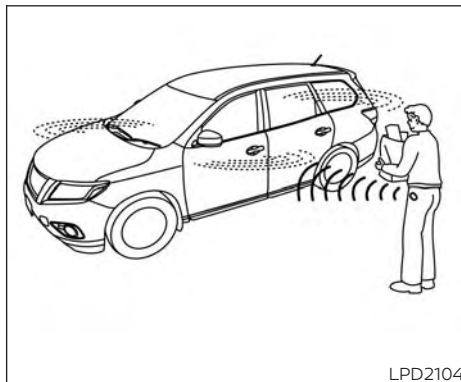
Lorsque la clé intelligente se trouve à la portée appropriée, même une personne qui n'a pas en sa possession la clé peut appuyer sur le commutateur de demande pour verrouiller ou déverrouiller les portières.



PRÉCAUTIONS AU SUJET DU VERROUILLAGE ET DU DÉVERROUILLAGE DES PORTIÈRES

- N'appuyez pas sur le commutateur de demande de poignée de portière en tenant la clé intelligente dans votre main comme il est illustré. En raison de la faible distance avec la poignée de la portière, le système de clé intelligente éprouvera des difficultés à déterminer que la clé intelligente se trouve à l'extérieur du véhicule.

- Assurez-vous que les portières sont bien verrouillées après les avoir verrouillées au moyen du commutateur de demande de poignée de portière.
- Pour éviter de laisser la clé intelligente à l'intérieur du véhicule, assurez-vous d'avoir la clé en votre possession, puis verrouillez les portières.
- Ne tirez pas sur la poignée de la portière avant d'enfoncer le commutateur de demande de poignée de portière. La portière est déverrouillée, mais elle ne s'ouvre pas. Relâchez une fois la poignée de la portière, puis tirez-la de nouveau pour ouvrir la portière.

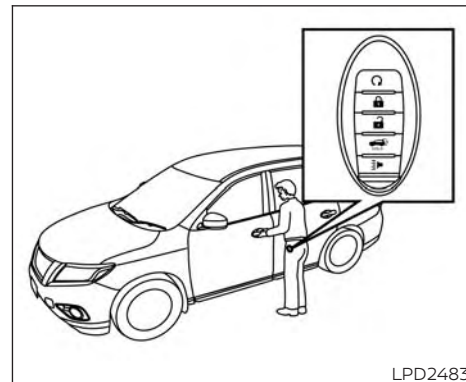


LPD2104

FONCTIONNEMENT DE LA CLÉ INTELLIGENTE NISSAN INTELLIGENT KEY^{MD}

Vous pouvez verrouiller ou déverrouiller les portières sans retirer la clé intelligente de votre poche ou de votre sac à main.

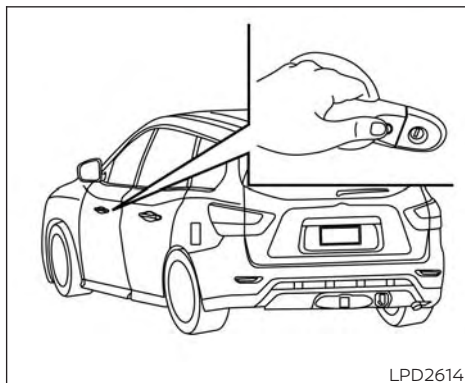
Lorsque vous transportez la clé intelligente et que la clé se trouve à la portée appropriée, vous pouvez verrouiller ou déverrouiller toutes les portières en enfonçant le commutateur de demande de poignée de portière.



LPD2483

Verrouillage des portières

1. Placez le levier sélecteur à la position P (stationnement), placez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé) et assurez-vous d'avoir en votre possession la clé intelligente.
2. Fermez la portière du conducteur et appuyez sur le commutateur de demande de la portière du conducteur OU fermez toutes les portières et appuyez sur n'importe quel commutateur de demande de portière lorsque vous transportez la clé intelligente.



REMARQUE :

- Les commutateurs de demande pour toutes les portières et le hayon peuvent être désactivés lorsque la fonction de verrouillage de portière de clé intelligente est réglée à la position OFF (hors fonction) dans les réglages de véhicule à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Affichage multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.
- Les portières se verrouillent au moyen du commutateur de demande de poignée de portière lorsque le commutateur d'allumage ne se trouve pas à la position LOCK (antivol-verrouillé).
- Les portières ne se verrouillent pas si vous appuyez sur le commutateur de demande de poignée de portière lorsque la portière du conducteur est ouverte. Toutefois, les portières se verrouillent avec la clé mécanique même si une portière est ouverte.

- Les portières ne se verrouillent pas au moyen du commutateur de demande de poignée de portière lorsque la clé intelligente se trouve à l'intérieur du véhicule; un bip d'avertissement retentit. Toutefois, lorsqu'une clé intelligente se trouve à l'intérieur du véhicule, les portières peuvent être verrouillées avec une autre clé intelligente.

MISE EN GARDE

- Après avoir verrouillé les portières au moyen du commutateur de demande, assurez-vous que les portières ont été correctement verrouillées en manœuvrant les poignées de portière ou le commutateur d'ouverture du hayon.
- Lorsque vous verrouillez les portières au moyen du commutateur de demande, assurez-vous d'avoir la clé intelligente en votre possession avant de manœuvrer le commutateur de demande pour éviter de laisser la clé dans le véhicule.

- **Le commutateur de demande n'est fonctionnel que lorsque la clé intelligente a été détectée par le système de clé intelligente.**

Protection de verrouillage

Pour éviter de laisser involontairement la clé intelligente dans un véhicule verrouillé, le système de clé intelligente est doté d'une protection contre le verrouillage.

Lorsque la portière du côté du conducteur est ouverte, que les portières sont verrouillées et que la clé intelligente est placée dans le véhicule, puis que toutes les portières sont fermées, le verrou se déverrouille automatiquement et l'avertisseur de portière retentit.

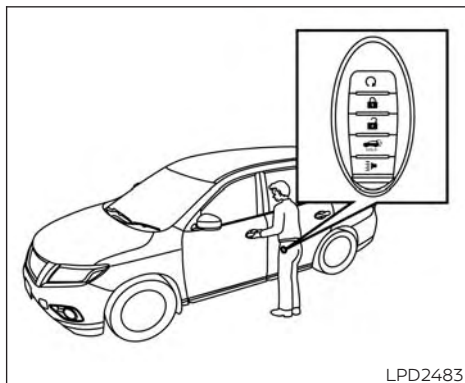
REMARQUE :

Les portières peuvent ne pas se verrouiller lorsque la clé intelligente se trouve dans la même main qui actionne le commutateur de demande pour verrouiller la portière. Placez la clé intelligente dans votre sac à main, une poche ou votre autre main.

MISE EN GARDE

La protection contre le verrouillage peut ne pas fonctionner dans les conditions suivantes :

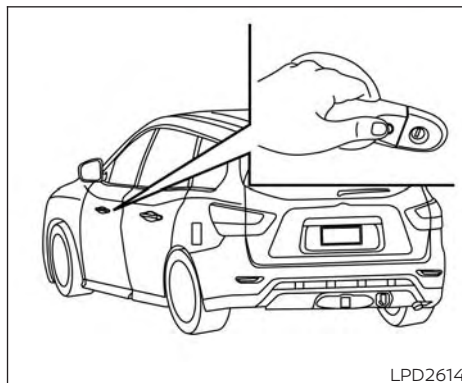
- **Lorsque la clé intelligente est placée sur le tableau de bord.**
- **Lorsque la clé intelligente est placée dans la boîte à gants ou dans un bac de rangement.**
- **Lorsque la clé intelligente est placée dans un vide-poche de portière.**
- **Lorsque la clé intelligente est placée à l'intérieur de matériaux métalliques ou près de tels matériaux.**



LPD2483

Déverrouillage des portières

1. Ayez en votre possession la clé intelligente.
2. Appuyez sur le commutateur de demande de poignée de portière.
3. Les témoins des feux de détresse clignotent une fois et le carillon extérieur retentit une fois.
4. Appuyez de nouveau sur le commutateur de demande de la poignée de portière en moins d'une minute pour déverrouiller toutes les portières.



LPD2614

Ouverture du hayon à commande électrique :

1. Ayez en votre possession la clé intelligente.
2. Appuyez sur le commutateur de demande de hayon à commande électrique.

REMARQUE :

Les commutateurs de demande pour toutes les portières et le hayon peuvent être désactivés lorsque la fonction de verrouillage de portière de clé intelligente est réglée à la position OFF (hors fonction) dans les réglages de véhicule à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Affichage multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Si une poignée de portière est tirée pendant le déverrouillage des portières, cette portière peut ne pas se déverrouiller. Remettez la poignée de portière à sa position d'origine pour déverrouiller la portière. Si la portière ne se déverrouille pas lorsque la poignée de portière revient à sa position d'origine, enfoncez le commutateur de demande de poignée de portière pour déverrouiller la portière.

Toutes les portières se verrouillent automatiquement à moins qu'une des interventions suivantes n'ait lieu dans la minute après avoir enfoncé le commutateur de demande.

- Ouverture d'une portière.

- L'enfoncement du commutateur d'allumage.

Le temporisateur de l'éclairage intérieur s'allume pendant un certain délai lorsqu'une portière est déverrouillée et que le commutateur de l'éclairage intérieur est à la position de PORTIÈRE.

Vous pouvez éteindre l'éclairage intérieur sans attendre le délai en effectuant une des opérations suivantes :

- Placer le commutateur d'allumage à la position ON (marche).
- Verrouiller les portières avec la télécommande.
- Placer le commutateur d'éclairage intérieur à la position OFF (hors fonction).
- Régler la fonction d'éclairage intérieur automatique à la position OFF (hors fonction) dans les réglages du véhicule à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Affichage multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

COMMENT UTILISER LE DISPOSITIF DE VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE SANS CLÉ À TÉLÉCOMMANDE

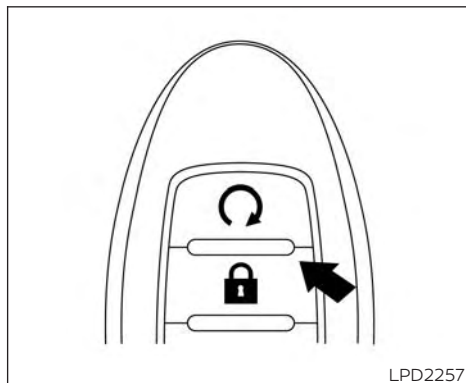
Le dispositif de verrouillage et déverrouillage sans clé à télécommande permet de manœuvrer toutes les serrures de portière au moyen de la fonction de verrouillage et déverrouillage sans clé de la clé intelligente. La fonction d'entrée sans clé fonctionne jusqu'à 10 m (33 pi) du véhicule. La portée peut toutefois varier en fonction des conditions environnantes du véhicule.

Le dispositif de verrouillage et déverrouillage sans clé à télécommande ne fonctionne pas dans les conditions suivantes :


- Lorsque la clé intelligente est hors de la portée.
- Lorsque les portières ou le hayon sont ouverts ou ne sont pas bien fermés.
- Lorsque la pile de la clé intelligente est déchargée.

MISE EN GARDE

Lorsque les portières sont verrouillées au moyen de la clé intelligente, assurez-vous de ne pas laisser la clé dans le véhicule.

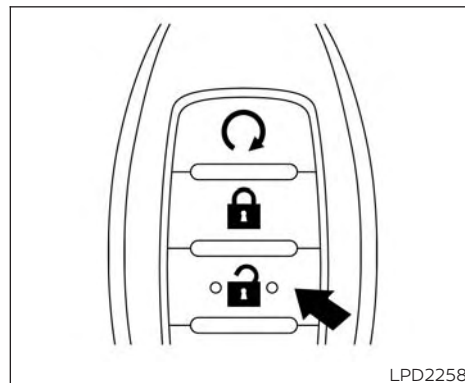


Verrouillage des portières



1. Placez le commutateur d'allumage en position LOCK (antivol-verrouillé).
2. Fermez toutes les portières.
3. Appuyez sur le bouton  de la clé intelligente.
4. Les feux de détresse clignotent deux fois et l'avertisseur sonore retentit une fois.
5. Toutes les portières se verrouillent.

MISE EN GARDE

Après avoir verrouillé les portières au moyen de la clé intelligente, assurez-vous que les portières sont bien verrouillées en manœuvrant les poignées de portière.




Déverrouillage des portières

1. Appuyez sur le bouton  de la clé intelligente.
2. Les témoins des feux de détresse clignotent une fois.
3. Appuyez de nouveau sur le bouton  dans les cinq secondes pour déverrouiller toutes les portières.

REMARQUE :

La fonction de déverrouillage peut être modifiée en sélectionnant l'option « Selective Unlock » (déverrouillage sélectif) dans les réglages du véhicule de l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Affichage multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Toutes les portières se verrouillent automatiquement à moins qu'une des interventions suivantes n'ait lieu moins d'une minute après avoir appuyé sur le bouton  :

- L'ouverture d'une portière.
- L'enfoncement du commutateur d'allumage.

L'éclairage intérieur s'allume pendant un certain délai lorsqu'une portière est déverrouillée et lorsque le commutateur d'éclairage intérieur est à la position de PORTIÈRE.


Vous pouvez éteindre l'éclairage sans attendre le délai en effectuant une des opérations suivantes :


- Placer le commutateur d'allumage à la position ON (marche).

- Verrouiller les portières au moyen de la clé intelligente.
- Placer le commutateur d'éclairage intérieur à la position OFF (hors fonction).
- Régler la fonction d'éclairage intérieur automatique à la position OFF (hors fonction) dans les réglages du véhicule à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Affichage multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

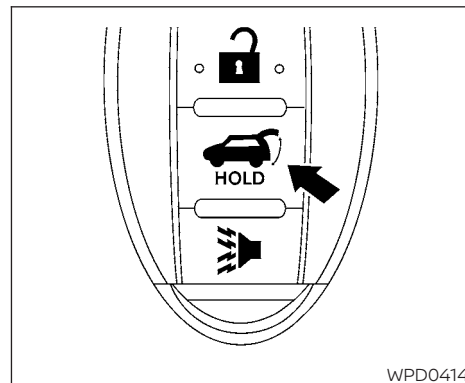
Ouverture des glaces (selon l'équipement)

Vous pouvez ouvrir les glaces automatiques simultanément à l'aide de la clé intelligente.

- Pour ouvrir les glaces, appuyez sur le bouton  de la clé intelligente pendant **plus de trois secondes** après le déverrouillage de toutes les portières.



Les glaces des portières s'ouvrent lorsque vous appuyez sur le bouton  de la clé intelligente.


Les glaces des portières ne peuvent pas être fermées au moyen de la clé intelligente.



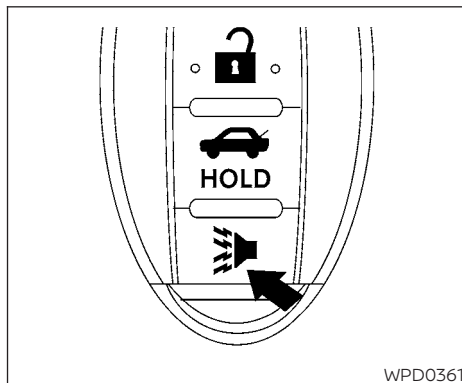
Ouverture et fermeture du hayon (selon l'équipement)

Vous pouvez ouvrir et fermer le hayon arrière en effectuant les étapes suivantes :

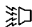
- Appuyez sur le bouton  pendant plus d'une demi-seconde pour ouvrir le hayon arrière.
- Appuyez sur bouton  de nouveau pendant plus d'une demi-seconde pour fermer le hayon arrière.

Lorsque vous appuyez sur le bouton  pendant l'ouverture ou la fermeture, le moteur du hayon s'arrête. Lorsque vous ap-

puyez de nouveau sur le bouton  , le hayon inverse sa course.



Utilisation de l'alarme de détresse

Si vous êtes à proximité de votre véhicule et que vous croyez être en danger, vous pouvez activer l'alarme de détresse en enfonçant le bouton  de la clé intelligente **pendant plus d'une demi-seconde.**

L'alarme de détresse et les phares resteront activés pendant un certain délai.

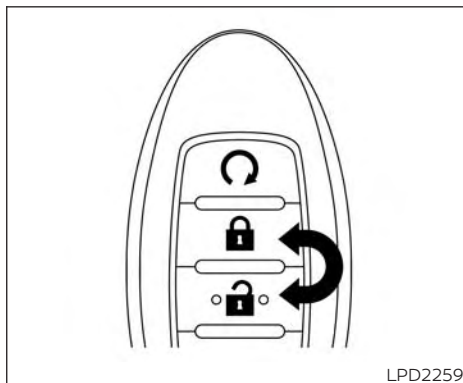
L'alarme de détresse est neutralisée :

- Lorsqu'elle a été activée pendant un certain délai, ou
- Lorsqu'un des boutons de la clé intelligente est enfoncé.
- lorsque le commutateur de demande de la portière du conducteur ou du passager a été enfoncé et que la clé intelligente se trouve à la portée de la poignée de portière.



Couplage de la télécommande aux fonctions de mémorisation du positionneur automatique (selon l'équipement)

Si le véhicule est muni du positionneur automatique, la télécommande peut être couplée à ses fonctions de mémorisation.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Positionneur automatique » du présent chapitre.




Fonction de confirmation de l'avertisseur sonore



Si vous le souhaitez, la fonction de confirmation de l'avertisseur sonore peut être désactivée à l'aide de la clé intelligente. Lorsque la fonction est désactivée et que vous appuyez sur le bouton , le témoin des feux de détresse clignote deux fois. Lorsque vous appuyez sur le bouton , ni le témoin des feux de détresse ni l'avertisseur sonore ne fonctionnent.

REMARQUE :

Si vous modifiez la fonction de confirmation de l'avertisseur sonore et de clignotement des feux de détresse à l'aide de la clé intelligente, l'écran multifonction affichera le mode en vigueur après le passage du commutateur d'allumage de la position OFF (hors fonction) à la position ON (marche). L'écran multifonction peut également être utilisé pour modifier le mode de confirmation de l'avertisseur sonore.

Pour désactiver la fonction : Enfoncez les boutons  et  pendant au moins 2 secondes.

Les témoins des feux de détresse clignotent trois fois pour confirmer la désactivation de la fonction de confirmation de l'avertisseur sonore.

Pour activer la fonction : Enfoncez les boutons  et  de nouveau pendant au moins 2 secondes.

Les témoins des feux de détresse clignotent une fois et l'avertisseur sonore retentit une fois pour confirmer le rétablissement de la fonction.

La neutralisation de la fonction de signal sonore n'entraîne pas la mise au silence de

l'avertisseur en cas de déclenchement de l'alarme.

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT

Pour contribuer à prévenir le déplacement inopiné du véhicule découlant d'une opération erronée de la clé intelligente ou pour prévenir le vol du véhicule, un carillon ou une alarme sonore retentit à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule et un message s'affiche sur le tableau de bord.

Lorsqu'un carillon ou un bip retentit, ou qu'un message s'affiche sur le tableau de bord, assurez-vous de vérifier le véhicule et la clé intelligente.


Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Guide de dépannage » du présent chapitre et « Écran multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

GUIDE DE DÉPANNAGE

Vérifiez où se trouvent toutes les clés intelligentes programmées pour votre véhicule. Si une autre clé intelligente se trouve dans la portée du véhicule ou dans l'habitacle, le système risque de fonctionner différemment que prévu.

Symptôme		Cause possible	Solution
À l'arrêt du moteur	L'avertissement Shift to Park (passer en position P [stationnement]) s'affiche à l'écran et le carillon intérieur retentit continuellement.	Le levier sélecteur n'est pas à la position P (stationnement).	Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement).
Lorsque vous déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement)	L'avertissement « Push Ignition to OFF » (mettre allumage sur ARRÊT) s'affiche à l'écran.	Le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).	Placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).
Lorsque vous ouvrez la portière du conducteur pour descendre du véhicule	L'avertissement Door Open (portière ouverte) s'affiche à l'écran et le carillon intérieur retentit continuellement.	Le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).	Placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).
Lorsque vous fermez la portière du conducteur une fois descendu du véhicule	L'avertissement Pas de clé détectée s'affiche, le carillon extérieur retentit trois fois et le carillon intérieur retentit pendant environ 3 secondes.	Le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).	Placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).
	Le message d'avertissement Rear Door Alert (alerte de portière arrière) s'affiche à l'écran, l'avertisseur sonore retentit trois fois de suite, ou le message d'avertissement « Check Back Seat for All Articles » (vérifier tous les éléments pour les sièges arrière) s'affiche à l'écran.	L'alerte de portière arrière est activée.	Vérifiez tous les éléments pour le siège arrière, appuyez sur le bouton ENTER (entrer) pour effacer le message d'avertissement Rear Door Alert (alerte de portière arrière).
	L'avertissement Passer en position P (stationnement) s'affiche à l'écran et le carillon extérieur retentit continuellement.	Le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires) et le levier sélecteur n'est pas à la position P (stationnement).	Placez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).
Lorsque la portière du conducteur est fermée alors que le bouton de verrouillage intérieur est à la position de verrouillage.	Le carillon extérieur retentit pendant environ trois secondes et toutes les portières se déverrouillent.	La clé intelligente se trouve dans l'habitacle.	Ayez en votre possession la clé intelligente.

3-20 Vérifications et réglages avant le démarrage

Symptôme		Cause possible	Solution
Lorsque vous enfoncez le commutateur de demande de poignée de portière ou le bouton  de la clé intelligente pour verrouiller la portière	Le carillon extérieur retentit pendant environ deux secondes.	La clé intelligente se trouve dans l'habitacle.	Ayez en votre possession la clé intelligente.
Lorsque vous appuyez sur le commutateur d'allumage pour démarrer le moteur	Le témoin de la pile de la clé intelligente s'affiche à l'écran.	La tension de la pile est faible.	Remplacez la pile par une pile neuve. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Remplacement de la batterie » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.
	L'avertissement Pas de clé détectée s'affiche, le carillon extérieur retentit trois fois et le carillon intérieur retentit pendant environ 3 secondes.	La clé intelligente n'est pas dans le véhicule.	Ayez en votre possession la clé intelligente.
Lorsque vous enfoncez le commutateur d'allumage	Le message d'avertissement du système de clé intelligente s'affiche à l'écran multifonction.	Il avertit le conducteur de la présence d'une anomalie dans le système de clé intelligente.	Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.

CLÉ INTELLIGENTE NISSAN INTELLIGENT KEY^{MD} SANS COMMUTATEURS DE DEMANDE RELATIFS À LA PORTIÈRE ET AU HAYON

AVERTISSEMENT

- Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.
- La clé intelligente émet des ondes radioélectriques lorsque les boutons sont enfoncés. La FAA (Federal Aviation Administration des États-Unis) signale que les ondes radioélectriques peuvent nuire à la navigation aérienne et aux systèmes de communication. **N'utilisez pas la clé intelligente à bord d'un avion. Assurez-vous que les boutons ne sont pas accidentellement enfoncés lorsque la télécommande est rangée en vue d'un vol.**

La clé intelligente permet de manœuvrer toutes les serrures de portière au moyen de la télécommande. L'environnement et les conditions d'utilisation peuvent nuire au fonctionnement de la clé intelligente.

Assurez-vous de lire ce qui suit avant d'utiliser la clé intelligente.

3-22 Vérifications et réglages avant le démarrage

MISE EN GARDE

- **Assurez-vous d'avoir en votre possession la clé intelligente lorsque vous conduisez le véhicule.**
- **Ne laissez jamais la clé intelligente dans le véhicule lorsque vous quittez le véhicule.**

La clé intelligente communique toujours avec le véhicule en recevant des ondes radio. La clé intelligente transmet des ondes radioélectriques faibles. Les conditions environnementales peuvent nuire au fonctionnement de la clé intelligente dans les conditions d'utilisation suivantes :

- Lors de l'utilisation à proximité de puissantes ondes radioélectriques, telles qu'une tour de transmission télévisuelle, une centrale électrique et une station de radiodiffusion.
- Lorsque vous êtes en possession d'appareils sans fil, tels qu'un téléphone cellulaire, un émetteur-récepteur ou un poste de bande publique.
- Lorsque la clé intelligente entre en contact avec des matériaux métalliques ou est recouverte par ces matériaux.

- Lorsqu'une télécommande à ondes radioélectriques est utilisée à proximité.
- Lorsque la clé intelligente est placée près d'un appareil électrique tel qu'un ordinateur personnel.
- Lorsque le véhicule est stationné près d'un parcomètre.

Dans ces cas, corrigez les conditions de fonctionnement avant d'utiliser la clé intelligente ou utilisez la clé mécanique.

La durée de vie utile de la pile est d'environ deux ans, bien qu'elle puisse varier selon les conditions de fonctionnement. Si la pile est déchargée, remplacez-la par une nouvelle.

Lorsque la pile de la clé intelligente est faible, un témoin s'allume à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Affichage multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Puisque la clé intelligente reçoit continuellement des ondes radioélectriques, la durée de vie utile de la pile peut être réduite si vous laissez la clé près des appareils qui transmettent de puissantes ondes radio-

électriques, telles que les signaux provenant d'une télévision ou d'un ordinateur personnel.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Remplacement de la batterie » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

Vous pouvez programmer et utiliser jusqu'à quatre clés intelligentes sur un véhicule. Pour obtenir des renseignements relatifs à l'achat et à l'utilisation de clés intelligentes supplémentaires, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.

MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager la clé intelligente :

- **Ne laissez pas la clé intelligente, qui contient des composants électriques, entrer en contact avec de l'eau ou de l'eau salée, car cela pourrait nuire au fonctionnement du système.**
- **N'échappez pas la clé intelligente.**
- **Ne frappez pas la clé intelligente brusquement contre un autre objet.**

- **Ne modifiez pas la clé intelligente.**
- **Toute exposition à un liquide peut endommager la clé intelligente. Si la clé intelligente est exposée à un liquide, essuyez-la immédiatement jusqu'à ce qu'elle soit complètement sèche.**
- **Ne laissez pas la clé intelligente pendant une période prolongée dans un endroit où la température est supérieure à 60 °C (140 °F).**
- **Ne placez pas la clé intelligente sur un porte-clés muni d'un aimant.**
- **Ne placez pas la clé intelligente près des appareils qui produisent un champ magnétique, tels qu'une télévision, du matériel audio et des ordinateurs personnels.**

En cas de perte ou de vol d'une clé intelligente, NISSAN vous recommande d'effacer le code d'identification de cette clé intelligente du véhicule. Cela pourrait prévenir l'utilisation non autorisée de la clé intelligente pour manœuvrer le véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la procédure d'effacement, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.

PORTÉE

La clé intelligente est fonctionnelle seulement lorsqu'elle se trouve au sein de la portée précisée.

Lorsque la pile de la clé intelligente est déchargée ou que de puissantes ondes radioélectriques sont transmises à proximité, la portée du système de clé intelligente est réduite et la clé intelligente peut ne pas fonctionner correctement.

La portée de la clé est de 10 m (33 pi) du véhicule.

COMMENT UTILISER LE DISPOSITIF DE VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE SANS CLÉ À TÉLÉCOMMANDE

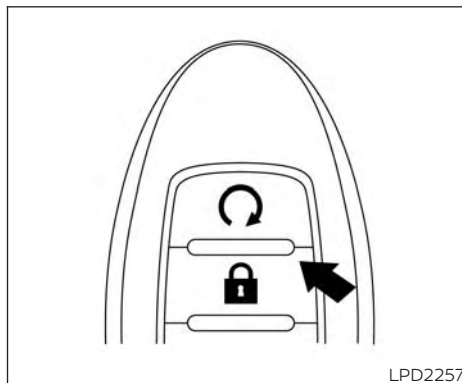
Le dispositif de verrouillage et déverrouillage sans clé à télécommande permet de manœuvrer toutes les serrures de portière au moyen de la fonction de verrouillage et déverrouillage sans clé de la clé intelligente. La fonction d'entrée sans clé fonctionne jusqu'à 10 m (33 pi) du véhicule. La portée peut toutefois varier en fonction des conditions environnantes du véhicule.

Le dispositif de verrouillage et déverrouillage sans clé à télécommande ne fonctionne pas dans les conditions suivantes :


- Lorsque la clé intelligente est hors de la portée.
- Lorsque les portières ou le hayon sont ouverts ou ne sont pas bien fermés.
- Lorsque la pile de la clé intelligente est déchargée.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque les portières sont verrouillées au moyen de la clé intelligente, assurez-vous de ne pas laisser la clé dans le véhicule.

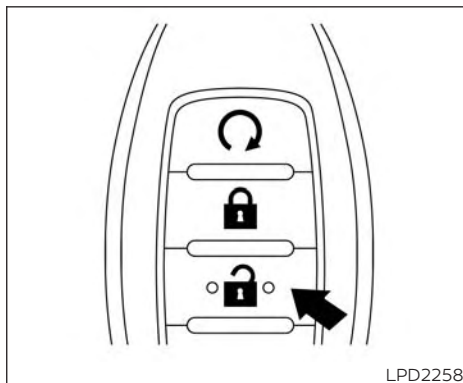


Verrouillage des portières



1. Placez le commutateur d'allumage en position LOCK (antivol-verrouillé).
2. Fermez toutes les portières.
3. Appuyez sur le bouton  de la clé intelligente.
4. Les feux de détresse clignotent deux fois et l'avertisseur sonore retentit une fois.
5. Toutes les portières se verrouillent.

⚠ MISE EN GARDE

Après avoir verrouillé les portières au moyen de la clé intelligente, assurez-vous que les portières sont bien verrouillées en manœuvrant les poignées de portière.




Déverrouillage des portières

1. Appuyez sur le bouton  de la clé intelligente.
2. Les témoins des feux de détresse clignotent une fois.
3. Appuyez de nouveau sur le bouton  dans les cinq secondes pour déverrouiller toutes les portières.

REMARQUE :

La fonction de déverrouillage peut être modifiée en sélectionnant l'option « Selective Unlock » (déverrouillage sélectif) dans les réglages du véhicule de l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Affichage multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Toutes les portières se verrouillent automatiquement à moins qu'une des interventions suivantes n'ait lieu moins d'une minute après avoir appuyé sur le bouton  :

- L'ouverture d'une portière.
- L'enfoncement du commutateur d'allumage.

L'éclairage intérieur s'allume pendant un certain délai lorsqu'une portière est déverrouillée et lorsque le commutateur d'éclairage intérieur est à la position de PORTIÈRE.


Vous pouvez éteindre l'éclairage sans attendre le délai en effectuant une des opérations suivantes :


- Placer le commutateur d'allumage à la position ON (marche).

- Verrouiller les portières au moyen de la clé intelligente.
- Placer le commutateur d'éclairage intérieur à la position OFF (hors fonction).
- Régler la fonction d'éclairage intérieur automatique à la position OFF (hors fonction) dans les réglages du véhicule à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Affichage multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

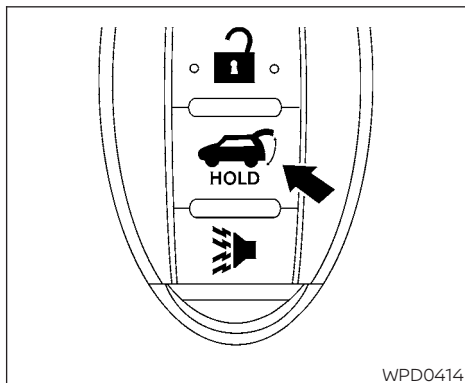
Ouverture des glaces (selon l'équipement)

Vous pouvez ouvrir les glaces automatiques simultanément à l'aide de la clé intelligente.

- Pour ouvrir les glaces, appuyez sur le bouton  de la clé intelligente pendant **plus de trois secondes** après le déverrouillage de toutes les portières.



Les glaces des portières s'ouvrent lorsque vous appuyez sur le bouton  de la clé intelligente.


Les glaces des portières ne peuvent pas être fermées au moyen de la clé intelligente.



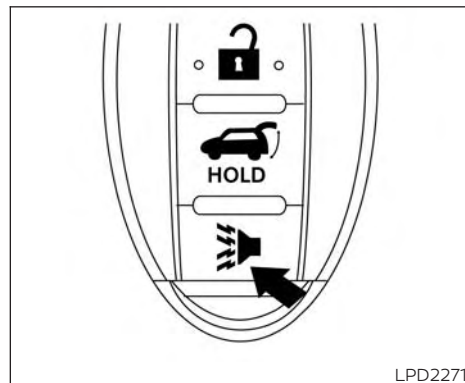
Ouverture et fermeture du hayon (selon l'équipement)

Vous pouvez ouvrir et fermer le hayon arrière en effectuant les étapes suivantes :


- Appuyez sur le bouton  pendant plus d'une demi-seconde pour ouvrir le hayon arrière.
- Appuyez sur bouton  de nouveau pendant plus d'une demi-seconde pour fermer le hayon arrière.

Lorsque vous appuyez sur le bouton  pendant l'ouverture ou la fermeture, le moteur du hayon s'arrête. Lorsque vous ap-

puyez de nouveau sur le bouton , le hayon inverse sa course.



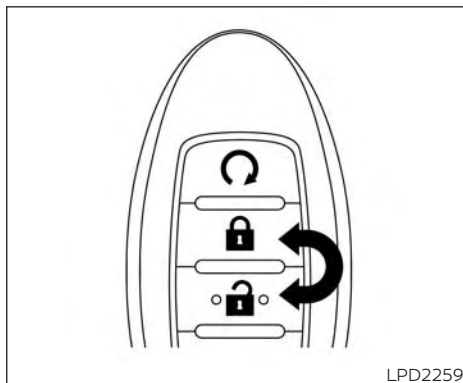
Utilisation de l'alarme de détresse

Si vous êtes à proximité de votre véhicule et que vous croyez être en danger, vous pouvez activer l'alarme de détresse en enfonçant le bouton  de la clé intelligente **pendant plus d'une demi-seconde.**



L'alarme de détresse et les phares resteront activés pendant un certain délai.

L'alarme de détresse est neutralisée :

- Lorsqu'elle a été activée pendant un certain délai, ou
- Lorsqu'un des boutons de la clé intelligente est enfoncé.




Fonction de confirmation de l'avertisseur sonore

Si vous le souhaitez, la fonction de confirmation de l'avertisseur sonore peut être désactivée à l'aide de la clé intelligente. Lorsque la fonction est désactivée et que vous appuyez sur le bouton , le témoin des feux de détresse clignote deux fois. Lorsque vous appuyez sur le bouton , ni le témoin des feux de détresse ni l'avertisseur sonore ne fonctionnent.

REMARQUE :

Si vous modifiez la fonction de confirmation de l'avertisseur sonore et de clignotement des feux de détresse à l'aide de la clé intelligente, l'écran multifonction affichera le mode en vigueur après le passage du commutateur d'allumage de la position OFF (hors fonction) à la position ON (marche). L'écran multifonction peut également être utilisé pour modifier le mode de confirmation de l'avertisseur sonore.

Pour désactiver la fonction : Enfoncez les boutons  et  pendant au moins 2 secondes.

Les témoins des feux de détresse clignotent trois fois pour confirmer la désactivation de la fonction de confirmation de l'avertisseur sonore.

Pour activer la fonction : Enfoncez les boutons  et  de nouveau pendant au moins 2 secondes.

Les témoins des feux de détresse clignotent une fois et l'avertisseur sonore retentit une fois pour confirmer le rétablissement de la fonction.

La neutralisation de la fonction de signal sonore n'entraîne pas la mise au silence de

l'avertisseur en cas de déclenchement de l'alarme.

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT

Pour contribuer à prévenir le déplacement inopiné du véhicule découlant d'une opération erronée de la clé intelligente ou pour prévenir le vol du véhicule, un carillon ou une alarme sonore retentit à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule et un message s'affiche sur le tableau de bord.


Lorsqu'un carillon ou un bip retentit, ou qu'un message s'affiche sur le tableau de bord, assurez-vous de vérifier le véhicule et la clé intelligente.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Guide de dépannage » du présent chapitre et « Écran multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

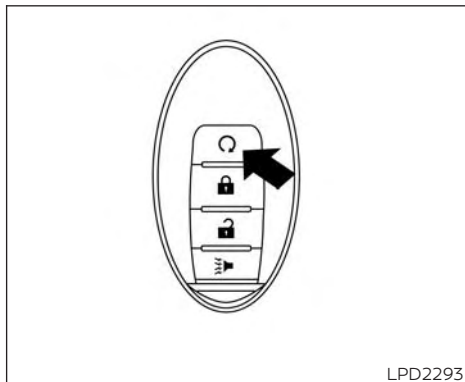
GUIDE DE DÉPANNAGE


Vérifiez où se trouvent toutes les clés intelligentes programmées pour votre véhicule. Si une autre clé intelligente se trouve dans la portée du véhicule ou dans l'habitacle, le système risque de fonctionner différemment que prévu.

Symptôme		Cause possible	Solution
À l'arrêt du moteur	L'avertissement Shift to Park (passer en position P [stationnement]) s'affiche à l'écran et le carillon intérieur retentit continuellement.	Le levier sélecteur n'est pas à la position P (stationnement).	Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement).
Lorsque vous déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement)	L'avertissement « Push Ignition to OFF » (mettre allumage sur ARRÊT) s'affiche à l'écran.	Le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).	Placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).
Lorsque vous ouvrez la portière du conducteur pour descendre du véhicule	L'avertissement Door Open (portière ouverte) s'affiche à l'écran et le carillon intérieur retentit continuellement.	Le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).	Placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).
Lorsque vous fermez la portière du conducteur une fois descendu du véhicule	L'avertissement Pas de clé détectée s'affiche, le carillon extérieur retentit trois fois et le carillon intérieur retentit pendant environ 3 secondes.	Le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).	Placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).
	Le message d'avertissement Rear Door Alert (alerte de portière arrière) s'affiche à l'écran, l'avertisseur sonore retentit trois fois de suite, ou le message d'avertissement « Check Back Seat for All Articles » (vérifier tous les éléments pour les sièges arrière) s'affiche à l'écran.	L'alerte de portière arrière est activée.	Vérifiez tous les éléments pour le siège arrière, appuyez sur le bouton ENTER (entrer) pour effacer le message d'avertissement Rear Door Alert (alerte de portière arrière).
	L'avertissement Passer en position P (stationnement) s'affiche à l'écran et le carillon extérieur retentit continuellement.	Le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires) et le levier sélecteur n'est pas à la position P (stationnement).	Placez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).
Lorsque la portière du conducteur est fermée alors que le bouton de verrouillage intérieur est à la position de verrouillage.	Le carillon extérieur retentit pendant environ trois secondes et toutes les portières se déverrouillent.	La clé intelligente se trouve dans l'habitacle.	Ayez en votre possession la clé intelligente.

Symptôme	Cause possible	Solution	
Lorsque vous appuyez sur le bouton  de la clé intelligente pour verrouiller la portière	Le carillon extérieur retentit pendant environ deux secondes.	La clé intelligente se trouve dans l'habitacle.	Ayez en votre possession la clé intelligente.
Lorsque vous appuyez sur le commutateur d'allumage pour démarrer le moteur	Le témoin de la pile de la clé intelligente s'affiche à l'écran.	La tension de la pile est faible.	Remplacez la pile par une pile neuve. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Remplacement de la batterie » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.
	L'avertissement Pas de clé détectée s'affiche, le carillon extérieur retentit trois fois et le carillon intérieur retentit pendant environ 3 secondes.	La clé intelligente n'est pas dans le véhicule.	Ayez en votre possession la clé intelligente.
Lorsque vous enfoncez le commutateur d'allumage	Le message d'avertissement du système de clé intelligente s'affiche à l'écran multifonction.	Il avertit le conducteur de la présence d'une anomalie dans le système de clé intelligente.	Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.

SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE (selon l'équipement)



La clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} comportera le bouton  si le véhicule est muni du système de démarrage à distance du moteur. Cette fonction permet le démarrage du moteur de l'extérieur du véhicule.

Les fonctions suivantes peuvent être compromises lorsque la fonction de démarrage à distance du moteur est utilisée :

- Les véhicules munis du système de chauffage-climatisation automatique passeront par défaut à un mode de chauffage ou de climatisation. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Logique de démarrage du moteur à distance » du chapitre « Systèmes de surveillance, de climatisation, audio, téléphonie et de reconnaissance vocale » du présent manuel.

Les lois dans certaines régions peuvent limiter l'utilisation des démarreurs à distance. Par exemple, certaines législations exigent que le véhicule soit visible par l'utilisateur lorsqu'il utilise la fonction de démarrage à distance du moteur. Consultez les règlements en vigueur pour connaître les exigences.

D'autres conditions peuvent nuire au fonctionnement du système de démarrage à distance du moteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la section « Conditions dans lesquelles le système de démarrage à distance ne fonctionne pas » du présent chapitre.

D'autres conditions peuvent modifier le rendement de la télécommande à clé intelligente. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » dans ce chapitre.

PORTÉE DU SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE DU MOTEUR

AVERTISSEMENT

Pour éviter le risque de blessures ou de décès associé à un fonctionnement accidentel du véhicule ou de ses systèmes, par exemple le coincement par les glaces ou l'activation accidentelle du verrouillage des portières, ne laissez pas les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé lors d'une journée chaude peut s'élever rapidement au point de provoquer un risque important de blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux domestiques.

MISE EN GARDE



Lorsque la pile de la clé intelligente est déchargée ou que d'autres sources de puissantes ondes radioélectriques sont à proximité, la portée du système de clé intelligente est réduite et la clé intelligente peut ne pas fonctionner correctement.


La fonction de démarrage à distance du moteur ne peut être utilisée que lorsque la clé intelligente se trouve dans une portée précisée du véhicule.

La portée du système de démarrage à distance du moteur est de 60 m (197 pi) environ du véhicule.

DÉMARRAGE À DISTANCE DU VÉHICULE

Pour utiliser la fonction de démarrage à distance du moteur pour faire démarrer le moteur, procédez comme suit :

1. Orientez la clé intelligente vers le véhicule.
2. Appuyez sur le bouton  pour verrouiller toutes les portières.
3. Dans un délai de cinq secondes, maintenez le bouton  enfoncé jusqu'à

ce que les clignotants clignent et que les feux arrière s'allument. Si le véhicule n'est pas visible, maintenez le bouton  enfoncé pendant au moins deux secondes.

Les situations suivantes se produisent au démarrage du moteur :

- Les feux de stationnement s'allument et restent allumés aussi longtemps que le moteur est en marche.
- Les portières se verrouillent et le système de chauffage-climatisation peut se mettre en marche.
- Le moteur continue de fonctionner pendant 10 minutes. Répétez les étapes pour augmenter le délai de fonctionnement de 10 minutes supplémentaires. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous au chapitre « Augmentation du délai de fonctionnement du moteur » dans cette section.

Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position, puis appuyez sur le commutateur d'allumage à bouton-poussoir en position ON (marche) avant de prendre la route. Consultez la section « Conduite du véhicule » du chapitre « Dé-

marrage et conduite » du présent manuel pour obtenir des renseignements supplémentaires.

AUGMENTATION DU DÉLAI DE FONCTIONNEMENT DU MOTEUR

Le délai de fonctionnement du système de démarrage à distance du moteur peut être augmenté une fois en effectuant les étapes indiquées dans le chapitre « Démarrage à distance du véhicule » dans cette section. Le délai de fonctionnement est calculé comme suit :


- Le premier délai de fonctionnement de 10 minutes commence lors de l'exécution de la fonction de démarrage à distance du moteur.
- Le deuxième délai de fonctionnement de 10 minutes commence immédiatement lorsque la fonction de démarrage à distance du moteur est exécutée à nouveau. Par exemple, si le moteur tourne depuis 5 minutes et que 10 minutes supplémentaires sont ajoutées, le moteur tournera pendant 15 minutes au total.

- Vous atteindrez la limite de deux démarrages à distance du moteur en augmentant le délai de fonctionnement du moteur.

Un maximum de deux démarrages à distance du moteur ou un démarrage à distance simple du moteur avec un ajout de délai sont permis entre les cycles d'allumage. Le commutateur d'allumage doit être placé à la position ON (marche) et ensuite remis à la position OFF (hors fonction) avant de pouvoir utiliser de nouveau la fonction de démarrage à distance du moteur.

ANNULATION D'UN DÉMARRAGE À DISTANCE DU MOTEUR




Pour annuler un démarrage à distance du moteur, effectuez une des opérations suivantes :

- Orientez la clé intelligente vers le véhicule et appuyez sur le bouton  jusqu'à ce que les feux de stationnement s'éteignent.
- Allumez les feux de détresse de votre véhicule.

- Placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche), puis à la position OFF (hors fonction).
- Le délai prolongé de fonctionnement du moteur a expiré.
- La minuterie des 10 premières minutes a expiré.
- Le capot moteur a été ouvert.
- Le levier sélecteur est déplacé hors de la position P (stationnement).
- L'alarme retentit en raison d'une entrée non autorisée dans le véhicule.
- Le commutateur d'allumage est enfoncé sans qu'une clé intelligente ne se trouve dans le véhicule.
- Le commutateur d'allumage est enfoncé lorsqu'une clé intelligente se trouve dans le véhicule, mais la pédale de frein n'est pas enfoncée.

CONDITIONS DANS LESQUELLES LE SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE DU MOTEUR NE FONCTIONNE PAS

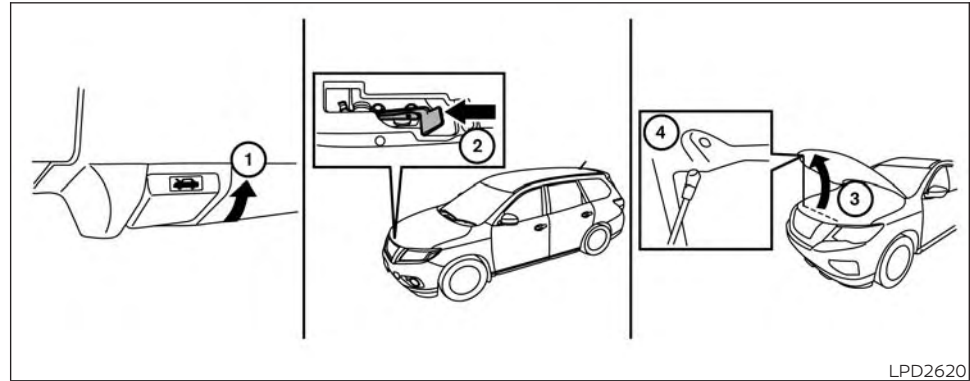
Le système de démarrage à distance du moteur ne fonctionne pas si une des conditions suivantes est présente :

- Le commutateur d'allumage est tourné à ON (marche).
- Le capot n'est pas bien fermé.
- Les témoins des feux de détresse sont allumés.
- Le moteur tourne encore. Le moteur doit être complètement arrêté. Attendez au moins six secondes si le moteur tourne, puis s'arrête. Ceci ne s'applique pas lors de l'augmentation du délai de fonctionnement du moteur.
- Le bouton  n'est pas maintenu enfoncé pendant au moins 2 secondes.
- Le bouton  n'est pas maintenu enfoncé dans un délai de 5 secondes après l'enfoncement du bouton .
- Le frein est serré.
- Les portières ne sont pas fermées et verrouillées.
- Le hayon est ouvert.
- Le message de la clé intelligente s'affiche à l'écran multifonction.
- L'alarme retentit en raison d'une entrée non autorisée dans le véhicule.

CAPOT

- Deux démarrages à distance du moteur ou un démarrage à distance simple du moteur avec un délai ajouté ont déjà été effectués.
- Le véhicule n'est pas à la position P (stationnement).
- Une clé programmée est détectée à l'intérieur du véhicule.
- Le réglage de la fonction de démarrage à distance du moteur est passé à la position OFF (hors fonction) dans les réglages du véhicule à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Affichage multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

La fonction de démarrage à distance du moteur peut afficher un avertissement ou un témoin à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Affichage multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.



LPD2620

1. Tirez sur la poignée de déverrouillage de la serrure du capot ① qui se trouve sous le tableau de bord, du côté conducteur. Le capot s'entrouvre légèrement.
2. Du bout des doigts, poussez vers le côté le levier ② situé à l'avant du capot, tel qu'illustré
3. Soulevez le capot ③.
4. Retirez la béquille de support et insérez-la dans la fente ④.

Pour refermer le capot, abaissez-le doucement et assurez-vous qu'il se verrouille correctement.

AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que le capot de votre véhicule est bien fermé et correctement verrouillé avant de prendre la route. Si cette vérification n'est pas faite, le capot pourrait s'ouvrir et causer un accident.**

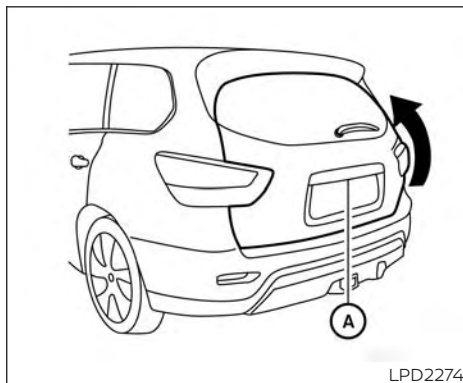
HAYON

- Si vous voyez de la vapeur ou de la fumée s'échapper du compartiment moteur, n'ouvrez pas le capot, car vous pourriez subir des blessures.

AVERTISSEMENT

- Assurez-vous toujours que le hayon est bien fermé afin d'éviter qu'il ne s'ouvre pendant la conduite.
- Ne roulez pas lorsque le hayon est ouvert. Des gaz d'échappement nocifs pourraient s'infiltrer dans l'habitacle. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Gaz d'échappement (monoxyde de carbone) » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.
- Pour éviter le risque de blessures ou de décès associé à un fonctionnement accidentel du véhicule ou de ses systèmes, par exemple le coincement par les glaces ou l'activation accidentelle du verrouillage des portières, ne laissez pas les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé lors d'une journée chaude peut s'élever rapidement au point de provoquer un risque important de blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux domestiques.

- Lorsque vous fermez le hayon, gardez toujours les mains et les pieds éloignés du cadre de hayon pour éviter de vous blesser.



UTILISATION DU HAYON À COMMANDE MANUELLE (selon l'équipement)

Le système de verrouillage électrique des portières permet de verrouiller ou de déverrouiller simultanément toutes les portières, y compris le hayon.

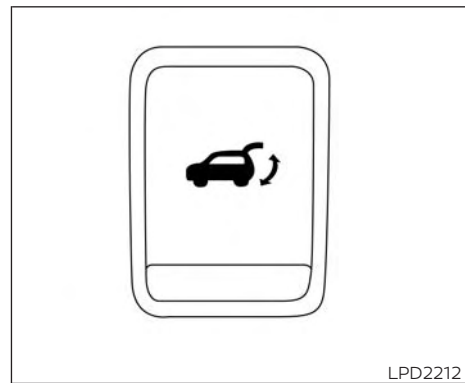
Pour ouvrir le hayon, appuyez sur le commutateur de demande **A** et tirez la poignée vers le haut.

Pour fermer le hayon, abaissez-le et poussez-le fermement.

UTILISATION DU HAYON À COMMANDE ÉLECTRIQUE (selon l'équipement)

⚠ AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que les mains des passagers, etc. se trouvent à l'intérieur du véhicule avant de fermer le hayon.
- Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Ils pourraient actionner les commutateurs ou les commandes par mégarde. Des enfants laissés sans surveillance dans un véhicule pourraient être victimes d'accidents graves.



Interrupteur du tableau de bord

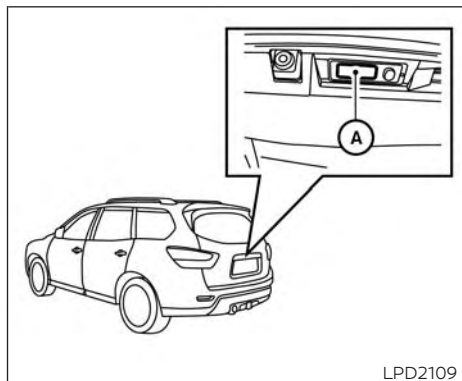
REMARQUE :

Pour ouvrir, fermer ou inverser la course du hayon à commande électrique, vous devez placer le levier sélecteur à la position P (stationnement). Le hayon à commande électrique ne fonctionne pas si la tension de la batterie est faible.

Ouverture électrique :

Le hayon électrique passe automatiquement de la position complètement fermée à la position complètement ouverte en cinq à huit secondes environ. La fonction d'ouverture électrique peut être activée au moyen du bouton de la télécommande, du

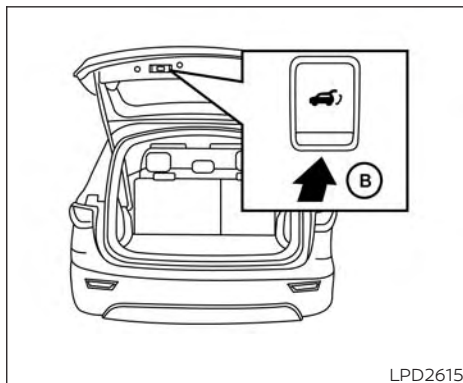
commutateur du tableau de bord ou du commutateur d'ouverture du hayon. Un carillon retentit pour indiquer que la séquence d'ouverture électrique a débuté.



Commutateur d'ouverture du hayon

- Lorsque le véhicule est verrouillé, le hayon peut être ouvert au moyen du commutateur du tableau de bord, de la télécommande ou du commutateur d'ouverture du hayon **A** (avec la télécommande dans la portée du hayon). Le hayon peut être déverrouillé et ouvert indépendamment. Une fois le hayon fermé, le véhicule reste dans l'état déverrouillé.

- Le bouton de la télécommande doit être maintenu enfoncé pendant une demi-seconde avant l'ouverture du hayon.
- Déverrouillez le hayon pour l'ouvrir à l'aide du commutateur d'ouverture du hayon **A** et sans la télécommande dans la portée du hayon.
- Le commutateur du hayon **A** ne peut être utilisé que pour ouvrir le hayon si le commutateur principal du hayon à commande électrique (selon l'équipement) situé dans le tableau de bord est en position ON (marche).



LPD2615

Fermeture électrique :

Le hayon passe automatiquement de la position complètement ouverte à la position intermédiaire. Lorsqu'il atteint la position intermédiaire, le moteur de fermeture finale s'enclenche et tire le hayon en position de verrouillage primaire. La fermeture électrique dure de 7 à 10 secondes environ. La fonction de fermeture électrique peut être activée au moyen du bouton de la télécommande, du commutateur du tableau de bord ou du commutateur du hayon (B). Un carillon retentit pour indiquer que la séquence de fermeture électrique a débuté.

- Si le commutateur d'ouverture du hayon (A) est actionné alors que le moteur de fermeture finale est activé, ce dernier se désactive et le hayon entre en fonction d'ouverture électrique initiée par le commutateur d'ouverture du hayon.
- Le bouton de la télécommande doit être maintenu enfoncé pendant une demi-seconde avant la fermeture du hayon.
- Le commutateur du hayon (B) ne peut être utilisé que pour fermer le hayon si le commutateur principal du hayon à commande électrique (selon l'équipement) est en position ON (marche).

Arrêt et inversion :

Pendant un mouvement d'ouverture/fermeture, le hayon peut être arrêté si le contacteur de la clé intelligente, du tableau de bord ou du hayon (A) ou (B) est enfoncé. Vous pouvez inverser la course du hayon si la clé intelligente, le contacteur du tableau de bord ou du hayon (A) ou (B) est enfoncé de nouveau.

Inversion automatique :

Si un obstacle est détecté pendant l'ouverture ou la fermeture électrique, un carillon retentit et le hayon inverse sa course pour reprendre sa position de pleine ouverture ou de pleine fermeture. Si un deuxième obstacle est détecté, le mouvement du hayon est interrompu et le hayon entre en mode manuel.

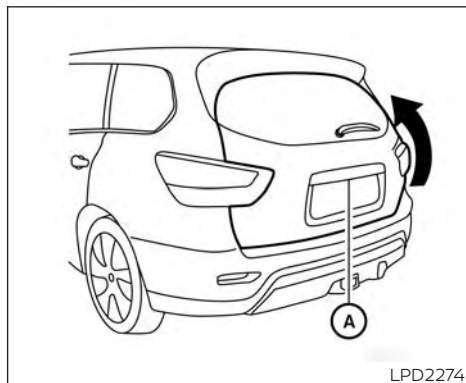
Une bande antipincement est montée de chaque côté du hayon. Si cette bande détecte un obstacle durant la fermeture électrique, le hayon inverse sa course et s'ouvre complètement.

REMARQUE :

Si la bande antipincement est endommagée ou retirée, le mode de fermeture électrique ne fonctionnera plus.

AVERTISSEMENT

Certaines zones très limitées et très rapprochées de la position de fermeture complète ne bénéficient pas de la fonction de détection. Assurez-vous que les mains des passagers, etc. se trouvent à l'intérieur du véhicule avant de fermer le hayon.



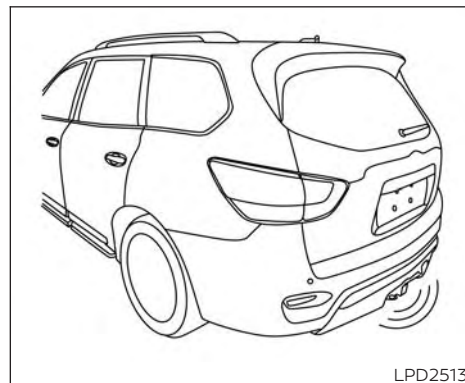
Si le commutateur d'ouverture du hayon à commande électrique **(A)** est enfoncé durant l'ouverture ou la fermeture électrique, le fonctionnement électrique est annulé et le hayon peut être actionné manuellement.

Pour ouvrir le hayon manuellement, appuyez sur le commutateur d'ouverture du hayon **(A)** et soulevez le hayon.

Pour fermer le hayon, abaissez-le et poussez-le fermement.

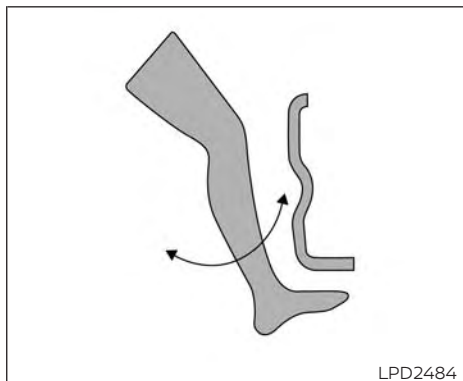
Mode manuel :

Si le mode de fonctionnement électrique n'est pas disponible, le hayon peut être actionné manuellement. Le mode de fonctionnement électrique peut ne pas être disponible si le commutateur principal du hayon à commande électrique (selon l'équipement) est en position ON (marche), si de nombreux obstacles ont été détectés pendant un seul cycle de fermeture ou d'ouverture, ou si la tension de la batterie est insuffisante.



HAYON À DÉTECTION DE MOUVEMENT (selon l'équipement)

Vous pouvez ouvrir ou fermer le hayon à l'aide d'un système de détection de mouvement lorsqu'il est verrouillé ou déverrouillé. Deux capteurs le long du pare-chocs arrière (zone centrale) peuvent détecter un mouvement vers l'avant **(B)**. La clé intelligente doit être à moins de 1 m (3 pi) du hayon pour permettre d'utiliser la fonction de détection de mouvement pour ouvrir ou fermer le hayon.



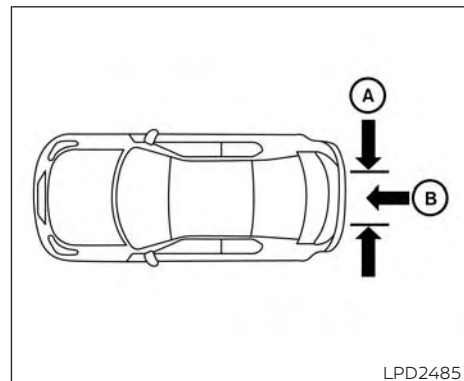
Exemple de mouvement de pied adéquat

REMARQUE :

Pour obtenir une bonne détection du mouvement, tendez le pied dans la zone recommandée (A) de 60 cm (2 pi). Un mouvement inapproprié d'un côté à l'autre (C) ou à des angles (D) n'ouvre ou ne ferme pas le hayon.

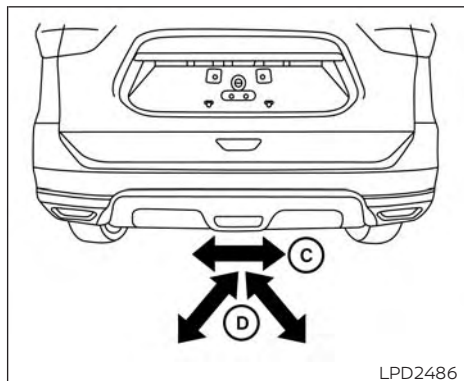
⚠ MISE EN GARDE

Avant d'effectuer le mouvement de pied, stabilisez votre posture pour éviter toute perte d'équilibre. Par ailleurs, lorsque vous effectuez le mouvement de pied, faites preuve de prudence autour des pièces chaudes du système d'échappement. Sinon, vous risquez de vous blesser.



Zone appropriée de mouvement de pied et comment y procéder de façon adéquate

Après vous être positionné à l'arrière du véhicule (centre) à une distance équivalente à la longueur du bras, commencez à tendre le pied vers l'avant. Effectuez le mouvement de pied sous le pare-chocs arrière, puis replacer immédiatement le pied en position debout. Le mouvement du pied doit être droit, souple et uniforme. Il n'est pas nécessaire que votre jambe touche la surface du pare-chocs, mais elle doit être entre 2 cm à 10 cm (3/4 po à 4 po) de la surface du pare-chocs. Dès que votre mouvement de pied est terminé, reculez pour permettre au hayon de s'ouvrir ou de



Méthodes inappropriées relatives au mouvement de pied

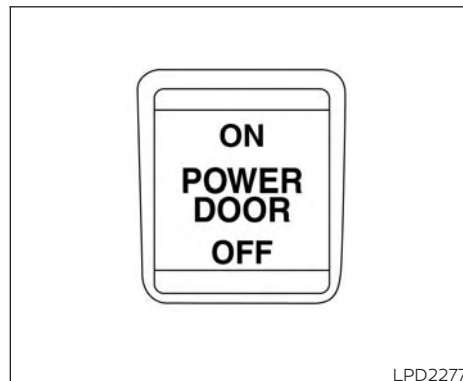
se fermer. Le hayon doit se mettre en mouvement dans les 1 à 2 secondes après le mouvement du pied. Ce délai est nécessaire pour vérifier la clé intelligente et valider le mouvement du pied. Si vous tendez de nouveau le pied pendant ce laps de temps (1 à 2 secondes), vous risquez d'inverser la course du hayon ou de l'immobiliser.

⚠ AVERTISSEMENT

Évitez toute ouverture ou fermeture accidentelle du hayon. Il peut y avoir des conditions où l'ouverture ou la fermeture du hayon n'est pas voulue. Maintenez la clé intelligente hors de la portée du hayon (3 pi ou 1 m) lorsque vous lavez ou que vous travaillez à l'arrière du véhicule.

⚠ MISE EN GARDE

Des interférences ou des anomalies peuvent être causées par un stationnement trop près des tours de radio ou de satellites.



INTERRUPTEUR PRINCIPAL DU HAYON À COMMANDE ÉLECTRIQUE (selon l'équipement)

Le fonctionnement du hayon à commande électrique peut être activé ou désactivé à l'aide du commutateur principal du hayon à commande électrique situé sur le tableau de bord.

Lorsque le commutateur principal du hayon à commande électrique est enfoncé à la position OFF (hors fonction), le fonctionnement électrique n'est pas disponible au moyen du commutateur du hayon à

commande électrique situé sur le hayon et du commutateur d'ouverture du hayon.

Le mode de fonctionnement électrique est disponible lorsque le commutateur principal du hayon à commande électrique est à la position OFF (arrêt) en appuyant sur le commutateur du tableau de bord ou sur le bouton de la télécommande.

Le hayon à détection de mouvement (selon l'équipement) ne fonctionne pas lorsque le contacteur principal du hayon à commande électrique est placé à la position OFF (hors fonction).

OUVERTURE DU HAYON

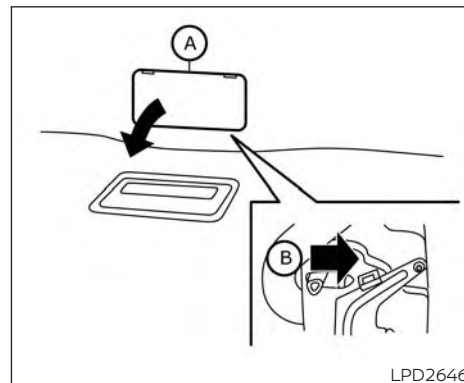
⚠ AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous toujours que le hayon est bien fermé afin d'éviter qu'il ne s'ouvre pendant la conduite.**
- **Ne roulez pas lorsque le hayon est ouvert. Des gaz d'échappement nocifs pourraient s'infiltrer dans l'habitacle. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Gaz d'échappement (monoxyde de carbone) » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.**

- **Pour éviter de vous blesser, n'essayez pas de faire fonctionner le hayon électrique si l'un ou les deux jambes de force du hayon, sont démontées.**

⚠ MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas le hayon s'il ne reste pas ouvert ou s'il se ferme de façon intermitte pendant que le carillon retentit. Il se peut que les jambes de force du hayon soient dépressurisées. Il est recommandé de faire inspecter le hayon. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**
- **Ne faites pas fonctionner le hayon électrique si l'un ou les deux jambes de force du hayon, sont démontées. Cela risquerait d'endommager le hayon ou son mécanisme d'ouverture et de fermeture.**
- **Gardez le commutateur principal du hayon à commande électrique à la position OFF (hors fonction) lorsque vous lavez l'arrière du véhicule ou travaillez tout autour (avec la clé intelligente) pour éviter une ouverture ou une fermeture accidentelle.**

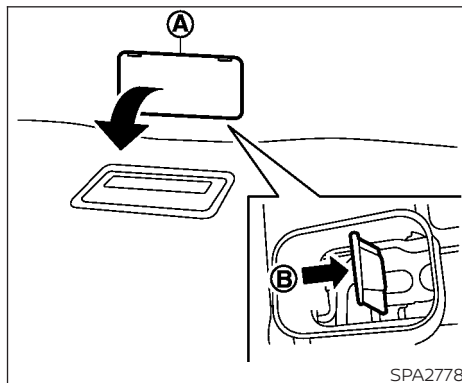


Ouverture et fermeture manuelles du hayon (selon l'équipement)

Si le hayon ne peut être verrouillé ou déverrouillé au moyen du commutateur de verrouillage de portière ou du bouton de la télécommande en raison d'une batterie déchargée, suivez ces étapes :

1. Retirez le couvercle **(A)** à l'intérieur du hayon.
2. Déplacez le levier **(B)**, comme illustré, pour ouvrir le hayon.

Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire NISSAN dès que possible pour procéder à la réparation.



Ouverture et fermeture électriques du hayon (selon l'équipement)


Si le hayon ne peut pas être ouvert au moyen du commutateur du tableau de bord, du commutateur d'ouverture du hayon ou du bouton de la télécommande en raison d'une batterie déchargée, suivez ces étapes :

1. Retirez le couvercle **(A)** à l'intérieur du hayon.
2. Déplacez le levier **(B)**, comme illustré, pour ouvrir le hayon.

Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire NISSAN dès que possible pour procéder à la réparation.

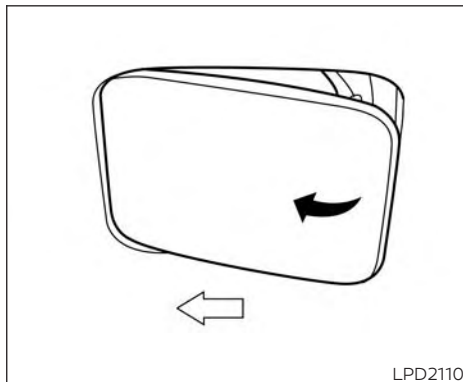
RÉGLAGE DE LA POSITION DU HAYON

Le hayon peut être réglé pour s'ouvrir à une hauteur précisée en effectuant les étapes suivantes :

1. Ouvrez le hayon à l'aide du commutateur de demande ou de la clé intelligence.
2. Tirez le hayon vers le bas à la position voulue et maintenez-le dans cette position (le hayon présentera une certaine résistance lors du réglage manuel).
3. Tout en maintenant le hayon en position, maintenez enfoncé le commutateur de hayon  situé sur le hayon pendant 5 secondes environ ou jusqu'à ce que trois bips se fassent entendre.

Le hayon s'ouvre à la position de réglage sélectionnée. Pour modifier la position du hayon, répétez les étapes 1 à 3 pour régler la position du hayon.

TRAPPE DU RÉSERVOIR DE CARBURANT



OUVERTURE DE LA TRAPPE DU RÉSERVOIR DE CARBURANT

La trappe du réservoir de carburant se déverrouille automatiquement lorsque la portière du conducteur est déverrouillée.

1. Déverrouillez la trappe du réservoir de carburant en effectuant une des opérations suivantes :
 - Déverrouillez la portière du conducteur à l'aide de la télécommande.
 - Déverrouillez la portière du conducteur à l'aide de la clé.


- Déplacez l'Interrupteur de verrouillage électrique des portières en position de déverrouillage.
 - Appuyez sur le commutateur de demande de poignée de portière (avec la télécommande dans la portée recommandée).
2. Pour ouvrir la trappe du réservoir de carburant, appuyez sur le côté droit de la trappe pour la libérer.

Pour verrouiller la trappe du réservoir de carburant, fermez-la bien puis verrouillez les portières.

BOUCHON DU RÉSERVOIR DE CARBURANT

AVERTISSEMENT


- **L'essence est une substance extrêmement inflammable qui peut aussi devenir hautement explosive dans certaines conditions. Vous pourriez subir des brûlures ou des lésions graves en cas d'utilisation ou de manipulation incorrecte. Lorsque vous faites le plein d'essence, coupez toujours le moteur, ne fumez pas et tenez toute flamme ou étincelle loin du véhicule.**





- **Ne tentez pas de continuer de remplir le réservoir de carburant lorsque le pistolet du distributeur d'essence se déclenche automatiquement. Le surremplissage pourrait faire déborder le réservoir, faire gicler le carburant et provoquer un incendie.**
- **Ne remplacez un bouchon de réservoir de carburant que par un bouchon d'origine. En effet, celui-ci est muni d'une soupape de sûreté intégrée nécessaire au fonctionnement adéquat du circuit d'alimentation et du dispositif antipollution. L'utilisation d'un bouchon non adéquat peut entraîner une anomalie importante ainsi que des blessures. Une telle utilisation peut également provoquer l'activation du témoin d'anomalie .**
- **Ne tentez jamais de faire démarrer votre véhicule en versant du carburant dans le corps du papillon d'accélérateur.**

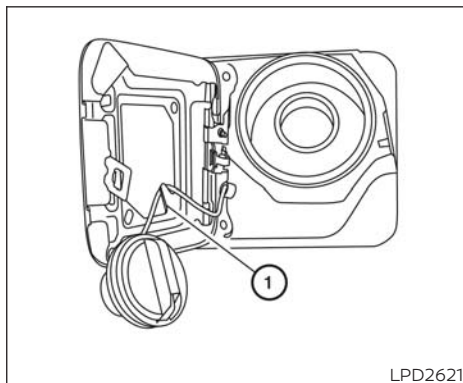
- Ne remplissez pas un contenant portatif de carburant dans votre véhicule ou votre remorque. L'électricité statique pourrait provoquer une explosion en raison de la présence de liquides, vapeurs ou gaz inflammables au niveau du véhicule ou de la remorque. Pour réduire les risques de blessures graves ou mortelles lors du remplissage de carburant d'un contenant portatif, assurez-vous de suivre les conseils suivants :

- Placez toujours le contenant sur le sol pour le remplir.
- N'utilisez aucun dispositif électronique pendant le remplissage.
- Gardez le pistolet du distributeur d'essence en contact avec le contenant pendant le remplissage.
- Utilisez uniquement un contenant portatif approuvé pour liquide inflammable.

MISE EN GARDE

- N'utilisez pas un carburant contenant plus de 15 % d'éthanol dans votre véhicule. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Recommandations concernant le carburant » dans le chapitre « Données techniques et information au consommateur » de ce manuel.
- Le message d'avertissement Loose Fuel Cap (bouchon de réservoir de carburant mal vissé) s'affiche si le bouchon de remplissage de carburant n'est pas serré correctement. Il peut être nécessaire d'effectuer quelques trajets avant que le message ne s'affiche. Le témoin d'anomalie  peut s'allumer si vous ne serrez pas correctement le bouchon du réservoir de carburant après que le message d'avertissement Loose Fuel Cap (bouchon de réservoir de carburant mal vissé) s'affiche.

- Le témoin d'anomalie  peut s'allumer si le bouchon du réservoir de carburant est mal serré. Si le témoin  s'allume parce que le bouchon n'a pas été remplacé ou parce qu'il est mal vissé, remplacez-le ou vissez-le et poursuivez votre route. Le témoin  doit s'éteindre après quelques cycles de conduite. Si le témoin  reste allumé après quelques cycles de conduite, faites inspecter votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
- Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoin d'anomalie » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.
- Si du carburant a été renversé sur la carrosserie du véhicule, rincez-le immédiatement avec de l'eau pour éviter des dommages à la peinture.



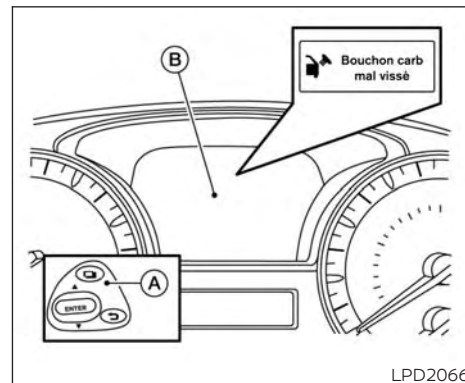
Pour retirer le bouchon du réservoir de carburant :

1. Tournez le bouchon du réservoir de carburant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le retirer.
2. Placez le bouchon du réservoir de carburant sur le support de bouchon ① pendant le remplissage.

Pour poser le bouchon du réservoir de carburant :

1. Insérez le bouchon du réservoir de carburant bien droit dans le tube de remplissage de carburant.

2. Tournez le bouchon du réservoir de carburant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.




Avertissement Bouchon carb. mal vissé

L'avertissement Bouchon carb. mal vissé s'affiche à l'écran multifonction lorsque le bouchon du réservoir de carburant n'est pas serré correctement après le ravitaillement. Il peut être nécessaire d'effectuer quelques trajets avant que le message ne s'affiche. Pour effacer le message d'avertissement, effectuez les étapes suivantes :

1. Retirez et installez le bouchon du réservoir de carburant le plus tôt possible. Pour obtenir de plus amples renseigne-

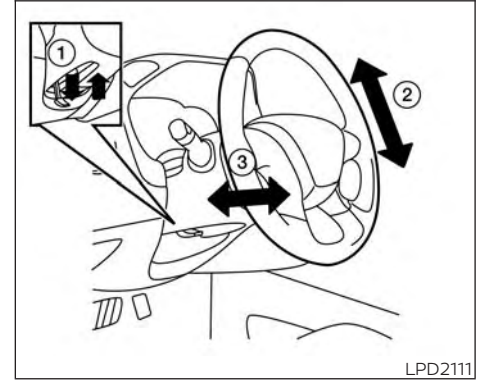
VOLANT

ments, consultez la section « Bouchon du réservoir de carburant » dans ce chapitre.

2. Resserrez le bouchon du réservoir de carburant jusqu'au dé clic.
3. Appuyez sur le bouton  (A) du volant pendant environ une seconde pour effacer l'avertissement Bouchon carb. mal vissé (B) après le resserrement du bouchon du réservoir de carburant.

AVERTISSEMENT

- **Ne réglez pas le volant pendant que vous conduisez. Vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et causer un accident.**
- **Ne réglez pas le volant trop près du corps, car ceci pourrait nuire au fonctionnement de la direction et à votre confort. Le sac gonflable du conducteur se déploie avec beaucoup de puissance. Si vous n'êtes pas correctement retenu, si vous êtes penché vers l'avant, tourné de côté ou assis dans toute autre position inadéquate, vous faites augmenter les risques de blessures graves ou mortelles en cas d'accident. Le sac gonflable peut également vous causer des blessures graves ou mortelles si vous êtes appuyé contre le module au moment de son déploiement. Assurez-vous d'avoir le dos bien appuyé contre le dossier de votre siège et d'être assis aussi loin que possible du volant sans que cela ne nuise à votre confort. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité.**



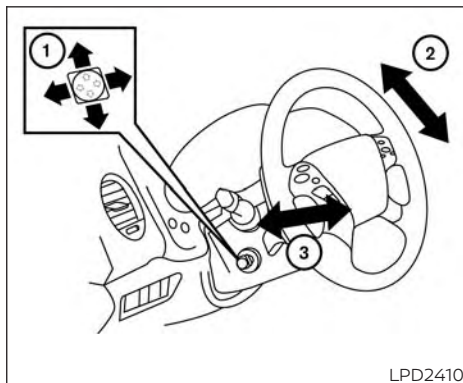
FONCTIONNEMENT MANUEL (selon l'équipement)

Fonctionnement du volant inclinable et télescopique

Abaissez le levier de verrouillage ① :

- Réglez le volant de direction vers le haut ou vers le bas dans le sens ② de la position voulue.
- Réglez le volant de direction vers l'avant ou vers l'arrière dans le sens ③ de la position voulue.

Poussez fermement le levier ① vers le haut pour verrouiller le volant en position.



FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE (selon l'équipement)

Fonctionnement du volant inclinable et télescopique

Pour régler le volant, déplacez le commutateur ① dans les sens suivants :

- Réglez le volant vers le haut ou vers le bas dans le sens ② de la position d'inclinaison voulue.

- Réglez le volant vers l'avant ou vers l'arrière dans le sens ③ de la position télescopique voulue.

⚠ MISE EN GARDE

Dans le cas des véhicules munis du positionneur automatique : Omettre de réinitialiser les fonctions d'inclinaison et de télescopage du volant après la décharge de la batterie du véhicule peut empêcher de régler la position du volant de direction.

Dans le cas des véhicules munis du positionneur automatique : Les fonctions d'inclinaison et de télescopage du volant doivent être réinitialisées après la décharge de la batterie afin d'empêcher le verrouillage du volant inclinable et télescopique dans une position. Lorsque la batterie a été rechargée ou remplacée, effectuez les étapes suivantes :

- Pour le fonctionnement d'inclinaison : réglez le commutateur ① pour déplacer le volant à la position la plus élevée ② qu'il est possible d'atteindre.

- Pour le fonctionnement télescopique : réglez le commutateur ① pour déplacer le volant à la position la plus avancée et la plus reculée ③ qu'il est possible d'atteindre.

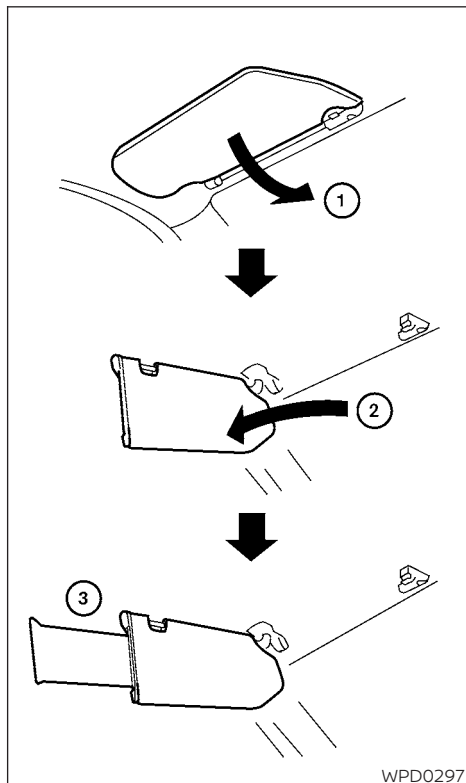
L'exécution de ces opérations permet de réinitialiser la plage des fonctions d'inclinaison et de télescopage du volant.

Fonction d'entrée-sortie (selon l'équipement)

Le système de positionneur automatique (selon l'équipement) déplace automatiquement le volant vers le haut lorsque la portière du conducteur est ouverte et que le commutateur d'allumage est à la position LOCK (antivol-verrouillé). Cette caractéristique facilite l'accès et la sortie du siège du conducteur. Le volant reprend sa position initiale lorsque la portière du conducteur est refermée et que le commutateur d'allumage est enfoncé.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Positionneur automatique » du présent chapitre.

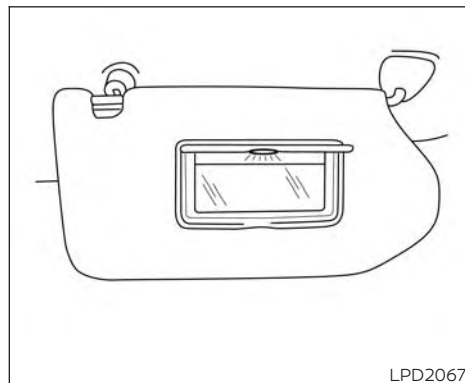
PARE-SOLEIL



1. Pour éliminer l'éblouissement frontal, abaissez le pare-soleil ①.
2. Pour éliminer l'éblouissement latéral, dégagez le pare-soleil du support central et faites-le pivoter sur le côté ②.
3. Faites glisser la rallonge du pare-soleil ③ vers l'intérieur ou vers l'extérieur au besoin.

⚠ MISE EN GARDE

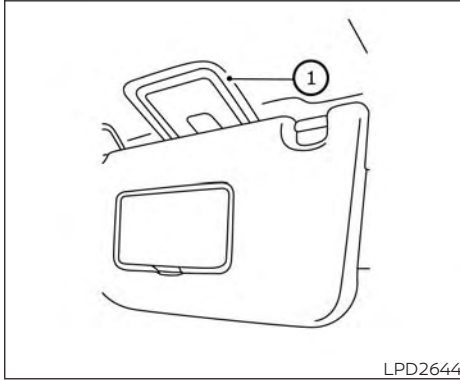
- Ne tentez pas de ranger le pare-soleil principal avant d'avoir d'abord rangé la rallonge du pare-soleil.
- Ne tirez pas la rallonge de pare-soleil avec force vers le bas.



MIROIRS DE COURTOISIE

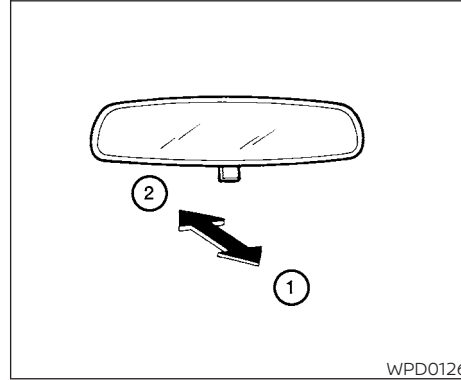
Pour utiliser le miroir de courtoisie, abaissez le pare-soleil et levez le volet du miroir. Certains miroirs de courtoisie possèdent un éclairage (selon l'équipement) qui s'active à l'ouverture de leur couvercle.

RÉTROVISEURS



PORTE-CARTES

Pour accéder au porte-cartes situé sur le pavillon, abaissez le pare-soleil côté conducteur et glissez la carte dans le porte-cartes ①. Ne consultez pas ces articles pendant la conduite.



RÉTROVISEUR INTÉRIEUR MANUEL ANTIÉBLOUISSEMENT (selon l'équipement)

Utilisez la position de nuit ① pour réduire l'éblouissement provoqué par les phares des véhicules qui vous suivent lorsque vous conduisez la nuit.

Pour la conduite de jour, utilisez la position de jour ②.

AVERTISSEMENT

N'utilisez la position nuit qu'en cas de besoin, car elle réduit la visibilité arrière.

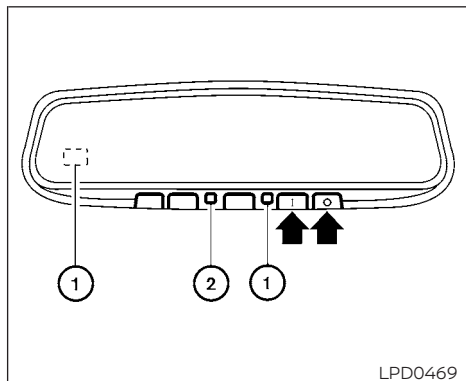
RÉTROVISEUR INTÉRIEUR AUTOMATIQUE ANTIÉBLOUISSEMENT (selon l'équipement)

Le rétroviseur intérieur est conçu pour se teinter automatiquement le soir ou la nuit et en fonction de la réflexion des phares des véhicules qui vous suivent. La fonction d'antiéblouissement automatique est activée lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Le témoin ② s'allume lorsque la fonction d'antiéblouissement automatique est activée.

REMARQUE :

Ne suspendez pas d'objets sur les capteurs ① et ne les nettoyez pas avec un nettoie-vitres. Cela réduit la sensibilité des capteurs et nuit à leur fonctionnement.



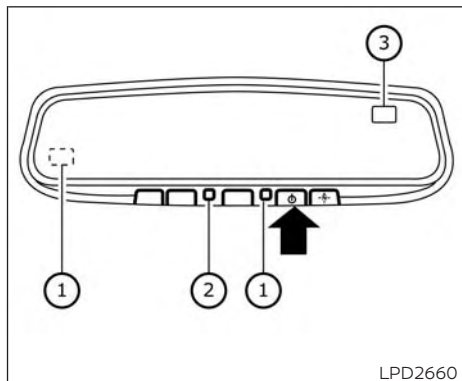
**Type A – sans boussole
(selon l'équipement)**

Type A et Type B (selon l'équipement)

Le témoin ② s'allume lorsque la fonction d'antiéblouissement automatique est activée.

Pour désactiver la fonction antiéblouissement, appuyez sur :

- le bouton « O » pour les rétroviseurs intérieurs sans boussole;
- le bouton **-N-** pour les rétroviseurs intérieurs avec boussole.



**Type B – avec boussole
(selon l'équipement)**

Le témoin s'éteint.

Pour réactiver la fonction d'antiéblouissement automatique, appuyez sur :

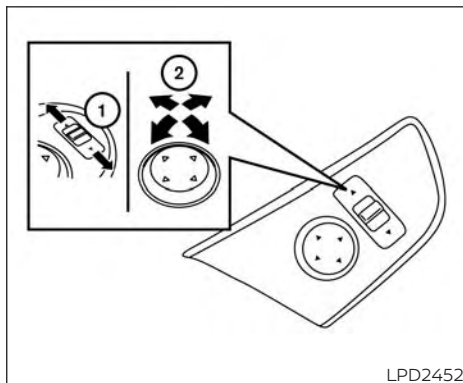
- le bouton « | » pour les rétroviseurs intérieurs sans boussole;
- le bouton **-N-** pour les rétroviseurs intérieurs avec boussole.

Le témoin s'allume.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le fonctionnement de la télécommande universelle HomeLink^{MD} Uni-

versal Transceiver (selon l'équipement), consultez la section « Télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver » dans le chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'affichage de la boussole ③ (selon l'équipement), consultez la section « Affichage de la boussole » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.



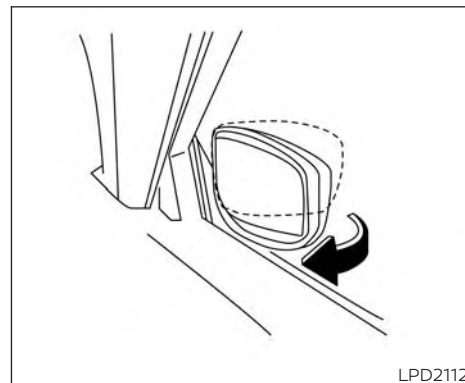
RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

La commande à distance des rétroviseurs extérieurs fonctionne seulement lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).

Déplacez le petit commutateur ① pour sélectionner le rétroviseur de gauche ou de droite. Réglez la position du rétroviseur sélectionné à l'aide du gros commutateur ②. Déplacez le petit commutateur ① à la position centrale (point mort) afin d'éviter de déplacer accidentellement le rétroviseur.

⚠ AVERTISSEMENT

- Les objets réfléchis par le rétroviseur extérieur du côté passager sont plus près qu'ils ne semblent l'être. Soyez prudent lorsque vous vous déplacez vers la droite. L'utilisation exclusive de ce rétroviseur pourrait causer un accident. Servez-vous du rétroviseur intérieur ou jetez un coup d'œil par-dessus votre épaule afin d'évaluer correctement la distance qui vous sépare des objets.
- Ne réglez pas la position des miroirs pendant que vous conduisez. Vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et causer un accident.



Rétroviseurs repliables à commande manuelle

Pour rabattre le rétroviseur extérieur, poussez-le vers la portière.

Fonction d'inclinaison des miroirs en marche arrière (selon l'équipement)

La fonction d'inclinaison des miroirs en marche arrière incline les miroirs des deux rétroviseurs extérieurs vers le bas pour offrir une meilleure visibilité vers l'arrière à proximité du véhicule lorsque le commuta-

teur de commande des rétroviseurs se trouve à la position de gauche ou de droite.

Les miroirs retournent automatiquement à leur position initiale lorsque vous quittez la position R (marche arrière).

Les miroirs des rétroviseurs extérieurs reprennent leur position initiale lorsque :

- Le levier sélecteur est placé à une position autre que R (marche arrière).
- Le bouton de commande des rétroviseurs extérieurs est à la position neutre ou centrale.
- Le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction).

REMARQUE :

Si le bouton de commande des rétroviseurs extérieurs est à la position « centrale », le miroir du rétroviseur ne s'incline PAS vers le bas lorsque vous placez le levier sélecteur à la position R (marche arrière).

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Positionneur automatique » du présent chapitre.

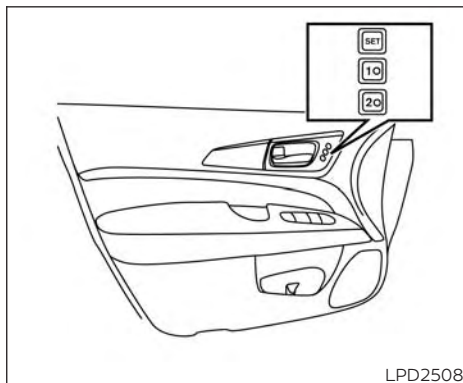
Rétroviseurs chauffants (selon l'équipement)

Certains rétroviseurs extérieurs sont munis d'un dispositif de chauffage qui permet de supprimer la buée, le givre ou la glace qui s'y trouve et ainsi d'améliorer la visibilité du conducteur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Interrupteur du dégivreur de lunette et de rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement) » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

POSITIONNEUR AUTOMATIQUE (selon l'équipement)

Le positionneur automatique comporte deux fonctions :

- Fonction de mémorisation
- Fonction d'entrée ou de sortie



FONCTION DE MÉMORISATION

La mémoire du positionneur automatique peut enregistrer deux positions pour le siège du conducteur, le volant à réglage automatique (selon l'équipement) et les rétroviseurs extérieurs. Pour mémoriser les préférences, effectuez la procédure suivante.

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) ou ACC (accessoires). (Le véhicule doit être immobilisé lorsque vous réglez la mémoire.)

2. Réglez selon vos préférences la position du siège du conducteur, du volant à réglage automatique (selon l'équipement) et des rétroviseurs extérieurs en ajustant manuellement chaque commutateur de réglage. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Sièges » dans le chapitre « Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » du présent manuel et les sections « Volant inclinable et télescopique » et « Rétroviseurs extérieurs » dans ce chapitre.
3. Appuyez sur la touche SET (réglage) et, dans un délai de cinq secondes, appuyez sur la touche de mémoire (1 ou 2).
4. Le témoin de la touche de mémoire choisie S'ALLUMERA en continu pendant environ 5 secondes.
5. Le carillon retentit si la mémoire a été actualisée.

REMARQUE :

Si une nouvelle position est enregistrée dans une touche déjà programmée, les anciens réglages sont effacés par les nouveaux.

Confirmation de mémorisation des préférences


Appuyez sur la touche SET (réglage).


- Si une position en mémoire n'a pas été enregistrée dans la touche (1 ou 2), le témoin de la touche correspondante S'ALLUME pendant environ 0,5 seconde.
- Si une position en mémoire a été enregistrée dans la touche (1 ou 2), alors le témoin de la touche correspondante S'ALLUME en continu pendant environ 5 secondes.

Association de la télécommande à une position mémorisée

La procédure décrite ci-après permet d'associer chaque télécommande aux positions mémorisées (touches de mémoire 1 ou 2).

1. Suivez les étapes 1 à 3 de la section « Fonction de mémorisation » pour enregistrer la position en mémoire.

2. Le témoin de la touche de mémoire choisie S'ALLUMERA. Lors des 5 secondes durant lesquelles le témoin est ALLUMÉ, appuyez sur le bouton  de la télécommande. Le témoin de la touche de mémoire associée clignote. Lorsqu'il s'éteint, la télécommande est associée à la position de réglage mémorisée.

Une fois le couplage effectué, lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction), appuyez sur le bouton  de la télécommande pour déplacer le siège du conducteur, le volant et les rétroviseurs extérieurs à la position de la touche de mémoire associée.

REMARQUE :

Si une nouvelle position est enregistrée dans la touche de mémoire associée, la télécommande se relie alors à la nouvelle position et efface la position précédente.

FONCTION D'ENTRÉE OU DE SORTIE

Ce système permet de déplacer automatiquement le siège du conducteur et la colonne de direction de fonctionnement automatique lorsque le levier sélecteur est en position P (stationnement). Cette fonction facilite au conducteur l'accès et la sortie du siège.

Le siège du conducteur se déplace vers l'arrière et la colonne de direction vers le haut lorsque :

- la portière du conducteur est ouverte et le commutateur d'allumage est tourné à la position OFF (hors fonction);
- le commutateur d'allumage est déplacé de la position ACC (accessoires) à la position OFF (hors fonction) et que la portière du conducteur est ouverte.

Le siège du conducteur et le volant reprennent leur position initiale lorsque :

- le commutateur d'allumage est déplacé de la position ACC (accessoires) ou ON (marche) pendant que le levier sélecteur est à la position P (stationnement).

La fonction d'entrée ou de sortie peut être réglée ou annulée dans les réglages du véhicule à l'écran multifonction en effectuant les étapes suivantes :

- Modifiez le réglage de la fonction de déplacement du siège à la sortie du mode ON (marche) au mode OFF (hors fonction).
- Modifiez le réglage de la fonction de déplacement de la direction vers le haut à la sortie du mode ON (marche) au mode OFF (hors fonction).

Rétablissement de la fonction d'entrée ou de sortie

Si le câble de la batterie est débranché ou si le fusible grille, les positions mémorisées seront perdues et certaines des fonctions seront limitées :

1. Conduisez le véhicule à plus de 40 km/h (25 mi/h).

OU

2. Ouvrez puis fermez la portière du conducteur plus de deux fois alors que le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction).

La fonction d'entrée ou de sortie devrait maintenant fonctionner correctement.

RÉGLAGE DE LA FONCTION DE MÉMORISATION


La position des réglages suivants peut être associée à la clé intelligente et les réglages mémorisés peuvent être accessibles pour chaque clé intelligente.

- Système de chauffage-climatisation
- Dispositif d'aide à la navigation (selon l'équipement)
- Chaîne stéréo

Pour utiliser la fonction de mémorisation, réglez le système de chauffage et de climatisation, le dispositif d'aide à la navigation et la chaîne stéréo en fonction des paramètres préférés du conducteur. Verrouillez les portières à l'aide de la clé intelligente. Chaque clé intelligente peut être réglée en fonction des préférences individuelles du conducteur. Lorsqu'une nouvelle clé intelligente est utilisée, le message « Connection with the key has been done » (la connexion avec la clé a été effectuée) s'affiche à l'écran et les réglages mémorisés sont accessibles.

Pour activer les réglages mémorisés, effectuez les étapes suivantes :

1. Ayez la clé intelligente associée aux réglages mémorisés en votre possession.

2. Ouvrez les portières en appuyant sur le commutateur de demande de poignée de portière du conducteur ou le bouton  de la clé intelligente.
3. Placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Les réglages associés à la clé intelligente s'activent.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Appareil de chauffage et climatiseur (à commande automatique) » du chapitre « Systèmes de surveillance, de climatisation, audio, téléphonique et de reconnaissance vocale » du présent manuel.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'utilisation du dispositif d'aide à la navigation, consultez le manuel d'utilisation du dispositif d'aide à la navigation.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'utilisation du système audio, consultez la section « Système audio » dans le chapitre « Systèmes de surveillance, de climatisation, audio, téléphonique et de reconnaissance vocale » du présent manuel.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Le positionneur automatique ne fonctionne pas ou cesse de fonctionner lorsque :

- le véhicule roule à plus de 0 km/h (0 mi/h) ou 7 km/h (4 mi/h) pour certaines fonctions limitées telles que l'association d'une télécommande au compteur lorsque la source d'alimentation passe de la position off (hors fonction) à la position on (marche) ou pendant la fonction de sortie;
- une des touches de mémoire est enfoncée alors que le positionneur automatique est en fonction;
- le commutateur de réglage du siège du conducteur et de la colonne de direction est actionné alors que le positionneur automatique est en fonction;
- le siège est déjà réglé à la position mémorisée;
- la touche de mémoire ne correspond à aucune position du siège;
- le levier sélecteur de la transmission est déplacé de la position P (stationnement) à une autre position.

4 Systèmes de surveillance, de climatisation, audio, téléphonique et de reconnaissance vocale

Manuel du conducteur de NissanConnect ^{MS}	4-2	Comment se stationner en utilisant les lignes de trajectoire prévue	4-20
Caméra de marche arrière (selon l'équipement)	4-3	Modification de l'affichage	4-22
Fonctionnement du système de caméra arrière	4-4	Réglage de l'écran	4-22
Interprétation des lignes affichées à l'écran	4-5	Limitations du système d'écran de visualisation du périmètre intelligent	4-23
Différence entre la distance prévue et la distance réelle	4-5	Entretien du système	4-25
Comment se stationner en utilisant les lignes de trajectoire prévue	4-8	Sonar d'assistance de caméra (capteur de stationnement) (selon l'équipement)	4-26
Réglage de l'écran	4-10	Fonctionnement du dispositif de sonar	4-27
Comment activer et désactiver les lignes de trajectoire prévue	4-10	ACTIVATION et DÉSACTIVATION de la fonction de sonar	4-28
Limites du système de caméra de marche arrière	4-10	Limites du dispositif de sonar	4-29
Entretien du système	4-12	Entretien du système	4-30
Écran de visualisation du périmètre intelligent (selon l'équipement)	4-13	Système de détection d'objets mobiles (selon l'équipement)	4-31
Fonctionnement du système d'écran de visualisation du périmètre intelligent	4-15	Fonctionnement du système de détection d'objets mobiles	4-32
Différence entre la distance prévue et la distance réelle	4-18	Détection d'objets mobiles activée et désactivée	4-34
		Limites du système de détection d'objets mobiles	4-34
		Entretien du système	4-35

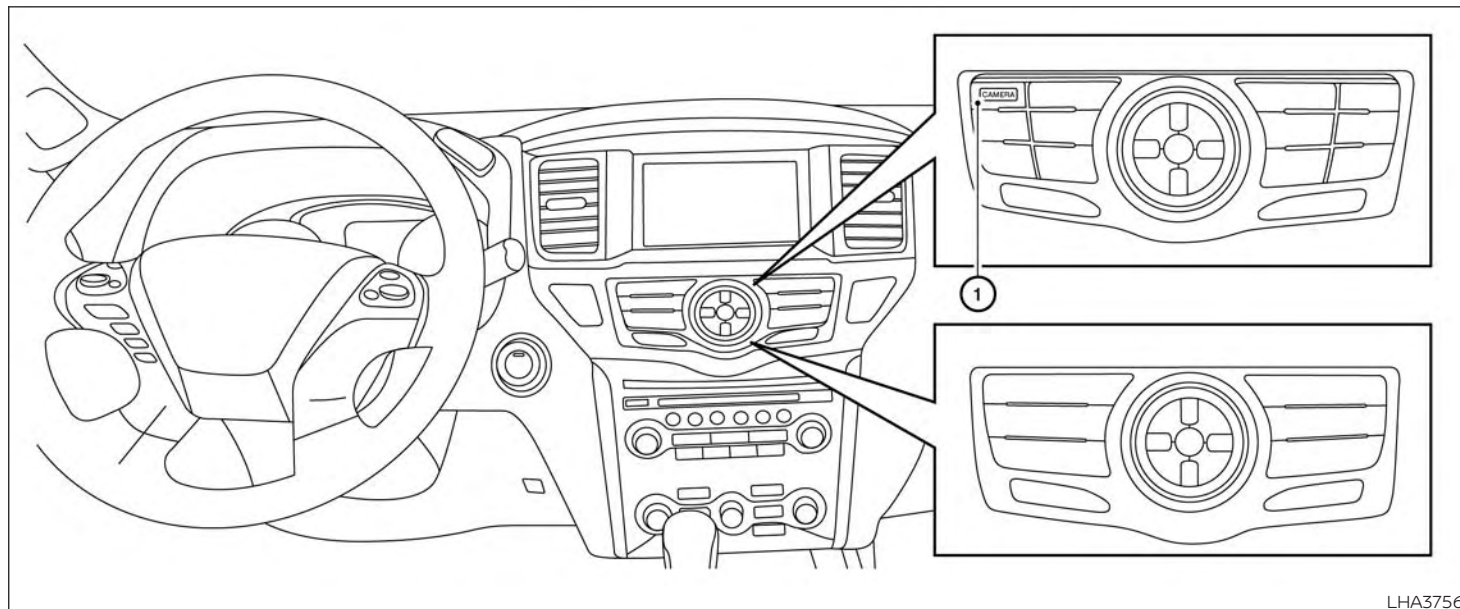
Bouches d'air	4-36	Entretien du climatiseur	4-46
Appareil de chauffage et climatiseur (à commande automatique) (selon l'équipement)	4-37	Ports de chargement USB/iPod ^{MD} (selon l'équipement)	4-46
Fonctionnement automatique	4-38	Antenne	4-47
Fonctionnement manuel	4-39	Antenne de lunette arrière	4-47
Conseils d'utilisation	4-41	Téléphone de voiture ou radio BP	4-47
Système de climatisation automatique arrière	4-42		

MANUEL DU CONDUCTEUR DE NISSANCONNECT^{MS}

Reportez-vous au manuel du conducteur de NissanConnect^{MS} qui comprend les renseignements suivants.

- Services NissanConnect^{MS}
- Dispositif d'aide à la navigation (selon l'équipement)
- Chaîne stéréo
- Système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD}
- Affichage de l'information
- Autres paramètres
- Système de reconnaissance vocale (selon l'équipement)
- Renseignements généraux sur le dispositif

CAMÉRA DE MARCHÉ ARRIÈRE (selon l'équipement)



1. Bouton CAMERA (caméra)
(selon l'équipement)

LHA3756

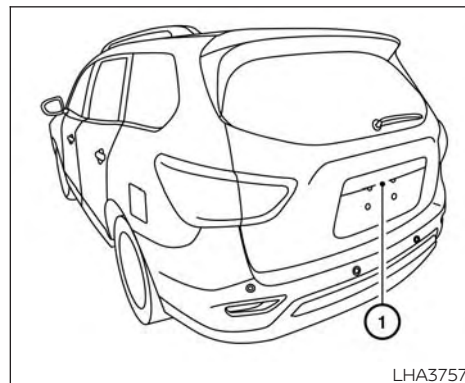
⚠ AVERTISSEMENT

- **Le non-respect des avertissements et des instructions relatives à l'utilisation du système de caméra de marche arrière pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.**
- **Bien que pratique, la caméra de marche arrière ne remplace pas la façon appropriée et sécuritaire de faire marche arrière. Regardez toujours par les glaces et vérifiez dans les rétroviseurs que vous pouvez vous déplacer sans danger avant de le faire réellement. Reculez toujours lentement.**
- **Ce système aide le conducteur à détecter la présence d'objets immobiles de grande taille derrière le véhicule pour éviter tout dommage sur ce dernier.**
- **Servez-vous des lignes guides de distance et de largeur du véhicule comme référence uniquement lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane et pavée. La distance affichée à l'écran n'est qu'à titre de référence et peut différer de la distance réelle entre le véhicule et les objets affichés.**

⚠ MISE EN GARDE

Évitez de rayer la lentille de caméra lorsque vous enlevez la saleté ou la neige qui se trouve sur l'avant de la caméra.

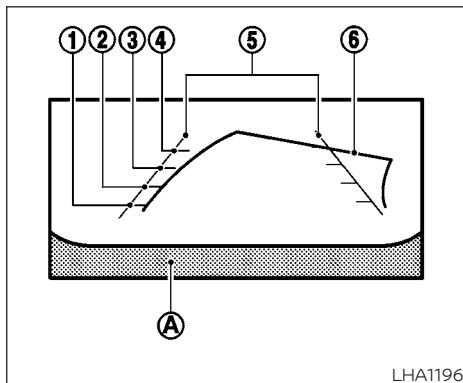
La caméra de marche arrière affiche ensuite automatiquement une vue de l'arrière du véhicule lorsque le levier sélecteur est placé à la position R (marche arrière) ou lorsque le bouton CAMERA (caméra) (selon l'équipement) est enfoncé. La radio peut encore être écoutée, pendant que la caméra est active.



Pour afficher la vue arrière, le système de caméra arrière utilise une caméra située juste au-dessus de la plaque d'immatriculation du véhicule ①.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE CAMÉRA ARRIÈRE

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), déplacez le levier sélecteur à la position R (marche arrière) ou appuyez sur le bouton CAMERA (caméra) (selon l'équipement) pour utiliser la caméra de marche arrière.



LHA1196

INTERPRÉTATION DES LIGNES AFFICHÉES À L'ÉCRAN

L'écran affiche des lignes guides qui indiquent la largeur du véhicule et la distance aux obstacles par rapport à la ligne de la carrosserie du véhicule (A).

Lignes guides de distance

Indique les distances à partir de la carrosserie de votre véhicule.

- Ligne rouge ① : environ 0,5 m (1,5 pi)
- Ligne jaune ② : environ 1 m (3 pi)
- Ligne verte ③ : environ 2 m (7 pi)
- Ligne verte ④ : environ 3 m (10 pi)

Lignes guides de largeur du véhicule ⑤

Indiquent la largeur du véhicule pendant que vous reculez.

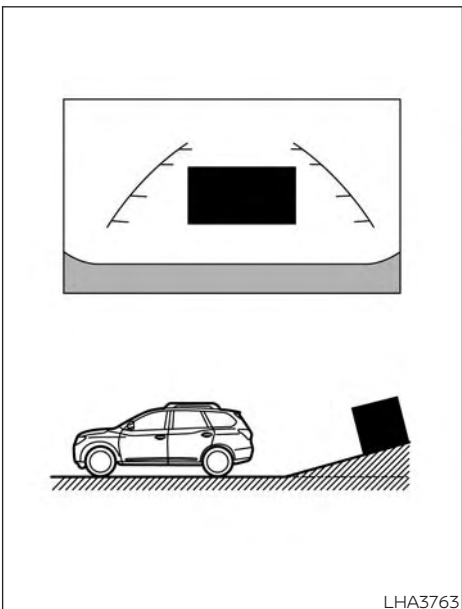
Lignes de trajectoire prévue ⑥

Indiquent la trajectoire prévue pendant que vous reculez. Les lignes de trajectoire prévue s'affichent à l'écran lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière) et que vous tournez le volant. Les lignes de trajectoire prévue se déplacent en fonction du degré de braquage du volant et ne s'affichent pas lorsque le volant est en position droit devant.

Les lignes guides de largeur du véhicule et la largeur des lignes de trajectoire prévue sont plus larges que la largeur et la trajectoire réelles.

DIFFÉRENCE ENTRE LA DISTANCE PRÉVUE ET LA DISTANCE RÉELLE

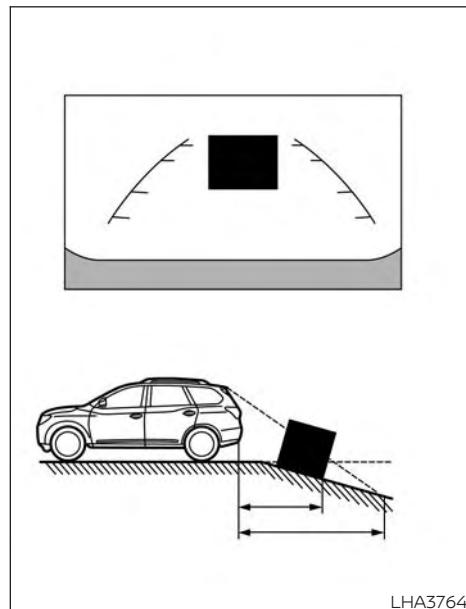
Les lignes de guidage affichées et leurs emplacements au sol sont fournis pour référence approximative seulement. Les objets situés sur une pente ascendante ou descendante et les objets saillants se trouvent en réalité à des distances différentes de celles affichées à l'écran des lignes de guidage (consulter les illustrations). En cas de doute, faire demi-tour et regarder les objets pendant que vous faites marche arrière, ou stationnez et quittez le véhicule pour voir la position des objets derrière le véhicule.



Reculer en montant dans une pente abrupte

Lorsque le véhicule recule en montant dans une pente, les lignes guides de distance et de largeur du véhicule paraissent plus proches qu'en réalité. Notez que les

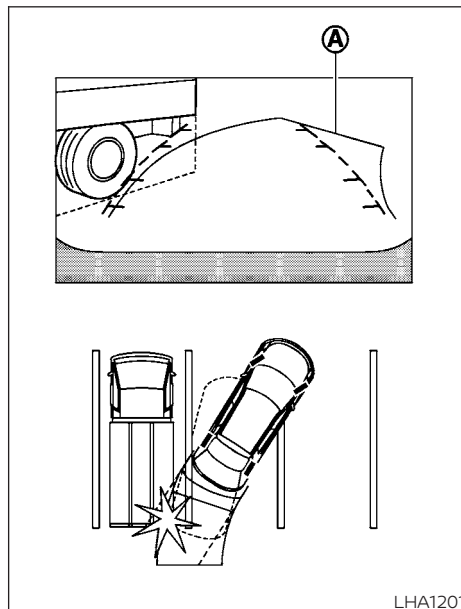
objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.



Reculer en descendant dans une pente abrupte

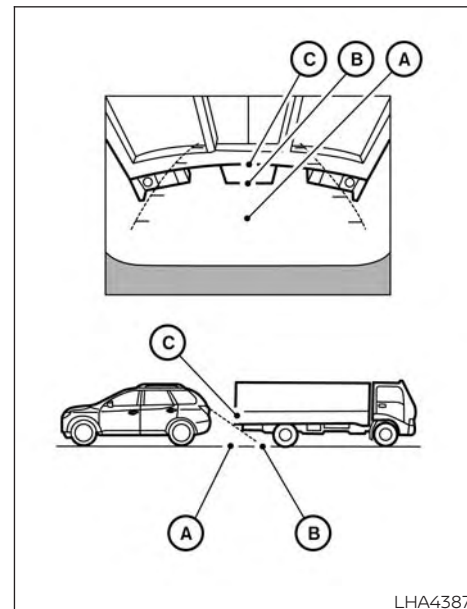
Lorsque le véhicule recule en descendant dans une pente, les lignes guides de distance et de largeur du véhicule paraissent plus éloignées qu'elles le sont en réalité.

Notez que les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus près sur la pente.



Reculer près d'un objet saillant

Les lignes de trajectoire prévue **A** ne touchent pas l'objet à l'écran. Cependant, le véhicule peut frapper l'objet si celui-ci fait saillie au-dessus de la trajectoire réelle de recul.



Reculer derrière un objet saillant

La position **C** paraît plus éloignée que la position **B** affichée à l'écran. La position **C** est toutefois à la même distance que la position **A**. Le véhicule peut frapper l'objet lorsque vous reculez à la position **A** si l'ob-

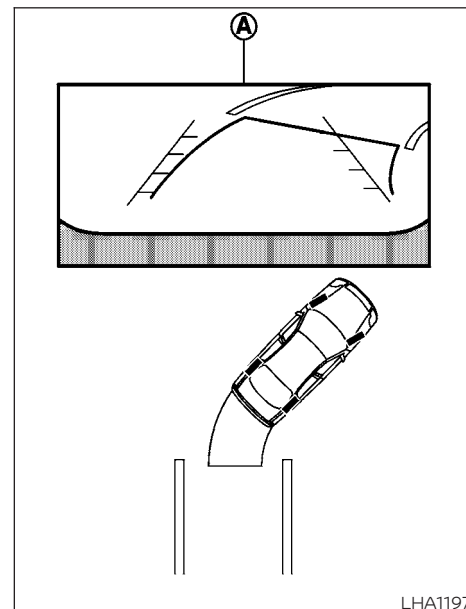
jet fait saillie au-dessus de la trajectoire réelle de recul.

COMMENT SE STATIONNER EN UTILISANT LES LIGNES DE TRAJECTOIRE PRÉVUE

AVERTISSEMENT

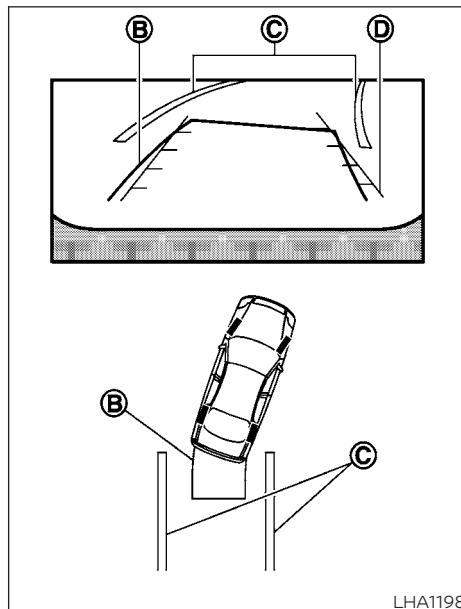
- Si vous remplacez les pneus par des pneus de taille différente, les lignes de trajectoire prévue pourraient ne pas s'afficher correctement.
- Sur une route enneigée ou très glissante, il peut y avoir une différence entre la ligne de trajectoire prévue et la ligne de la trajectoire réelle.
- Si la batterie de la voiture est débranchée ou déchargée, les lignes de trajectoire prévue pourraient ne pas s'afficher correctement. Dans une telle situation, procédez comme suit :
 - Tournez le volant d'une butée à l'autre alors que le moteur tourne.
 - Conduisez le véhicule sur une route droite pendant plus de 5 minutes.

- Si vous tournez le volant alors que le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires), les lignes de trajectoire prévue pourraient ne pas s'afficher correctement.



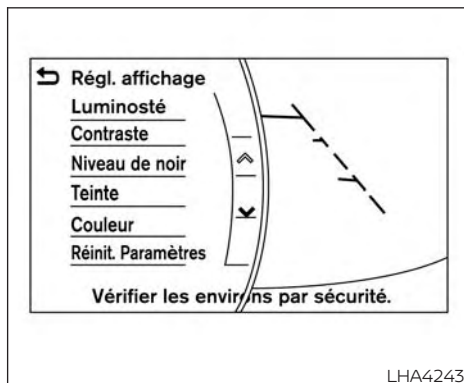
1. Assurez-vous visuellement que l'espace de stationnement est sécuritaire avant de stationner votre véhicule.

2. La vue de l'arrière du véhicule est affichée à l'écran (A) lorsque le levier sélecteur est placé à la position R (marche arrière).



3. Reculez lentement en tournant le volant de façon à ce que les lignes de trajectoire prévue (B) pénètrent dans l'espace de stationnement (C).

4. Tout en vous servant des lignes de trajectoire prévue comme référence, tournez le volant pour que les lignes guides de largeur du véhicule (D) soient parallèles à l'espace de stationnement (C).
5. Une fois que le véhicule est complètement stationné dans l'espace, placez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement.



RÉGLAGE DE L'ÉCRAN

Pour régler la luminosité, la teinte, la couleur, le contraste et le niveau du noir de l'écran de la caméra de marche arrière, ou pour allumer ou éteindre l'écran, appuyez sur le bouton SETTING (réglage) lorsque la caméra de marche arrière est en fonction. Sélectionnez une des options et modifiez la valeur en appuyant sur la touche « + » ou « - », ou en utilisant le sélecteur multifonction.

REMARQUE :

Ne réglez pas la luminosité, la teinte, la couleur, le contraste et le niveau du noir de la caméra de marche arrière lorsque le véhicule est en mouvement. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré fermement.

COMMENT ACTIVER ET DÉSACTIVER LES LIGNES DE TRAJECTOIRE PRÉVUE

Pour basculer entre l'activation et la désactivation des lignes de trajectoire prévue lorsque le véhicule est à la position P (stationnement) :

1. Appuyez sur le bouton SETTING (réglage).
2. Appuyez sur la touche Camera (caméra) ou Camera/Sonar (caméra/sonar).
3. Appuyez sur la touche Camera (caméra).
4. Appuyez sur la touche « Predicted Course Lines » (lignes de trajectoire prévue) pour activer ou désactiver la fonction.

LIMITES DU SYSTÈME DE CAMÉRA DE MARCHÉ ARRIÈRE

⚠ AVERTISSEMENT

Les limites du système de caméra de marche arrière sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Ce système est soumis à des angles morts et peut ne pas montrer tous les objets présents.
- En raison des limites de la portée de la caméra de marche arrière, les zones du dessous et des coins extérieurs du pare-chocs ne peuvent pas être affichées à l'écran de la caméra. Le système n'affichera pas les petits objets qui se trouvent sous le pare-chocs et des objets qui se trouvent très près du pare-chocs ou au sol.
- La distance des objets qui s'affichent à l'écran ne reflète pas la réalité, car la caméra utilise une lentille grand angle.

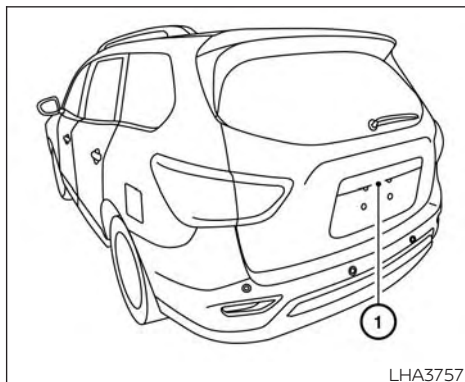
- **La position des objets dans une caméra de marche arrière apparaît inversée par rapport à leur position dans les rétroviseurs intérieurs et extérieurs.**
- **Servez-vous des lignes affichées comme référence. Des facteurs tels que le nombre d'occupants, le niveau de carburant, la position du véhicule, les conditions routières et l'inclinaison de la route influent sur les lignes.**
- **Avant de reculer, vérifiez si le hayon est bien fermé.**
- **Ne placez rien sur la caméra. La caméra de marche arrière est installée au-dessus de la plaque d'immatriculation.**
- **Lorsque vous lavez le véhicule avec un jet d'eau à haute pression, évitez d'arrosé la caméra. L'eau peut pénétrer dans le boîtier de la caméra et provoquer de la condensation sur la lentille, une anomalie, un feu ou un choc électrique.**

- **Évitez de frapper la caméra. Il s'agit d'un instrument de précision. Le frapper peut causer une anomalie ou des dommages pouvant résulter en un feu ou un choc électrique.**

Les données suivantes sont des limites fonctionnelles et n'indiquent pas un dysfonctionnement du système :

- Si la température ambiante est très élevée ou très basse, l'affichage des objets pourrait sembler flou.
- Lorsqu'une lumière intense frappe directement la caméra, il se peut que les objets ne s'affichent pas clairement.
- Des lignes verticales pourraient se superposer aux objets affichés à l'écran. Ces lignes sont causées par une lumière trop intense réfléchi par le pare-chocs.
- L'écran pourrait papilloter s'il est soumis à un éclairage fluorescent.
- La couleur des objets affichés par la caméra de marche arrière peut différer quelque peu de la couleur réelle.

- Les objets peuvent s'afficher à l'écran de manière imprécise lorsqu'ils se trouvent dans une zone obscure.
- Il peut y avoir un délai lorsque vous passez entre les vues.
- Si la caméra est obstruée par des saletés, de la pluie ou de la neige, il se peut que la caméra de marche arrière n'affiche pas les objets clairement. Nettoyez la caméra.
- N'appliquez pas de cire sur la lentille de la caméra. Éliminez toute trace de cire à l'aide d'un chiffon propre humecté d'une solution d'eau et de produit de nettoyage doux, puis essuyez à l'aide d'un chiffon sec.



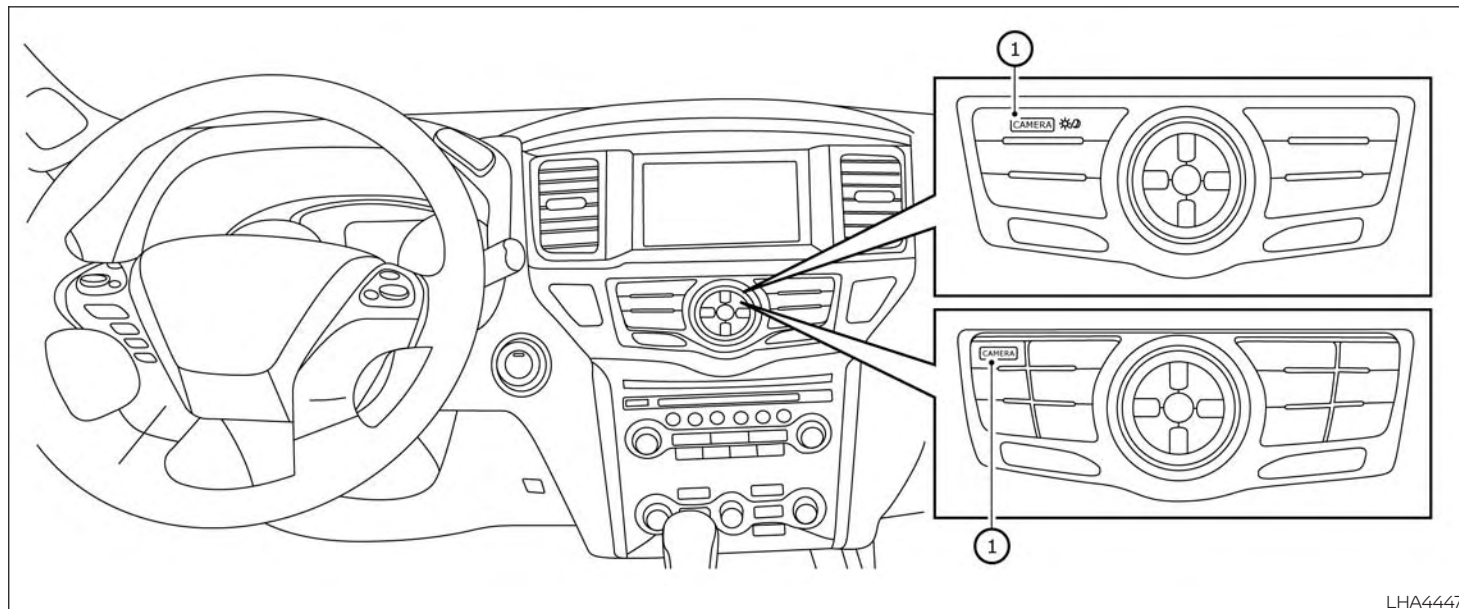
Si la caméra ① est obstruée par des souillures, de la pluie ou de la neige, il se peut que la caméra de marche arrière n'affiche pas les objets clairement. Nettoyez la caméra à l'aide d'un chiffon humecté d'une solution d'eau et de produit de nettoyage doux, puis essuyez à l'aide d'un chiffon sec.


ENTRETIEN DU SYSTÈME

MISE EN GARDE

- N'utilisez pas d'alcool, de benzène ou de diluant pour nettoyer la caméra. Vous pourriez décolorer la lentille.
- N'endommagez pas la caméra, car l'affichage pourrait être altéré.

ÉCRAN DE VISUALISATION DU PÉRIMÈTRE INTELLIGENT (selon l'équipement)



1. Bouton CAMERA (caméra) ou bouton CAMERA (caméra)/

LHA4447

⚠ AVERTISSEMENT

- **Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système d'écran de visualisation du périmètre intelligent pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.**
- **L'écran de visualisation du périmètre intelligent est une caractéristique pratique, mais il ne remplace pas la façon adéquate de conduire le véhicule, car il comporte des zones dans lesquelles les objets ne peuvent s'afficher. Les quatre coins du véhicule en particulier sont des zones où les objets n'apparaissent pas dans des plans plongeants, avant ou arrière. Avant de conduire le véhicule, vérifiez toujours les environs immédiats pour vous assurer qu'il est prudent de vous déplacer. Faites toujours fonctionner le véhicule lentement.**
- **Le conducteur est toujours responsable de la sécurité pendant le stationnement ou d'autres manœuvres.**

⚠ MISE EN GARDE

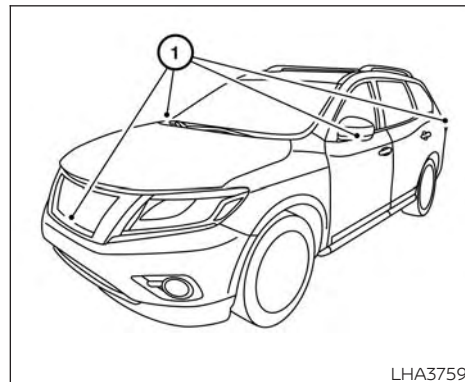
Évitez de rayer la lentille de caméra lorsque vous enlevez la saleté ou la neige qui se trouve sur l'avant de la caméra.

Le système d'écran de visualisation du périmètre intelligent est conçu pour aider le conducteur dans les situations telles que le stationnement dans un espace ou le stationnement en parallèle.

Le moniteur affiche diverses images de la position du véhicule dans un format d'écran partagé. Les vues ne sont pas toutes disponibles en tout temps.

Vues disponibles :


- **Vue avant**
Une vue d'environ 150 degrés de l'avant du véhicule.
- **Vue arrière**
Une vue d'environ 150 degrés de l'arrière du véhicule.
- **Vue plongeante**
Vue environnante du véhicule à vol d'oiseau.
- **Vue latérale avant**
Vue autour et au-devant de la roue du côté passager avant.




LHA3759

Pour afficher plusieurs vues, le système d'écran de visualisation du périmètre intelligent utilise les caméras situées dans la calandre avant, sur les rétroviseurs extérieurs du véhicule, en plus d'une caméra située juste au-dessus de la plaque d'immatriculation du véhicule ①.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'ÉCRAN DE VISUALISATION DU PÉRIMÈTRE INTELLIGENT

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), déplacez le levier sélecteur à la position R (marche arrière) ou appuyez sur le bouton CAMERA (caméra) ou CAMERA (caméra)/ pour utiliser le système d'écran de visualisation du périmètre intelligent.

Lorsque la caméra est activée pour la première fois avec l'affichage en vue plongeante, une icône rouge (selon l'équipement) clignote à l'écran. Cela indique que le système de sonar est activé. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le système de sonar arrière, se reporter à la section « Système de sonar avant et arrière » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

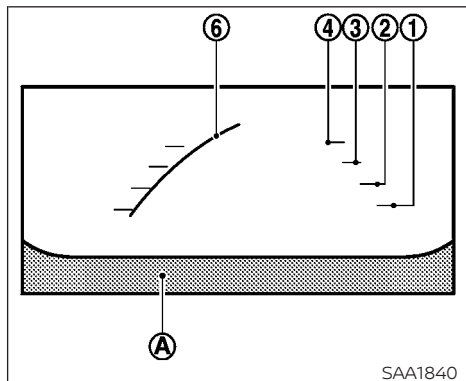
La vue affichée à l'écran de visualisation du périmètre intelligent retourne automatiquement à la vue précédente 3 minutes après que le bouton CAMERA (caméra) ou CAMERA (caméra)/ a été enfoncé, si le levier sélecteur ne se trouve pas à la position R (marche arrière).

Vues disponibles

AVERTISSEMENT

- **Servez-vous des lignes guides de distance et des lignes de largeur du véhicule comme référence uniquement lorsque le véhicule se trouve sur une surface pavée et plane. La distance apparente affichée à l'écran peut être différente de la distance réelle entre le véhicule et les objets affichés.**
- **Utilisez les lignes affichées et la vue plongeante comme référence. Des facteurs tels que le nombre d'occupants, le chargement, le niveau de carburant, la position du véhicule, les conditions routières et l'inclinaison de la route influent grandement sur les lignes et la vue plongeante.**
- **Si vous remplacez les pneus par des pneus de taille différente, les lignes de trajectoire prévue et la vue plongeante pourraient ne pas s'afficher correctement.**

- **Lors de la conduite sur une pente ascendante, les objets affichés à l'écran sont plus éloignés qu'ils ne paraissent. Lors de la conduite sur une pente descendante, les objets affichés à l'écran sont plus rapprochés qu'ils ne paraissent.**
- **La position des objets à l'écran de vue arrière apparaît inversée par rapport à leur position à l'écran et dans les rétroviseurs extérieurs.**
- **Utilisez les rétroviseurs ou regardez en fait afin d'évaluer correctement la distance qui vous sépare des objets.**
- **Sur une route enneigée ou glissante, il peut y avoir une différence entre les lignes de trajectoire prévue et la ligne de trajectoire réelle.**
- **Les lignes de largeur du véhicule et de trajectoire prévue sont plus larges que la largeur et la trajectoire réelles.**
- **Les lignes affichées apparaissent légèrement orientées vers la droite, car la caméra de marche arrière n'est pas installée dans la partie centrale arrière du véhicule.**



Vue avant

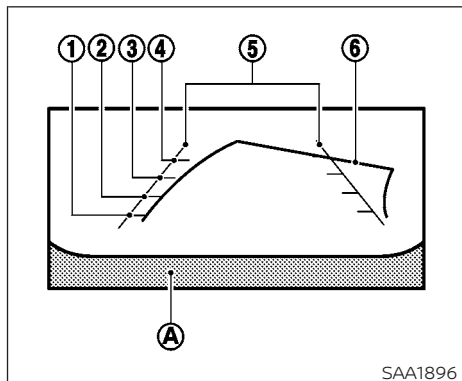
Vue avant et arrière

L'écran affiche des lignes guides approximatives qui indiquent la largeur du véhicule et la distance des obstacles par rapport à la ligne de la carrosserie du véhicule (A).

Lignes guides de distance

Indiquent les distances à partir de la carrosserie du véhicule :

- Ligne rouge ① : environ 0,5 m (1,5 pi)
- Ligne jaune ② : environ 1 m (3 pi)
- Ligne verte ③ : environ 2 m (7 pi)
- Ligne verte ④ : environ 3 m (10 pi)



Vue arrière

Lignes guides de largeur du véhicule ⑤ :

Indiquent la largeur approximative du véhicule pendant que vous reculez.

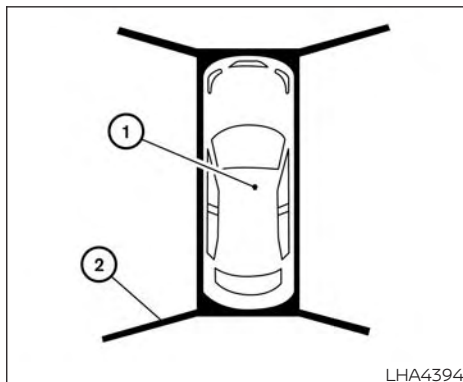
Lignes de trajectoire prévue ⑥ :

Indiquent la trajectoire prévue lorsque vous conduisez le véhicule. Les lignes de trajectoire prévue s'affichent à l'écran lorsque vous tournez le volant. Les lignes de trajectoire prévue se déplacent en fonction du degré de braquage du volant et peuvent ne pas s'afficher lorsque le volant est en position droit devant.

La vue avant ne s'affiche pas quand la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h (6 mi/h).

REMARQUE :

Lorsque l'écran affiche la vue avant et que le volant tourne d'environ 90 degrés ou moins de la position droit devant, les lignes de trajectoire prévue droite et gauche ⑥ s'affichent. Lorsque le volant tourne d'environ 90 degrés ou plus, une ligne s'affiche uniquement sur le côté opposé du virage.



Vue plongeante

La vue plongeante affiche la vue du pavillon du véhicule, qui permet de confirmer la position du véhicule et la trajectoire prévue vers un espace de stationnement.

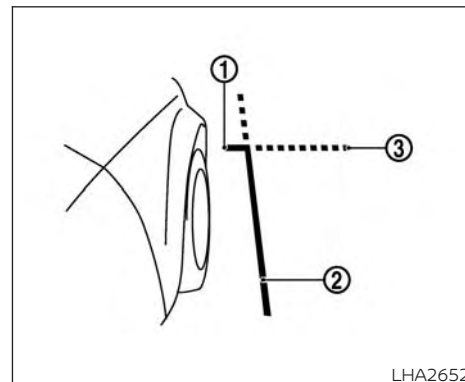
L'icône de véhicule ① indique la position du véhicule. À noter que la distance apparente entre les objets observés en vue plongeante peut différer quelque peu de celle du véhicule lui-même.

Les zones qui ne sont pas couvertes par les caméras ② sont indiquées en noir.

La zone non visible ② est mise en évidence en jaune pendant plusieurs secondes après l'affichage de la vue plongeante. Elle n'est affichée qu'une fois après l'établissement du contact.

⚠ AVERTISSEMENT

- Les objets dans la vue plongeante apparaissent plus éloignés que la distance réelle.
- Les objets de dimension élevée, tels qu'un trottoir ou un véhicule, peuvent être désalignés ou ne pas s'afficher sur le bord des affichages.
- Les objets qui se trouvent au-dessus de la caméra ne peuvent être affichés.
- La vue de la vue plongeante peut être désalignée lorsque la position de la caméra est modifiée.
- Une ligne au sol peut être désalignée et sembler ne pas être droite sur le bord des affichages. Le désalignement augmente à mesure que la ligne s'éloigne du véhicule.



Vue latérale avant

Lignes guides

Des lignes guides indiquant la largeur approximative et l'avant du véhicule s'affichent à l'écran.

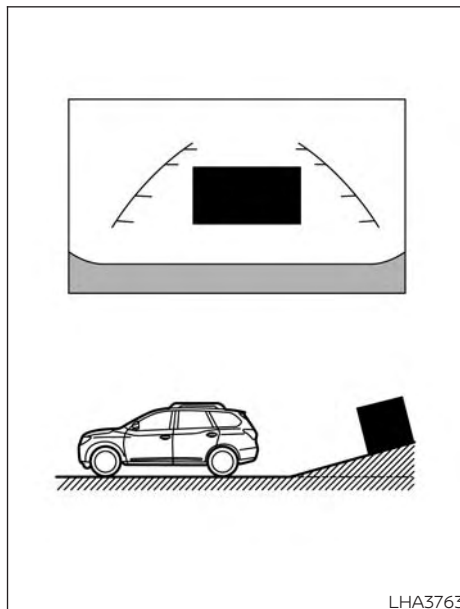
La ligne de l'avant du véhicule ① indique la partie avant du véhicule.

La ligne du côté du véhicule ② indique la largeur approximative du véhicule, incluant les rétroviseurs extérieurs.

Les rallonges ③ des lignes avant ① et du côté ② sont indiquées avec une ligne pointillée verte.

DIFFÉRENCE ENTRE LA DISTANCE PRÉVUE ET LA DISTANCE RÉELLE

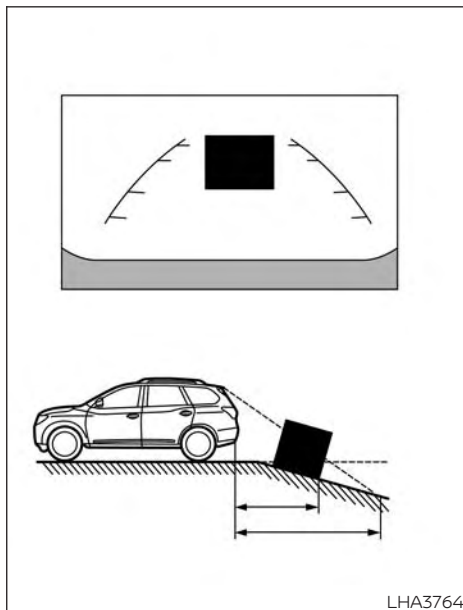
Les lignes de guidage affichées et leurs emplacements au sol sont fournis pour référence approximative seulement. Les objets situés sur une pente ascendante ou descendante et les objets saillants se trouvent en réalité à des distances différentes de celles affichées à l'écran des lignes de guidage (consulter les illustrations). En cas de doute, faire demi-tour et regarder les objets pendant que vous faites marche arrière, ou stationnez et quittez le véhicule pour voir la position des objets derrière le véhicule.



objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Reculer en montant dans une pente abrupte

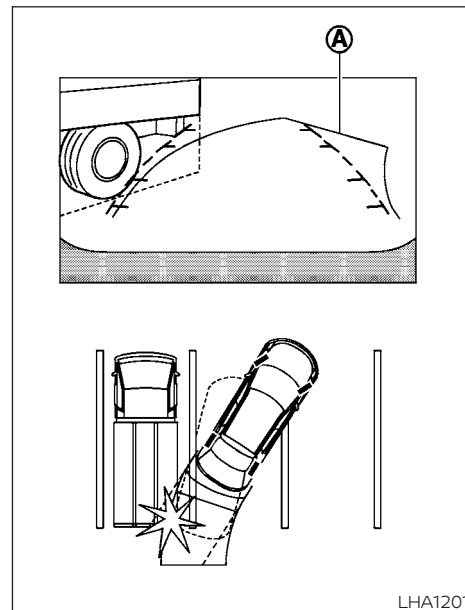
Lorsque le véhicule recule en montant dans une pente, les lignes guides de distance et de largeur du véhicule paraissent plus proches qu'en réalité. Notez que les



Reculer en descendant dans une pente abrupte

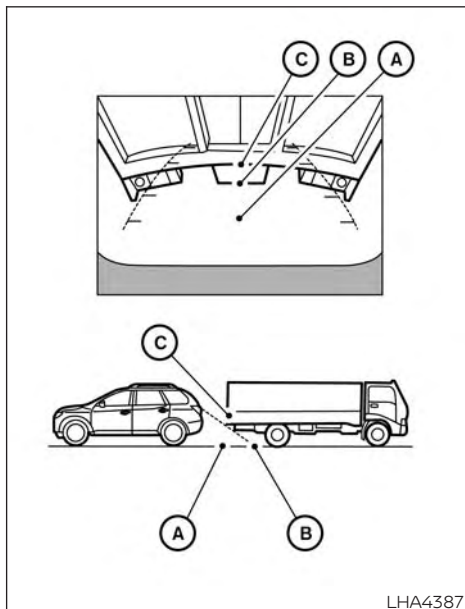
Lorsque le véhicule recule en descendant dans une pente, les lignes guides de distance et de largeur du véhicule paraissent plus éloignées qu'elles le sont en réalité.

Notez que les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus près sur la pente.



Reculer près d'un objet saillant

Les lignes de trajectoire prévue **A** ne touchent pas l'objet à l'écran. Cependant, le véhicule peut frapper l'objet si celui-ci fait saillie au-dessus de la trajectoire réelle de recul.



LHA4387

Reculer derrière un objet saillant

La position ③ paraît plus éloignée que la position ② affichée à l'écran. La position ③ est toutefois à la même distance que la position ①. Le véhicule peut frapper l'objet lorsque vous reculez à la position ① si l'ob-

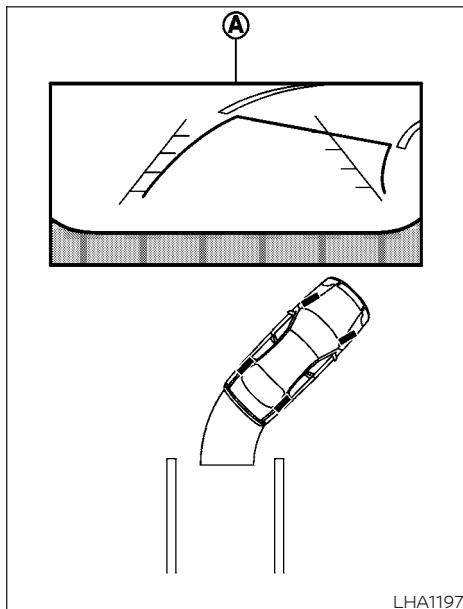
jet fait saillie au-dessus de la trajectoire réelle de recul.

COMMENT SE STATIONNER EN UTILISANT LES LIGNES DE TRAJECTOIRE PRÉVUE

⚠ AVERTISSEMENT

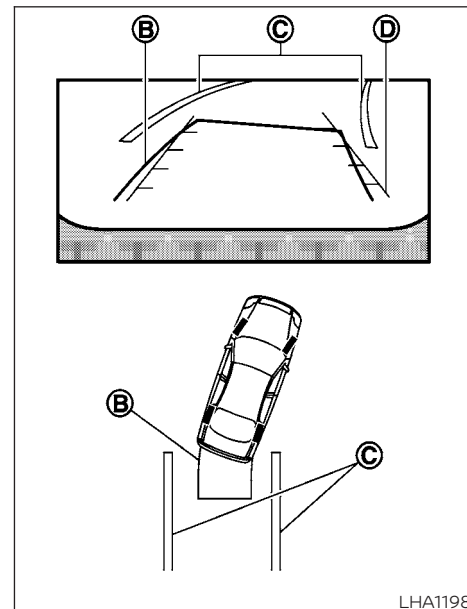
- Si vous remplacez les pneus par des pneus de taille différente, les lignes de trajectoire prévue pourraient ne pas s'afficher correctement.
- Sur une route enneigée ou très glissante, il peut y avoir une différence entre la ligne de trajectoire prévue et la ligne de la trajectoire réelle.
- Si la batterie de la voiture est débranchée ou déchargée, les lignes de trajectoire prévue pourraient ne pas s'afficher correctement. Dans une telle situation, procédez comme suit :
 - Tournez le volant d'une butée à l'autre alors que le moteur tourne.
 - Conduisez le véhicule sur une route droite pendant plus de 5 minutes.

▪ Si vous tournez le volant alors que le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires), les lignes de trajectoire prévue pourraient ne pas s'afficher correctement.



1. Assurez-vous visuellement que l'espace de stationnement est sécuritaire avant de stationner votre véhicule.


2. La vue de l'arrière du véhicule est affichée à l'écran **A** lorsque le levier sélecteur est placé à la position R (marche arrière).

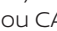


3. Reculez lentement en tournant le volant de façon à ce que les lignes de trajectoire prévue **B** pénètrent dans l'espace de stationnement **C**.

4. Tout en vous servant des lignes de trajectoire prévue comme référence, tournez le volant pour que les lignes guides de largeur du véhicule **(D)** soient parallèles à l'espace de stationnement **(C)**.
5. Une fois que le véhicule est complètement stationné dans l'espace, placez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement.

MODIFICATION DE L’AFFICHAGE

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), appuyez sur le bouton CAMERA (caméra) ou CAMERA (caméra)/ ou déplacez le levier sélecteur à la position R (marche arrière) pour utiliser l'écran de visualisation du périmètre intelligent.

L'écran de visualisation du périmètre intelligent affiche des vues d'écran divisées différentes selon la position du levier sélecteur. Appuyez sur le bouton CAMERA (caméra) ou CAMERA (caméra)/ pour commuter entre les vues disponibles.

Si le levier sélecteur est à la position R (marche arrière), les vues disponibles sont les suivantes :

- Écran divisé de vue arrière/vue plongeante
- Écran divisé de vue arrière/vue latérale avant

Si le levier sélecteur est à la position P (stationnement), les vues disponibles sont :

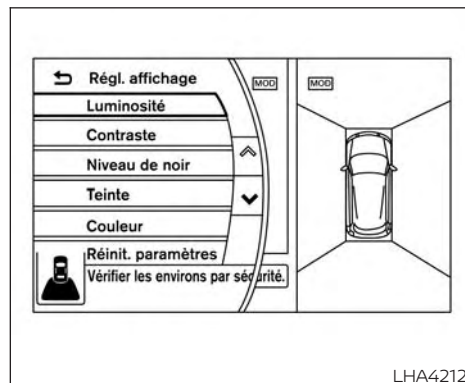
- Écran divisé de vue avant/vue plongeante
- Écran divisé de vue avant et de vue latérale avant

Si le levier sélecteur est à la position D (marche avant), les vues disponibles sont :

- Écran divisé de vue avant/vue plongeante
- Écran divisé de vue avant et de vue latérale avant

L'affichage bascule de l'écran de visualisation du périmètre intelligent lorsque :

- Le levier sélecteur est à la position D (marche avant) et la vitesse du véhicule augmente au-delà de 10 km/h (6 mi/h) environ.
- Un écran différent est choisi.

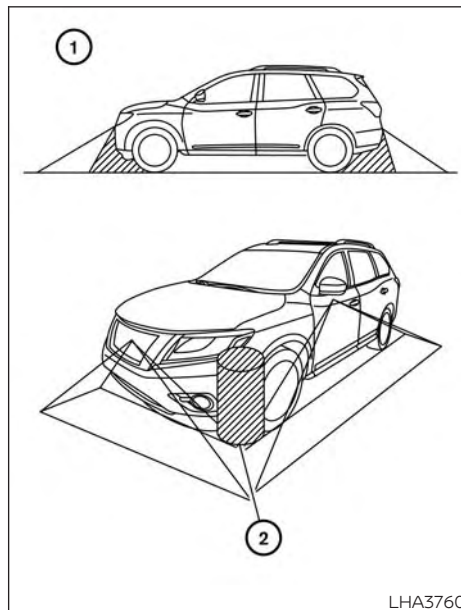


RÉGLAGE DE L’ÉCRAN

Pour régler la luminosité, la teinte, la couleur, le contraste et le niveau du noir de l'écran de visualisation du périmètre intelligent, ou pour ALLUMER ou ÉTEINDRE l'écran, appuyez sur le bouton SETTING (réglage) lorsque l'écran est allumé. Sélectionnez une des options et modifiez la valeur en appuyant sur la touche « + » ou « - », ou en utilisant le sélecteur multifonction.

REMARQUE :

Ne réglez pas la luminosité, la teinte, la couleur, le contraste et le niveau du noir de l'écran de visualisation du périmètre intelligent lorsque le véhicule est en mouvement. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré fermement.



LIMITATIONS DU SYSTÈME
D'ÉCRAN DE VISUALISATION DU
PÉRIMÈTRE INTELLIGENT

AVERTISSEMENT

Les limites du système d'écran de visualisation du périmètre intelligent sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- N'utilisez pas l'écran de visualisation du périmètre intelligent lorsque le rétroviseur extérieur est en position de rangement et assurez-vous que le hayon est bien fermé lorsque vous conduisez et utilisez l'écran de visualisation du périmètre intelligent.
- La distance apparente entre les objets affichés à l'écran de visualisation du périmètre intelligent ne correspond pas à la distance réelle.
- Les caméras sont installées sur la calandre avant, sur les rétroviseurs extérieurs et au-dessus de la plaque d'immatriculation arrière. Ne placez sur le véhicule aucun objet qui couvre les caméras.

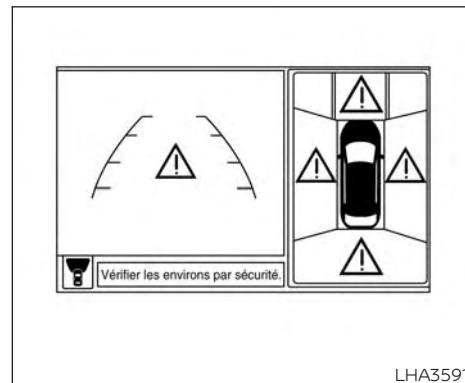
- Lorsque vous lavez le véhicule avec un jet d'eau à haute pression, évitez d'arroser les caméras. L'eau peut pénétrer dans le boîtier de la caméra et provoquer de la condensation sur la lentille, une anomalie, un feu ou un choc électrique.
- Les caméras sont des instruments de précision. Évitez donc de les frapper pour ne pas provoquer une anomalie ou causer des dommages entraînant un incendie ou un choc électrique.

Dans certaines zones, le système n'affiche pas les objets et ne prévient pas de la présence d'objets en mouvement. En mode d'affichage de vue avant ou arrière, un objet sous le pare-chocs ou sur le sol peut ne pas s'afficher ①. En mode de vue plongeante, un objet de grande taille situé près du bord ② des zones d'affichage de la caméra ne s'affiche pas à l'écran.

Les données suivantes sont des limites fonctionnelles et n'indiquent pas un dysfonctionnement du système :

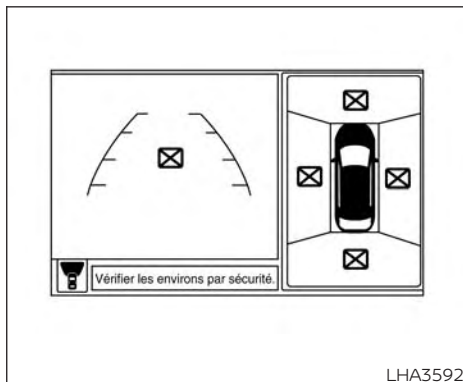
- Il peut y avoir un délai lorsque vous passez entre les vues.

- Lorsque la température ambiante est très élevée ou très basse, les objets peuvent ne pas s'afficher clairement.
- Lorsqu'une lumière intense frappe directement la caméra, il se peut que les objets ne s'affichent pas clairement.
- L'écran pourrait papilloter s'il est soumis à un éclairage fluorescent.
- La couleur des objets sur l'écran de visualisation du périmètre intelligent peut être différente de la couleur réelle des objets.
- Les objets à l'écran de visualisation du périmètre intelligent peuvent ne pas s'afficher clairement et la couleur de l'objet peut être différente dans une zone obscure.
- Il peut y avoir des différences dans la définition entre chaque vue de caméra de la vue plongeante.
- N'appliquez pas de cire sur la lentille de la caméra. Éliminez toute trace de cire à l'aide d'un chiffon propre humecté d'une solution d'eau et de produit de nettoyage doux, puis essuyez à l'aide d'un chiffon sec.

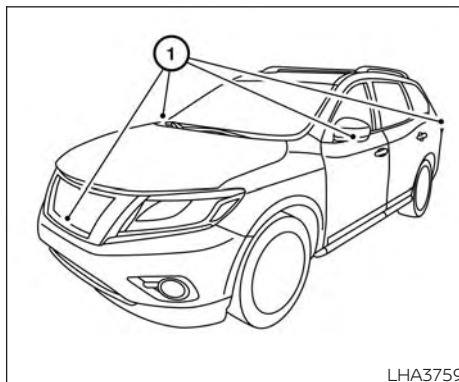


Système temporairement indisponible

Quand l'icône « ! » s'affiche à l'écran, des anomalies sont présentes dans l'écran de visualisation du périmètre intelligent. Ceci ne compromet pas la conduite normale du véhicule mais le système doit être vérifié. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



Lorsque l'icône « [X] » s'affiche à l'écran, il est possible que des perturbations électroniques temporaires soient transmises à l'image de la caméra provenant d'appareils à proximité. Ceci ne compromet pas la conduite normale du véhicule mais le système doit être vérifié si cela se produit fréquemment. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



ENTRETIEN DU SYSTÈME

MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas d'alcool, de benzène ou de diluant pour nettoyer la caméra. Vous pourriez décolorer la lentille.**
- **N'endommagez pas les caméras, car l'affichage pourrait être altéré.**

Si une caméra ① est obstruée par la saleté, la pluie ou la neige, il se peut que l'écran de visualisation du périmètre intelligent n'affiche pas les objets clairement. Nettoyez la caméra à l'aide d'un chiffon humecté d'une solution d'eau et de produit de nettoyage doux, puis essuyez à l'aide d'un chiffon sec.

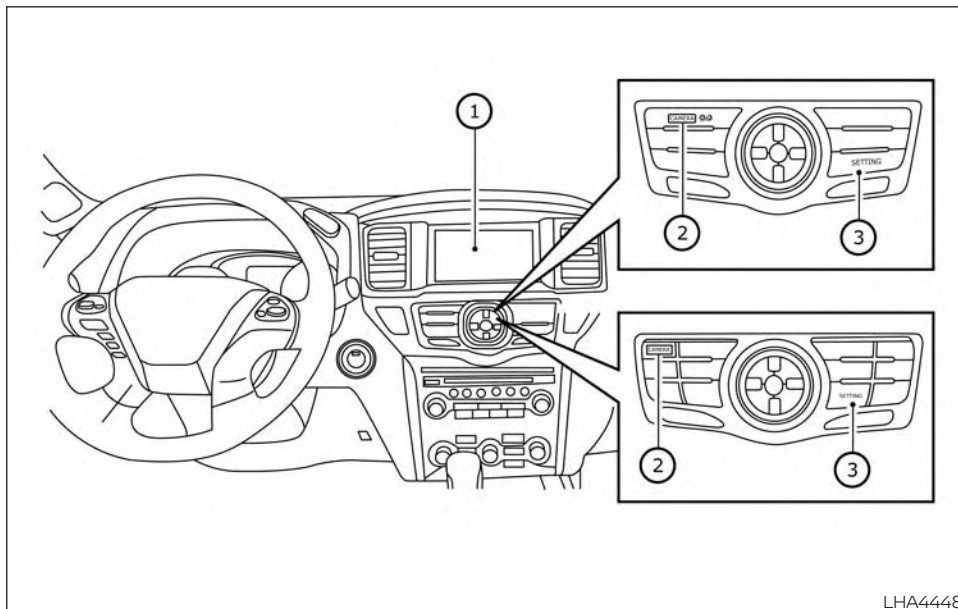
SONAR D'ASSISTANCE DE CAMÉRA (capteur de stationnement) (selon l'équipement)


AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des instructions relatives à l'utilisation appropriée du système de sonar tels que décrits dans ce chapitre pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- **Le sonar est une caractéristique pratique. Il ne remplace pas la façon appropriée de stationner le véhicule.**
- **Cette fonction aide le conducteur à détecter la présence d'objets immobiles de grande taille pour prévenir les dommages au véhicule.**
- **Le conducteur est toujours responsable de la sécurité pendant le stationnement ou d'autres manœuvres.**
- **Avant de stationner, regardez toujours autour du véhicule et vérifiez s'il est prudent de vous déplacer.**
- **Lisez et assurez-vous de bien comprendre les limitations relatives au système de sonar du présent chapitre.**

La fonction de sonar aide à informer le conducteur des objets immobiles de grande taille autour du véhicule lors du stationnement en émettant une alarme sonore et visuelle.



1. Affichage central
2. Bouton CAMERA (caméra) ou CAMERA (caméra) 
3. Bouton SETTING (réglage)

FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF DE SONAR

Le système émet une tonalité lorsqu'il détecte des objets à l'arrière quand le levier sélecteur est à la position R (marche arrière).

Lorsque l'image de la caméra s'affiche à l'écran central, le système affiche l'indicateur de sonar, peu importe la position du levier sélecteur.

Le système est désactivé si la vitesse est supérieure à 10 km/h (6 mi/h). Il est réactivé si la vitesse est inférieure.

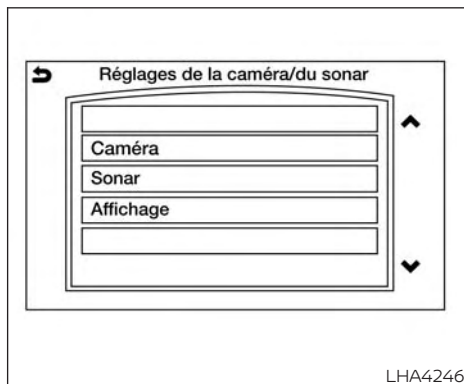
Les couleurs des indicateurs de sonar et les lignes guides de distance dans les vues avant et arrière à indiquent les distances différentes par rapport à l'objet.

Lorsque les objets sont détectés, le témoin (vert) s'affiche et clignote, et le carillon retentit par intermittence. Lorsque le véhicule s'approche de l'objet, la couleur du témoin passe au jaune et la vitesse de clignotement ainsi que le volume du carillon augmentent. Lorsque le véhicule est très proche de l'objet, le témoin cesse de clignoter et passe au rouge, et le carillon retentit continuellement.

Le retentissement par intermittence du carillon cesse après trois secondes lorsqu'un objet est détecté uniquement par le sonar d'angle et que la distance n'est pas modifiée.

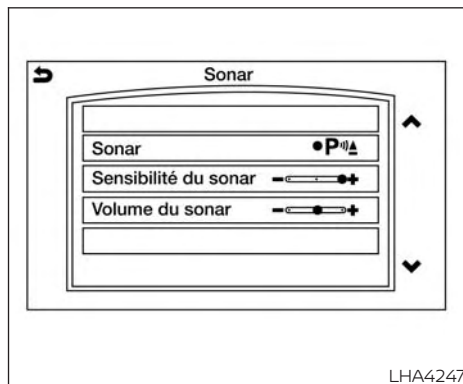
La sonnerie s'arrête lorsque l'objet n'est plus près du véhicule.

LHA4448




ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA FONCTION DE SONAR

Lorsque la touche Sonar est activée, le témoin s'éteint et le sonar est mis hors fonction temporairement. Le système de détection d'objets mobiles est également désactivé en même temps. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter à la section « Système de détection d'objets mobiles (MOD) » dans ce chapitre. Lorsque la touche Sonar est sélectionnée de nouveau, le témoin s'éteint et le sonar est remis en fonction.



Dans les cas ci-dessous, le sonar est réactivé automatiquement :

- Lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière).
- Lorsque le bouton CAMERA (caméra) ou CAMERA (caméra)/ est enfoncé et qu'un écran autre que l'écran d'affichage de caméra s'affiche à l'écran.
- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h (6 mi/h).

- Lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (hors fonction) et replacé à la position ON (marche) de nouveau. Pour empêcher le système de sonar de s'activer, utilisez le menu « Caméra ». Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter à la section « Réglages fonctions de sonar » de ce chapitre.

Paramètres de la fonction sonar

Pour configurer la fonction de sonar selon vos préférences, appuyez sur le bouton SETTING (réglage), sélectionnez la touche « Camera/Sonar » (caméra/sonar), puis sélectionnez la touche « Sonar » à l'écran central.

Les images et les articles affichés à l'écran peuvent varier en fonction des modèles.

Volume du sonar : Réglez le volume de l'avertisseur.

Sonar : Lorsque cette option est activée (ON), le sonar arrière est activé. Lorsque cette option est DÉSACTIVÉE (le témoin est éteint), le sonar arrière est désactivé. Les repères ambré sont affichés dans les coins de l'icône de véhicule. La prochaine fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON (marche), le message « sonar is OFF » (le sonar est désactivé) s'affiche brièvement.

Mode de remorquage (selon l'équipement) :

Lorsque cette option est activée (ON), seul le sonar arrière est DÉSACTIVÉ. Les repères ambre sont affichés dans les coins arrière de l'icône de véhicule.

Show Camera when Sonar Activate (caméra quand le sonar est activé) (selon l'équipement) :

Lorsque cette option est activée (ON), la vue de caméra est automatiquement affichée à l'écran dans le cas où la distance des objets mesurés par le sonar diminue.

Sensibilité du sonar : Augmente (vers la droite) ou diminue (vers la gauche) le niveau de sensibilité du sonar.

LIMITES DU DISPOSITIF DE SONAR** AVERTISSEMENT**

Les limites du dispositif de sonar sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- **Le mauvais temps ou les sources ultrasoniques telles qu'un lave-auto automatique, les freins à air comprimé d'un camion ou une perforatrice pneumatique peuvent nuire au fonctionnement du système, en compromettre le rendement ou l'activer inopinément.**
- **Ce système n'est pas conçu pour prévenir le contact avec des objets de petite taille ou amovibles.**
- **Le système ne détectera pas les petits objets qui se trouvent sous le pare-chocs et il peut ne pas détecter les objets qui se trouvent très près du pare-chocs ou au sol.**
- **Le système peut ne pas détecter les objets suivants :**

- **Les objets pelucheux, tels que la neige, le tissu, le coton, le verre ou la laine.**
- **Les objets minces tels qu'une corde, un fil ou une chaîne.**
- **Les objets en forme de coin.**
- **Un mauvais alignement ou une déformation du pare-chocs ou du carénage résultant d'un accident peut causer une déformation de la zone de détection, ce qui se manifesterait par le déclenchement de fausses alarmes ou par l'incapacité du système d'évaluer correctement la distance qui sépare le véhicule des objets.**

 MISE EN GARDE

Le bruit excessif (tel que le volume de la chaîne stéréo ou une glace de véhicule ouverte) a une incidence sur le timbre du carillon et il se peut qu'il ne soit pas entendu.

Système temporairement indisponible

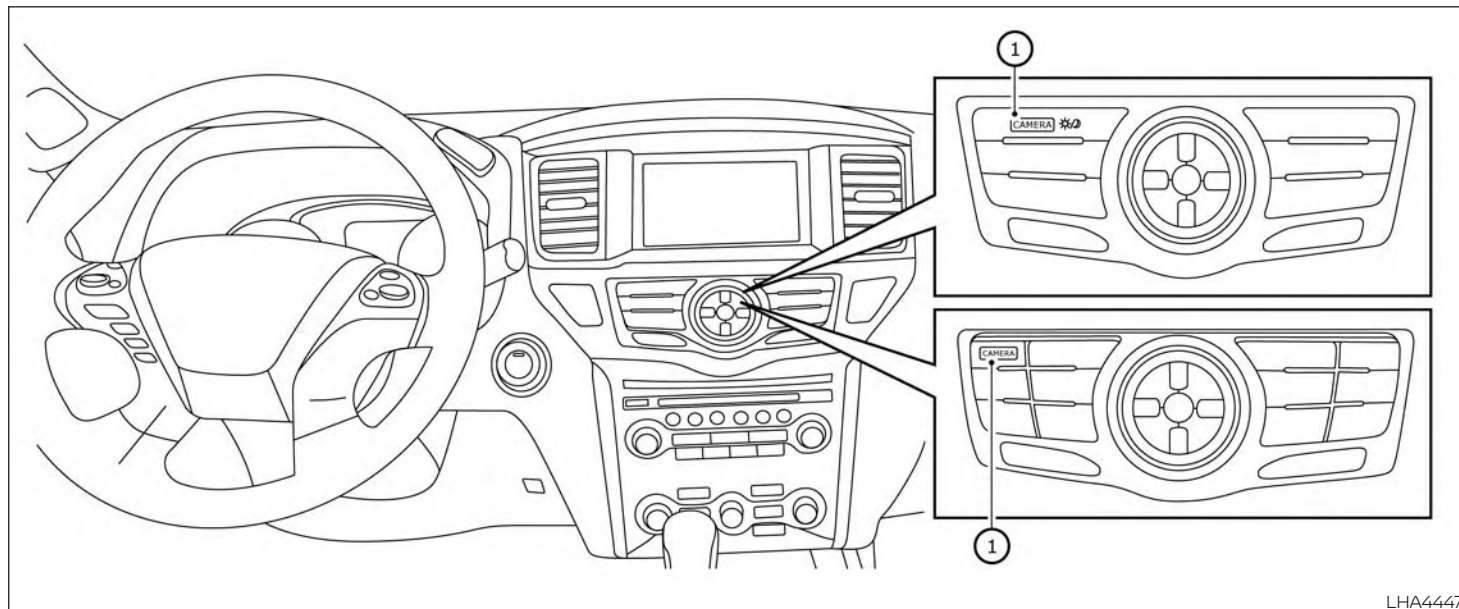
Lorsque les repères ambre sont affichés dans les coins de l'icône du véhicule et que la fonction ne peut pas être activée dans le menu de réglage de la caméra (les éléments de réglage sont grisés), le dispositif de sonar peut être défectueux.

ENTRETIEN DU SYSTÈME

MISE EN GARDE

Maintenez la surface des capteurs de sonar (situés sur le carénage de pare-chocs avant et arrière) exempte d'accumulations de neige, de glace et de saletés. Évitez de rayer la surface des capteurs de sonar lors du nettoyage. Si les capteurs sont couverts, la précision de la fonction de sonar sera diminuée.

SYSTÈME DE DÉTECTION D'OBJETS MOBILES (selon l'équipement)



1. Bouton CAMERA (caméra) ou CAMERA (caméra)/☀️/🌙

LHA4447

⚠️ AVERTISSEMENT


- **Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système de détection d'objets mobiles pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.**
- **Le système de détection d'objets mobiles ne remplace pas la façon appropriée de conduire le véhicule et n'est pas conçu pour empêcher le contact avec les objets qui se trouvent autour du véhicule. Lors des manœuvres de conduite, utilisez toujours les rétroviseurs extérieurs ainsi que le rétroviseur intérieur, puis tournez-vous pour vérifier la zone autour du véhicule pour vous assurer qu'il est prudent de vous déplacer.**
- **Le système est désactivé si la vitesse est supérieure à 10 km/h (6 mi/h). Il est réactivé si la vitesse est inférieure.**
- **Le système de détection d'objets mobiles n'est pas conçu pour détecter les objets immobiles à proximité du véhicule.**

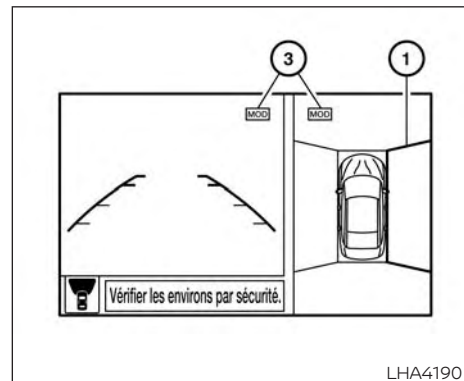
Le système de détection d'objets mobiles peut avertir le conducteur de la présence d'objets mobiles près du véhicule à la sortie d'un garage en marche arrière, lors de manœuvres dans les parcs de stationnement et dans d'autres cas de ce genre.

Le système de détection d'objets mobiles détecte les objets mobiles au moyen d'une technologie de traitement d'images sur l'image affichée à l'écran.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE DÉTECTION D'OBJETS MOBILES

Le système de détection d'objets mobiles s'active automatiquement dans les conditions suivantes :

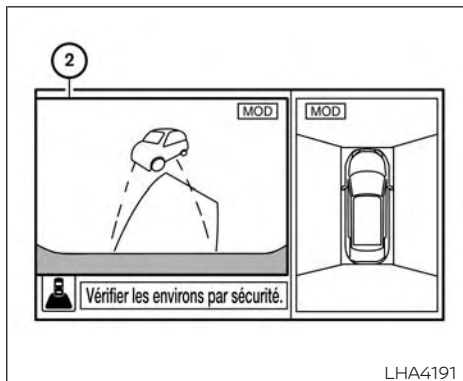
- Lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière).
- Lorsque vous appuyez sur le bouton CAMERA (caméra) ou CAMERA (caméra) /  pour activer l'affichage de la caméra.
- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h (6 mi/h) et l'écran de la caméra s'affiche.



Vue avant et vue plongeante

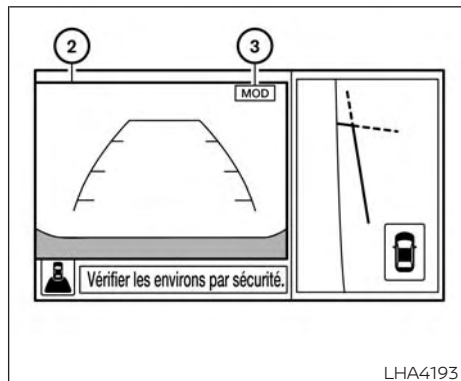
Le système de détection d'objets mobiles fonctionne dans les conditions suivantes lorsque la vue de caméra est affichée :

- Lorsque le levier sélecteur est à la position P (stationnement) ou N (point mort) et que le véhicule est arrêté, le système de détection d'objets mobiles détecte les objets mobiles dans la vue plongeante. Le système de détection d'objets mobiles ne fonctionne pas si les rétroviseurs extérieurs sont déployés ou repliés, en position rangée ou si une portière avant est ouverte.



Vue arrière et vue plongeante

- Lorsque le levier sélecteur est à la position D (marche avant) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h (6 mi/h) environ, le système de détection d'objets mobiles détecte les objets mobiles dans la vue avant.
- Lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h (6 mi/h) environ, le système de détection d'objets mobiles détecte les objets mobiles dans la vue arrière. Le système de détection d'objets mobiles ne fonctionne pas si le hayon est ouvert.



Vue arrière et vue latérale avant

Le système de détection d'objets mobiles ne détecte pas les objets mobiles dans la vue latérale avant. L'icône du système de détection d'objets mobiles ne s'affiche pas à l'écran lorsque cette vue est sélectionnée.

Lorsque le système de détection d'objets mobiles détecte des objets mobiles à proximité du véhicule, le cadre jaune s'affiche sur la vue dans laquelle les objets sont détectés. Pendant que le système de détection d'objets mobiles continue la détection des objets mobiles, le cadre jaune continue de s'afficher.

REMARQUE :

Pendant que le carillon du système d'alerte de circulation transversale arrière retentit, le système de détection d'objets mobiles n'émet aucun carillon.

Dans la vue plongeante, le cadre jaune ① s'affiche sur chaque image de la caméra (avant, arrière, droite et gauche) en fonction de l'emplacement de détection des objets mobiles.

Le cadre jaune ② s'affiche sur chaque vue en mode vue avant et vue arrière.

Une icône bleue ③ du système de détection d'objets mobiles s'affiche dans la vue dans laquelle le système de détection d'objets mobiles est activé. Une icône grise du système de détection d'objets mobiles s'affiche dans la vue dans laquelle le système de détection d'objets mobiles n'est pas activé.

Si le système de détection d'objets mobiles est désactivé, l'icône MOD (système de détection d'objets mobiles) ③ ne s'affiche pas.

DÉTECTION D'OBJETS MOBILES ACTIVÉE ET DÉSACTIVÉE

1. Appuyez sur le bouton **SETTING** (réglage) du panneau de commande.
2. Appuyez sur la touche **Camera/Sonar** (caméra/sonar).
3. Sélectionnez la touche **Camera** (caméra)
4. Appuyez sur la touche « **Moving Object Detection** » (détection d'objets mobiles) pour **ACTIVER** ou **DÉSACTIVER** cette fonction.

LIMITES DU SYSTÈME DE DÉTECTION D'OBJETS MOBILES

AVERTISSEMENT

Les limites du système de détection d'objets mobiles sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- **N'utilisez pas le système de détection d'objets mobiles lors de la traction d'une remorque. Le système pourrait ne pas fonctionner correctement.**

- **Le bruit excessif (par exemple, le volume de la chaîne stéréo ou une glace de véhicule ouverte) a une incidence sur le timbre du carillon et il se peut qu'il ne soit pas entendu.**
- **Le rendement du système de détection des objets mobiles est réduit par les objets à proximité et les conditions environnementales, notamment :**
 - **Lorsque le contraste entre l'arrière-plan et les objets mobiles est bas.**
 - **Lorsqu'une lumière clignotante est présente.**
 - **Lorsqu'une lumière éblouissante est présente, par exemple les phares d'un autre véhicule ou les rayons du soleil.**
 - **Lorsque l'orientation de la caméra n'est pas dans sa position habituelle, par exemple lorsqu'un rétroviseur est replié.**
 - **Lorsqu'il y a de la saleté, des gouttes d'eau ou de la neige sur la lentille de la caméra.**
 - **Lorsque la position des objets mobiles à l'écran n'est pas modifiée.**

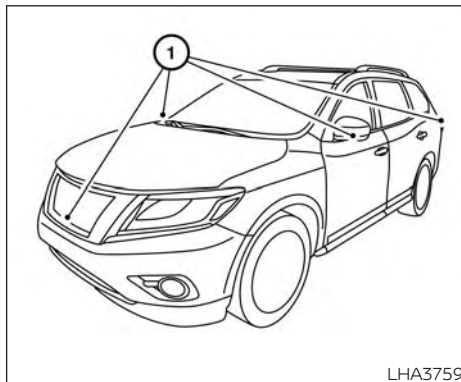
- **Le système de détection d'objets mobiles peut détecter des gouttes d'eau en mouvement sur la lentille de la caméra, de la fumée blanche provenant du silencieux, des ombres en mouvement, etc.**
- **Le système de détection d'objets mobiles peut ne pas fonctionner correctement selon la vitesse, la direction, la distance ou la forme des objets mobiles.**
- **Si les pièces où la caméra est installée sont endommagées, toute déformation ou gauchissement peut modifier la zone de détection et le système de détection d'objets mobiles peut ne pas fonctionner correctement.**
- **Lorsque la température ambiante est très élevée ou très basse, les objets peuvent ne pas s'afficher clairement. Cette condition est normale.**

REMARQUE :

L'icône bleue du système de détection d'objets mobiles passe à la couleur orange si l'une des situations suivantes s'est produite :

- Lorsque le système ne fonctionne pas correctement.
- Lorsque la température du composant atteint un niveau élevé (l'icône clignotera).
- Lorsque la caméra de marche arrière a détecté une obstruction (l'icône clignotera).

Si le témoin de l'icône continue de s'allumer en orange, faites vérifier le système de détection d'objets mobiles. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



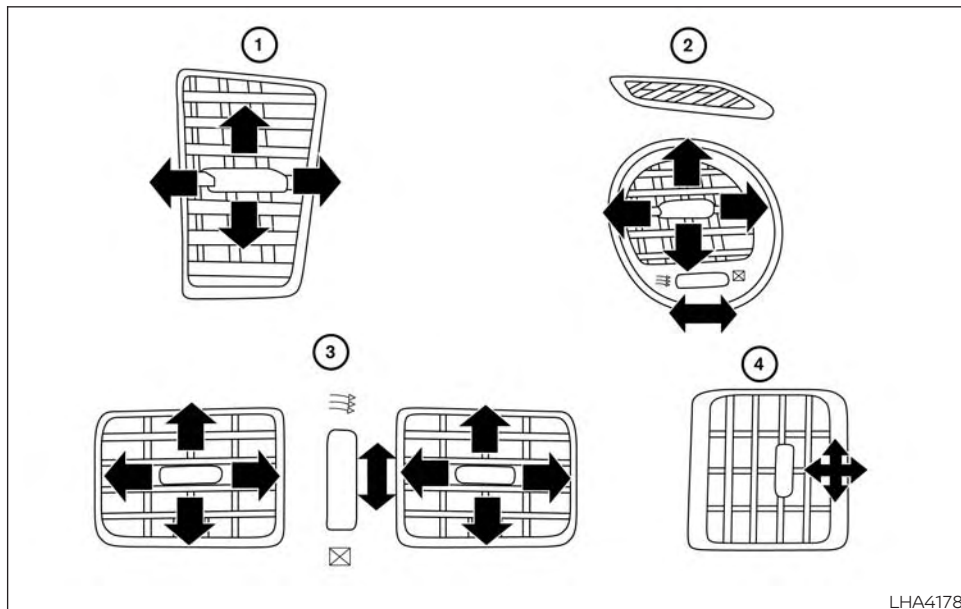
ENTRETIEN DU SYSTÈME

⚠ MISE EN GARDE

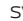

- N'utilisez pas d'alcool, de benzène ou de diluant pour nettoyer la caméra. Vous pourriez décolorer la lentille.
- N'endommagez pas la caméra, car l'affichage pourrait être altéré.

Le système de détection d'objets mobiles peut ne pas fonctionner correctement si l'une des caméras ① est obstruée par la saleté, la pluie ou la neige. Nettoyez la caméra à l'aide d'un chiffon humecté d'une solution d'eau et de produit de nettoyage doux, puis essuyez à l'aide d'un chiffon sec.

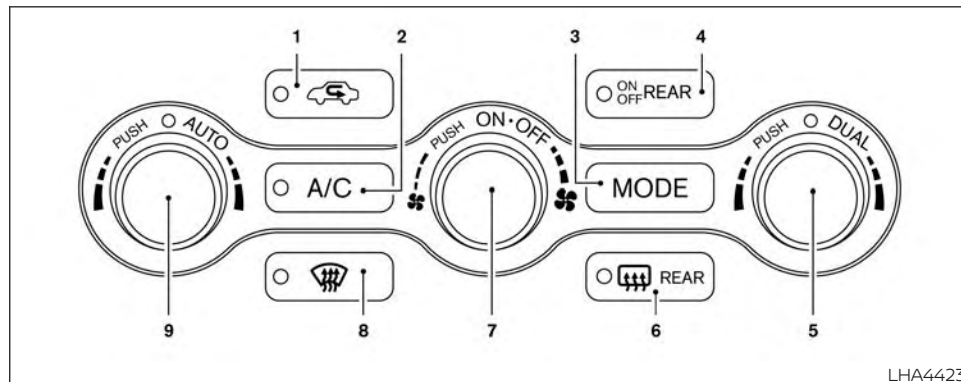
BOUCHES D'AIR



Pour régler la direction de l'air sortant des bouches d'air centrales **1**, des bouches d'air latérales des côtés conducteur et passager **2**, des bouches d'air de la console centrale arrière **3**, et de l'habitacle arrière **4**, déplacez le curseur des bouches d'air ou l'ensemble des bouches d'air.

Ouvrez ou fermez les bouches d'air à l'aide de la molette. Déplacez la molette vers le symbole  pour ouvrir les bouches d'air ou vers le symbole  pour les fermer.

APPAREIL DE CHAUFFAGE ET CLIMATISEUR (à commande automatique) (selon l'équipement)



1. Bouton de recirculation d'air
2. Bouton A/C (climatisation) EN FONCTION-HORS FONCTION
3. Bouton MODE (commande manuelle de direction de l'air)
4. Bouton REAR (ON-OFF) (arrière, marche-arrêt)
5. Bouton DUAL (commande de température du côté passager) en fonction-hors fonction/Commande de température (côté passager)
6. Interrupteur du dégivreur de lunette (REAR) et de rétroviseur extérieur (selon l'équipement)
7. Bouton ON-OFF (en fonction-hors fonction)/commande (commande de vitesse du ventilateur)
8. Bouton de dégivrage avant
9. Bouton AUTO (automatique) du système de chauffage-climatisation en fonction ou hors fonction/Commande de température (côté conducteur)

AVERTISSEMENT

- La fonction de refroidissement du climatiseur ne peut être activée que lorsque le moteur tourne.
- Ne laissez pas seuls dans votre véhicule des enfants ou des personnes qui ont habituellement besoin de l'aide d'autres personnes. Ne laissez pas non plus les animaux de compagnie sans surveillance. Ils pourraient se blesser ou blesser quelqu'un accidentellement en mettant le véhicule en marche par inadvertance. De plus, par temps chaud et ensoleillé, la température de l'habitacle peut rapidement s'élever au point de provoquer des lésions graves, voire mortelles, à une personne ou à un animal enfermé dans le véhicule.
- N'utilisez pas le mode de recirculation d'air pendant de longues périodes puisque l'air de l'habitacle pourrait devenir vicié et les glaces pourraient s'embuer.

Pour mettre le climatiseur en marche, démarrez le moteur de votre véhicule et activez les commandes appropriées.

REMARQUE :

- Les odeurs de l'intérieur vers l'extérieur du véhicule peuvent s'accumuler dans l'unité de climatiseur. L'odeur peut s'infiltrer dans l'habitacle par le biais des bouches d'air.
- Lorsque vous stationnez votre véhicule, réglez les commandes de chauffage et du climatiseur pour arrêter la recirculation de l'air et permettre à l'air frais de pénétrer dans l'habitacle. Ceci doit aider à réduire les odeurs dans le véhicule.

FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE

Refroidissement ou chauffage déshumidifié (AUTOMATIQUE)

Ce mode, qui sert à maintenir une température constante, peut être utilisé tout au long de l'année. Un contrôle automatique est également exercé sur la répartition de l'air, la commande d'entrée d'air et la vitesse du ventilateur.

1. Appuyez sur le bouton AUTO (automatique).




2. Pour régler la température au niveau désiré, tournez la commande de température vers la gauche ou vers la droite.
 - Réglez l'affichage de la température à environ 24 °C (75 °F) pour assurer un fonctionnement normal.
 - La température ambiante de l'habitacle sera maintenue automatiquement. Un contrôle automatique est également exercé sur la répartition de l'air, la commande d'entrée d'air et la vitesse du ventilateur.
 - Une brume visible peut s'échapper des bouches par temps chaud et humide car l'air est très rapidement refroidi. Il ne s'agit pas d'une anomalie.
3. Vous pouvez régler séparément la température du côté conducteur et celle du côté passager avant au moyen de leur commande respective. Lorsque vous appuyez sur le bouton DUAL (commande de température du côté passager), le témoin DUAL s'allume. Appuyez sur le bouton DUAL (deux zones) pour désactiver la commande de température du côté passager.

Chauffage (CLIMATISATION HORS FONCTION)

Le climatiseur ne se mettra pas en fonction. Utilisez ce mode si vous n'avez besoin que du chauffage.

1. Si le climatiseur est en marche, appuyez sur le bouton A/C (climatisation). Le témoin A/C (climatisation) s'éteint.
2. Tournez le bouton de commande de température à la position voulue.
 - La température ambiante de l'habitacle sera maintenue automatiquement. Un contrôle automatique est également exercé sur la répartition de l'air, la commande d'entrée d'air et la vitesse du ventilateur.
 - La température réglée ne doit pas être inférieure à la température extérieure. Le système pourrait alors fonctionner de façon inappropriée.
 - Si les glaces s'embuent, l'utilisation de ce mode n'est pas recommandée.

Dégivrage ou désembuage déshumidifié

1. Appuyez sur le bouton de dégivrage avant . (Le témoin sur le bouton s'allume.)
2. Tournez le bouton de commande de température à la position voulue.
 - Pour éliminer rapidement la glace de l'extérieur des glaces, utilisez la commande  de vitesse du ventilateur pour régler la vitesse à la position maximale.
 - Appuyez sur le bouton AUTO (automatique) pour revenir au mode automatique dès que le givre a disparu du pare-brise.
 - Lorsque vous appuyez sur le bouton de dégivrage avant , le climatiseur se met automatiquement en fonction si la température extérieure dépasse 2 °C (36 °F). La recirculation d'air est automatiquement désactivée, ce qui permet à l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle pour accélérer le désembuage.

Logique de démarrage à distance du moteur (selon l'équipement)

Les véhicules munis du système de chauffage-climatisation automatique et de la fonction de démarrage à distance du moteur peuvent passer au mode de chauffage ou de refroidissement automatique lorsque la fonction de démarrage à distance du moteur est activée selon les températures extérieure et de l'habitacle. Pendant cette période, l'écran du système de chauffage-climatisation et les boutons sont neutralisés jusqu'à ce que le contact soit établi. Lors du démarrage à distance en mode de dégivrage, vous pouvez activer automatiquement le dégivreur de lunette arrière et le volant chauffant (selon l'équipement).


Logique du système de reconnaissance vocale (selon l'équipement)

Lorsque le système de chauffage-climatisation est en fonction, les vitesses des ventilateurs avant et arrière peuvent être automatiquement réduites pour que les commandes soient plus facilement reconnues. Vous pouvez régler la vitesse du ventilateur à l'aide des boutons de réduction

et d'augmentation de la vitesse du ventilateur, si vous le souhaitez.

FONCTIONNEMENT MANUEL

Commande de vitesse du ventilateur



Tournez la commande de vitesse du ventilateur  pour régler manuellement celle-ci.


Pour revenir à la commande automatique de vitesse du ventilateur, appuyez sur le bouton AUTO (automatique).

Commande de température

La commande de température vous permet de régler la température de l'air qui circule par les bouches d'air. Pour diminuer la température, tournez la commande vers la gauche. Pour augmenter la température, tournez la commande vers la droite. Vous pouvez régler la température sur les côtés conducteur et passager.



Recirculation de l'air

Pour faire recirculer l'air dans l'habitacle, appuyez sur le bouton de recirculation d'air . Le témoin présent sur le bouton  s'allume.

La recirculation de l'air ne peut être activée lorsque le climatiseur est en mode de dégivrage avant .


Lorsque la température extérieure dépasse 21 °C (70 °F), le système de climatisation peut passer par défaut en mode de recirculation de l'air automatiquement pour réduire la consommation électrique globale. Pour quitter le mode de recirculation d'air, annulez la sélection de la commande de recirculation de l'air (le témoin s'éteint) pour accéder au mode air frais.

Commande d'entrée d'air automatique

L'entrée d'air est contrôlée automatiquement en mode AUTO (automatique). Pour contrôler manuellement l'entrée d'air, appuyez sur le bouton de recirculation d'air . Pour revenir au mode automatique de commande, maintenez le bouton de recirculation de l'air  enfoncé pendant environ de 2 secondes. Le témoin clignote deux fois, puis l'entrée d'air est sous contrôle automatique.

Bouton du climatiseur





Faites démarrer le moteur, réglez le bouton de commande de vitesse du

ventilateur  à la position désirée et appuyez sur le bouton A/C pour mettre le climatiseur en fonction. Pour éteindre le climatiseur, appuyez de nouveau sur le bouton A/C.

La fonction de refroidissement du climatiseur ne peut être activée que lorsque le moteur tourne.

Commande de débit d'air

Le bouton MODE permet de contrôler manuellement la sortie d'air en sélectionnant les sorties d'air suivantes :

-  — L'air circule par les bouches d'air centrales et latérales.
-  — L'air circule par les bouches d'air centrales et latérales ainsi que par les bouches d'air du plancher.
-  — L'air circule principalement par les bouches d'air du plancher.
-  — L'air circule par les bouches d'air du dégivreur ainsi que par les bouches d'air du plancher.

Désactivation du système

Appuyez sur le bouton ON-OFF (fonction/hors fonction) pour désactiver le système.

Activation du système

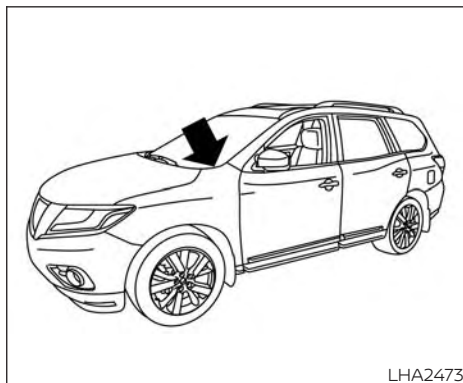
Appuyez sur le bouton ON-OFF (fonction/hors fonction) lorsque le chauffage ou le climatiseur est hors fonction. Le système s'allume en gardant les réglages qui ont été utilisés immédiatement avant la mise hors fonction du système.

Bouton CLIMATE (air climatisé)

Appuyez sur le bouton CLIMATE (air climatisé) du panneau de commande multifonction pour afficher l'écran pour l'opération du climatiseur avant.

Interrupteur du dégivreur de lunette et de rétroviseur extérieur (selon l'équipement)

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Interrupteur du dégivreur de lunette et de rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement) » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.




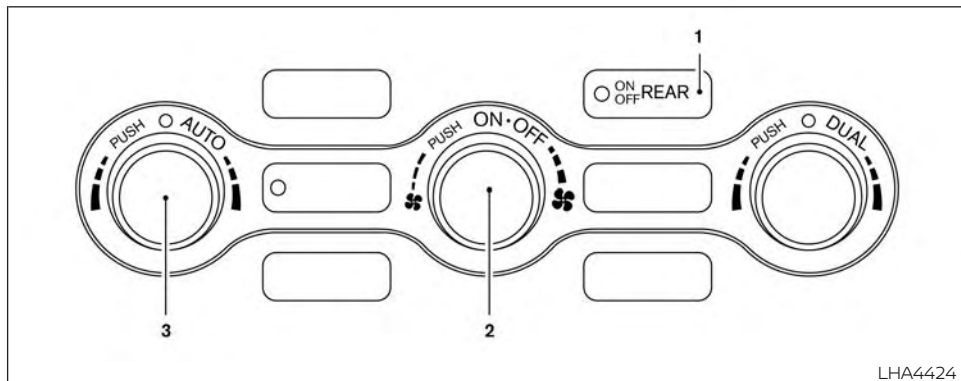
CONSEILS D'UTILISATION

Le capteur d'ensoleillement, situé du côté conducteur sur le dessus du tableau de bord, favorise le maintien d'une température constante. Ne déposez rien sur le capteur ou à proximité de celui-ci.

- Lorsque le système de chauffage-climatisation est en mode de fonctionnement automatique et que la température du liquide de refroidissement et la température extérieure sont basses, la bouche d'air peut passer par défaut en mode de dégivrage pendant un maximum de 2 minutes 30 secondes. Cette condition est normale. Après que la température liquide de refroidissement du moteur se soit réchauffée, la bouche d'air revient au mode pied et le fonctionnement se poursuit normalement.
- Lorsque les températures extérieure et intérieure de l'habitacle sont comprises entre la valeur modérée et la valeur élevée, le réglage d'admission peut passer par défaut à l'arrêt de la recirculation de l'air pour permettre que l'air frais pénètre dans l'habitacle. Vous pouvez remarquer la présence d'un débit d'air au niveau des bouches d'air du mode pied pendant un maximum de 15 secondes. Cette condition est normale. Après la sortie de l'air chaud initial, l'admission revient à la commande automatique, la sortie débit d'air revient aux réglages précédents et la boîte de vitesses continue de fonctionner normalement. Pour


quitter, appuyez sur n'importe quel bouton de commande de chauffage-climatisation.

- Lorsque le climatiseur est en fonction, gardez le toit ouvrant transparent (selon l'équipement) fermé.
- Si le mode de ventilation et les bouches d'air choisis ne répondent pas à vos attentes, activez le mode  .
- Quand vous changez de mode, vous pouvez sentir l'air circuler sur les pieds pendant un instant. Cette condition est normale.



Commandes avant

SYSTÈME DE CLIMATISATION AUTOMATIQUE ARRIÈRE

1. Bouton REAR (ON-OFF) (arrière, marche-arrêt)
2. Bouton ON-OFF (en fonction-hors fonction)/commande  (vitesse du ventilateur)
3. Bouton AUTO (automatique)/bouton de commande de température (côté conducteur)



Pour activer le système de climatisation automatique arrière au moyen du panneau de commande de climatisation avant, appuyez sur le bouton REAR ON/OFF (arrière, marche-arrêt).

Le système de climatisation automatique arrière peut être réglé au moyen du panneau de commande de climatisation avant lorsque l'écran du système de climatisation arrière s'affiche.

Pour commander le système de climatisation automatique arrière à l'aide l'écran, appuyez sur le bouton de CLIMATE (air climatisé) du panneau de commande multifonction central et appuyez sur le bouton de climatisation arrière à l'écran. L'écran avant passe à l'écran de climatisation arrière.

Pour régler le système de climatisation avant, appuyez sur le bouton CLIMATE (air climatisé) du panneau de commande multifonction central.




Fonctionnement automatique

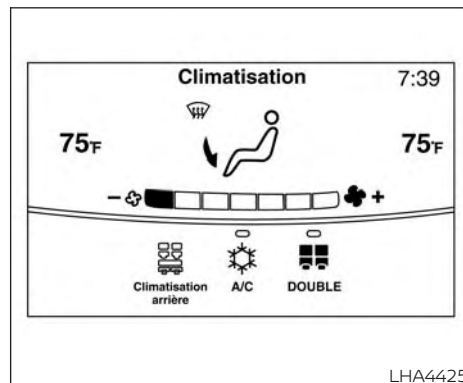
1. Appuyez sur le bouton AUTO (automatique). Le témoin AUTO (automatique) s'allume à l'écran.
2. Tournez les boutons de commande de température à la position voulue. La température peut être contrôlée à l'aide de l'écran d'affichage. Appuyez sur les touches   pour régler la température.

Fonctionnement manuel

- **Commande de température**
Tournez la commande de température pour régler la température voulue.

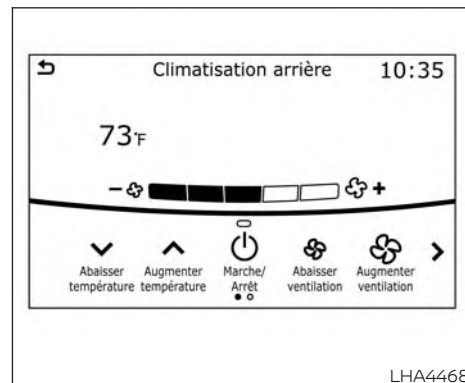
• **Commande de vitesse du ventilateur**

Tournez la commande  (vitesse du ventilateur) pour commander manuellement la vitesse du ventilateur. La vitesse du ventilateur peut aussi être contrôlée à l'aide de l'écran d'affichage. Appuyez sur la touche  + ou  - pour régler la vitesse du ventilateur.



Chauffage arrière


1. Pour régler le système de climatisation automatique arrière, appuyez sur le bouton CLIMATE (air climatisé) du panneau de commande multifonction central. Lorsque l'écran affiche les commandes de chauffage-climatisation avant, appuyez sur la touche Climatisation arrière à l'écran.




2. Appuyez sur le bouton AUTO (automatique). Le témoin AUTO (automatique) s'allume à l'écran. Vous pouvez aussi, à l'aide de l'écran tactile, appuyer sur la touche fléchée du côté droit pour afficher des touches supplémentaires; appuyez sur la touche AUTO (automatique) à l'écran et la fonction se déclenchera.

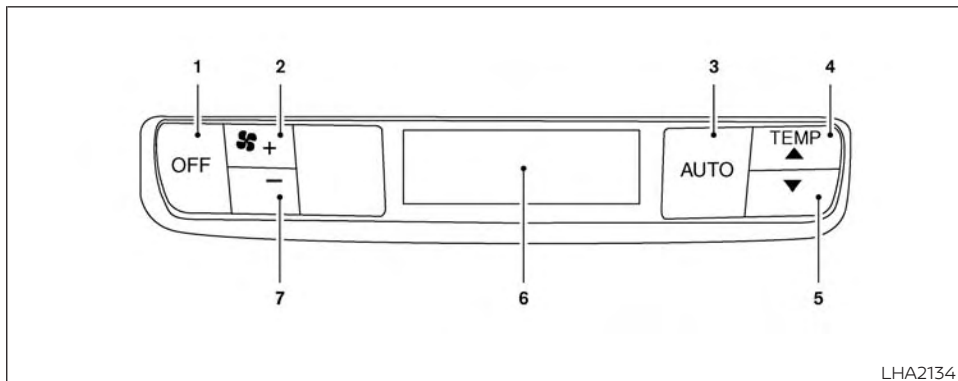
3. Tournez le bouton de commande de température à la position voulue.
- La température réglée ne doit pas être inférieure à la température extérieure. Si tel est le cas, la température risque de ne pas être commandée correctement.

Mise hors fonction du système

- Appuyez sur le bouton REAR (ON-OFF) (arrière, marche-arrêt) du panneau de commande avant pour désactiver le système de climatisation arrière. Le témoin s'éteint.
- Appuyez sur le bouton ON-OFF (en fonction-hors fonction) /  de commande de vitesse du ventilateur. Les commandes de chauffage-climatisation arrière se désactivent.

Mise hors fonction du système à l'aide de l'écran d'affichage

1. Pour désactiver le système à l'aide l'écran d'affichage, appuyez sur le bouton CLIMATE (air climatisé) du panneau de commande multifonction central jusqu'à ce que le l'écran de chauffage-climatisation arrière s'affiche. Lorsque l'écran affiche les commandes de chauffage-climatisation avant, appuyez sur la touche Climatisation arrière à l'écran.
2. Appuyez sur la touche  Marche/Arrêt pour désactiver les commandes arrière à l'écran Climatisation arrière.



Commandes arrière

Boutons de commande arrière

1. Bouton OFF (hors fonction)
2. + Bouton d'augmentation de la vitesse du ventilateur
3. Bouton AUTO (automatique)
4. ▲ Bouton d'augmentation de la température
5. ▼ Bouton de réduction de la température
6. Display (affichage)

7. — Bouton (diminution de la vitesse du ventilateur)

Les passagers des sièges arrière peuvent régler le système de climatisation automatique arrière à l'aide des touches de commande à l'arrière de la console centrale.

Les boutons de commande arrière ne sont pas fonctionnels lorsque l'écran du système de climatisation arrière est affiché sur l'écran avant. Pour activer les touches de commande arrière, appuyez sur le bouton CLIMATE (air climatisé) et l'écran reviendra aux commandes avant du système de contrôle du chauffage. Cela donnera accès

à la deuxième rangée de commandes de chauffage et de climatisation arrière.

- **Bouton OFF** (hors fonction) : permet de mettre hors fonction le système de climatisation automatique.
- **Boutons d'augmentation et de réduction de la vitesse du ventilateur** : permettent de régler la vitesse du ventilateur arrière vers le haut ou vers le bas.
- **Bouton AUTO** (automatique) : permet de mettre le système de climatisation automatique arrière en fonction, en mode automatique.
- **Boutons d'augmentation et de réduction de la température** : permettent d'augmenter ou de réduire la température arrière.

ENTRETIEN DU CLIMATISEUR

Le climatiseur de votre véhicule NISSAN est rempli d'un frigorigène écologique.

Ce type de frigorigène n'est pas nocif pour la couche d'ozone.

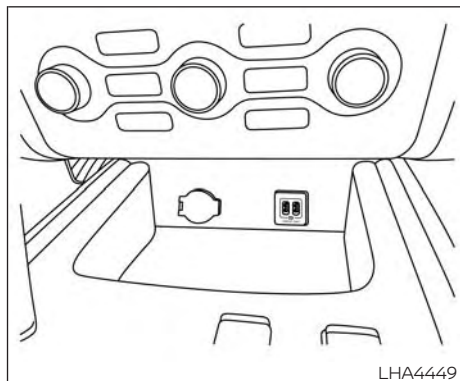
L'entretien du climatiseur de votre véhicule NISSAN nécessite l'utilisation d'équipement de remplissage et de lubrifiants spéciaux. L'utilisation de fluides frigorigènes ou de lubrifiants non adéquats endommagera gravement votre climatiseur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Recommandations concernant le fluide frigorigène et le lubrifiant du climatiseur » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour effectuer l'entretien du climatiseur « écologique » de votre véhicule.

AVERTISSEMENT

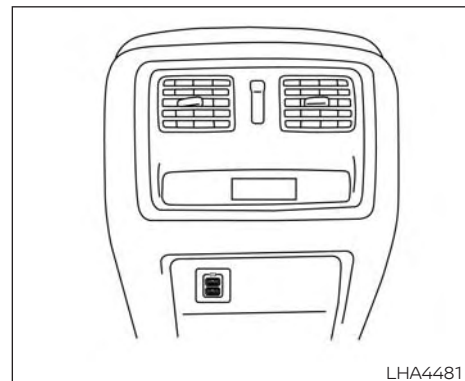
Le climatiseur contient du frigorigène haute pression. Afin d'éviter les blessures, il est essentiel que toute intervention faite sur le climatiseur soit effectuée par un technicien qualifié qui dispose de l'équipement adéquat.

PORTS DE CHARGEMENT USB/ iPod^{MD} (selon l'équipement)



Première rangée

Les ports de chargement USB/iPod^{MD} sont situés dans la première rangée dans le vide-poche du support multimédia avant sous les commandes de chauffage-climatisation et dans la deuxième rangée à l'arrière de la console centrale. Ces ports chargent les appareils compatibles.



Deuxième rangée

REMARQUE :

Les ports de chargement USB/iPod^{MD} ne fonctionnent pas avec l'écran d'affichage ou le système audiovisuel mobile (selon l'équipement). Uniquement le port de connexion USB situé dans le compartiment de la console fonctionne avec les appareils USB/iPod^{MD}.

ANTENNE

L'antenne ne peut pas être escamotée, mais elle peut être retirée. Si vous devez retirer l'antenne, tournez la tige de l'antenne dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

Pour installer la tige de l'antenne, tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre et serrez bien à la main.

MISE EN GARDE

- **Serrez toujours fermement la tige de l'antenne au moment de son installation, sinon elle risque de se casser pendant que vous conduisez le véhicule.**
- **Assurez-vous de retirer l'antenne avant d'entrer dans un lave-auto.**

ANTENNE DE LUNETTE ARRIÈRE

Le circuit de l'antenne est imprimé dans la lunette arrière.

MISE EN GARDE

- **Ne placez pas de pellicule métallisée près de la lunette arrière et n'y attachez pas de pièces métalliques. Ces articles pourraient nuire à la réception radio ou être une source de bruit.**
- **Pendant le nettoyage de la paroi intérieure de la lunette arrière, prenez soin de ne pas égratigner ni endommager l'antenne. Essayez légèrement avec un chiffon doux et humide le long de l'antenne.**

TÉLÉPHONE DE VOITURE OU RADIO BP

Si vous installez un poste de bande publique, un radio-amateur ou un téléphone pour voiture dans votre véhicule, respectez les précautions suivantes pour prévenir toute interférence avec le circuit de commande du moteur et les autres composants électroniques.

AVERTISSEMENT

- **La conduite d'un véhicule exige toute l'attention du conducteur. Ce dernier ne devrait donc pas utiliser son téléphone cellulaire lorsqu'il est au volant. Les lois de certaines régions interdisent l'utilisation d'un téléphone cellulaire en conduisant.**
- **Si vous devez téléphoner en conduisant, il est vivement recommandé d'utiliser le mode « mains libres » de votre téléphone cellulaire. Faites preuve d'une grande prudence en tout temps et concentrez-vous sur la conduite du véhicule.**
- **Si vous ne pouvez pas consacrer toute votre attention à la conduite du véhicule en parlant au téléphone, rangez le véhicule en lieu sûr et immobilisez-le.**

MISE EN GARDE

- L'antenne doit être placée aussi loin que possible des modules de commande du moteur.
- Assurez-vous qu'il y a au moins 20 cm (8 po) entre le fil de l'antenne et les faisceaux du dispositif de commande électronique. Faites passer le fil de l'antenne loin de tout faisceau.
- Procédez au réglage du rapport d'onde stationnaire de l'antenne conformément aux instructions du fabricant.
- Branchez le fil de masse du châssis de radio BP à la carrosserie.
- Pour obtenir de plus amples renseignements, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour l'entretien.

5 Démarrage et conduite

Précautions pour le démarrage et la conduite . . .	5-4	Système antidémarrage du véhicule	
Gaz d'échappement (monoxyde de		NISSAN	5-19
carbone)	5-4	Avant de démarrer le moteur	5-20
Catalyseur trifonctionnel	5-5	Démarrage du moteur	5-21
Système de surveillance de la pression		Système de démarrage à distance	
des pneus	5-6	(selon l'équipement)	5-22
Précautions de conduite sur route et		Conduite du véhicule	5-22
hors route	5-10	Transmission à variation continue	5-22
Pour éviter les collisions et les		Frein de stationnement	5-28
renversements	5-10	Système d'avertissement d'angle mort (BSW)	
Récupération d'un véhicule hors route	5-11	(selon l'équipement)	5-28
Perte rapide de pression d'air	5-11	Fonctionnement du système	
Conduite et consommation d'alcool ou		d'avertissement d'angle mort	5-30
de drogues	5-12	Activation et désactivation du système	
Consignes de sécurité pour la conduite	5-13	d'avertissement d'angle mort	5-32
Bouton-poussoir d'allumage	5-16	Limites du système d'avertissement	
Portée	5-17	d'angle mort	5-32
Positions du commutateur d'allumage		Situations de conduite du système	
par bouton-poussoir	5-17	d'avertissement d'angle mort	5-34
Coupeure du moteur en cas d'urgence	5-18	Système temporairement indisponible	5-37
Décharge de la pile de la clé intelligente		Entretien du système	5-38
NISSAN Intelligent Key ^{MD}	5-19	Système d'alerte de circulation transversale	
		arrière (RCTA) (selon l'équipement)	5-40

Fonctionnement du système d'alerte de circulation transversale arrière	5-41
Activation et désactivation du système d'alerte de circulation transversale arrière	5-42
Limites du système d'alerte de circulation transversale arrière	5-43
Système temporairement indisponible	5-46
Entretien du système	5-47
Régulateur de vitesse (selon l'équipement)	5-48
Précautions relatives à l'utilisation du régulateur de vitesse	5-48
Fonctionnement du régulateur de vitesse	5-49
Régulateur de vitesse adaptatif (selon l'équipement)	5-51
Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif	5-53
Commutateur du régulateur de vitesse adaptatif	5-54
Limites du régulateur de vitesse adaptatif	5-62
Système temporairement indisponible	5-65
Entretien du système	5-67

Système de freinage d'urgence automatique	5-69
Fonctionnement du système de freinage d'urgence automatique	5-70
Activation ou désactivation du système de freinage d'urgence automatique	5-72
Limites du système de freinage d'urgence automatique	5-73
Système temporairement indisponible	5-74
Anomalie du système	5-75
Entretien du système	5-75
Programme de rodage	5-77
Conseils pour une conduite économe en carburant	5-77
Réduction de la consommation de carburant	5-79
Système 4x4 intelligent (I-4x4) (selon l'équipement)	5-79
Fonctionnement du système I-4x4	5-79
Techniques de stationnement dans les côtes	5-84
Direction assistée	5-85
Circuit de freinage	5-86
Précautions relatives au freinage	5-86
Système de freinage antiblocage (ABS)	5-87
Assistance au freinage	5-88
Dispositif de contrôle dynamique du véhicule	5-89

Montée en hauteur et accumulation.....	5-91
Distribution de force de freinage.....	5-91
Limiteur de vitesse en descente (selon l'équipement).....	5-92
Système d'assistance au départ en pente.....	5-93
Système de sonar arrière (RSS) (selon l'équipement).....	5-94
Conduite par temps froid.....	5-95
Déblocage d'une serrure de portière gelée.....	5-95

Antigel.....	5-95
Batterie.....	5-95
Vidange du circuit de refroidissement.....	5-96
Pneus.....	5-96
Équipement hivernal.....	5-96
Conduite sur la neige ou sur la glace.....	5-97
Chauffe-moteur (selon l'équipement).....	5-97

PRÉCAUTIONS POUR LE DÉMARRAGE ET LA CONDUITE


AVERTISSEMENT

- Ne laissez pas seuls dans votre véhicule des enfants ou des personnes qui ont habituellement besoin de l'aide d'autres personnes. Ne laissez pas non plus les animaux de compagnie sans surveillance. Ils pourraient se blesser ou blesser quelqu'un accidentellement en mettant le véhicule en marche par inadvertance. De plus, par temps chaud et ensoleillé, la température de l'habitacle peut rapidement s'élever au point de provoquer des lésions graves, voire mortelles, à une personne ou à un animal enfermé dans le véhicule.
- Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.

GAZ D'ÉCHAPPEMENT (monoxyde de carbone)

AVERTISSEMENT

- Évitez d'inhaler les gaz d'échappement, car ils contiennent du monoxyde de carbone, une substance incolore et inodore. Le monoxyde de carbone est un produit dangereux qui peut causer des évanouissements, voire entraîner la mort.
- Si vous pensez que des gaz d'échappement pénètrent dans le véhicule, conduisez avec toutes les glaces complètement ouvertes et faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.
- Ne faites pas tourner le moteur dans un endroit fermé tel qu'un garage.
- Ne stationnez pas votre véhicule en laissant le moteur en marche, peu importe la durée de votre absence.

- Maintenez les déflecteurs arrière, les hayons, les portières et les couvercles de coffre (selon l'équipement) fermés lorsque vous conduisez afin de prévenir l'infiltration des gaz d'échappement dans l'habitacle. Si vous devez conduire en laissant un de ces éléments ouverts, prenez les précautions suivantes :
 1. Ouvrez toutes les glaces.
 2. Tournez le bouton de recirculation d'air  à la position d'arrêt et la commande du ventilateur à la position de vitesse élevée, pour faire circuler l'air.
- Si vous devez acheminer des câbles électriques ou d'autres connexions de la remorque par le joint du hayon ou par la carrosserie, suivez les recommandations du fabricant pour prévenir la pénétration de monoxyde de carbone dans le véhicule.
- Une vérification du système d'échappement et de la carrosserie doit être effectuée par un mécanicien qualifié lorsque :
 - a. le véhicule est soulevé pour l'entretien;

- b. vous croyez que des gaz d'échappement s'infiltrent dans l'habitacle;
- c. vous avez noté un changement au niveau du bruit émis par le système d'échappement;
- d. le système d'échappement, le sous-basement ou l'arrière du véhicule ont subi des dommages à la suite d'un accident.

CATALYSEUR TRIFONCTIONNEL

Le système d'échappement de votre véhicule contient un dispositif antipollution appelé catalyseur trifonctionnel. Afin de favoriser la réduction des émissions polluantes, les gaz d'échappement sont brûlés à des températures très élevées dans le catalyseur trifonctionnel.

AVERTISSEMENT

- Les gaz d'échappement et le système d'échappement sont très chauds. Éloignez les personnes, les animaux et les matières inflammables des composants du système d'échappement.
- N'immobilisez pas et ne stationnez pas votre véhicule sur une surface recouverte de matières inflammables comme du gazon sec, de vieux papiers ou des chiffons. Ces matières pourraient s'enflammer et provoquer un incendie.

MISE EN GARDE

- N'utilisez pas d'essence au plomb. Les dépôts générés par l'essence au plomb compromettent considérablement la capacité du catalyseur trifonctionnel à réduire les émissions polluantes.

- Faites régulièrement effectuer des mises au point de votre moteur. Des anomalies au niveau de l'allumage, de l'injection de carburant ou des circuits électriques peuvent laisser pénétrer du carburant trop riche dans le catalyseur trifonctionnel et faire surchauffer celui-ci. Il ne faut pas continuer de conduire votre véhicule en cas de ratés d'allumage du moteur ou si vous remarquez une nette perte de rendement ou d'autres anomalies de fonctionnement. Faites inspecter votre véhicule immédiatement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
- Évitez de conduire le véhicule lorsque le niveau de carburant est très bas. Une panne sèche peut provoquer des ratés d'allumage du moteur et endommager le catalyseur trifonctionnel.
- Ne faites pas tourner le moteur de votre véhicule à un régime trop élevé pendant qu'il se réchauffe.
- Ne tentez pas de faire démarrer le moteur de votre véhicule en poussant ce dernier ou en le remorquant.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

Vérifiez la pression de tous les pneus, y compris le pneu de secours (selon l'équipement) une fois par mois, à froid, puis gonflez-les à la pression recommandée par le constructeur du véhicule sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de taille différente que celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devriez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.)

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus qui allume un témoin d'avertissement de basse pression des pneus lorsqu'un ou plusieurs pneus sont considérablement sous-gonflés. Par conséquent, si le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume, vous devriez immobiliser le véhicule et vérifier tous les quatre pneus dès que possible, puis les gonfler à la pression appropriée. La conduite sur un pneu considérablement dégonflé fait surchauffer le pneu, ce qui peut entraîner une défaillance du pneu. De plus, un pneu sous-

gonflé augmente la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile de la bande de roulement et peut compromettre le comportement routier et la capacité de freinage du véhicule.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si l'état de sous-gonflage n'allume pas le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un Témoin d'Anomalie du système de surveillance de la pression des pneus pour indiquer que le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus est combiné au témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis il demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du véhicule tant que l'anomalie persiste. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, le système peut ne pas détecter ni signaler de basses pressions. Les anomalies du sys-

tème de surveillance de la pression des pneus surviennent pour diverses raisons, y compris l'installation de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus après avoir remplacé un pneu ou une roue pour vous assurer que les pneus de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement.

Renseignements additionnels :

- Lors du remplacement d'une roue qui n'est pas équipée d'un système de surveillance de la pression des pneus, comme la roue de secours, le système de surveillance de la pression des pneus ne surveille pas la pression de la roue de secours.
- Le système de surveillance de la pression des pneus n'est actif que lorsque le véhicule roule à plus de 25 km/h (16 mi/h). De plus, ce système peut ne pas détecter la chute soudaine de la pression d'un pneu (par exemple, la crevaison d'un pneu pendant la conduite).

- Même si vous avez réglé la pression des pneus, le témoin d'avertissement de basse pression des pneus ne s'éteint pas automatiquement. Une fois la pression des pneus réglée à la pression recommandée, il faudra rouler à plus de 25 km/h (16 mi/h) pour activer le système de surveillance de la pression des pneus et désactiver le témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Utilisez un manomètre pour pneus pour vérifier la pression des pneus.
- L'avertissement « Tire Pressure Low – Add Air » (basse pression des pneus – gonfler les pneus) s'affiche à l'écran multifonction lorsque le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume et qu'une basse pression des pneus est détectée. L'avertissement « Tire Pressure Low – Add Air » (basse pression des pneus – gonfler les pneus) disparaît lorsque le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'éteint.
- Le message d'avertissement « Tire Pressure Low – Add Air » (basse pression des pneus – gonfler les pneus) s'affiche chaque fois que le commutateur d'allumage se trouve à la position ON

(marche) tant que le témoin d'avertissement de basse pression des pneus demeure allumé.

- L'avertissement « Tire Pressure Low – Add Air » (basse pression des pneus – gonfler les pneus) ne s'affiche pas si le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume pour indiquer une anomalie du système de surveillance de la pression des pneus.
- La pression des pneus augmente et diminue en fonction de la chaleur engendrée par les conditions de fonctionnement du véhicule et la température extérieure. Ne réduisez pas la pression des pneus après avoir conduit le véhicule, car la pression des pneus augmente après la conduite. Une température extérieure basse peut refroidir l'air à l'intérieur du pneu, ce qui peut causer une diminution de la pression de gonflage du pneu. Cela peut causer l'activation du témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Si le témoin s'allume, vérifiez la pression de tous les pneus.

- L'étiquette d'information sur les pneus et la charge est apposée dans l'ouverture de la portière du conducteur.
- Vous pouvez aussi vérifier la pression de tous les pneus (sauf le pneu de la roue secours) à l'écran multifonction. L'ordre d'affichage de pression des pneus correspond à l'ordre réel de position des pneus.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Témoin d'avertissement de basse pression des pneus » du chapitre « Commandes et instruments » et la section « Système de surveillance de la pression des pneus » du chapitre « En cas d'urgence » du présent manuel.

AVERTISSEMENT

- **Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.**

- Si le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume pendant la conduite, évitez tout braquage ou freinage brusque, ralentissez, dirigez-vous vers un endroit sécuritaire et immobilisez le véhicule dès que possible. La conduite avec un pneu insuffisamment gonflé peut causer des dommages permanents au pneu et augmente la probabilité de défaillance du pneu. Votre véhicule pourrait subir des dommages importants et vous pourriez avoir un accident entraînant des blessures graves. Vérifiez la pression de tous les pneus. Effectuez un réglage de pression À FROID, tel que spécifié sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge, pour ainsi désactiver le témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Si vous avez un pneu crevé, montez la roue de secours dès que possible. (Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Pneu crevé » du chapitre « En cas d'urgence ».)

- Lors du remplacement d'une roue qui n'est pas équipée d'un système de surveillance de la pression des pneus, comme la roue de secours, lorsqu'une roue de secours est montée ou lorsqu'une roue est remplacée, la pression des pneus n'est pas indiquée, le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas et le témoin d'avertissement de basse pression des pneus clignote pendant environ une minute. Le témoin demeure allumé après une minute. Faites remplacer vos pneus ou réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
- L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux précisés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.
- N'injectez aucun produit d'étanchéité pour pneu, liquide ou en aérosol, dans les pneus. Le fonctionnement des capteurs de pression des pneus pourrait s'en trouver compromis.

MISE EN GARDE

- Le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement lorsque les roues sont munies de chaînes antidérapantes ou lorsque la neige les recouvre complètement.
- N'installez pas de pellicule métallisée ou d'autre pièce en métal (antenne, etc.) sur les glaces. Cela peut nuire à la réception des signaux des capteurs de pression des pneus, et le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionnera pas correctement.

Certains dispositifs et émetteurs pourraient entraver temporairement le fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus et provoquer l'allumage du témoin d'avertissement de basse pression des pneus.

Exemples :

- Des équipements ou des dispositifs électriques situés à proximité du véhicule qui utilisent des fréquences radio proches de celles du système.

- Un émetteur utilisant des fréquences radio proches de celles du système qui se trouve dans l'habitacle ou à proximité du véhicule.
- Un ordinateur (ou un autre équipement similaire) ou un convertisseur continu-alternatif est utilisé dans l'habitacle ou à proximité du véhicule.

Le témoin d'avertissement de basse pression des pneus peut s'allumer dans les cas suivants :

- Si le véhicule est équipé d'une roue ou d'un pneu dépourvu du système de surveillance de la pression des pneus.
- Si le système de surveillance de la pression des pneus a été remplacé et le code d'identification n'a pas été enregistré.
- Si la roue n'est pas recommandée par NISSAN.

Avis de la FCC :

Aux États-Unis :

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit

accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

REMARQUE :

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada :

Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Système de surveillance de la pression des pneus avec fonction d'alerte de gonflage facilité

Lorsque vous gonflez un pneu insuffisamment gonflé, le système de surveillance de la pression des pneus avec fonction d'alerte de gonflage facilité fournit des signaux visuels et sonores à l'extérieur du véhicule pour vous aider à gonfler les pneus à la pression À FROID recommandée.

Configuration du véhicule

1. Stationnez le véhicule dans un endroit sûr et de niveau.
2. Serrez le frein de stationnement et placez le levier sélecteur à la position P (stationnement).
3. Placez le commutateur d'allumage en position ON (marche). Ne faites pas démarrer le moteur.

Fonctionnement

1. Gonflez le pneu.
 2. Après quelques secondes, les feux de détresse commencent clignoter.
 3. Lorsque la pression désignée est atteinte, l'avertisseur sonore retentit une fois et les feux de détresse cessent de clignoter.
 4. Effectuez les étapes ci-dessus pour chaque pneu.
- Si le pneu est trop gonflé d'environ 30 kPa (4 lb/po²), l'avertisseur sonore retentit et les feux de détresse clignotent trois fois. Pour corriger la pression, appuyez brièvement sur le pointeau de la tige de soupape du pneu pour relâcher la pression. Lorsque la

pression atteint la pression désignée, l'avertisseur sonore retentit une fois.

- Si les feux de détresse ne clignotent pas dans les 15 secondes environ après le début du gonflage, la fonction d'alerte de gonflage facilité n'est pas fonctionnelle.

- Le système de surveillance de la pression des pneus n'active pas la fonction d'alerte de gonflage facilité dans les conditions suivantes :

- Dans le cas d'interférences provenant d'un dispositif externe ou d'un émetteur.

- La pression d'air de l'appareil de gonflage n'est pas suffisante pour permettre le gonflage du pneu.

- Une anomalie est présente dans le système de surveillance de la pression des pneus.

- L'avertisseur sonore ou les feux de détresse sont défectueux.

- Le code d'identification du capteur de pression du pneu n'est pas enregistré dans le système.

- La pile du capteur de pression du pneu est faible.

- Si la fonction d'alerte de gonflage facilité n'est pas fonctionnelle en raison d'interférences au système de surveillance de la pression des pneus, avancez ou reculez le véhicule d'environ 1 m (3 pi) et essayez de nouveau.

Si la fonction d'alerte de gonflage facilité n'est toujours pas fonctionnelle, utilisez alors un manomètre pour pneus.

PRÉCAUTIONS DE CONDUITE SUR ROUTE ET HORS ROUTE

Le taux de renversement des véhicules utilitaires est beaucoup plus élevé que celui des autres véhicules.

Les véhicules utilitaires ont une garde au sol plus élevée que les voitures de tourisme, ce qui les rend aptes à diverses applications sur route et hors route. Mais leur centre de gravité est, de ce fait, plus élevé que celui des véhicules ordinaires. Un des avantages qu'offre une garde au sol plus élevée est une meilleure visibilité de la route, ce qui permet d'anticiper les problèmes. Par contre, les véhicules utilitaires ne sont pas conçus pour prendre les virages aussi rapidement que les véhicules à deux roues motrices classiques, pas plus d'ailleurs que les voitures sport surbaissées ne sont conçues pour faire face avec

succès aux conditions hors route. Dans la mesure du possible, évitez les virages brusques à grande vitesse. Comme dans le cas de tout autre véhicule de ce type, une conduite inappropriée peut mener à une perte de maîtrise et à un renversement. En cas de renversement, les risques de blessures mortelles sont accrus pour les personnes qui n'ont pas bouclé leur ceinture.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Consignes de sécurité pour la conduite » dans ce chapitre.

POUR ÉVITER LES COLLISIONS ET LES RENVERSEMENTS

AVERTISSEMENT

Si ce véhicule n'est pas conduit de façon prudente et sécuritaire, une perte de maîtrise du véhicule ou un accident peut survenir.

Faites preuve de vigilance et conduisez prudemment en tout temps. Respectez le code de la sécurité routière. Évitez la vitesse excessive, les virages à haute vitesse et les coups de volant parce que ces comportements peuvent vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

Comme c'est le cas pour tout autre véhicule, une perte de maîtrise peut vous faire entrer en collision avec d'autres véhicules ou des objets. Le véhicule peut également se renverser, particulièrement si la perte de maîtrise entraîne un dérapage latéral.

Évitez de conduire lorsque vous êtes fatigué et restez attentif en tout temps. Ne conduisez jamais si vous êtes sous l'influence de l'alcool ou de la drogue (y compris les médicaments avec ou sans ordonnance qui causent de la somnolence). Bouclez toujours votre ceinture de sécurité, conformément aux instructions du chapitre « Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » du présent manuel, et exigez que les autres passagers de votre véhicule fassent de même.

Les ceintures de sécurité contribuent à réduire les risques de blessures en cas de collision ou de renversement. **En cas de renversement, les risques de blessures ou de mort sont accrus pour les personnes n'ayant pas bouclé leur ceinture ou l'ayant bouclée incorrectement.**

RÉCUPÉRATION D'UN VÉHICULE HORS ROUTE

Pendant la conduite, les roues du côté droit ou du côté gauche peuvent involontairement quitter la chaussée. En pareil cas, conservez la maîtrise du véhicule conformément à la procédure ci-dessous. Notez que cette procédure ne sert que de guide général. Le véhicule doit être conduit en fonction de l'état du véhicule, de la route et de la circulation.

1. Demeurez calme et ne réagissez pas de façon excessive.
2. Ne serrez pas les freins.
3. Tenez fermement le volant des deux mains et tentez de maintenir une trajectoire directe.
4. Au moment opportun, relâchez lentement la pédale d'accélérateur pour graduellement ralentir le véhicule.
5. Si aucun obstacle ne croise votre trajectoire, dirigez le véhicule pour qu'il suive la route pendant que le véhicule ralentit. Ne tentez pas de revenir sur la chaussée avant que la vitesse du véhicule soit réduite.

6. Lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité, tournez graduellement le volant jusqu'à ce que les deux pneus reviennent sur la chaussée. Lorsque tous les pneus se trouvent sur la chaussée, dirigez le véhicule pour qu'il demeure dans la voie appropriée.

- Si vous décidez qu'il est impossible de revenir sur la chaussée en toute sécurité en raison de l'état du véhicule, de la route ou de la circulation, ralentissez graduellement le véhicule pour l'immobiliser en lieu sûr hors route.

PERTE RAPIDE DE PRESSION D'AIR

Une perte rapide de pression d'air ou un éclatement peut survenir si le pneu est crevé ou s'il a été endommagé en heurtant un trottoir ou un nid de poule. Une perte rapide de pression d'air peut aussi être provoquée par la conduite sur des pneus insuffisamment gonflés.

Une perte rapide de pression d'air peut nuire à la tenue de route et à la stabilité du véhicule, particulièrement à des vitesses élevées.

Contribuez à prévenir toute perte rapide de pression d'air en conservant la pression

d'air appropriée et en inspectant visuellement les pneus pour vous assurer de l'absence d'usure et de dommages. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Roues et pneus » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel. Si un pneu perd rapidement de l'air ou éclate pendant la conduite, conservez la maîtrise du véhicule en suivant la procédure ci-dessous. Notez que cette procédure ne sert que de guide général. Le véhicule doit être conduit en fonction de l'état du véhicule, de la route et de la circulation.

AVERTISSEMENT

Les actions suivantes peuvent accroître le risque de perdre la maîtrise du véhicule en cas de perte soudaine de pression d'air d'un pneu. La perte de maîtrise du véhicule peut provoquer une collision et causer des blessures.

- **Le véhicule se déplace généralement dans la direction du pneu crevé.**
- **Ne serrez pas rapidement les freins.**
- **Ne relâchez pas rapidement la pédale d'accélérateur.**
- **Ne tournez pas rapidement le volant.**

5-12 Démarrage et conduite

1. Demeurez calme et ne réagissez pas de façon excessive.
2. Tenez fermement le volant des deux mains et tentez de maintenir une trajectoire directe.
3. Au moment opportun, relâchez lentement la pédale d'accélérateur pour graduellement ralentir le véhicule.
4. Dirigez graduellement le véhicule en lieu sûr hors de la route et à l'écart de la circulation dans la mesure du possible.
5. Serrez légèrement la pédale de frein pour graduellement immobiliser le véhicule.
6. Allumez les feux de détresse et communiquez avec un service d'assistance routière pour faire changer le pneu. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Remplacement d'un pneu crevé » du chapitre « En cas d'urgence » de ce manuel.

CONDUITE ET CONSOMMATION D'ALCOOL OU DE DROGUES

AVERTISSEMENT

Ne conduisez jamais lorsque vous êtes sous l'influence de l'alcool ou de la drogue. La présence d'alcool dans le sang réduit la coordination des mouvements, augmente le temps de réaction et fausse le jugement. Si vous conduisez après avoir consommé de l'alcool, vous augmentez vos risques d'être impliqué dans un accident avec blessures. De plus, l'alcool pourrait accroître la gravité de vos blessures en cas d'accident.

NISSAN s'engage à construire des véhicules sécuritaires. Toutefois, même le véhicule le plus sécuritaire peut représenter un danger si son conducteur a consommé de l'alcool avant de prendre la route. Chaque année, des milliers de personnes sont blessées ou tuées dans des collisions impliquant des conducteurs qui ont consommé de l'alcool. Même si les lois relatives aux quantités d'alcool pouvant être consommées diffèrent selon les territoires, il est évident que l'alcool a des effets différents d'une personne à l'autre, effets sous-estimés par la plupart des gens.

N'oubliez pas que l'alcool et la conduite ne font pas bon ménage! Cela s'applique également aux drogues (médicaments avec ou sans ordonnance) et drogues illégales. Ne prenez jamais le volant si vos capacités de conduite sont compromises par l'alcool, les drogues ou par toute condition physique susceptible de modifier votre comportement au volant.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LA CONDUITE

La conception de votre véhicule NISSAN vous permet de l'utiliser sur la route ou hors route. Cependant, contrairement aux véhicules hors route classiques, votre véhicule NISSAN est conçu principalement pour une utilisation dans le cadre des loisirs. Évitez donc de traverser des nappes profondes d'eau ou de boue.

N'oubliez pas qu'il est plus difficile de rouler sur de mauvaises routes ou de se dégager de la neige ou de la boue profonde avec un véhicule à 2 roues motrices qu'avec un véhicule à 4 roues motrices.

Veillez suivre les consignes suivantes :

AVERTISSEMENT

- **Le patinage des roues avant sur des surfaces glissantes peut entraîner l'affichage du message d'avertissement 4WD (4 roues motrices) et le passage automatique du système 4WD (4 roues motrices) au mode 2WD (2 roues motrices). Ceci pourrait réduire l'adhérence. Soyez particulièrement prudent lorsque vous tractez une remorque. (Modèles 4WD [4 roues motrices].)**
- **Lorsque vous roulez hors route, conduisez prudemment et évitez les zones dangereuses. Chaque occupant du véhicule doit être correctement assis et porter sa ceinture de sécurité. De cette façon, vos passagers et vous-même serez bien retenus lorsque le véhicule roulera en terrain accidenté.**
- **Ne conduisez pas perpendiculairement à une pente raide. Montez ou descendez-la plutôt de front. Les véhicules tout-terrain peuvent se renverser plus facilement sur les côtés que vers l'avant ou vers l'arrière.**

- **Certaines pentes peuvent se révéler trop raides pour votre véhicule. Si vous tentez de les monter, le moteur de votre véhicule risque de caler. Si vous tentez de les descendre, il se peut que vous ne soyez pas en mesure de maîtriser votre vitesse. Si vous tentez de les traverser perpendiculairement, votre véhicule risque de se renverser.**
- **Ne passez pas d'un rapport à un autre lorsque vous descendez une pente, car vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule.**
- **Faites preuve de vigilance lorsque vous conduisez jusqu'au sommet d'une pente. L'autre versant peut être très abrupt ou présenter d'autres dangers qui risquent de causer un accident.**
- **Si le moteur cale dans une côte abrupte ou si vous ne pouvez pas vous rendre jusqu'en haut, n'essayez jamais de faire demi-tour. Votre véhicule risque de se renverser. Engagez toujours la marche arrière (R) pour reculer en ligne droite et utilisez les freins pour maîtriser votre vitesse.**

- Si vous freinez de façon intensive en descente, les freins peuvent finir par s'échauffer et s'évanouir, ce qui peut contribuer à vous faire perdre la maîtrise du véhicule et provoquer un accident. Servez-vous des freins avec modération et utilisez plutôt un rapport de vitesse inférieur pour ralentir le véhicule.
- Des bagages mal fixés peuvent être projetés pendant la conduite en terrain accidenté. Fixez fermement tous les bagages chargés afin d'éviter qu'ils ne soient projetés vers l'avant et que vos passagers et vous ne subissiez des blessures.
- Installez les bagages lourds dans l'espace de chargement en les poussant vers l'avant du véhicule et en évitant le plus possible de les empiler. N'équipez pas votre véhicule de pneus plus larges que ceux recommandés dans ce manuel, car des pneus trop larges pourraient provoquer un capotage de votre véhicule.

- Ne tenez pas votre volant par son rebord intérieur ou par ses branches lorsque vous conduisez hors route. Le volant pourrait bouger soudainement et vous blesser les mains. Tenez-le plutôt par son rebord extérieur.
- Avant de démarrer le véhicule, assurez-vous que le conducteur et tous les passagers ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Laissez toujours les carpettes en place lorsque vous conduisez, car le plancher peut devenir chaud.
- Réduisez votre vitesse en présence de forts vents latéraux. Étant donné que votre véhicule NISSAN a un centre de gravité plus élevé, il est plus susceptible de réagir à de tels vents. En conduisant moins vite, vous conserverez une meilleure maîtrise de votre véhicule.
- Ne conduisez pas dans des conditions qui exigent de dépasser la capacité nominale des pneus, même lorsque le mode 4 roues motrices est engagé.

- Pour les véhicules à quatre roues motrices, ne tentez pas de soulever deux des roues du sol et de passer une gamme de marche avant ou la marche arrière lorsque le moteur tourne. Vous pourriez ainsi endommager les organes de transmission du véhicule, ou ce dernier pourrait se déplacer soudainement et entraîner des dommages ou des blessures graves.
- Ne contrôlez jamais un véhicule à quatre roues motrices sur un dynamomètre conçu pour un véhicule à deux roues motrices (tel qu'utilisé dans certaines provinces ou dans certains États pour les contrôles antipollution) ou autre équipement semblable, même si les deux autres roues sont soulevées du sol. Avant de soumettre votre véhicule au dynamomètre, assurez-vous d'informer le personnel du centre de contrôle qu'il s'agit d'un modèle à quatre roues motrices. L'utilisation d'un équipement d'essai inadapté pourrait endommager les organes de transmission du véhicule, ou ce dernier pourrait se déplacer soudainement et entraîner des dommages ou des blessures graves.

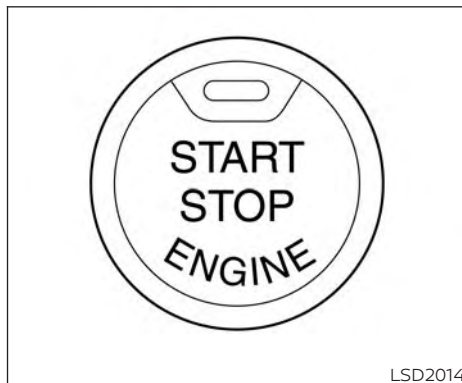
- Lorsqu'une roue est soulevée du sol en raison d'une surface qui n'est pas de niveau, ne faites pas patiner la roue de façon excessive.
- L'accélération rapide, les virages serrés ou les freinages brusques peuvent vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule.
- Autant que possible, évitez les virages brusques, surtout à grande vitesse. Le centre de gravité de votre véhicule NISSAN est plus élevé que celui d'un véhicule de tourisme. Le véhicule n'est pas conçu pour négocier un virage aux mêmes vitesses que les véhicules de tourisme.
- Si vous ne tenez pas compte de cette différence, vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule qui pourrait alors se retourner.

- Utilisez toujours des pneus des mêmes types, dimensions, marque, construction (à carcasse diagonale, à carcasse diagonale ceinturée ou à carcasse radiale) et dessin de bande de roulement sur les quatre roues. Installez des chaînes antidérapantes sur les roues avant lorsque vous roulez sur des routes glissantes et conduisez prudemment.
- Assurez-vous de vérifier les freins juste après avoir conduit dans la boue ou dans l'eau. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Circuit de freinage » dans ce chapitre.
- Évitez de stationner votre véhicule sur des côtes abruptes. Si vous sortez du véhicule et si celui-ci roule vers l'avant, vers l'arrière ou de côté, vous pourriez être blessé.

- Des entretiens plus fréquents seront nécessaires si, en conduite hors route, du sable, de la boue ou de l'eau atteint la hauteur des entretoises des roues de votre véhicule. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter à la section « Conditions de conduite très difficiles » dans le chapitre « Entretien et calendriers » du présent manuel.

AVERTISSEMENT

N'enfoncez pas le commutateur d'allumage par bouton-poussoir lorsque vous roulez, sauf en cas d'urgence. (Le moteur s'arrêtera si vous l'enfoncez à trois reprises consécutives rapides ou si vous le maintenez enfoncé pendant plus de deux secondes.) Si le moteur s'arrête pendant la conduite, vous risquez une collision ou de graves blessures.



Lorsque vous appuyez sur le commutateur d'allumage à bouton-poussoir sans enfoncer la pédale de frein, le commutateur d'allumage s'allume.

Appuyez sur le centre du commutateur d'allumage :

- une fois pour la position ACC (accessoires);
- deux fois pour la position ON (marche);
- trois fois pour la position OFF (hors fonction).

Le commutateur d'allumage revient automatiquement à la position LOCK (antivol-verrouillé) lorsqu'une portière est ouverte ou fermée et que le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction).

Le verrou du commutateur d'allumage est conçu pour que le commutateur d'allumage ne puisse pas être placé à la position OFF (hors fonction) tant que le levier sélecteur n'est pas à la position P (stationnement).

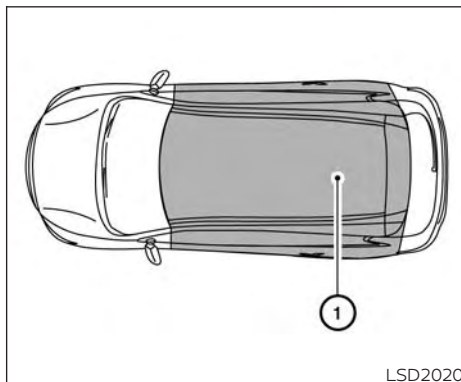
S'il n'est pas possible d'enfoncer le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction), observez les étapes suivantes :

1. Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement).
2. Enfoncez le commutateur d'allumage. La position du commutateur d'allumage passera à ON (marche).
3. Enfoncez de nouveau le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).

Vous pouvez déplacer le levier sélecteur hors de la position P (stationnement) lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ON (marche) et que la pédale de frein est enfoncée.

Si la batterie du véhicule est déchargée, le commutateur d'allumage à bouton-poussoir ne peut pas être déplacé de la position LOCK (antivol-verrouillé).

Certains témoins et avertissements s'afficheront à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Affichage multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.



PORTÉE

La clé intelligente est fonctionnelle seulement lorsqu'elle se trouve au sein de la portée précisée.

Lorsque la pile de la clé intelligente est presque déchargée ou que de puissantes ondes radioélectriques sont transmises à proximité, la portée du système de clé intelligente est réduite et la clé intelligente peut ne pas fonctionner correctement.

Sous réserve que la clé intelligente se trouve à la portée appropriée, même une

personne qui n'a pas en la possession peut pousser le commutateur d'allumage pour démarrer le moteur.

La portée de la fonction de démarrage du moteur englobe l'intérieur du véhicule seulement ①.

- L'aire de chargement n'est pas comprise dans la portée, mais la clé intelligente peut tout de même fonctionner.
- La clé intelligente peut ne pas fonctionner si vous la placez sur le tableau de bord, dans la boîte à gants, dans le bac de rangement ou dans un vide-poche de portière.
- La clé intelligente peut fonctionner si elle est placée près de la portière ou de la glace à l'extérieur du véhicule.

POSITIONS DU COMMUTATEUR D'ALLUMAGE PAR BOUTON-POUSSOIR

LOCK (antivol-verrouillé) (position de stationnement normale)

Le commutateur d'allumage ne peut être verrouillé qu'en position d'antivol-verrouillé.

Le commutateur d'allumage se déverrouille s'il est poussé à la position ACC (accessoires) lorsque vous êtes en possession de la clé intelligente.

Le commutateur d'allumage se verrouille lorsqu'une des portières est ouverte ou fermée alors qu'il se trouve hors fonction.

ACC (accessoires)

Dans cette position, les accessoires électriques, par exemple la radio, peuvent être utilisés même si le moteur ne tourne pas.

La position ACC (accessoires) comporte une protection antidécharge qui met le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction) après une période de temps dans les conditions suivantes :

- Toutes les portières sont fermées.
- Le levier sélecteur est à la position P (stationnement).

La protection antidécharge s'annule si l'une des conditions suivantes survient :

- Ouverture d'une portière.
- Le levier sélecteur est déplacé hors de la position P (stationnement).
- La position du commutateur d'allumage change.

5-18 Démarrage et conduite

ON (position normale de fonctionnement)

Dans cette position, le système d'allumage et les accessoires électriques sont mis en fonction.

La position ON (marche) comporte une protection antidécharge qui met le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction), si le véhicule ne roule pas, après une période de temps dans les conditions suivantes :

- Toutes les portières sont fermées.
- Le levier sélecteur est à la position P (stationnement).

La protection antidécharge s'annule si l'une des conditions suivantes survient :

- Ouverture d'une portière.
- Le levier sélecteur est déplacé hors de la position P (stationnement).
- La position du commutateur d'allumage change.

MISE EN GARDE

Ne laissez pas le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) ou ON (marche) pour une période prolongée lorsque le moteur ne tourne pas. La batterie pourrait se décharger.

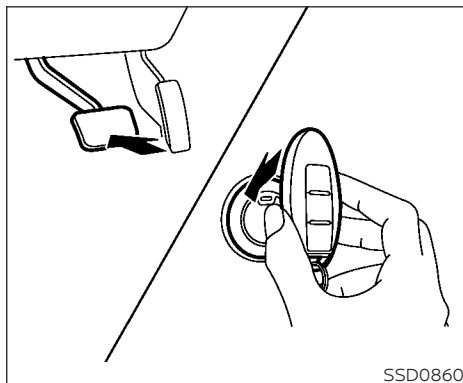
OFF (hors fonction)

Le commutateur d'allumage passe à la position OFF (hors fonction) lorsque vous coupez le moteur à l'aide du commutateur. Aucune partie du commutateur d'allumage ne s'allume.

COUPURE DU MOTEUR EN CAS D'URGENCE

Pour couper le moteur en cas d'urgence pendant la conduite, effectuez les étapes suivantes :

- Enfoncez rapidement le commutateur d'allumage à bouton-poussoir trois fois consécutives en moins d'une seconde et demie ou
- Maintenez le commutateur d'allumage à bouton-poussoir enfoncé pendant plus de 2 secondes.



DÉCHARGE DE LA PILE DE LA CLÉ INTELLIGENTE NISSAN INTELLIGENT KEY^{MD}

Si la pile de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} est déchargée, ou si les conditions environnementales nuisent au fonctionnement de la clé intelligente, faites démarrer le moteur en effectuant la procédure suivante :

1. Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement).
2. Appuyez fermement sur la pédale de frein.

3. Touchez le commutateur d'allumage avec la clé intelligente comme illustré. (Un carillon retentit.)

Après l'exécution de l'étape 3, lorsque le commutateur est enfoncé sans appuyer sur la pédale de frein, la position du commutateur d'allumage passe à la position ACC (accessoires).

4. Appuyez sur le commutateur d'allumage tout en enfonçant la pédale de frein dans les dix secondes suivant le retentissement du carillon. Le moteur se met en marche.

REMARQUE :

- **Lorsque le commutateur d'allumage est enfoncé à la position ACC (accessoires) ou ON (marche) ou lorsque le moteur est démarré au moyen de la procédure indiquée ci-dessus, le témoin de décharge de la pile de la clé intelligente s'affiche à l'écran multifonction quand la clé se trouve à l'intérieur du véhicule. Cette condition est normale. Pour éteindre le témoin de décharge de la pile de la clé intelligente, touchez de nouveau le commutateur d'allumage avec la clé intelligente.**

- **Si le témoin de décharge de la pile de la clé intelligente s'affiche, remplacez la pile aussitôt que possible. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Remplacement de la batterie » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.**

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE DU VÉHICULE NISSAN

Le système antidémarrage du véhicule NISSAN empêche le démarrage du moteur si une clé non programmée dans ce dispositif est utilisée.

Si on se sert d'une clé programmée et que le moteur refuse quand même de démarrer (par exemple, en présence d'interférences causées par une autre clé programmée, par un dispositif pour poste de péage automatisé ou par un dispositif de paiement automatique se trouvant sur votre porte-clés), procédez comme suit :

1. Laissez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) pendant environ cinq secondes.

AVANT DE DÉMARRER LE MOTEUR

2. Tournez-le ensuite à la position OFF (hors fonction) ou LOCK (antivol-verrouillé) et attendez environ 10 secondes.
3. Recommencez les étapes 1 et 2.
4. Tentez de nouveau de faire démarrer le moteur au moyen de votre clé programmée NVIS tout en tenant le dispositif (ayant causé des interférences) à l'écart.

Si le moteur refuse toujours de démarrer, NISSAN vous recommande de placer votre clé programmée sur un autre porte-clés afin d'éviter les interférences causées par les autres dispositifs.

- Assurez-vous que rien ni personne ne se trouve à proximité de votre véhicule.
- Vérifiez les niveaux de l'huile moteur, du liquide de refroidissement, du liquide de frein ainsi que du liquide lave-glace aussi fréquemment que possible ou, au minimum, à chaque ravitaillement.
- Vérifiez la propreté de toutes les glaces et de tous les phares.
- Vérifiez l'aspect et la condition des pneus en procédant à une inspection visuelle. Assurez-vous également que la pression de gonflage est adéquate.
- Vérifiez que toutes les portières sont fermées.
- Placez les sièges et réglez les appuie-tête.
- Réglez les rétroviseurs intérieurs et extérieurs.
- Bouclez votre ceinture de sécurité et demandez à tous les autres occupants du véhicule de faire de même.
- Vérifiez le fonctionnement des témoins lorsque vous tournez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoins et rappels sonores » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

DÉMARRAGE DU MOTEUR

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement) ou N (point mort). La position P (stationnement) est recommandée.

Le démarreur peut être actionné seulement si le levier sélecteur est au point mort ou à la position de stationnement.

3. Enfoncez le commutateur d'allumage à bouton-poussoir à la position ON (marche). Appuyez sur la pédale de frein et enfoncez le commutateur d'allumage pour démarrer le moteur.

Pour faire démarrer le moteur immédiatement, appuyez brièvement sur le commutateur d'allumage tout en enfonçant la pédale de frein, peu importe la position du commutateur d'allumage.

- Lorsque le démarrage de votre moteur est très difficile, par temps très froid ou au redémarrage, enfoncez légèrement la pédale d'accélérateur (environ au tiers de sa course) et tout en la maintenant dans cette position, lancez le moteur. Relâchez la pédale d'accélérateur lorsque le moteur démarre.

- S'il est très difficile de démarrer le moteur parce que vous l'avez noyé, appuyez sur la pédale d'accélérateur à fond et maintenez-la enfoncée. Enfoncez le commutateur d'allumage par bouton-poussoir à la position ON (marche) pour faire démarrer le moteur. Après 5 à 6 secondes, enfoncez le commutateur d'allumage par bouton-poussoir à la position LOCK (antivol-verrouillé) pour interrompre le démarrage. Relâchez la pédale d'accélérateur. Avec la pédale d'accélérateur relâchée et la pédale de frein enfoncée, lancez de nouveau le démarreur en appuyant sur le commutateur d'allumage. Si le moteur tourne, mais refuse de démarrer, répétez la procédure décrite ci-dessus.

MISE EN GARDE

N'actionnez pas le démarreur pendant plus de 15 secondes à la fois. Si le moteur refuse de démarrer, enfoncez le commutateur d'allumage par bouton-poussoir à la position OFF (hors fonction) et attendez 10 secondes avant la prochaine tentative, sous peine d'endommager le démarreur.

4. Réchauffement :

Après le démarrage, laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins 30 secondes. Ne faites pas tourner le moteur de votre véhicule à un régime trop élevé pendant qu'il se réchauffe. Conduisez d'abord à vitesse modérée sur une courte distance, plus particulièrement s'il fait froid. Par temps froid, laissez le moteur tourner de deux à trois minutes au moins avant de l'arrêter. Le démarrage et l'arrêt du moteur sur une courte période peuvent rendre le véhicule plus difficile à démarrer.

5. Pour arrêter le moteur, déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et enfoncez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).

REMARQUE :

Évitez le plus possible les situations qui risquent de provoquer la décharge potentielle de la batterie et les conditions de non-démarrage telles que :

1. L'installation ou l'utilisation prolongée d'accessoires électroniques qui déchargent la batterie lorsque le moteur est arrêté (chargeurs de téléphone, GPS, lecteurs de DVD, etc.).

CONDUITE DU VÉHICULE

2. **Le véhicule n'est pas utilisé régulièrement ou il est utilisé lors de courtes distances seulement.**

Dans ces cas, la batterie doit possiblement être rechargée afin de préserver sa durée de vie utile.

SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE (selon l'équipement)

Si le véhicule est démarré au moyen du système de démarrage à distance du moteur, le commutateur d'allumage doit être placé à la position ON (marche) avant de pouvoir déplacer le levier sélecteur de la position P (stationnement). Pour mettre le commutateur d'allumage à la position ON (marche), suivez les étapes suivantes :

1. Assurez-vous que la clé intelligente est en votre possession.
2. Serrez le frein.
3. Enfoncez le commutateur d'allumage une fois à la position ON (marche).

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » de ce manuel.

TRANSMISSION À VARIATION CONTINUE

AVERTISSEMENT

- **N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur lorsque vous passez des positions P (stationnement) ou N (point mort) aux positions R (marche arrière), D (marche avant) ou L (gamme basse). Ne relâchez la pédale de frein qu'une fois le levier sélecteur en position. Le fait de ne pas respecter ces instructions peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et causer un accident.**
- **Le régime de ralenti d'un moteur froid est élevé. Faites preuve de prudence lorsque vous engagez une vitesse en marche avant ou en marche arrière avant que le moteur ne se soit réchauffé.**
- **Ne rétrogradez pas brusquement sur une chaussée glissante. Vous pourriez alors perdre la maîtrise de votre véhicule.**

- **Ne déplacez jamais le levier en position P (stationnement) ou R (marche arrière) lorsque le véhicule se déplace en marche avant et en position P (stationnement) ou D (marche avant) lorsqu'il se déplace en marche arrière. Ceci pourrait causer un accident ou endommager la transmission.**

MISE EN GARDE

- **Pour éviter un dommage éventuel à votre véhicule, lorsque vous arrêtez le véhicule dans une côte ascendante, ne retenez pas le véhicule en position en enfonçant la pédale d'accélérateur. Utilisez plutôt la pédale de frein.**
- **Sauf en cas d'urgence, ne déplacez pas le levier sélecteur à la position N (point mort) lorsque vous conduisez. La conduite en mode de roue libre lorsque la transmission est à la position N (point mort) risque d'endommager gravement la transmission.**

La transmission à variation continue de votre véhicule est électroniquement commandée pour produire un rendement optimal et un fonctionnement régulier.

Vous trouverez aux pages suivantes les procédures de fonctionnement recommandées pour ce type de boîte de vitesses. Pour obtenir un rendement maximal de votre véhicule et profiter au maximum de sa conduite, suivez ces procédures.

Afin de protéger la transmission à variation continue, le couple du moteur pourrait être automatiquement réduit si son régime augmente brusquement lors de la conduite sur des chaussées glissantes ou lors d'un contrôle du véhicule sur dynamomètre.

Démarrage du véhicule

1. Après avoir démarré le moteur, enfoncez complètement la pédale de frein avant de déplacer le levier sélecteur hors de la position P (stationnement).
Cette transmission à variation continue est conçue pour qu'il soit nécessaire d'enfoncer la pédale de frein avant de déplacer le levier sélecteur de la position P (stationnement) à un autre rapport de marche avant lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Vous ne pouvez pas déplacer le levier sélecteur hors de la position P (stationnement) vers une autre position si le commutateur d'allumage est placé à la position LOCK (antivol-verrouillé), OFF (hors fonction) ou ACC (accessoires) pendant que le témoin PRÊT À DÉMARRER est allumé.

2. Maintenez la pédale de frein enfoncée et déplacez le levier sélecteur dans une position de marche avant.
3. Desserrez le frein de stationnement et relâchez la pédale de frein, puis laissez le véhicule entamer graduellement son déplacement.

AVERTISSEMENT

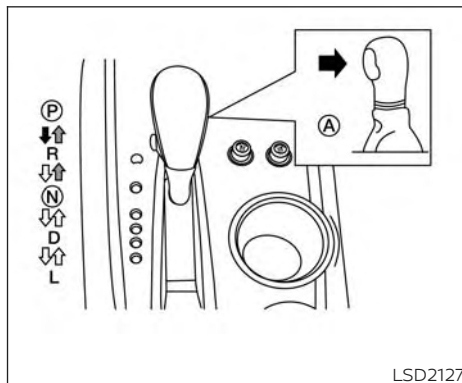
- **N'enfonchez pas la pédale d'accélérateur lorsque vous passez des positions P (stationnement) ou N (point mort) aux positions R (marche arrière), D (marche avant) ou L (gamme basse). Ne relâchez la pédale de frein qu'une fois le levier sélecteur en position. Le fait de ne pas respecter ces instructions peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et causer un accident.**

- **Le régime de ralenti d'un moteur froid est élevé. Faites preuve de prudence lorsque vous engagez une vitesse en marche avant ou en marche arrière avant que le moteur ne se soit réchauffé.**
- **Ne rétrogradez pas brusquement sur une chaussée glissante. Vous pourriez alors perdre la maîtrise de votre véhicule.**
- **Ne déplacez jamais le levier en position P (stationnement) ou R (marche arrière) lorsque le véhicule se déplace en marche avant et en position P (stationnement) ou D (marche avant) lorsqu'il se déplace en marche arrière. Ceci pourrait causer un accident ou endommager la transmission.**

MISE EN GARDE

- **Pour éviter un dommage éventuel à votre véhicule, lorsque vous arrêtez le véhicule dans une côte ascendante, ne retenez pas le véhicule en position en enfonçant la pédale d'accélérateur. Utilisez plutôt la pédale de frein.**

- Sauf en cas d'urgence, ne déplacez pas le levier sélecteur à la position N (point mort) lorsque vous conduisez. La conduite en mode de roue libre lorsque la transmission est à la position N (point mort) risque d'endommager gravement la transmission.



Changement des vitesses

- ➡ Appuyez sur le bouton **(A)** et enfoncez la pédale de frein.
- ➡ Enfoncez le bouton **(A)** pour déplacer le levier sélecteur.
- ➡ Déplacez le levier sélecteur sans appuyer sur le bouton **(A)**.

Après le démarrage du moteur, enfoncez complètement la pédale de frein, appuyez sur le bouton du levier sélecteur et déplacez le levier hors de la position P (stationnement) vers une autre position voulue.

⚠ AVERTISSEMENT

Serrez le frein de stationnement si le levier sélecteur est en prise alors que le moteur ne tourne pas. Sinon, le véhicule risque de se déplacer ou de rouler inopinément et d'entraîner de graves blessures ou des dommages matériels importants.

⚠ MISE EN GARDE

Utilisez les positions **P (stationnement)** ou **R (marche arrière)** uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

P (stationnement)

⚠ MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager la transmission, sélectionnez la position P (stationnement) uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

Utilisez la position P (stationnement) du levier sélecteur une fois le véhicule stationné ou au démarrage du moteur. Assurez-vous que le véhicule est complètement immobilisé. **La pédale de frein et le bouton du levier sélecteur doivent être enfoncés pour qu'il soit possible de déplacer le le-**

vier à la position P (stationnement) à partir de la position N (point mort) ou de toute autre position. Serrez le frein de stationnement. Serrez d'abord le frein de stationnement avant de déplacer le levier sélecteur à la position P (stationnement) si vous devez vous stationner dans une pente.

R (marche arrière)

MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager la transmission, sélectionnez la position R (marche arrière) uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

Cette position s'utilise pour reculer. Assurez-vous que votre véhicule est totalement immobilisé avant de déplacer le levier sélecteur en position R (marche arrière). **La pédale de frein et le bouton du levier sélecteur doivent être enfoncés pour déplacer ce dernier de la position P (stationnement), N (point mort) ou toute autre position de conduite à la position R (marche arrière).**

N (point mort)

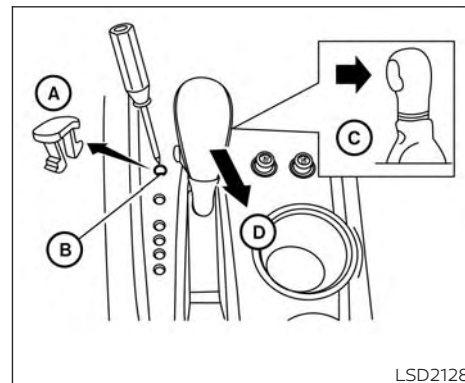
Il ne s'agit pas d'une position de marche avant ou de marche arrière. Vous pouvez toutefois démarrer le moteur de votre véhicule dans cette position. Si le moteur de votre véhicule cale pendant que vous roulez, vous pouvez déplacer le levier de vitesses de ce dernier à la position N (point mort), puis redémarrer.

D (marche avant)

Cette position est utilisée pour la conduite normale en marche avant.

L (gamme basse)

Utilisez cette position pour obtenir un freinage moteur maximal pour descendre ou monter des pentes raides et à l'approche de virages serrés. N'utilisez pas la position L (gamme basse) dans toutes autres circonstances.



Déverrouillage du levier de vitesse

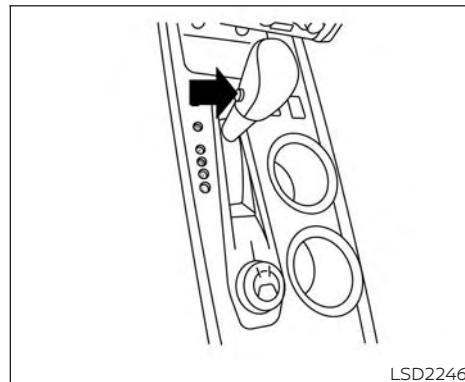
Vous ne pourrez peut-être pas déplacer le levier sélecteur de la position P (stationnement) vers une autre position si la charge de la batterie est basse ou déchargée, même si la pédale de frein et le bouton du levier sélecteur sont enfoncés. Pour déplacer le levier sélecteur, procédez comme suit :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction) ou LOCK (antivol-verrouillé).
2. Serrez le frein de stationnement.

3. Retirez le cache du dispositif de déverrouillage du levier de vitesses (A) à l'aide d'un outil approprié.
4. Enfoncez le déverrouillage du levier de vitesse (B) à l'aide d'un outil approprié.
5. Appuyez sur le bouton du levier sélecteur (C) et déplacez le levier à la position N (point mort) (D) tout en maintenant le dispositif de verrouillage vers le bas. Le véhicule peut maintenant être conduit normalement. Remettez en place le cache du déverrouillage du levier de vitesse une fois l'opération terminée. Si le levier de vitesse ne peut être déplacé hors de la position P (stationnement), faites inspecter le système de transmission à variation continue dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

⚠ AVERTISSEMENT


Si le levier sélecteur ne peut être déplacé hors de la position P (stationnement) lorsque le moteur tourne et si la pédale de frein est enfoncée, il est possible que les feux d'arrêt ne fonctionnent pas. Des feux d'arrêt défectueux peuvent causer un accident avec blessures à vous-même et à d'autres personnes.



Interrupteur de NEUTRALISATION de la surmultipliée

Lorsque l'interrupteur O/D OFF (neutralisation de la surmultipliée) est enfoncé et que le levier sélecteur est à la position D (marche avant), le témoin ^{O/D} OFF s'allume au tableau de bord. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Témoin de NEUTRALISATION de la surmultipliée » dans le chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Utilisez le mode de NEUTRALISATION de la surmultipliée lorsqu'un freinage moteur amélioré est nécessaire.

Enfoncez de nouveau le contacteur O/D OFF de neutralisation de la surmultipliée pour désactiver le mode de neutralisation. Le témoin  s'éteint.

Chaque fois que le moteur démarre, ou lorsque le levier sélecteur est déplacé à une position autre que D (marche avant), le mode de NEUTRALISATION de la surmultipliée se désactive automatiquement.

Rétrogradation de l'accélérateur
– En position D (marche avant) –

Enfoncez la pédale d'accélérateur au plancher si vous devez effectuer un dépassement ou gravir une pente raide. La boîte de vitesses rétrogradera dans un rapport inférieur correspondant à la vitesse du véhicule.

Mode de protection de surchauffe du liquide de transmission

Cette transmission à variation continue dispose d'un mode de protection de surchauffe du liquide de transmission. Si la température du liquide devient trop élevée (par exemple, en gravissant une pente abrupte à pleine charge, par temps chaud, en tractant une remorque), le couple du moteur et, dans certaines conditions, la vitesse du véhicule pourraient être diminués

automatiquement afin d'éviter d'endommager la boîte de vitesses. La vitesse du véhicule peut être contrôlée par l'accélérateur, mais le couple du moteur et la vitesse du véhicule pourraient être limités.

Protection totale

Il est possible que le dispositif de protection totale s'active en présence de conditions de conduite extrêmes, telles qu'un patinage excessif des roues suivi d'un freinage brusque. Le témoin d'anomalie pourrait s'allumer pour indiquer que le mode de protection totale est activé. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoin d'anomalie » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel. Le dispositif peut s'activer même si tous les circuits électriques fonctionnent adéquatement. En pareil cas, placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction) et attendez 10 secondes. Enfoncez de nouveau le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Le fonctionnement normal du véhicule devrait se rétablir. Si ce n'est pas le cas, faites vérifier la transmission et procédez aux réparations, au besoin.

Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

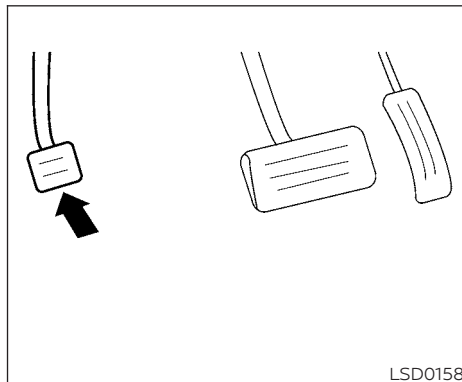
AVERTISSEMENT

Lorsque le mode de protection de température élevée du liquide de refroidissement ou le mode de protection totale s'active, la vitesse du véhicule peut être graduellement réduite. Une vitesse inférieure à celle de la circulation fait augmenter les risques de collision. Soyez particulièrement prudent pendant la conduite. Au besoin, rangez le véhicule sur l'accotement de façon sécuritaire et laissez la transmission à variation continue revenir à un fonctionnement normal ou faites-la réparer au besoin.

FREIN DE STATIONNEMENT

AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement desserré avant de mettre le véhicule en mouvement. Sinon, cela risque de causer une défaillance des freins et d'entraîner un accident.
- Ne desserrez pas le frein de stationnement de l'extérieur du véhicule.
- N'utilisez pas le levier sélecteur comme frein de stationnement. Lorsque vous stationnez votre véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré.
- Pour éviter le risque de blessures ou de décès associé à un fonctionnement accidentel du véhicule ou de ses systèmes, ne laissez pas les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé lors d'une journée chaude peut s'élever rapidement au point de provoquer un risque important de blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux domestiques.



Pour le serrer : Enfoncez fermement le frein de stationnement.

Pour le relâcher :

1. Appuyez fermement sur la pédale de frein.
2. Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement).
3. Appuyez fermement sur la pédale du frein de stationnement pour le desserrer.
4. Assurez-vous que le témoin du système de freinage est éteint avant de prendre la route.

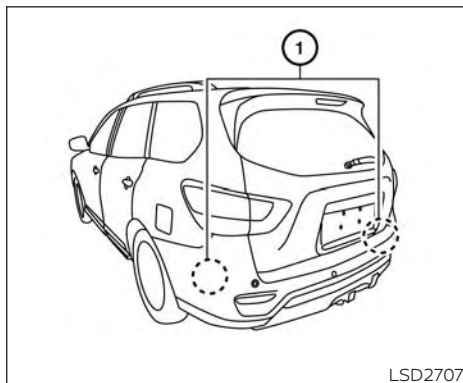
SYSTÈME D'AVERTISSEMENT D'ANGLE MORT (BSW) (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

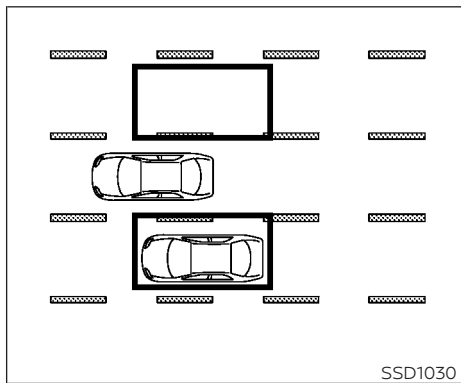
Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système d'avertissement d'angle mort pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Le système d'avertissement d'angle mort ne remplace pas la façon appropriée de conduire le véhicule et n'est pas conçu pour empêcher le contact avec les véhicules ou les objets. Lors d'un changement de voie, utilisez toujours les rétroviseurs extérieurs et intérieurs et tournez-vous en regardant dans la direction où vous déplacez le véhicule pour vous assurer qu'il est prudent de changer de voie. Ne vous fiez pas uniquement au système d'avertissement d'angle mort.

Le système d'avertissement d'angle mort permet d'alerter le conducteur de la présence d'autres véhicules dans les voies adjacentes lors d'un changement de voie.

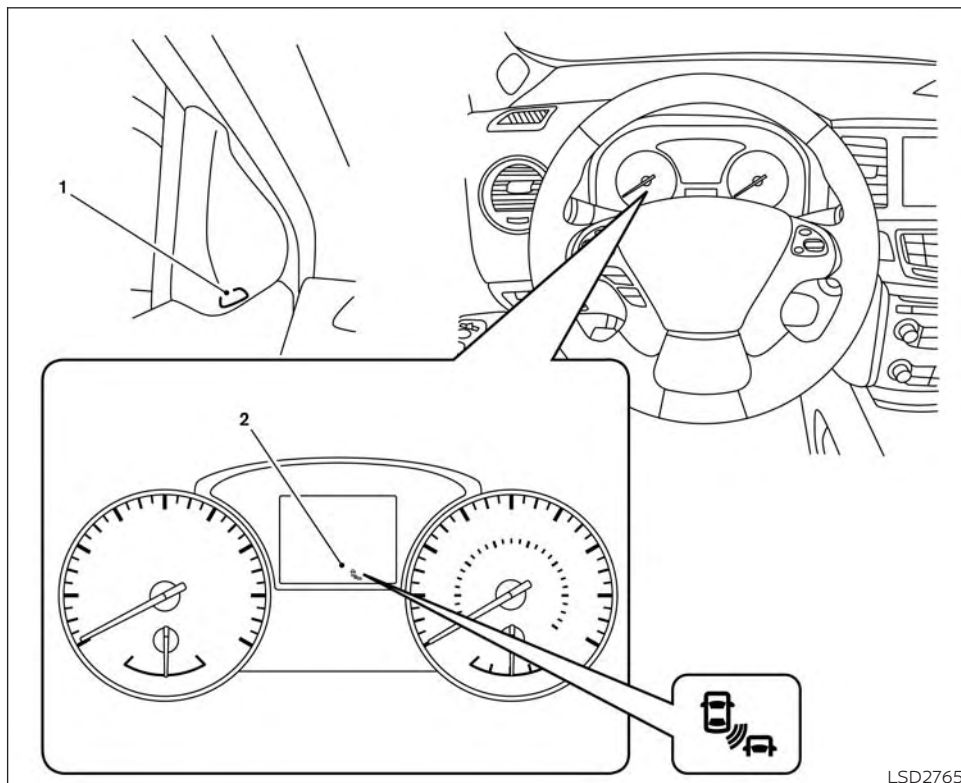


Le système d'avertissement d'angle mort utilise des capteurs de radar ① installés près du pare-chocs arrière pour détecter d'autres véhicules qui se trouvent dans une voie adjacente.



Zone de détection

Les capteurs de radar peuvent détecter des véhicules sur les deux côtés de votre véhicule dans la zone de détection comme illustré. Cette zone de détection commence à partir du rétroviseur extérieur de votre véhicule et s'étend jusqu'à environ 3,0 m (10 pi) derrière le pare-chocs arrière, et à environ 3,0 m (10 pi) latéralement.



1. Témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière
2. Indicateur du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'AVERTISSEMENT D'ANGLE MORT

Le système d'avertissement d'angle mort fonctionne lorsque la vitesse est supérieure à 32 km/h (20 mi/h) environ.

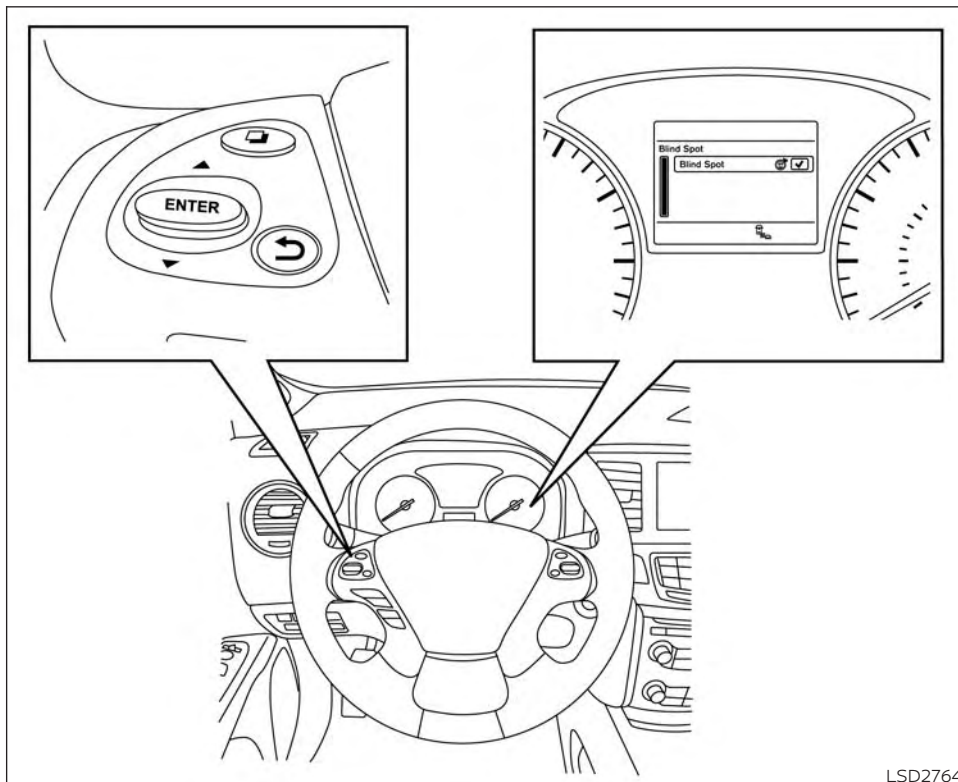
Si les capteurs de radar détectent des véhicules dans la zone de détection, le témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière (1) s'allume. Si le clignotant est ensuite activé, le système émet un carillon (à deux reprises) et le témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière continue de clignoter jusqu'à ce que les véhicules détectés quittent la zone de détection.

Le témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière s'allume pendant quelques secondes lorsque le contact est ÉTABLI.

La luminosité du témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière est réglée automatiquement en fonction de la luminosité de l'éclairage ambiant.

Si un véhicule pénètre dans la zone de détection après l'activation du clignotant par le conducteur, seul le témoin du système d'avertissement d'angle mort ou du système d'alerte de circulation transversale arrière clignote et aucun carillon ne retentit. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Situations de conduite du système d'avertissement d'angle mort » dans ce chapitre.

Le système d'avertissement d'angle mort s'active automatiquement chaque fois que vous faites démarrer le moteur, à condition qu'il soit activé au moyen du menu des réglages à l'écran multifonction.





LSD2764

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'AVERTISSEMENT D'ANGLE MORT

Lorsque le système d'avertissement d'angle mort est activé à l'écran multifonction, vous pouvez le désactiver en appuyant sur le contacteur des systèmes d'avertissement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Commutateur des systèmes d'avertissement. » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système d'avertissement d'angle mort.

1. Appuyez sur le bouton  jusqu'à ce que l'option « Settings » (réglages) s'affiche à l'écran multifonction. Utilisez le bouton  pour sélectionner l'option « Driver Assistance » (aide au conducteur). Appuyez sur le bouton ENTER (entrer).
2. Sélectionnez l'option « Driving Aids » (aides à la conduite), puis appuyez sur le bouton ENTER (entrer).
3. Sélectionnez « Blind Spot » (angle mort) et appuyez sur le bouton ENTER (entrer).

4. Appuyez sur le bouton ENTER (entrer) pour activer ou désactiver le système.

REMARQUE :

- **Lors de l'activation/désactivation du système, le système retient les réglages actuels même si le moteur est redémarré.**
- **Le système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) (selon l'équipement) est intégré dans le système d'avertissement d'angle mort (BSW). Il n'y a pas de sélection séparée à l'écran multifonction du véhicule pour le système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA). Lorsque le système d'avertissement d'angle mort (BSW) est désactivé, le système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) est également désactivé.**
- **Lorsque le système d'avertissement d'angle mort est activé, le témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière (blanc) s'allume à l'écran multifonction.**

LIMITES DU SYSTÈME D'AVERTISSEMENT D'ANGLE MORT

AVERTISSEMENT

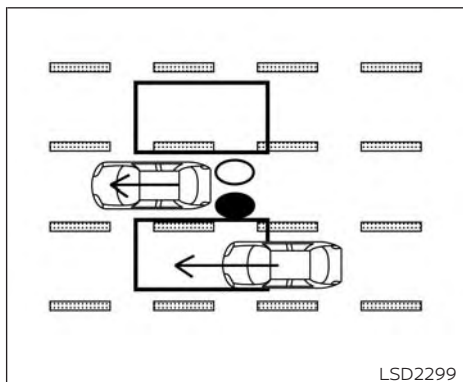
Les limites du système d'avertissement d'angle mort sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- **Le système d'avertissement d'angle mort ne peut détecter tous les véhicules dans toutes les conditions.**
- **Les capteurs de radar peuvent ne pas détecter les objets et activer le système d'avertissement d'angle mort lorsque certains objets sont présents tels que :**
 - Les piétons, les vélos, les animaux.
 - Les véhicules tels que les motocyclettes, les véhicules de hauteur basse ou les véhicules dotés de grande garde au sol.
 - Les véhicules venant en sens inverse.

- Les véhicules qui restent dans la zone de détection lorsque vous accélérez à partir d'un arrêt.
- Un véhicule qui pénètre dans la voie adjacente à une vitesse approximative à celle de votre véhicule.
- Les véhicules qui s'approchent rapidement depuis l'arrière.
- Les véhicules que votre voiture dépasse rapidement.
- Un véhicule qui traverse rapidement la zone de détection.
- Lorsque vous dépassez plusieurs véhicules dans une rangée, les véhicules après le premier véhicule peuvent ne pas être détectés s'ils se déplacent proches l'un de l'autre.

- La zone de détection des capteurs de radar est conçue en fonction d'une largeur de voie standard. Lorsque vous conduisez dans une voie plus large, les capteurs de radar peuvent ne pas détecter les véhicules qui se trouvent dans une voie adjacente. Lorsque vous conduisez dans une voie étroite, les capteurs de radar peuvent détecter les véhicules qui se trouvent de deux voies éloignées.
- Les capteurs de radar sont conçus pour ignorer la plupart des objets fixes; toutefois, les objets tels que les barrières de sécurité, les murs, le feuillage et les véhicules stationnés pourraient parfois être détectés. Il s'agit d'un fonctionnement normal.
- Les conditions suivantes peuvent réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules :
 - Temps violent
 - Projections de la route
 - Glace, gel ou accumulation de neige sur le véhicule

- N'apposez pas des autocollants (y compris le matériel transparent), n'installez pas des accessoires ou appliquez une peinture additionnelle à proximité des capteurs de radar. Ces conditions peuvent réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules.
- Le bruit excessif (par exemple, le volume de la chaîne stéréo ou une glace de véhicule ouverte) a une incidence sur le timbre du carillon et il se peut qu'il ne soit pas entendu.



LSD2299

Illustration 1 – approche de derrière

SITUATIONS DE CONDUITE DU SYSTÈME D'AVERTISSEMENT D'ANGLE MORT

Témoin activé



Témoin désactivé



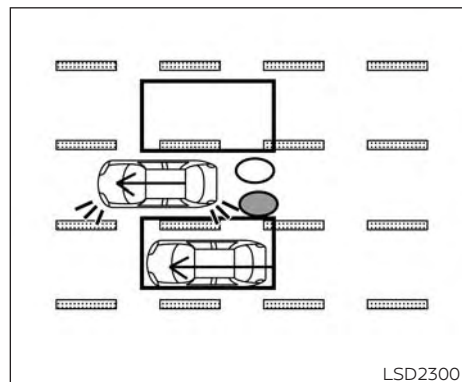
Témoin clignotant



Un autre véhicule qui s'approche de derrière

Illustration 1 : le témoin du système d'avertissement d'angle mort ou du système d'alerte de circulation transversale arrière

s'allume si un véhicule pénètre dans la zone de détection de derrière dans une voie adjacente.



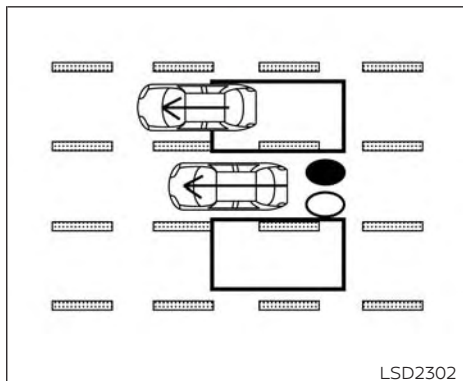
LSD2300

Illustration 2 – approche de derrière

Illustration 2 : Si le conducteur active le clignotant lorsqu'un autre véhicule se trouve dans la zone de détection, alors le système émet un carillon (à deux reprises) et le témoin du clignotant clignote.

REMARQUE :

- **Les capteurs de radar peuvent ne pas détecter les véhicules qui s'approchent rapidement par l'arrière.**
- **Si le conducteur active le clignotant avant qu'un véhicule pénètre dans la zone de détection, le témoin de clignotant latéral clignote mais aucun carillon ne retentit lorsque l'autre véhicule est détecté.**

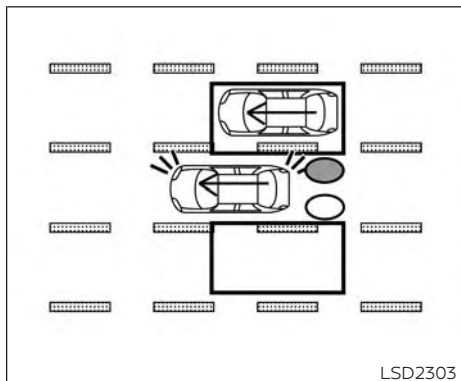


LSD2302

Illustration 3 – dépassement d'un autre véhicule

Dépassement d'un autre véhicule

Illustration 3 : Le témoin latéral s'allume si vous dépassez un véhicule et que ce véhicule reste dans la zone de détection pendant environ 2 secondes.



LSD2303

Illustration 4 – dépassement d'un autre véhicule

Illustration 4 : Si le conducteur active le clignotant lorsqu'un autre véhicule se trouve dans la zone de détection, alors le système émet un carillon (à deux reprises) et le témoin du clignotant clignote.

REMARQUE :

- Lorsque vous dépassez plusieurs véhicules dans une rangée, les véhicules après le premier véhicule peuvent ne pas être détectés s'ils se déplacent proches l'un de l'autre.
- Les capteurs de radar peuvent ne pas détecter les véhicules qui se déplacent lentement si votre véhicule les dépasse rapidement.
- Si le conducteur active le clignotant avant qu'un véhicule pénètre dans la zone de détection, le témoin de clignotant latéral clignote mais aucun carillon ne retentit lorsque l'autre véhicule est détecté.

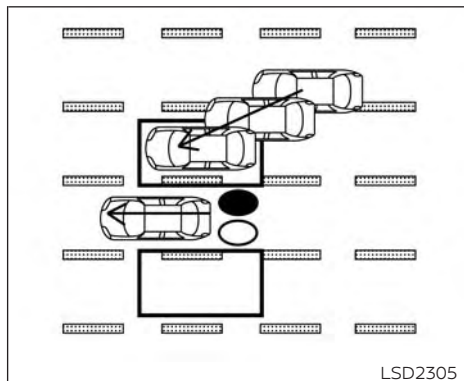


Illustration 5 – entrée du côté

Entrée du côté

Illustration 5 : Le témoin latéral s'allume si un véhicule pénètre dans la zone de détection d'un côté ou de l'autre.

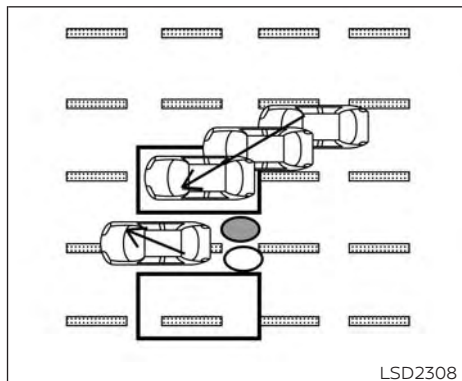
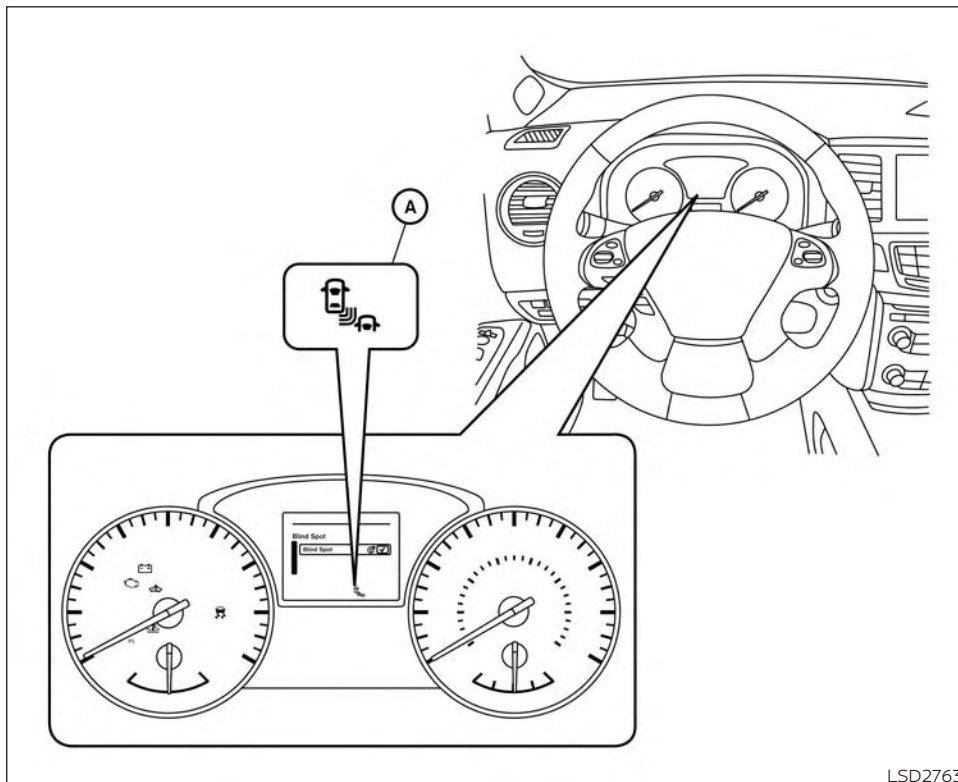


Illustration 6 – entrée du côté

Illustration 6 : Si le conducteur active le clignotant lorsqu'un autre véhicule se trouve dans la zone de détection, alors le système émet un carillon (à deux reprises) et le témoin du clignotant clignote.

REMARQUE :

- Si le conducteur active le clignotant avant qu'un véhicule pénètre dans la zone de détection, le témoin de clignotant latéral clignote mais aucun carillon ne retentit lorsque l'autre véhicule est détecté.
- Les capteurs de radar peuvent ne pas détecter un véhicule qui se déplace à environ la même vitesse que votre véhicule lorsqu'il entre dans la zone de détection.



LSD2763

SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Lorsqu'une obstruction du radar est détectée, le système est automatiquement désactivé. Le message d'avertissement « Side Radar Obstruction » (obstruction du radar latéral) s'affiche et le témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière (blanc) clignote **A** à l'écran multifonction.

Le système n'est pas disponible jusqu'à ce que les conditions ne soient plus présentes.

Les capteurs de radar pourraient être bloqués par les conditions ambiantes temporaires comme la projection d'eau, la buée ou le brouillard. Le blocage pourrait aussi être causé par les objets comme la glace, le gel ou la saleté qui obstruent les capteurs de radar.

REMARQUE :

Si le système d'avertissement d'angle mort est défectueux, le système d'alerte de circulation transversale arrière (selon l'équipement) sera également défectueux.

Mesures à prendre :

Lorsque les conditions indiquées ci-dessus ne sont plus présentes, le système se réactive automatiquement.

Anomalie

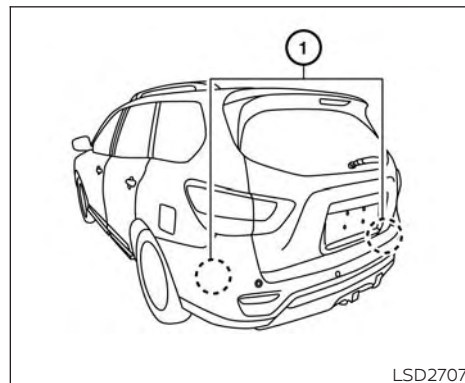
Lorsque le système ne fonctionne pas correctement, il se désactive automatiquement. Le message d'avertissement d'anomalie du système, accompagné de l'indicateur du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière (orange), s'affichent à l'écran multifonction.

REMARQUE :

Si le système d'avertissement d'angle mort est défectueux, le système d'alerte de circulation transversale arrière (selon l'équipement) sera également défectueux.

Mesures à prendre :

Arrêtez le véhicule dans un endroit sécurisé, placez le véhicule en position P (stationnement), coupez le moteur, puis redémarrez-le. Si le message continue de s'afficher, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



LSD2707

ENTRETIEN DU SYSTÈME

Les deux capteurs de radar (1) du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière sont situés près du pare-chocs arrière. Gardez toujours la zone à proximité des capteurs de radar propre.

Les capteurs de radar pourraient être bloqués par les conditions ambiantes temporaires comme la projection d'eau, la buée ou le brouillard.

Le blocage pourrait aussi être causé par les objets comme la glace, le gel ou la saleté qui obstruent les capteurs de radar.

Vérifiez la présence d'objets qui obstruent la zone autour des capteurs de radar et retirez-les.

N'apposez pas des autocollants (y compris le matériel transparent), n'installez pas des accessoires ou appliquez une peinture additionnelle à proximité des capteurs de radar.

Évitez de frapper ou d'endommager la zone à proximité des capteurs de radar. Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire NISSAN si la zone autour des capteurs de sonar est endommagée en raison d'une collision.

Déclaration de fréquence radio

Aux États-Unis

FCC ID : OAYSRR2B ou OAYSRR3B

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC.

Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et

2. ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Avertissement de la FCC

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada

Loi applicable : Canada 310

Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible; et
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Bandes de fréquences : 24,05 – 24,25 GHz

Puissance de sortie : moins de 20 milliwatts

Droit applicable : Canada 310

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. L'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Bandes de fréquences : 24,05 – 24,25 GHz

Puissance émise : Moins de 20 milliwatts

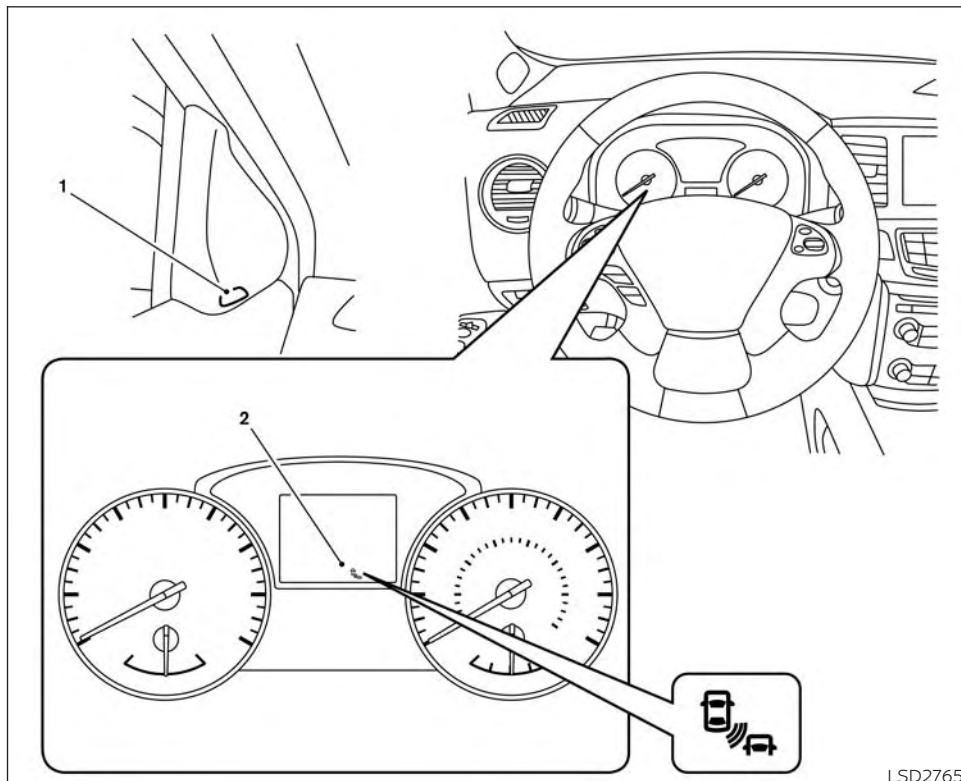
SYSTÈME D'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE ARRIÈRE (RCTA) (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système d'alerte de circulation transversale arrière pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Le système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) ne remplace pas la façon appropriée de conduire le véhicule et n'est pas conçu pour empêcher le contact avec les véhicules ou les objets. Lorsque vous reculez d'un espace de stationnement, utilisez toujours les rétroviseurs extérieurs et intérieurs et tournez-vous en regardant dans la direction où vous allez déplacer le véhicule. Ne vous fiez pas uniquement au système d'alerte de circulation transversale arrière.

Le système d'alerte de circulation transversale arrière vous aide à reculer pour sortir d'un espace de stationnement. Lorsque le véhicule est en marche arrière, le système est conçu pour détecter les véhicules qui s'approchent de la droite ou de la gauche du véhicule. Si le système détecte une circulation transversale, il vous alerte.



LSD2765

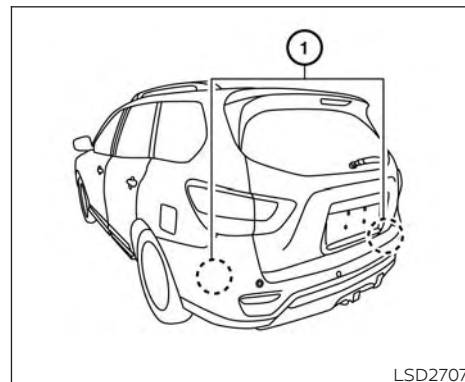
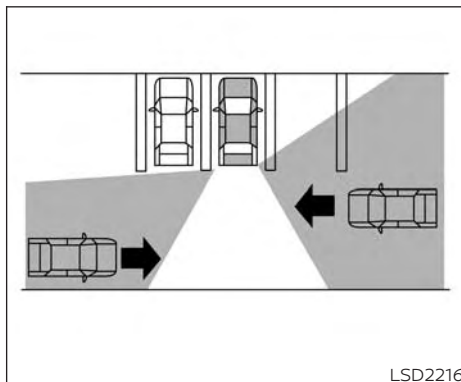
1. Témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière
2. Indicateur du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE ARRIÈRE

Le système d'alerte de circulation transversale arrière peut aider à alerter le conducteur lorsqu'il s'approche d'un véhicule quand il effectue une marche arrière en sortant d'un espace de stationnement.

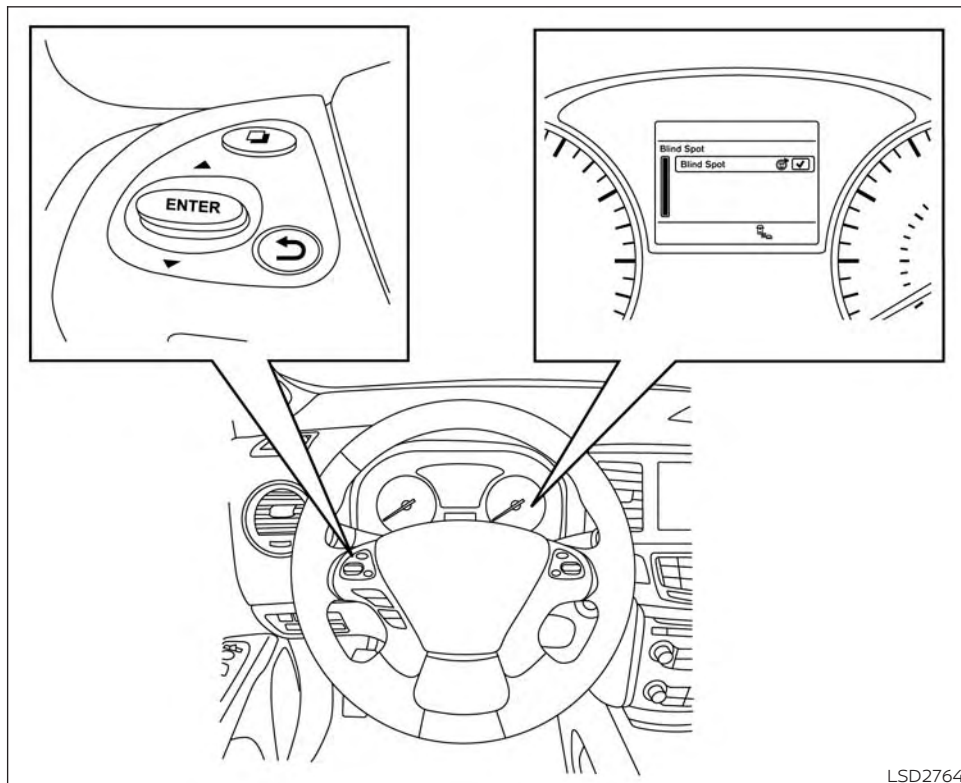
Le système d'alerte de circulation transversale arrière fonctionne lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h) environ.

Si le radar détecte un véhicule qui s'approche par le côté, le carillon du système retentit (un seul bip), le témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière du côté vers lequel le véhicule s'approche clignote.



Le système d'alerte de circulation transversale arrière utilise des capteurs de radar ① installés sur les deux côtés près du pare-chocs arrière pour détecter un véhicule qui s'approche.



Les capteurs de radar ① peuvent détecter un véhicule qui s'approche jusqu'à une distance maximale de 20 m (66 pi) environ.



LSD2764

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE ARRIÈRE

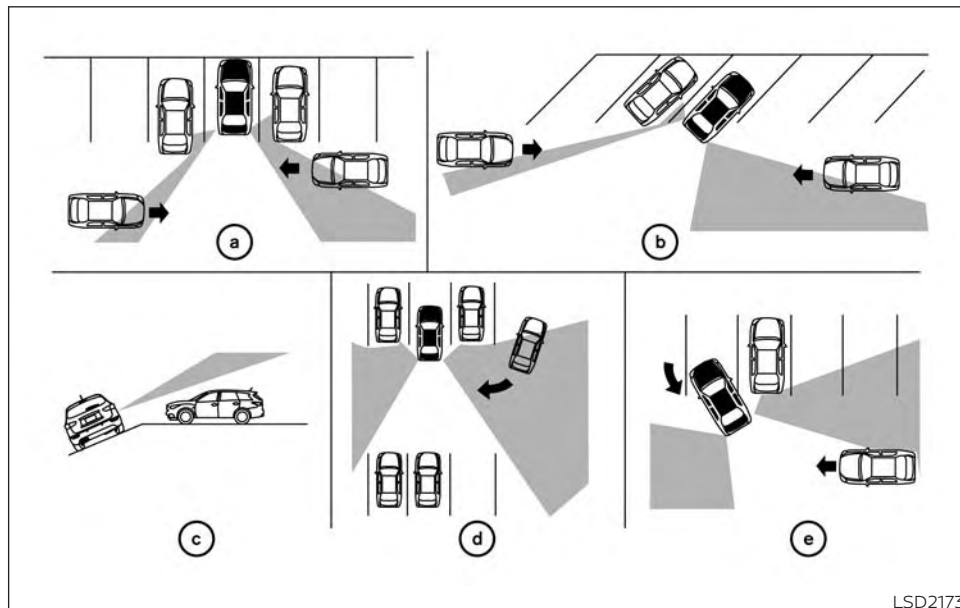
Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système d'alerte de circulation transversale arrière.

1. Appuyez sur le bouton  jusqu'à ce que l'option « Settings » (réglages) s'affiche à l'écran multifonction. Utilisez le bouton  pour sélectionner l'option « Driver Assistance » (aide au conducteur). Appuyez sur le bouton ENTER (entrer).
2. Sélectionnez l'option « Driving Aids » (aides à la conduite), puis appuyez sur le bouton ENTER (entrer).
3. Sélectionnez « Blind Spot » (angle mort) et appuyez sur le bouton ENTER (entrer).
4. Appuyez sur le bouton ENTER (entrer) pour activer ou désactiver le système.

Lorsque le système d'alerte de circulation transversale arrière est activé, le témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière (blanc) s'allume à l'écran multifonction.

REMARQUE :

- Le système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) est intégré dans le système d'avertissement d'angle mort (BSW). Il n'y a pas de sélection séparée à l'écran multifonction du véhicule pour le système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA). Lorsque le système d'avertissement d'angle mort (BSW) est désactivé, le système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) est également désactivé.
- Lors de l'activation/désactivation du système, le système retient les réglages actuels même si le moteur est redémarré.



LSD2173

LIMITES DU SYSTÈME D'ALERTE DE
CIRCULATION TRANSVERSALE
ARRIÈRE

AVERTISSEMENT

Les limites du système d'alerte de circulation transversale arrière sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Vérifiez votre environnement et retournez-vous toujours pour vérifier ce qui est derrière vous avant d'effectuer la marche arrière. Les capteurs de radar détectent les véhicules (en mouvement) qui s'approchent. Les capteurs de radar ne peuvent pas détecter les objets tels que :
 - les piétons, les vélos, les motocyclettes, les animaux ou les enfants manipulant les véhicules-jouets
 - un véhicule qui vous dépasse à une vitesse supérieure à environ 30 km/h (19 mi/h)
 - un véhicule qui vous dépasse à une vitesse inférieure à environ 8 km/h (5 mi/h)
- Les capteurs de radar peuvent ne pas détecter les véhicules qui s'approchent dans certaines situations :

- Illustration a : Lorsqu'un véhicule stationné à côté de vous obstrue le faisceau du capteur de radar.
- Illustration b : Lorsque le véhicule est stationné à un angle dans un espace de stationnement.
- Illustration c : Lorsque le véhicule est stationné sur un sol incliné.
- Illustration d : Lorsqu'un véhicule qui s'approche tourne dans l'allée de l'aire de stationnement de votre véhicule.
- Illustration e : Lorsque l'angle formé par votre véhicule et le véhicule qui s'approche est minime.
- Les conditions suivantes peuvent réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules :
 - Temps violent
 - Projections de la route
 - Glace, gel ou accumulation de neige sur le véhicule

- N'apposez pas des autocollants (y compris le matériel transparent), n'installez pas des accessoires ou appliquez une peinture additionnelle à proximité des capteurs de radar. Ces conditions peuvent réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules.
- Le bruit excessif (par exemple, le volume de la chaîne stéréo ou une glace de véhicule ouverte) a une incidence sur le timbre du carillon et il se peut qu'il ne soit pas entendu.

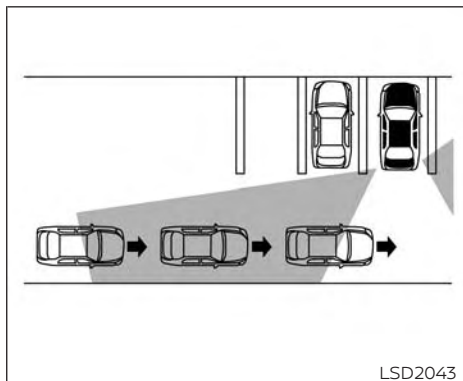


Illustration 1

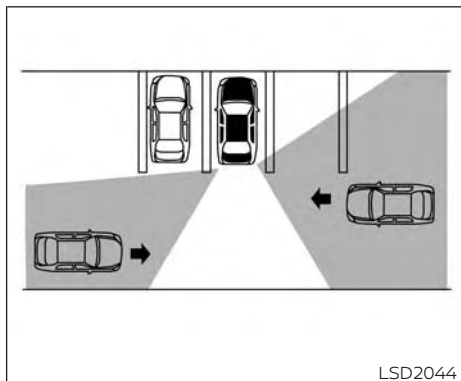
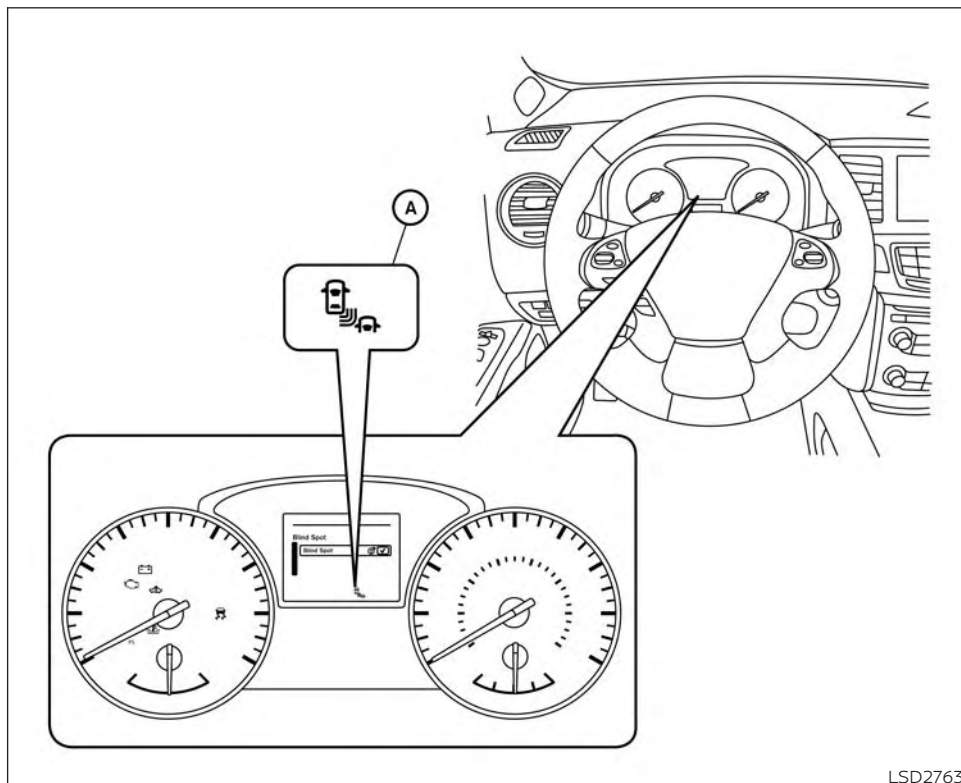


Illustration 2

REMARQUE :

Dans le cas de plusieurs véhicules qui approchent en rang (illustration 1) ou dans le sens contraire (illustration 2), le carillon émis par le système d'alerte de circulation transversale arrière pourrait ne pas retentir après le passage du premier véhicule devant les capteurs.



LSD2763

SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Lorsqu'une obstruction du radar est détectée, le système est automatiquement désactivé. Le message d'avertissement « Side Radar Obstruction » (obstruction du radar latéral) s'affiche et le témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière (blanc) clignote **A** à l'écran multifonction.

Les systèmes ne sont pas disponibles jusqu'à ce que les conditions ne soient plus présentes.

Les capteurs de radar pourraient être bloqués par les conditions ambiantes temporaires comme la projection d'eau, la buée ou le brouillard.

Le blocage pourrait aussi être causé par les objets comme la glace, le gel ou la saleté qui obstruent les capteurs de radar.

REMARQUE :

Si le système d'avertissement d'angle mort est défectueux, le système d'alerte de circulation transversale arrière sera également défectueux.

Mesures à prendre :

Lorsque les conditions indiquées ci-dessus ne sont plus présentes, le système se réactive automatiquement.

Anomalie

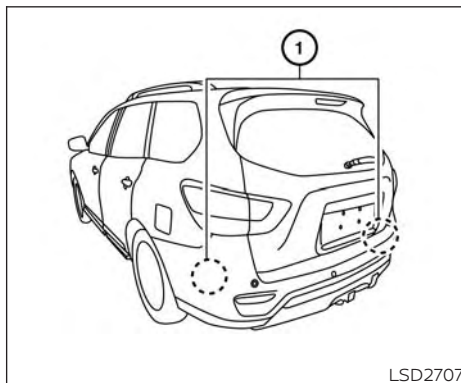
Lorsque le système ne fonctionne pas correctement, il se désactive automatiquement. Le message d'avertissement d'anomalie du système, accompagné de l'indicateur du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière (orange), s'affichent à l'écran multifonction.

REMARQUE :

Si le système d'avertissement d'angle mort est défectueux, le système d'alerte de circulation transversale arrière (selon l'équipement) sera également défectueux.

Mesures à prendre :

Arrêtez le véhicule dans un endroit sécurisé, placez le véhicule en position P (stationnement), coupez le moteur, puis redémarrez-le. Si le message continue de s'afficher, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



ENTRETIEN DU SYSTÈME

Les deux capteurs de radar ① du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière sont situés près du pare-chocs arrière. Gardez toujours la zone à proximité des capteurs de radar propre.

Les capteurs de radar pourraient être bloqués par les conditions ambiantes temporaires comme la projection d'eau, la buée ou le brouillard.

Le blocage pourrait aussi être causé par les objets comme la glace, le gel ou la saleté qui obstruent les capteurs de radar.

Vérifiez la présence d'objets qui obstruent la zone autour des capteurs de radar et retirez-les.

N'apposez pas des autocollants (y compris le matériel transparent), n'installez pas des accessoires ou appliquez une peinture additionnelle à proximité des capteurs de radar.

Évitez de frapper ou d'endommager la zone à proximité des capteurs de radar. Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire NISSAN si la zone autour des capteurs de sonar est endommagée en raison d'une collision.

Déclaration de fréquence radio

Aux États-Unis

FCC ID : OAYSRR2B ou OAYSRR3B

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC.

Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et

2. ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Avertissement de la FCC

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada

Loi applicable : Canada 310

Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible; et
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Bandes de fréquences : 24,05 – 24,25 GHz

Puissance de sortie : moins de 20 milliwatts

Droit applicable : Canada 310

5-48 Démarrage et conduite

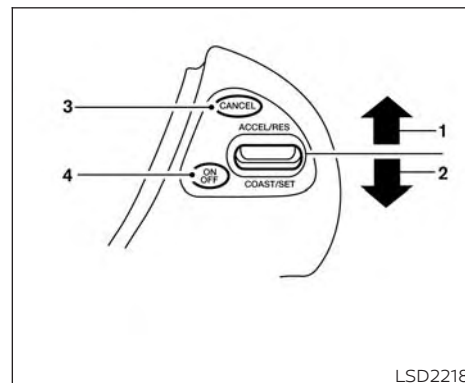
Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. L'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Bandes de fréquences : 24,05 – 24,25 GHz




Puissance émise : Moins de 20 milliwatts

RÉGULATEUR DE VITESSE (selon l'équipement)



PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

1. Commutateur ACCEL/RES (accélération-reprise)
2. Commutateur COAST/SET (vitesse de croisière/réglage)
3. Commutateur CANCEL (annulation)
4. Commutateur ON/OFF (marche-arrêt)

- Le système du régulateur de vitesse cesse de fonctionner automatiquement s'il est défectueux. Le témoin  s'allume dans l'écran multifonction du véhicule puis clignote pour signaler l'anomalie au conducteur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Affichage multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.
- Si le témoin  clignote, mettez le commutateur ON/OFF (marche-arrêt) du régulateur de vitesse à la position d'arrêt et faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
- Le témoin  peut clignoter lorsque vous mettez le commutateur ON/OFF (marche-arrêt) du régulateur de vitesse à la position ON (marche) tout en appuyant sur le commutateur ACCEL/RES (accélération/reprise), COAST/SET (vitesse de croisière/réglage) ou CANCEL (annulation). Suivez les procédures décrites ci-après pour régler le système du régulateur de vitesse adéquatement.

AVERTISSEMENT


N'utilisez pas le régulateur de vitesse dans les conditions suivantes :


- Lorsqu'il est impossible de maintenir la vitesse programmée.**
- Lorsque la circulation est dense ou que la vitesse varie.**
- Sur les routes montagneuses ou sinueuses.**
- Sur les routes glissantes (pluie, neige, glace, etc.).**
- Dans des endroits très venteux.**

Vous pourriez ainsi perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident.

FONCTIONNEMENT DU RÉGULATEUR DE VITESSE



Le régulateur de vitesse vous permet de rouler à des vitesses situées entre 40 km/h et 144 km/h (25 mi/h et 89 mi/h) sans avoir à garder votre pied sur la pédale d'accélérateur.


Appuyez sur l'interrupteur ON/OFF (marche-arrêt) pour mettre le régulateur de vitesse en fonction. Le témoin  (blanc) apparaît à l'écran multifonction.

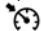
Pour établir une vitesse de croisière, accélérez à la vitesse voulue, puis appuyez brièvement sur le commutateur COAST/SET (vitesse de croisière/réglage). Le témoin  (vert) apparaît à l'écran multifonction. Relâchez la pédale d'accélérateur. Le véhicule continue à rouler à la vitesse programmée.

- Pour dépasser un autre véhicule,** appuyez sur la pédale d'accélérateur. Le véhicule revient à la vitesse programmée dès que vous relâchez la pédale.
- Lorsque vous montez ou descendez une pente raide, il est possible que le véhicule ne puisse pas maintenir la vitesse réglée. Ne mettez pas le régulateur en fonction si vous devez conduire dans une telle situation.

Pour annuler la vitesse programmée, utilisez l'une des trois méthodes suivantes :

- Appuyez sur l'interrupteur CANCEL (annulation); le témoin  (vert) s'éteint à l'écran multifonction.
- Appuyez sur la pédale de frein; le témoin  (vert) s'éteint.

- Placez l'interrupteur ON/OFF (marche-arrêt) en position OFF (arrêt). Le témoin  disparaît de l'écran multifonction.

Le régulateur de vitesse est automatiquement mis hors fonction et le témoin  (vert) s'éteint à l'écran multifonction si :

- Vous enfoncez la pédale de frein tout en appuyant sur le commutateur ACCEL/RES (accélération-reprise) ou SET/COAST (réglage/vitesse de croisière). La vitesse programmée est supprimée de la mémoire.
- La vitesse du véhicule est réduite de plus de 13 km/h (8 mi/h) par rapport à la vitesse programmée.
- Vous déplacez le levier sélecteur à la position N (point mort).

Pour établir une vitesse de croisière plus rapide, utilisez l'une des trois méthodes suivantes :

- Appuyez sur l'accélérateur. Enfoncez le commutateur COAST/SET (vitesse de croisière/réglage) et relâchez-le une fois que le véhicule a atteint la vitesse désirée.

- Maintenez enfoncé le commutateur ACCEL/RES (accélération-reprise). Relâchez-le lorsque le véhicule atteint la vitesse désirée.
- Appuyez brièvement sur le commutateur ACCEL/RES (accélération-reprise). La vitesse programmée de votre véhicule augmente d'environ 1,6 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur le commutateur.

Pour établir une vitesse de croisière plus lente, utilisez l'une des trois méthodes suivantes :

- Appuyez légèrement sur la pédale de frein. Enfoncez le commutateur COAST/SET (vitesse de croisière/réglage) et relâchez-le une fois que le véhicule a atteint la vitesse désirée.
- Enfoncez le commutateur COAST/SET (vitesse de croisière/réglage) et maintenez-le enfoncé. Relâchez le commutateur une fois que le véhicule a ralenti jusqu'à la vitesse désirée.

- Enfoncez le commutateur COAST/SET (vitesse de croisière/réglage) et relâchez-le. La vitesse programmée de votre véhicule diminue d'environ 1,6 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur le commutateur.

Pour reprendre la vitesse antérieurement programmée, appuyez brièvement sur le commutateur ACCEL/RES (accélération/reprise). Dès que la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h (25 mi/h), la dernière vitesse de croisière réglée est rétablie.

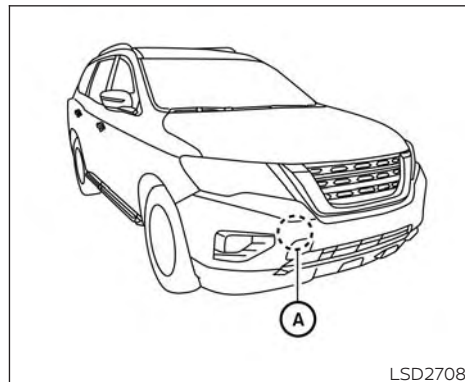
RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du régulateur de vitesse adaptatif pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Le régulateur de vitesse adaptatif est destiné uniquement à aider le conducteur. Il ne s'agit pas d'un dispositif de prévention des collisions. Le conducteur doit en tout temps se montrer vigilant, conduire prudemment et maîtriser son véhicule.
- Respectez toujours les limites de vitesse indiquées sur les panneaux routiers et ne dépassez pas ces limites lorsque vous programmez la vitesse.

- Conduisez toujours prudemment et soyez vigilant lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif. Vous devez lire le manuel du conducteur et bien le comprendre avant d'utiliser le régulateur de vitesse adaptatif. Pour prévenir les blessures graves ou mortelles, ne vous fiez pas uniquement au régulateur de vitesse pour éviter les accidents ou pour régler la vitesse du véhicule en situation d'urgence. Le régulateur de vitesse adaptatif doit être utilisé uniquement lorsque les conditions de la route et de la circulation le permettent.



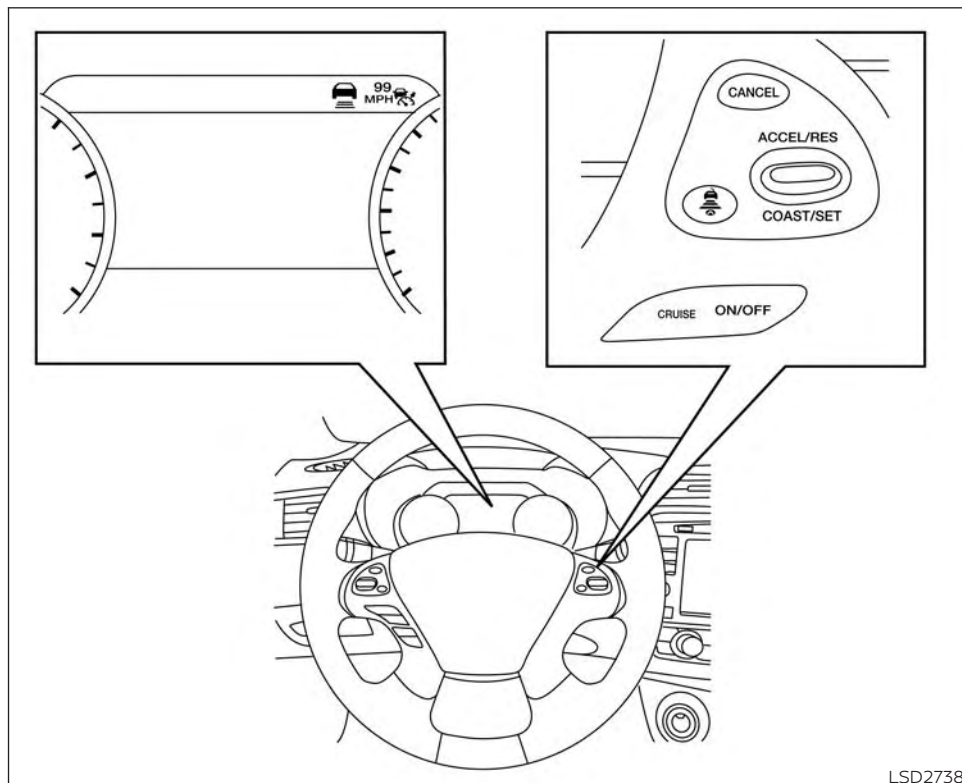
LSD2708

Ce système permet d'optimiser votre conduite lorsque vous suivez un autre véhicule qui circule dans la même voie et dans la même direction que vous.

Le régulateur de vitesse adaptatif utilise un capteur de radar (A) situé à l'avant du véhicule pour détecter les véhicules qui vous précèdent sur la même voie.

Si le capteur de radar détecte un véhicule en mouvement plus lent en avant, le système réduira la vitesse du véhicule pour que votre véhicule suive le véhicule devant à la distance choisie.

La portée avant du capteur est d'environ 120 m (390 pi).



LSD2738

FONCTIONNEMENT DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Le régulateur de vitesse adaptatif maintient la distance programmée entre votre véhicule qui vous précède, dans la plage de 0 à 144 km/h (0 à 90 mi/h) jusqu'à la vitesse programmée. La vitesse programmée peut être sélectionnée par le conducteur entre 32 à 144 km/h (20 à 90 mi/h), en fonction des conditions de la route.

Le véhicule se déplace à une vitesse programmée lorsque la route est dégagée.

Le régulateur de vitesse adaptatif est conçu pour maintenir une distance programmée par rapport au le véhicule qui vous précède et peut réduire la vitesse par rapport à un véhicule plus lent qui vous précède. Le système ralentit le véhicule, au besoin, et si le véhicule qui le précède s'arrête, le véhicule décélère jusqu'à l'immobilisation complète. Toutefois, le régulateur de vitesse adaptatif ne peut appliquer que 40 % de la puissance totale de freinage du véhicule.

Le régulateur de vitesse adaptatif ne doit être utilisé que lorsque les conditions de la circulation permettent de conserver une vitesse à peu près constante, ou qu'elles nécessitent des corrections de vitesse progressives. Lorsqu'un véhicule se déplace soudainement dans votre voie, ou s'il freine brusquement, la distance entre les véhicules pourrait diminuer, car le système ne pourra pas vous ralentir assez rapidement. Dans ce cas, le régulateur de vitesse adaptatif fait retentir un carillon et clignoter l'affichage pour signaler au conducteur de prendre les mesures nécessaires.

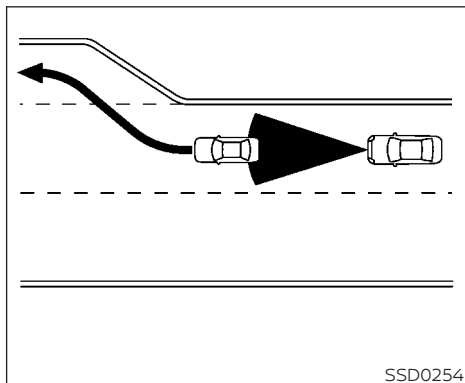
Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Avertissement d'approche » dans ce chapitre.

Les options suivantes sont commandées dans le régulateur de vitesse adaptatif :

- Si vous ne suivez aucun véhicule, le régulateur de vitesse adaptatif maintient la vitesse programmée par le conducteur. Le conducteur peut programmer une vitesse comprise entre 32 km/h et 144 km/h (20 mi/h et 90 mi/h).

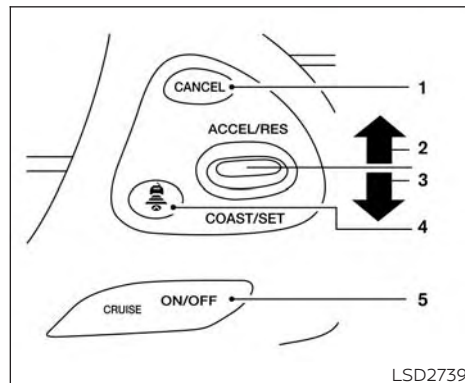
- Si vous suivez un véhicule, le régulateur de vitesse adaptatif adapte votre vitesse à celle du véhicule qui vous précède afin de conserver l'intervalle programmé entre les véhicules. Si le véhicule s'arrête, il décélère jusqu'à l'immobilisation complète dans les limites du régulateur. Le système se désactive une fois qu'il détermine une immobilisation avec un carillon d'avertissement.
- Lorsque le véhicule suivi quitte votre voie, le régulateur de vitesse adaptatif laisse votre véhicule accélérer pour ensuite maintenir sa vitesse programmée.

Le régulateur de vitesse adaptatif ne gère pas la vitesse du véhicule et ne vous avise pas à l'approche d'un véhicule immobile ou qui roule lentement. Vous devez prêter toute l'attention nécessaire à la conduite de votre véhicule afin de conserver une distance de sécurité lorsque vous approchez d'un poste de péage ou d'une zone d'embouteillage.



En règle générale, le système règle la distance qui vous sépare du véhicule devant vous en accélérant ou en décélérant automatiquement, en fonction de la vitesse à laquelle roule ce véhicule. Appuyez sur l'accélérateur pour fournir la puissance nécessaire lorsque vous empruntez une autre voie. Appuyez sur la pédale de frein lorsque vous devez conserver une distance sécuritaire en cas de ralentissement soudain ou de changement de voie d'un véhicule qui précède. Soyez toujours vigilant lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif.

Si vous roulez à vitesse programmée sur l'autoroute et si vous approchez d'un véhicule plus lent, le régulateur de vitesse adaptatif tentera de régler votre vitesse par rapport à l'autre véhicule et de maintenir la distance programmée. Si le véhicule suivi change de voie ou quitte l'autoroute, le régulateur de vitesse adaptatif fera accélérer votre véhicule jusqu'à ce qu'il atteigne sa vitesse programmée. Concentrez-vous sur la conduite pour conserver la maîtrise du véhicule pendant l'accélération jusqu'à la vitesse programmée.



COMMUTATEUR DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Un commutateur principal CRUISE ON/OFF (régulateur de vitesse en fonction-hors fonction) et quatre commutateurs, regroupés sur le volant, servent à commander le système.

1. **Commutateur CANCEL (annulation) :**

Ce commutateur permet de désactiver le système sans effacer la vitesse programmée.

2. **Commutateur ACCEL/RES (accélération-reprise) :**

Ce commutateur permet de rappeler la vitesse programmée ou d'augmenter progressivement la vitesse.

3. **Commutateur COAST/SET (vitesse de croisière/réglage) :**

Ce commutateur programme la vitesse de croisière souhaitée ou réduit la vitesse progressivement.

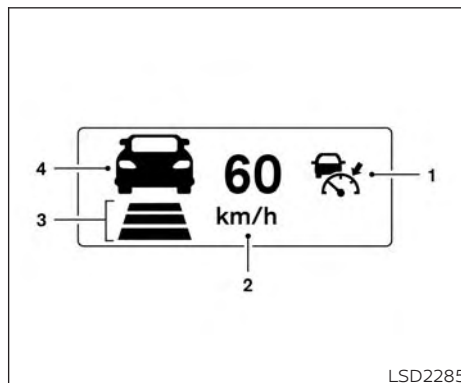
4. **Commutateur DISTANCE**  :

Ce commutateur règle la distance :

- Longue
- Moyenne
- Courte

5. **Commutateur CRUISE ON/OFF (régulateur de vitesse en fonction-hors fonction) :**

Ce commutateur principal permet d'activer le régulateur de vitesse.



Écran et témoins du régulateur de vitesse adaptatif

L'écran se trouve entre l'indicateur de vitesse et le compte-tours.

1. Témoin du commutateur CRUISE ON/OFF (régulateur de vitesse en fonction-hors fonction) du régulateur de vitesse adaptatif :

- **Témoin d'ACTIVATION du régulateur de vitesse adaptatif (blanc) :** Indique que l'interrupteur CRUISE ON/OFF (régulateur de vitesse en fonction-hors fonction) est réglé à la position ON (en fonction).

- **Témoin de RÉGLAGE du régulateur de vitesse adaptatif (vert) :** Indique que la vitesse de croisière est mémorisée.

- **Régulateur de vitesse adaptatif d'avertissement (orange) :** Indique une anomalie dans le régulateur de vitesse adaptatif.

2. Témoin de vitesse programmée :

Ce témoin indique la vitesse programmée du véhicule.

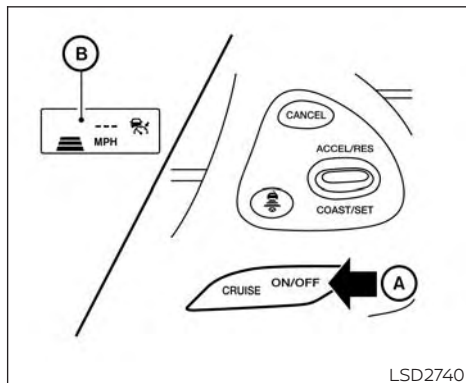
Pour les modèles canadiens, la vitesse est affichée en km/h.

3. Témoin de distance programmée :

Ce témoin affiche la distance sélectionnée entre les véhicules, programmée au moyen de l'interrupteur de distance.

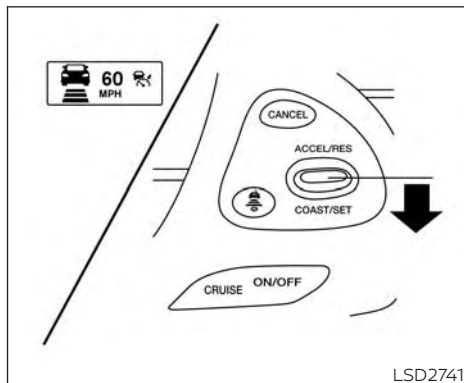
4. Témoin de détection du véhicule suivi :

Ce témoin indique si le système détecte un véhicule qui vous précède.



Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif

Pour mettre le régulateur de vitesse en fonction : appuyez brièvement sur le commutateur CRUISE ON/OFF (régulateur de vitesse en fonction-hors fonction) (A). Le témoin D'ACTIVATION du régulateur de vitesse adaptatif (blanc), le témoin de distance programmée et le témoin de vitesse programmée s'allument et sont en mode d'attente de réglage.



Pour régler la vitesse de croisière : faites accélérer votre véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée, appuyez sur le commutateur COAST/SET (vitesse de croisière/réglage), puis relâchez-le. Le témoin de réglage du régulateur de vitesse adaptatif (vert), le témoin de détection du véhicule suivi et les témoins de distance et de vitesse programmées (B) s'allument. Relâchez la pédale d'accélérateur. Votre véhicule roulera à la vitesse programmée.

Lorsque le commutateur COAST/SET (vitesse de croisière/réglage) est enfoncé dans les conditions suivantes, le système ne peut pas être réglé et les indicateurs du régulateur de vitesse adaptatif clignotent pendant environ 2 secondes :

- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mi/h) et qu'un véhicule qui vous précède ne peut être détecté.
- Lorsque le levier sélecteur n'est pas à la position D (marche avant).
- Lorsque le frein de stationnement est serré.
- Lorsque les freins sont actionnés par le conducteur.

Lorsque vous appuyez sur le commutateur COAST/SET (vitesse de croisière/réglage) dans les conditions suivantes, le système ne peut être réglé.

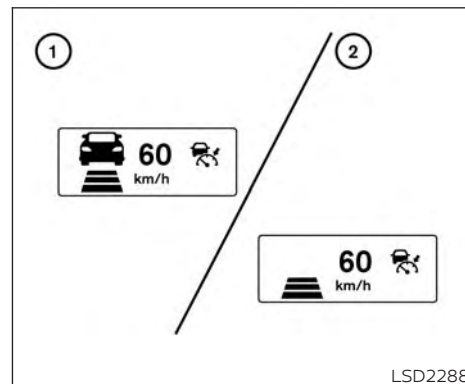
Un carillon retentit et un message s'affiche :

- Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est désactivé. (Pour utiliser le régulateur de vitesse adaptatif, activez le système de contrôle dynamique du véhicule. Appuyez sur le commutateur CRUISE ON/OFF [régulateur de vitesse en fonction-hors fonction] pour mettre le régulateur de vitesse adaptatif hors fonction et réinitialisez l'interrupteur du régulateur de vitesse adaptatif en appuyant de nouveau sur le commutateur CRUISE ON/OFF [régulateur de vitesse en fonction-hors fonction].)

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le dispositif de contrôle dynamique du véhicule, consultez la section « Dispositif de contrôle dynamique du véhicule » du présent chapitre.

- Lorsque le système de freinage antiblo-cage ou le système de contrôle dynamique du véhicule fonctionne.

- Lorsqu'une roue patine. (Pour utiliser le régulateur de vitesse adaptatif, assurez-vous que les roues ne patinent plus. Appuyez sur le commutateur CRUISE ON/OFF [régulateur de vitesse en fonction-hors fonction] pour mettre le régulateur de vitesse adaptatif hors fonction et réinitialisez le régulateur de vitesse adaptatif en appuyant de nouveau sur le commutateur CRUISE ON/OFF [régulateur de vitesse en fonction-hors fonction].)



- ① Affichage du système lorsqu'un véhicule vous précède
- ② Affichage du système lorsqu'aucun véhicule ne vous précède

Détection d'un véhicule à l'avant

Lorsqu'un véhicule est détecté dans votre voie de circulation, le régulateur de vitesse adaptatif ralentit votre véhicule en agissant sur la commande d'accélérateur et sur les freins, pour régler votre vitesse à celle du véhicule qui circule devant vous à une vitesse inférieure à la vôtre. Le système adapte ensuite la vitesse de votre véhicule à celle du véhicule qui vous précède de

manière à conserver la distance programmée entre les véhicules.

REMARQUE :

- **Les feux d'arrêt du véhicule s'allument lorsque le régulateur de vitesse adaptatif actionne les freins.**
- **Lorsque les freins sont actionnés, un bruit peut se faire entendre. Cette condition est normale.**

Lorsque le système détecte un véhicule devant le vôtre, le témoin de détection de véhicule s'allume. Le régulateur de vitesse adaptatif affiche également la vitesse programmée et la distance sélectionnée.

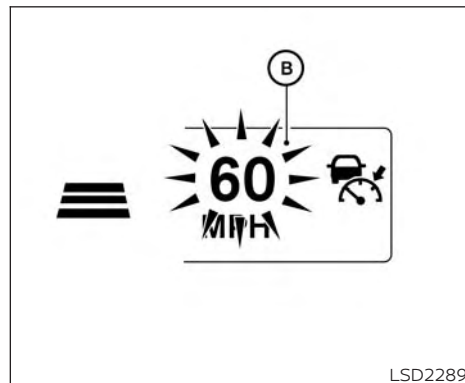
Véhicule précédent non détecté

Lorsqu'aucun véhicule n'est détecté à l'avant, le régulateur de vitesse adaptatif fait graduellement accélérer votre véhicule pour reprendre la vitesse programmée précédemment. Le régulateur de vitesse adaptatif maintient ensuite la vitesse programmée.

Lorsqu'aucun véhicule n'est détecté à l'avant, l'indicateur de véhicule précédent s'éteint.

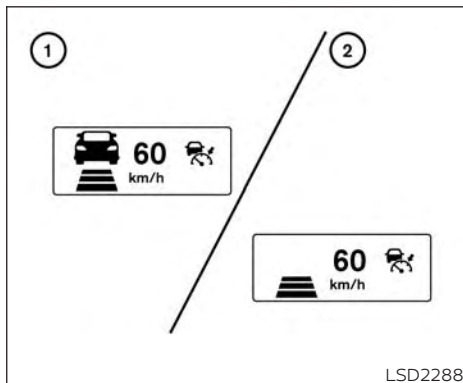
Si un véhicule se présente à l'avant pendant l'accélération jusqu'à la vitesse programmée ou en tout temps pendant le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif, ce dernier contrôle la distance qui vous sépare de ce véhicule.

Lorsqu'un véhicule n'est plus détecté en dessous d'environ 24 km/h (15 mi/h), le système est désactivé.



Si vous doublez un véhicule, l'indicateur de vitesse programmée (B) clignote lorsque le véhicule dépasse la vitesse programmée. L'indicateur de détection de véhicule s'éteint lorsque la zone se trouvant devant votre véhicule est libre. Lorsque la pédale est relâchée, le véhicule retourne à la vitesse déjà programmée.

Bien que la vitesse du véhicule soit programmée dans le régulateur de vitesse adaptatif, vous pouvez enfoncer la pédale d'accélérateur s'il est nécessaire d'augmenter rapidement la vitesse de votre véhicule.



- ① Affichage du système lorsqu'un véhicule vous précède
- ② Affichage du système lorsqu'aucun véhicule ne vous précède

Changement de la vitesse programmée

Pour annuler la vitesse programmée : utilisez l'une des méthodes suivantes :

- Appuyez sur le commutateur CANCEL (annulation). Le témoin de vitesse programmée s'éteint.

- Appuyez légèrement sur la pédale de frein. Le témoin de vitesse programmée s'éteint.
- Placez le commutateur CRUISE ON/OFF (régulateur de vitesse en fonction-hors fonction) en position d'arrêt. Les témoins du régulateur de vitesse adaptatif s'éteignent.

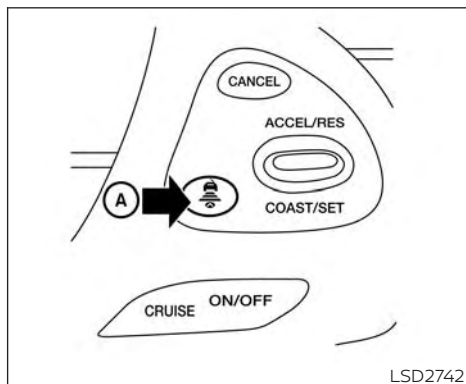
Pour programmer une vitesse de croisière plus élevée, utilisez une des méthodes suivantes :

- Appuyez sur l'accélérateur. Enfoncez le commutateur COAST/SET (vitesse de croisière/réglage) et relâchez-le une fois que le véhicule a atteint la vitesse désirée.
- Maintenez enfoncé le commutateur ACCEL/RES (accélération-reprise). La vitesse programmée augmente d'environ 5 km/h (5 mi/h).
- Appuyez sur le commutateur ACCEL/RES (accélération-reprise), puis relâchez-le rapidement. La vitesse programmée de votre véhicule augmente d'environ 1 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur ce commutateur.

Pour programmer une vitesse de croisière plus lente, utilisez une des méthodes suivantes :


- Appuyez légèrement sur la pédale de frein. Enfoncez le commutateur COAST/SET (vitesse de croisière/réglage) et relâchez-le une fois que le véhicule a atteint la vitesse désirée.
- Enfoncez le commutateur COAST/SET (vitesse de croisière/réglage) et maintenez-le enfoncé. La vitesse programmée diminue d'environ 5 km/h (5 mi/h).
- Appuyez sur le commutateur COAST/SET (vitesse de croisière/réglage), puis relâchez-le rapidement. La vitesse programmée de votre véhicule diminue d'environ 1 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur ce commutateur.

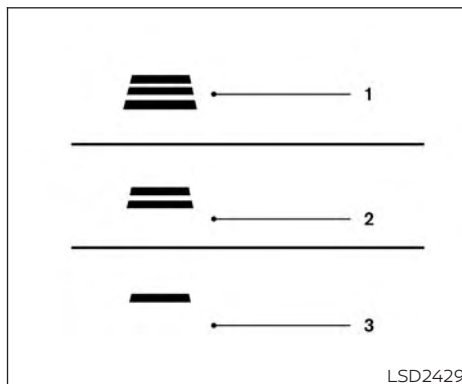
Pour reprendre la vitesse antérieurement programmée, appuyez brièvement sur le commutateur ACCEL/RES (accélération/reprise). Dès que la vitesse du véhicule dépasse 32 km/h (20 mi/h), la dernière vitesse de croisière programmée est rétablie.



Comment changer la distance programmée à maintenir avec le véhicule qui précède

La distance par rapport au véhicule qui précède peut être changée en tout temps lorsque les conditions de circulation le permettent.

Chaque fois que vous appuyez sur l'interrupteur de distance  (A), la distance programmée est modifiée en boucle : longue, moyenne et courte.



Distance	Distance approximative à 100 km/h (60 mi/h) - m (pi)
1. Longue	60 (200)
2. Moyenne	45 (150)
3. Courte	30 (90)

1. Longue 60 (200)
 2. Moyenne 45 (150)
 3. Courte 30 (90)
- La distance de suivi change selon la vitesse du véhicule. Plus la vitesse du véhicule est élevée, plus la distance de suivi est longue.
 - Dès la coupure du contact, la distance de suivi passe automatiquement au réglage de distance « longue ». (Chaque fois que vous faites démarrer le moteur, le réglage initial passe automatiquement au réglage de distance « longue ».)

Avertissement d'approche

Si votre véhicule s'approche de celui qui vous précède parce qu'il décélère rapidement, ou qu'un autre véhicule surgit en face du vôtre, le système met en garde le conducteur à l'aide du carillon et de l'écran du régulateur de vitesse adaptatif. Ralentissez en appuyant sur la pédale de frein pour maintenir une distance sécuritaire entre les véhicules si :

- le carillon retentit;
- le témoin de détection du véhicule suivi clignote.

Le carillon peut ne pas retentir dans certains cas où les véhicules se trouvent à une courte distance l'un de l'autre. Exemples :

- Lorsque les véhicules se déplacent à la même vitesse et que la distance qui les sépare reste la même.
- Lorsque le véhicule qui précède se déplace à une vitesse supérieure et que la distance qui sépare les véhicules augmente.
- Lorsqu'un véhicule surgit devant le vôtre.

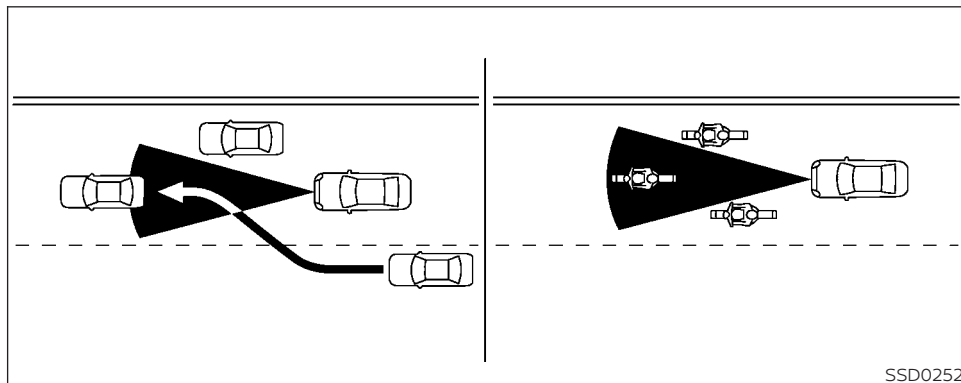
Le carillon ne retentit pas lorsque :

- Le véhicule approche d'autres véhicules qui sont stationnés ou se déplacent lentement.
- La pédale d'accélérateur est enfoncée, ce qui neutralise le système.

De plus, la sensibilité du capteur peut être modifiée par l'utilisation du véhicule (manœuvre de direction ou position dans la voie) ou par les conditions routières ou l'état du véhicule (par exemple, lors de l'utilisation d'un véhicule ayant subi des dommages).

REMARQUE :

Le carillon d'avertissement d'approche peut retentir et l'écran du système peut clignoter lorsque le capteur du régulateur de vitesse adaptatif détecte des objets sur le côté du véhicule ou sur le côté de la route. Le régulateur de vitesse adaptatif peut alors faire ralentir ou accélérer le véhicule. Le capteur du régulateur de vitesse adaptatif peut détecter ces objets lorsque le véhicule roule sur des routes sinueuses, étroites ou montagneuses, ou à l'entrée et à la sortie d'une courbe. Le cas échéant, vous devrez contrôler manuellement la distance appropriée devant votre véhicule.



LIMITES DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

⚠ AVERTISSEMENT

Les limites du régulateur de vitesse adaptatif sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Ce système est destiné principalement à une utilisation sur des routes droites, sèches, à circulation libre et faible. L'utilisation de ce système n'est pas recommandée pour la conduite urbaine ou dans les zones de trafic intense.
- Ce système ne s'adapte pas automatiquement aux conditions de la route. Il doit être utilisé quand la circulation est fluide. N'utilisez pas le système si les routes sont sinueuses, si la chaussée est glacée, sous une pluie intense ou dans le brouillard.

- Comme une limite est imposée au rendement de la fonction de contrôle de la distance, vous ne devez jamais vous fier uniquement au régulateur de vitesse adaptatif. Ce système ne peut pallier une conduite imprudente, le manque de vigilance ou d'attention, pas plus qu'il ne peut atténuer les inconvénients causés par la pluie, le brouillard et le mauvais temps. Appuyez sur la pédale de frein pour réduire la vitesse de votre véhicule de manière à conserver une distance sécuritaire, en tenant compte de la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède, et des conditions environnantes.
- Si le véhicule s'arrête, il décélère jusqu'à l'immobilisation complète dans les limites du régulateur. Le système se désactive lorsqu'il détermine qu'un véhicule est complètement immobilisé et il fait retentir un carillon. Pour empêcher le véhicule de se déplacer, le conducteur doit enfoncer la pédale de frein.

- **Soyez toujours attentif à la conduite de votre véhicule et prêt à intervenir afin de conserver une distance de sécurité appropriée. Dans certains cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut ne pas être en mesure de maintenir la distance programmée entre les véhicules (distance de suivi) ou la vitesse de croisière choisie.**
- **Certaines conditions de route ou climatiques pourraient empêcher le système de détecter un véhicule devant vous. Pour éviter les accidents, n'utilisez jamais le régulateur de vitesse adaptatif dans les conditions suivantes :**
 - **Sur des routes à circulation dense ou sur les routes sinueuses**
 - **Sur des chaussées glissantes comme sur la glace, la neige, etc.**
 - **Par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.)**
 - **Quand la pluie, la neige ou le gravier adhère au pare-chocs autour du capteur de distance**

- **Dans les pentes descendantes abruptes (le véhicule pourrait dépasser la vitesse établie et un freinage fréquent pourrait faire surchauffer les freins)**
- **Sur les routes en terrain vallonné**
- **Lorsque les conditions de circulation forcent des accélérations et des décélérations fréquentes qui nuisent au maintien d'une distance appropriée entre les véhicules**
- **Interférences par d'autres sources de radar**
- **N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif si vous tractez une remorque. Le système pourrait ne pas détecter un véhicule qui roule devant vous.**
- **Dans certaines conditions de route ou de circulation, un véhicule ou un objet peut entrer inopinément dans la zone de détection du capteur et causé l'activation automatique des freins. Soyez toujours attentif et évitez d'utiliser le régulateur de vitesse adaptatif dans des situations non recommandées dans la présente section d'avertissement.**

Le capteur du radar ne détecte pas les objets suivants :

- Les véhicules immobilisés ou qui se déplacent très lentement
- Les piétons et les obstacles sur la route
- Les véhicules venant en sens inverse dans la même voie
- Les motocyclettes circulant à l'écart sur la même voie

Le capteur ne peut pas détecter un véhicule qui roule devant vous et le système peut ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

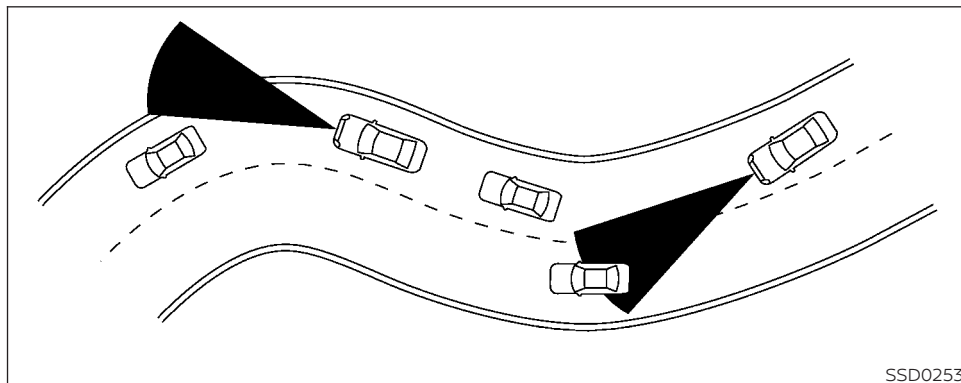
- De la neige ou des projections de la route provenant des véhicules en déplacement nuisent à la détection du capteur.
- Lorsque des bagages trop lourds se trouvent sur la banquette arrière ou dans l'aire de chargement de votre véhicule.

Le régulateur de vitesse adaptatif contrôle automatiquement le bon fonctionnement du capteur dans les limites du système.

La zone de détection du capteur du régulateur de vitesse adaptatif est limitée. Le véhicule suivi doit se trouver dans la zone de détection du régulateur de vitesse adaptatif afin que ce dernier puisse maintenir la distance programmée et régler la vitesse en fonction de celle du véhicule suivi.

Le véhicule suivi pourrait se trouver hors de la zone de détection en raison de sa position dans votre propre voie. Les motos pourraient ne pas être détectées dans cette même voie s'ils circulent trop loin du centre de la voie. Le véhicule qui précède et qui emprunte votre voie pourrait se trouver hors de la zone de détection jusqu'à ce qu'il atteigne le milieu de la voie.

Dans ce cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut vous avertir en faisant cliqueter le témoin du système et retentir le carillon. Le conducteur devra peut-être intervenir afin de conserver la distance appropriée.

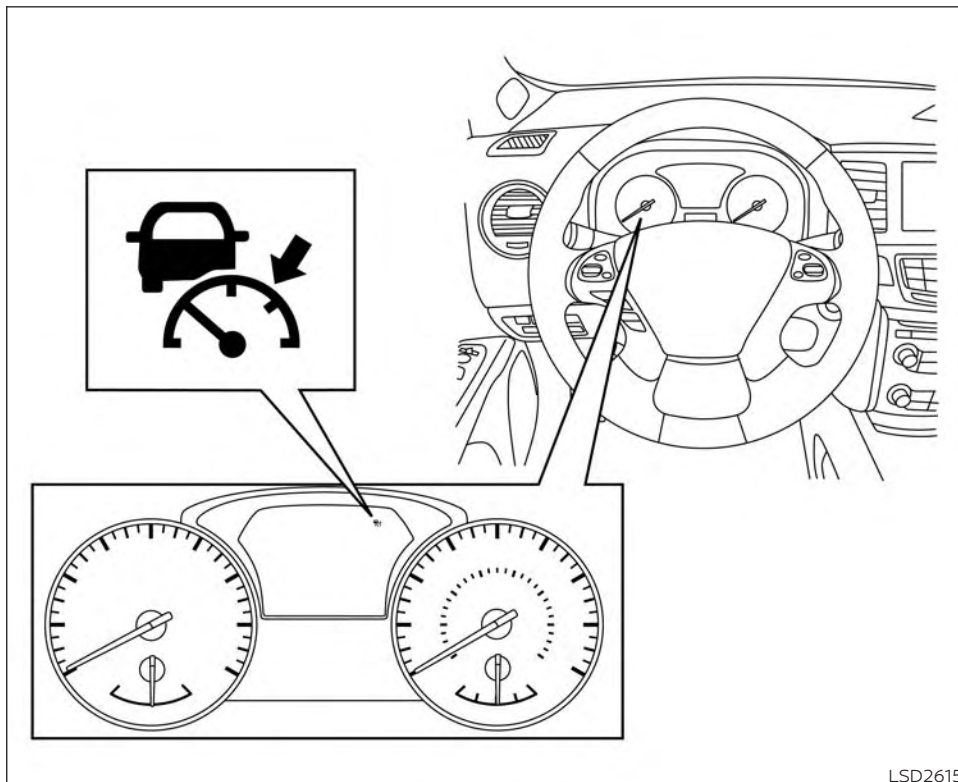


SSD0253

Lorsque vous empruntez certains types de routes, par exemple un parcours sinueux ou montagneux, à l'entrée ou à la sortie d'un virage, sur une route étroite ou dans une zone de travaux, le capteur du régulateur de vitesse adaptatif pourrait détecter un véhicule sur une voie adjacente, ou ne pas détecter temporairement un véhicule qui vous précède sur la même voie. Le régulateur de vitesse adaptatif peut alors faire ralentir ou accélérer le véhicule.

La détection des véhicules peut être également modifiée par la conduite (changements de direction ou emplacement dans la voie) ou l'état du véhicule.

Dans ce cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut vous avertir en faisant cliqueter le témoin du système et retentir le carillon. Le conducteur devra peut-être intervenir afin de conserver la distance appropriée.



LSD2615

SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Le régulateur de vitesse adaptatif peut ne pas être disponible temporairement dans les conditions citées ci-après. Dans ce cas, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas se désactiver et le système ne serait pas en mesure de maintenir la distance programmée.

Condition A

Dans les conditions suivantes, le régulateur de vitesse adaptatif est automatiquement annulé. Un carillon retentit et le régulateur ne pourra être programmé :

- Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est désactivé.
- Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule ou le système de freinage antiblocage fonctionne.
- Lorsqu'un véhicule qui vous précède n'est pas détecté et que la vitesse de votre véhicule est inférieure à 24 km/h (15 mi/h).
- Lorsque le système détermine que le véhicule est immobilisé.

- Lorsque le levier sélecteur n'est pas à la position D (marche avant).
- Lorsque le frein de stationnement est serré.
- Lorsqu'une roue patine.

Mesures à prendre

Lorsque les conditions décrites ci-dessus ne sont plus présentes, désactivez le système au moyen du commutateur CRUISE ON/OFF (régulateur de vitesse en fonction-hors fonction) du régulateur de vitesse adaptatif. Réactivez le régulateur de vitesse adaptatif si vous souhaitez de nouveau utiliser le système.

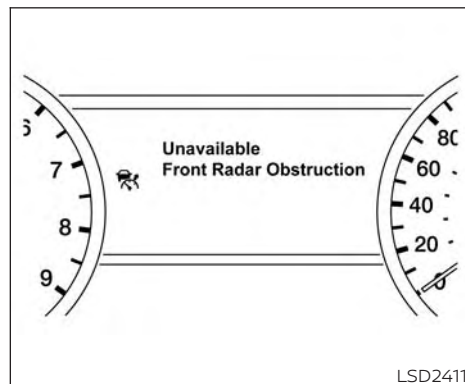
Condition B

Lorsque le capteur radar du pare-chocs avant est obstrué ou recouvert de saleté, le régulateur de vitesse adaptatif est automatiquement désactivé. Le régulateur de vitesse adaptatif peut ne pas détecter un véhicule qui appartient à une zone du capteur recouverte de glace, d'un sac en vinyle transparent, etc. Dans ce cas, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas se désactiver et le système ne serait pas en mesure de maintenir la distance programmée. Assurez-vous de vérifier et de nettoyer la zone du capteur.

5-66 Démarrage et conduite

Le témoin d'avertissement du système (orange) s'allume et le message d'avertissement « Unavailable: Front Radar Obstruction » (non disponible : obstruction du radar avant) s'affiche à l'écran multifonction du véhicule.

Lorsque vous conduisez sur des routes avec des structures routières ou des bâtiments limités (par exemple, des ponts longs, les champs de neige, la conduite près de longs murs), le système peut allumer le témoin d'anomalie (orange) et afficher le message « Unavailable: Front Radar Obstruction » (non disponible : obstruction du radar avant).

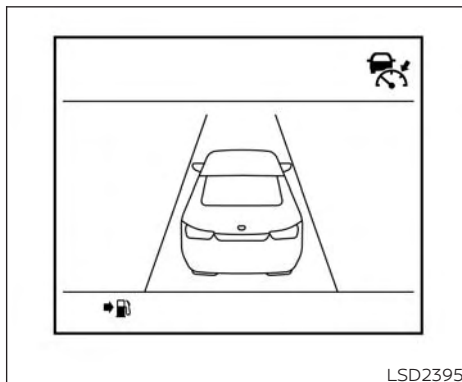


Mesures à prendre

Si le témoin d'avertissement (orange) s'allume, stationnez le véhicule dans un endroit sûr et coupez le moteur. Vérifiez si la lentille du capteur de radar est obstruée. Si la lentille du capteur de radar est obstruée, retirez l'élément qui bloque. Redémarrez le moteur. Si le témoin d'avertissement continue de s'allumer, faites vérifier le régulateur de vitesse adaptatif. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Condition C

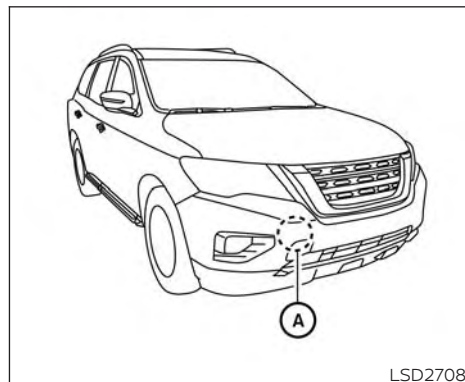
Si le régulateur de vitesse adaptatif ne fonctionne pas correctement, le carillon retentit et le témoin d'anomalie du régulateur (orange) s'allume.



Mesures à prendre

Si le témoin d'avertissement s'allume, gardez-vous à un endroit sécuritaire. Coupez le moteur, redémarrez-le, reprenez la conduite, puis réglez de nouveau le régulateur de vitesse adaptatif.

S'il est impossible de régler le système ou si l'indicateur reste allumé, cela peut indiquer une anomalie du système. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, faites-le vérifier. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



ENTRETIEN DU SYSTÈME

Le capteur du régulateur de vitesse adaptatif (A) se trouve à l'avant du véhicule.

Pour que le régulateur de vitesse adaptatif fonctionne correctement, veillez à :

- Gardez toujours la zone du capteur propre.

- Évitez de frapper ou d'endommager les zones entourant le capteur. Ne touchez pas et n'enlevez pas la vis se trouvant sur le capteur. Ceci pourrait entraîner la panne ou une défectuosité du capteur. Si le capteur est endommagé à la suite d'un accident, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.
- Ne posez pas d'autocollant (opaque ou transparent) sur le capteur ou installer d'accessoire à proximité. Ceci pourrait entraîner la panne ou une défectuosité du capteur.
- Ne fixez pas des objets métalliques à proximité de la zone du capteur (grille de protection, etc.) pour éviter de provoquer une défaillance ou une anomalie.
- Ne tentez de modifier, de retirer ou de peindre le pare-chocs avant. Avant de personnaliser ou de restaurer le pare-chocs avant, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.

Déclaration de fréquence radio

Avis de la FCC Aux États-Unis

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC.

Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et
2. ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Avertissement de la FCC

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Cet appareil a été vérifié et s'est révélé conforme aux normes applicables aux appareils numériques de catégorie A, en vertu de la section 15 des règlements de la FCC.

Ces normes sont définies pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles lorsque l'équipement est utilisé dans un environnement commercial. Cet appareil génère, utilise et peut émettre des ondes radioélectriques et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément au manuel de directives, peut causer un brouillage radioélectrique nuisible aux communications radio. Le fonctionnement de cet équipement dans une zone résidentielle est susceptible de causer des interférences nuisibles; dans ce cas, l'utilisateur doit corriger les interférences à ses propres frais.

Renseignements sur l'exposition aux émissions de radiofréquences :

Ce dispositif est conforme aux limites d'exposition au rayonnement de la FCC énoncées pour un environnement non contrôlé. Ce dispositif doit être installé et utilisé en maintenant une distance minimale de 20 cm entre la source d'émission et votre corps.

L'émetteur ne doit pas être placé au même endroit qu'une autre antenne ou un autre émetteur ni fonctionner de concert avec ces appareils.

SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE

Au Canada

Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

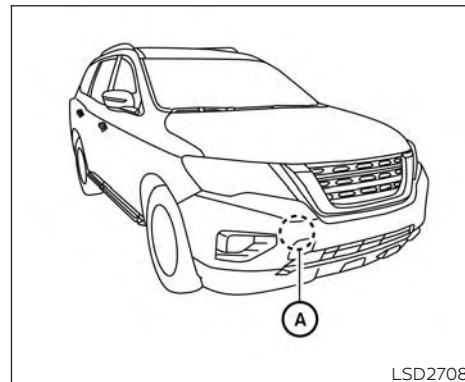
1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage,
et
2. l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des instructions relatives à l'utilisation appropriée du système de freinage d'urgence automatique pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

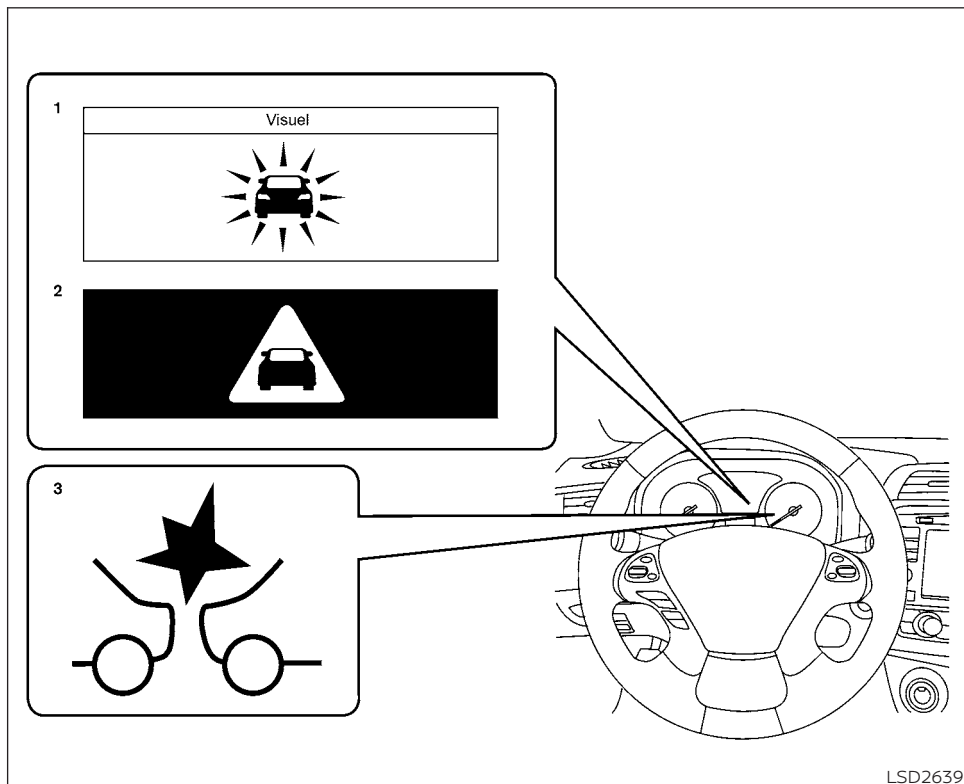
- **Le système de freinage d'urgence automatique représente une aide supplémentaire pour le conducteur. Il ne remplace pas la vigilance du conducteur relative aux conditions de circulation ou à la responsabilité de conduire prudemment. Il ne peut pas éviter des accidents découlant d'une conduite imprudente ou dangereuse.**
- **Le système de freinage d'urgence automatique ne fonctionne pas dans toutes les conditions de conduite, de circulation, de température et de la route.**

Le système de freinage d'urgence automatique peut aider le conducteur lorsqu'il y a risque d'une collision frontale avec le véhicule qui le précède dans la voie empruntée.



LSD2708

Le système de freinage d'urgence automatique utilise un capteur du radar (A) situé à derrière la calandre inférieure du pare-chocs avant pour mesurer la distance par rapport au véhicule qui le précède dans la voie empruntée.



1. Témoin de détection du véhicule suivi
2. Témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique
3. Témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE

Le système de freinage d'urgence automatique fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mi/h) environ.

Si un risque d'une collision frontale est détecté, le système de freinage d'urgence automatique fournit le premier avertissement au conducteur en allumant un témoin et en faisant retentir un avertisseur sonore.

Si le conducteur freine rapidement et avec force après l'avertissement, et si le système de freinage d'urgence automatique détecte qu'une collision frontale peut toujours se produire, le système augmente automatiquement la force de freinage. Si le conducteur ne réagit pas, le système de freinage d'urgence automatique envoie un

deuxième avertissement visuel (rouge) et sonore et applique également un freinage partiel.

Si le risque de collision devient imminent, le système de freinage d'urgence automatique s'applique plus difficilement de façon automatique.

REMARQUE :

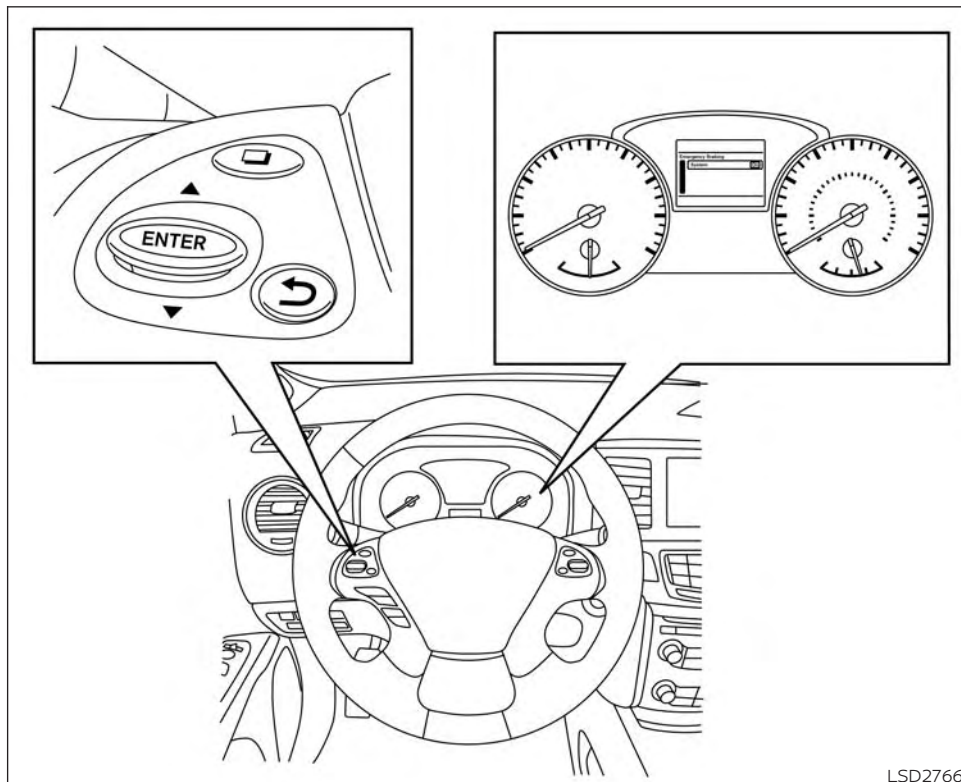
Les feux d'arrêt du véhicule s'allument lorsque le freinage est effectué au moyen du système de freinage d'urgence automatique.

En fonction de la vitesse du véhicule et de la distance par rapport au véhicule qui précède, ainsi que des conditions de conduite et de la route, le système peut aider le conducteur à éviter une collision frontale ou peut aider à atténuer les conséquences si la collision ne peut être évitée. Si le conducteur manœuvre le volant, accélère ou freine, le système de freinage d'urgence automatique fonctionne ultérieurement ou ne fonctionne pas.

Le freinage automatique est interrompu dans les conditions suivantes :

- lorsque le volant est tourné aussi loin que nécessaire pour éviter une collision;
- lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur;
- lorsqu'il n'y a aucun véhicule qui précède.



Si le système de freinage d'urgence automatique a immobilisé le véhicule, il demeure à l'arrêt pendant environ 2 secondes avant que les freins soient relâchés.



LSD2766

ACTIVATION OU DÉSACTIVATION DU SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE

Effectuez les étapes suivantes pour ACTIVER ou DÉSACTIVER le système de freinage d'urgence automatique.

1. Appuyez sur le bouton  jusqu'à ce que l'option « Settings » (réglages) s'affiche à l'écran multifonction. Utilisez le bouton  pour sélectionner l'option « Driver Assistance » (aide au conducteur). Appuyez sur le bouton ENTER (entrer).
2. Sélectionnez « Emergency Brake » (freinage d'urgence), puis appuyez sur le bouton ENTER (entrer).
3. Appuyez sur le bouton ENTER (entrer) pour activer ou désactiver le système.

Lorsque vous désactivez le système de freinage d'urgence automatique, le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique s'allume.

REMARQUE :

Le système de freinage d'urgence automatique s'active automatiquement lorsque le moteur redémarre.

LIMITES DU SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE

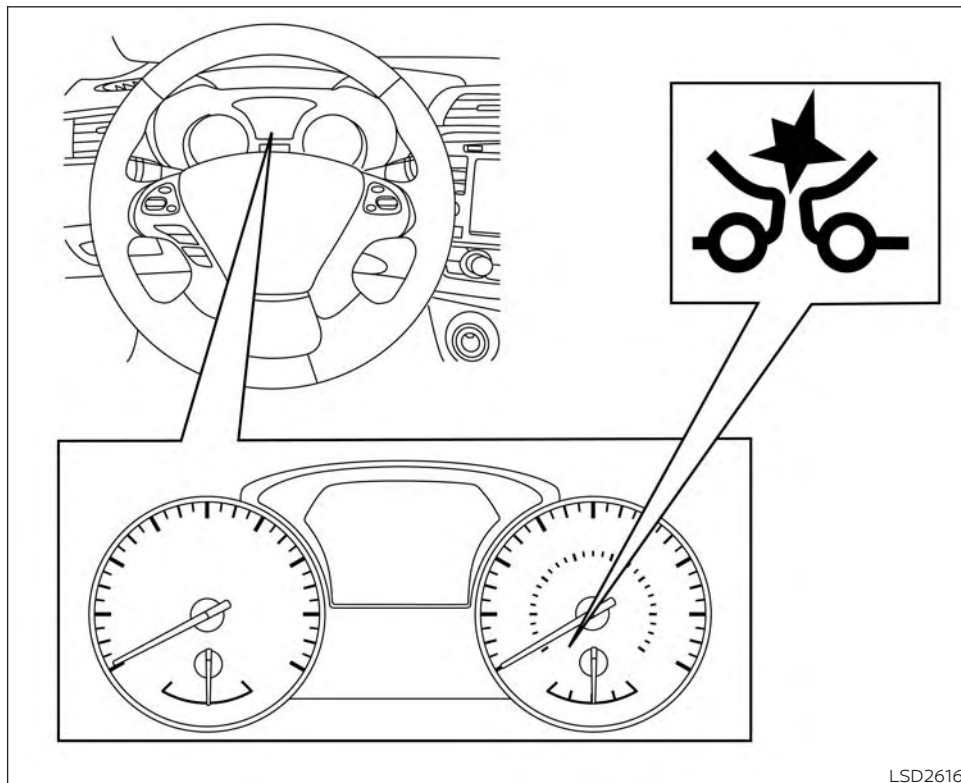
AVERTISSEMENT

Les limites du système de freinage d'urgence automatique sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Le système de freinage d'urgence automatique ne peut détecter tous les véhicules dans toutes les conditions.
- Le capteur du radar ne détecte pas les objets suivants :
 - Les piétons, les animaux ou les obstacles se trouvant sur la chaussée.
 - Les véhicules venant en sens inverse.
 - Les véhicules qui traversent une intersection.

- Le capteur du radar présente certaines limites de rendement. Si un véhicule immobile est dans la trajectoire du véhicule, le système de freinage d'urgence automatique ne fonctionne pas lorsque le véhicule se déplace à des vitesses supérieures à environ 80 km/h (50 mi/h).
- Le capteur du radar peut ne pas détecter un véhicule qui le précède dans les conditions suivantes :
 - Saleté, glace, neige ou autres matériaux qui recouvrent le capteur du radar
 - Interférences par d'autres sources de radar
 - Projections de neige ou de la route provenant des autres véhicules.
 - Si le véhicule qui précède est étroit (par exemple une motocyclette)
 - Lorsque vous conduisez sur une pente descendante abrupte ou sur des routes sinueuses

- Dans certaines conditions de route ou de circulation, le système de freinage d'urgence automatique peut inopinément appliquer un freinage partiel. Lorsque l'accélération est nécessaire, continuez d'enfoncer la pédale d'accélérateur pour neutraliser le système.
- Les distances de freinage augmentent sur des surfaces glissantes.
- Le système contrôle automatiquement le fonctionnement du capteur, dans certaines limites. Le système peut ne pas détecter certaines formes d'obstruction de la zone du capteur, telles que de la glace, de la neige, des autocollants, par exemple. Dans ces cas, le système peut être dans l'impossibilité d'avertir le conducteur de façon adéquate. Assurez-vous de vérifier, de nettoyer et de dégager régulièrement la zone du capteur.
- Le bruit excessif a une incidence sur le timbre du carillon et il se peut qu'il ne soit pas entendu.



SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Condition A

Lorsque le capteur du radar capte les interférences provenant d'une autre source radar, rendant impossible la détection du véhicule qui précède, le système de freinage d'urgence automatique se désactive automatiquement.

Le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique (orange) s'allume.

Mesures à prendre

Lorsque les conditions indiquées ci-dessus ne sont plus présentes, le système de freinage d'urgence automatique se réactive automatiquement.

Condition B

Lorsque la zone du capteur du pare-chocs avant est recouverte de saleté ou est obstruée, rendant impossible la détection du véhicule qui précède, le système de freinage d'urgence automatique se désactive automatiquement.

Le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique (orange)

s'allume et le message d'avertissement « Unavailable: Front Radar Obstruction » (non disponible : obstruction du radar avant) s'affiche à l'écran multifonction du véhicule.

Lorsque vous conduisez sur des routes avec des structures routières ou des bâtiments limités (par exemple, des ponts longs, les champs de neige, la conduite près de longs murs), le système peut allumer le témoin d'anomalie (orange) et afficher le message « Unavailable: Front Radar Obstruction » (non disponible : obstruction du radar avant).

Mesures à prendre

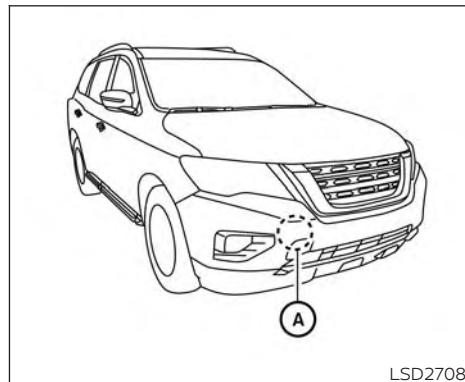
Si le témoin d'avertissement (orange) s'allume, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, placez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et coupez le moteur. Nettoyez le couvercle du radar sur la calandre inférieure à l'aide d'un chiffon doux et redémarrez le moteur. Si le témoin d'avertissement continue de s'allumer, faites vérifier le système de freinage d'urgence automatique. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

ANOMALIE DU SYSTÈME

Lorsque le système de freinage d'urgence en marche avant ne fonctionne pas correctement, il se désactive automatiquement, un carillon retentit, le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique (orange) s'allume et le message d'avertissement [Malfunction] (anomalie) s'affiche à l'écran multifonction.

Mesures à prendre

Si le témoin d'avertissement (orange) s'allume, stationnez le véhicule dans un endroit sûr, coupez le moteur et redémarrez-le. Si le témoin d'avertissement continue de s'allumer, faites vérifier le système de freinage d'urgence automatique. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



ENTRETIEN DU SYSTÈME

Le capteur (A) est situé derrière la calandre inférieure du pare-chocs avant.

Pour que le système fonctionne correctement, faites ce qui suit :

- Gardez toujours la zone du capteur du pare-chocs avant propre.
- Évitez de frapper ou d'endommager les zones entourant le capteur.

- Ne couvrez pas et n'apposez pas des autocollants ou des objets similaires sur le pare-chocs avant à proximité de la zone du capteur. Ceci pourrait entraîner la panne ou une défectuosité du capteur.
- Ne fixez pas des objets métalliques à proximité de la zone du capteur (grille de protection, etc.). Ceci pourrait entraîner la panne ou une défectuosité du capteur.
- Ne tentez de modifier, de retirer ou de peindre le pare-chocs avant. Avant de personnaliser ou de restaurer le pare-chocs avant, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.

Avis de la FCC

Aux États-Unis

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC.

Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et

2. ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Avertissement de la FCC

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Cet appareil a été vérifié et s'est révélé conforme aux normes applicables aux appareils numériques de catégorie A, en vertu de la section 15 des règlements de la FCC. Ces normes sont définies pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles lorsque l'équipement est utilisé dans un environnement commercial. Cet appareil génère, utilise et peut émettre des ondes radioélectriques et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément au manuel de directives, peut causer un brouillage radioélectrique nuisible aux communications radio. Le fonctionnement de cet équipement dans une zone résidentielle est susceptible de causer des interférences nuisibles; dans ce cas, l'utilisateur doit corriger les interférences à ses propres frais.

Renseignements sur l'exposition aux émissions de radiofréquences :

Ce dispositif est conforme aux limites d'exposition au rayonnement de la FCC énoncées pour un environnement non contrôlé. Ce dispositif doit être installé et utilisé en maintenant une distance minimale de 20 cm entre la source d'émission et votre corps.

L'émetteur ne doit pas être placé au même endroit qu'une autre antenne ou un autre émetteur ni fonctionner de concert avec ces appareils.

Au Canada

Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

PROGRAMME DE RODAGE

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage,
et
2. l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

MISE EN GARDE

Afin d'obtenir un rendement maximal de votre moteur, d'en assurer la fiabilité et de lui permettre la meilleure consommation d'essence possible, suivez les recommandations ci-après pendant les 2 000 premiers kilomètres (1 200 milles). Si vous ne suivez pas ces recommandations, vous risquez de diminuer la durée de vie utile de votre moteur ainsi que ses performances.

- Évitez de conduire à une vitesse constante (rapide ou lente) pendant des périodes prolongées et ne faites pas tourner le moteur de votre véhicule à un régime supérieur à 4 000 tr/min.
- N'effectuez pas d'accélération à plein régime dans quelque rapport que ce soit.
- Évitez les démarrages rapides.
- Évitez les freinages brusques dans la mesure du possible.
- Ne tractez pas de remorque pendant les 805 premiers kilomètres (500 milles) de votre véhicule neuf. Vous pourriez endommager le moteur, les essieux ou d'autres pièces de votre véhicule.

CONSEILS POUR UNE CONDUITE ÉCONOME EN CARBURANT

Suivez ces conseils simples qui vous aideront à réaliser la meilleure économie de carburant de votre véhicule.

1. **Appuyez doucement sur la pédale d'accélération et la pédale de frein.**
 - Évitez les démarrages et les arrêts inutilement brusques.
 - Prenez l'habitude d'accélérer et de freiner doucement.
 - Maintenez une vitesse constante pendant vos déplacements et laissez le véhicule avancer sur sa lancée autant que possible.
2. **Maintenez une vitesse constante**
 - Regardez loin devant et essayez d'anticiper les arrêts afin de réduire le freinage au minimum.
 - Synchronisez votre vitesse avec les feux de signalisation afin de réduire le nombre d'arrêts.
 - En maintenant une vitesse constante, vous rencontrez moins de feux rouges et améliorez votre consommation de carburant.

3. Utilisez la climatisation (A/C) lorsque vous conduisez à des vitesses plus élevées.

- En dessous de 64 km/h (40 mi/h), il est plus efficace d'ouvrir les glaces pour refroidir l'habitacle en raison de la charge réduite du moteur.
- Par contre, au-dessus de 64 km/h (40 mi/h), il est plus efficace d'utiliser la climatisation pour refroidir l'habitacle en raison de la résistance aérodynamique accrue.
- Faire recirculer l'air frais dans la cabine lorsque la climatisation est en fonction permet de réduire la charge de refroidissement.

4. Pour économiser sur le carburant, conduisez modérément et gardez vos distances.

- En respectant la limite de vitesse et en ne dépassant pas 97 km/h (60 mi/h) (là où la loi le permet), vous améliorez le rendement énergétique en raison de résistance aérodynamique réduite.

- En maintenant une distance sécuritaire derrière les autres véhicules, vous n'êtes pas obligé de freiner aussi souvent.
- En observant ce qui se passe devant vous, vous pourrez anticiper les changements brusques de vitesse et ainsi freiner moins souvent et accélérer ou décélérer plus en douceur.
- Choisissez une gamme de vitesses adaptée à l'état de la route.

5. Utilisez le régulateur de vitesse

- L'utilisation du régulateur de vitesse pendant la conduite sur l'autoroute vous permet de maintenir une vitesse constante.
- Le régulateur de vitesse est particulièrement efficace pour réduire la consommation de carburant pendant la conduite sur route plane.

6. Planifiez l'itinéraire le plus court

- Utilisez une carte ou un dispositif d'aide à la navigation pour déterminer l'itinéraire qui vous fera gagner le plus de temps.

7. Évitez de laisser tourner le moteur au ralenti

- Lorsque vous êtes arrêté pendant plus de 30 ou 60 secondes, éteignez votre moteur si vous pouvez le faire en toute sécurité afin d'économiser sur le carburant et réduire les émissions.

8. Achetez une passe automatisée pour route à péage

- Les conducteurs détenteurs d'une passe automatisée peuvent circuler sur des voies spéciales et ainsi conserver leur vitesse de croisière en s'engageant sur la route à péage et en la quittant.

9. Pour réchauffer votre véhicule pendant l'hiver

- Limitez le temps de ralenti afin de réduire au minimum l'impact sur l'économie de carburant.
- En règle générale, il est inutile de faire tourner le moteur au ralenti pendant plus de 30 secondes pour assurer la circulation de l'huile avant de prendre la route.

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE CARBURANT

SYSTÈME 4X4 INTELLIGENT (I-4x4) (selon l'équipement)

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME I-4X4

- Votre véhicule atteindra sa température de fonctionnement idéale plus rapidement lorsque vous roulez que si vous laissez le moteur tourner au ralenti.

10. Pour refroidir l'habitacle

- Dans la mesure du possible, stationnez votre véhicule dans un endroit couvert ou à l'ombre.
- Si l'habitacle est chaud, ouvrez les glaces du véhicule pour réduire la température intérieure plus rapidement et diminuer la charge sur le circuit de chauffage/climatisation.

- Faites régulièrement effectuer des mises au point de votre moteur.
- Suivez le programme d'entretien périodique.
- Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression appropriée. Des pneus dont la pression est insuffisante s'usent plus rapidement et augmentent la consommation de carburant.
- Assurez-vous que le réglage de la géométrie des roues est adéquat. Un mauvais réglage de la géométrie des roues entraîne une réduction de la durée de vie des pneus et une augmentation de la consommation de carburant.
- Utilisez une huile dont l'indice de viscosité est recommandé pour votre moteur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Recommandations concernant le filtre à huile et l'huile moteur » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

AVERTISSEMENT

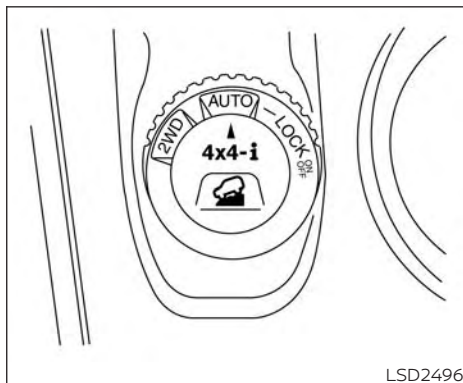
- **Ne conduisez pas dans des conditions qui exigent de dépasser la capacité nominale des pneus. L'accélération rapide, les virages serrés ou les freinages brusques peuvent vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule, même lorsque le mode 4x4 (4 roues motrices) est engagé.**
- **Pour les véhicules à quatre roues motrices, ne tentez pas de soulever deux des roues du sol et de passer une gamme de marche avant ou la marche arrière lorsque le moteur tourne. Vous pourriez ainsi endommager les organes de transmission du véhicule, ou ce dernier pourrait se déplacer soudainement et entraîner des dommages au véhicule ou des blessures graves.**

- Ne contrôlez jamais un véhicule à quatre roues motrices sur un dynamomètre conçu pour un véhicule à deux roues motrices (tel qu'utilisé dans certaines provinces ou dans certains États pour les contrôles antipollution) ou autre équipement semblable, même si les deux autres roues sont soulevées du sol. Avant de soumettre votre véhicule au dynamomètre, ne manquez pas d'informer le personnel du centre de contrôle qu'il s'agit d'un modèle à 4 roues motrices. L'utilisation d'un équipement d'essai inadapté pourrait endommager les organes de transmission du véhicule, ou ce dernier pourrait se déplacer soudainement et entraîner des dommages au véhicule ou des blessures graves.

MISE EN GARDE

- Ne mettez pas le moteur en marche sur un rouleau libre lorsqu'une des roues est soulevée.
- Si vous utilisez un rouleau libre, tournez les 4 roues à la même vitesse sans augmenter la vitesse d'aucune des roues.
- Si un message d'avertissement relatif au mode 4WD (4 roues motrices) s'allume pendant la conduite, il peut y avoir une anomalie dans le système 4WD (4 roues motrices). Réduisez immédiatement la vitesse du véhicule et faites-le vérifier. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN dès que possible.

- Si le message de température élevée relatif au mode 4WD (4 roues motrices) s'affiche lors de la conduite, quittez la route, arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire et laissez le moteur tourner au ralenti. Le mode de conduite passe en mode 2WD (2 roues motrices) pour prévenir le fonctionnement inadéquat du système 4WD (4 roues motrices). Si le message d'avertissement disparaît, vous pouvez reprendre la conduite.
- Si le message de taille inadéquate de pneu s'affiche lors de la conduite, quittez la route, arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire et laissez le moteur tourner au ralenti. Vérifiez si tous les pneus sont de la même taille, si la pression des pneus est adéquate et si les pneus ne sont pas excessivement usés.
- Faites vérifier votre véhicule dès que possible si le message d'avertissement demeure affiché à la suite des manœuvres décrites précédemment. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



Commutateur de passage en mode 4 roues motrices

Le système 4WD (4 roues motrices) permet de sélectionner les modes 2WD (2 roues motrices), AUTO (automatique) ou LOCK (verrouillé) en fonction des conditions de conduite.

Tournez le commutateur de mode 4WD (4 roues motrices), situé sur la console centrale, pour sélectionner AUTO (automatique), 2WD (2 roues motrices) ou LOCK (verrouillé).

- 2WD (2 roues motrices) – tournez le commutateur de mode 4WD (4 roues motrices) à la position 2WD (2 roues motrices). Le témoin du mode 2WD (2 roues motrices) s’allume à l’écran multifonction.
- AUTO – Tournez le commutateur de mode 4WD (4 roues motrices) à la position neutre (AUTO). Le témoin du mode 4WD AUTO (4 roues motrices, automatique) s’allume à l’écran multifonction.
- LOCK (verrouillé) – Pour engager le mode LOCK (verrouillé), tournez le commutateur de mode 4WD (4 roues motrices) à la position LOCK (antivol-verrouillé). Le commutateur revient automatiquement à la position AUTO (automatique) et le témoin du mode 4WD LOCK (4 roues motrices, verrouillé) s’allume à l’écran multifonction. Pour désengager le mode LOCK, tournez à nouveau le commutateur à la position LOCK (antivol-verrouillé). Le commutateur revient automatiquement à la position AUTO (automatique) et le témoin du mode 4WD LOCK (4 roues motrices, verrouillé) se transforme en témoin AUTO (automatique). Le mode LOCK (antivol-verrouillé) est automatiquement annulé lorsque le commutateur d’allumage est tourné à la position OFF (hors fonction).

Mode 4WD	Roues entraînées	Témoin du mode 4WD (4 roues motrices)	Conditions d'utilisation
2RM	Avant uniquement – Ce mode est utilisé lorsque vous conduisez sur une route normale *1	2RM	Pour la conduite sur des routes sèches et pavées
AUTO	La répartition du couple aux roues avant et arrière change automatiquement selon les conditions de la route. Ceci améliore la stabilité de conduite.	AUTO	Pour la conduite sur des routes pavées ou glissantes
VERROUILLAGE	4 roues motrices *2 *3	VERROUILLAGE	Pour la conduite sur des routes cahoteuses

*1 Le mode 2WD (2 roues motrices) peut passer automatiquement en mode 4WD (4 roues motrices) en fonction des conditions de conduite.

*2 Le mode LOCK (verrouillé) passe automatiquement en mode AUTO (automatique) en cas de conduite à grande vitesse. Le témoin du mode 4WD LOCK (4 roues motrices, verrouillé) se transforme en témoin AUTO (automatique).

*3 Le mode LOCK (antivol-verrouillé) est automatiquement annulé lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position OFF (hors fonction).

Conseils sur le passage en mode 4WD (4 roues motrices)

- Si le commutateur de mode 4WD est engagé en cours de virage, en accélérant ou en ralentissant, ou si le commutateur d'allumage est placé en position OFF (arrêt) en cours de mode AUTO (automatique) ou LOCK (antivol-verrouillé), il se peut que vous ressentiez un à-coup. Ceci est normal.
- La température de l'huile des pièces du groupe motopropulseur augmente si le véhicule est constamment utilisé lorsqu'il y a une grande différence entre les roues arrière et avant (patinage des roues), telle qu'une conduite sur des routes accidentées, du sable ou de la boue, ou encore lorsque vous libérez un véhicule enlisé. Dans ces cas, le véhicule passe du mode 4WD (4 roues motrices) au mode 2WD (2 roues motrices) pour protéger les pièces du groupe motopropulseur.
- La distance de freinage en mode 4WD est la même qu'en mode 2WD.

MISE EN GARDE

- Selon les conditions de conduite, le mode de 4WD peut changer automatiquement de 2WD à 4WD, même à la sélection du mode 2WD. Si cela se produit en conduisant, le témoin de mode 4WD ne s'allume pas.
- Ne démarrez pas le moteur avec le mode de 4WD à un mode quelconque dans les cas suivants :
 - lorsque le véhicule est placé sur une plate-forme à roue libre ou quand vous levez les pneus avant à l'aide d'un cric alors que les roues arrière restent au sol;
 - lorsque vous tractez le véhicule avec les pneus arrière levés par rapport au sol.
- Actionnez l'interrupteur de sélection 4WD uniquement lorsque vous conduisez en ligne droite. N'actionnez pas l'interrupteur de sélection 4WD lorsque vous prenez un virage ou que vous reculez.
- N'actionnez pas l'interrupteur de sélection 4WD lorsque les roues avant patinent.

- **Le régime de ralenti est élevé pendant le réchauffement du moteur. Soyez surtout prudent en démarrant et en conduisant sur des surfaces glissantes avec le mode 4WD réglé sur AUTO.**

Témoins de mode 4WD

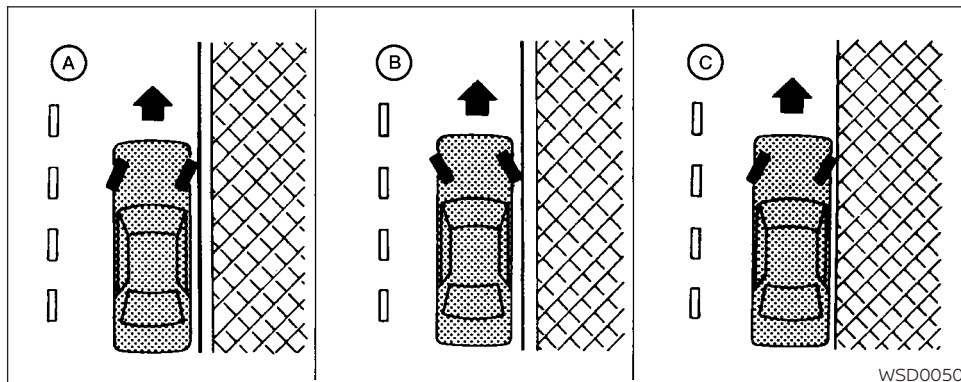
Les témoins du mode 2WD (2 roues motrices), 4WD (4 roues motrices), AUTO (automatique) et LOCK (verrouillé) se trouvent à l'écran multifonction.

Les témoins du mode 4WD (4 roues motrices) affichent le mode sélectionné au moyen du commutateur de mode 4WD (4 roues motrices) quand le moteur tourne.

Le témoin du mode 4WD AUTO (4 roues motrices, mode automatique) s'allume lorsque vous sélectionnez le mode AUTO.

Le témoin du mode 4WD LOCK (4 roues motrices, verrouillé) s'allume lorsque vous sélectionnez le mode LOCK (verrouillé) et le témoin du mode 2WD (2 roues motrices) s'allume lorsque vous sélectionnez le mode 2WD (2 roues motrices).

TECHNIQUES DE STATIONNEMENT DANS LES CÔTES



WSD0050

⚠ AVERTISSEMENT

- N'immobilisez pas et ne stationnez pas votre véhicule sur une surface recouverte de matières inflammables comme du gazon sec, de vieux papiers ou des chiffons. Ces matières pourraient s'enflammer et provoquer un incendie.

- Les procédures de stationnement sécuritaire exigent que le frein de stationnement soit serré et que le levier sélecteur soit placé en position P (stationnement). Le fait de ne pas respecter ces instructions peut causer un déplacement inopiné du véhicule et entraîner un accident. Assurez-vous que le levier sélecteur a été poussé aussi loin que possible vers l'avant et qu'il ne peut pas être déplacé, à moins d'enfoncer la pédale de frein.
- Ne laissez jamais votre véhicule sans surveillance lorsque le moteur tourne.

- Pour éviter le risque de blessures ou de décès associé à un fonctionnement accidentel du véhicule ou de ses systèmes, ne laissez pas les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé lors d'une journée chaude peut s'élever rapidement au point de provoquer un risque important de blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux domestiques.

1. Serrez fermement le frein de stationnement.
2. Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement).
3. En cas de stationnement en pente, les suggestions de positionnement des roues illustrées ci-contre peuvent se révéler très utiles pour éviter que votre véhicule ne se déplace dans une voie de circulation.

- PENTE DESCENDANTE AVEC TROTTOIR (A) :

Tournez les roues vers le trottoir et déplacez le véhicule vers l'avant jusqu'à

DIRECTION ASSISTÉE

ce que la roue se trouvant du côté du trottoir effleure celui-ci.

- PENTE ASCENDANTE AVEC TROTTOIR (B) :

Tournez les roues dans le sens contraire du trottoir et déplacez le véhicule vers l'arrière jusqu'à ce que la roue se trouvant du côté du trottoir effleure celui-ci.

- PENTE ASCENDANTE OU DESCENDANTE SANS TROTTOIR (C) :

Tournez les roues vers le bord de la route de manière à ce que le véhicule s'éloigne du centre de la route s'il se déplace.

4. Placez le commutateur d'allumage en position LOCK (antivol-verrouillé).

AVERTISSEMENT

- **Si le moteur ne tourne pas ou s'il est coupé pendant la conduite, l'assistance à la direction ne fonctionnera pas. Le volant est donc beaucoup plus difficile à manœuvrer.**
- **Lorsque le témoin de la direction assistée s'allume et que le moteur tourne, il n'y a plus aucune assistance à la direction. Vous conservez toujours la maîtrise de votre véhicule, mais le volant est plus difficile à manœuvrer. Faites vérifier la direction assistée. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**

La direction assistée est conçue pour assurer une assistance pendant la conduite et manœuvrer le volant en exerçant une force moindre.

L'assistance est réduite lorsque le volant est fréquemment ou continuellement utilisé pour des manœuvres de stationnement ou de conduite à basse vitesse. Cela vise à prévenir la surchauffe du système de direction assistée et à en prévenir les dommages. Lorsque l'assistance est réduite, il est beaucoup plus difficile de manœuvrer le volant. Lorsque la température du sys-

tème de direction assistée diminue, l'assistance revient à la normale. Évitez de répéter des manœuvres de direction qui pourraient faire surchauffer le système de direction assistée.

Un bruit peut se faire entendre lorsque le volant est manœuvré rapidement. Cela ne constitue pas une anomalie.

Si le témoin de la direction assistée électrique s'allume lorsque le moteur tourne, cela peut indiquer que la direction assistée électrique ne fonctionne pas correctement et qu'elle doit peut-être être réparée. Faites vérifier la direction assistée. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Lorsque le témoin de la direction assistée s'allume et que le moteur tourne, la direction n'est plus assistée, mais vous conservez toujours la maîtrise du véhicule. À ce moment, un effort de direction supérieur est nécessaire pour manœuvrer le volant, surtout dans les virages brusques et à basse vitesse.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoin de la direction assistée » dans le chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

CIRCUIT DE FREINAGE

Le circuit de freinage de votre véhicule comporte deux circuits hydrauliques distincts. En cas de défaillance d'un des circuits, deux des roues conservent leur capacité de freinage.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU FREINAGE

Freins assistés par dépression

La dépression du moteur est utilisée par le servofrein pour faciliter le freinage. Vous pouvez immobiliser le véhicule à l'aide de la pédale de frein en cas d'arrêt du moteur. Toutefois, la distance d'arrêt sera plus longue et vous devrez exercer une pression plus importante sur la pédale de frein.

Utilisation des freins

Ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale de frein en conduisant. Cette situation pourrait entraîner la surchauffe des freins, l'usure prématurée des plaquettes de frein ainsi qu'une augmentation de la consommation d'essence.

Réduisez votre vitesse et rétrogradez avant de descendre une pente raide ou longue pour éviter l'usure prématurée et la surchauffe des freins. Le rendement des freins

pourrait être compromis s'ils surchauffent et vous pourriez ainsi perdre la maîtrise de votre véhicule.

AVERTISSEMENT

- **Soyez prudent en freinant, en accélérant ou en rétrogradant sur chaussée glissante. Les freinages ou accélérations brusques pourraient faire patiner les roues et entraîner un accident.**
- **Si le moteur ne tourne pas ou s'il est coupé pendant la conduite, l'assistance au freinage ne fonctionnera pas. Il sera donc plus difficile de freiner.**

Freins mouillés

Les freins peuvent être mouillés lorsque le véhicule est lavé ou lorsque vous roulez dans l'eau. La distance de freinage sera plus longue et il est possible que votre véhicule tire d'un côté de la route au moment du serrage des freins.

Conduisez votre véhicule à une vitesse sécuritaire tout en enfonçant légèrement la pédale de frein pour faire sécher les freins. Continuez jusqu'à ce que les freins fonctionnent normalement. Évitez de conduire

votre véhicule à des vitesses élevées si le fonctionnement des freins n'est pas satisfaisant.

Rodage du frein de stationnement

Les segments du frein de stationnement doivent être « rodés » lorsque l'efficacité du freinage diminue ou lors de leur remplacement ou de celui du tambour ou des disques, et ce, afin d'assurer une performance de freinage optimale.

Cette procédure est décrite dans le manuel de réparation du véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOPAGE (ABS)

AVERTISSEMENT

- **Le circuit de freinage antiblopage (ABS) est un dispositif perfectionné, mais il ne peut pas prévenir les accidents découlant d'une conduite imprudente ou dangereuse. Il peut vous aider à conserver la maîtrise du véhicule lors d'un freinage sur une chaussée glissante. Vous ne devez pas oublier que la distance d'arrêt est plus longue sur une chaussée glissante que sur une chaussée normale, même avec un circuit de freinage antiblopage (ABS). Les distances d'arrêt peuvent également être plus longues sur des routes cahoteuses, recouvertes de gravier ou enneigées, ou encore, lorsque vous utilisez des chaînes antidérapantes. Conservez toujours une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui le précède. Avec ou sans circuit de freinage antiblopage, le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule.**

- **Le type et l'état des pneus de votre véhicule peuvent également nuire à l'efficacité du freinage.**

- **Lorsque vous remplacez vos pneus, installez des pneus de la taille spécifiée aux quatre roues.**
- **Assurez-vous d'installer une roue de secours qui correspond aux spécifications de taille et de type figurant sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge » dans le chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.**
- **Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Roues et pneus » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.**

Le circuit de freinage antiblopage (ABS) commande les freins pour prévenir le blocage des roues en cas de freinage brusque ou sur une chaussée glissante. Le dispositif fait varier la pression du liquide de frein selon la vitesse de rotation de chaque roue décelée afin d'éviter leur blocage et leur dérapage. En empêchant chaque roue de se bloquer, le dispositif aide le conducteur à conserver la maîtrise de son véhicule et contribue à réduire au minimum les risques de dérapage et de patinage sur chaussée glissante.

Utilisation du dispositif

Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la enfoncée. Appuyez fermement sur la pédale de frein en gardant une pression constante, sans pomper les freins. Le circuit de freinage antiblopage (ABS) entrera en action pour éviter le blocage des roues. Dirigez le véhicule de manière à éviter les obstacles.

AVERTISSEMENT

Ne pompez pas la pédale de frein. Cette manœuvre pourrait avoir pour résultat d'accroître les distances de freinage.

Fonction d'autodiagnostic

Le circuit de freinage antiblocage (ABS) comporte des capteurs électroniques, des pompes électriques, des électrovannes hydrauliques et un ordinateur. Une fonction de diagnostic intégrée à cet ordinateur met le dispositif à l'essai chaque fois que vous démarrez le moteur et que vous roulez à basse vitesse en marche avant ou en marche arrière. Lorsque l'autodiagnostic est en cours d'exécution, un bruit sourd peut être entendu ou une pulsation peut être ressentie dans la pédale de frein. Il s'agit d'une situation normale qui ne révèle pas une anomalie. L'ordinateur met le système antiblocage hors fonction et allume le témoin du circuit de freinage antiblocage (ABS) sur le tableau de bord lorsqu'il détecte une anomalie. Le fonctionnement du dispositif antiblocage est alors neutralisé et votre véhicule utilise le système de freinage standard.

Si le témoin du circuit de freinage antiblocage (ABS) s'allume pendant l'autodiagnostic ou la conduite, faites vérifier le véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Fonctionnement normal

Le circuit de freinage antiblocage (ABS) fonctionne lorsque vous roulez à plus de 5 à 10 km/h (3 à 6 mi/h). La vitesse varie selon l'état de la route.

Lorsque le dispositif antiblocage détecte que le blocage d'une ou de plusieurs roues est imminent, l'actionneur applique et relâche la pression hydraulique. Cette action s'apparente à un pompage très rapide des freins. Lorsque le dispositif antiblocage entre en action, une pulsation peut être ressentie dans la pédale de frein et le fonctionnement de l'actionneur peut être perçu comme une vibration ou un bruit provenant du compartiment moteur. Tout ceci est normal et indique que le dispositif antiblocage travaille comme il se doit. Toutefois, une sensation de pulsation peut indiquer que les conditions routières sont dangereuses et que la conduite exige une attention particulière.

ASSISTANCE AU FREINAGE

Lorsque la pression sur la pédale de frein dépasse un certain niveau, le système d'assistance au freinage est activé. Vous bénéficiez ainsi d'une puissance de freinage supérieure à celle fournie par un servofrein conventionnel, même si la pression sur la pédale est légère.

AVERTISSEMENT

Le système d'assistance au freinage n'est conçu que pour faciliter l'activation des freins. Il ne s'agit pas d'un système de prévention des collisions. Le conducteur doit en tout temps se montrer vigilant, conduire prudemment et maîtriser son véhicule.


DISPOSITIF DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE

Le système de contrôle dynamique du véhicule surveille au moyen de divers capteurs les manœuvres du conducteur et les mouvements du véhicule. Dans certaines conditions de conduite, le système de contrôle dynamique du véhicule facilite l'exécution des fonctions suivantes :

- Commande la pression de freinage pour réduire le patinage d'une roue en transférant la puissance à l'autre roue de l'essieu.
- Commande la pression de freinage et la puissance du moteur pour réduire le patinage des roues en fonction de la vitesse du véhicule (antipatinage).
- Commande la pression de freinage sur chacune des roues et la puissance du moteur pour aider le conducteur à conserver la maîtrise de son véhicule dans les conditions suivantes :
 - Sous-virage (le véhicule ne tourne pas autant qu'il ne le devrait)
 - Survirage (le véhicule tourne trop dans certaines conditions routières)




Le système de contrôle dynamique du véhicule peut aider le conducteur à garder la maîtrise de son véhicule, mais il ne peut



pas empêcher la perte de contrôle du véhicule dans toutes les situations de conduite.

Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est en fonction, le témoin  clignote au tableau de bord. Les points suivants doivent donc être pris en note :

- Il se peut que la route soit glissante ou que le système a déterminé qu'une intervention est nécessaire pour permettre au véhicule de garder la trajectoire voulue.
- Il se peut que vous ressentiez une pulsation au niveau de la pédale de frein et que vous entendiez un bruit ou une vibration venant du compartiment moteur. Ceci est normal et indique que le système de contrôle dynamique du véhicule fonctionne correctement.
- Adaptez votre vitesse et votre conduite aux conditions de la route.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les sections « Témoin de dérapage » et « Témoin de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Les témoins  et  s'allument sur le tableau de bord en cas de défaillance du système. Le système de contrôle dynamique du véhicule est automatiquement désactivé quand ces voyants s'allument. L'interrupteur de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule sert à le désactiver. Le témoin  s'allume pour indiquer que le système de contrôle dynamique du véhicule est désactivé.

Lorsqu'on utilise l'interrupteur du système de contrôle dynamique du véhicule pour désactiver le système, ce dernier continue tout de même à empêcher le patinage d'une roue individuelle en transférant la puissance du moteur à une roue qui ne patine pas. Le témoin  clignote si cela se produit. Toutes les autres fonctions du système de contrôle dynamique du véhicule sont désactivées et le témoin  ne clignote pas.






Le système de contrôle dynamique du véhicule est réactivé automatiquement lorsque le commutateur d'allumage est placé en position ARRÊT et replacé aussitôt en position ON (marche).









Une fonction de diagnostic intégrée à l'ordinateur met le système à l'essai chaque




fois que vous démarrez le moteur et que vous roulez à basse vitesse en marche avant ou en marche arrière. Lorsque l'auto-diagnostic est en cours d'exécution, un bruit sourd peut être entendu ou une pulsation peut être ressentie dans la pédale de frein. Ceci est normal et n'est pas un signe d'anomalie.

AVERTISSEMENT

- Le système de contrôle dynamique du véhicule aide le conducteur à garder la maîtrise du véhicule, mais ne peut pas empêcher les accidents causés par des manœuvres brusques du volant à haute vitesse ou par un style de conduite inattentif ou dangereux. Réduisez votre vitesse et soyez particulièrement prudent lorsque vous conduisez ou virez sur chaussée glissante. Conduisez prudemment en tout temps.

- Ne modifiez pas la suspension du véhicule. Si des éléments de la suspension tels que les amortisseurs, les jambes de force, les ressorts, les barres stabilisatrices, les coussinets ou les roues ne sont pas recommandés par NISSAN pour votre véhicule, ou s'ils sont extrêmement détériorés, il se peut que le système de contrôle dynamique du véhicule ne fonctionne pas de façon adéquate. La tenue de route du véhicule risque d'être compromise et le témoin  pourrait clignoter ou les deux témoins  et  pourraient s'allumer.
- Si les pièces de freins connexes, telles que les plaquettes de frein, les disques et les étriers ne sont pas des pièces recommandées par NISSAN ou si elles sont extrêmement détériorées, il se peut que le système de contrôle dynamique du véhicule ne fonctionne pas correctement et que les deux témoins  et  s'allument.

- Si les pièces de commande du moteur connexes ne sont pas des pièces recommandées par NISSAN ou si elles sont extrêmement détériorées, il se peut que les deux témoins  et  s'allument.
- Lorsque vous conduisez sur une surface très inclinée, comme dans un virage relevé, le système de contrôle dynamique du véhicule peut ne pas fonctionner correctement et le témoin  peut clignoter ou les deux témoins  et  peuvent s'allumer. Ne conduisez pas sur ce type de route.
- Lorsque vous conduisez sur une surface instable, telle qu'une plaque tournante, le pont d'un traversier, un monte-charge ou une rampe, le témoin  peut clignoter ou les deux témoins  et  peuvent s'allumer. Cette condition est normale. Faites redémarrer le moteur après avoir roulé sur une surface stable.

- Si vous montez des roues ou des pneus autres que ceux recommandés par NISSAN, il se peut que le système de contrôle dynamique du véhicule ne fonctionne pas correctement et le témoin  peut clignoter ou les deux témoins  et  peuvent s'allumer.
- Le système de contrôle dynamique du véhicule ne remplace pas l'utilisation de pneus d'hiver ou de chaînes antidérapantes sur des routes enneigées.




MONTÉE EN HAUTEUR ET ACCUMULATION








En freinage normal, le système ajuste progressivement le freinage de manière à avoir une meilleure sensation.

DISTRIBUTION DE FORCE DE FREINAGE







Pendant le freinage dans les virages, le système optimise la distribution de force à chacune des quatre roues en fonction du rayon du virage.

AVERTISSEMENT

- Le système de contrôle dynamique du véhicule aide le conducteur à garder la maîtrise du véhicule, mais ne peut pas empêcher les accidents causés par des manœuvres brusques du volant à haute vitesse ou par un style de conduite inattentif ou dangereux. Réduisez votre vitesse et soyez particulièrement prudent lorsque vous conduisez ou virez sur chaussée glissante. Conduisez prudemment en tout temps.
- Ne modifiez pas la suspension du véhicule. Si des éléments de la suspension tels que les amortisseurs, les jambes de force, les ressorts, les barres stabilisatrices, les coussinets ou les roues ne sont pas recommandés par NISSAN pour votre véhicule, ou s'ils sont extrêmement détériorés, il se peut que le système de contrôle dynamique du véhicule ne fonctionne pas de façon adéquate. La tenue de route du véhicule risque d'être compromise et le témoin  pourrait clignoter ou les deux témoins  et  pourraient s'allumer.

- Si les pièces de freins connexes, telles que les plaquettes de frein, les disques et les étriers ne sont pas des pièces recommandées par NISSAN ou si elles sont extrêmement détériorées, il se peut que le système de contrôle dynamique du véhicule ne fonctionne pas correctement et que les deux témoins  et  s'allument.
- Si les pièces de commande du moteur connexes ne sont pas des pièces recommandées par NISSAN ou si elles sont extrêmement détériorées, il se peut que les deux témoins  et  s'allument.
- Lorsque vous conduisez sur une surface très inclinée, comme dans un virage relevé, le système de contrôle dynamique du véhicule peut ne pas fonctionner correctement et le témoin  peut clignoter ou les deux témoins  et  peuvent s'allumer. Ne conduisez pas sur ce type de route.

LIMITEUR DE VITESSE EN DESCENTE (selon l'équipement)

- Lorsque vous conduisez sur une surface instable, telle qu'une plaque tournante, le pont d'un traversier, un monte-charge ou une rampe, le témoin  peut clignoter ou les deux témoins  et  peuvent s'allumer. Cette condition est normale. Faites redémarrer le moteur après avoir roulé sur une surface stable.
- Si vous montez des roues ou des pneus autres que ceux recommandés par NISSAN, il se peut que le système de contrôle dynamique du véhicule ne fonctionne pas correctement et le témoin  peut clignoter ou les deux témoins  et  peuvent s'allumer.
- Le système de contrôle dynamique du véhicule ne remplace pas l'utilisation de pneus d'hiver ou de chaînes antidérapantes sur des routes enneigées.

AVERTISSEMENT

- **Ne vous fiez jamais uniquement au limiteur de vitesse en descente pour maîtriser la vitesse du véhicule sur des pentes descendantes raides. Roulez toujours doucement et avec prudence lorsque vous utilisez le limiteur de vitesse en descente et, s'il y a lieu, utilisez les freins pour ralentir le véhicule. Soyez particulièrement vigilant lorsque le terrain est gelé ou boueux, ou si vous devez franchir une pente descendante très raide. Si vous ne pouvez plus maîtriser la vitesse du véhicule, vous pourriez en perdre les commandes et risquer des blessures graves, voire mortelles.**
- **Le limiteur de vitesse en descente pourrait être impuissant devant certaines conditions de charge ou d'état du terrain. Gardez toujours le pied près de la pédale de frein en cas de besoin. Sinon, vous risqueriez une collision ou de graves blessures.**

Le limiteur de vitesse en descente peut être activé seulement lorsque le commutateur du mode 4WD LOCK (quatre roues motrices verrouillées) est engagé.

Le limiteur de vitesse en descente permet de maîtriser la vitesse du véhicule en dessous de 25 km/h (15 mi/h) sur de fortes pentes descendantes. Le limiteur de vitesse en descente est utile lorsque le frein moteur uniquement est insuffisant pour contrôler la vitesse du véhicule. Le limiteur de vitesse en descente utilise les freins pour contrôler la vitesse du véhicule et libère ainsi le conducteur de certaines contraintes (freinage ou accélération) afin de lui permettre une meilleure concentration dans les manœuvres de direction du véhicule.

Si le témoin du limiteur de vitesse en descente clignote, le limiteur de vitesse en descente est engagé, toutefois, le limiteur de vitesse en descente ne contrôlera pas la vitesse du véhicule.

- Une fois le dispositif activé, le témoin s'allume en continu au tableau de bord. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Témoin de fonctionnement du limiteur de vitesse en descente » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

SYSTÈME D'ASSISTANCE AU DÉPART EN PENTE

Si vous appuyez sur l'accélérateur ou sur la pédale de frein lorsque le limiteur de vitesse en descente est en fonction, le système se désactive momentanément. Dès que vous relâchez l'accélérateur ou la pédale de frein, le limiteur de vitesse en descente entre de nouveau en fonction si les conditions l'exigent.

Pour une maîtrise optimale du véhicule lors de la conduite sur des pentes descendantes abruptes, l'interrupteur du limiteur de vitesse en descente doit être en position de marche et le levier sélecteur à la position L (rapport inférieur) pour profiter du frein moteur.

AVERTISSEMENT

- **Ne vous fiez jamais uniquement au dispositif d'assistance au départ en pente pour empêcher le véhicule de reculer dans une pente. Conduisez toujours prudemment et avec toute l'attention possible. Appuyez sur la pédale de frein lorsque vous immobilisez le véhicule sur une forte pente. Soyez particulièrement vigilant lorsque le terrain en pente est gelé et boueux. Si vous ne pouvez plus empêcher votre véhicule de reculer, vous pourriez en perdre la maîtrise et risquer des blessures sérieuses, voire mortelles.**
- **Le dispositif d'assistance au départ en pente n'est pas conçu pour immobiliser le véhicule dans une pente. Appuyez sur la pédale de frein lorsque vous immobilisez le véhicule sur une forte pente. Sinon, le véhicule pourrait reculer et vous risqueriez une collision ou de graves blessures.**

- **Le dispositif d'assistance au départ en pente pourrait ne pas empêcher le véhicule de reculer dans certaines conditions de charge ou d'état du terrain. Gardez toujours le pied près de la pédale de frein pour éviter de reculer. Sinon, vous risqueriez une collision ou de graves blessures.**

Le dispositif d'assistance au départ en pente utilise automatiquement les freins pour éviter que le véhicule ne se mette à reculer dans une pente au moment où le conducteur relâche la pédale de frein et appuie sur l'accélérateur.

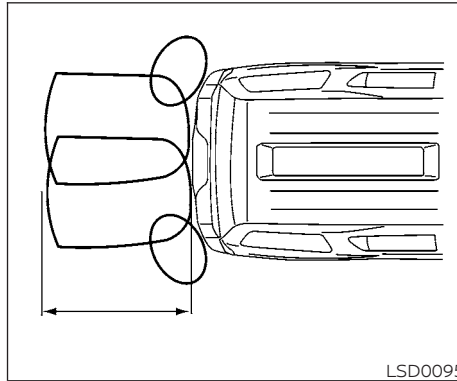
Le dispositif d'assistance au départ en pente entre automatiquement en fonction dans les conditions suivantes :

- Le levier sélecteur de la boîte de vitesses est placé dans une position de marche avant ou de marche arrière.
- Le véhicule est immobilisé dans une pente en appliquant les freins.

Le temps de fonctionnement maximal du dispositif est de deux secondes. Passé ce délai, le véhicule se mettra à reculer et le dispositif d'assistance au départ en pente se désactivera complètement.

SYSTÈME DE SONAR ARRIÈRE (RSS) (selon l'équipement)

Le dispositif d'assistance au départ en pente ne fonctionne pas si le levier sélecteur est placé à la position N (point mort) ou P (stationnement) ou si le terrain n'est pas en pente.



⚠ AVERTISSEMENT

- **Regardez toujours à l'arrière avant de reculer. Le système de sonar arrière ne remplace pas une procédure de recul sécuritaire et appropriée.**
- **Lisez et assurez-vous de bien comprendre les limitations relatives au système de sonar arrière du présent chapitre. Des conditions climatiques défavorables peuvent nuire au fonctionnement du système de sonar arrière, en compromettre le rendement ou provoquer involontairement son activation.**

- **Ce système n'est pas conçu pour prévenir les contacts avec des objets de petite taille ou mobiles.**
- **Ce système aide le conducteur à détecter la présence d'objets immobiles de grande taille pour prévenir l'endommagement du véhicule. Le système ne détectera pas les petits objets qui se trouvent sous le pare-chocs et il peut ne pas détecter les objets qui se trouvent très près du pare-chocs ou au sol.**
- **Un mauvais alignement ou une déformation du pare-chocs arrière ou du carénage résultant d'un accident peut causer une déformation de la zone de détection, ce qui se manifesterait par le déclenchement de fausses alarmes ou par l'incapacité du système d'évaluer correctement la distance qui sépare le véhicule des obstacles.**

Le système de sonar arrière émet un signal d'avertissement pour indiquer au conducteur la présence d'obstacles situés à proximité du pare-chocs arrière lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière). Ce dispositif peut être inopérant lorsque le véhicule se déplace à une vitesse

supérieure à 5 km/h (3 mi/h) et il peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.

Le système de sonar arrière détecte les obstacles dans un rayon maximal de 1,8 m (5,9 pi) du pare-chocs arrière; cette distance de détection est moindre aux extrémités du pare-chocs (consultez l'illustration pour connaître les distances de détection approximatives). Le système de sonar avant fait retentir le signal avertisseur à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle. Si l'obstacle est à moins de 25,0 cm (10 po), le signal avertisseur retentit continuellement. Si le système de sonar arrière détecte un obstacle immobile ou qui s'éloigne à une distance de plus de 25,0 cm (10 po) du côté du véhicule, le signal avertisseur ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le système détecte l'approche d'un obstacle, le signal retentit de nouveau.

Le système de sonar arrière se met automatiquement en fonction lorsque le levier sélecteur est placé à la position R (marche arrière) et le commutateur d'allumage est placé à la position ON (marche). Le système de sonar arrière peut être désactivé à l'écran multifonction. Pour obtenir des ren-

seignements supplémentaires, consultez la section « Affichage multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel. Pour désactiver le système de sonar arrière, le contact doit être ÉTABLI.

Veillez à ce que les capteurs du système de sonar arrière (situés sur le carénage du pare-chocs arrière) ne soient pas obstrués par de la saleté, de la neige ou de la glace (ne nettoyez pas les capteurs avec des objets tranchants). Si les capteurs sont obstrués, la précision du système de sonar arrière sera compromise.

DÉBLOCAGE D'UNE SERRURE DE PORTIÈRE GELÉE

Appliquez un produit dégivrant dans les trous de serrure des portières pour éviter le gel des serrures. Si la serrure gèle, chauffez la clé avant de l'insérer dans le trou de la serrure, ou utilisez la clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD}.

ANTIGEL

En hiver, procédez à une vérification de l'antigel de votre véhicule lorsque des températures inférieures à 0 °C (32 °F) sont prévues, et ce, afin d'assurer une protection adéquate. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Circuit de refroidissement du moteur » du chapitre « Interventions du propriétaire » de ce manuel.

BATTERIE

Si la batterie n'est pas complètement chargée, le liquide qu'elle contient peut geler par temps extrêmement froid et endommager la batterie. La batterie doit faire l'objet de vérifications régulières pour que son rendement soit maintenu au niveau maximal. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Batterie » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

VIDANGE DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT

Si votre véhicule est demeuré à l'extérieur sans antigel, le circuit de refroidissement, incluant le bloc-moteur, doit être vidangé. Remplissez le vase d'expansion avant de reprendre la route. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Vidange du liquide de refroidissement » du chapitre « Interventions du propriétaire » de ce manuel.

PNEUS

1. Les bandes de roulement des pneus d'ÉTÉ sont conçues pour offrir un rendement supérieur sur les chaussées sèches. La neige et la glace nuisent donc considérablement à leur rendement. Si vous possédez un véhicule à quatre roues motrices, NISSAN vous recommande d'utiliser des pneus MUD & SNOW (boue et neige) ou des pneus ALL SEASON (toutes saisons) si vous devez conduire sur des chaussées enneigées ou glacées. Vous pouvez obtenir des renseignements relatifs aux types, aux tailles, aux cotes de vitesse et à la disponibilité des pneus auprès d'un concessionnaire NISSAN.

2. Des pneus à clous peuvent être utilisés pour bénéficier d'une adhérence accrue sur chaussée glacée. Toutefois, l'utilisation de tels pneus est prohibée dans certains États américains de même que dans certaines provinces du Canada. Consultez les règlements en vigueur dans votre localité, dans l'État ou la province où vous résidez avant d'installer ce type de pneu sur votre véhicule.

Sur chaussée sèche ou mouillée, les capacités de patinage et d'adhérence d'un pneu d'hiver à clous peuvent être inférieures à celles d'un pneu d'hiver sans clous.

3. Vous pouvez également utiliser des chaînes antidérapantes. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Chaînes antidérapantes » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

ÉQUIPEMENT HIVERNAL

Nous vous recommandons de placer les articles suivants dans votre véhicule en hiver :

- Un grattoir et une brosse à poils raides pour retirer la glace et la neige se trouvant sur les glaces et les essuie-glaces de votre véhicule.
- Un panneau plat et robuste que vous pouvez déposer sous le cric de votre véhicule pour lui donner un soutien ferme.
- Une pelle pour dégager votre véhicule d'un banc de neige.
- Un contenant de liquide lave-glace supplémentaire pour remplir le réservoir de liquide lave-glace.

CONDUITE SUR LA NEIGE OU SUR LA GLACE

AVERTISSEMENT

- La glace mouillée (0 °C (32 °F) et pluie verglaçante), la neige très froide ou la glace peuvent rendre la route glissante et la conduite difficile. Dans ces conditions, l'adhérence des pneus du véhicule est considérablement réduite. Évitez de rouler sur une route verglacée avant que du sable ou du sel d'épandage n'ait été répandu.
- Peu importe les conditions, conduisez prudemment. Accélérez et ralentissez en douceur. Les accélérations et décélérations brusques n'auront pour effet que de réduire davantage l'adhérence des roues motrices.
- Dans ces conditions, prévoyez une distance d'arrêt plus longue et commencez à freiner plus tôt que sur une chaussée sèche.
- Sur des chaussées glissantes, maintenez une plus grande distance entre votre véhicule et celui qui le précède.

- Faites preuve de vigilance lorsque vous conduisez sur une route couverte de plaques de glace. Même les routes qui semblent dégagées peuvent être parsemées de plaques de glace aux endroits ombragés. Si tel est le cas, freinez avant de rouler sur la plaque. Ne freinez pas sur la glace et évitez les coups de volant.
- N'utilisez pas le régulateur de vitesse lorsque le véhicule roule sur une chaussée glissante.
- La neige peut emprisonner des gaz d'échappement nocifs sous votre véhicule. Dégagez la neige accumulée autour du tuyau d'échappement et autour du véhicule.

CHAUFFE-MOTEUR (selon l'équipement)

Les chauffe-moteurs sont conçus pour faciliter le démarrage par temps froid.

L'utilisation d'un chauffe-moteur est recommandée lorsque la température extérieure est égale ou inférieure à -7 °C (20 °F).

AVERTISSEMENT

- Ne branchez jamais votre chauffe-moteur à un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou à l'aide d'un adaptateur bipolaire. Vous pourriez subir un choc électrique et être blessé gravement si vous utilisez une connexion qui n'est pas mise à la terre.
- Débranchez le cordon d'alimentation du chauffe-moteur et rangez-le correctement avant de démarrer le moteur. Vous risquez un choc électrique et des blessures graves si vous utilisez un cordon d'alimentation endommagé.
- Utilisez une rallonge tripolaire à trois fils de type robuste conçue pour une charge d'au moins 10 A. Branchez la rallonge à une prise avec circuit de protection de mise à la terre (GFI) (110 V c.a.). Vous risquez un choc électrique et de graves blessures si vous utilisez une rallonge électrique inappropriée ou une prise non munie d'un circuit de protection de mise à la terre.

Utilisation du chauffe-moteur :

1. Coupez le contact.
2. Ouvrez le capot moteur et déliez le cordon du chauffe-moteur.
3. Branchez la prise du cordon d'alimentation du chauffe-moteur à une rallonge tripolaire à trois fils (avec mise à la terre).
4. Branchez la rallonge électrique à une prise avec circuit de protection de mise à la terre (GFI) secteur (110 V c.a.).
5. En fonction de la température extérieure, il convient de brancher le chauffe-moteur pendant deux à quatre heures au moins afin d'assurer un réchauffement adéquat du liquide de refroidissement du moteur. Vous pouvez utiliser une minuterie pour activer le chauffe-moteur à l'heure appropriée.
6. Avant le démarrage du moteur, débranchez le cordon d'alimentation et rangez-le correctement, à l'écart des pièces mobiles du moteur.

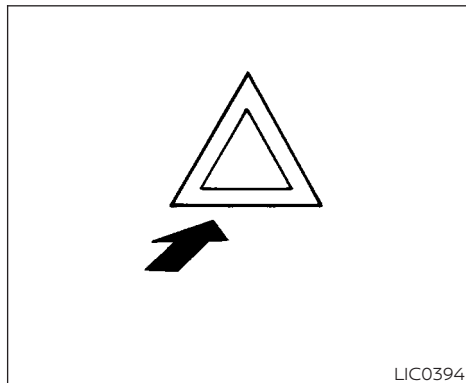
6 En cas d'urgence

Interrupteur des feux de détresse	6-2
Coupure du moteur en cas d'urgence	6-2
Pneu crevé	6-3
Système de surveillance de la pression des pneus	6-3
Remplacement d'un pneu crevé	6-4
Démarrage d'appoint	6-11

Démarrage en poussant	6-13
Si le moteur surchauffe	6-14
Remorquage de votre véhicule	6-15
Méthodes de remorquage recommandées par NISSAN	6-15
Dégagement d'un véhicule immobilisé (dégagement d'un véhicule enlisé)	6-18



INTERRUPTEUR DES FEUX DE DÉTRESSE



Appuyez sur cet interrupteur pour signaler aux conducteurs des autres véhicules votre intention d'immobiliser ou de stationner d'urgence votre véhicule. Tous les clignotants de votre véhicule seront ainsi activés.

AVERTISSEMENT

- **Si vous devez vous arrêter en cas d'urgence, stationnez le véhicule aussi loin que possible de la route.**
- **N'actionnez pas les feux de détresse lorsque vous roulez sur l'autoroute, à moins que des circonstances inhabituelles ne vous forcent à conduire votre véhicule à une vitesse très basse qui pourrait se révéler dangereuse pour les autres automobilistes.**
- **Les clignotants ne fonctionnent pas lorsque les feux de détresse sont activés.**

Les feux de détresse de votre véhicule fonctionnent, peu importe la position du commutateur d'allumage.

Les lois de certaines régions interdisent l'utilisation des feux de détresse lorsque le véhicule est en mouvement.

COUPURE DU MOTEUR EN CAS D'URGENCE

Pour couper le moteur en cas d'urgence pendant la conduite, effectuez les étapes suivantes :

- Enfoncez rapidement le commutateur d'allumage à bouton-poussoir trois fois consécutives en moins d'une seconde et demie ou
- Maintenez le commutateur d'allumage à bouton-poussoir enfoncé pendant plus de 2 secondes.

PNEU CREVÉ

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

Ce véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus. Il surveille la pression de tous les pneus, à l'exception du pneu de la roue de secours. Lorsque le témoin d'avertissement de basse pression des pneus est allumé et l'avertissement « Tire Pressure Low - Add Air » (basse pression des pneus - gonfler les pneus) s'affiche à l'écran multifonction, un ou plusieurs de vos pneus sont insuffisamment gonflés. Si le véhicule en est muni, ce dispositif affiche également à l'écran la pression de chaque pneu (sauf pour la roue de secours) grâce aux données transmises par des capteurs montés sur chaque roue. Si la pression d'un pneu est basse lorsque le véhicule roule, le système de surveillance de la pression des pneus entre en fonction et vous signale cet état au moyen du témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Ce système ne s'active que si la vitesse du véhicule dépasse 25 km/h (16 mi/h). Pour obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet, consultez la section « Témoins d'avertissement, témoins et rappels sonores » du chapitre « Commandes et instruments » et la section « Système de surveillance de la

pression des pneus » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

AVERTISSEMENT

- **Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.**

- **Si le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume pendant la conduite, évitez tout braquage ou freinage brusque, ralentissez, dirigez-vous vers un endroit sécuritaire et immobilisez le véhicule dès que possible. La conduite avec un pneu insuffisamment gonflé peut causer des dommages permanents au pneu et augmente la probabilité de défaillance du pneu. Votre véhicule pourrait subir des dommages importants et vous pourriez avoir un accident entraînant des blessures graves. Vérifiez la pression de tous les pneus. Effectuez un réglage de pression À FROID, tel que spécifié sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge, pour ainsi DÉSACTIVER le témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Si vous avez un pneu crevé, montez la roue de secours dès que possible.**

- Lors du remplacement d'une roue qui n'est pas équipée d'un système de surveillance de la pression des pneus, comme la roue de secours, le système de surveillance de la pression des pneus ne sera plus fonctionnel et le témoin de basse pression des pneus clignotera pendant environ une minute. Le témoin demeure allumé après une minute. Faites remplacer vos pneus ou réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus dès que possible. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour ces services.
- L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux précisés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.
- N'injectez aucun produit d'étanchéité pour pneu, liquide ou en aérosol, dans les pneus. Le fonctionnement des capteurs de pression des pneus pourrait s'en trouver compromis.

REPLACEMENT D'UN PNEU CREVÉ

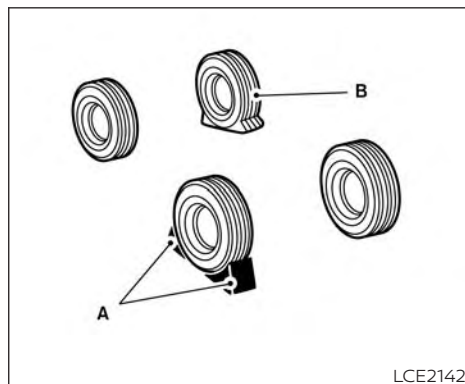
Si l'un de vos pneus est crevé, suivez les instructions ci-après :

Immobilisation du véhicule

1. Déplacez votre véhicule en bordure de la route lorsqu'il est prudent de le faire et immobilisez-le aussi loin que possible de la circulation.
2. Allumez les feux de détresse de votre véhicule.
3. Stationnez votre véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement. Placez le levier sélecteur à la position P (stationnement).
4. Coupez le contact.
5. Ouvrez le capot pour signaler votre présence aux autres conducteurs et indiquer au service de dépannage que vous avez besoin d'aide.
6. Demandez à tous les occupants de descendre du véhicule et de se tenir dans un endroit sûr, à l'écart de la circulation et du véhicule.

AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que le frein de stationnement est correctement serré et que la transmission à variation continue est à la position P (stationnement).**
- **Ne tentez jamais de changer un pneu si votre véhicule est stationné dans une pente ou sur une surface glacée ou glissante. Ceci est dangereux.**
- **Ne tentez jamais de changer un pneu si votre véhicule se trouve à proximité de la circulation. Attendez qu'on vienne vous dépanner.**



LCE2142

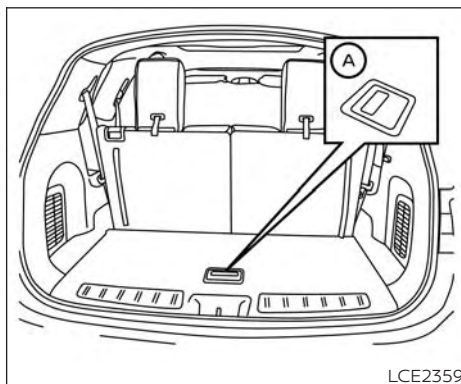
- A. Cales
- B. Pneu crevé

Blocage des roues

Placez des cales de taille appropriée à l'avant et à l'arrière de la roue diagonalement opposée à la roue dont le pneu est crevé pour empêcher le véhicule de se déplacer lorsqu'il est levé au cric.

⚠ AVERTISSEMENT

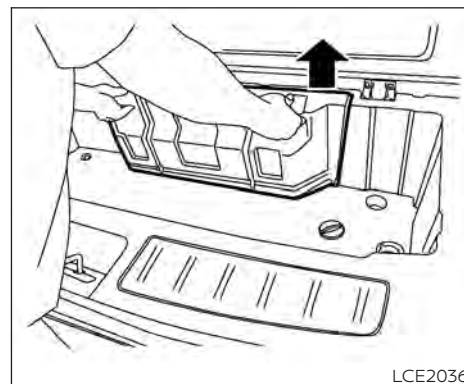
Assurez-vous de bloquer la roue, car le véhicule peut se déplacer et causer des blessures.



LCE2359

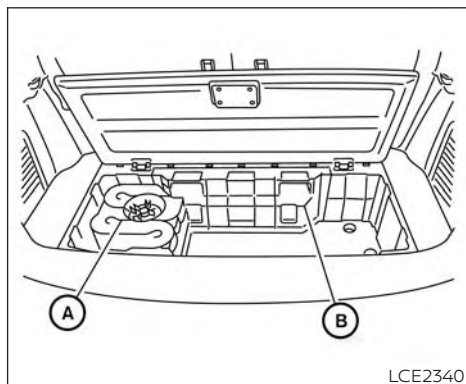
Retrait de la roue de secours et des outils du coffre

1. Ouvrez le hayon et soulevez le panneau de l'aire de chargement à l'aide de la poignée **(A)**.



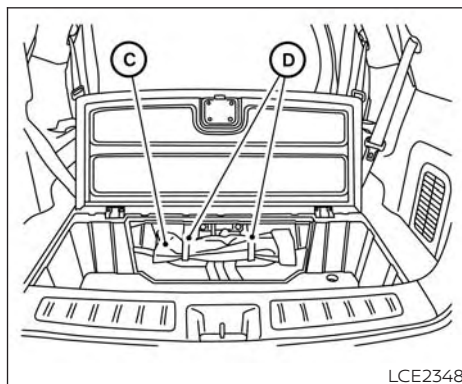
LCE2036

2. Retirez le couvercle du cric et de la trousse d'outils en le relevant à l'aide des poignées.



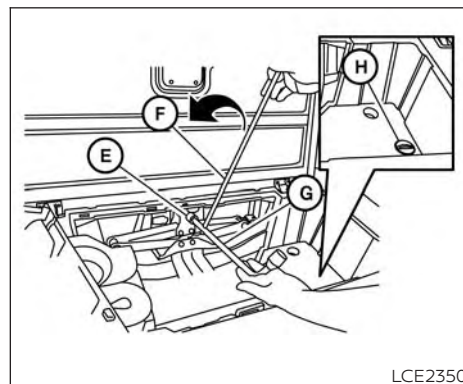
LCE2340

Il ne devrait pas être nécessaire de retirer ou de débrancher le caisson d'extrêmes graves Bose (selon l'équipement) (A) lors de la dépose du couvercle du cric et de la trousse d'outils (B).



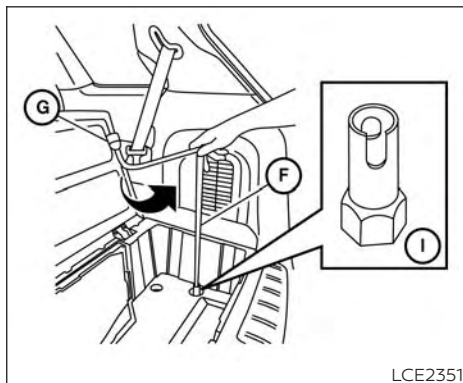
LCE2348

3. Retirez la trousse d'outils contenant les outils de levage par cric (C) en relâchant les courroies Velcro (D).



LCE2350

4. Retirez le cric.
- Le cric est fixé par une vis (E). Si vous ne pouvez pas libérer la vis du bout des doigts, assemblez la tige du cric (F) dans le démonte-roue (G), comme illustré, puis tournez-la dans le sens antihoraire pour la libérer.
 - Insérez l'extrémité plate du démonte-roue (G) dans la fente de la vis (E), puis tournez-la dans le sens antihoraire pour libérer le cric.
5. Le mécanisme d'abaissement de la roue de secours se trouve sur le côté passager de l'aire de chargement. Retirez le couvercle (H) pour accéder au mécanisme d'abaissement.



6. Fixez la douille du treuil de la roue de secours ① dans l'écrou du mécanisme d'abaissement.
7. Pour abaisser la roue de secours, raccordez le démonte-roue ⑥ sur la tige du cric ⑦ et introduisez l'extrémité en forme de T de la tige du cric dans la douille de treuil ①, puis tournez-la dans le sens antihoraire.
8. Une fois la roue de secours abaissée, libérez-la du véhicule en guidant le câble d'abaissement et le treuil dans le trou central de la roue.

REMARQUE :

Abaissez entièrement la roue de secours sous le véhicule avant de tenter de retirer le treuil de la roue de secours.

9. Après avoir retiré la roue de secours du dessous du véhicule, assurez-vous de relever le câble en tournant la douille du treuil dans le sens horaire pour le ranger.

⚠ MISE EN GARDE

- Assurez que le câble de sécurité est embobiné au-dessus embobiné de la roue de secours lors du remontage de la roue de secours.
- Lors du remontage de la roue de secours sous le véhicule après l'utilisation, assurez-vous de la fixer en orientant la tige de pneu vers le bas, en direction du sol. Si la roue de secours n'est pas fixée correctement en orientant la tige du pneu vers le bas du véhicule, la roue risque de se séparer du véhicule en cas d'accident, ce qui pourrait être dangereux en circulation ou provoquer des blessures.

Mise sur cric du véhicule et retrait du pneu endommagé

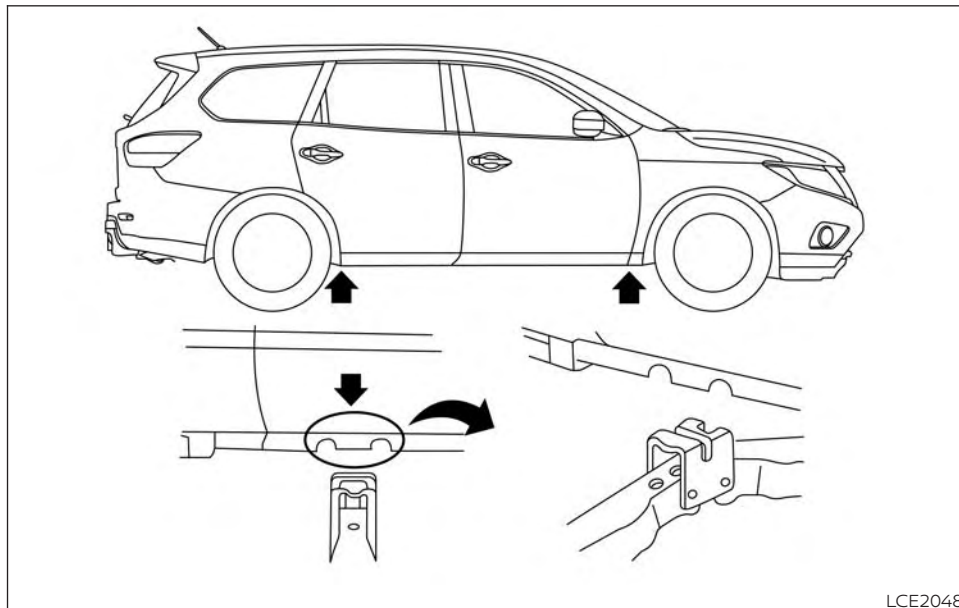
⚠ AVERTISSEMENT

- Ne vous glissez jamais sous un véhicule si ce dernier n'est soutenu que par un cric. Si une intervention sous le véhicule est nécessaire, utilisez des tréteaux pour le soutenir.
- Utilisez seulement le cric fourni avec votre véhicule pour soulever ce dernier. Ne l'utilisez pas pour soulever un autre véhicule. Ce cric a été conçu exclusivement pour soulever votre véhicule lorsque vous devez remplacer une roue.
- N'utilisez que les points de levage identifiés. N'utilisez aucune autre partie de votre véhicule comme point de levage.
- Ne soulevez jamais le véhicule plus que nécessaire.
- N'installez jamais de bloc sur ou sous le cric.

- Ne faites pas démarrer ou tourner le moteur alors que le véhicule est sur le cric. Le véhicule pourrait se déplacer. Cette consigne s'applique particulièrement aux véhicules équipés d'un différentiel à glissement limité.
- Ne soulevez jamais un véhicule avec le cric si des passagers se trouvent encore à l'intérieur.
- Ne démarrez jamais le moteur d'un véhicule dont une ou plusieurs roues ne touchent pas le sol. Le véhicule pourrait se déplacer.

Prenez soin de toujours vous référer aux illustrations pour les points de mise en place et de levage correspondant à votre modèle de véhicule et au type de cric utilisé.

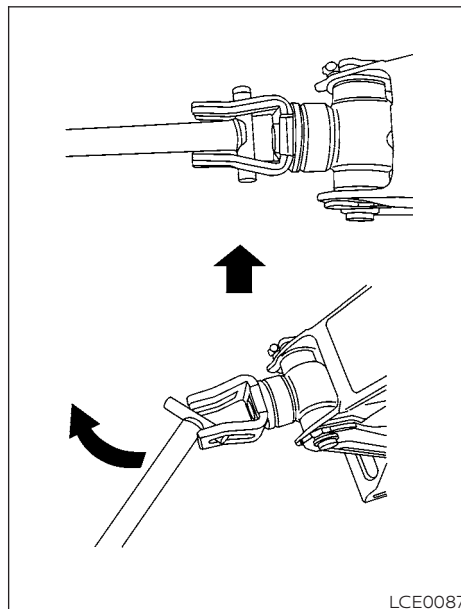
Lisez attentivement l'étiquette d'avertissement apposée sur le cric, ainsi que les instructions suivantes.



LCE2048

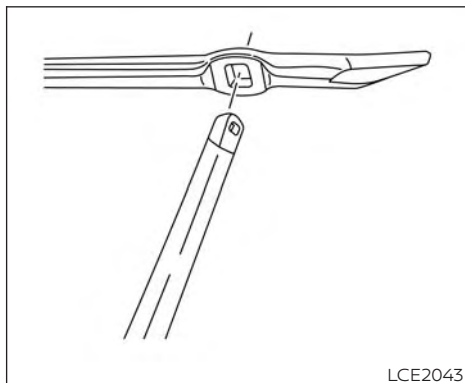
1. Au moyen du démonte-roue, desserrez chaque écrou de roue d'un tour ou deux dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. **Attendez que le pneu ne touche plus le sol pour retirer les écrous de roue.**
2. Placez le cric directement sous le point de levage, tel qu'illustré, de manière à ce que le contact entre le dessus du cric et le véhicule se fasse au point de levage. Les points de levage sont indiqués par des encoches sous le châssis.

Le cric devrait reposer sur une surface ferme et plane.



3. Installez la tige du cric assemblée sur le cric, tel qu'illustré.

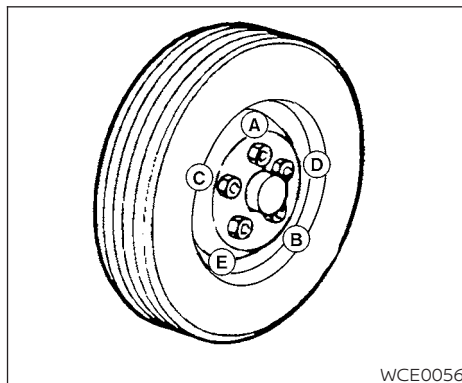
4. Tenez fermement le levier et la tige du cric pour soulever le véhicule. Soulevez prudemment le véhicule jusqu'à ce que le pneu endommagé ne touche plus le sol.



REMARQUE :

Si le démonte-roue ou la poignée du cric entre en contact avec le sol lors du soulèvement du véhicule, désassemblez le démonte-roue de la tige de rallonge du cric, tournez-le de 90 degrés et remontez-le.

5. Retirez les écrous de roue, puis la roue.



Installation de la roue de secours

La roue de secours ne doit être utilisée qu'en cas d'urgence. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Roues et pneus » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

1. Nettoyez toute trace de boue ou de saleté de la surface se trouvant entre la roue et le moyeu.
2. Installez soigneusement la roue de secours et serrez les écrous de la roue à la main.

3. Au moyen du démonte-roue, serrez les écrous de la roue en alternance et uniformément, dans la séquence illustrée, ((A), (B), (C), (D), (E)) jusqu'à ce qu'ils soient solidement fixés en place.
4. Abaissez lentement le véhicule jusqu'à ce que le pneu touche le sol. Serrez ensuite les écrous de roue fermement au moyen du démonte-roue, selon la séquence illustrée ((A), (B), (C), (D), (E)). Abaissez le véhicule complètement.

⚠ AVERTISSEMENT

- Si des écrous de roue inappropriés sont utilisés ou si les écrous sont mal serrés, la roue pourrait se desserrer ou se détacher. Ceci pourrait causer un accident.
- N'appliquez pas d'huile ni de graisse sur les goujons ou les écrous de roues, car ils pourraient se desserrer.
- Resserrez les écrous des roues du véhicule après avoir parcouru une distance de 1 000 km (621 mi), ou après un pneu crevé, etc.

Au moyen d'une clé dynamométrique, serrez les écrous de roue au couple spécifié dès que possible.

Couple de serrage des écrous de roues :

113 N·m (83 lb·pi)

Les écrous de roue doivent être serrés au couple spécifié en tout temps. Il est conseillé de serrer les écrous de roue au couple spécifié chaque fois qu'une lubrification est requise.

Réglez la pression de vos pneus À FROID.

Pression À FROID : Si votre véhicule est stationné depuis trois heures ou plus ou s'il a parcouru une distance de moins de 1,6 km (1 mi).

Les pressions de gonflage À FROID des pneus sont indiquées sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge apposée sur le pied milieu du côté conducteur.

5. Rangez la roue dont le pneu est crevé et l'équipement de levage dans votre véhicule de façon sécuritaire.
6. Fermez le hayon.

AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que la roue de secours et le cric sont toujours correctement rangés après leur utilisation. Ces articles peuvent se transformer en projectiles dangereux en cas d'accident ou au moment d'un freinage brusque.
- La roue de secours ne doit être utilisée qu'en cas d'urgence. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Roues et pneus » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

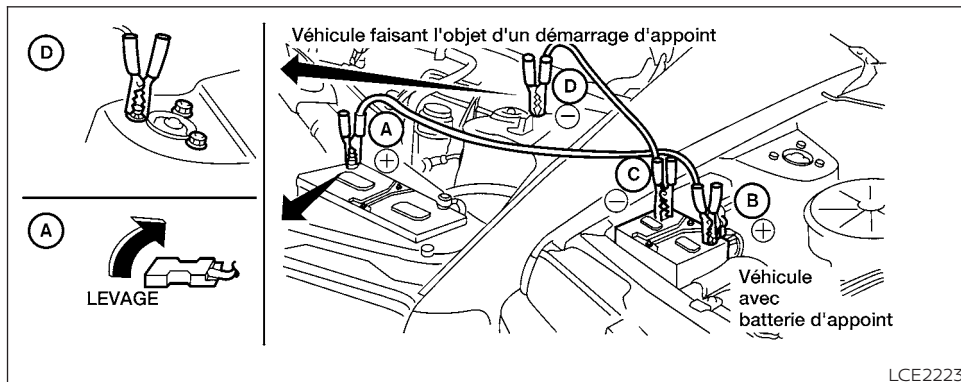
DÉMARRAGE D'APPOINT

Les instructions et précautions ci-après doivent être lues attentivement lorsque vous utilisez une batterie de secours pour faire démarrer le moteur de votre véhicule.

AVERTISSEMENT

- Un démarrage d'appoint mal effectué peut faire exploser la batterie et causer des blessures graves ou la mort. Votre véhicule pourrait également être endommagé.
- La batterie dégage en permanence de l'hydrogène, qui est un gaz explosif. N'approchez pas d'étincelles ni de flamme de la batterie.
- Évitez tout contact d'électrolyte avec les yeux, la peau, les vêtements ou les surfaces peintes. L'électrolyte est une solution d'acide sulfurique corrosive qui peut causer de graves brûlures. Si de l'électrolyte entre en contact avec un des éléments mentionnés précédemment, rincez immédiatement à l'eau la zone touchée.
- Gardez la batterie hors de la portée des enfants.

- La batterie de secours doit être de 12 V. L'utilisation d'une batterie de voltage différent peut endommager votre véhicule.
- Portez toujours des lunettes de sécurité (par exemple, des lunettes étanches ou des lunettes de protection industrielles) et enlevez vos bagues, bracelets métalliques et autres bijoux lorsque vous effectuez une intervention sur la batterie ou à proximité de celle-ci. Ne vous penchez pas au-dessus de la batterie au moment d'un démarrage d'appoint.
- Ne tentez pas d'effectuer un démarrage d'appoint lorsque votre batterie est gelée. Celle-ci pourrait exploser et causer des blessures graves.
- Votre véhicule est équipé d'un ventilateur de refroidissement du moteur automatique. Celui-ci peut entrer en fonction en tout temps. Éloignez-en vos mains ainsi que tout autre objet.



LCE2223

⚠ AVERTISSEMENT

Suivez toujours les instructions ci-dessous. Autrement, le circuit de charge pourrait être endommagé et vous pourriez subir des blessures.

1. Si la batterie de secours se trouve dans un autre véhicule, placez les deux véhicules de manière à ce que leurs batteries respectives soient à proximité l'une de l'autre.

Veillez toutefois à ce que les véhicules ne se touchent pas.

2. Serrez le frein de stationnement. Placez le levier sélecteur à la position P (stationnement). Éteignez tous les dispositifs électriques non essentiels (éclairage, chauffage, climatisation, etc.).
3. Assurez-vous que les bouchons d'aération soient de niveau et bien serrés.
4. Branchez les câbles volants dans l'ordre indiqué sur l'illustration (A), (B), (C), (D).

DÉMARRAGE EN POUSSANT

MISE EN GARDE

- **Assurez-vous de toujours brancher la borne positive (+) à la borne positive (+) et la borne négative (-) à un point de masse de la carrosserie (par exemple, à un boulon de fixation d'une entretoise ou à un support de levage du moteur) et non pas à la borne négative de la batterie.**
- **Assurez-vous que les câbles volants n'entrent pas en contact avec des pièces mobiles du compartiment moteur et que les cosses des câbles ne touchent aucune autre pièce métallique.**

5. Faites démarrer le moteur du véhicule d'appoint et laissez-le tourner pendant quelques minutes.
6. Maintenez le régime du moteur du véhicule d'appoint à environ 2 000 tr/min et faites démarrer le moteur du véhicule en panne.

MISE EN GARDE

N'actionnez pas le démarreur pendant plus de 10 secondes. Si le moteur ne démarre pas au premier essai, COUPEZ le contact et attendez de 3 à 4 secondes avant de réessayer.

7. Une fois le moteur en marche, débranchez prudemment le câble négatif, puis le câble positif de la batterie.

MISE EN GARDE

- **Les véhicules équipés d'une transmission à variation continue ne peuvent pas être démarrés en les poussant ou en les tirant. Cela pourrait endommager la transmission.**
- **Ne démarrez pas ce véhicule en le poussant. Vous risquez d'endommager le catalyseur trifonctionnel.**

SI LE MOTEUR SURCHAUFFE

AVERTISSEMENT

- **Arrêtez votre véhicule si le moteur surchauffe. En effet, une surchauffe prolongée pourrait endommager le moteur ou provoquer un incendie.**
- **Ne retirez jamais le bouchon du radiateur ou du réservoir de liquide de refroidissement de votre véhicule lorsque le moteur est chaud, car vous pourriez vous brûler. En effet, dans une telle situation, du liquide de refroidissement bouillant sous pression peut jaillir et causer de graves blessures.**
- **N'ouvrez pas le capot si de la vapeur s'en échappe.**

En cas de surchauffe du véhicule (la lecture de l'indicateur de température est extrêmement élevée et la pression d'huile est basse : le message d'avertissement Owner's Manual [manuel du conducteur] s'affiche à l'écran multifonction) ou si vous décelez une perte de puissance du moteur de votre véhicule, des bruits inhabituels, etc., procédez aux étapes suivantes :

1. Déplacez votre véhicule en bordure de la route dans un endroit sûr, serrez le frein de

stationnement et placez le levier sélecteur à la position P (stationnement).

Ne coupez pas le contact.

2. Éteignez le climatiseur. Ouvrez toutes les glaces, déplacez la commande de température du chauffage ou du climatiseur à la chaleur maximale et la commande du ventilateur à la vitesse maximale.
3. Sortez du véhicule. Avant d'ouvrir le capot, vérifiez, visuellement et en cherchant à déceler des bruits, si de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'échappe du radiateur. Si de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'échappe, coupez le moteur. N'ouvrez pas davantage le capot tant que de la vapeur ou du liquide de refroidissement est visible.
4. Ouvrez le capot.

AVERTISSEMENT

Si de la vapeur ou de l'eau s'échappe du moteur, tenez-vous à l'écart pour éviter tout risque de brûlure.

5. Procédez à une inspection visuelle des courroies d'entraînement pour vérifier si elles sont endommagées ou desser-

rées. Assurez-vous également que le ventilateur de refroidissement fonctionne. Il ne doit y avoir aucune fuite d'eau provenant des durites de radiateur et du radiateur. Coupez le contact si vous remarquez une fuite de liquide de refroidissement, l'absence ou le relâchement de la courroie de la pompe à eau ou si le ventilateur de refroidissement n'est pas en marche.

AVERTISSEMENT

Faites preuve de prudence lorsque vous penchez sur un moteur en marche pour éviter que vos mains, cheveux, bijoux ou vêtements ne soient happés par les courroies ou les pales du ventilateur de refroidissement du moteur. Le ventilateur de refroidissement du moteur peut entrer en fonction en tout temps.

6. Une fois le moteur refroidi, mais toujours en marche, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement du réservoir. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement dans le réservoir. Faites réparer votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE

Lorsque vous remorquez votre véhicule, toutes les réglementations juridictionnelles et locales doivent être respectées. L'utilisation d'équipement de remorquage inadéquat pourrait endommager votre véhicule. Vous pouvez obtenir des instructions relatives au remorquage auprès de votre concessionnaire NISSAN. Généralement, le personnel des services de remorquage locaux connaît bien les lois et les procédures relatives au remorquage. NISSAN vous recommande donc de faire appel à un service de remorquage pour vous assurer que le remorquage est effectué adéquatement et pour éviter d'endommager votre véhicule. Il peut se révéler utile de demander au responsable du service de remorquage de lire attentivement les précautions suivantes :

AVERTISSEMENT

- **Ne voyagez jamais dans un véhicule qui est remorqué.**
- **Ne vous glissez jamais sous un véhicule soulevé par une dépanneuse.**

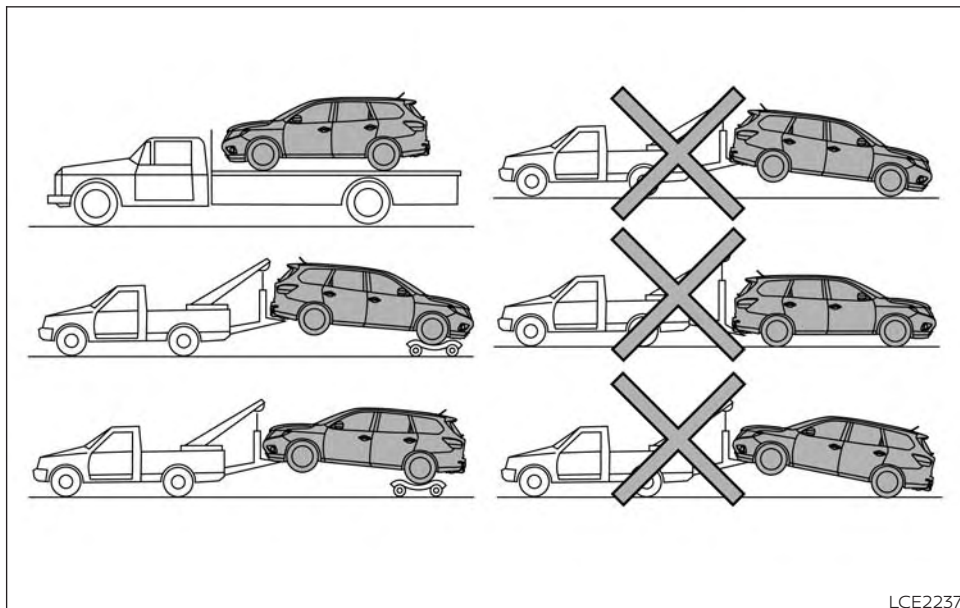
MISE EN GARDE

- **Au moment du remorquage, assurez-vous que la boîte de vitesses, les essieux, la direction et le groupe motopropulseur fonctionnent bien. Si l'une de ces situations se produit, il faudra effectuer le remorquage au moyen d'un chariot de remorquage ou d'un camion plateau.**
- **Installez toujours des chaînes de sécurité avant le remorquage.**

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Remorquage à plat pour véhicule à transmission intégrale » ou la section « Remorquage à plat pour véhicule à traction avant » dans le chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

MÉTHODES DE REMORQUAGE RECOMMANDÉES PAR NISSAN

NISSAN recommande de remorquer votre véhicule en fonction du type de transmission. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les schémas dans ce chapitre pour vous assurer que votre véhicule est correctement remorqué.

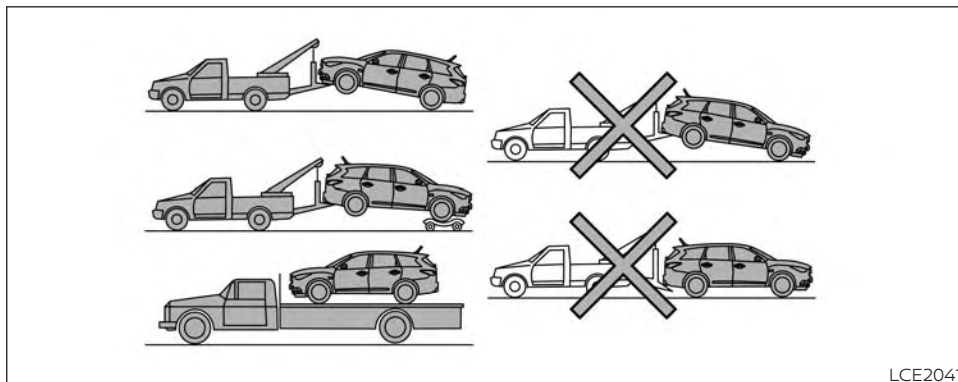


Modèles 4WD [4 roues motrices]
avec transmission à variation
continue (CVT)

NISSAN recommande de faire remorquer
votre véhicule à l'aide de chariots porte-
roues ou sur un camion à plateau, tel qu'il-
lustré.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque vous remorquez un modèle à
4 roues motrices équipé d'une trans-
mission à variation continue (CVT), ne
laissez jamais les roues en contact avec
la route. Vous risqueriez de causer des
dommages graves et coûteux à la boîte
de transfert et à la boîte de vitesses en
raison d'un manque de lubrification.



Modèles 2WD [4 roues motrices]
avec transmission à variation
continue (CVT)

NISSAN recommande deux méthodes de
remorquage pour votre véhicule : avec les
roues motrices (avant) soulevées ou sur un
camion-plateau, comme illustré.

⚠ MISE EN GARDE

- Ne remorquez jamais un véhicule équipé d'une transmission à variation continue avec les roues avant ou les quatre roues au sol (que le véhicule soit remorqué par l'avant ou par l'arrière), car il y a risque de dommages importants à la transmission à variation continue qui nécessiteraient des réparations coûteuses. Si un remorquage du véhicule avec les roues arrière soulevées est nécessaire, prenez toujours soin d'installer des chariots de remorquage sous les roues avant.

- Lors du remorquage d'un véhicule équipé d'une transmission à variation continue dont les roues arrière touchent le sol ou reposent sur des chariots de remorquage :

- Placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction) et bloquez le volant en position droit devant au moyen d'une corde ou d'un accessoire similaire. Ne bloquez jamais le volant en tournant le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé). Cela peut endommager le mécanisme de blocage de la direction (pour les modèles dotés d'un mécanisme de blocage de la direction).

DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE IMMOBILISÉ (dégagement d'un véhicule enlisé)

AVERTISSEMENT

Pour éviter d'endommager le véhicule et de provoquer des blessures graves ou mortelles en dégageant un véhicule enlisé :

- **Adressez-vous à un service de dépannage professionnel pour dégager le véhicule si vous avez le moindre doute quant à la marche à suivre.**
- **Vous pouvez installer des chaînes ou des câbles de remorquage seulement sur les éléments de la structure principale de votre véhicule.**
- **N'utilisez pas les crochets d'arrimage du véhicule pour le dégager ou le remorquer.**
- **Utilisez uniquement des dispositifs spécialement conçus pour le dégagement des véhicules et suivez les instructions du fabricant.**
- **Tirez toujours sur le dispositif de dégagement droit vers l'extérieur à l'avant du véhicule. Ne le tirez jamais en diagonale.**

• Disposez le dispositif de dégagement de manière à ce qu'il ne touche aucune partie du véhicule autre que le point de fixation.

Si votre véhicule est enlisé dans le sable, la neige, la boue, etc., utilisez une sangle de remorquage ou un autre dispositif précisément conçu pour le dégagement d'un véhicule immobilisé. Suivez toujours les instructions du constructeur du dispositif de dégagement.

Manœuvre de va-et-vient pour dégager un véhicule enlisé

AVERTISSEMENT

- **Lorsque vous dégagez un véhicule enlisé, tenez-vous à l'écart de ce dernier.**
- **Ne faites pas patiner vos pneus à vitesse élevée. Ils pourraient exploser et causer des blessures graves. Des pièces de votre véhicule pourraient également surchauffer et être endommagées.**

Si votre véhicule est enlisé dans le sable, la boue, la neige ou la glace, utilisez la procédure suivante :

1. Désactivez le système de contrôle dynamique du véhicule.

2. Assurez-vous que rien ni personne ne se trouve devant ou derrière votre véhicule.
3. Tournez le volant de gauche à droite pour dégager la zone entourant les roues avant.
4. Procédez à une manœuvre de va-et-vient avec votre véhicule.
 - Alternez entre la position R (marche arrière) et la position D (marche avant).
 - Appuyez sur l'accélérateur juste assez pour maintenir le mouvement de va-et-vient.
 - Relâchez l'accélérateur avant d'alterner entre les positions R (marche arrière) et D (marche avant).
 - Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (35 mi/h).
5. Si, après quelques tentatives, vous n'arrivez pas à dégager votre véhicule, faites appel à un service de dépannage professionnel.

7 Aspect et entretien

Nettoyage des surfaces extérieures du véhicule	7-2	Désodorisants (assainisseur d'air)	7-5
Lavage	7-2	Tapis (selon l'équipement)	7-5
Cirage	7-3	Ceintures de sécurité	7-7
Pour faire disparaître les taches	7-3	Nettoyage des glissières de siège	7-7
Soubassement	7-3	Protection anticorrosion	7-7
Vitres	7-3	Facteurs les plus courants contribuant à la corrosion d'un véhicule	7-7
Roues en alliage d'aluminium	7-3	Facteurs environnementaux influençant la corrosion	7-7
Pièces chromées	7-4	Pour protéger votre véhicule contre la corrosion	7-8
Lubrifiants pour pneus	7-4		
Nettoyage des surfaces intérieures du véhicule	7-4		

NETTOYAGE DES SURFACES EXTÉRIEURES DU VÉHICULE

Pour conserver l'aspect neuf de votre véhicule, vous devez en assurer l'entretien de façon appropriée.

Pour protéger les surfaces peintes, lavez votre véhicule dès que possible :

- après une averse, pour éviter des dommages potentiels causés par les pluies acides;
- après avoir conduit le long de la mer;
- lorsque des substances comme de la suie, des fientes d'oiseau, de la sève d'arbre, des particules métalliques ou des insectes se déposent sur les surfaces peintes;
- lorsque de la poussière ou de la boue s'accumulent sur la carrosserie.

Dans la mesure du possible, stationnez votre véhicule dans un garage ou un endroit couvert.

Si le véhicule doit être stationné à l'extérieur, laissez-le à l'ombre ou recouvrez-le d'une housse pour le protéger.

Prenez soin de ne pas rayer les surfaces peintes en installant ou en retirant la housse.

7-2 Aspect et entretien

LAVAGE

Lavez le véhicule à grande eau avec une éponge humide. Lavez le véhicule soigneusement avec une solution d'eau propre et tiède (jamais chaude) et de savon doux, de savon spécial pour automobile ou de détergent liquide pour la vaisselle à usage domestique.

MISE EN GARDE

- **Ne choisissez pas un lave-auto qui utilise un détergent contenant de l'acide. Certains lave-autos, surtout ceux qui sont dépourvus de brosses (sans contact), utilisent un détergent contenant de l'acide. Les acides peuvent réagir au contact de certains composants en plastique du véhicule et provoquer des fissures. Ces fissures peuvent altérer l'aspect des composants et entraver leur fonctionnement. Demandez toujours au responsable du lave-auto si un détergent contenant de l'acide est utilisé.**
- **Ne lavez pas votre véhicule avec des produits d'entretien ménager puissants, des détergents chimiques forts, de l'essence ou des solvants.**

- **Ne lavez pas votre véhicule en plein soleil ou lorsque la carrosserie est chaude, car en séchant, l'eau pourrait en tacher la surface.**
- **Évitez d'utiliser des chiffons doux ou rugueux, tels que les gants de lavage. Enlevez avec soin les plaques de boue ou autres corps étrangers pour éviter de rayer ou d'abîmer les surfaces peintes du véhicule.**

Rincez abondamment le véhicule avec de l'eau propre.

Le sel d'épandage affecte particulièrement les rebords intérieurs, les joints et les replis des portières, les charnières et le capot. Par conséquent, ces endroits doivent être lavés régulièrement. Assurez-vous que les orifices d'écoulement du bord inférieur des portières ne sont pas obstrués. Lavez au jet d'eau le dessous de la carrosserie et les passages de roue pour détacher les accumulations de boue et éliminer toute trace de sel d'épandage.

Une peau de chamois humide peut être utilisée pour essuyer la carrosserie et éviter la formation de taches d'eau.

CIRAGE

Un cirage régulier protège les surfaces peintes et conserve l'aspect neuf du véhicule. Avant de réappliquer une cire, il est recommandé de polir les surfaces afin d'éliminer toute accumulation résiduelle de cire et pour donner un aspect lustré à la carrosserie.

Un concessionnaire NISSAN peut vous aider à choisir le produit approprié.

- Ne cirez votre véhicule qu'après l'avoir bien lavé. Suivez les instructions fournies sur le contenant de cire.
- N'utilisez pas de cire contenant des substances et composés abrasifs ou des agents nettoyants qui risquent d'endommager le fini de votre véhicule.

Un polissage à la machine ou un polissage trop prolongé sur un fini de peinture transparent peut ternir le fini ou y laisser des marques spiralées.

POUR FAIRE DISPARAÎTRE LES TACHES

Les taches de goudron et d'huile, la poussière industrielle, les insectes et la sève d'arbre peuvent provoquer des dommages irréversibles sur les surfaces peintes

ou y laisser des traces indélébiles. Veillez à les nettoyer dès que possible. Des produits de nettoyage spéciaux sont disponibles chez votre concessionnaire NISSAN ou dans tout magasin d'accessoires automobiles. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour ces produits.

SOUBASSEMENT

Dans les régions où du sel d'épandage est utilisé pendant l'hiver, il est nécessaire de laver le soubassement régulièrement. Les accumulations de saletés et de sel qui s'y forment peuvent causer sa corrosion ainsi que celle de la suspension. Avant le début de l'hiver et au printemps, vérifiez la couche de protection inférieure et, au besoin, appliquez-en de nouveau.

VITRES

Utilisez du nettoie-vitres pour enlever la pellicule de saleté et de poussière qui s'est formée sur les vitres. Il est normal qu'une pellicule se forme lorsque le véhicule est stationné directement au soleil. L'utilisation de nettoie-vitres avec un chiffon doux éliminera rapidement cette pellicule.

MISE EN GARDE

N'utilisez jamais d'outils acérés, de nettoyants abrasifs ou de désinfectants à base de chlore pour nettoyer la paroi intérieure des glaces. Ils pourraient endommager les conducteurs électriques, les éléments de l'antenne radio ou ceux du dégivreur de lunette.

ROUES EN ALLIAGE D'ALUMINIUM

Lavez les roues régulièrement à l'aide d'une éponge humectée dans une solution de savon doux, particulièrement en hiver, si vous habitez dans une région où du sel d'épandage est utilisé. Les dépôts de sel d'épandage peuvent décolorer les roues si vous ne les enlevez pas.

MISE EN GARDE

Respectez les consignes suivantes pour éviter de tacher ou de décolorer les roues :

- **Ne nettoyez pas les roues avec un produit de nettoyage à base d'acide fort ou d'alcali.**

- **N'appliquez pas de produit nettoyant sur les roues lorsqu'elles sont chaudes. Les roues doivent être à la température ambiante.**
- **Rincez les roues à fond pour éliminer le produit nettoyant dans les 15 minutes suivant son application.**

PIÈCES CHROMÉES

Nettoyez régulièrement toutes les pièces chromées avec un produit pour chrome non abrasif pour préserver leur fini lustré.

LUBRIFIANTS POUR PNEUS

NISSAN ne vous recommande pas d'utiliser des lubrifiants pour pneus. Les fabricants de pneus appliquent un enduit sur les pneus qui permet de réduire la décoloration du caoutchouc. Au cas où les pneus seraient lubrifiés, le lubrifiant pourrait réagir au contact de l'enduit et former un composé chimique. Ce composé pourrait se décoller des pneus en cours de route et tacher le véhicule.

Si vous décidez de lubrifier les pneus, prenez les précautions suivantes :

- Utilisez un lubrifiant pour pneus à base d'eau. L'enduit des pneus se dissout plus facilement au contact d'un lubrifiant pour pneus à base d'eau qu'un à base d'huile.
- Appliquez une légère couche de lubrifiant pour pneus de façon à l'empêcher de pénétrer dans la bande de roulement et les rainures des pneus (où il serait difficile à enlever).
- Essuyez l'excès de lubrifiant à l'aide d'une serviette sèche. Assurez-vous d'enlever complètement le lubrifiant de la bande de roulement et des rainures des pneus.
- Laissez le lubrifiant sécher tel qu'indiqué par son fabricant.

NETTOYAGE DES SURFACES INTÉRIEURES DU VÉHICULE

Utilisez occasionnellement un aspirateur ou une brosse à soies douces pour dépoussiérer les garnitures intérieures, les pièces en plastique et les sièges. Essuyez les surfaces en vinyle et en cuir (selon l'équipement) avec un chiffon propre et préalablement humecté dans une solution de savon doux, puis essuyez-les avec un chiffon doux et sec.

Un entretien et un nettoyage réguliers préservent l'apparence du cuir (selon l'équipement).

Avant d'utiliser un quelconque produit protecteur pour tissus, lisez les recommandations du fabricant. Certains protecteurs pour tissus contiennent des produits chimiques qui peuvent tacher ou décolorer le tissu des sièges.

Utilisez un chiffon humecté uniquement d'eau pour nettoyer la vitre de protection des indicateurs de bord.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas d'eau ou de produits acides (nettoyeurs à vapeur) sur le siège. Vous pourriez endommager le siège ou le capteur de classification du passager (capteur de poids). Ceci pourrait également nuire au fonctionnement du système de sacs gonflables et entraîner des blessures graves.

⚠ MISE EN GARDE

- N'utilisez jamais de benzène, de solvant ni aucun produit semblable.
- Les petites particules de saleté peuvent être abrasives et endommager les surfaces en cuir. Elles doivent donc être retirées rapidement. N'utilisez pas de savon pour le cuir, de cire pour automobile, de produit à polir, d'huile, de nettoyant liquide, de solvant, de détergent ou de nettoyant à base d'ammoniaque, car ils peuvent endommager le fini naturel du cuir.
- N'utilisez jamais de produits destinés à protéger les tissus, à moins que leur utilisation ne soit recommandée par le fabricant.

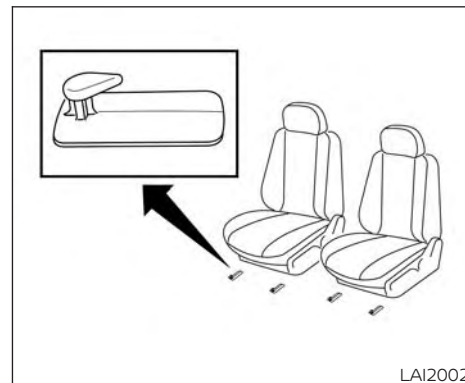
- N'utilisez pas de produits nettoyants pour le verre ou le plastique sur le verre protecteur des indicateurs et instruments de bord. Ces produits pourraient endommager le verre protecteur.

DÉSODORISANTS (assainisseur d'air)

La plupart des désodorisants utilisent un dissolvant qui pourrait affecter l'intérieur de véhicule. Si vous utilisez un désodorisant, prenez les précautions suivantes :

- Les désodorisants suspendus peuvent causer une décoloration permanente s'ils entrent en contact avec les tissus ou autres surfaces du véhicule. Placez le désodorisant suspendu dans un endroit libre et sans contact avec les surfaces intérieures.
- Les désodorisants liquides adhèrent d'habitude aux bouches d'aération. Ces produits peuvent endommager les surfaces et causer une décoloration immédiate en cas de déversement.

Suivez rigoureusement les instructions du fabricant avant d'utiliser des désodorisants.



LAI2002

TAPIS (selon l'équipement)

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter d'obstruer le mouvement de la pédale qui pourrait provoquer une collision et des blessures graves ou mortelles :

- Ne placez JAMAIS un tapis par-dessus un autre tapis dans la position avant du conducteur ou ne les installez JAMAIS à l'envers ou du mauvais côté.

- **Utilisez seulement des tapis NISSAN d'origine ou des tapis équivalents, conçus en particulier pour votre modèle de véhicule et son année.**
- **Placez correctement les tapis dans l'espace pour les jambes à l'aide du crochet de positionnement de tapis. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Installation du tapis » dans cette section.**
- **Assurez-vous que le tapis n'entrave pas le fonctionnement de la pédale.**
- **Vérifiez régulièrement les carpettes pour vous assurer qu'ils sont correctement posés.**
- **Après le nettoyage de l'intérieur du véhicule, vérifiez les tapis pour vous assurer qu'ils sont correctement posés.**

L'utilisation de tapis NISSAN d'origine peut contribuer à maintenir la moquette de votre véhicule en bon état et à faciliter le nettoyage de l'habitacle. Les tapis doivent être nettoyés régulièrement et remplacés en cas d'usure excessive.

7-6 Aspect et entretien

Pose de tapis

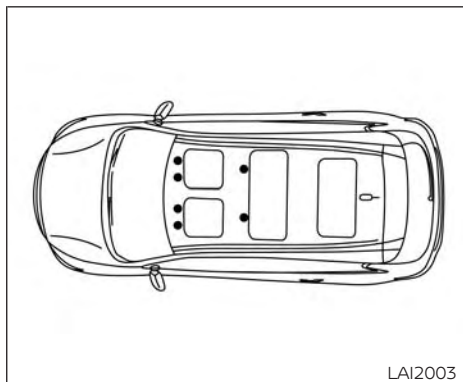
Votre véhicule est équipé de crochets de positionnement de tapis. Le nombre et la forme des crochets de positionnement de carquette pour chaque place varient selon le véhicule.

Lorsque vous posez les tapis NISSAN d'origine, suivez les instructions d'installation fournies avec le tapis et les éléments suivants :

1. Lorsque le contact est COUPÉ, que le levier sélecteur est à la position P (stationnement) (modèles à transmission à variation continue) et que le frein de stationnement est complètement serré, placez le tapis du plancher dans l'espace pour les jambes de sorte que les trous de l'œillet du tapis soient alignés avec les crochets.
2. Fixez les trous de l'œillet dans les crochets et assurez-vous que le tapis est bien placé.
3. Assurez-vous que le tapis n'entrave pas le fonctionnement de la pédale. Lorsque le contact est COUPÉ, que le levier sélecteur est à la position P (stationnement) (modèles à transmission à variation continue) et que le frein de

stationnement est serré, enfoncez les pédales à fond, puis relâchez-les. La carquette ne doit pas entraver le fonctionnement de la pédale ou empêcher que celle-ci revienne à sa position normale.

Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire NISSAN pour obtenir des détails relatifs à la pose des tapis dans votre véhicule.



Crochets de positionnement

L'illustration montre l'emplacement des crochets de positionnement de tapis.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les ceintures de sécurité peuvent être nettoyées en les essuyant avec une éponge préalablement humectée dans une solution de savon doux. Laissez les ceintures de sécurité sécher complètement à l'ombre avant de les utiliser. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Entretien des ceintures de sécurité » du chapitre « Sécurité - Siè-

ges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » du présent manuel.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne laissez pas les ceintures de sécurité se rétracter dans l'enrouleur si elles sont mouillées. N'appliquez JAMAIS d'agent de blanchiment, de teinture ou de solvant chimique en guise de nettoyant sur les ceintures de sécurité puisque ces produits pourraient affaiblir considérablement les sangles.

NETTOYAGE DES GLISSIÈRES DE SIÈGE

⚠ MISE EN GARDE

Nettoyez régulièrement les glissières de siège pour éviter de réduire leur capacité de déplacement du siège.

Nettoyez-les régulièrement au moyen d'un aspirateur de grande puissance. La saleté et les débris peuvent réduire la capacité de réglage du siège. Un agent nettoyant mouillé peut être utilisé au besoin.

PROTECTION ANTICORROSION

FACTEURS LES PLUS COURANTS CONTRIBUTANT À LA CORROSION D'UN VÉHICULE

Voici les facteurs les plus courants causant la corrosion d'un véhicule :

- Accumulation de boue et de débris humides sur des sections des panneaux de la carrosserie, dans des cavités ainsi qu'à d'autres endroits du véhicule.
- Dommages à la peinture et aux autres enduits protecteurs causés par du gravier et des éclats de caillou ou des dommages consécutifs à des accrochages mineurs.

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX INFLUENÇANT LA CORROSION

Humidité

L'accumulation de sable, de boue et d'eau sur le soubassement du véhicule peut accélérer le processus de corrosion. Les revêtements de plancher humides ne sécheront pas complètement s'ils sont laissés dans le véhicule. Ils doivent donc être retirés pour faciliter leur séchage et éviter la formation de corrosion sur le plancher.

Humidité relative

La corrosion est accélérée dans les régions où l'humidité relative est élevée, surtout lorsque la température demeure au-dessus du point de congélation, en présence de pollution atmosphérique et où du sel d'épandage est utilisé.

Température

Les températures élevées accélèrent la corrosion des pièces qui ne sont pas bien aérées.

Pollution atmosphérique

La pollution industrielle, la présence de sel dans l'air dans des régions côtières et l'utilisation massive de sel d'épandage accélèrent le processus de corrosion. Le sel d'épandage accélère aussi la désagrégation des surfaces peintes.

POUR PROTÉGER VOTRE VÉHICULE CONTRE LA CORROSION

- Lavez et cirez fréquemment votre véhicule pour le garder propre.
- Examinez toujours le véhicule pour déceler tout dommage mineur à la peinture et effectuez les réparations nécessaires dès que possible.
- Évitez toute accumulation d'eau dans les portières en vous assurant que les trous d'écoulement du bord inférieur des portières ne sont pas obstrués.
- Vérifiez le soubassement du véhicule pour y déceler toute accumulation de sable, de boue ou de sel. Le cas échéant, lavez-le à l'eau dès que possible.

MISE EN GARDE

- **Ne vous servez JAMAIS d'un boyau d'arrosage pour enlever la poussière, le sable ou d'autres résidus de l'habitacle. Utilisez plutôt un aspirateur ou un balai.**

- **Ne laissez pas les composants électroniques situés à l'intérieur du véhicule entrer en contact avec de l'eau ou d'autres liquides risquant de les endommager.**

Les produits chimiques utilisés pour déglacer les routes sont extrêmement corrosifs. Ils accélèrent la corrosion et la détérioration des composants du soubassement, comme le système d'échappement, les canalisations de carburant et de frein, les câbles de frein, le plancher et les ailes.

En hiver, le soubassement doit être lavé régulièrement.

Pour obtenir une protection supplémentaire contre la rouille et la corrosion, qui peut être nécessaire dans certaines régions, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.

8 Faites-le vous-même

Précautions d'entretien	8-2	Filtre à air	8-18
Points de vérification dans le compartiment moteur	8-4	Microfiltre de l'habitacle	8-19
Circuit de refroidissement du moteur	8-5	Balais d'essuie-glace	8-19
Vérification du niveau de liquide de refroidissement	8-6	Nettoyage	8-19
Vidange du liquide de refroidissement	8-6	Remplacement	8-19
Huile moteur	8-7	Freins	8-21
Vérification du niveau d'huile moteur	8-7	Fusibles	8-22
Vidange d'huile moteur	8-8	Compartiment moteur	8-22
Remplacement du filtre à huile	8-10	Habitacle	8-23
Huile pour transmission à variation continue	8-11	Remplacement des piles	8-24
Liquide de direction assistée	8-11	Clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD}	8-24
Liquide de frein	8-12	Éclairage	8-26
Liquide lave-glace	8-13	Phares	8-26
Réservoir de liquide lave-glace de pare-brise	8-13	Phares antibrouillard (selon l'équipement)	8-27
Batterie	8-14	Éclairage extérieur et intérieur	8-28
Démarrage d'appoint	8-16	Roues et pneus	8-30
Courroie d'entraînement	8-17	Pression des pneus	8-30
Bougies d'allumage	8-17	Marquage des pneus	8-34
Remplacement des bougies d'allumage	8-17	Types de pneus	8-37
		Chaînes antidérapantes	8-38
		Remplacement des roues et des pneus	8-39

PRÉCAUTIONS D'ENTRETIEN

Faites toujours preuve de prudence lorsque vous procédez à une inspection ou à un entretien de votre véhicule afin d'éviter de subir de graves blessures ou d'endommager votre véhicule. Les précautions générales suivantes doivent être respectées à la lettre.

AVERTISSEMENT

- **Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et bloquez les roues pour empêcher le véhicule de se déplacer. Placez le levier sélecteur à la position P (stationnement).**
- **Assurez-vous que le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction) ou LOCK (antivol-verrouillé) avant de procéder à tout remplacement de pièces ou à toute réparation.**
- **Si vous devez travailler sur un moteur en marche, n'approchez pas vos mains, vos vêtements, vos cheveux ni vos outils des ventilateurs, courroies et autres pièces mobiles.**

- **Il est recommandé d'enlever ou de fixer en place tout vêtement ample avant de travailler sur votre véhicule. Retirez aussi votre montre, vos bagues et vos autres bijoux.**
- **Lorsque vous travaillez sur votre véhicule, portez toujours des lunettes de protection.**
- **Votre véhicule est équipé d'un ventilateur automatique de refroidissement du moteur. qui peut s'activer à n'importe quel moment sans avertissement, même si le commutateur d'allumage est à la position D'ARRÊT et si le moteur ne tourne pas. Pour éviter des blessures, débranchez toujours le câble négatif de la batterie avant d'effectuer une intervention près du ventilateur.**
- **Si vous devez faire tourner le moteur dans un espace clos, comme un garage, assurez-vous que l'endroit est correctement aéré et que les gaz d'échappement peuvent s'évacuer.**

- **Ne vous glissez jamais sous un véhicule si ce dernier n'est soutenu que par un cric. Si une intervention sous le véhicule est nécessaire, utilisez des tréteaux pour le soutenir.**
- **Tenez loin du réservoir de carburant et de la batterie les cigarettes ou cigares allumés, de même que toute flamme ou source d'étincelles.**
- **Les conduites de carburant sur les modèles à moteur à essence sont sous haute pression, même lorsque le moteur est coupé. C'est pourquoi nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour l'entretien du filtre à carburant et des canalisations de carburant.**

MISE EN GARDE

- **Ne procédez à aucune intervention sous le capot lorsque le moteur est chaud. Arrêtez le moteur et attendez qu'il refroidisse.**

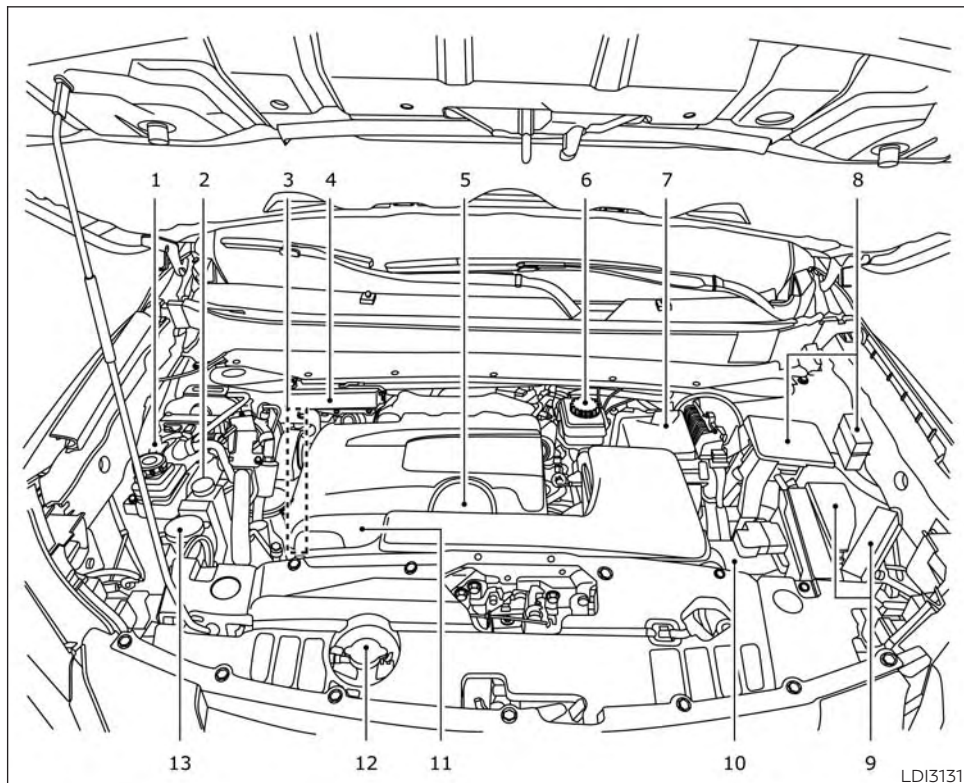
- **Évitez tout contact avec de l'huile moteur ou du liquide de refroidissement usés. La mise au rebut inadéquate d'huile moteur, de liquide de refroidissement du moteur ou de tout autre liquide utilisé dans un véhicule peut nuire à l'environnement. Respectez toujours la réglementation municipale en ce qui concerne la mise au rebut de liquides utilisés dans un véhicule.**
- **Ne laissez jamais le moteur ou les faisceaux des composants connexes de la transmission à variation continue débranchés lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).**
- **Ne branchez ou ne débranchez jamais la batterie ni aucun autre composant transistorisé lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).**

Le présent chapitre fournit des instructions relatives à l'entretien qui peut être aisément effectué par le propriétaire.

Vous pouvez également vous procurer un manuel de réparation NISSAN d'origine. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Pour commander le manuel du conducteur ou le manuel de réparation » dans le chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

N'oubliez pas que des interventions incomplètes ou inadéquates peuvent engendrer des problèmes de fonctionnement ou des émissions d'échappement excessives et compromettre la couverture de garantie de votre véhicule. **En cas de doute concernant toute procédure d'entretien, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN.**

POINTS DE VÉRIFICATION DANS LE COMPARTIMENT MOTEUR



Moteur VQ35DD

1. Réservoir de liquide de direction assistée
2. Réservoir du liquide de refroidissement
3. Emplacement de la courroie d'entraînement
4. Boîte à fusibles
5. Bouchon de remplissage d'huile moteur
6. Réservoir de liquide de frein
7. Filtre à air
8. Boîte à fusibles
9. Boîte de fusibles et fils fusibles
10. Batterie
11. Jauge d'huile moteur
12. Bouchon du radiateur
13. Réservoir de liquide lave-glace de pare-brise

CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

Le circuit de refroidissement du moteur a été rempli à l'usine d'un mélange prédilué de 50 % d'antigel / liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) et de 50 % d'eau pour assurer une protection contre le gel tout au long de l'année. La solution d'antigel contient des inhibiteurs de rouille et de corrosion. Il n'est pas nécessaire d'ajouter d'additifs dans le circuit de refroidissement du moteur.

AVERTISSEMENT

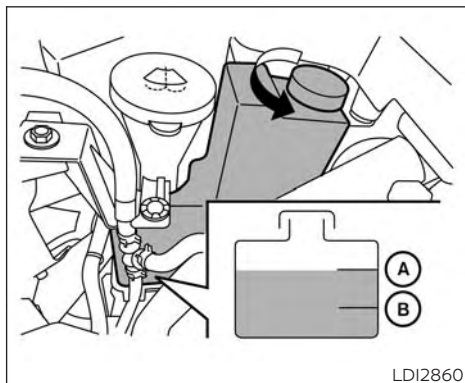
- Ne retirez jamais le bouchon du radiateur ou du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Attendez que le moteur et le radiateur refroidissent. Du liquide de refroidissement bouillant à haute pression pourrait s'échapper du radiateur et provoquer des brûlures graves. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Si le moteur surchauffe » du chapitre « En cas d'urgence » du présent manuel.
- Le radiateur est muni d'un bouchon taré. Pour éviter d'endommager le moteur, utilisez uniquement un bouchon de radiateur NISSAN d'origine.

MISE EN GARDE

- N'utilisez jamais d'additifs pour circuit de refroidissement tels que du liquide d'étanchéité pour radiateur. Les additifs peuvent obstruer le circuit de refroidissement et lui causer des dommages ainsi qu'au moteur et à la transmission.
- Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement ou que vous le remplacez, assurez-vous d'utiliser uniquement l'antigel / liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) ou un produit équivalent. L'antigel / liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) est prédilué pour assurer une protection contre le gel à -37°C (-34°F). Si une protection supplémentaire contre le gel est requise en raison des températures extrêmes où le véhicule est utilisé, ajoutez de l'antigel / liquide de refroidissement concentré longue durée NISSAN d'origine en suivant les instructions indiquées sur le contenant. Si vous utilisez un produit équivalent à l'antigel/liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine

(de couleur bleue), suivez les instructions du constructeur de l'antigel pour maintenir une protection antigel minimale à -37°C (-34°F). L'utilisation de types de liquide de refroidissement autres que l'antigel / liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) ou un produit équivalent peut endommager le circuit de refroidissement du moteur.

- La durée de vie du liquide de refroidissement d'origine est de 168 000 km (105 000 mi) ou sept ans. Si vous mélangez un autre type de liquide de refroidissement autre que l'antigel longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue), y compris l'antigel / liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur verte), ou si vous utilisez de l'eau non distillée, la durée de vie utile du liquide de refroidissement d'origine sera réduite. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter au chapitre « Entretien et calendriers » de ce manuel.



LDI2860

VÉRIFICATION DU NIVEAU DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Attendez que le moteur soit froid pour vérifier le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir. Si le niveau est inférieur au repère MIN (B), ajoutez du liquide jusqu'à ce qu'il atteigne le repère MAX (A). Si le réservoir est vide, **attendez que le moteur soit froid** et vérifiez le niveau de liquide de refroidissement dans le radiateur. Si la quantité de liquide de refroidissement dans le radiateur est insuffisante, ajoutez du liquide jusqu'à l'ouverture de l'orifice de remplissage et ajoutez-en aussi dans le réservoir jusqu'au repère MAX (A).

8-6 Faites-le vous-même

Ce véhicule contient de l'antigel / liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue). La durée de vie du liquide de refroidissement d'origine est de 168 000 km (105 000 mi) ou sept ans. Si vous mélangez un autre type de liquide de refroidissement ou si vous utilisez de l'eau non distillée, la durée de vie du liquide de refroidissement d'origine sera réduite. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter au chapitre « Entretien et calendriers » de ce manuel.

Si le circuit de refroidissement nécessite fréquemment l'ajout de liquide, faites vérifier celui-ci. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'emplacement du réservoir de liquide de refroidissement du moteur, consultez la section « Points de vérification dans le compartiment moteur » du présent chapitre.

VIDANGE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Vous pouvez faire appel à un concessionnaire NISSAN pour procéder à la vidange du liquide de refroidissement du moteur de votre véhicule. Cette procédure d'entretien est décrite dans le manuel de réparation NISSAN.

Des procédures d'entretien inadéquates peuvent compromettre le rendement du dispositif de chauffage et entraîner une surchauffe du moteur.

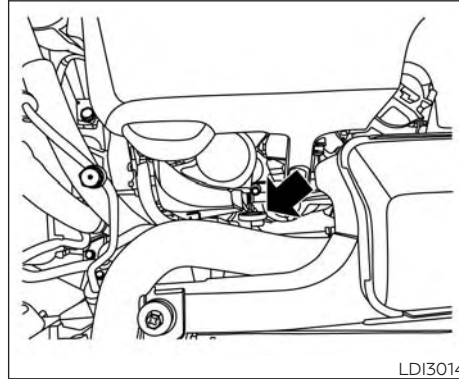
AVERTISSEMENT

- **Ne remplacez jamais le liquide de refroidissement de votre véhicule lorsque le moteur est chaud, car vous pourriez vous brûler.**
- **Ne retirez jamais le bouchon du radiateur ou du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Du liquide de refroidissement bouillant à haute pression pourrait s'échapper du radiateur et provoquer des brûlures graves.**

HUILE MOTEUR

- Évitez tout contact direct du liquide de refroidissement usé sur la peau. Le cas échéant, lavez soigneusement la zone touchée avec du savon ou avec un détergent pour les mains aussitôt que possible.
- Gardez le liquide de refroidissement hors de la portée des enfants et des animaux.

Le liquide de refroidissement doit être mis au rebut de façon adéquate. Consultez les règlements en vigueur dans votre municipalité.

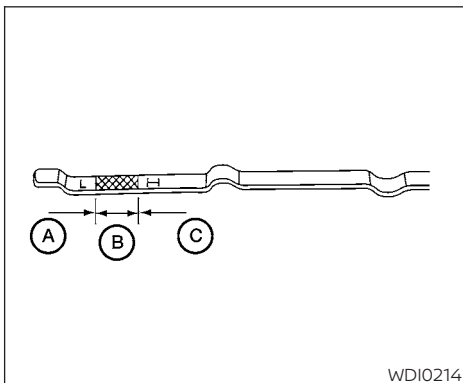


LDI3014

VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE MOTEUR

1. Stationnez votre véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement.
2. Démarrez le moteur et laissez-le fonctionner au ralenti jusqu'à ce qu'il atteigne sa température de fonctionnement.
3. Coupez le contact. **Attendez que l'huile se dépose dans le carter d'huile (plus de 10 minutes).**

4. Retirez la jauge et essuyez-la. Insérez-la ensuite dans son tube jusqu'au fond.

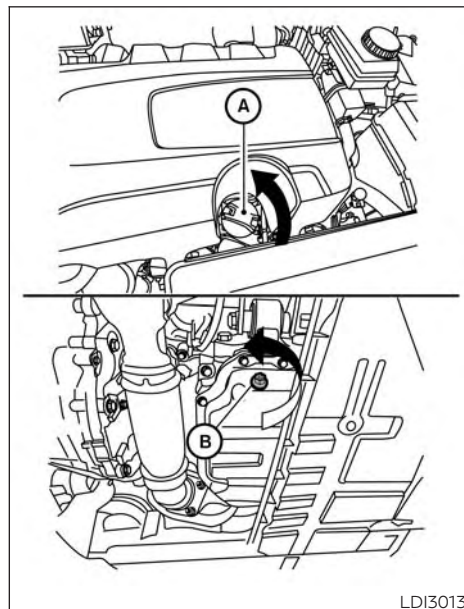


L'ajout d'huile entre les opérations d'entretien périodique ou pendant la période de rodage est normal si vous conduisez votre véhicule dans des conditions difficiles.

⚠ MISE EN GARDE

Le niveau d'huile doit être vérifié périodiquement. Le fait de laisser le moteur tourner lorsque la quantité d'huile est insuffisante peut entraîner des dommages au moteur qui ne seraient pas couverts par la garantie.

- Retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile. Celui-ci doit se trouver entre les repères H (élevé) et L (bas) (B). Il s'agit du niveau d'huile normal. Si le niveau d'huile est inférieur au repère L (bas) (A), retirez le bouchon de remplissage d'huile et versez de l'huile dans l'orifice. **Ne remplissez pas l'huile au-dessus du repère H (haut) (C).**
- Vérifiez à nouveau le niveau d'huile au moyen de la jauge.



VIDANGE D'HUILE MOTEUR

- Stationnez votre véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement.

2. Démarrez le moteur et laissez-le fonctionner au ralenti jusqu'à ce qu'il atteigne sa température de fonctionnement, puis coupez le contact.
3. Tournez le bouchon de remplissage d'huile (A) dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le retirer.
4. Placez un grand bac de vidange sous le bouchon de vidange (B).
5. Retirez le bouchon de vidange (B) à l'aide d'une clé en le tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et vidangez complètement l'huile.

Si le filtre à huile doit être changé, retirez-le et remplacez-le maintenant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Remplacement du filtre à huile moteur » dans cette section.

- **L'huile usée doit être mise au rebut de façon adéquate.**
- **Consultez les règlements en vigueur dans votre municipalité.**

AVERTISSEMENT

- **Des contacts prolongés et répétés avec de l'huile moteur usée peuvent entraîner le cancer de la peau.**
- **Évitez tout contact direct de la peau avec de l'huile usée. Le cas échéant, lavez soigneusement la zone touchée avec du savon ou avec un détergent pour les mains aussitôt que possible.**
- **Gardez l'huile moteur usée hors de la portée des enfants.**

MISE EN GARDE

Prenez soin de ne pas vous brûler. L'huile moteur peut être très chaude.

6. Nettoyez et réinstallez le bouchon de vidange ainsi qu'une nouvelle rondelle. Au moyen d'une clé, vissez fermement le bouchon de vidange. N'utilisez pas une force excessive.

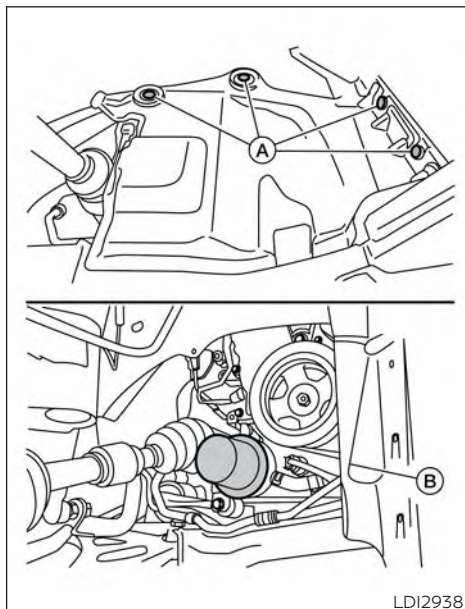
Couple de serrage du bouchon de vidange :
34 N·m (25 lb/pi)

7. Ajoutez l'huile moteur recommandée dans l'orifice de remplissage d'huile, puis replacez le bouchon de remplissage d'huile en le serrant fermement.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les contenances de vidange et de remplissage, consultez la section « Contenances, liquides et lubrifiants recommandés » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

Ces contenances varient selon la température de l'huile et la durée de vidange. Utilisez ces spécifications à titre de référence seulement. Utilisez toujours la jauge pour déterminer le bon niveau d'huile dans le réservoir.

8. Démarrez le moteur. Vérifiez qu'il n'y a aucune fuite autour du bouchon de vidange et du filtre à huile. Dans le cas contraire, réparez la fuite.
9. Coupez le contact et attendez plus de 10 minutes. Vérifiez le niveau d'huile au moyen de la jauge. Ajoutez de l'huile moteur au besoin.



REPLACEMENT DU FILTRE À HUILE

1. Stationnez votre véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement.

2. Coupez le contact.
3. Placez un grand bac de vidange sous le filtre à huile (B).
4. Détachez les agrafes (A) du protecteur du moteur de droite, situé dans le passage de roue droite, puis retirez le protecteur. Retirez le filtre à huile (B) au moyen d'une clé pour filtre à huile en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Retirez ensuite le filtre en le tournant à la main.

⚠ MISE EN GARDE

Prenez soin de ne pas vous brûler. L'huile moteur peut être très chaude.

5. Essuyez la surface de montage du filtre à huile avec un chiffon propre.

⚠ MISE EN GARDE

Assurez-vous d'enlever toute trace résiduelle de l'ancien joint d'étanchéité de la surface de montage du moteur. Autrement, cela pourrait entraîner une fuite d'huile et des dommages au moteur.

La jauge d'huile doit être insérée en place pour empêcher le renversement de l'huile de l'orifice de la jauge d'huile lors du remplissage d'huile à moteur.

6. Enduisez d'huile moteur propre le joint du nouveau filtre.
7. Serrez le filtre à huile jusqu'à ce qu'une faible résistance soit perçue, puis serrez-le de deux tiers de tour.
8. Démarrez le moteur et assurez-vous qu'il n'y a aucune fuite autour du filtre à huile. Dans le cas contraire, réparez la fuite.
9. Coupez le contact et attendez plus de 10 minutes. Vérifiez le niveau d'huile. Ajoutez de l'huile moteur au besoin.

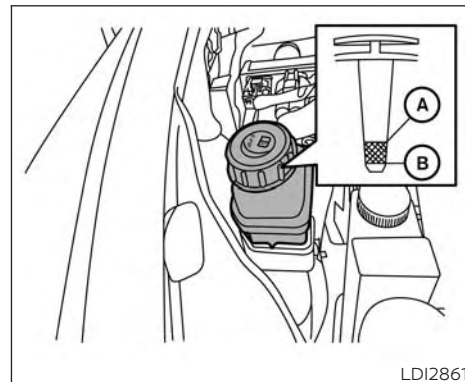
HUILE POUR TRANSMISSION À VARIATION CONTINUE

MISE EN GARDE

- **NISSAN recommande d'utiliser uniquement le liquide pour transmission à variation continue NS-3 NISSAN d'origine (ou un produit équivalent) dans les transmissions à variation continue NISSAN. N'y mélangez pas d'autres liquides.**
- **N'utilisez pas l'huile pour boîte de vitesses automatique (ATF) ou l'huile pour boîte de vitesses manuelle dans une transmission à variation continue NISSAN, car elle peut endommager la transmission à variation continue. Les dommages causés par l'utilisation de liquides autres que ceux recommandés ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.**
- **L'utilisation de liquides qui ne sont pas équivalents au liquide pour transmission à variation continue NS-3 NISSAN d'origine peut également endommager la transmission à variation continue. Les dommages causés par l'utilisation de liquides autres que ceux recommandés ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.**

Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour obtenir de l'aide si une vérification ou un remplacement du liquide pour transmission à variation continue doit être effectué.

LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE



Vérifiez le niveau du liquide dans le réservoir.

Le niveau de liquide doit être vérifié lorsque le liquide est froid et que la température du liquide se situe entre 0 à 30 °C (32 à 86 °F). Vous pouvez vérifier le niveau de liquide à l'aide de l'indicateur de niveau qui est fixé au bouchon. Pour vérifier le niveau de liquide, retirez le bouchon. Le niveau de liquide doit se situer entre les repères MAX **(A)** (maximum) et MIN **(B)** (minimum).

Si le niveau de liquide est inférieur au repère MIN **(B)** (minimum), ajoutez du liquide NISSAN d'origine E-PSF. Pour ce faire, retirez le bouchon et versez le liquide dans l'orifice.

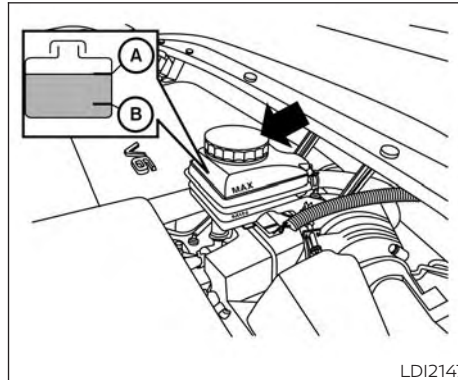
LIQUIDE DE FREIN

⚠ AVERTISSEMENT

Le liquide de direction assistée est toxique et il doit donc être conservé dans un contenant bien identifié, hors de la portée des enfants.

⚠ MISE EN GARDE

- **NE REMPLISSEZ PAS LE RÉSERVOIR AU-DELÀ DE SA CAPACITÉ.**
- L'utilisation d'un liquide de direction assistée autre que le liquide d'origine NISSAN E-PSF ou un produit équivalent entraînera le mauvais fonctionnement de la direction assistée.



⚠ AVERTISSEMENT

- **N'utilisez que du liquide frais provenant d'un contenant scellé. L'utilisation de liquide usagé, de qualité inférieure ou contaminé pourrait endommager le circuit de freinage. L'utilisation de liquides inadéquats peut endommager le circuit de freinage et compromettre la capacité de freinage du véhicule.**
- **Nettoyez le bouchon de remplissage avant de le retirer.**

- **Les liquides de frein sont toxiques et ils doivent être soigneusement conservés dans un contenant bien identifié, hors de la portée des enfants.**

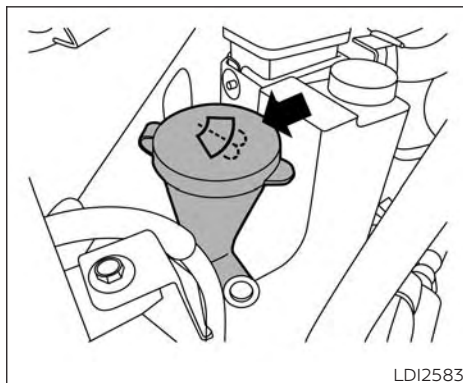
⚠ MISE EN GARDE

Ne renversez pas ce liquide sur les surfaces peintes. Il endommagera la peinture. Si du liquide est renversé, nettoyez immédiatement la surface avec de l'eau.

Vérifiez le niveau du liquide dans le réservoir. Si le liquide de frein est au-dessous de la ligne de MIN (B), le témoin de frein s'allume. Faites l'appoint en liquide de frein jusqu'à la ligne MAX (A). Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le type de liquide de frein, consultez la section « Contenances, liquides et lubrifiants recommandés » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

Faites vérifier le circuit de freinage de votre véhicule si vous devez en faire fréquemment l'appoint. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

LIQUIDE LAVE-GLACE



RÉSERVOIR DE LIQUIDE LAVE-GLACE DE PARE-BRISÉ

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace périodiquement. Ajoutez du liquide lave-glace lorsque le message d'avertissement « Low Washer Fluid » (niveau de liquide lave-glace bas) s'affiche à l'écran multifonction.

Pour remplir le réservoir de liquide lave-glace, retirez le bouchon du réservoir et versez le liquide lave-glace dans l'orifice du réservoir.

Ajoutez un solvant pour lave-glace pour obtenir de meilleurs résultats de nettoyage. En hiver, ajoutez un antigel pour lave-glace. Suivez les instructions du constructeur concernant les proportions du mélange.

Remplissez le réservoir plus souvent lorsque les conditions de conduite exigent d'utiliser une grande quantité de liquide lave-glace.








Du liquide lave-glace concentré nettoyant NISSAN d'origine avec antigel ou l'équivalent est recommandé.

⚠ MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas de liquide de refroidissement du moteur dans le réservoir de liquide lave-glace. Ceci pourrait endommager les surfaces peintes du véhicule.**
- **Ne remplissez pas le réservoir de liquide lave-glace avec des concentrés de liquide lave-glace non dilués. Les éclaboussures de certains concentrés de liquide lave-glace au méthanol peuvent tacher la calandre de façon permanente pendant le remplissage du réservoir de liquide lave-glace.**

▪ **Mélangez le concentré de liquide lave-glace avec de l'eau conformément aux recommandations du fabricant avant de verser le mélange dans le réservoir de liquide lave-glace. N'effectuez pas ce mélange dans le réservoir même.**

BATTERIE

Symboles de mise en garde pour la batterie			 AVERTISSEMENT
①		Pas de cigarette, pas de flammes nues et pas d'étincelles	N'exposez pas la batterie à une flamme, à des étincelles ou à une cigarette allumée. L'hydrogène qui se dégage de la batterie est un gaz explosif. Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures ou la cécité.
②		Protégez les yeux	Manipulez la batterie avec précaution. Portez toujours des lunettes de protection pour vous protéger contre une explosion ou l'acide de batterie.
③		Gardez la batterie hors de portée des enfants	Ne laissez jamais les enfants manipuler la batterie. Gardez la pile hors de la portée des enfants.
④		Électrolyte	Évitez tout contact de l'électrolyte avec vos yeux, votre peau, vos vêtements ou les surfaces peintes du véhicule. L'acide sulfurique peut causer la cécité ou de graves brûlures. Évitez de vous frotter les yeux si vous avez manipulé une batterie ou un bouchon de batterie. Lavez-vous soigneusement les mains. En cas de contact de l'électrolyte avec vos yeux, votre peau ou vos vêtements, rincez immédiatement à l'eau la zone touchée pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin. L'électrolyte est un acide. Si l'électrolyte pénètre dans les yeux ou entre en contact avec la peau, il pourrait provoquer une détérioration de la vue ou des brûlures.
⑤		Notez les directives d'utilisation	Avant de manipuler la batterie, lisez soigneusement cette directive pour assurer une manipulation appropriée et sécuritaire.
⑥		Gaz explosif	L'hydrogène qui se dégage de l'électrolyte est un gaz explosif. Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures ou la cécité.

- Assurez-vous que la surface de la batterie est propre et sèche en tout temps. Nettoyez toute trace de corrosion au moyen d'une solution de bicarbonate de soude et d'eau.
- Assurez-vous que les raccordements des bornes sont propres et bien serrés.
- Si vous prévoyez ne pas utiliser votre véhicule pendant une période de 30 jours ou plus, débranchez le câble négatif de la borne de la batterie pour empêcher cette dernière de se décharger.

REMARQUE :

Évitez le plus possible les situations qui risquent de provoquer la décharge potentielle de la batterie et les conditions de non-démarrage telles que :

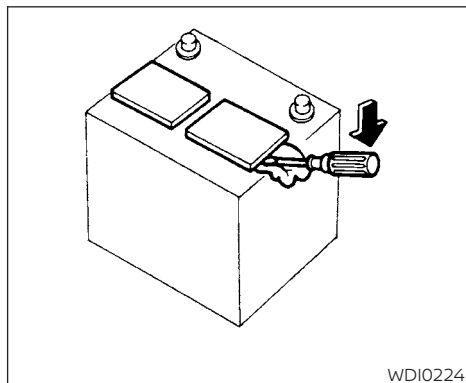
1. L'installation ou l'utilisation prolongée d'accessoires électroniques qui consomment l'alimentation de batterie lorsque le moteur est arrêté (chargeurs de téléphone, GPS, lecteurs de DVD, etc.).
2. Le véhicule n'est pas utilisé régulièrement ou il est utilisé lors de courtes distances seulement.

Dans ces cas, la batterie doit possible-ment être rechargée afin de préserver sa durée de vie utile.

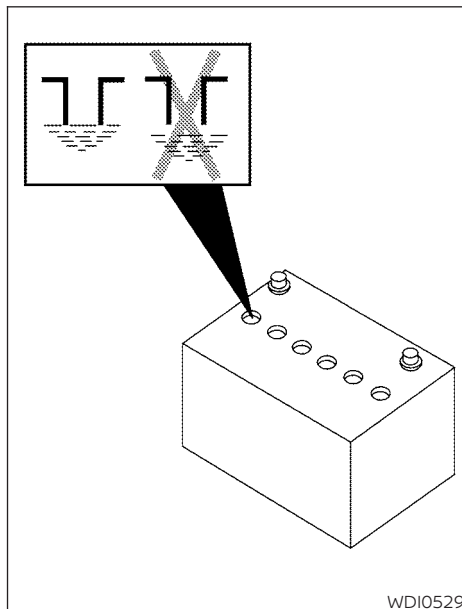
AVERTISSEMENT

- Ne conduisez pas votre véhicule si le niveau d'électrolyte est bas. Un niveau d'électrolyte bas peut augmenter la charge exercée sur la batterie et ainsi générer de la chaleur, réduire la durée de vie utile de la batterie et, dans certains cas, provoquer une explosion.
- Portez toujours des lunettes de sécurité et enlevez tous vos bijoux lorsque vous effectuez une intervention sur la batterie ou à proximité de celle-ci.
- Faites attention de ne pas renverser la batterie. Gardez les bouchons d'aération bien serrés et maintenez le niveau de batterie.
- Les cosses et bornes de la batterie ainsi que les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après les avoir manipulés.
- Gardez la batterie hors de la portée des enfants.

- N'exposez pas la batterie aux flammes, à des étincelles, ni à une cigarette allumée. L'hydrogène qui se dégage de la batterie est un gaz explosif. Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures ou la cécité. Évitez tout contact de l'électrolyte avec vos yeux, votre peau, vos vêtements ou les surfaces peintes du véhicule. L'acide sulfurique peut causer la cécité ou de graves blessures. Évitez de vous froter les yeux si vous avez manipulé une batterie ou un bouchon de batterie. Lavez-vous soigneusement les mains. En cas de contact de l'électrolyte avec vos yeux, votre peau ou vos vêtements, rincez immédiatement à l'eau la zone touchée pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin.



1. Retirez les bouchons d'aération au moyen d'un tournevis, tel qu'illustré. Servez-vous d'un chiffon pour protéger le boîtier de la batterie.



2. Vérifiez le niveau de liquide dans chacun des éléments de la batterie. Si vous devez ajouter du liquide, ne versez que de l'eau distillée pour rétablir le niveau jusqu'au bas de l'orifice de remplissage.

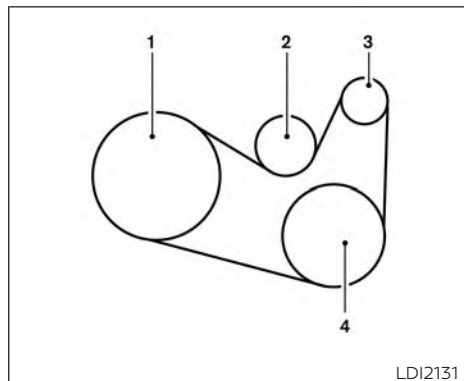
Ne remplissez pas le réservoir au-delà de sa capacité. Remettez les bouchons d'aération en place.

Vérifiez fréquemment le niveau d'électrolyte de la batterie si vous conduisez votre véhicule par temps très chaud ou dans des conditions difficiles.

DÉMARRAGE D'APPOINT

Si un démarrage d'appoint est requis, consultez la section « Démarrage d'appoint » du chapitre « En cas d'urgence » de ce manuel. Si le moteur refuse de démarrer après avoir utilisé cette méthode, il est peut-être nécessaire de remplacer la batterie. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

COURROIE D'ENTRAÎNEMENT



Moteur VQ35DD

1. Poulie de vilebrequin
2. Poulie de tendeur automatique de courroie d'entraînement
3. Poulie de l'alternateur
4. Poulie du compresseur de climatiseur

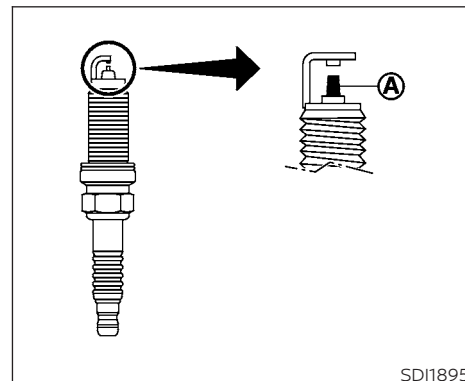
LDI2131

AVERTISSEMENT

Assurez-vous que le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction) ou LOCK (antivol-verrouillé) avant de procéder au réglage ou au remplacement de la courroie d'entraînement. Sinon, le moteur peut se mettre inopinément en marche.

1. Procédez à une inspection visuelle de la courroie pour vous assurer qu'elle n'est pas usée, coupée, effilochée ou détendue. Si une courroie est en mauvais état ou si elle est lâche, faites-la remplacer ou régler. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
2. Faites vérifier l'état et la tension de la courroie de votre véhicule aux intervalles prescrits dans le chapitre « Entretien et calendriers » de ce manuel.

BOUGIES D'ALLUMAGE



SDI1895

REPLACEMENT DES BOUGIES D'ALLUMAGE

Bougies à électrodes à l'iridium

Comme les bougies à électrodes à l'iridium **(A)** durent beaucoup plus longtemps que les bougies conventionnelles, il n'est pas nécessaire de les remplacer aussi fréquemment. Suivez le programme d'entretien indiqué dans le chapitre « Entretien et calendriers » du présent manuel. Ne réutilisez jamais de bougies à électrodes à l'iridium usées en nettoyant ou en corrigeant l'écartement des bougies.

FILTRE À AIR

- Remplacez toujours les bougies de votre véhicule par des bougies recommandées ou équivalentes.

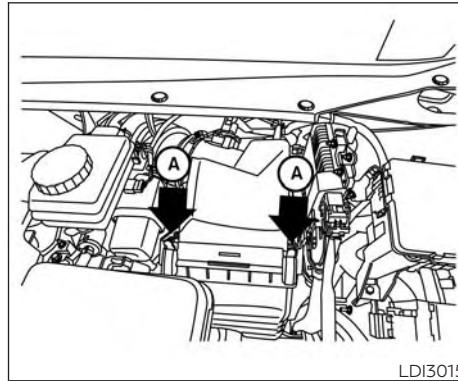
⚠ AVERTISSEMENT

Assurez-vous que le moteur est arrêté, que le contact est coupé et que le frein de stationnement est bien serré.

⚠ MISE EN GARDE

Assurez-vous d'utiliser la bonne douille pour retirer les bougies d'allumage. Une douille inadéquate peut endommager les bougies d'allumage.

Si le remplacement est nécessaire, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



⚠ AVERTISSEMENT

- En faisant fonctionner le moteur lorsque le filtre à air est retiré, vous risquez de vous brûler ou de brûler d'autres personnes. Le filtre à air nettoie pas seulement l'entrée d'air, il agit également comme écran en cas de retour de flammes. Si le filtre à air n'est pas en place et qu'il se produit un retour de flammes, vous risquez des brûlures. N'utilisez jamais le véhicule alors que le filtre à air n'est pas en place. Soyez prudent lorsque vous devez intervenir sur le moteur dépourvu de filtre à air.
- Il ne faut jamais verser de carburant dans le corps de papillon ni tenter de faire démarrer le moteur lorsque le filtre à air est retiré. Vous pourriez vous infliger des blessures graves.

Pour retirer l'élément filtrant du boîtier de filtre à air, poussez les languettes (A) et tirez le couvercle vers le haut.

L'élément filtrant en papier visqueux ne doit pas être nettoyé en vue de le réutiliser. Remplacez le filtre à air conformément au programme d'entretien indiqué dans le chapitre « Entretien et calendriers » du présent manuel.

BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Lorsque vous remplacez l'élément filtrant, essuyez l'intérieur du boîtier et le couvercle du filtre à air avec un chiffon humide.

REMARQUE :

Après avoir installé le nouveau filtre à air, assurez-vous que le couvercle est en place et refermez les attaches (A).

MICROFILTRE DE L'HABITACLE

Le microfiltre de l'habitacle retient la poussière en suspension et les particules de pollen et il réduit également l'infiltration de certaines odeurs indésirables dans l'habitacle. Le filtre est situé derrière la boîte à gants. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter au chapitre « Entretien et calendriers » de ce manuel pour connaître les intervalles de remplacement.

Si le remplacement est nécessaire, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

NETTOYAGE

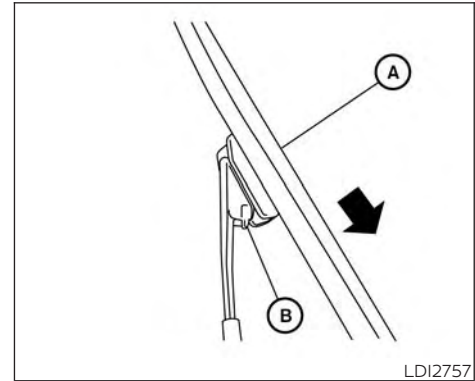
Si le lave-glace ne réussit pas à nettoyer le pare-brise de votre véhicule ou si un des balais d'essuie-glace fonctionne mal, des dépôts de cire ou d'autres matières se sont peut-être accumulés sur le balai d'essuie-glace ou sur le pare-brise.

Nettoyez l'extérieur du pare-brise avec une solution de lave-glace ou du détergent doux. Le pare-brise est propre si l'eau n'y perle pas lorsque vous le rincez à l'eau claire.

Nettoyez chaque balai d'essuie-glace avec un chiffon trempé dans une solution de lave-glace ou dans du détergent doux. Rincez ensuite les balais d'essuie-glace avec de l'eau propre. Si la propreté de votre pare-brise n'est toujours pas satisfaisante après avoir nettoyé les balais et utilisé les essuie-glaces, remplacez les balais.

MISE EN GARDE

Des balais d'essuie-glace usés peuvent endommager le pare-brise et nuire à la visibilité du conducteur.



REMPACEMENT

Remplacez les balais d'essuie-glace lorsqu'ils sont usés.

Pour remplacer les balais d'essuie-glace, procédez comme suit :

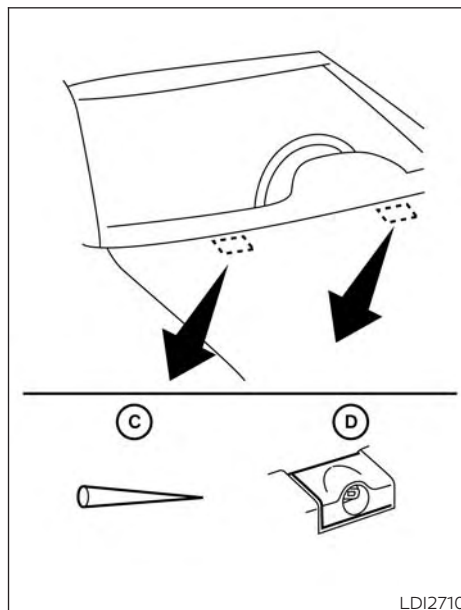
1. Écartez du pare-brise le bras d'un des essuie-glaces.
2. Poussez la patte de déverrouillage (B).
3. Déplacez le balai d'essuie-glace vers le bas (A) et retirez-le.
4. Insérez le nouveau balai d'essuie-glace sur le bras jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Faites-le vous-même 8-19

5. Poussez l'essuie-glace sur le pare-brise.

⚠ MISE EN GARDE

- **Après avoir remplacé les balais, remettez les bras d'essuie-glace à leur position d'origine. Sinon, vous pourriez les endommager en ouvrant le capot.**
- **Assurez-vous que les balais d'essuie-glace sont en contact avec la glace. Si ce n'était pas le cas, les bras d'essuie-glace risqueraient d'être endommagés par la pression du vent.**



Si vous cirez la surface du capot, assurez-vous que la cire ne pénètre pas dans les gicleurs de lave-glace (D). Un colmatage ou un mauvais fonctionnement du lave-glace de pare-brise pourrait en résulter. Si de la cire pénètre dans le gicleur, retirez-la à l'aide d'une aiguille ou d'une petite broche (C).

Balai d'essuie-glace de lunette arrière

Si le remplacement est nécessaire, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour ce service.

FREINS

Si les freins ne fonctionnent pas correctement, faites-les vérifier. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Freins auto-réglables

Votre véhicule est muni de freins auto-réglables.

Les freins à disque avant et arrière se règlent automatiquement chaque fois que vous enfoncez la pédale de frein.

AVERTISSEMENT

Faites vérifier votre système de freinage si la pédale de frein ne revient pas à sa hauteur normale. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Indicateurs d'usure de plaquettes de frein

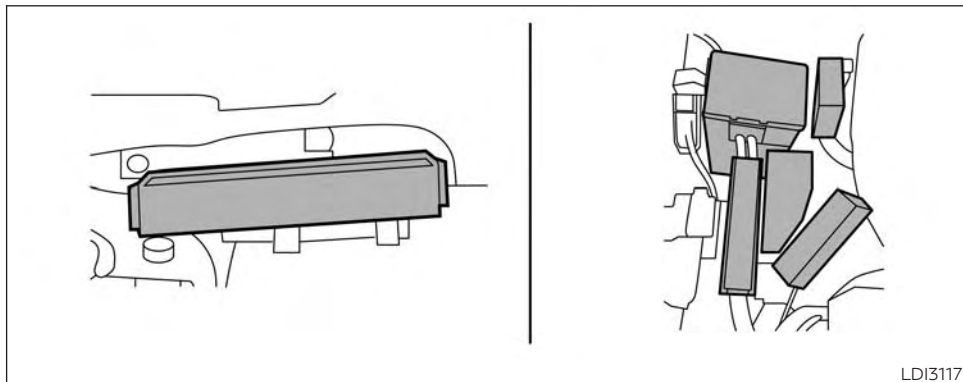
Les plaquettes de frein à disque de votre véhicule sont munies d'indicateurs d'usure sonores. Si une plaquette de frein doit être remplacée, l'indicateur d'usure émet un bruit de raclage ou un crissement aigu lorsque le véhicule roule. Le bruit se fait entendre, que la pédale de frein soit enfoncée ou non. Si les indicateurs d'usure des freins émettent un son, faites vérifier les freins de votre véhicule le plus tôt possible.

Des crissements, des sifflements ou d'autres bruits occasionnels provenant des freins peuvent se faire entendre dans certaines conditions de conduite ou climatiques. Il est normal d'entendre à l'occasion des bruits de frein au cours de freinages légers ou modérés et cette condition ne compromet en rien le fonctionnement ou le rendement du circuit de freinage de votre véhicule.

Une inspection adéquate des freins doit être effectuée aux intervalles prescrits.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les intervalles d'inspection des freins, se reporter à l'information qui s'y rapporte dans le chapitre « Entretien et calendriers » du présent manuel.

FUSIBLES



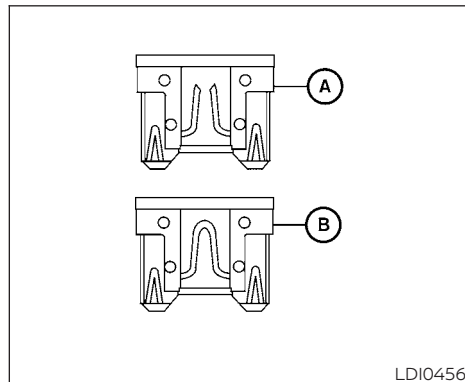
COMPARTIMENT MOTEUR

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais un fusible d'une intensité nominale supérieure ou inférieure à celle spécifiée sur le couvercle de la boîte à fusibles. Ceci pourrait endommager le circuit électrique ou les commandes électroniques ou encore causer un incendie.

Lorsqu'un des accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionne pas, vérifiez si le fusible correspondant est grillé.

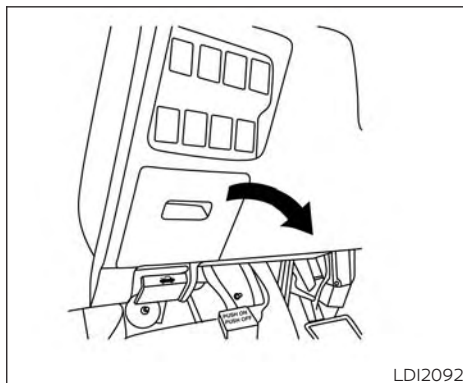
1. Assurez-vous que le commutateur d'allumage et l'interrupteur des phares sont à la position OFF (hors fonction).
2. Ouvrez le capot.
3. Retirez le couvercle de la boîte à fusibles en poussant la languette, puis en le soulevant.
4. Au moyen de l'extracteur de fusible, retirez le fusible. L'extracteur de fusible est situé dans le boîtier à fusibles dans l'habitacle.



5. Si le fusible est grillé (A), remplacez-le par un fusible neuf (B).
6. Si un fusible neuf grille également, faites vérifier et réparer le circuit électrique. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Fils fusibles

Si des accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas alors que les fusibles correspondants sont en bon état, vérifiez les fils fusibles. Si un des fils fusibles a fondu, remplacez-le par un fil fusible NISSAN d'origine.



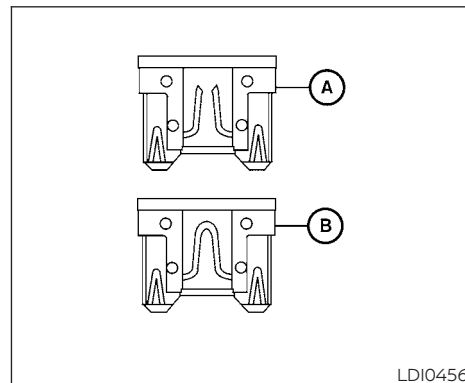
HABITACLE

AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais un fusible d'une intensité nominale supérieure ou inférieure à celle spécifiée sur le couvercle de la boîte à fusibles. Ceci pourrait endommager le circuit électrique ou les commandes électroniques ou encore causer un incendie.

Lorsqu'un des accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionne pas, vérifiez si le fusible correspondant est grillé.

1. Assurez-vous que le commutateur d'allumage et l'interrupteur des phares sont à la position OFF (hors fonction).
2. Tirez le couvercle de la boîte à fusibles pour le retirer.
3. Au moyen de l'extracteur de fusible, retirez le fusible.

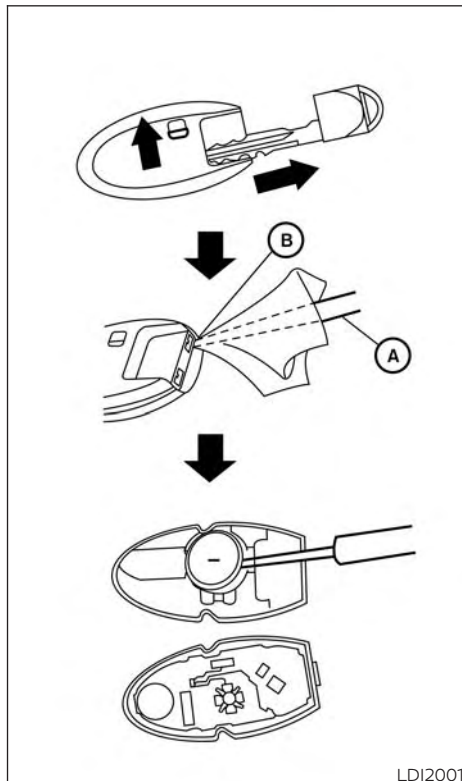


4. Si le fusible est grillé (A), remplacez-le par un fusible équivalent en bon état (B).
5. Effectuez l'étape 2 dans l'ordre inverse pour réinstaller le couvercle du boîtier à fusibles.
6. Si un fusible neuf grille également, faites vérifier et réparer le circuit électrique. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

REPLACEMENT DES PILES

MISE EN GARDE

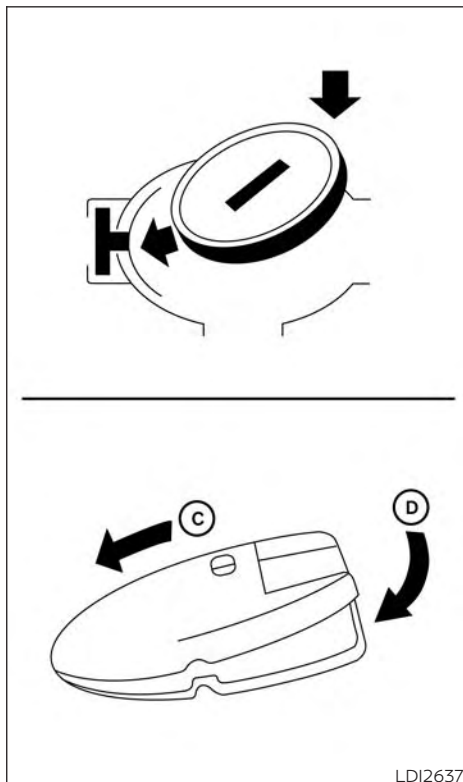
Prenez garde à ce que les enfants n'avallent pas la pile ou les pièces retirées.



CLÉ INTELLIGENTE NISSAN INTELLIGENT KEY^{MD}

Pour remplacer la pile de la clé intelligente, procédez comme suit :

1. Retirez la clé mécanique de la clé intelligente.
2. Insérez un petit tournevis à tête plate (A) dans la fente (B) du coin et tournez-le pour séparer la partie supérieure de la partie inférieure. Placez un chiffon sur le tournevis pour protéger le boîtier.



3. Remplacez la pile par une pile neuve.

Pile recommandée : CR2032 ou l'équivalent.

- Ne touchez pas aux circuits internes et aux bornes électriques pour ne pas l'endommager.
- Tenez la pile par les rebords. Ne tenez pas la pile par les points de contact, car la puissance de la pile diminuera grandement.
- Orientez l'extrémité + vers le bas de la partie inférieure.

4. Fermez fermement le couvercle tel qu'illustré avec C et D.

5. Enfoncez les boutons pour vérifier le fonctionnement.

Si vous avez besoin d'aide en vue du remplacement, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Avis de la FCC :

Aux États-Unis :

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Remarque :

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada :

Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

ÉCLAIRAGE

PHARES

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le remplacement d'ampoule du phare, veuillez vous référer aux instructions décrites dans cette section.

Remplacement d'une ampoule de phare à halogène (selon l'équipement)

Si le remplacement de l'ampoule est nécessaire, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

MISE EN GARDE

- **Il n'est pas nécessaire de régler la convergence des phares après avoir remplacé l'ampoule. Lorsque le réglage de la convergence des phares est nécessaire, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**
 - **Ne laissez pas un phare sans ampoule sur une période prolongée. La poussière, l'humidité, la fumée pourraient pénétrer dans le bloc optique et altérer le rendement du phare. Retirez l'ampoule du phare seulement lorsque vous êtes prêt à y poser une ampoule neuve.**
- **Ne touchez qu'à la base lorsque vous manipulez l'ampoule. Ne touchez jamais l'enveloppe de verre. En touchant le verre, vous pourriez compromettre de façon importante la durée de vie de l'ampoule ou le rendement du phare.**
 - **L'ampoule à halogène contient un gaz halogène sous haute pression. L'ampoule risque de se briser si vous la laissez tomber par terre ou si vous rayez son enveloppe de verre.**
 - **Utilisez les mêmes numéro et puissance que ceux indiqués sur le tableau.**

De la buée pourrait se former provisoirement à l'intérieur des lentilles des feux extérieurs par temps de pluie ou après un passage au lave-auto. La buée est causée par l'écart de température qui se produit entre les faces intérieure et extérieure de la lentille. Cette condition est normale. Si vous constatez une accumulation d'eau à l'intérieur de la lentille, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN.

PHARES ANTIBROUILLARD (selon l'équipement)

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le remplacement d'ampoule du phare antibrouillard, veuillez vous référer aux instructions décrites dans cette section.

Remplacement d'une ampoule de phare antibrouillard

Si le remplacement de l'ampoule est nécessaire, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

MISE EN GARDE

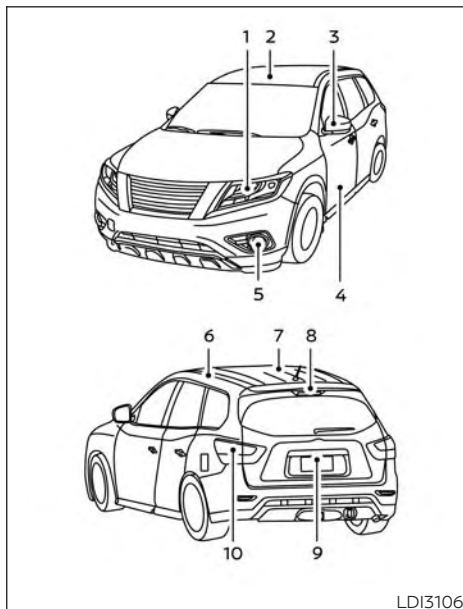
- **L'ampoule à halogène contient un gaz halogène sous haute pression. L'ampoule risque de se briser si vous la laissez tomber par terre ou si vous rayez son enveloppe de verre.**
- **Ne touchez pas l'enveloppe de verre de l'ampoule lorsque vous la manipulez.**
- **Utilisez les mêmes numéro et puissance que ceux d'origine, comme l'illustre le tableau.**
- **Ne laissez pas un phare antibrouillard sans ampoule pendant une longue période, car la poussière, l'humidité et la fumée pourraient pénétrer dans le bloc optique et altérer le rendement du phare.**

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR

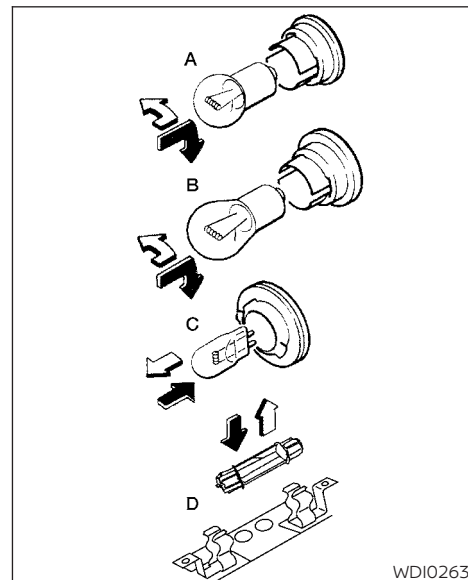
Élément	Puissance (W)	Nº d'ampoule
Phares (type A) (selon l'équipement)*		
Feu de route	65	H9
Feu de croisement	55	H11
Feux de stationnement, phares de jour	—	—
Clignotant	28/8	7444NA
Feu de position latéral	5	W5W
Phares (type B) (selon l'équipement)*		
Feu de route	65	H9
Feu de croisement	—	—
Feux de stationnement, phares de jour	—	—
Clignotant	28/8	7444NA
Feu de position latéral	5	W5W
Témoins des phares antibrouillard (selon l'équipement)	55	H11
Clignotant du rétroviseur de portière*	—	—
Lampe de lecture*	—	—
Éclairage de l'espace pour les jambes (selon l'équipement)*	3,4	158
Lampes individuelles*	8	—
Éclairage de la boîte à gants*	1,4	—
Lampe de marchepied (selon l'équipement)*	3,8	194
Lampe d'accueil*	—	—
Éclairage de miroir de courtoisie (selon l'équipement)*	—	—
Éclairage de l'espace de chargement*	8	—
Feu d'arrêt central*	—	—
Feux combinés arrière*		
Feu d'arrêt, feu arrière	21/5	W21/5W
Clignotant	21	WY21W
Feu de position latéral	5	W5W
Phare de recul*	16	W16W
Éclairage de la plaque d'immatriculation*	5	W5W

* Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour le remplacement.

Consultez toujours le service des pièces d'un concessionnaire NISSAN pour obtenir l'information la plus récente concernant les pièces de rechange.



1. Phare
2. Lampe de lecture
3. Clignotant du rétroviseur de portière
4. Lampe de marchepied (selon l'équipement)
5. Phares antibrouillard (selon l'équipement)
6. Lampe individuelle
7. Éclairage de l'aire de chargement
8. Feu d'arrêt central
9. Éclairage de la plaque d'immatriculation
10. Feu combiné arrière



Procédures de remplacement

Tous les autres feux ou phares sont de type A, B, C ou D. Lorsque vous devez remplacer l'ampoule d'un de ces feux, retirez d'abord la lentille ou le couvercle.



Indique le retrait de l'ampoule



Indique l'installation de l'ampoule

Faites-le vous-même 8-29

ROUES ET PNEUS

En cas de crevaison, consultez la section « Pneu crevé » du chapitre « En cas d'urgence » du présent manuel.

PRESSIION DES PNEUS

Système de surveillance de la pression des pneus

AVERTISSEMENT

Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.

Ce véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus. Il surveille la pression de tous les pneus, à l'exception du pneu de la roue de secours. Lorsque le témoin d'avertissement de basse pression des pneus est allumé et l'avertissement « Tire Pressure Low – Add Air » (basse pression des pneus – gonfler

8-30 **Faites-le vous-même**

les pneus) s'affiche à l'écran multifonction, un ou plusieurs de vos pneus sont insuffisamment gonflés. Si le véhicule en est muni, ce dispositif affiche également à l'écran la pression de chaque pneu (sauf pour la roue de secours) grâce aux données transmises par des capteurs montés sur chaque roue.

Le système de surveillance de la pression des pneus n'est actif que lorsque le véhicule roule à plus de 25 km/h (16 mi/h). De plus, ce dispositif peut ne pas détecter la chute soudaine de la pression d'un pneu (par exemple, un pneu crevé pendant la conduite).

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « Témoin d'avertissement de basse pression des pneus » du chapitre « Commandes et instruments », « Système de surveillance de la pression des pneus » du chapitre « Démarrage et conduite » et

« Pneu crevé » du chapitre « En cas d'urgence » de ce manuel.

Pression de gonflage des pneus

Vérifiez souvent la pression des pneus de votre véhicule (sans oublier le pneu de secours) et vérifiez-la toujours avant un long trajet. La pression de gonflage des pneus recommandée est indiquée sur l'étiquette FMVSS/NSVAC ou sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge sous « Pression de gonflage à froid ». L'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge est apposée sur le pied milieu du côté conducteur. Les pressions de gonflage des pneus doivent être vérifiées régulièrement, car :

- la plupart des pneus perdent naturellement un peu d'air avec le temps;

- les pneus peuvent perdre de l'air soudainement s'ils passent sur des nid-de-poule ou d'autres objets, ou si le véhicule heurte une bordure de trottoir pendant le stationnement.

Les pressions de gonflage des pneus doivent être vérifiées quand les pneus sont froids. Les pneus sont considérés comme FROIDS si votre véhicule est stationné depuis trois heures ou plus ou s'il a parcouru moins de 1,6 kilomètre (1 mille) à vitesse modérée.

Le « système de surveillance de la pression des pneus avec fonction d'alerte de gonflage facilité » fournit des signaux visuels et audibles à l'extérieur du véhicule pour le gonflage des pneus à la pression À FROID recommandée. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de surveillance de la pression des pneus avec fonction d'alerte de gon-

flage facilité » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Une pression inadéquate des pneus, incluant un sous-gonflage, peut réduire leur durée de vie et nuire à la tenue de route de votre véhicule.

AVERTISSEMENT

- **Des pneus mal gonflés peuvent éclater et causer un accident.**
- **Le Poids Nominal Brut du Véhicule (PNBV) est indiqué sur l'étiquette FMVSS/NSVAC. L'indice de charge du véhicule est indiqué sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge. Ne chargez pas votre véhicule au-delà de sa capacité. La surcharge de votre véhicule peut réduire la durée de vie des pneus, compromettre le fonctionnement sûr du véhicule par une défaillance prématurée des pneus ou par un comportement routier défavorable et**

provoquer des accidents graves. Une charge dépassant la capacité spécifiée peut également entraîner la défaillance d'autres composants du véhicule.

- **Avant d'entreprendre un long trajet ou chaque fois que le véhicule est lourdement chargé, vérifiez la pression de gonflage des pneus au moyen d'un manomètre pour vous assurer qu'elle correspond à la pression préconisée.**
- **Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.**

TIRE AND LOADING INFORMATION RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT				TIRE PNEU	SIZE DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE PRESSION DES PNEUS À FROID	SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
SEATING CAPACITY NOMBRE DE PLACES	TOTAL TOTAL	X	FRONT AVANT	FRONT AVANT	XXX/XXXX, XXXX	XXXkPa, XXPSI	
			REAR ARRIERE	REAR ARRIERE	XXX/XXXX, XXXX	XXXkPa, XXPSI	
The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg of XXXX lbs. Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXXX lb.			SPARE DE SECOURS	SPARE DE SECOURS	XXX/XXXX, XXXX	XXXkPa, XXPSI	

LDI2737

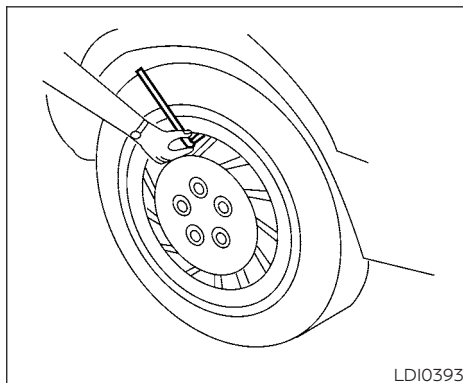
Étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge

- ① Nombre de places : Nombre maximal d'occupants qui peuvent prendre place dans le véhicule.
- ② Taille des pneus d'origine : Les dimensions des pneus installés à l'origine sur le véhicule, à l'usine.

- ③ Pression des pneus à froid : Gonflez les pneus à cette pression lorsqu'ils sont froids. Les pneus sont considérés comme FROIDS si votre véhicule est stationné depuis trois heures ou plus ou s'il a parcouru moins de 1,6 kilomètre (1 mille) à vitesse modérée. Le gonflage à froid recommandé des pneus est établi par le fabricant de façon à fournir le meilleur équilibre sur les plans

de l'usure des pneus, de la maîtrise du véhicule, de la qualité de conduite, du bruit de roulement, etc. selon le PNBV.

- ④ Taille des pneus : Consultez la section « Marquage des pneus » dans le présent chapitre.
- ⑤ Dimensions de la roue de secours.
- ⑥ Limite de charge du véhicule : Consultez la section « Information relative au chargement du véhicule » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.



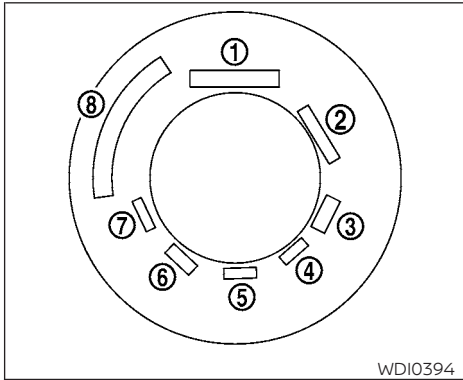
replacez le manomètre de façon à éliminer la fuite.

3. Retirez le manomètre.
4. Lisez la pression du pneu sur la tige du manomètre et comparez-la à la spécification indiquée sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge.
5. Gonflez le pneu s'il y a lieu. Si le pneu est trop gonflé, appuyez brièvement sur le pointeau du corps de valve à l'aide de l'extrémité de la tige du manomètre pour relâcher la pression. Vérifiez de nouveau la pression et ajoutez ou relâchez de l'air au besoin.
6. Installez le capuchon de la tige de soupape.
7. Vérifiez la pression de tous les autres pneus, incluant celle de la roue de secours.

Taille	Pression de gonflage à froid
Pneus avant et arrière d'origine : 235/65R18	33 lb/po ² , 230 kPa
Pneus avant et arrière d'origine : 235/55R20	35 lb/po ² , 240 kPa
Roue de secours : T165/90D18	60 lb/po ² , 420 kPa

Vérification de la pression des pneus

1. Retirez le capuchon de la tige de soupape du pneu.
2. Appuyez le manomètre directement sur la tige de soupape. N'appuyez pas trop fort et ne poussez pas le corps de valve vers le côté, sinon de l'air s'échappera. Si vous entendez un sifflement d'air qui s'échappe lorsque vous vérifiez la pression,

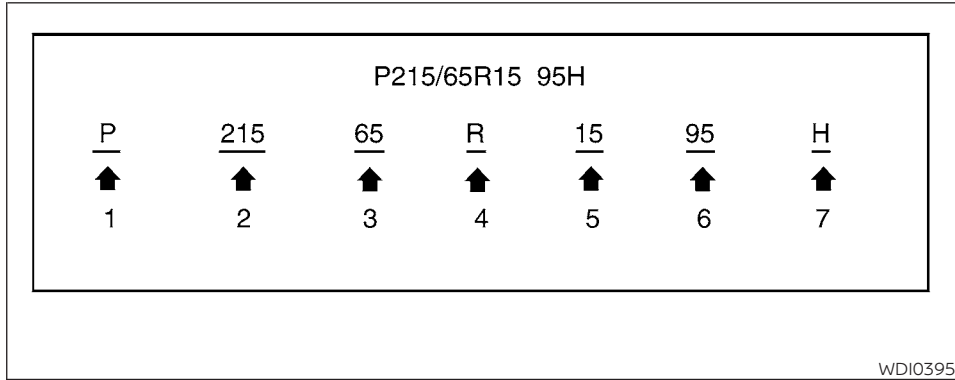


Exemple

MARQUAGE DES PNEUS

La loi fédérale aux États-Unis exige que les fabricants de pneus affichent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques principales du pneu et fournissent également le numéro d'identification du pneu (TIN) pour l'homologation des normes de sécurité. Le numéro

d'identification du pneu peut être utilisé pour identifier le pneu en cas de rappel.



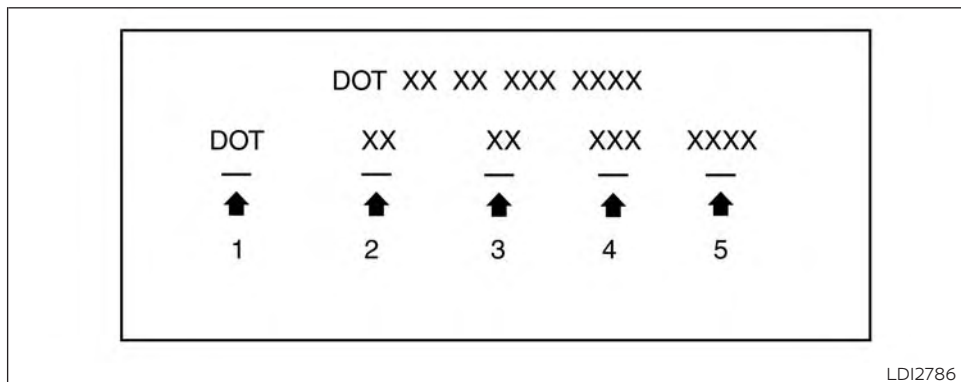
Exemple

① Taille des pneus (exemple : P215/65R15 95H)

1. P : Le « P » indique que le pneu est conçu pour les véhicules de tourisme (ces renseignements ne figurent pas sur tous les pneus).
2. Numéro à trois chiffres (215) : Ce numéro indique la largeur en millimètres du pneu à partir du bord des flancs.

3. Numéro à deux chiffres (65) : Ce numéro, connu sous le nom de rapport d'aspect, indique le rapport entre la hauteur et la largeur du pneu.
4. R : Le « R » identifie un pneu radial.
5. Numéro à deux chiffres (15) : Ce numéro est le diamètre de la roue ou de la jante en pouces.

6. Numéro à deux ou à trois chiffres (95) : Ce numéro représente l'indice de charge du pneu. Ceci est une indication du poids que chaque pneu peut supporter. Cette information peut ne pas être présente sur tous les pneus, car elle n'est pas requise par la loi.
7. H : Vitesse nominale du pneu. Vous ne devriez pas conduire le véhicule à une vitesse supérieure à la cote de vitesse du pneu.



Exemple

② Numéro d'identification du pneu (TIN) pour un pneu neuf (exemple : DOT XX XX XXX XXXX)

3. Code à deux chiffres : Taille du pneu.
4. Code à trois chiffres : Code du type de pneu (en option).
5. Quatre chiffres représentant la semaine et l'année de fabrication du pneu. Par exemple, les chiffres 3103 représentent la 31^e semaine de l'année 2003. Si vous ne voyez pas ces chiffres, recherchez-les sur l'autre flanc du pneu.

1. DOT : Abréviation de « Department Of Transportation » (ministère du Transport des États-Unis). Le symbole peut être placé au-dessus, au-dessous ou à la gauche ou à la droite du numéro d'identification du pneu.

2. Code à deux chiffres : Identification du fabricant.

③ Composition et matériau de la carcasse du pneu

Le nombre de plis ou de couches de tissu enduit de caoutchouc dans le pneu. Les fabricants de pneus doivent aussi indiquer les matériaux du pneu, notamment l'acier, le nylon, le polyester, etc.

④ Pression maximale admissible

Ce chiffre indique la pression d'air maximale pouvant être appliquée au pneu. Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale permise.

⑤ Charge nominale maximale

Ce chiffre indique la charge maximale en kilogrammes et en livres pouvant être transportée par le pneu. Lorsque vous remplacez les pneus du véhicule, utilisez toujours un pneu ayant la même charge nominale maximale que les pneus installés à l'usine.

⑥ Termes « tubeless » (sans chambre à air) et « tube type » (avec chambre à air)

Indique si le pneu exige une chambre à air (« tube type ») ou non (« tubeless »).

⑦ Terme « radial »

Le terme « radial » est présent si la structure du pneu est radiale.

⑧ Nom du fabricant ou de la marque

Le nom de fabricant ou la marque est indiqué(e).

Autre terminologie concernant les pneus

En plus des nombreux termes définis dans le présent chapitre, le « flanc extérieur prévu » est (1) le flanc blanc, celui qui porte un lettrage blanc ou qui indique le fabricant, la marque ou le nom du modèle moulé en relief par rapport à la même indication sur l'autre flanc du pneu, ou (2) le flanc extérieur d'un pneu asymétrique

dont un côté en particulier doit toujours faire face vers l'extérieur lorsque monté sur un véhicule.

TYPES DE PNEUS

AVERTISSEMENT

- **Lorsque vous remplacez ou changez les pneus de votre véhicule, assurez-vous que les quatre pneus sont du même type (par exemple, pneus d'été, pneus toutes saisons ou pneus d'hiver) et de la même construction. Un concessionnaire NISSAN pourra vous donner des renseignements relatifs au type, à la taille, à la cote de vitesse et à la disponibilité des différents pneus.**
- **Les pneus de rechange peuvent avoir une cote de vitesse inférieure à celui des pneus installés en usine et, par conséquent, ne pas pouvoir s'adapter à la vitesse maximale de votre véhicule. Ne dépassez jamais la vitesse de la cote de vitesse maximale d'un pneu.**

- **L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux recommandés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système d'avertissement de basse pression des pneus.**
- **Utilisez toujours des pneus des mêmes type, taille, marque, construction et dessin de bande de roulement sur les quatre roues. Le non-respect de cette directive peut entraîner une différence de circonférence entre les pneus aux essieux avant et arrière, ce qui peut causer une anomalie du système de contrôle dynamique du véhicule entraînant des blessures graves, voire mortelles, une usure excessive des pneus et endommager la transmission et les engrenages pour différentiel.**
- **Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.**

Pneus toutes saisons

Certains modèles de véhicules NISSAN sont munis de pneus toutes saisons. Ces pneus offrent un bon rendement tout au long de l'année, même sur une chaussée enneigée ou glacée. Les mots ALL SEASON (toutes saisons) ou les lettres « MS » que l'on trouve sur le flanc des pneus identifient ce type de pneu. Les pneus d'hiver offrent une meilleure adhérence dans la neige que les pneus toutes saisons et ils peuvent être mieux adaptés au climat de certaines régions.

Pneus d'été

Certains modèles de véhicules NISSAN sont munis de pneus d'été. Ceux-ci offrent un rendement supérieur sur chaussée sèche. La neige et la glace nuisent considérablement au rendement des pneus d'été. L'indice d'adhérence identifié par les lettres « MS » n'apparaît pas sur le flanc des pneus d'été.

Si vous possédez un véhicule à quatre roues motrices, NISSAN vous recommande d'utiliser des pneus d'HIVER ou des pneus identifiés ALL SEASON (toutes saisons) si vous devez conduire sur une chaussée enneigée ou glacée.

8-38 Faites-le vous-même

Pneus d'hiver

Si vous installez des pneus d'hiver sur votre véhicule, assurez-vous que leur dimension et la charge maximale qu'ils peuvent porter sont les mêmes que celles des pneus d'origine. Sinon, les caractéristiques de sécurité et la tenue de route de votre véhicule pourraient être compromises.

Les pneus d'hiver ont généralement une cote de vitesse inférieure à celle des pneus installés en usine et ils risquent de ne pas s'adapter à la vitesse maximale que peut atteindre votre véhicule. Ne dépassez jamais la vitesse de la cote de vitesse maximale d'un pneu.

Si vous installez des pneus d'hiver sur votre véhicule, la dimension, la marque, la construction et la sculpture de la bande de roulement doivent être identiques sur les quatre pneus.

Des pneus à clous peuvent être utilisés pour bénéficier d'une adhérence accrue sur chaussée glacée. Toutefois, l'utilisation de tels pneus est prohibée dans certains États américains de même que dans certaines provinces du Canada. Consultez les règlements en vigueur dans votre localité, dans l'État ou la province où vous résidez avant d'installer ce type de pneu sur votre

véhicule. Sur chaussée sèche ou mouillée, les capacités de patinage et d'adhérence d'un pneu d'hiver à clous peuvent être inférieures à celles d'un pneu d'hiver sans clous.

CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES

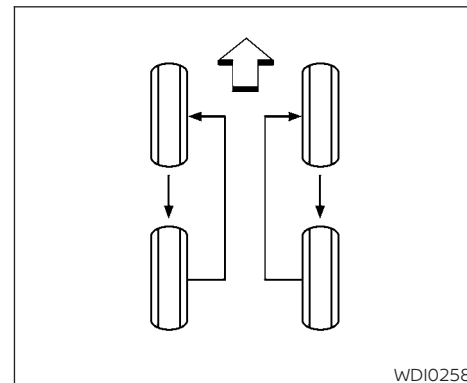
MISE EN GARDE

N'installez pas de chaînes ou de câbles antidérapants sur des pneus 235/55R20. L'installation de chaînes ou de câbles antidérapants sur des pneus 235/55R20 causera des dommages au véhicule. Si vous prévoyez installer des chaînes ou des câbles antidérapants, vous devriez installer des pneus 235/65R18.

L'utilisation de chaînes antidérapantes peut être prohibée dans certaines localités. Consultez les règlements en vigueur dans votre localité avant d'installer des chaînes antidérapantes sur les pneus de votre véhicule. Si vous installez des chaînes antidérapantes, assurez-vous qu'elles sont de la bonne dimension pour les pneus de votre véhicule et suivez les instructions d'installation fournies par le fabricant des chaînes.

N'utilisez que des chaînes SAE de catégorie « S ». Les chaînes de catégorie « S » sont destinées aux véhicules dont l'espace des passages de roue est limité. Les véhicules sur lesquels les chaînes de type « S » peuvent être installées répondent au débattement minimal requis (entre le pneu et l'élément de suspension ou de caisse du véhicule le plus proche) pour permettre l'installation d'un dispositif antidérapant pour l'hiver (chaînes antidérapantes ou câbles). Le débattement minimal requis est déterminé en fonction des pneus d'origine posés à l'usine. L'utilisation de chaînes d'une autre catégorie peut endommager votre véhicule. Lorsque recommandé par le fabricant, utilisez des tendeurs de chaînes pour vous assurer que les chaînes tiennent bien en place. Les maillons inutilisés de la chaîne doivent être solidement fixés ou retirés afin d'éviter qu'ils ne heurtent les ailes ou le soubassement et ne les endommagent. Si possible, évitez de charger votre véhicule à sa capacité maximale lorsque vous utilisez des chaînes antidérapantes et conduisez plus lentement. Sinon, les chaînes peuvent endommager votre véhicule et compromettre sa tenue de route et son rendement.

Les chaînes antidérapantes ne doivent pas être utilisées sur une chaussée sèche. Les contraintes excessives engendrées par la conduite d'un véhicule dans de telles conditions peuvent causer des dommages aux divers mécanismes du véhicule.



REPLACEMENT DES ROUES ET DES PNEUS

Permutation des pneus

NISSAN recommande de permuter les pneus tous les 8 000 km (5 000 mi).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les procédures de remplacement des pneus, consultez la section « Pneu crevé » du chapitre « En cas d'urgence » de ce manuel.

Au moyen d'une clé dynamométrique, serrez les écrous de roue au couple spécifié dès que possible.

Couple de serrage des écrous de roues :

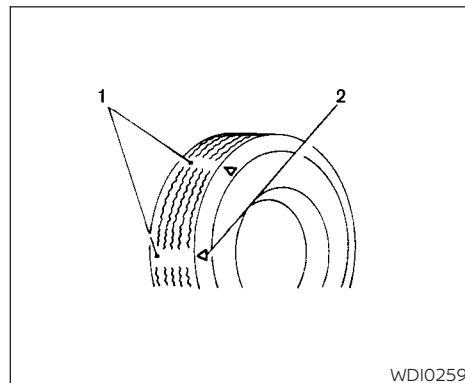
113 N·m (83 lb·pi)

Les écrous de roue doivent toujours être serrés au couple précisé. Il est recommandé de serrer les écrous de roue au couple spécifié à chaque permutation des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

- Après avoir procédé à la permutation des pneus, vérifiez et réglez la pression de gonflage des pneus.
- Resserrez les écrous des roues du véhicule après avoir parcouru une distance de 1 000 km (600 mi), ou après un pneu crevé, etc.
- La roue de secours ne fait pas partie des roues à permuter.

- Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.



Usure et endommagement des pneus

1. Indicateur d'usure
2. Repère

AVERTISSEMENT

- Les pneus de votre véhicule doivent être vérifiés périodiquement pour y déceler la présence d'usure, de fissures, de gonflement ou d'objets coincés entre les sculptures. En présence d'une usure importante, de fissures, de gonflement ou de coupures profondes, le ou les pneus doivent être remplacés.
- Les pneus d'origine sont munis d'indicateurs d'usure incorporés dans les bandes de roulement. Lorsque ces indicateurs deviennent visibles, les pneus doivent être remplacés.
- Les pneus se détériorent au fil du temps. Faites vérifier les pneus, y compris la roue de secours, de plus de six ans par un technicien qualifié, car certains dommages peuvent ne pas être évidents. Remplacez les pneus au besoin pour prévenir les défaillances du pneu et les blessures qui peuvent en découler.

- **Une réparation incorrecte de la roue de secours peut entraîner des blessures graves. Si la roue de secours doit être réparée, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour que cet entretien soit effectué.**
- **Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.**

Remplacement des roues et des pneus

Lorsque vous remplacez un pneu, utilisez un pneu dont la dimension, la sculpture de bande de roulement, la cote de vitesse et la capacité de charge sont similaires à ceux du pneu d'origine. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Roues et pneus » dans le chapitre

« Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

AVERTISSEMENT

- L'utilisation de pneus autres que ceux qui sont recommandés ou l'utilisation mixte de pneus de marque ou de construction (diagonale, ceinturée, radiale) diverses, ou dont les sculptures de bandes de roulement différent, peut nuire à la conduite, au freinage, à la tenue de route, au système de contrôle dynamique du véhicule (VDC), à la garde au sol, au jeu entre la carrosserie et les pneus, au jeu des chaînes antidérapantes, à l'étalonnage de l'indicateur de vitesse, à la convergence des phares ainsi qu'à la hauteur du pare-chocs. Certains de ces effets peuvent causer des accidents et entraîner des blessures graves.
- Si votre véhicule était initialement équipé de quatre pneus qui étaient de la même taille et si vous remplacez seulement deux des quatre pneus, posez les pneus neufs sur l'essieu arrière. Le fait de placer les pneus neufs sur l'essieu avant peut causer la perte


de la maîtrise du véhicule dans certaines conditions de conduite et entraîner un accident et de graves blessures.

- Si les roues doivent être changées pour quelque raison que ce soit, remplacez-les toujours par des roues au déport identique. Des roues au déport différent peuvent entraîner une usure prématurée des pneus, compromettre les caractéristiques du comportement routier, nuire au fonctionnement du système de contrôle dynamique du véhicule ou entraver le fonctionnement des disques et des tambours de frein. Cette interférence peut réduire l'efficacité du freinage ou entraîner une usure prématurée des plaquettes et segments de frein. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Roues et pneus » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel pour connaître les dimensions de déport des roues.

- Lors du remplacement d'une roue qui n'est pas équipée d'un système de surveillance de la pression des pneus, comme la roue de secours, le système de surveillance de la pression des pneus ne sera plus fonctionnel et le témoin de basse pression des pneus clignotera pendant environ une minute. Le témoin demeure allumé après une minute. Faites remplacer vos pneus ou réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
- L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux précisés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.
- Vous pouvez endommager le capteur du système de surveillance de la pression des pneus si vous ne le manipulez pas correctement. Soyez prudent lorsque vous manipulez le capteur du système de surveillance de la pression des pneus.

- Lorsque vous remplacez le capteur du système de surveillance de la pression des pneus, l'ID d'enregistrement peut être nécessaire. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour l'enregistrement du code d'identification.
- N'utilisez pas un capuchon de corps de valve qui n'est pas recommandé par NISSAN. Le capuchon de corps de valve peut s'obstruer.
- Assurez-vous que les capuchons de corps de valve sont correctement installés. Sinon, la soupape peut être obstruée par de la saleté, ce qui provoque une anomalie ou une baisse de pression.
- N'installez pas de roues ou de pneus endommagés ou déformés sur votre véhicule, même s'ils ont été réparés. Ceux-ci peuvent présenter des dommages structurels et entraîner une défaillance soudaine.
- L'utilisation de pneus rechapés est déconseillée.

- **Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.**

 Modèles à quatre roues motrices

MISE EN GARDE

Utilisez toujours des pneus des mêmes type, taille, marque, construction (à carcasse diagonale, à carcasse diagonale ceinturée ou à carcasse radiale) et dessin de bande de roulement sur les quatre roues. Déroger à cette directive peut entraîner une différence de circonférence entre les pneus aux essieux avant et arrière, ce qui causera une usure excessive des pneus et pourra endommager la boîte de vitesses, la boîte de transfert et les pignons du différentiel.

Si une usure excessive des pneus est décelée, il est recommandé de remplacer les pneus des quatre roues par des pneus des mêmes taille, marque et construction, et ayant le même dessin de bande de roulement. La pression des pneus et le réglage de la géométrie des roues doivent être également vérifiés et corrigés, le cas échéant. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Équilibrage des roues

Des roues mal équilibrées peuvent nuire à la tenue de route du véhicule et réduire la durée de vie des pneus. Même si le véhicule est utilisé régulièrement, les roues peuvent devenir déséquilibrées. C'est pourquoi les roues doivent être équilibrées tel que recommandé.

Les roues doivent être retirées du véhicule pour effectuer l'équilibrage. Sinon, le véhicule pourrait subir des dommages mécaniques.

- **Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.**

Soin des roues

- Pour que les roues conservent un bel aspect, lavez-les lorsque vous lavez votre véhicule.
- Nettoyez la face intérieure des roues lorsqu'elles sont retirées ou lorsque vous nettoyez le soubassement du véhicule.
- Ne lavez pas les roues avec des nettoyants abrasifs.
- Inspectez régulièrement les jantes des roues à la recherche de bosses ou de traces de corrosion. De telles conditions pourraient entraîner une perte de pression ou une mauvaise étanchéité au niveau des talons de pneu.

- Si vous conduisez dans des régions où du sel est répandu sur les routes durant l'hiver, NISSAN vous recommande de cirer les roues de votre véhicule.

Roue de secours (À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT)

Lors du remplacement d'une roue qui n'est pas équipée d'un système de surveillance de la pression des pneus, comme la roue de secours, le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas.

Les précautions suivantes doivent être prises lorsque la roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT est utilisée. Sinon, votre véhicule pourrait être endommagé ou subir un accident.

AVERTISSEMENT

- **La roue de secours ne doit être utilisée qu'en cas d'urgence. Elle doit être remplacée dès que possible par une roue de série pour éviter des dommages à la roue ou au différentiel.**
- **Conduisez prudemment lorsqu'une roue de secours à USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT est installée sur votre véhicule. Évitez les virages serrés et les freinages brusques.**

- **Vérifiez régulièrement la pression de gonflage du pneu de la roue de secours. Assurez-vous que la pression du pneu de la roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT est toujours de 420 kPa, 4,2 bars (60 lb/po²).**

- **Ne conduisez pas à une vitesse supérieure à 80 km/h (50 mi/h) lorsqu'une roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT est installée sur votre véhicule.**

- **Lorsque vous conduisez sur des routes enneigées ou glacées, la roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT doit être installée à l'arrière et les roues avant doivent être des roues d'origine (roues motrices).**

- **La bande de roulement du pneu de la roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT s'use plus rapidement que celle d'un pneu de série. Remplacez la roue de secours dès que les indicateurs d'usure apparaissent.**

- **N'installez pas votre roue de secours sur d'autres véhicules.**

- **N'installez pas plus d'une roue de secours sur le véhicule.**

- **Ne tractez pas de remorque si une roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT est installée sur votre véhicule.**

MISE EN GARDE

- **N'installez pas de chaînes antidérapantes sur une roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT. Les chaînes antidérapantes ne sont pas compatibles avec ce type de roue et elles pourraient endommager votre véhicule.**

- **Étant donné que la roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT est plus petite que la roue d'origine, la garde au sol s'en trouve réduite. Pour éviter d'endommager le véhicule, ne passez pas sur des obstacles. De plus, n'allez pas dans un lave-auto automatique avec votre véhicule, car celui-ci risque de rester coincé.**

9 Entretien et calendriers

Exigences d'entretien.....	9-2	Programmes d'entretien.....	9-9
Entretien général.....	9-2	Éléments d'entretien supplémentaires en cas de conditions d'utilisation difficiles.....	9-9
Entretien périodique.....	9-2	Entretien standard.....	9-9
Où aller lorsque des réparations sont nécessaires.....	9-2	Entretien du dispositif antipollution.....	9-10
Entretien général.....	9-3	Entretien du châssis et de la carrosserie.....	9-13
Explication des points d'intervention relatifs à l'entretien général.....	9-3	Entretien dans des conditions d'utilisation difficiles.....	9-16
Composants faisant partie de l'entretien périodique.....	9-6	Conditions de conduite extrêmes.....	9-16
Entretien du dispositif antipollution :.....	9-7	Carnet d'entretien.....	9-17
Entretien du châssis et de la carrosserie :.....	9-8		

EXIGENCES D'ENTRETIEN

Certaines vérifications quotidiennes et régulières sont nécessaires pour maintenir votre véhicule en bon état mécanique et assurer un rendement optimal du dispositif antipollution et du moteur.

Vous avez la responsabilité, à titre de propriétaire du véhicule, de vous assurer que l'entretien général et l'entretien périodique de votre véhicule sont effectués.

En tant que propriétaire, vous êtes la seule personne en mesure de vous assurer qu'un entretien approprié de votre véhicule est effectué. Vous jouez donc un rôle crucial dans le processus d'entretien.

ENTRETIEN GÉNÉRAL

L'entretien général comprend les points d'intervention relatifs à l'utilisation courante. Ils sont essentiels au bon fonctionnement du véhicule. Vous devez effectuer ces procédures d'entretien régulièrement, tel que prescrit.

Des connaissances sommaires en mécanique et l'utilisation de quelques outils de mécanique automobile suffisent pour effectuer les vérifications d'entretien général.

Vous pouvez effectuer ces vérifications ou inspections vous-même; elles peuvent également être faites par un technicien qualifié ou si vous le voulez, par un concessionnaire NISSAN.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Les éléments d'entretien énumérés dans le présent chapitre doivent être entretenus à des intervalles réguliers. Toutefois si vous conduisez votre véhicule dans des conditions extrêmes, un entretien supplémentaire ou plus fréquent est requis.

OÙ ALLER LORSQUE DES RÉPARATIONS SONT NÉCESSAIRES

Si votre véhicule requiert un entretien ou s'il fonctionne mal, faites vérifier et réparer les systèmes concernés. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Les techniciens NISSAN sont des spécialistes qui reçoivent une formation solide. Ils bénéficient en outre d'une formation continue au moyen de bulletins techniques, de conseils et de programmes de perfectionnement. Ils sont pleinement formés pour procéder à des interventions sur les véhicules NISSAN **avant** de commencer les travaux.

Vous pouvez faire appel au personnel du service technique des concessionnaires NISSAN en toute confiance. Ils travailleront de façon à respecter les exigences d'entretien de votre véhicule.

ENTRETIEN GÉNÉRAL

Tel que prescrit dans le présent chapitre, un entretien général de votre véhicule doit être effectué régulièrement lorsque vous l'utilisez normalement. Si vous décelez des odeurs, des vibrations ou des bruits inhabituels, recherchez la source du problème ou faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais. En outre, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN si vous croyez qu'une réparation est nécessaire.

Lorsque vous devez effectuer des vérifications ou des interventions sur votre véhicule, observez attentivement les instructions de la section « Précautions d'entretien » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

EXPLICATION DES POINTS D'INTERVENTION RELATIFS À L'ENTRETIEN GÉNÉRAL

Des détails supplémentaires sur les points d'intervention marqués d'un astérisque sont fournis dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

À l'extérieur du véhicule

Les points d'intervention énumérés ici doivent être vérifiés de temps à autre, à moins d'indication contraire.

Portières et capot du moteur : Assurez-vous qu'ils fonctionnent bien. Assurez-vous également que toutes les serrures se verrouillent correctement. Lubrifiez les charnières, les loquets, les goupilles de verrouillage, les rouleaux et les biellettes au besoin. Assurez-vous que le loquet secondaire maintient le capot fermé lorsque le loquet principal est délogé.

Vérifiez fréquemment la lubrification de ces éléments si vous conduisez sur des routes sur lesquelles du sel et d'autres matières corrosives ont été répandus.

Phares* : Nettoyez les phares régulièrement. Assurez-vous que les phares, feux d'arrêt, feux arrière, clignotants et autres feux fonctionnent correctement et qu'ils sont fixés solidement. Vérifiez également le réglage des phares.

Écrous de roue* : Assurez-vous que tous les écrous sont en place et qu'ils sont bien serrés au moment de la vérification des pneus. Serrez-les au besoin.

Permutation des pneus* : Une permutation des pneus doit être effectuée tous les 8 000 km (5 000 mi).

Pneus* : Vérifiez souvent la pression des pneus de votre véhicule au moyen d'un manomètre et vérifiez-la toujours avant un long trajet. Au besoin, réglez la pression des pneus, y compris celle de la roue de secours, au niveau spécifié. Vérifiez les pneus avec soin pour y déceler toute trace de dommages, de coupures ou d'usure excessive.

Composants des émetteurs du système de surveillance de la pression des pneus : Remplacez la bague d'étanchéité, l'obus de valve et le capuchon des émetteurs du système de surveillance de la pression des pneus lorsque vous remplacez les pneus en raison de l'usure ou de l'âge des pneus.

Réglage de la géométrie et équilibrage des roues : Si vous avez l'impression que votre véhicule tire d'un côté lorsque vous conduisez sur une route droite et sans relief, ou si vous notez une usure inégale ou excessive des pneus de votre véhicule, un réglage de la géométrie des roues peut se révéler nécessaire. Si vous sentez des vibrations au niveau du volant ou du siège de votre véhicule lorsque vous conduisez à

vitesse normale sur l'autoroute, un équilibrage des roues peut se révéler nécessaire.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.

Pare-brise : Nettoyez le pare-brise régulièrement. Vérifiez au moins tous les six mois s'il y a des fissures ou d'autres dommages. Si le pare-brise est endommagé, faites-le réparer dans un atelier de réparation qualifié.

Balais d'essuie-glace* : Si vous constatez que les balais d'essuie-glace ne fonctionnent pas correctement, vérifiez s'ils sont fissurés ou usés.

À l'intérieur du véhicule

Les points d'intervention énumérés ci-après doivent faire l'objet de vérifications régulières, par exemple, au moment des opérations d'entretien périodique, du nettoyage du véhicule, etc.

Pédale d'accélérateur : Assurez-vous que la pédale d'accélérateur s'enfonce en dou-

ceur, librement et sans effort. Gardez le tapis de plancher loin de la pédale.

Pédale de frein : Vérifiez le fonctionnement régulier de la pédale de frein. Si la pédale de frein s'abaisse soudainement plus loin que la normale, si la pédale semble spongieuse ou si la distance de freinage semble plus longue, faites vérifier votre véhicule immédiatement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. Gardez le tapis de plancher loin de la pédale.

Freins : Assurez-vous que le véhicule ne dérive pas lorsque vous serrez les freins.

Mécanisme de la position P (stationnement) de la transmission à variation continue : Dans une pente assez prononcée, assurez-vous que le véhicule reste immobilisé, sans serrer les freins, lorsque le levier sélecteur est à la position P (stationnement).

Frein de stationnement : Vérifiez régulièrement le fonctionnement du frein de stationnement. Le véhicule devrait demeurer immobile sur une pente assez abrupte lorsque seul le frein de stationnement est serré. Si le frein de stationnement doit être

réglé. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Sièges : Vérifiez les commandes de position des sièges, comme les dispositifs de réglage des sièges et d'inclinaison des dossiers, etc., pour vous assurer qu'ils fonctionnent bien et qu'ils se verrouillent correctement dans toutes les positions. Assurez-vous que les appuie-tête se déplacent librement vers le haut et vers le bas et que les verrous (selon l'équipement) se bloquent solidement dans toutes les positions de verrouillage.

Ceintures de sécurité : Assurez-vous que toutes les pièces des ceintures de sécurité (par exemple, les boucles, les ancrages, les réglers et les enrouleurs) fonctionnent correctement et librement et qu'elles sont bien installées. Vérifiez les sangles des ceintures de sécurité pour vous assurer qu'elles ne sont pas coupées, effilochées, usées ou endommagées.

Volant : Prenez note de tout changement dans le fonctionnement du système de direction assistée, par exemple, une course libre excessive du volant, une direction rigide ou des bruits inusités.

Témoins et carillons : Assurez-vous que tous les témoins et les carillons fonctionnent correctement.

Dégivreur de pare-brise : Assurez-vous que l'air circule librement par les bouches de dégivrage et que le débit d'air est adéquat lorsque le chauffage ou le climatiseur est en fonction.

Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise* : Assurez-vous que les essuie-glaces et le lave-glace fonctionnent bien et que les essuie-glaces ne laissent pas de traces sur le pare-brise.

Sous le capot et sous le véhicule

Les points d'intervention énumérés ci-après doivent être vérifiés régulièrement (p. ex., chaque fois que vous vérifiez l'huile moteur ou que vous faites le plein de carburant).

Batterie* : Vérifiez le niveau de liquide dans chacun des éléments de la batterie. Le niveau de liquide doit se trouver au bas de l'orifice de remplissage. Vérifiez fréquemment le niveau d'électrolyte de la batterie si vous conduisez votre véhicule par temps très chaud ou dans des conditions difficiles.

REMARQUE :

Évitez le plus possible les situations qui risquent de provoquer la décharge potentielle de la batterie et les conditions de non-démarrage telles que :

1. **L'installation ou l'utilisation prolongée d'accessoires électroniques qui déchargent la batterie lorsque le moteur est arrêté (chargeurs de téléphone, GPS, lecteurs de DVD, etc.).**
2. **Le véhicule n'est pas utilisé régulièrement ou il est utilisé lors de courtes distances seulement.**

Dans ces cas, la batterie doit possible-ment être rechargée afin de préserver sa durée de vie utile.

Niveau de liquide de frein* : Assurez que le niveau de liquide de refroidissement est compris entre les repères MAX (maximum) et MIN (minimum) du réservoir.

Niveau de liquide de refroidissement* : Attendez que le moteur soit froid pour vérifier le niveau de liquide de refroidissement.

Courroies d'entraînement du moteur* : Assurez-vous que les courroies d'entraînement du moteur ne sont pas éraillées, usées, fendillées ou huileuses.

Niveau d'huile moteur* : Vérifiez le niveau d'huile moteur lorsque votre véhicule est immobilisé sur une surface plane et que le moteur est à l'arrêt. Attendez que l'huile se dépose dans le carter d'huile (plus de 15 minutes).

Système d'échappement : Assurez-vous que les supports du système d'échappement ne sont pas desserrés et que le système n'est pas fissuré ou perforé. S'il y a un son inhabituel ou une odeur de gaz en provenance du système d'échappement, faites vérifier le système immédiatement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Gaz d'échappement (monoxyde de carbone) » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

COMPOSANTS FAISANT PARTIE DE L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Fuites de liquide : Immobilisez votre véhicule et, après un certain temps, vérifiez la présence de fuites de carburant, d'huile, d'eau ou d'autres liquides. Il est normal que de l'eau s'égoutte du climatiseur après son utilisation. Si vous décelez des fuites ou des vapeurs de carburant, recherchez la source du problème et faites réparer votre véhicule immédiatement.

Niveau de liquide de direction assistée* et canalisations : Coupez le contact et attendez que le liquide de direction assistée refroidisse avant d'en vérifier le niveau. Assurez-vous que les canalisations sont bien raccordées et qu'elles sont exemptes de fuites, de fissures, etc.

Radiateur et flexibles : Vérifiez l'avant du radiateur et retirez-en la saleté, les insectes, les feuilles, etc., qui s'y sont accumulés. Assurez-vous que les durites du radiateur ne sont pas fissurées, déformées, pourries ou desserrées.

Soubassement : Le soubassement de votre véhicule entre fréquemment en contact avec des substances corrosives comme celles qui sont répandues sur une chaussée glacée ou utilisées pour contrôler la poussière. Il est très important de retirer ces substances. Sinon, le plancher, le châssis, les canalisations de carburant et la zone autour du système d'échappement pourraient rouiller. À la fin de l'hiver, rincez abondamment le soubassement avec de l'eau, en particulier, les zones qui présentent une accumulation de boue et de saleté. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le chapitre « Aspect et entretien » du présent manuel.

Liquide lave-glace* : Assurez-vous qu'il y a suffisamment de liquide lave-glace dans le réservoir.

Les descriptions suivantes vous sont données de façon que vous puissiez mieux comprendre les composants faisant partie des entretiens périodiques et devant être régulièrement vérifiés ou remplacés. Le programme d'entretien indique à quels intervalles et à quel kilométrage chaque composant doit être vérifié.

En plus d'un entretien périodique, certains composants de votre véhicule doivent être vérifiés sur une base quotidienne. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Entretien général » dans ce chapitre.

NISSAN recommande la vérification des composants suivis d'un astérisque « * » pour que votre véhicule fonctionne en toute fiabilité. Il n'est pas nécessaire que vous procédiez à l'entretien de ces composants pour que la garantie NISSAN dont bénéficie votre véhicule reste en vigueur. Vous devez toutefois procéder à l'entretien périodique des autres composants.

Vous trouverez des renseignements plus détaillés sous le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

REMARQUE :

NISSAN n'encourage aucunement l'utilisation de systèmes rinçage du marché des pièces de rechange non approuvés par NISSAN et recommande fortement de ne pas utiliser ces équipements sur un produit NISSAN. Un bon nombre des systèmes de rinçage d'après-vente utilise des produits chimiques ou des solvants non approuvés par Nissan; l'utilisation de ces produits n'a pas été validée par NISSAN.

Pour connaître le carburant, les lubrifiants, les liquides, les huiles et le frigorigène recommandés, reportez-vous à la section « Contenances, liquides et lubrifiants recommandés » du chapitre « Données techniques information au consommateur » du présent manuel.

ENTRETIEN DU DISPOSITIF ANTIPOLLUTION :

Courroies d'entraînement* : Vérifiez les courroies d'entraînement du moteur à la recherche d'usure, d'effilochement ou de fissures et pour vous assurer qu'elles sont bien tendues. Remplacez toute courroie d'entraînement endommagée.

Filtre à air du moteur : Remplacez le microfiltre aux périodicités prescrites. Si vous conduisez longtemps dans des conditions poussiéreuses, vérifiez et/ou remplacez votre filtre à air plus souvent.

Liquide de refroidissement du moteur* : Remplacez aux intervalles prescrits. Au moment d'ajouter ou de remplacer le liquide de refroidissement, assurez-vous d'utiliser uniquement de l'antigel / liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine de couleur bleue ou tout produit équivalent avec le mélange approprié. (Pour obtenir de plus amples renseignements sur le mélange approprié selon votre région, consultez la section « Circuit de refroidissement du moteur » du chapitre « Interventions du propriétaire » de ce manuel.)

REMARQUE :

Le fait de mélanger tout autre type de liquide de refroidissement ou l'utilisation d'eau non distillée peut réduire l'intervalle de service prescrit pour le liquide de refroidissement.

Huile moteur et filtre à huile : Remplacez l'huile et le filtre à huile moteur aux périodicités prescrites. Pour connaître la viscosité et le type d'huile recommandés, reportez-vous à la section « Contenances, liquides et lubrifiants recommandés » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

Jeu des soupapes du moteur* : Ne le vérifiez que si le bruit augmente. Au besoin, réglez le jeu des soupapes.

Conduites de recyclage des vapeurs de carburant* : Vérifiez les conduites du système de recyclage des vapeurs de carburant à la recherche de fuites ou desserrages. Resserrez tous les raccords desserrés. Au besoin, remplacez les pièces.

Conduites de carburant* : Vérifiez les flexibles, les conduites et les raccords de carburant à la recherche de fuites, de détériorations et pour vous assurer qu'ils ne sont pas desserrés. Resserrez tous les raccords desserrés. Au besoin, remplacez les pièces.

Bougies d'allumage : Remplacez le microfiltre aux périodicités prescrites. Posez des bougies neuves du même type que celles d'origine.

ENTRETIEN DU CHÂSSIS ET DE LA CARROSSERIE :

Câbles et conduites de frein : Ils doivent être visuellement inspectés pour s'assurer qu'ils sont bien posés. Recherchez tout signe d'effilochements, de fissures, de détériorations et de fuites. Remplacez immédiatement toutes les pièces détériorées ou endommagées.

Disques et plaquettes de frein : Vérifiez-les à la recherche d'usure, de détériorations et de fuites de liquide. Remplacez immédiatement toutes les pièces détériorées ou endommagées.

Système d'échappement : Visuellement, inspectez les tuyaux d'échappement, le silencieux et les supports à la recherche de fissures, de détériorations et de dommages. Resserrez tous les raccords desserrés. Au besoin, remplacez les pièces.

Microfiltre de l'habitacle : Remplacez le microfiltre aux périodicités prescrites. Si vous conduisez longtemps dans des conditions poussiéreuses, vérifiez, et au besoin, remplacez ce filtre plus souvent.

Arbres de transmission : Vérifiez-les à la recherche de dommages, de desserrages et de fuites d'huile ou de graisse.

Tringlerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions, soufflets des arbres de roue : Vérifiez-les à la recherche de dommages, de desserrages et de fuites d'huile ou de graisse. Si vous conduisez votre véhicule dans des conditions extrêmes, inspectez ces composants plus fréquemment.

Permutation des pneus : Selon les instructions qui figurent dans la section « Explication des points d'intervention relatifs à l'entretien général » du présent chapitre, une permutation des pneus doit être effectuée tous les 8 000 km (5 000 milles). Au cours de l'opération de permutation, les pneus doivent être vérifiés à la recherche de dommages et d'usure inégale. Au besoin, remplacez-les.

Huile pour boîte de vitesses, huile de différentiel : Inspectez visuellement pour détecter des fuites aux intervalles prescrits.

Si le véhicule est utilisé pour tracter une remorque, s'il est doté d'une cabine de camping ou d'un porte-bagages de toit ou qu'il est conduit sur des routes cahoteuses ou boueuses, vidangez le liquide pour transmission à variation continue tous les 96 000 km (60 000 milles) ou demandez au concessionnaire de vérifier les données sur la détérioration du liquide à l'aide du CONSULT. Si les données sur la détérioration sont supérieures à 210000, remplacez le liquide pour transmission à variation continue.

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Pour assurer une conduite en douceur, sécuritaire et économique, NISSAN offre deux programmes d'entretien qui peuvent être utilisés, selon vos conditions habituelles de conduite. Ces programmes contiennent des intervalles de distance et de temps, jusqu'à 192 000 km (120 000 milles) ou 144 mois. Pour la plupart des gens, l'indication du compteur kilométrique indique quand l'entretien est nécessaire. Toutefois, si vous conduisez très peu, vous devez entretenir votre véhicule à des intervalles de temps réguliers indiqués dans le programme d'entretien.

Après 192 000 km (120 000 milles) ou 144 mois, continuez l'entretien aux mêmes intervalles de millage ou de temps.

ÉLÉMENTS D'ENTRETIEN SUPPLÉMENTAIRES EN CAS DE CONDITIONS D'UTILISATION DIFFICILES

Les éléments d'entretien supplémentaires en cas de conditions d'utilisation difficiles doivent être exécutés pour les véhicules utilisés dans des conditions spécialement rigoureuses. Les éléments d'entretien supplémentaires doivent être exécutés si vous utilisez votre véhicule principalement dans les conditions suivantes :

- Cours trajets répétés de moins de 8 km (5 milles).
- Cours trajets répétés de moins de 16 km (10 milles) avec des températures extérieures qui demeurent sous le point de congélation.
- Conduite par temps très chaud, pendant les « heures de pointe », lorsque le trafic nécessite des arrêts et des démarrages fréquents.
- Périodes de ralenti prolongées ou conduite à basse vitesse pendant de longues distances, tels que les véhicules de police, les taxis ou le service de livraison à domicile.
- Conduite sur des routes poussiéreuses.
- Conduite sur des chaussées déformées, boueuses ou sur lesquelles du sel a été épandu.
- Tractage d'une remorque, au moyen d'un campeur de camionnette ou utilisation d'un porte-bagages de toit.

REMARQUE :

Pour les véhicules utilisés au Canada, les éléments d'entretien en conditions d'utilisation standard et difficiles doivent être effectués à chaque intervalle.

ENTRETIEN STANDARD

Les tableaux suivants indiquent le programme d'entretien standard. En fonction de la météo et des conditions atmosphériques, des variations de la chaussée, des habitudes de conduite individuelles et de l'utilisation du véhicule, un entretien supplémentaire ou plus fréquent peut être nécessaire. **Après 192 000 km (120 000 milles) ou 144 mois, continuez l'entretien aux mêmes intervalles de millage ou de temps.**

ENTRETIEN DU DISPOSITIF ANTIPOLLUTION

Abréviations : I = Inspecter et corriger ou remplacer au besoin, R = Remplacer

OPÉRATION D'ENTRETIEN Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.	km x 1 000 (milles x 1 000) Mois	INTERVALLE D'ENTRETIEN												
		8 (5) 6	16 (10) 12	24 (15) 18	32 (20) 24	40 (25) 30	48 (30) 36	56 (35) 42	64 (40) 48	72 (45) 54	80 (50) 60	88 (55) 66	96 (60) 72	
Courroies d'entraînement	Reportez-vous à la REMARQUE (1)									I*		I*		I*
Filtre à air	Reportez-vous à la REMARQUE (2)							R						R
Conduites de vapeur d'EVAP					I*					I*				I*
Conduites de carburant					I*					I*				I*
Filtre à carburant	Reportez-vous à la REMARQUE (3)													
Liquide de refroidissement du moteur*	Reportez-vous à la REMARQUE (4)(5)													
Huile moteur		Remplacer tous les 8 000 km (5 000 mi) ou 6 mois												
Filtre à huile moteur		Remplacer tous les 8 000 km (5 000 mi) ou 6 mois												
Bougies d'allumage	Reportez-vous à la REMARQUE (6)	Remplacez tous les 168 000 km (105 000 mi)												
Jeu des soupapes d'admission et d'échappement*	Reportez-vous à la REMARQUE (7)													

OPÉRATION D'ENTRETIEN Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.	km x 1 000 (milles x 1 000) Mois	INTERVALLE D'ENTRETIEN											
		104 (65) 78	112 (70) 84	120 (75) 90	128 (80) 96	136 (85) 102	144 (90) 108	152 (95) 114	160 (100) 120	168 (105) 126	176 (110) 132	184 (115) 138	192 (120) 144
Courroies d'entraînement	Reportez-vous à la REMARQUE (1)		I*		I*		I*		I*		I*		I*
Filtre à air	Reportez-vous à la REMARQUE (2)						R						R
Conduites de vapeur d'EVAP					I*				I*				I*
Conduites de carburant					I*				I*				I*
Filtre à carburant	Reportez-vous à la REMARQUE (3)												
Liquide de refroidissement du moteur*	Reportez-vous à la REMAR- QUE (4)(5)												
Huile moteur		Remplacer tous les 8 000 km (5 000 mi) ou 6 mois											
Filtre à huile moteur		Remplacer tous les 8 000 km (5 000 mi) ou 6 mois											
Bougies d'allumage	Reportez-vous à la REMARQUE (6)	Remplacez tous les 168 000 km (105 000 mi)											
Jeu des soupapes d'admission et d'échap- pement*	Reportez-vous à la REMARQUE (7)												

REMARQUE :

- (1) Après 64 000 km (40 000 mi) ou 48 mois, inspectez à tous les 16 000 km (10 000 mi) ou 12 mois. Remplacez les courroies d'entraînement si elles sont endommagées.**
- (2) Si vous utilisez le véhicule principalement dans des conditions poussiéreuses, des entretiens plus fréquents peuvent être nécessaires.**
- (3) L'entretien périodique n'est pas requis.**
- (4) Le premier intervalle de remplacement est 168 000 km (105 000 mi) ou 84 mois. Après le premier remplacement, remplacez tous les 120 000 km (75 000 milles) ou 60 mois.**
- (5) Utilisez seulement l'antigel / liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine ou un produit équivalent dont le mélange contient 50 % d'antigel et 50 % d'eau déminéralisée ou distillée. Si vous mélangez un autre type de liquide de refroidissement ou si vous utilisez de l'eau non distillée, la durée de vie du liquide de refroidissement d'origine peut être réduite.**
- (6) Remplacez la bougie d'allumage lorsque l'écartement de la bougie dépasse 1,35 mm (0,053 po), même s'il reste dans le kilométrage de remplacement périodique spécifié.**
- (7) L'entretien périodique n'est pas requis. Toutefois, si le bruit augmente, vérifiez le jeu des soupapes.**

*** NISSAN recommande que les éléments et les intervalles d'entretien avec un astérisque « * » soient vérifiés pour que votre véhicule fonctionne en toute fiabilité. Le propriétaire n'a pas besoin de procéder à l'entretien de ces composants pour que la garantie relative aux dispositifs antipollution dont bénéficie le véhicule ou la responsabilité liée au rappel du constructeur reste en vigueur. Vous devez toutefois procéder à l'entretien périodique des autres composants.**

ENTRETIEN DU CHÂSSIS ET DE LA CARROSSERIE

Abréviations : I = Inspectez et corrigez ou remplacez au besoin, R = Remplacer

OPÉRATION D'ENTRETIEN Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.	km x 1 000 (milles x 1 000) Mois	INTERVALLE D'ENTRETIEN											
		8 (5) 6	16 (10) 12	24 (15) 18	32 (20) 24	40 (25) 30	48 (30) 36	56 (35) 42	64 (40) 48	72 (45) 54	80 (50) 60	88 (55) 66	96 (60) 72
Conduites et câbles de frein			I		I		I		I		I		I
Plaquettes et disques de frein★			I		I		I		I		I		I
Liquide de frein★					R				R				R
Liquide pour transmission à variation continue	Reportez-vous à la REMARQUE (1)		I		I		I		I		I		I
Liquide de boîte de transfert et huile à engrenage pour différentiel	Reportez-vous à la REMARQUE (2)		I		I		I		I		I		I
Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions★					I				I				I
Permutation des pneus	Reportez-vous à la REMARQUE (3)												
Arbre de transmission et soufflets des arbres de transmission (modèles à 4 roues motrices)★			I		I		I		I		I		I
Système d'échappement★					I				I				I
Microfiltre de l'habitacle				R			R		R		R		R
Pile de la clé intelligente				R			R		R		R		R

OPÉRATION D'ENTRETIEN Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.	km x 1 000 (milles x 1 000) Mois	INTERVALLE D'ENTRETIEN											
		104 (65) 78	112 (70) 84	120 (75) 90	128 (80) 96	136 (85) 102	144 (90) 108	152 (95) 114	160 (100) 120	168 (105) 126	176 (110) 132	184 (115) 138	192 (120) 144
Câbles et conduites de frein			I		I		I		I		I		I
Disques et plaquettes de frein★			I		I		I		I		I		I
Liquide de frein★					R				R				R
Liquide pour transmission à variation continue	Reportez-vous à la REMARQUE (1)		I		I		I		I		I		I
Liquide de boîte de transfert et huile à engrenage pour différentiel	Reportez-vous à la REMARQUE (2)		I		I		I		I		I		I
Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions★					I				I				I
Permutation des pneus	Reportez-vous à la REMARQUE (3)												
Arbre de transmission et soufflets des arbres de transmission (modèles à 4 roues motrices)★			I		I		I		I		I		I
Système d'échappement★					I				I				I
Microfiltre de l'habitacle					R				R				R
Pile de la clé intelligente					R				R				R

REMARQUE :

Les éléments d'entretien avec « ★ » doivent être effectués plus fréquemment, conformément aux « Procédures d'entretien sous des conditions de conduite extrêmes ».

- (1) Si le véhicule est utilisé pour tracter une remorque, s'il est doté d'une cabine de camping ou d'un porte-bagages de toit ou qu'il est conduit sur des routes cahoteuses ou boueuses, vérifiez les données sur la détérioration du liquide pour transmission à variation continue tous les 96 000 km (60 000 mi), puis vidangez le liquide pour transmission à variation continue au besoin. Et si vous n'effectuez pas la vérification, vidangez (n'inspectez pas uniquement) le liquide pour transmission à variation continue tous les 96 000 km (60 000 mi). Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
- (2) Si le véhicule est utilisé pour tracter une remorque, s'il est muni d'une cabine de camping ou d'un porte-bagages de toit ou qu'il est conduit sur des routes cahoteuses ou boueuses, vidangez (n'inspectez pas uniquement) l'huile moteur tous les 32 000 km (20 000 milles) ou 24 mois.
- (3) Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la permutation des pneus, reportez-vous au chapitre « Entretien général » dans cette section.

ENTRETIEN DANS DES CONDITIONS D'UTILISATION DIFFICILES

Les intervalles d'entretien indiqués dans les pages précédentes sont destinés aux conditions de fonctionnement normales. Si le véhicule est principalement utilisé dans des conditions de conduite extrêmes tel qu'illustré ci-dessous, les éléments suivants doivent être entretenus plus fréquemment comme illustré dans le tableau.

CONDITIONS DE CONDUITE EXTRÊMES

- Cours trajets répétés de moins de 8 km (5 milles).
- Cours trajets répétés de moins de 16 km (10 milles) avec des températures extérieures qui demeurent sous le point de congélation.
- Conduite par temps très chaud, pendant les « heures de pointe », lorsque le trafic nécessite des arrêts et des démarrages fréquents.

- Périodes de ralenti prolongées ou conduite à basse vitesse pendant de longue distance, tels que les véhicules de police, les taxis ou le service de livraison à domicile.
- Conduite sur des routes poussiéreuses.
- Conduite sur des chaussées déformées, boueuses ou sur lesquelles du sel a été épandu.
- Tractage d'une remorque, au moyen d'un campeur de camionnette ou utilisation d'un porte-bagages de toit.

Opération d'entretien : Inspectez = Inspectez et corrigez ou remplacez au besoin.

Élément d'entretien	Opération d'entretien	Intervalle d'entretien
Liquide de frein	Vidanger	Tous les 16 000 km (10 000 mi) ou 12 mois
Plaquettes et disques de frein	Inspecter	Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou 6 mois
Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions	Inspecter	Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou 6 mois
Arbre de transmission et soufflets des arbres de transmission (modèles à 4 roues motrices)	Inspecter	Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou 6 mois
Système d'échappement	Inspecter	Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou 6 mois

CARNET D'ENTRETIEN

<p>8 000 km (5 000 mi) ou 6 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>16 000 km (10 000 mi) ou 12 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>24 000 km (15 000 mi) ou 18 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p>
<p>32 000 km (20 000 mi) ou 24 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>40 000 km (25 000 mi) ou 30 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>48 000 km (30 000 mi) ou 36 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p>
<p>56 000 km (35 000 mi) ou 42 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>64 000 km (40 000 mi) ou 48 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>72 000 km (45 000 mi) ou 54 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p>

<p>80 000 km (50 000 mi) ou 60 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>88 000 km (55 000 mi) ou 66 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>96 000 km (60 000 mi) ou 72 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p>
<p>104 000 km (65 000 mi) ou 78 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>112 000 km (70 000 mi) ou 84 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>120 000 km (75 000 mi) ou 90 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p>
<p>128 000 km (80 000 mi) ou 96 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>136 000 km (85 000 mi) ou 102 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>144 000 km (90 000 mi) ou 108 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p>

<p>152 000 km (95 000 mi) ou 114 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>160 000 km (100 000 mi) ou 120 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>168 000 km (105 000 mi) ou 126 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p>
<p>176 000 km (110 000 mi) ou 132 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>184 000 km (115 000 mi) ou 138 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>192 000 km (120 000 mi) ou 144 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p>

10 Données techniques et information au consommateur

Contenances, liquides et lubrifiants recommandés	10-2	Étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge	10-14
Recommandations concernant le carburant	10-5	Étiquette des caractéristiques du climatiseur	10-14
Recommandations relatives à l'huile moteur et au filtre à huile	10-8	Installation de la plaque d'immatriculation avant	10-14
Recommandations concernant le fluide frigorigène et le lubrifiant du climatiseur	10-9	Information concernant le chargement du véhicule	10-15
Spécifications	10-10	Terminologie	10-15
Moteur	10-10	Capacité de charge du véhicule	10-16
Roues et pneus	10-11	Arrimage de la charge	10-18
Dimensions et poids	10-11	Conseils pour le chargement	10-18
Voyages ou immatriculation du véhicule à l'étranger	10-12	Mesure des poids	10-19
Identification du véhicule	10-12	Traction d'une remorque	10-20
Plaque du numéro d'identification du véhicule (NIV)	10-12	Limites maximales de charge	10-20
Numéro d'identification du véhicule (numéro du châssis)	10-12	Caractéristiques et charges de remorquage	10-24
Numéro de série du moteur	10-13	Sécurité du remorquage	10-24
Étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC	10-13	Remorquage à plat pour véhicule à 4 roues motrices (selon l'équipement)	10-34
Étiquette de contrôle des émissions	10-13	Remorquage à plat pour véhicule à traction avant (selon l'équipement)	10-34
		Classification uniforme de qualité de pneus	10-35
		Garantie du dispositif antipollution	10-36

Défauts compromettant la sécurité 10-37
Préparation pour les contrôles d'inspection et
d'entretien..... 10-38

Enregistreurs de données d'événement 10-39
Pour commander le manuel du conducteur
ou le manuel de réparation..... 10-39



CONTENANCES, LIQUIDES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS

Les contenances indiquées ci-après sont approximatives. Les contenances de remplissage réelles peuvent varier légèrement. Au moment du remplissage, suivez la méthode décrite dans le chapitre « Interventions du propriétaire » afin de déterminer les contenances adéquates.

Type de liquide		Contenances (approximatives)			Liquides/Lubrifiants recommandés
		Mesures métriques	Mesures américaines	Mesures impériales	
Carburant		74 L	19 1/2 gal	16 1/4 gal	• Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Recommandations concernant le carburant » du présent chapitre.
Huile moteur (vidange et remplissage) Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter à la section « Huile moteur » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.	Avec changement de filtre à huile	4,8 L	5 1/8 pte	4 1/4 pte	• Huile moteur authentique NISSAN «0W-20 SN» recommandée. • Si l'huile moteur ci-dessus n'est pas disponible, utilisez une huile moteur équivalente qui correspond au type et à la viscosité ci-dessus. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Recommandations relatives à l'huile moteur et au filtre à huile » du présent chapitre.
	Sans changement de filtre à huile	4,5 L	4 3/4 pte	4 pte	
Liquide de refroidissement du moteur avec réservoir		9,8 L	2 5/8 gal	2 1/8 gal	• Antigel prédilué longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) ou un produit équivalent

Type de liquide	Contenances (approximatives)			Liquides/Lubrifiants recommandés
	Mesures métriques	Mesures américaines	Mesures impériales	
Huile pour transmission à variation continue	—	—	—	<ul style="list-style-type: none"> • Liquide pour transmission à variation continue NS-3 NISSAN d'origine • NISSAN recommande d'utiliser UNIQUEMENT le liquide pour transmission à variation continue NS-3 NISSAN d'origine (ou un produit équivalent) dans les transmissions à variation continue de NISSAN. N'y mélangez pas d'autres liquides. L'utilisation de liquides qui ne sont pas équivalents au liquide pour transmission à variation continue NS-3 NISSAN d'origine peut endommager la transmission à variation continue. Les dommages causés par l'utilisation de liquides autres que ceux recommandés ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.
Huile à engrenage pour différentiel	—	—	—	<ul style="list-style-type: none"> • Huile semi-synthétique pour engrenages hypoides pour différentiel NISSAN d'origine Super GL-5 de l'API de viscosité SAE 75W-90 • L'utilisation d'une huile pour engrenages pour différentiel autre que l'huile prescrite peut provoquer des anomalies liées au véhicule, ce qui pourrait entraîner des réparations non couvertes par la garantie.
Liquide de boîte de transfert	—	—	—	<ul style="list-style-type: none"> • Huile à engrenage hypoïde pour différentiel NISSAN d'origine Super GL-5 80W-90 ou un produit équivalent classique (non synthétique) d'huile.
Liquide de direction assistée (PSF)	—	—	—	<ul style="list-style-type: none"> • Liquide de direction assistée NISSAN E-PSF d'origine ou un produit équivalent. • L'utilisation d'un liquide de direction assistée autre que le liquide de direction assistée d'origine NISSAN E-PSF entraînera le mauvais fonctionnement de la direction assistée.

Type de liquide	Contenances (approximatives)			Liquides/Lubrifiants recommandés
	Mesures métriques	Mesures américaines	Mesures impériales	
Liquide de frein	—	—	—	<ul style="list-style-type: none"> • Liquide de frein de très haute tenue d'origine NISSAN ou l'équivalent DOT 3 • Disponible dans la zone continentale des États-Unis chez un concessionnaire NISSAN
Graisse universelle	—	—	—	<ul style="list-style-type: none"> • NLGI n° 2 (à base de savon de lithium)
Liquide lave-glace	5 L	1 3/8 gal	1 1/8 gal	<ul style="list-style-type: none"> • Liquide lave-glace concentré nettoyant NISSAN d'origine avec antigel ou l'équivalent
Fluide frigorigène du climatiseur	—	—	—	<ul style="list-style-type: none"> • HFC-134a (R-134a) • Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Recommandations concernant le fluide frigorigène et le lubrifiant du climatiseur » dans ce chapitre.
Lubrifiant de climatiseur	—	—	—	<ul style="list-style-type: none"> • Lubrifiant de climatiseur d'origine NISSAN de type S (DH-PS) ou l'équivalent • Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Recommandations concernant le fluide frigorigène et le lubrifiant du climatiseur » dans ce chapitre.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE CARBURANT

Utilisez une essence ordinaire sans plomb à indice d'octane AKI de 87 ou plus (indice d'octane recherché de 91).

MISE EN GARDE

- Seuls les véhicules comportant une étiquette « E-85 » à l'intérieur de la trappe de carburant peuvent fonctionner avec du carburant à base d'éthanol E-85. Des dommages au circuit d'alimentation ou à d'autres éléments pourraient se produire en cas d'utilisation de carburant E-85 sur des véhicules non conçus pour ce type de carburant.
- L'utilisation de carburant autre que celui qui est prescrit pourrait nuire au fonctionnement du dispositif antipollution et avoir une incidence sur la couverture offerte par la garantie.
- N'utilisez en aucune circonstance de l'essence au plomb dans votre véhicule, car vous pourriez endommager le catalyseur trifonctionnel.

- N'utilisez pas un carburant contenant plus de 15 % d'éthanol dans votre véhicule. Votre véhicule n'est pas conçu pour fonctionner avec un carburant contenant plus de 15 % d'éthanol. L'utilisation d'un carburant contenant plus de 15 % d'éthanol dans un véhicule non conçu pour être alimenté spécifiquement par ce type de carburant peut nuire aux dispositifs antipollution et aux systèmes du véhicule. Les dommages causés par l'utilisation de ces carburants ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.
- N'utilisez pas de carburant qui contient un renforçateur d'octane méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle (MMT). L'utilisation d'un carburant contenant du méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle (MMT) peut nuire au rendement du véhicule et au bon fonctionnement du système antipollution. Tous les distributeurs de carburant ne sont pas étiquetés pour indiquer la teneur en MMT, vous devez communiquer avec le détaillant d'essence pour obtenir de plus amples

renseignements. Notez que lois fédérales et californiennes interdisent l'utilisation du MMT dans l'essence reformulée.

- La réglementation des É.-U. impose l'identification des pompes de carburant à base d'éthanol à l'aide d'une petite étiquette carrée orange et noire indiquant l'abréviation commune ou le pourcentage autorisé dans cette région.

Spécifications pour l'essence

NISSAN recommande d'utiliser un carburant qui satisfait aux spécifications de la Charte mondiale des essences. Nombre de constructeurs de véhicules automobiles ont mis ces spécifications au point pour améliorer le rendement du dispositif antipollution et du véhicule. Demandez au géant de la station-service si le carburant satisfait aux spécifications de la charte mondiale des essences.

Essence reformulée

Certains fournisseurs de carburant produisent des essences reformulées. Celles-ci sont spécialement conçues pour réduire l'émission de gaz d'échappement polluants par les véhicules. NISSAN encourage les initiatives visant à réduire la pollution et vous recommande l'utilisation de ces essences, si celles-ci sont disponibles dans votre région.

Essence contenant des substances oxygénées

Certains fournisseurs de carburant vendent de l'essence contenant des composés oxygénés tels que l'éthanol, le méthyle tert-butyle éther (MTBE) et le méthanol, avec ou sans publicité de leur présence. NISSAN déconseille l'utilisation de carburants dont la teneur en substances oxygénées et la compatibilité avec votre véhicule NISSAN ne peuvent pas être facilement déterminées. En cas de doute, adressez-vous au gérant de la station-service.

Si vous utilisez une essence contenant des substances oxygénées, veuillez prendre les précautions énoncées ci-après, car l'utilisation de ce type de carburant peut compro-

mettre le rendement du véhicule ou causer des dommages au circuit d'alimentation.

- **L'essence doit être du carburant sans plomb avec un indice d'octane égal ou supérieur à celui recommandé pour l'essence sans plomb.**
- **Si une essence oxygénée est utilisée, sa teneur en substances oxygénées ne doit pas dépasser 15 % sauf les mélanges de méthanol.**
- **Si un mélange contenant du méthanol est utilisé, sa teneur ne doit pas dépasser 5 % de méthanol (alcool méthylique, alcool de bois). Ce mélange doit aussi contenir une quantité suffisante de cosolvants et d'inhibiteurs de corrosion adéquats. Une mauvaise concentration de ces ingrédients peut entraîner des dommages au circuit d'alimentation ou compromettre le rendement du véhicule. Pour l'instant, nous ne disposons pas de suffisamment de données pour nous assurer que tous les mélanges de méthanol conviennent aux véhicules NISSAN.**

Si des problèmes surgissent (calage du moteur ou démarrage difficile lorsque le moteur est chaud) après avoir utilisé des

mélanges oxygénés, utilisez alors une essence ne contenant pas de substances oxygénées ou à faible teneur en MTBE (méthyl-tert-butyléther).

Prenez soin de ne pas renverser d'essence lorsque vous faites le plein. L'essence contenant des substances oxygénées peut endommager la peinture.

Carburant E-15

Le carburant E-15 est un mélange d'environ 15 % d'éthanol et de 85 % d'essence sans plomb. Le carburant E-15 ne doit être utilisé que dans les véhicules conçus pour être alimentés par le carburant E-15. La réglementation des États-Unis impose l'identification des pompes de carburant à base d'éthanol à l'aide d'une petite étiquette carrée orange et noire indiquant l'abréviation courante ou le pourcentage autorisé dans cette région.

Carburant E-85

Le carburant E-85 est un mélange d'environ 85 % d'éthanol et de 15 % d'essence sans plomb. Le carburant E-85 ne peut être utilisé que pour les véhicules à carburant mixte. N'utilisez pas de carburant E-85 dans votre véhicule. La réglementation des É.-U. impose l'identification des pompes de

carburant à base d'éthanol à l'aide d'une petite étiquette carrée orange et noire indiquant l'abréviation commune ou le pourcentage autorisé dans cette région.

Carburant contenant du MMT

Le MMT ou méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyl est un additif qui accroît l'indice d'octane de l'essence. NISSAN ne vous recommande pas d'utiliser du carburant contenant du MMT. L'utilisation d'un tel carburant peut nuire au rendement du véhicule et au bon fonctionnement du système antipollution. Notez que même si certains distributeurs d'essence sont étiquetés pour indiquer la teneur en MMT, d'autres ne le sont pas, vous devez communiquer avec le détaillant d'essence pour obtenir de plus amples renseignements.

Additifs de carburant

NISSAN déconseille l'utilisation de tout additif de carburant (p. ex., nettoyant d'injecteur de carburant, renforçateur d'octane, suppresseur de dépôt de soupape d'admission, etc.) vendu sur le marché des pièces de rechange. La majorité de ces additifs conçus pour éliminer les dépôts de gomme, de vernis ou autres peuvent contenir des solvants actifs ou des ingréd-

ients similaires qui peuvent nuire au circuit d'alimentation et au moteur.

À propos de l'indice d'octane

L'utilisation d'une essence dont l'indice d'octane est inférieur à l'indice préconisé précédemment peut occasionner des cognements à l'allumage lourds et persistants. (Le cognement à l'allumage est un bruit de cliquetis métallique.) S'il est de forte intensité, il peut causer des dommages au moteur. Si un cognement persistant est audible, et ce, en dépit de l'utilisation d'essence à l'indice d'octane spécifié, ou si un cognement régulier est perçu à vitesse constante sur une route plane, faites corriger le problème par un concessionnaire NISSAN. Le fait de ne pas corriger cette condition constitue un usage abusif du véhicule pour lequel NISSAN se dégage de toute responsabilité.

Un calage incorrect de l'allumage peut causer un cognement, l'auto-allumage ou une surchauffe du moteur qui, à leur tour, peuvent accroître la consommation de carburant ou endommager le moteur. Si vous notez la présence de l'un de ces symptômes, faites vérifier votre véhicule.

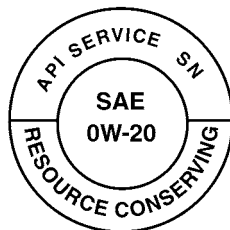
Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Cependant, un léger cognement peut être brièvement perçu à l'accélération ou dans les montées. Cette situation est normale, car sous condition de charge élevée du moteur, vous obtenez un meilleur rendement du carburant lorsqu'il y a brièvement un léger cognement.

Marque d'homologation API



Symbole API



LT12051

RECOMMANDATIONS RELATIVES À L'HUILE MOTEUR ET AU FILTRE À HUILE

Sélection de l'huile moteur appropriée

Le choix d'une huile moteur de catégorie, de qualité et de viscosité correctes est essentiel pour préserver la vie utile et le rendement du moteur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Contenances, liquides et lubrifiants recommandés » dans cette section.

NISSAN recommande d'utiliser une huile à économie d'énergie pour améliorer la consommation de carburant.

Ne sélectionnez que des huiles moteur homologuées par l'American Petroleum Institute (API) ou par l'International Lubricant Standardization and Approval Committee (ILSAC) et conformes à la norme de viscosité de la SAE. Ces huiles portent la marque d'homologation API (American Petroleum Institute) à l'avant du contenant. N'utilisez qu'une huile identifiée par le label de qualité spécifié. L'utilisation d'une huile non homologuée pourrait endommager le moteur.

Additifs d'huile

NISSAN déconseille l'utilisation d'additifs d'huile. L'utilisation d'un additif d'huile est superflue lorsque le bon type d'huile est utilisé et que la périodicité d'entretien est respectée.

N'utilisez jamais une huile usée ou susceptible de contenir des corps étrangers.

Viscosité de l'huile

La viscosité ou l'épaisseur de l'huile moteur varie selon la température. Il est donc important de sélectionner la viscosité de l'huile moteur en fonction des températures auxquelles le véhicule sera utilisé, et ce, jusqu'à la prochaine vidange d'huile. Le choix d'une huile moteur de viscosité autre que celle recommandée peut causer de graves dommages au moteur.

Choix du bon filtre à huile

Votre véhicule NISSAN neuf est muni d'un filtre à huile NISSAN d'origine de qualité supérieure. Remplacez-le par un filtre NISSAN d'origine ou l'équivalent pour les motifs stipulés dans « Intervalles de changement ».

Intervalles de changement

Les intervalles de changement d'huile moteur et de filtre à huile pour votre moteur sont déterminés en fonction de l'utilisation d'huiles et de filtres de la qualité spécifiée. L'utilisation d'une huile moteur et d'un filtre de moindre qualité ou le dépassement des intervalles de changement peuvent réduire la vie utile du moteur. Tout dommage au moteur causé par un entretien incorrect ou par l'utilisation d'une huile de viscosité inadéquate, ou d'un filtre de mauvaise qualité, n'est pas couvert par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.

Votre moteur a été rempli à l'usine d'une huile moteur de qualité supérieure. Il n'est pas nécessaire de vidanger l'huile moteur avant le premier intervalle de changement recommandé. Les intervalles de vidange d'huile moteur et de remplacement du filtre varient selon l'utilisation que vous faites du véhicule.

Si vous utilisez votre véhicule dans les conditions suivantes, vous devrez vidanger l'huile moteur et remplacer le filtre plus fréquemment :

- Trajets répétés sur de courtes distances par temps froid;
- Conduite sur des routes poussiéreuses;
- Périodes de ralenti prolongées;
- Traction d'une remorque;
- Conduite en ville.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le chapitre « Entretien et calendriers » de ce manuel.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE FLUIDE FRIGORIGÈNE ET LE LUBRIFIANT DU CLIMATISEUR

Le climatiseur de votre véhicule NISSAN utilise du frigorigène HFC-134a (R-134a) et du lubrifiant pour climatiseur NISSAN de type S (DH-PS) ou des produits strictement équivalents.

MISE EN GARDE

L'utilisation de tout autre frigorigène ou lubrifiant peut causer des dommages graves au système de climatisation. Tous les composants de ce dernier devront alors être remplacés.

Le fluide frigorigène HFC-134a (R-134a) de votre véhicule NISSAN ne nuit pas à la couche d'ozone. Bien que ce fluide frigorigène n'ait pas d'impact sur l'atmosphère, la récupération et le recyclage du fluide frigorigène au moment de l'entretien d'un climatiseur automobile sont obligatoires en vertu de certains règlements gouvernementaux. Un concessionnaire NISSAN dispose des techniciens qualifiés et de l'équipement nécessaire pour récupérer et recycler le fluide frigorigène de votre climatiseur.

Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour procéder à l'entretien de votre climatiseur.

SPÉCIFICATIONS

MOTEUR

Modèle	VQ35DD
Type	Essence, 4-temps, double arbre à cames en tête
Disposition des cylindres	6 cylindres, bloc en V, incliné à 60°
Alésage x course	mm (po) 96 x 81 (3,780 x 3,189)
Cylindrée	cm ³ (po ³) 3 498 (213,45)
Séquence d'allumage	1-2-3-4-5-6
Régime de ralenti	
Transmission à variation continue en position N (point mort)	Aucun réglage n'est nécessaire.
Calage de l'allumage (degré avant le PMH au ralenti)	
% de CO au ralenti	
Bougie d'allumage	FXE22HR-11
Écartement des bougies d'allumage (nominal)	mm (po) 1,1 (0,043)
Commande de l'arbre à cames	Chaîne de distribution

Ce système d'allumage par étincelle de véhicule est conforme à la norme NMB-002 du Canada.

ROUES ET PNEUS

Roues	Déport mm (po)	Taille
Alliage	50 (1,97)	18 x 7,5J
	50 (1,97)	20 x 7,5J
Pneus	Taille	
Toutes saisons	235/65R18	
	235/55R20	
Roue de secours	Dimension de la jante	Taille du pneu
Rechange temporaire – en acier	18 x 4T	T165/90D18

DIMENSIONS ET POIDS

Longueur hors tout	mm (po)	5 042 (198,5)
Largeur hors tout	mm (po)	1 963 (77,3)
Hauteur hors tout		
sans galerie de toit	mm (po)	1 766 (69,5)
avec galerie de toit	mm (po)	1 793 (70,6)
Voies avant et arrière	mm (po)	1 670 (65,7)
Empattement	mm (po)	2 900 (114,2)
Poids nominal brut du véhicule (PNBV)	lb. (kg)	Consultez l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC sur le pied milieu, entre les portières avant et arrière du côté conducteur.
Poids technique maximal sous essieu		
Avant	lb. (kg)	
Arrière	lb. (kg)	

VOYAGES OU IMMATRICULATION DU VÉHICULE À L'ÉTRANGER

Lorsque vous prévoyez conduire votre véhicule NISSAN dans un autre pays, assurez-vous d'abord que vous y trouverez du carburant convenant au moteur de votre véhicule.

L'utilisation d'un carburant à l'indice d'octane trop bas peut endommager le moteur. Tous les véhicules à essence doivent utiliser de l'essence sans plomb. Évitez donc de conduire votre véhicule dans des régions ou des pays où le carburant adéquat n'est pas disponible.

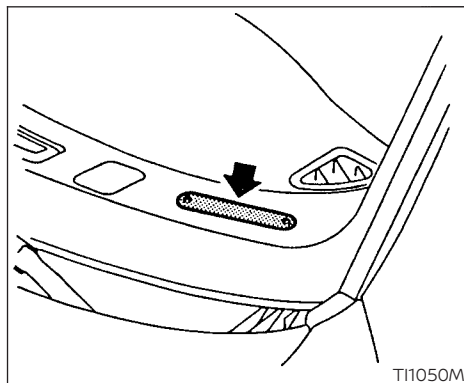
Il peut être nécessaire de modifier votre véhicule afin de le rendre conforme aux lois et réglementations locales **s'il doit être immatriculé dans un autre pays, province, État ou district.**

Les lois et réglementations régissant le contrôle des émissions du véhicule et les normes de sécurité des véhicules varient selon le pays, la province, l'État ou le district. Par conséquent, les spécifications requises pour un véhicule peuvent être différentes.

Lorsqu'un véhicule doit être immatriculé dans un autre pays, province, État ou district, les frais de modification, de transport et d'immatriculation sont à la charge du propriétaire. NISSAN décline toute responsabilité à cet égard.

10-12 Données techniques et information au consommateur

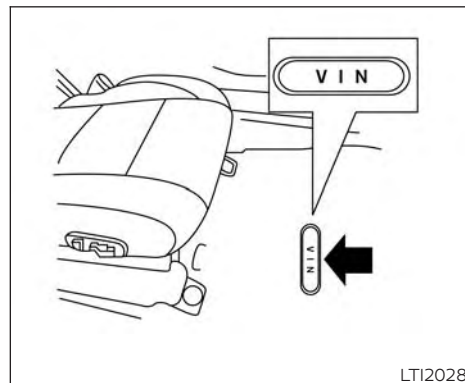
IDENTIFICATION DU VÉHICULE



PLAQUE DU NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (NIV)

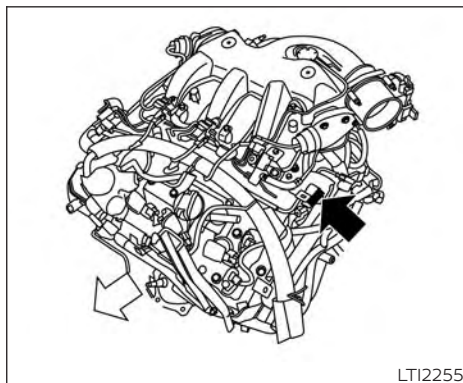
La plaque du numéro d'identification du véhicule (NIV) est située à l'endroit illustré. Ce numéro identifie votre véhicule et il est requis au moment de l'immatriculation du véhicule.

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est également disponible au moyen de l'écran d'affichage central. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez votre « Manuel d'utilisation du dispositif d'aide à la navigation ».



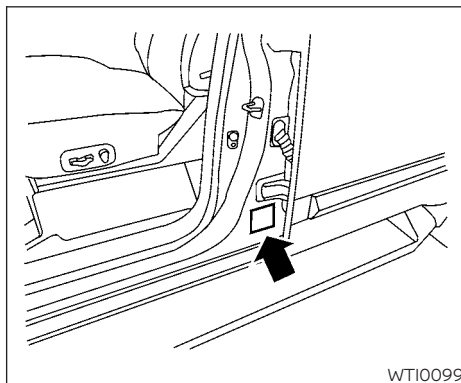
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (numéro du châssis)

Le numéro d'identification du véhicule est situé à l'endroit illustré.



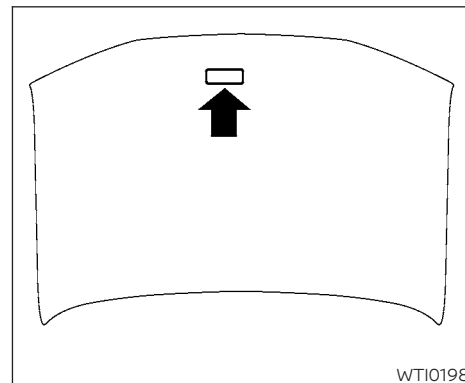
NUMÉRO DE SÉRIE DU MOTEUR

Le numéro est gravé sur le moteur à l'endroit illustré.



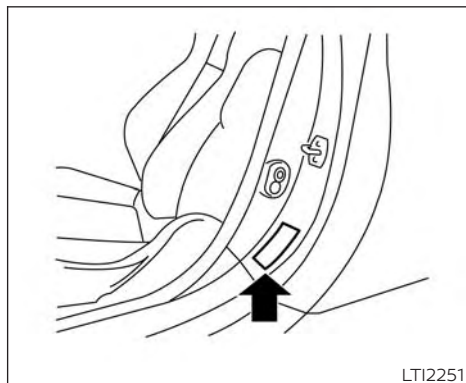
ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION FMVSS/NSVAC

L'étiquette d'homologation des Normes Fédérales de Sécurité des Véhicules Automobiles du Canada (FMVSS/NSVAC) est apposée tel qu'indiqué. Cette étiquette présente des renseignements importants relatifs au véhicule, tels que : Le poids nominal brut du véhicule (PNBV), le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE), le mois et l'année de fabrication, le numéro d'identification du véhicule, etc. Lisez attentivement cette étiquette.



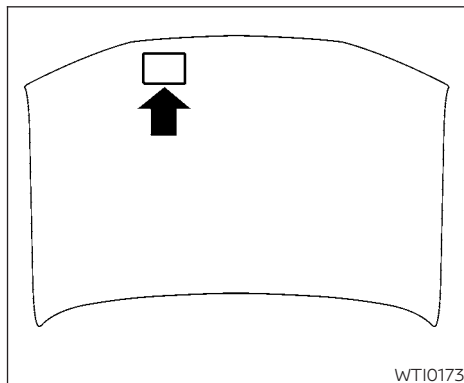
ÉTIQUETTE DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS

L'étiquette d'information du dispositif anti-pollution est apposée sous le capot, à l'endroit illustré.



ÉTIQUETTE DE RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX PNEUS ET À LA CHARGE

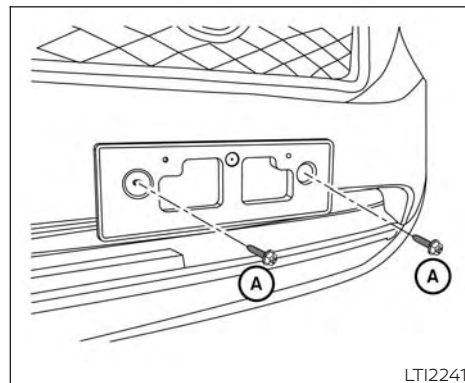
La pression de gonflage à froid des pneus est indiquée sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge. L'étiquette est apposée à l'endroit illustré.



ÉTIQUETTE DES CARACTÉRISTIQUES DU CLIMATISEUR

L'étiquette des caractéristiques du climatiseur est apposée sous le capot, à l'endroit illustré.

INSTALLATION DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION AVANT



Pour monter la plaque d'immatriculation à l'avant, fixez le support de plaque d'immatriculation au carénage du pare-chocs aux marques indiquées (petites cavités) à l'aide des deux vis fournies à cet effet (A).

INFORMATION CONCERNANT LE CHARGEMENT DU VÉHICULE

AVERTISSEMENT

- **Il est extrêmement dangereux de prendre place dans l'aire de chargement d'un véhicule lorsque le véhicule est en marche. Les personnes s'y trouvant sont beaucoup plus susceptibles de subir des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.**
- **Ne permettez jamais à un passager de s'asseoir ailleurs que dans un siège muni d'une ceinture de sécurité.**
- **Assurez-vous que tous les passagers de votre véhicule ont pris place sur un siège et qu'ils ont bien bouclé leur ceinture de sécurité.**

TERMINOLOGIE

Avant de charger votre véhicule, il est important de vous familiariser avec la terminologie suivante :

- Poids à vide (poids réel du véhicule) – Poids du véhicule comprenant l'équipement de série et celui offert en option, les liquides, les outils de secours et la roue de secours. Ce poids **ne comprend pas** les passagers et les bagages.
- PTAC (poids total autorisé en charge) – Poids à vide du véhicule plus le poids combiné des passagers et des bagages.
- PNBV (poids nominal brut du véhicule) – Poids total maximal du véhicule non chargé, des passagers, des bagages, de l'attelage, de la charge sur la languette de remorque et de tout autre équipement offert en option. Ces renseignements sont inscrits sur l'étiquette d'homologation.

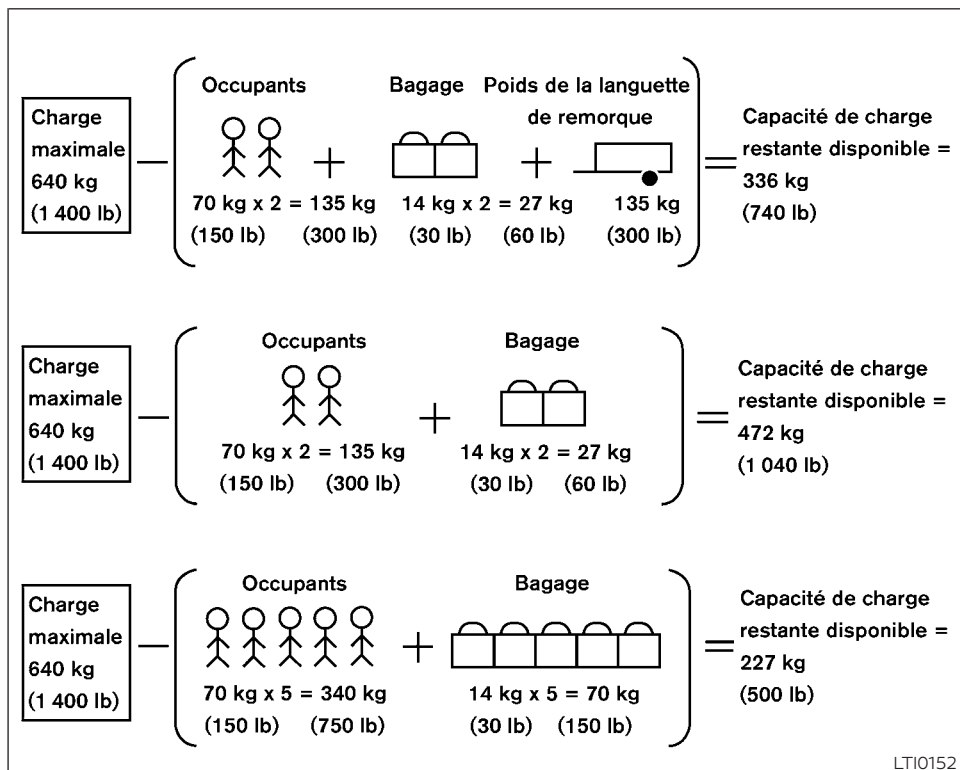
- PNBE (poids nominal brut sur l'essieu) – Poids maximal (véhicule chargé) spécifié pour l'essieu avant ou arrière. Ces renseignements sont inscrits sur l'étiquette d'homologation.
- PTMC (poids technique maximal combiné) – Poids nominal total maximal du véhicule, des passagers, de la charge et de la remorque.
- Capacité du véhicule, limite de charge, capacité de charge totale – Poids total maximal spécifié pour la charge (passagers et charge) du véhicule. Il s'agit du poids total maximal des occupants et de la charge que le véhicule peut accueillir. Si le véhicule est utilisé pour tirer une remorque, le poids au timon de la remorque doit être compris dans le calcul du poids de la charge. Cette information se trouve sur l'étiquette à propos des pneus et de la charge du véhicule.

- Capacité de charge – Poids admissible de la charge résultant de la soustraction du poids des occupants de la limite de charge.

CAPACITÉ DE CHARGE DU VÉHICULE

Ne dépassez pas la limite de capacité de charge de votre véhicule, identifiée par le « Poids combiné des passagers et des bagages » sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Ne dépassez pas le nombre d'occupants précisé à la mention « Nombre de passagers » sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge.

Pour obtenir le « poids combiné des passagers et des bagages », additionnez le poids de tous les occupants, puis ajoutez le poids total des bagages. L'illustration suivante présente des exemples.



LTI0152

Exemple

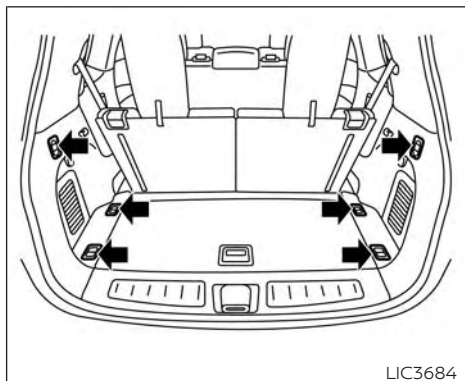
Étapes pour déterminer la limite de charge correcte

1. Recherchez la mention « Le poids total des passagers et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb » sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des XXX kg ou XXX lb.

4. Le résultat est égal à la capacité de charge disponible pour la charge et les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 1 400 lb, et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 150 lb chacun, la charge disponible pour l'équipement ou les bagages sera de 650 lb. $(1\ 400 - 750 (5 \times 150) = 650 \text{ lb})$ ou $(640 - 340 (5 \times 70) = 300 \text{ kg})$
5. Déterminez le poids combiné de la charge et des bagages chargés dans le véhicule. Ce poids ne peut dépasser la capacité de charge disponible (chargement et bagages) calculée à l'étape 4.
6. Si votre véhicule doit être utilisé pour tracter une remorque, une certaine charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer comment ceci réduit la capacité de charge disponible pour la charge et les bagages de votre véhicule.

Avant de conduire un véhicule chargé, assurez-vous que votre véhicule ne dépasse pas le poids nominal brut du véhicule (PNBV) ou le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) spécifiés. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Mesure des poids » dans le présent chapitre.

Assurez-vous également que la pression de gonflage des pneus est adéquate. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge » dans le chapitre « Interventions du propriétaire » du présent manuel.



Crochets pour bagages d'aire de chargement

ARRIMAGE DE LA CHARGE

Des crochets pour bagages sont situés dans l'aire de chargement comme indiqué. Les crochets peuvent être utilisés pour fixer solidement les bagages à l'aide de cordes ou d'autres types de sangles.

Lorsque vous fixez des articles à l'aide des crochets pour bagages situés sur la moulure latérale, ne faites pas supporter une charge de plus de 29 N (6,5 lb) à un seul crochet.

Les crochets pour bagages situés sur le plancher ne doivent pas supporter une charge de plus de 490 N (110 lb) à un seul crochet.

⚠ AVERTISSEMENT

- Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.
- La courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant peut être endommagée si elle entre en contact avec des articles rangés dans l'aire de chargement. Arrimez tous les articles qui se trouvent dans l'aire de chargement. Si la courroie d'attache supérieure est endommagée, votre enfant peut être gravement blessé, voire même tué, en cas de collision.

- Veillez à ne pas dépasser le PNBV (Poids Nominal Brut du Véhicule) ou le PTME (Poids Technique Maximal sous Essieu) avant et arrière lorsque vous chargez votre véhicule. Si vous dépassez ces spécifications, des pièces peuvent se briser, les pneus peuvent s'user prématurément et la tenue de route peut être compromise au point de vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule et de causer des blessures.

CONSEILS POUR LE CHARGEMENT

- Le PTAC ne doit pas dépasser le PNBV ou le PTME précisés sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC.
- Ne chargez pas l'essieu avant et arrière jusqu'à la limite du PTME. Le PNBV serait alors dépassé.

AVERTISSEMENT

- **Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.**
- **Veillez à ne pas dépasser le PNBV (Poids Nominal Brut du Véhicule) ou le PTME (Poids Technique Maximal sous Essieu) avant et arrière lorsque vous chargez votre véhicule. Si vous dépassez ces spécifications, des pièces peuvent se briser, les pneus peuvent s'user prématurément et la tenue de route peut être compromise au point de vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule et de causer des blessures.**

- **La surcharge peut non seulement diminuer la durée de vie du véhicule et des pneus, mais elle peut aussi rendre le véhicule dangereux et demander de plus longues distances de freinage. Ceci peut occasionner une défaillance prématurée des pneus pouvant entraîner un accident grave et des blessures. Les défaillances causées par les surcharges ne sont pas couvertes par la garantie de votre véhicule.**

MESURE DES POIDS

Fixez solidement les articles susceptibles de se déplacer afin d'éviter des changements de poids qui pourraient nuire à l'équilibre de votre véhicule. Arrêtez-vous dans un endroit qui possède une balance lorsque votre véhicule est chargé et faites-y peser les roues avant et arrière séparément afin de déterminer la charge sur les essieux. La charge sur les essieux avant ou arrière ne doit pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE). La charge totale sur les essieux ne doit pas dépasser le poids nominal brut du véhicule (PNBV). Ces mesures de poids sont indiquées sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Si les charges de votre véhicule dépassent ces mesures, déplacez ou retirez des bagages pour que leur poids se situe en deçà des limites de charge préconisées.

TRACTION D'UNE REMORQUE

AVERTISSEMENT

Surcharger la remorque ou la charger de façon inadéquate peut avoir des conséquences négatives sur le comportement routier, sur le freinage et sur le rendement de votre véhicule, et peut ainsi causer des accidents.

MISE EN GARDE

- **Ne tractez pas de remorque ni de charges lourdes pendant les 805 premiers kilomètres (500 milles) parcourus avec votre véhicule. Vous pourriez endommager le moteur, les essieux ou d'autres pièces de votre véhicule.**
- **La première fois que vous tractez une remorque, ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h) et ne démarrez pas à plein régime lors des 805 premiers kilomètres (500 milles). Le moteur et les autres pièces du véhicule peuvent ainsi être mieux rodés alors qu'ils sont en charge.**

Votre véhicule a été conçu principalement pour le transport de passagers et de bagages. La traction d'une remorque impose des contraintes additionnelles au moteur,

à la transmission, à la direction, au circuit de freinage ainsi qu'aux autres composants du véhicule.

Un guide de remorquage NISSAN (É.-U. seulement) est disponible à l'adresse www.nissanusa.com. Ce guide présente des renseignements sur la capacité de remorquage et sur l'équipement spécial de remorquage.

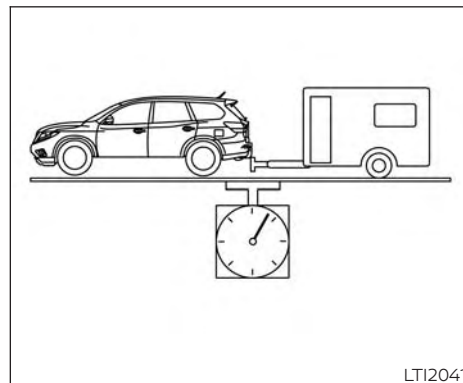
LIMITES MAXIMALES DE CHARGE

Charges maximales de remorque

Ne tirez jamais une remorque dont la charge dépasse les valeurs spécifiées dans le Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage présenté dans ce chapitre. La charge totale de la remorque est égale au poids de la remorque plus le poids de sa charge.

- **La remorque DOIT être équipée d'un circuit de freinage si la charge totale est égale ou supérieure à 1 587 kg (3 500 lb).**

Le poids technique maximal combiné (PTMC) ne doit pas dépasser la valeur précisée dans le Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage ci-dessous.



Le poids technique maximal combiné (PTMC) correspond au poids total du véhicule qui tire la remorque (incluant les passagers et les bagages) et de la charge totale de la remorque. Une charge de remorquage supérieure à la limite spécifiée ou l'utilisation d'un équipement de traction de remorque inadéquat peut compromettre le comportement routier, le freinage et le rendement du véhicule.

La capacité de remorquage n'est pas seulement liée aux charges maximales de la remorque. Elle dépend aussi des endroits où vous prévoyez tracter une remorque. Les charges de remorquage acceptables pour la conduite sur autoroute peuvent devoir être réduites lorsque l'adhérence est moindre (par exemple, sur des rampes de mise à l'eau glissantes).

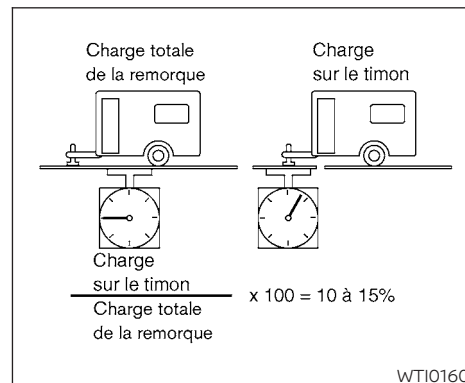
Les conditions de température peuvent également affecter le remorquage. Par exemple, la traction d'une remorque lourde par temps chaud sur des montées peut nuire au rendement du moteur et causer une surchauffe. Le mode de protection du moteur, qui aide à réduire les risques de dommages au moteur, pourrait s'activer et réduire automatiquement la puissance du moteur. La vitesse du véhicule peut diminuer lorsque la charge est élevée. Planifiez votre trajet soigneusement, en tenant compte de la charge du véhicule et de la remorque, ainsi que les conditions de température et de la route.

⚠️ AVERTISSEMENT

Une surchauffe peut entraîner une réduction de la puissance du moteur et de la vitesse du véhicule. Une vitesse inférieure à celle de la circulation fait augmenter les risques de collision. Soyez particulièrement prudent pendant la conduite. S'il n'est pas possible de maintenir une vitesse sécuritaire, rangez-vous en bordure de la route dans un endroit sûr. Laissez le moteur revenir à sa température normale de fonctionnement. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Si le moteur surchauffe » dans le chapitre « En cas d'urgence » de ce manuel.

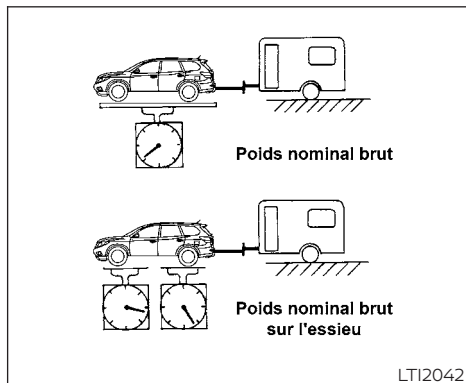
⚠️ MISE EN GARDE

Les dommages résultant d'un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par les garanties NISSAN.



Charge sur le timon

Lorsque vous utilisez un attelage porteur ou répartiteur de charge, le timon doit porter entre 10 % et 15 % de la charge totale de la remorque, tout en respectant les limites de charge maximales sur le timon indiquées par le constructeur de la remorque. La charge sur le timon doit respecter les limites maximales de charge sur le timon indiquées dans le « Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage » ci-après. Si la charge sur le timon est trop élevée, déplacez la charge dans la remorque.



Poids total autorisé en charge (PTAC) maximal/Poids sous essieu (PSE) maximal

Le PTAC du véhicule tracteur ne doit pas dépasser le poids nominal brut du véhicule (PNBV) indiqué sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC. Le PTAC équivaut au poids total du véhicule vide, des passagers, des bagages, de l'attelage, de la charge sur le timon et de tout autre équipement en option. De plus, le PSE avant ou arrière ne doit pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) indiqué sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC.

10-22 Données techniques et information au consommateur

Les capacités de remorquage sont calculées en fonction d'un véhicule de base avec conducteur et toutes les options requises pour atteindre le poids nominal. Les passagers additionnels, la charge et l'équipement en option, comme l'attelage de remorque, ajoutent du poids au véhicule et réduisent la capacité de remorquage maximale et la charge sur le timon.

Le véhicule et la remorque doivent être pesés pour confirmer que le véhicule respecte le PNBV, le PNBE avant, le PNBE arrière, le poids technique maximal combiné (PTMC) et la capacité de remorquage.

Tous les poids du véhicule et de la remorque doivent être mesurés à l'aide d'une balance à bascule qui se trouve généralement aux relais routiers, aux postes de pesée, aux centres d'approvisionnement ou aux dépôts de vieux véhicules.

Procédez comme suit pour déterminer la capacité de charge utile sur le timon ou le pivot.

1. Repérez le PNBV sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC.

2. Pesez votre véhicule sur la balance avec tous les passagers et la charge qui se trouvent normalement dans le véhicule lors de la traction d'une remorque.
3. Soustrayez le poids réel du véhicule du PNBV. Le résultat est la charge maximale sur le timon ou le pivot.

Procédez comme suit pour déterminer la capacité de remorquage disponible.

1. Repérez le PTMC de votre véhicule dans le Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage dans le présent chapitre.
2. Soustrayez le poids réel du véhicule du PTMC. Le résultat est la capacité de remorquage maximale.

Pour déterminer le poids brut de la remorque, pesez votre remorque sur une balance avec l'équipement et la charge qui se trouvent normalement dans la remorque lorsqu'elle est remorquée. Assurez-vous que le poids brut de la remorque ne dépasse pas le poids nominal brut de la remorque ni la capacité maximale de remorquage calculée.

Pesez aussi les essieux avant et arrière sur la balance pour vous assurer que le poids technique maximal sous les essieux avant et arrière ne dépasse pas les valeurs précisées sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC. Il faut parfois déplacer ou enlever la charge dans la remorque et le véhicule pour respecter les valeurs précisées.

Exemple :

- Le poids total autorisé en charge (PTAC) pesé sur une balance, y compris les passagers, la charge et l'attelage est de 2 880 kg (6 350 lb).
- Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC est de 3 289 kg (7 250 lb).
- Le poids technique maximal combiné (PTMC) du tableau des caractéristiques et des charges de remorquage est de 6 849 kg (15 100 lb).
- La capacité maximale de remorquage du tableau des caractéristiques et des charges de remorquage est de 4 128 kg (9 100 lb).

3 289 kg (7 250 lb)	PNBV
- 2 880 kg (6 350 lb)	PTAC
<hr/>	
= 409 kg (900 lb)	Disponible pour la charge sur le timon
6 849 kg (15 100 lb)	PTMC
- 2 880 kg (6 350 lb)	PTAC
<hr/>	
= 4 138 kg (9 123 lb)	Capacité disponible pour le remorquage
409 kg (900 lb)	Charge sur le timon disponible
<hr/>	
/ 3 969 kg (8 750 lb)	Capacité disponible
= 10 % de la charge sur le timon	

La capacité de remorquage disponible peut être inférieure à la capacité de remorquage maximale à cause des passagers et de la charge dans le véhicule.

N'oubliez pas que la charge sur le timon de la remorque doit être de 10 % à 15 % du poids de la remorque, tout en respectant les limites de charge maximales sur le timon indiquées par le constructeur de la remorque. Si la charge sur le timon est trop élevée, déplacez la charge dans la remorque. Ne dépassez pas la charge maximale sur le timon de la remorque indiquée dans le « Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage », même si le calcul de la charge sur le timon disponible donne un résultat supérieur à 15 %. Si le poids disponible calculé au timon est inférieur à 10 %, réduisez le poids total de la remorque afin qu'il corresponde au poids de timon disponible.

Vérifiez toujours si les capacités disponibles correspondent aux valeurs nominales.

CARACTÉRISTIQUES ET CHARGES DE REMORQUAGE

AVERTISSEMENT

Les capacités de remorquage fournies dans ce manuel sont à titre de référence générale seulement. La capacité de remorquage en toute sécurité de votre véhicule est affectée par les options installées par le concessionnaire et par celles installées en usine, ainsi que par le poids des passagers et la cargaison. Vous devez peser le véhicule et la remorque tel que décrit dans ce manuel pour déterminer la capacité réelle de remorquage du véhicule. Ne dépassez pas la capacité maximale de remorquage indiquée ou le poids technique maximal combiné ou le poids nominal brut du véhicule indiqué sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC. Cela peut provoquer un accident et entraîner de graves blessures ou des dommages matériels importants.

	Avec ensemble de remorquage	Sans ensemble de remorquage
Capacité de remorquage maximale*1	2 721 kg (6 000 lb)	1 588 kg (3 500 lb)
Charge maximale sur le timon	272 kg (600 lb)	158 kg (350 lb)
Poids technique maximal combiné	4 990 kg (11 000 lb)	3 991 kg (8 800 lb)
*1 : Les valeurs de capacité de remorquage sont calculées en partant d'un véhicule de base avec conducteur ainsi que toutes les options requises pour atteindre la capacité. Les passagers, la charge et l'équipement facultatif additionnels ajouteront du poids au véhicule et réduiront la capacité de remorquage maximale de votre véhicule.		

SÉCURITÉ DU REMORQUAGE Attelage de remorque

Votre véhicule peut être équipé d'un ensemble de remorquage en option. L'ensemble de remorquage comprend un attelage de type récepteur monté sur le cadre. Cet attelage est prévu pour la capacité de remorquage maximale de ce véhicule lorsque l'équipement de remorquage approprié est utilisé. Sélectionnez un attelage à boule et une boule d'attelage appropriés prévus pour votre véhicule et la remorque à tirer. Des attelages à boule et des boules d'attelage NISSAN d'origine sont disponibles chez un concessionnaire NISSAN.

Si votre véhicule n'est pas équipé de l'ensemble de remorquage en option, vérifiez la capacité de remorquage de l'attelage du pare-chocs de votre véhicule ou de l'attelage de type récepteur monté sur le cadre. Choisissez un attelage convenant aussi bien à votre véhicule qu'à la remorque. Un attelage de remorque NISSAN d'origine est disponible auprès d'un concessionnaire NISSAN. Assurez-vous que l'attelage de remorque est solidement fixé au véhicule pour éviter qu'un balancement inopiné de la remorque, provoqué par des vents latéraux, des routes à la surface irrégulière ou l'air déplacé par les camions, ne cause des blessures ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT

Les composants d'attelage de remorque ont des valeurs nominales de poids spécifiques. Votre véhicule peut être en mesure de tirer une remorque plus lourde que la valeur nominale de poids des composants de l'attelage. Ne dépassez jamais la valeur nominale de poids des composants de l'attelage, car cela peut causer de graves blessures ou des dommages matériels importants.

Boule d'attelage

Sélectionnez une boule d'attelage de taille et de valeur nominale de poids appropriées pour votre remorque :

- La taille de boule d'attelage requise est estampée sur la plupart des coupleurs de remorque. La plupart des boules d'attelage ont également leur taille estampée sur la boule.
- Sélectionnez la boule d'attelage appropriée selon le poids de la remorque.

- Le diamètre du goujon fileté de la boule d'attelage doit correspondre au diamètre du trou du support de boule. La différence de taille du goujon de la boule d'attelage et du trou du support de boule ne doit pas dépasser 1/16 po.
- Le goujon fileté de la boule d'attelage doit être assez long pour être correctement fixé au support de boule. Il devrait y avoir au moins deux filets visibles sous la rondelle de frein et l'écrou.

Support de boule

La boule d'attelage est fixée au support de boule et le support de boule est inséré dans le récepteur d'attelage. Sélectionnez un support de boule de classe appropriée selon le poids de la remorque. De plus, le support de boule devrait être sélectionné de sorte que le timon soit parallèle à la route.

Attelages porteurs de charge

Un support de boule porteur de charge est conçu pour porter toute la charge sur le timon et le poids brut directement sur le support de boule et sur le récepteur.

Attelage à distribution de charge

Ce type d'attelage s'appelle aussi « attelage correcteur d'assiette » ou « attelage à équilibrage de charge ». Un ensemble de barres se fixe au support de boule et à la remorque afin de distribuer la charge du timon (poids de l'attelage) de votre remorque. Plusieurs véhicules ne peuvent pas porter toute la charge du timon de certaines remorques et il faut transférer une partie de la charge du timon au cadre, donc sur les roues avant. Ceci donne plus de stabilité au véhicule tracteur.

Il est recommandé d'utiliser un attelage répartiteur de charge de classe IV si vous devez tracter des remorques dont le poids maximal dépasse 2 268 kg (5 000 lb). Renseignez-vous auprès du constructeur de la remorque ou de l'équipement de remorquage pour déterminer s'il est recommandé d'utiliser un attelage répartiteur de charge dans votre cas.

REMARQUE :

Un attelage répartiteur de charge pourrait modifier le comportement d'une remorque équipée de freins à inertie. Si vous souhaitez utiliser un attelage répartiteur de charge pour tracter une remorque équipée de freins à inertie, renseignez-vous auprès du fabricant des freins à inertie, de l'attelage ou de la remorque pour déterminer si cette combinaison est possible et, le cas échéant, sur la façon de procéder.

Observez les instructions du fabricant relatives au montage et à l'utilisation de l'attelage répartiteur de charge.

Les instructions générales de préparation et de réglage sont les suivantes :

1. Stationnez le véhicule vide sur une surface plane. Une fois le contact établi et toutes les portières fermées, laissez votre véhicule stationnaire pendant quelques minutes pour lui permettre de se mettre au niveau.
2. Mesurez la hauteur d'un point de référence sur les pare-chocs avant et arrière au centre du véhicule.

3. Attelez la remorque au véhicule, puis réglez les répartiteurs d'attelage de sorte que la hauteur des pare-chocs soit entre 0 et 13 mm (0 et 1/2 po) de la hauteur de référence mesurée à l'étape 2. Le pare-chocs arrière ne doit pas dépasser la hauteur mesurée à l'étape 2.



AVERTISSEMENT

Réglez correctement l'attelage à distribution de charge pour que l'arrière du pare-chocs ne soit pas plus haut que la hauteur de référence mesurée lorsque la remorque est attelée. Si le pare-chocs arrière est plus haut que la hauteur de référence mesurée, le véhicule peut avoir un comportement routier imprévisible, ce qui peut provoquer une perte de la maîtrise du véhicule et causer de graves blessures ou des dommages matériels importants.

Dispositif antiroulis

Les effets des coups de volant, des rafales de vent et du balancement causé par d'autres véhicules peuvent nuire au comportement de la remorque. L'utilisation d'un dispositif antiroulis peut aider à réduire ces conditions. Si vous optez pour un tel dispo-

sitif, adressez-vous à un revendeur d'attelages de remorque réputé pour vous assurer que ce dispositif est bien adapté au véhicule, à l'attelage, à la remorque ainsi qu'au circuit de freinage de la remorque. Observez les instructions du fabricant relatives au montage et à l'utilisation du dispositif antiroulis.

Attelage de classe I

L'équipement d'attelage de remorque de classe I (récepteur, support de boule et boule d'attelage) peut être utilisé pour tirer des remorques d'un poids maximal de 907 kg (2 000 lb).

Attelage de classe II

L'équipement d'attelage de remorque de classe II (récepteur, support de boule et boule d'attelage) peut être utilisé pour tirer des remorques d'un poids maximal de 1 587 kg (3 500 lb).

Attelage de classe III

L'équipement d'attelage de remorque de classe III (récepteur, support de boule et boule d'attelage) peut être utilisé pour tirer des remorques d'un poids maximal de 2 268 kg (5 000 lb).

Attelage de classe IV

L'équipement d'attelage de remorque de classe IV (récepteur, support de boule et boule d'attelage) peut être utilisé pour tirer des remorques d'un poids maximal de 4 535 kg (10 000 lb). Un attelage à distribution de charge devrait être utilisé pour tirer les remorques dont le poids est supérieur à 2 268 kg (5 000 lb).

Votre véhicule peut être équipé d'un équipement d'attelage de remorque de classe IV prévu pour un poids maximal de 4 535 kg (10 000 lb), mais il ne pourra tracter qu'une remorque du poids maximal indiqué dans le tableau des caractéristiques et des charges de remorquage du présent chapitre.

MISE EN GARDE

- **Des attelages spéciaux, qui comportent des renforts de cadre, doivent être utilisés pour tirer une charge dont le poids est supérieur à 907 kg (2 000 lb). Des attelages, des supports d'attelage et des boules d'attelage d'origine NISSAN conçus expressément pour les camions légers et les véhicules utilitaires sport sont disponibles auprès de votre concessionnaire NISSAN.**
- **L'attelage ne doit ni être fixé au pare-chocs ni nuire au fonctionnement de ce dernier.**

AVERTISSEMENT

- **N'utilisez pas d'attelages montés sur l'essieu.**
- **Ne modifiez pas le système d'échappement, le circuit de freinage ni aucun autre système de votre véhicule au moment de l'installation d'un attelage de remorque.**

- **Afin de réduire les risques de dommages supplémentaires à votre véhicule en cas de collision arrière, retirez, dans la mesure du possible, le récepteur lorsque vous ne l'utilisez pas.**
- **Vérifiez périodiquement les boulons de montage de l'attelage de remorque pour vous assurer qu'ils sont installés correctement.**

Pression des pneus

- Lorsque vous tractez une remorque, gonflez les pneus du véhicule à la pression à froid recommandée sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge.
- L'état des pneus de la remorque, les dimensions, la charge nominale et la pression de gonflage doivent être conformes aux spécifications du fabricant de la remorque et des pneus.

Chaînes de sécurité

Installez toujours des chaînes de sécurité adéquates entre votre véhicule et la remorque. Les chaînes doivent être croisées et attachées à l'attelage, et non au pare-chocs ou à l'essieu du véhicule. Les chaînes de sécurité peuvent être fixées au pare-chocs si la boule d'attelage est installée sur le pare-chocs. Laissez suffisamment de jeu pour permettre au véhicule de prendre les virages.

Éclairage de remorque

MISE EN GARDE

Au moment de faire l'épissure au circuit électrique du véhicule, il faut utiliser un module-convertisseur d'alimentation pour tous les feux de la remorque. Un tel dispositif utilise la batterie du véhicule comme source d'alimentation pour tous les feux de la remorque ainsi que le circuit des feux arrière, des feux d'arrêt et des clignotants comme signal. Le module-convertisseur ne doit pas prélever plus de 15 milliampères des circuits des feux d'arrêt et arrière. L'utilisation d'un module-convertisseur dépassant ces caractéristiques d'électricité peut endommager le

circuit électrique du véhicule. Consultez un marchand de remorques renommé pour acheter et faire installer l'équipement approprié.

Les feux de la remorque doivent être conformes aux réglementations fédérale, provinciale et municipale. Pour obtenir de l'aide pour le branchement des feux de remorque, nous vous recommandons de communiquer avec un concessionnaire NISSAN ou un marchand de remorques renommé. Les véhicules équipés du groupe remorquage optionnel sont munis d'un connecteur de faisceau pour remorque à sept broches. Si votre remorque est munie d'un connecteur plat à quatre broches, un adaptateur sera nécessaire pour raccorder les feux de la remorque au véhicule. Les adaptateurs sont disponibles dans les magasins de pièces d'auto et chez les détaillants d'attelage.

Freins de remorque

La remorque DOIT être équipée d'un circuit de freinage si la charge totale est égale ou supérieure à 1 587 kg (3 500 lb). Toutefois, la plupart des États ou provinces exigent un circuit de freinage séparé sur les remorques dont le poids en charge dépasse un seuil déterminé. Assurez-vous

que votre remorque respecte les règlements municipaux et les règlements des régions où vous prévoyez tracter votre remorque.

Plusieurs types de circuits de freinage de remorque sont proposés.

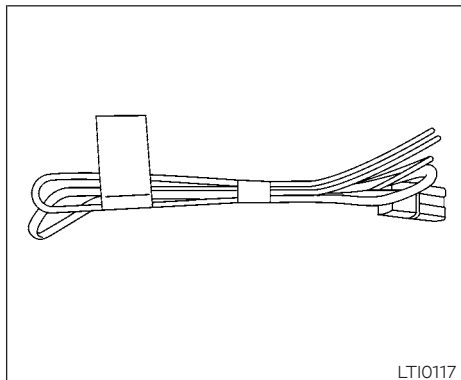
Freins à inertie – L'actionneur des freins à inertie, monté sur le timon de la remorque, est relié à chaque roue de la remorque par une canalisation hydraulique de frein. Les freins à inertie sont actionnés par le poids de la remorque qui agit sur la boule d'attelage lorsque le véhicule tracteur freine. Les freins à inertie hydrauliques équipent généralement les remorques en location et certaines remorques à bateau. Ce type de freins ne nécessite aucune connexion hydraulique ou électrique entre le véhicule tracteur et la remorque.

Freins de remorque électriques – Les circuits de freinage électrique sont activés par un signal électronique transmis à partir d'une commande de freins électriques de remorque (module de détection de force de freinage spécial). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le paragraphe « Commande de freins électriques de remorque » dans ce chapitre.

Faites appel à un fournisseur professionnel d'équipement de remorquage pour vous assurer que les freins de remorque sont correctement installés et qu'ils fonctionnent de façon appropriée.

AVERTISSEMENT

Ne fixez jamais un circuit de freinage de remorque directement sur le circuit de freinage de votre véhicule.



Faisceau de câblage de raccordement

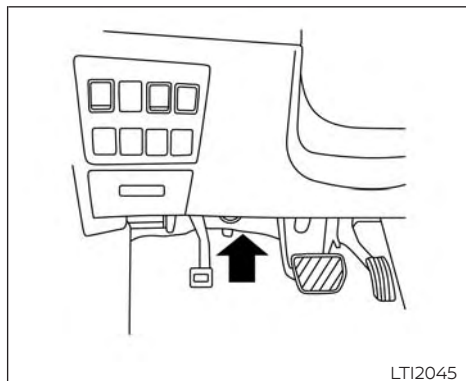
Commande de freins électriques de remorque

Une remorque munie de freins électriques peut nécessiter l'installation d'une commande de freins électriques offerte sur le marché secondaire.

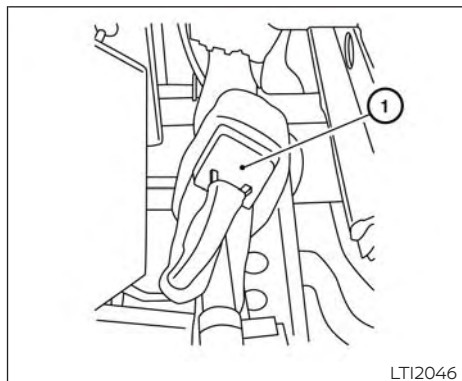
Votre véhicule possède un connecteur et un faisceau de câblage de raccordement spécialement conçus pour l'installation de commandes de freins offertes sur le marché secondaire.

Procédez comme suit pour installer le faisceau de câblage de raccordement des freins électriques de remorque :

1. Ouvrez la portière du conducteur. Reculez le siège au maximum.



Emplacement de connecteur



Connecteur

2. Repérez le connecteur du faisceau de câblage de raccordement qui se trouve sous la partie inférieure du tableau de bord. Le connecteur est apposé sur le faisceau électrique (1) au moyen de ruban comme le démontre l'illustration.
- Le connecteur est désigné par une étiquette blanche portant l'inscription « electric brake conn. » (connecteur des freins électrique).

Désignation des couleurs du faisceau de câblage de raccordement des freins électriques de remorque.

COULEUR DU FIL	REMARQUE
ROUGE, VERT	Commutateur des feux d'arrêt vers la commande des freins électriques de remorque.
NOIR	Masse de la commande des freins (-).
BRUN, BLANC	Sortie commutée de la commande des freins électriques de remorque.
ROUGE, BLEU	Inutilisé
ROUGE	Alimentation B+ de la commande des freins électriques de remorque munie de fusibles.

3. Retirez le ruban adhésif et branchez le faisceau de câblage de raccordement au connecteur.
4. Desserrez le frein de stationnement.
5. Installez la commande des freins électriques de remorque selon les instructions du fabricant.

Conseils préalables à la traction d'une remorque

- Assurez-vous que votre véhicule reste de niveau après qu'une remorque chargée ou déchargée a été fixée au timon. Ne prenez pas la route si votre véhicule est anormalement incliné vers l'avant ou vers l'arrière. Vérifiez la charge portée sur le timon, la surcharge de la remorque, l'usure de la suspension ou toute autre cause possible.
- Attachez toujours les objets dans la remorque pour éviter qu'ils ne se déplacent pendant la conduite.
- Maintenez la charge aussi basse que possible dans la remorque pour conserver un centre de gravité bas.
- Chargez la remorque de façon à ce qu'environ 60 % de la charge soit vers l'avant et 40 % vers l'arrière. Assurez-vous aussi que la charge est bien répartie latéralement.
- Vérifiez votre attelage, la pression des pneus de la remorque, la pression des pneus du véhicule, le fonctionnement des feux de la remorque et les écrous de roue de la remorque chaque fois que vous attelez une remorque au véhicule.

- Assurez-vous que vos rétroviseurs sont conformes à toutes les réglementations fédérales, provinciales et municipales. S'ils ne le sont pas, installez les rétroviseurs exigés pour la traction de remorque avant de prendre la route.
- Déterminez la hauteur hors tout du véhicule et de la remorque pour connaître le dégagement nécessaire.

Conseils sur la traction d'une remorque

Pour vous habituer à conduire avec une remorque et comprendre le comportement du véhicule dans une telle situation, entraînez-vous à prendre des virages, à freiner et à reculer dans un endroit dégagé. La traction d'une remorque nuit légèrement à la stabilité de la direction et au rendement des freins.

- Attachez toujours les objets dans la remorque pour éviter qu'ils ne se déplacent pendant la conduite.
- Verrouillez le coupleur d'attelage de remorque avec une goupille ou un verrou pour prévenir le déverrouillage inopiné du coupleur.

- Évitez les démarrages, les accélérations ou les arrêts brusques.
- Évitez de prendre un virage serré ou de changer brusquement de voie.
- Conduisez toujours le véhicule à une vitesse modérée.
- Lorsque vous reculez, maintenez la partie inférieure du volant d'une main. Déplacez votre main dans la direction où vous souhaitez que la remorque se dirige. Effectuez de légers ajustements et reculez lentement. Si possible, demandez à quelqu'un de vous guider lorsque vous reculez.

Lorsque vous vous stationnez, calez toujours les roues du véhicule et de la remorque. Il n'est pas recommandé de stationner le véhicule en pente; toutefois, si vous y êtes obligé :

MISE EN GARDE

Si le levier sélecteur est mis à la position P (stationnement) avant de caler les roues et de serrer le frein de stationnement, la boîte de vitesses peut subir des dommages.

1. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
2. Demandez à une personne de placer des cales contre les pneus du véhicule et de la remorque, du côté descendant de la pente.
3. Une fois les cales en place, relâchez lentement la pédale de frein jusqu'à ce que les cales absorbent la charge du véhicule.
4. Serrez le frein de stationnement.
5. Placez le levier sélecteur à la position P (stationnement).
6. Coupez le contact.

Pour repartir :

1. Démarrez le véhicule.
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
3. Engagez la boîte de vitesses.
4. Desserrez le frein de stationnement.
5. Roulez lentement jusqu'à ce que le véhicule et la remorque quittent les cales.
6. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
7. Demandez à quelqu'un de récupérer et de ranger les cales.

- Lorsque vous descendez une pente, le poids de la remorque qui pousse sur le véhicule tracteur peut réduire la stabilité de l'ensemble. Ainsi, réduisez votre vitesse et rétrogradez pour conserver la maîtrise du véhicule. Évitez d'utiliser les freins pendant de longues périodes ou de façon répétée lors de la descente d'une pente, car cela réduit leur efficacité et pourrait provoquer une surchauffe. Le fait de rétrograder assure plutôt un freinage moteur et réduit la nécessité de freiner aussi fréquemment.
- Si la température du liquide de refroidissement devient trop élevée, consultez la section « Si le moteur surchauffe » du chapitre « En cas d'urgence » du présent manuel.
- La traction d'une remorque augmente la consommation de carburant.
- Évitez de tracter une remorque pendant les 805 premiers kilomètres (500 milles) de votre véhicule.
- Durant les 805 premiers kilomètres (500 milles) de remorquage, ne conduisez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h).

- Faites faire l'entretien périodique de votre véhicule plus fréquemment qu'aux intervalles spécifiés dans le chapitre « Entretien et calendriers » dans ce manuel.
- Dans un virage, les roues de la remorque sont plus proches de l'intérieur du virage que celles du véhicule. Pour compenser, prenez les virages plus larges.
- Les vents latéraux et les routes dont la surface est irrégulière ont des répercussions sur la maniabilité d'un véhicule avec remorque, et peuvent causer un balancement du véhicule. Lorsque des camions vous dépassent, le véhicule peut être déstabilisé par des changements soudains des vents latéraux.

Procédez comme suit si la remorque présente un roulis :

1. Retirez votre pied de la pédale d'accélérateur pour laisser le véhicule avancer en roue libre, puis dirigez le véhicule directement vers l'avant dans la mesure où les conditions routières le permettent. Cette manœuvre aidera à stabiliser le véhicule.
 - Ne corrigez pas le roulis de la remorque par des manœuvres de direction ou de freinage.

2. Lorsque le roulis cesse, enfoncez doucement la pédale de frein et rangez le véhicule sur l'accotement en un endroit sûr.
 3. Tentez de réorganiser la charge de la remorque pour qu'elle soit répartie de façon équilibrée. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « pré-Conseils pour le remorquage » dans cette section.
- Faites preuve de prudence lorsque vous dépassez un véhicule. La distance de dépassement d'un véhicule est considérablement plus longue lorsque vous tractez une remorque. N'oubliez pas que la longueur de la remorque doit également dépasser l'autre véhicule avant que vous puissiez changer de voie en toute sécurité.
 - Utilisez le mode de remorquage ou rétrogradez pour profiter du frein moteur lorsque le véhicule descend une pente longue ou abrupte. Cela contribue à ralentir le véhicule sans serrer les freins.
 - Évitez de freiner trop longtemps ou trop fréquemment. Les freins pourraient surchauffer, réduisant ainsi leur efficacité.
- Augmentez la distance qui vous sépare du véhicule devant vous lorsque vous tirez une remorque afin de compenser pour la plus grande distance d'arrêt requise. Anticipez les arrêts et freinez graduellement.
 - NISSAN recommande de ne pas utiliser le régulateur de vitesse lors de la traction d'une remorque.
 - Certains états et provinces ont des règlements et des limites de vitesse précises pour les véhicules qui tractent une remorque. Respectez les limites de vitesse locales.
 - Vérifiez votre attelage, les connexions du faisceau électrique de la remorque et les écrous de roue de la remorque après 80 km (50 mi) de trajet et à chaque pause.
 - Lorsque vous mettez un bateau à l'eau, ne laissez pas le niveau d'eau dépasser le tuyau d'échappement ni le pare-chocs arrière.
 - Assurez-vous de débrancher les feux de la remorque avant de reculer la remorque dans l'eau pour prévenir les dommages aux feux.

Pendant la traction d'une remorque, l'huile pour pignon d'entraînement final doit être remplacée et l'huile de la boîte de vitesses doit être vidangée plus fréquemment. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

Mode de remorquage

Il est recommandé d'utiliser le mode de remorquage lorsque vous tractez une remorque lourde ou transportez une lourde charge. Appuyez sur l'interrupteur TOW MODE (mode de remorquage) pour activer ce mode. Le témoin de l'interrupteur TOW MODE (mode de remorquage) s'allume lorsque ce mode est sélectionné. Appuyez de nouveau sur l'interrupteur TOW MODE (mode de remorquage) pour annuler ce mode. Le mode de remorquage est automatiquement désactivé lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position hors fonction.

Le mode de remorquage possède les caractéristiques suivantes :

- Logique de conduite en côte – Adaptez la stratégie de passage des rapports de la boîte de vitesses dans les montées lorsque vous tractez une remorque ou que vous transportez une charge.
- Régulation de la vitesse en descente (DSC) – Rétrograde automatiquement dans les descentes lorsque vous tractez une remorque ou que vous transportez une charge afin de contrôler la vitesse du véhicule.

La conduite du véhicule en mode de remorquage sans tracter une remorque ou sans transporter une charge lourde, ou en tractant une remorque légère ou en transportant une charge légère ne causera pas de dommages. Cependant, l'économie de carburant peut être réduite et la sensation de caractéristiques de conduite de la boîte de vitesses et du moteur peut être différente.

Pendant la traction d'une remorque, l'huile pour pignon d'entraînement final doit être remplacée et l'huile de la boîte de vitesses doit être vidangée plus fréquemment. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

REMORQUAGE À PLAT POUR VÉHICULE À 4 ROUES MOTRICES (selon l'équipement)

Le remorquage de votre véhicule avec les quatre roues au sol est parfois appelé « remorquage à plat ». Cette méthode est quelque fois utilisée pour remorquer un véhicule derrière un véhicule de plaisance, comme une autocaravane.

MISE EN GARDE

- **Si vous ne respectez pas ces instructions, la boîte de vitesses pourrait être gravement endommagée.**
- **Ne remorquez jamais à plat votre véhicule à 4 roues motrices (4RM).**
- **NE remorquez PAS un véhicule à 4 roues motrices avec les roues qui touchent le sol. Vous risqueriez en effet d'endommager gravement le groupe motopropulseur, ce qui occasionnerait des réparations coûteuses.**

- **Pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs aux procédures de remorquage d'urgence, consultez la section « Méthodes de remorquage recommandées par NISSAN » du chapitre « En cas d'urgence » de ce manuel.**

REMORQUAGE À PLAT POUR VÉHICULE À TRACTION AVANT (selon l'équipement)

Le remorquage de votre véhicule avec les quatre roues au sol est parfois appelé « remorquage à plat ». Cette méthode est quelque fois utilisée pour remorquer un véhicule derrière un véhicule de plaisance, comme une autocaravane.

MISE EN GARDE

- **Si vous ne respectez pas ces instructions, la boîte de vitesses pourrait être gravement endommagée.**
- **Lorsque vous remorquez votre véhicule à plat, tirez-le vers l'avant, jamais vers l'arrière.**

CLASSIFICATION UNIFORME DE QUALITÉ DE PNEUS

- **Ne remorquez jamais votre véhicule à traction avant avec les pneus avant au sol. Vous risqueriez en effet d'endommager gravement le groupe moto-propulseur, ce qui occasionnerait des réparations coûteuses.**
- **NE remorquez PAS un véhicule à traction avant doté d'une transmission à variation continue en laissant les quatre roues au sol (remorquage à plat). Une telle action ENDOMMAGERAIT les organes de la transmission, car celle-ci ne serait pas lubrifiée adéquatement.**
- **Pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs aux procédures de remorquage d'urgence, consultez la section « Méthodes de remorquage recommandées par NISSAN » du chapitre « En cas d'urgence » de ce manuel.**

Transmission à variation continue

Pour remorquer un véhicule doté d'une transmission à variation continue, vous **DEVEZ** poser les roues motrices sur un chariot de remorquage approprié. Suivez **toujours** les recommandations du fabricant du diablo utilisé.

Indices de qualité du DOT (Department of Transportation [ministère du Transport des États-Unis]) : En plus des classifications énumérées ci-après, tous les pneus des voitures de tourisme doivent se conformer aux exigences fédérales en matière de sécurité.

Selon le cas, l'indice de qualité est indiqué sur le flanc du pneu, entre l'épaulement de la bande de roulement et la largeur de section maximale du pneu. Par exemple :

Treadwear 200 Traction AA Temperature A

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une estimation comparative basée sur le taux d'usure du pneu testé dans des conditions contrôlées sur une piste d'essai conforme aux normes gouvernementales. Par exemple, sur la piste d'essai gouvernementale, un pneu d'indice 150 aura une résistance à l'usure équivalente à une fois et demie (1 1/2) celle d'un pneu d'indice 100. La performance relative des pneus dépend toutefois des conditions réelles d'utilisation et peut dévier grandement de la norme à cause des différentes habitudes de conduite, des pratiques d'entretien et des différences de la chaussée et du climat.

Tractions AA, A, B et C

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ces indices représentent la capacité du pneu à freiner le véhicule sur une chaussée mouillée dans des conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte et de béton. Un pneu portant l'indice C peut avoir une mauvaise adhérence.

AVERTISSEMENT

L'indice d'adhérence de ce pneu a été établi à partir d'essais d'adhérence durant un freinage en ligne droite; il ne prend pas en compte les caractéristiques d'accélération, de virage, d'aquaplanage ou d'adhérence de pointe.

Température A, B et C

Les indices de température sont A (le plus élevé), B et C. Ils représentent la résistance d'un pneu à la chaleur et sa capacité à dissiper la chaleur lorsqu'ils sont testés dans des conditions précises en laboratoire. Des températures élevées constantes peuvent causer une dégradation du matériau du pneu et réduire la durée utile du pneu; une température excessive peut causer une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond au rendement exigé

pour les pneus de voiture de tourisme conformément à la norme 109 de la Federal Motor Safety Standard. Les indices B et A représentent un rendement plus élevé que le minimum exigé par la loi lors d'essais réalisés en laboratoire.

AVERTISSEMENT

L'indice de température pour ce type de pneus est établi en fonction d'un pneu correctement gonflé et sans surcharge. Des conditions extrêmes telles que des vitesses excessives du véhicule, un sous-gonflage des pneus ou une charge excessive, prises séparément ou combinées, peuvent provoquer l'échauffement et la défaillance des pneus.

GARANTIE DU DISPOSITIF ANTIPOLLUTION

Votre véhicule NISSAN est couvert par les garanties du dispositif antipollution suivantes :

Aux États-Unis

1. Garantie contre les défauts du dispositif antipollution
2. Garantie de fonctionnement du dispositif antipollution

Les détails de cette garantie, ainsi que les autres garanties applicables au véhicule, sont fournis dans le livret explicatif sur la garantie livré avec votre véhicule NISSAN. Si vous n'avez pas reçu ce livret ou si vous l'avez perdu, écrivez à l'adresse suivante pour en obtenir un :

- Nissan North America, Inc.
Consumer Affairs Department
P.O. Box 685003
Franklin, TN 37068-5003

Au Canada

Garantie du dispositif antipollution

Les détails de cette garantie, ainsi que les autres garanties applicables au véhicule, sont fournis dans le livret explicatif sur la garantie livré avec votre véhicule NISSAN. Si vous n'avez pas reçu ce livret ou si vous l'avez perdu, écrivez à l'adresse suivante pour en obtenir un :

- Nissan Canada Inc.
5290 Orbitor Drive
Mississauga (Ontario) L4W 4Z5

DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ

Aux États-Unis

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et NISSAN.

Si la NHTSA reçoit des plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête, au terme de laquelle elle peut ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de service, si elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client et son concessionnaire ou NISSAN.

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez sans frais la ligne directe sur la sécurité automobile au 1-888-327-4236 (ATS : 1-800-424-9153); visitez le site <http://www.safercar.gov>; ou écrivez à : Administrateur, NHTSA, 400 Seventh Street, SW., Washington,

D.C. 20590. Le site Web <http://www.safercar.gov> permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

Vous pouvez avertir NISSAN de tout problème concernant votre véhicule en communiquant avec le Service de la protection du consommateur, sans frais, au 1-800-NISSAN-1.

Au Canada

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident, des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement Transports Canada et NISSAN.

Si Transports Canada reçoit des plaintes, il peut ouvrir une enquête, au terme de laquelle il peut ordonner le lancement d'une campagne de rappel par NISSAN, s'il détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, Transports Canada ne

peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client et son concessionnaire ou NISSAN.

Pour communiquer avec Transports Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels des véhicules, composez sans frais le numéro 1-800-333-0510. Vous pouvez également faire rapport sur un défaut lié à la sécurité sur un véhicule, en ligne à l'adresse suivante : <https://www.wapps.tc.gc.ca/Saf-Sec-Sur/7/PCDB-BDPP/fc-cp.aspx?lang=eng> (anglais) ou <https://www.wapps.tc.gc.ca/Saf-Sec-Sur/7/PCDB-BDPP/fc-cp.aspx?lang=fra> (français).

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile en communiquant avec Transports Canada, Sécurité des routes et des véhicules automobiles, au numéro 1-800-333-0371 ou en ligne à l'adresse www.tc.gc.ca/roadsafety (anglais) ou à l'adresse www.tc.gc.ca/securiteroutiere (français).

PRÉPARATION POUR LES CONTRÔLES D'INSPECTION ET D'ENTRETIEN

Si vous souhaitez informer NISSAN d'un problème lié à la sécurité du véhicule, veuillez communiquer avec notre Centre d'information aux consommateurs en composant le numéro sans frais 1-800-387-0122.

AVERTISSEMENT

Un véhicule équipé du mode 4WD (4 roues motrices) ne devrait jamais être testé à l'aide d'un dynamomètre à deux roues (comme les dynamomètres utilisés par quelques états pour les essais d'émissions) ou tout équipement similaire. Avant de soumettre votre véhicule au dynamomètre, ne manquez pas d'informer le personnel du centre de contrôle qu'il s'agit d'un modèle à quatre roues motrices. L'utilisation d'un équipement d'essai inadapté pourrait endommager les organes de transmission du véhicule, ou ce dernier pourrait se déplacer soudainement et entraîner des dommages ou des blessures graves.

La réglementation de certaines provinces canadiennes et de certains États américains exige que votre véhicule soit en condition « prêt » pour les contrôles d'inspection et d'entretien du dispositif antipollution.

Le véhicule est en condition « prêt » après certains types de cycles de conduite. En général, la condition « prêt » est obtenue pendant l'utilisation normale du véhicule.

Si un composant du groupe motopropulseur est réparé ou si la batterie est débranchée, le véhicule peut être réinitialisé à une condition « non prêt ». Avant de subir le contrôle d'inspection et d'entretien, vérifiez que le véhicule est en condition « prêt ». Tournez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) sans démarrer le moteur. Si le témoin d'anomalie s'allume en continu pendant 20 secondes, puis clignote pendant 10 secondes, le contrôle d'inspection et d'entretien est à une condition « non prêt ». Si le témoin d'anomalie ne clignote pas après 20 secondes, la condition pour le contrôle d'inspection et d'entretien est « prêt ». Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour réinitialiser le véhicule à la condition « prêt » ou pour préparer le véhicule en vue d'un nouveau contrôle.

ENREGISTREURS DE DONNÉES D'ÉVÉNEMENT

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événement. L'objectif principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer, lors de certaines collisions ou de quasi-collisions, telles que le déploiement d'un sac gonflable ou de contact avec des obstacles sur la route, des données qui contribuent à comprendre le rendement des systèmes d'un véhicule. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données sur la dynamique et les systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période, généralement 30 secondes ou moins. L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que :

- le fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;
- le niveau d'enfoncement de l'accélérateur ou de la pédale de frein;
- la vitesse du véhicule;
- les sons ne sont pas enregistrés.

Ces données permettent de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles les collisions et les blessures se produisent.

REMARQUE : Les données sont mémorisées dans l'enregistreur de données d'événement de votre véhicule seulement en cas de situation de collision non négligeable; l'enregistreur ne mémorise aucune donnée en conditions normales de conduite et aucune donnée personnelle (p. ex., nom, sexe, âge, lieu de la collision) n'est mémorisée. Toutefois des tiers, tels que les corps policiers, peuvent combiner les données de l'enregistreur aux données d'identification personnelles généralement recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire les données mémorisées par l'enregistreur de données d'événement, de l'équipement spécial est nécessaire et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. En plus du constructeur du véhicule et du concessionnaire NISSAN, des tiers, tels que les corps policiers, qui possèdent l'équipement spécial, peuvent lire les données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur. Les données mémorisées par l'enregistreur seront uniquement consultées avec le consentement du propriétaire ou du locataire, ou dans la mesure où l'exige ou l'autorise la loi.

POUR COMMANDER LE MANUEL DU CONDUCTEUR OU LE MANUEL DE RÉPARATION

Les manuels de réparation NISSAN d'origine pour cette année-modèle et les années antérieures peuvent être achetés. Un manuel de réparation NISSAN d'origine est la meilleure source d'information pour l'entretien et la réparation de votre véhicule. Ce manuel est également utilisé par les techniciens formés en usine qui travaillent chez votre concessionnaire NISSAN. Les manuels du conducteur NISSAN d'origine peuvent également être achetés.

Aux États-Unis

Pour connaître les prix courants et la disponibilité des **manuels de réparation NISSAN d'origine**, visitez :

www.nissan-techinfo.com

Pour connaître les prix courants et la disponibilité des **manuels du conducteur NISSAN d'origine**, composez le numéro :

1-800-247-5321

Au Canada

Pour acheter une copie d'un manuel de réparation ou d'un manuel du conducteur NISSAN d'origine pour cette année-modèle et les années antérieures, veuillez communiquer avec le concessionnaire NISSAN de votre région. Pour connaître le numéro de

téléphone et l'adresse d'un concessionnaire NISSAN dans votre région, veuillez appeler le Centre d'information NISSAN au 1-800-387-0122. Un représentant NISSAN bilingue pourra vous renseigner.

11 Index

A

Accoudoirs 1-11
Aide au stationnement
 Système arrière. 5-94
Alerte de circulation transversale arrière
(RCTA). 5-40
Alerte de portière arrière. 2-41, 2-42, 2-60
Alimentation
 Prise d'alimentation. 2-64, 2-65
Antenne 4-47
Antigel 5-95
Antivol (système antidémarrage du véhicule
NISSAN), démarrage du moteur. 2-44, 5-19
Appuie-tête. 1-14
Assistance au freinage 5-88
Assistée
 Direction assistée 5-85
 Liquide de direction assistée. 8-11
Automatique
 Interrupteur automatique de glace
 électrique 2-78
 Positionneur automatique. 3-52, 3-55
Avant de démarrer le moteur 5-20
Avertissement
 Avertissement Loose Fuel Cap (bouchon
 de réservoir de carburant desserré) . 2-38
 Sac gonflable du passager et témoin
 de fonctionnement. 1-69
 Système de surveillance de la pression
 des pneus. 2-6
 Témoin de bas niveau de
 carburant 2-18, 2-37

Témoin de bas niveau de
liquide lave-glace. 2-38
Témoin de charge de la batterie. 2-15
Témoin de faible pression
des pneus 2-16
Témoin de frein 2-15
Témoin de frein antibloqueur 2-14
Témoin des ceintures
de sécurité. 1-22, 2-18
Témoin du sac gonflable
supplémentaire. 1-80, 2-19
Avertisseur sonore. 2-54

B

Bac de rangement 2-73
Bac de rangement de l'aire
de chargement 2-73
Bagages (reportez-vous
à l'information concernant le chargement
du véhicule). 10-15
Balais d'essuie-glace 8-19
Batterie 5-95, 8-14
 Témoin de charge 2-15
Boîte à gants 2-69
Boîte de vitesses
 Conduite avec une transmission
 à variation continue 5-22
 Liquide pour transmission
 à variation continue 8-11
Bon de commande du manuel
de réparation. 10-39

Bon de commande du manuel du
conducteur. 10-39
Bouches d'air 4-36
Bouchon du réservoir de carburant 3-43
Bougies d'allumage 8-17
Boussole. 2-9

C

Caméra de marche arrière 4-3
Capot 3-33
Carburant
 Bouchon et trappe de réservoir
 de carburant 3-43
 Contenances, carburants et
 lubrifiants recommandés. 10-2
 Économie de carburant. 5-79
 Indicateur d'avertissement de bouchon
 de réservoir de carburant mal vissé . 2-38
 Indicateur de carburant 2-9
 Indice d'octane du carburant 10-7
 Recommandations concernant
 le carburant 10-5
Carillons, rappels sonores 2-23
Carnet d'entretien. 9-17
Casier de console 2-69
Catalyseur trifonctionnel. 5-5
Ceintures de sécurité
 À trois points, avec enrouleur. 1-23
 Bébés et jeunes enfants. 1-30
 Ceintures de sécurité 1-19, 7-7
 Enfants plus âgés. 1-31

Entretien des ceintures de sécurité . . .	1-29	Commande	Commutateur d'essuie-glace et de	2-46
Femmes enceintes	1-22	Commande du dispositif de contrôle	lave-glace	2-46
Personnes blessées	1-23	de l'adhérence en descente.	Commutateur des systèmes	
Précautions concernant l'utilisation		Commande de clignotant	d'avertissement	2-62
des ceintures de sécurité.	1-19	Commande de dégivreur	Commutateur du volant de direction	
Rallonges de ceinture de sécurité . . .	1-28	Commande de dégivreur de lunette	chauffant	2-58
Sécurité des enfants	1-29	arrière et de rétroviseur extérieur . .	Commutateur pour la planche de bord	2-52
Charge (reportez-vous à l'information		Commande de dégivreur de lunette arrière	Compartiment de rangement	
concernant le chargement du véhicule).	10-15	et de rétroviseur extérieur	de lunettes	2-70
Chauffage		Commande de lave-glace	Composants faisant partie de	
Commandes du chauffage et du		Commandes d'essuie-glace et de	l'entretien périodique	9-6
climatiseur	4-38	lave-glace de lunette arrière	Compte-tours	2-8
Fonctionnement du chauffage.	4-39	Commande de luminosité	Compteur journalier.	2-6, 2-7
Chauffe-moteur	5-97	Planche de bord	Compteur kilométrique	2-7
Circuit de freinage.	5-86	Commande de luminosité du tableau	Conduite	
Classification uniforme de qualité		de bord	Conduite avec une transmission	
de pneus	10-35	Commande du dispositif de contrôle	à variation continue.	5-22
Clé	3-2	de l'adhérence en descente.	Conduite par temps froid	5-95
Clé intelligente NISSAN		Commandes	Précautions à prendre lors du	
Intelligent Key ^{MD}	3-2, 3-22	Commandes du chauffage et du	démarrage et de la conduite.	5-4
Clés		climatiseur	Conduite du véhicule	5-22
Clés du système antidémarrage		Commutateur d'allumage	Conduite par temps froid	5-95
du véhicule NISSAN	3-4	Commutateur d'allumage à	Conseils pour une conduite économe	
Clé intelligente NISSAN		bouton-poussoir.	en carburant	5-77
Intelligent Key ^{MD}	3-2, 3-22	COMMUTATEUR D'APPEL	Contenances, carburants et lubrifiants	
Climatiseur		D'URGENCE (SOS)	recommandés	10-2
Commandes du chauffage et du		Commutateur de climatisation	Coupure du moteur en cas	
climatiseur	4-38	des sièges	d'urgence	5-18, 6-2
Entretien du climatiseur	4-46	Commutateur de convertisseur	Courroie d'entraînement.	8-17
Étiquette des caractéristiques du		de courant	Courroie (voir courroie d'entraînement).	8-17
climatiseur	10-14	Commutateur de la planche de bord . .	Crochet de placement de carpette	7-6
Recommandations relatives au fluide		Commutateur de rangement déployé . .	Crochet pour bagages	2-74
frigorigène du climatiseur	10-9	Commutateur de siège chauffant	Crochets	
Recommandations relatives au frigori-		Commutateur des sièges chauffants	Crochet pour bagages	2-74
gène et à l'huile du climatiseur	10-9	de 2e rangée		
Utilisation du climatiseur	4-38			

D

Défauts compromettant la sécurité (É.-U.)	10-37
Dégagement d'un véhicule immobilisé	6-18, 6-18
Démarrage	
Avant de démarrer le moteur	5-20
Démarrage d'appoint	6-11, 8-16
Démarrage du moteur	5-21
Démarrage en poussant	6-13
Précautions à prendre pour le démarrage et la conduite	5-4
Démarrage d'appoint	6-11, 8-16
Démarrage du moteur	5-21
Démarrage en poussant	6-13
Détresse	
Étiquettes d'avertissement (pour SRS)	1-79
Interrupteur de feux de détresse	6-2
Système de sécurité du véhicule	2-42
Témoin de sac gonflable	1-80, 2-19
Témoins et rappels sonores	2-13, 2-19
Dimensions des roues et des pneus	10-11
Dimensions et poids	10-11
Dimensions et poids du véhicule	10-11
Direction	
Direction assistée	5-85
Liquide de direction assistée	8-11
Direction assistée	5-85
Dispositif de contrôle d'adhérence en descente	5-92
Dispositifs de retenue pour enfant	
Emplacements des points d'ancrage pour la courroie d'attache supérieure	1-38

Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant)	1-35
Dispositifs de retenue pour enfant	
ISOFIX	1-35
Double toit ouvrant transparent à commande électrique	2-79

E

Éclairage	
Lampe de la console	2-84
Ampoules	8-26
Éclairage extérieur et intérieur	8-28
Éclairage intérieur	2-83
Feu de freinage (reportez-vous à Feu d'arrêt)	8-28
Interrupteur de commande des phares	2-49
Interrupteur des phares et commande des clignotants	2-49
Lampes de lecture	2-84
Lampes individuelles	2-84
Phares	8-26
Phares antibrouillard	8-27
Projecteurs (reportez-vous à Lampe de lecture)	2-84
Remplacement d'ampoule	8-28
Sac gonflable du passager et témoin de fonctionnement	1-69
Témoin de bas niveau de liquide lave-glace	2-38
Témoin de charge	2-15
Témoin de sécurité	2-21
Témoins et rappels sonores	2-13, 2-19

Vérification d'ampoule ou tableau de bord	2-14
Éclairage de l'aire de chargement	2-85
Éclairage intérieur	2-83
Économie de carburant	5-79
Électrique	
Glaces arrière électriques	2-77
Glaces électriques	2-76
Verrouillage électrique des portières	3-6, 3-7
Emplacement des points d'ancrage	1-38
Enregistreurs	
Données d'événement	10-39
Enregistreurs de données d'événement	10-39
Ensemble de retenue d'enfant	
Précautions relatives aux ensembles de retenue d'enfant	1-32, 1-41, 1-48, 1-54
Ensemble de retenue enfant	1-29, 1-30, 1-32, 1-35
Ensemble de retenue enfant avec courroie d'attache supérieure	1-38
Ensemble de retenue enfant avec sangle d'ancrage supérieure	1-38
Entretien	
À l'extérieur du véhicule	9-3
À l'intérieur du véhicule	9-4
Entretien des ceintures de sécurité	1-29
Entretien général	9-3
Précautions d'entretien	8-2
Sous le capot et sous le véhicule	9-5
Entretien dans des conditions d'utilisation difficiles	9-16
Entretien du climatiseur	4-46
Entretien général	9-3
Entretien standard	9-9

Essuie-glaces	
Balais d'essuie-glace	8-19
Interrupteurs d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière	2-47
Étiquette d'avertissement de SRS	1-79
Étiquette de renseignements importants sur le véhicule	10-13
Étiquette d'homologation FMVSS	10-13
Étiquette d'information du dispositif antipollution	10-13
Étiquettes	
Étiquette des caractéristiques du climatiseur	10-14
Étiquette des pneus et d'information sur la charge	10-14
Étiquette d'homologation F.M.V.S.S.	10-13
Étiquette d'information du dispositif antipollution	10-13
Étiquette d'homologation NSVAC	10-13
Étiquettes d'avertissement (pour SRS)	1-79
Numéro de série du moteur	10-13
Numéro d'identification du véhicule (NIV)	10-12
Plaque de numéro d'identification du véhicule (NIV)	10-12
Étiquettes d'avertissement	1-79
Étiquettes d'avertissement concernant les sacs gonflables	1-79
Exigences d'entretien	9-2
Explication des points d'entretien	9-3

F

Feu d'arrêt	8-28
-----------------------	------

Feux de détresse (reportez-vous à Interrupteur des feux de détresse)	6-2
Feux de jour	2-51
Feux de jour à DEL	2-51
Fils-fusibles	8-22
Filtre à air	8-18
Filtre de boîtier de filtre à air	8-18
Freinage d'urgence automatique (AEB)	2-14, 5-69
Frein de stationnement	5-28
Freins	8-21
Accoudoirs	1-11
Circuit de freinage	5-86
Feu de freinage (reportez-vous à Feu d'arrêt)	8-28
Freins auto-réglables	8-21
Indicateurs d'usure de frein	2-23, 8-21
Liquide de frein	8-12
Témoin de frein	2-15
Utilisation du frein de stationnement	5-28
Freins auto-réglables	8-21
Fusibles	8-22

G

Garantie relative au dispositif antipollution	10-36
Gaz d'échappement (monoxyde de carbone)	5-4
Glaces	2-76
Glaces arrière électriques	2-77
Glaces électriques	2-76
Verrouillage des glaces côté passagers	2-77
Glaces arrière électriques	2-77

H

Hayon	3-34
Huile	
Changement du filtre à huile	8-10
Contenances, carburants et lubrifiants recommandés	10-2
Huile moteur	8-7
Recommandations concernant l'huile moteur et le filtre à huile	10-8
Vérification du niveau d'huile moteur	8-7
Vidange d'huile moteur	8-8
Viscosité de l'huile moteur	10-8

I

Identification du véhicule	10-12
Immatriculation d'un véhicule à l'étranger	10-12
Indicateur d'avertissement de bouchon de réservoir de carburant mal vissé	2-38
Indicateur de carburant	2-9
Indicateur de température Indicateur de température du liquide de refroidissement	2-8
Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur	2-8
Indicateur de vitesse	2-6, 2-7
Indicateur de vitesse et compteur kilométrique	2-6
Indicateurs	
Compte-tours	2-8
Compteur journalier	2-6, 2-7
Compteur kilométrique	2-7
Indicateur de température du liquide de refroidissement	2-8

Indicateur de vitesse	2-6, 2-7
Niveau de carburant	2-9
Indice d'octane (reportez-vous à Indice d'octane du carburant)	10-7
Information concernant le chargement du véhicule	10-15
Instruments et jauges	2-6
Instruments et indicateurs de bord	
Commande de luminosité du tableau de bord	2-52
Interrupteur	
Commande de luminosité de l'éclairage du tableau de bord	2-52
Commutateur de convertisseur de courant	2-62
Interrupteur de dégivreur de lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs	2-48
Interrupteur de neutralisation de contrôle dynamique du véhicule	2-58
Interrupteur des phares antibrouillard	2-53
Interrupteur des phares automatique	2-49
Interrupteur des phares et commande des clignotants	2-49
Interrupteur de verrouillage électrique des portières	3-6, 3-7
Interrupteur du mode de remorquage	2-63
Interrupteur de commande des phares	2-49
Interrupteur de feux de détresse	6-2
Interrupteur de neutralisation de contrôle dynamique du véhicule	2-58
Interrupteur des phares antibrouillard	2-53
Interrupteur des phares automatique	2-49

Interrupteur des phares et commande des clignotants	2-49
Interrupteur du mode de remorquage	2-63
Interrupteurs	
Commande de clignotant	2-52
Interrupteur automatique de glace électrique	2-78
Interrupteur de commande des phares	2-49
Interrupteur de feux de détresse	6-2
Interrupteurs d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière	2-47
Interrupteurs d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière	2-47

L

Lampe de la console	2-84
Lampes de lecture	2-84
Lampes individuelles	2-84
« Témoin du sac gonflable, supplémentaire »	1-80, 2-19
Liquide	
Liquide pour transmission à variation continue	8-11
Liquide de frein	8-12
Liquide de refroidissement	
Changement du liquide de refroidissement	8-6
Contenances, carburants et lubrifiants recommandés	10-2
Indicateur de température du liquide de refroidissement	2-8
Vérification du niveau de liquide de refroidissement	8-6
Liquide lave-glace	8-13

Liquides

Contenances, carburants et lubrifiants recommandés	10-2
Huile moteur	8-7
Liquide de direction assistée	8-11
Liquide de frein	8-12
Liquide de refroidissement	8-5
Liquide lave-glace	8-13
Lubrifiants recommandés	10-2

M

Manuel du conducteur de NissanConnect SM	4-2
Microfiltre d'habitacle	8-19
Miroir de courtoisie	3-48
Miroirs	
Miroir de courtoisie	3-48
Moteur	
Avant de démarrer le moteur	5-20
Changement du filtre à huile	8-10
Changement du liquide de refroidissement	8-6
Circuit de refroidissement du moteur	8-5
Contenances, carburants et lubrifiants recommandés	10-2
Démarrage du moteur	5-21
Huile moteur	8-7
Indicateur de température du liquide de refroidissement	2-8
Numéro de série du moteur	10-13
Points de vérification du compartiment moteur	8-4
Recommandations concernant l'huile moteur et le filtre à huile	10-8

Spécifications du moteur	10-10
Vérification du niveau de liquide de refroidissement	8-6
Vérification du niveau d'huile moteur	8-7
Vidange d'huile moteur	8-8
Viscosité de l'huile moteur	10-8

N

Nettoyage de l'intérieur et de l'extérieur du véhicule	7-2, 7-4
NSVAC - étiquette d'homologation	10-13
Numéro d'identification du véhicule (NIV)	10-12
Numéro d'identification du véhicule (NIV) (Numéro du châssis)	10-12

O

Ouverture du hayon	3-41
Ouvre-porte de garage, télécommande universelle Homelink ^{MD}	2-85, 2-86, 2-88, 2-89, 2-90

P

Pare-soleil	3-48
Période de rodage	5-77
Phares	8-26
Interrupteur des phares antibrouillard	2-53
Plaque de numéro d'identification du véhicule (NIV)	10-12

Plaque d'immatriculation	
Installation de la plaque d'immatriculation	10-14
Plateau de rangement	2-68
Pneu	
Étiquette des pneus et d'information sur la charge	10-14
Pneu à plat	6-3
Pneus	
Chaînes antidérapantes	8-38
Classification uniforme de qualités de pneus	10-35
Dimensions des roues et des pneus	10-11
Permutation des pneus	8-39
Pneu à plat	6-3
Pneus sur véhicule à quatre roues motrices	8-43
Pression des pneus	8-30
Roue de secours	6-5, 8-44
Roues et pneus	8-30, 10-11
Types de pneus	8-37

Poids (reportez-vous à	
Dimensions et poids)	10-11
Porte-bagages	2-75
Porte-bagages (reportez-vous à Porte-bagages de toit)	2-75
Porte-tasses	2-71
Ports de chargement USB/iPod ^{MD}	4-46
Positionneur automatique	3-52, 3-55
Pour commander le manuel du conducteur ou le manuel de réparation	10-39
Précautions	
Précautions à prendre pour le démarrage et la conduite	5-4

Précautions à propos du système de retenue supplémentaire	1-58
Précautions concernant les rehausseurs	1-32, 1-41, 1-48, 1-54
Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité	1-19
Précautions de conduite sur route et hors route	5-10
Précautions d'entretien	8-2
Précautions relatives aux ensembles de retenue d'enfant	1-32, 1-41, 1-48, 1-54
Préparation aux contrôles d'inspection et d'entretien	10-38
Pression des pneus	
Témoin de basse pression des pneus	2-16
Prise d'alimentation	2-64, 2-65
Programmes d'entretien	9-9
Projecteurs (reportez-vous à Lampe de lecture)	2-84
Protection contre la corrosion	7-7

R

Radio	
Téléphone de voiture ou radio BP	4-47
Rallonges de ceinture de sécurité	1-28
Range-lunettes	2-70
Range-lunettes au pavillon	2-70
Range-lunettes de soleil	2-70
Rangement	2-67
Rappels sonores	2-23
Régulateur de vitesse adaptatif (ICC)	5-51
Rétroviseur	
Vue arrière	3-49

Recommandations concernant le réfrigérant	10-9
Réduction de la consommation de carburant	5-79
Réglage des sièges	
Banquettes de la deuxième rangée	1-7, 1-10
Réglage des sièges avant à réglage électrique	1-5
Réglage des sièges avant à réglage manuel	1-3
Réglage des sièges avant à commande électrique	1-5
Réglage électrique	
Réglage du siège avant	1-5
Réglage manuel des sièges avant	1-3
Réglages de la banquette de deuxième rangée	1-7, 1-10
Régulateur de vitesse	5-48, 5-48
Rehausseurs	1-54
Remorquage	
Caractéristiques et des charges de remorquage	10-24
Modèles à deux roues motrices	6-17
Remorquage à l'aide d'une dépanneuse	6-15
Remorquage d'une remorque	10-20
Remorquage du véhicule avec les quatre roues	10-34
Remote Engine Start (démarrage à distance du moteur)	3-30, 5-22
Remplacement d'ampoule	8-28
Remplacement de la batterie	8-24
Remplacement des batteries	
Clé intelligente NISSAN	
Intelligent Key ^{MD}	8-24

Télécommande	8-24
Remplacement des batteries de la télécommande	8-24
Remplacement des bougies d'allumage	8-17
Rétroviseur anti-éblouissement intérieur automatique	3-49
Rétroviseur intérieur	3-49
Rétroviseurs	3-49
Rétroviseur anti-éblouissement intérieur automatique	3-49
Rétroviseurs extérieurs	3-51
Rétroviseurs extérieurs	3-51
Roues et pneus	8-30, 10-11

S

Sac gonflable (reportez-vous à système de retenue supplémentaire)	1-58
Sac gonflables	
Frontaux (voir sac gonflables avant)	1-66
Sac gonflables frontaux	1-66
Sac gonflables frontaux (voir système de retenue supplémentaire)	1-66
Sécurité	
Ceintures de sécurité pour enfants	1-32, 1-41, 1-48, 1-54
Défauts compromettant la sécurité (É.-U.)	10-37
Verrouillage de portière arrière à dispositif de sécurité pour enfant	3-7
Serrure de boîte à gants	2-69
Serrures	
Serrure de boîte à gants	2-69
Serrures de portière	3-5

Verrouillage de portière arrière à dispositif de sécurité pour enfant	3-7
Verrouillage électrique des portières	3-6, 3-7
Serrures de portière	3-5
Siège à mémoire	3-52, 3-55
Sièges	
Positionneur automatique	3-52, 3-55
Réglage	1-2
Réglage manuel des sièges avant	1-3
Réglages de la banquette de deuxième rangée	1-7, 1-10
Sièges avant	1-2
Système de freinage antiblocage	5-87
Sièges avant	1-2
Spécifications	10-10
Stationnement	
Stationnement ou stationnement en pente	5-85
Utilisation du frein de stationnement	5-28
Surchauffe	
Si votre véhicule surchauffe	6-14
Système antidémarrage du véhicule	2-44, 5-19
Système de Contrôle dynamique du véhicule	5-89
Système antidémarrage	2-44, 5-19
Système antidémarrage du véhicule NISSAN	2-44, 5-19
Système d'alarme (reportez-vous à Système de sécurité du véhicule)	2-42
Système d'assistance au départ en pente	5-93

Système d'avertissement d'angle mort (BSW)	5-28
Système de clé intelligente	
Clé mécanique	3-3
Fonctionnement de la clé	3-11
Fonctionnement du système de verrouillage et de déverrouillage sans clé à télécommande.	3-15, 3-23
Guide de dépannage	3-19, 3-27
Portée de la clé	3-10, 3-23
Système de détection d'objets mobiles	4-31
Système de freinage antiblocage	5-87
Système de retenue supplémentaire	
Étiquettes d'avertissement et d'information	1-79
Précautions à propos du système de retenue supplémentaire	1-58
Système de retenue supplémentaire (sac gonflables)	1-58
Système de sécurité du véhicule.	2-42
Système de sécurité du véhicule (système antidémarrage du véhicule NISSAN), démarrage du moteur.	2-44, 5-19
Système de sécurité (système antidémarrage du véhicule NISSAN), démarrage du moteur.	2-44, 5-19
Système de surveillance de la pression des pneus	5-6
Système d'aide au stationnement.	5-94
Système LATCH (ancrages et fixations inférieures pour siège d'enfant).	1-35
Systèmes de sécurité	
Système de sécurité du véhicule.	2-42

T

Tableau de bord	0-6, 2-4
Télécommande	
Télécommande universelle HomeLink ^{MD}	2-85, 2-86, 2-88, 2-89, 2-90
Télécommande universelle HomeLink ^{MD}	2-85, 2-86, 2-88, 2-89, 2-90
Téléphone de voiture ou radio BP	4-47
Témoin	
Témoin de faible pression des pneus	2-16
Témoin de sac gonflable.	1-80, 2-19
Témoin d'anomalie	2-20
Témoin de bas niveau de carburant	2-18, 2-37
Témoin de bas niveau de liquide lave-glace	2-38
Témoin de faible pression des pneus	2-16
Témoin de sac gonflable.	1-80, 2-19
Témoin des ceintures de sécurité	1-22, 2-18
Témoin de sécurité	2-21
Témoin des freins antiblocage	2-14
Témoin du sac gonflable.	1-80, 2-19
Témoins d'alerte	2-13, 2-19
Témoins d'avertissement et rappels sonores	2-13, 2-19
Rappels sonores	2-13, 2-19
Témoins	2-13, 2-19
Témoins d'avertissement, témoins et rappels sonores	2-13
Témoins et rappels sonores (reportez-vous à Témoins et rappels sonores)	2-13, 2-19
Toit ouvrant transparent à deux panneaux	2-79

Traction d'une remorque	10-20
Transmission à variation continue.	5-22
Conduite avec une transmission à variation continue.	5-22
Liquide pour transmission à variation continue	8-11
Trappe du réservoir de carburant	3-43

V

Vérification d'ampoule ou tableau de bord.	2-14
Vérifiez la pression des pneus	2-38
Verrouillage	
Ouverture du hayon.	3-41
Verrouillage automatique des portières	3-7
Verrouillage de portière arrière à dispositif de sécurité pour enfant	3-7
Verrouillage et déverrouillage sans clé	
Avec système de clé intelligente (voir Système de clé intelligente).	3-15, 3-23
Vide-poches	2-67, 2-67
Vide-poches de dossier de siège	2-68
Volant	3-46
Voyages ou immatriculation du véhicule à l'étranger	10-12
Voyages (voir Immatriculation du véhicule à l'étranger)	10-12

INFORMATION DE STATION-SERVICE

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE CARBURANT :

Utilisez une essence ordinaire sans plomb à indice d'octane AKI de 87 ou plus (indice d'octane recherché de 91).

MISE EN GARDE

- Seuls les véhicules comportant une étiquette « E-85 » à l'intérieur de la trappe de carburant peuvent fonctionner avec du carburant à base d'éthanol E-85. Des dommages au circuit d'alimentation ou à d'autres éléments pourraient se produire en cas d'utilisation de carburant E-85 sur des véhicules non conçus pour ce type de carburant.
- L'utilisation de carburant autre que celui qui est prescrit pourrait nuire au fonctionnement du dispositif antipollution et avoir une incidence sur la couverture offerte par la garantie.
- N'utilisez en aucune circonstance de l'essence au plomb dans votre véhicule, car vous pourriez endommager le catalyseur trifonctionnel.

- N'utilisez pas un carburant contenant plus de 15 % d'éthanol dans votre véhicule. Votre véhicule n'est pas conçu pour fonctionner avec un carburant contenant plus de 15 % d'éthanol. L'utilisation d'un carburant contenant plus de 15 % d'éthanol dans un véhicule non conçu pour être alimenté spécifiquement par ce type de carburant peut nuire aux dispositifs antipollution et aux systèmes du véhicule. Les dommages causés par l'utilisation de ces carburants ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.
- N'utilisez pas de carburant qui contient un renforçateur d'octane méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle (MMT). L'utilisation d'un carburant contenant du méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle (MMT) peut nuire au rendement du véhicule et au bon fonctionnement du système antipollution. Tous les distributeurs de carburant ne sont pas étiquetés pour indiquer la teneur en MMT, vous devez

communiquer avec le détaillant d'essence pour obtenir de plus amples renseignements. Notez que lois fédérales et californiennes interdisent l'utilisation du MMT dans l'essence reformulée.

- La réglementation des É.-U. impose l'identification des pompes de carburant à base d'éthanol à l'aide d'une petite étiquette carrée orange et noire indiquant l'abréviation commune ou le pourcentage autorisé dans cette région.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Contenance, liquides et lubrifiants recommandés » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

RECOMMANDATIONS RELATIVES À L'HUILE À MOTEUR :

- Huile moteur d'origine NISSAN « 0W-20 SN »

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Recommandations concernant le filtre à huile et l'huile moteur » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

PRESSION DES PNEUS À FROID :

Consultez l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge.

L'étiquette est généralement apposée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur la portière du conducteur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Roues et pneus » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

MÉTHODE DE RODAGE RECOMMANDÉE POUR UN VÉHICULE NEUF :

Pendant les premiers 2 000 km (1 200 mi) d'utilisation du véhicule, suivez les recommandations relatives à la procédure de rodage pour assurer la fiabilité et l'économie d'utilisation de votre véhicule neuf. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Programme de rodage » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel. Si vous ne suivez pas ces recommandations, vous pourriez provoquer des dommages à votre véhicule ou réduire la vie utile de votre moteur.



Imprimé en : Août 2017
Publication n^o.: OM18FA OR52CO
Imprimé aux É.-U.